HISTOIRE DE L'EMPIRE, CONTENANT SON ORIGINE; SES PROGRES; SES...

Johann : von Heiss

10. 7. 12b

134

HISTOIRE
DE
L'EMPIRE,

CONTENANT SON ORIGINE; Ses Progrès; Ses Révolutions; La forme de son Gouvernement; Sa Politique; Ses Alliances; Ses Negociations; Et les nouveaux Reglemens qui ont été faits par les Traitez de Westphalie, & autres.

Par le Sieur HEISS.

TOME PREMIER,

Qui comprend l'Histoire des Princes qui ont possedé l'Empire depuis Charlemagne jusques à Ferdinand I.

Nouvelle Edition, continuée jusques à present, & augmentée de plusieurs Remarques & de nouvelles pieces authentiques.

Imprimé Suivant la Copie de Paris.

A LA HAYE,

Chez GUILLAUME DE VOYS, Marchand Libraire dans le Pooten, à l'enseigne de Hugo Grotius.

M. DCCXV.

AVIS

SUR CETTE NOUVELLE EDITION.

EN donnant au Public une nouvelle Edition de l'Hiſtoire d'Allemagne de Mr. Heiſſ, on a cru qu'on devoit la continuer juſqu'à preſent, afin que le Lecteur pût voir quel eſt l'Etat actuel de l'Empire. M. Heiſſ. en étoit demeuré au Traité de Weſtphalie fait en 1648 & ainſi il n'avoit pas paſſé le milieu du ſiecle qu'on vient de finir. Il n'avoit parlé, ni de la mort de Ferdinand III. ni de celle de Ferdinand IV. ſon fils, qui avoit été élû Roi des Romains, mais qui mourut avant lui.

On a donc cru devoir finir la vie de Ferdinand III. & donner en abregé celles des Empereurs Leopold & de Joſeph ſes Succeſſeurs, à peu près de la même étendue que celles qu'a fait M. Heiſſ. On n'a fait que toucher les principaux evenemens, & indiquer les cauſes ou les prétextes des guerres qui ont porté le fer & le feu dans toute l'Europe pendant le Regne de ces deux Princes, parce qu'on a été reſtreint par la brieveté qu'on s'eſt propoſée, & qu'on avoit ſuivie en cela ce qu'a fait M. Heiſſ.

On a ajoûté la ſuite des Archevêques, Evêques, & Prelats d'Allemagne, juſqu'à ceux qui rempliſſent actuellement ces Dignitez. On en a fait de même des Généalogies des Electeurs & des Princes de l'Empire, qu'on a continuées le plus exactement qu'il a été poſſible.

On a mis des Notes (1.) courtes & curieuses dans les endroits qu'on a cru en avoir besoin, & principalement dans les Traitez de Westphalie, qui, sans contredit, sont la piece fondamentale de la Liberté Germanique. Ces Notes en faciliteront l'intelligence, & feront entendre au Lecteur ce qui a donné lieu aux Articles. Enfin on a ajoûté quelques Notes sur la Bulle d'Or; on a mis la Treve de 1634. & la Capitulation de l'Empereur Joseph, où on a marqué les differences & les additions que les Electeurs y firent faire, lorsqu'ils élûrent le Prince Roi des Romains; en un mot on a tâché de ramasser dans cet abregé tout ce qu'on a crû pouvoir contribuer à la satisfaction des Curieux, & à la connoissance de l'Etat present de l'Allemagne.

(1) Les Notes, les Additions, & la continuation de cette nouvelle Edition, ont été faites par le Sieur Bourgeois du Chastenet, Plenipotentiaire Subdelegué de leurs A. R. Monsieur & Madame d'Orléans, aux Conferences de Francfort, pour les Affaires Palatines.

On avertit aussi le Lecteur qu'après la page 384, on a recommencé avec la page 365, au lieu de 385, qui est une faute d'impression.

AVERTISSEMENT.(1)

JE ne croi pas être obligé de déclarer les motifs qui m'ont porté à écrire l'Hiſtoire de l'Empire; la dignité d'un ſi grand Etat, la difficulté d'en pénétrer les maximes fondamentales, & la conjoncture preſente des affaires de l'Europe, parlent aſſez pour moy. J'eſpere même que le Public, ſçachant que je ſuis né Allemand, & que j'ai toûjours été emploïé dans les affaires des Princes de l'Empire, recevra cet Ouvrage plus favorablement de ma main, que

(1) Cet Avertiſſement eſt de M. Heiſſ, & étoit à l'ancienne Edition.

s'il venoit d'un Auteur qui ne donneroit qu'un simple recuëil de ses lectures. Quoiqu'il en soit, je ne prétens pas me soustraire à l'examen de mon Lecteur. Il me traitera s'il veut avec la même severité qu'on a pour ceux qui donnent des Ouvrages au Public ; & comme je ne me flatte pas de pouvoir esperer de grace, je ne m'arrêterai point à lui en demander.

Je me contenterai de l'avertir que mon dessein n'est pas de satisfaire simplement la curiosité de ceux qui vivent dans l'oisiveté, & qui ne s'informent des affaires publiques, que pour le seul plaisir qu'ils prennent à les apprendre & à les débiter. Ils ont trop de delicatesse

teſſe pour pouvoir ſouffrir un ſtile auſſi peu poli que le mien; & ſans doute ils condamneront de temerité l'entrepriſe que j'ai faite d'écrire en langue Françoiſe. La fin principale que je me ſuis propoſée, a été de ſeconder les bonnes intentions de ceux qui cherchent à s'inſtruire de la verité. Et je me flate qu'ils me ſçauront gré de la peine que j'ai priſe en leur faveur, ſans s'arrêter à critiquer les termes impropres dont je puis m'être ſervi, ni la dureté de mes expreſſions. C'eſt à eux à qui je m'adreſſe particulierement, lorſque je donne ici une idée generale de cette Hiſtoire.

Je l'ai diviſée en ſix Livres. Dans les trois premiers, je fais voir

voir l'établissement de l'Empire, son progrès, & ses revolutions sous les Empereurs François & Allemans, qui sont venus à l'Empire depuis Charlemagne par droit d'hérédité, ou par élection. Dans les trois derniers on apprendra le changement que les Traitez de Westphalie & les nouveaux Reglemens faits en consequence ont apporté aux affaires & aux Etats de l'Empire.

J'y ay demêlé avec soin les interêts particuliers des differentes Puissances qui reconnoissent l'authorité Imperiale. Ce qui n'a pû se faire sans toucher à la Généalogie de plusieurs grands Princes. Je n'ai pas seulement fait connoître en quelles Assemblées & de quelle ma-

maniere se prennent les délibérations & les résolutions qui regardent le bien commun de l'Empire: J'ai passé plus avant, en rapportant l'ordre qui se garde dans les principaux Tribunaux qui administrent la justice.

J'ai ajoûté à la fin les Actes Autentiques qui peuvent servir à l'éclaircissement de cette matiere; comme sont la Bulle d'or, les Transactions de la Paix publique, & de celle de Religion, les Concordats Germaniques, les Capitulations Imperiales, & les Traitez de Westphalie, avec ceux de leur execution; comme aussi les Capitulations Imperiales, & autres pieces qui, à ce que je me flate, pourront faire plaisir au Lecteur

teur. Ce que j'ai crû devoir faire avec d'autant plus d'engagement, que la plûpart de ces pieces n'ont point encore paru traduites en François; & que si quelques-unes l'ont été, il s'y trouve des obmissions si considerables, que j'ai jugé à propos de les donner ici completes.

Toutes ces matieres ont été à la verité traitées séparément par plusieurs Auteurs, & en differentes Langues; mais je puis assurer que personne ne les a reduites en un corps comme celui-ci, & qu'on y trouvera plusieurs observations qui ont échappé à la diligence de ceux qui ont écrit avant moi.

TABLE

DES LIVRES ET DES Chapitres contenus dans le premier Tome de l'Hiſtoire de l'Empire.

LIVRE PREMIER.

Naiſſance, Accroiſſement & Etat de l'Empire ſous Charlemagne, & ſes Succeſſeurs, juſqu'au temps que la Dignité Imperiale a ceſſé d'être hérédi-taire.

Chap. I. *Origine de l'Empire.* p. 1
Chap. II. *Charlemagne.* 11
Chap. III. *Louis le Debonnaire.* 57
Chap. IV. *Lothaire.* 85
Chap. V. *Louis II.* 89
Chap. VI. *Charles II. ſurnommé le Chauve.* 91
Chap. VII. *Louis III. dit le Begue & Carloman.* 93
Chap. VIII. *Charles III. dit le Gros ou le Gras.* 94

Chap.

Chap. IX. *Arnoul.* 96
Chap. X. *Louis IV.* 98
Chap. XI. *Genealogie des Empereurs François.* 107

LIVRE II.

Empereurs de differentes Maisons, qui ont possedé l'Empire par Election, jusqu'à ceux de la Maison d'Autriche.

Chap. I. *Conrad Premier.* 108
Chap. II. *Henry Premier.* 111
Chap. III. *Othon I. dit le Grand.* 114
Chap. IV. *Othon II.* 127
Chap. V. *Othon III.* 130
Chap. VI. *Henry II.* 136
Chap. VII. *Conrad II.* 139
Chap. VIII. *Henry III.* 143
Chap. IX. *Henry IV.* 148
Chap. X. *Henry V.* 190
Chap. XI. *Lothaire II.* 208
Chap. XII. *Conrad III.* 213
Chap. XIII. *Frederic I.* 219
Chap. XIV. *Henry VI.* 241
Chap. XV. *Philippe.* 250
Chap. XVI. *Othon IV.* 257
Chap. XVII. *Frederic II.* 264
Chap. XVIII. *Conrad IV.* 285

Chap.

Chap. XIX. *Guillaume de Hollande.* 287
Chap. XX. *Richard & Adolphe.* 290
Chap. XXI. *Interregne.* 293
Chap. XXII. *Rodolphe de Habsbourg dit le Clement.* 297
Chap. XXIII. *Adolphe de Naſſau.* 309
Chap. XXIV. *Albert I.* 313
Chap. XXV. *Henry VII.* 319
Chap. XXVI. *Louis V. de Baviere, & Friderſc III. d'Autriche, dit le Bel.* 328
Chap. XXVII. *Charles IV.* 342
Chap. XXVIII. *Wenceſlas.* 352
Chap. XXIX. *Robert.* 358
Chap. XXX. *Sigiſmond.* 360

Empereurs de la Maison d'Autriche.

Chap. I.	*Albert II.*	page 360
Chap. II.	*Frideric III.*	362
Chap. III.	*Maximilien Premier*	380
Chap. IV.	*Charles-Quint.*	395

Fin de la Table des Chapitres du I. Tome.

HISTOIRE DE L'EMPIRE.

LIVRE PREMIER.

Naissance, accroissement & état de l'Empire sous Charlemagne & ses Successeurs, jusqu'au tems que la Dignité Imperiale a cessé d'être hereditaire.

CHAPITRE PREMIER.

Origine de l'Empire.

POUR donner une entiere connoissance de l'Empire d'Allemagne, il est absolument necessaire de faire voir de quelle maniere il s'est formé, & comment le nom d'Empire Romain lui a été donné; quoi qu'il n'ait jamais eû ni l'étendue, ni l'autorité, ni la dignité de cet an-

cien & vaſte Empire des Romains, auquel tant de Nations différentes étoient aſſujetties. Je ne me contenterai pas, comme je pourrois faire, de tirer ſon établiſſement de la décadence, & des ruines de l'autre. Je prendrai les choſes de plus loin, & remontant même juſqu'à l'origine des premiers Céſars, je rapporterai ſuccinctement ce que l'Hiſtoire Romaine nous apprend de ce qui peut ſervir à notre ſujet.

Romulus commença l'an du monde 3198. à jetter les fondemens de la Ville & de la Monarchie de Rome. Six Rois ſes Succeſſeurs en étendirent les bornes par l'eſpace de quelques deux cens cinquante ans, 500. ans ou environ avant la venuë de Jeſus-Chriſt. Mais le Peuple Romain ne pouvant plus ſouffrir la tyrannie de Tarquin le Superbe, le dernier de ces Rois, reſolut de ſecoüer le joug de la Domination Royale, & de ſe gouverner ſui-même ſous le nom de République, & ſous l'autorité de deux Magiſtrats qu'il nomma Conſuls. Ce gouvernement lui fut ſi avantageux, que pendant près de 400. ans qu'il dura, il y ſoûmit non ſeulement toute l'Italie qu'il conquit, mais auſſi une infinité d'autres Provinces de l'Europe, de l'Aſie, & de l'Afrique où il porta ſes Aigles.

Avant que de paſſer outre, il ne ſera pas hors de propos d'obſerver que l'Aigle n'avoit pas toûjours été l'Enſeigne des Romains. Du tems de Romulus ils n'avoient pour figne militaire, ou Enſeigne, que des bottes de foin ou de paille attachées au bout d'une perche, & appellées en Latin *Manipuli*, d'où vient le nom de leurs premieres Compagnies qu'ils nommerent *Manipules*. Quelque tems après ils prirent, comme les autres Nations voiſines, des figures ou images maſſives de divers animaux, attachées au haut d'une eſpece de pique, ferrée par le bout d'en bas pour pouvoir être fichée en terre. Enfin au-

tr'autres figures ils en portoient de Louves & de Vautours, les premieres, en memoire de la Louve qui avoit nourri leur premier Fondateur, & les autres, à cauſe des douze Vautours, par l'heureux auſpice deſquels il obtint la préference ſur ſon frere Remus. Mais ſous Tarquinius Priſcus cinquiéme Roi de Rome, ils choiſirent l'Aigle pour en faire leur principale Enſeigne, comme avoient fait les Etruriens, de qui ils avoient appris que Jupiter avoit le premier inventé ce ſigne militaire, & l'avoit pris pour Enſeigne dans la guerre qu'il avoit eue contre les Titans, que delà l'Aigle étoit venuë aux Cretois, depuis dits Candiots, des Cretois aux Troyens, des Troyens aux Latins, auxquels elle avoit été apportée par Enée; & enfin des Latins aux Etruriens, à l'exemple deſquels les Romains l'avoient priſe. Ils ne rejetterent pas d'abord les autres figures ou enſeignes qu'ils avoient. Mais on tient que Caius-Marius, dans la guerre qu'il ſoûtint ſi avantageuſement pendant ſon ſecond Conſulat, contre les Cimbres, avoit obligé les Legions de laiſſer au Camp toutes les Enſeignes particulieres, & de ne porter au combat que celle de l'Aigle, laquelle il avoit fait faire d'argent, afin qu'elle brillât davantage, & qu'elle fût apperçûe aiſément de tous les ſoldats. Chaque Legion en avoit une, mais diſtinguée par quelques ornemens differens les uns des autres, pour marquer l'ordre & le rang de Legions, & leur donner moyen de reconnoître facilement la leur. C'étoit la premiere Cohorte de la Legion qui la portoit, ſans que cela empêchât les autres Cohortes d'avoir leurs Enſeignes particulieres, faites ſelon la fantaiſie des Officiers qui les commandoient. Ainſi l'Aigle devint & demeura toûjours la principale Enſeigne des Romains; & ils l'eurent depuis en ſi grande veneration, que c'étoit la premiere choſe dont les Généraux

d'Armées qui aſpiroient au pouvoir ſuprême s'emparoient par le ſecours des Legions, parce que tout le monde ſe rangeoit auſſi-tôt du côté où étoient les Aigles. On n'a vû même que rarement, que le Senat & le Peuple de Rome, à qui appartenoit le droit de créer & d'inſtituer les Empereurs ou Capitaines Généraux d'Armées, ayent refuſé d'agréer & de confirmer ceux que les Legions, en quelques occaſions extraordinaires, avoient élûs ; tant étoit grand le reſpect qu'ils conſervoient pour les Aigles, dont ces Empereurs étoient par ce moyen devenus les maîtres.

Il ne faut pas qu'on ſoit ſurpris de ce qu'on uſe ici du mot d'Empereur. Ce nom ne ſignifioit alors que Général d'Armée, & ne donnoit que l'autorité & le commandement abſolu ſur les Troupes ; bien que dans la ſuite du tems il ait été employé à déſigner celui qui étoit le Souverain de Rome, & de toutes les Provinces ſoûmiſes à l'Empire Romain.

Quoique la République eût étendu prodigieuſement ſes limites, & ſe fût élevée à un tel point de grandeur qu'elle étoit devenuë formidable à toute la terre, ſous ce Gouvernement Conſulaire ; néanmoins la confuſion y devint ſi grande, que pluſieurs des Chefs de parti entrerent dans la penſée d'en profiter pour parvenir à la Puiſſance ſouveraine. Mais pendant que les uns travailloient ouvertement à ſe l'attribuer, & les autres à la conſerver à la République, la fortune ſe déclara enfin pour Jules Céſar. Car après avoir triomphé des Gaules, de l'Angleterre, de l'Eſpagne, & d'une partie de l'Allemagne, il défit Pompée qui ſoûtenoit la liberté de la Patrie, & gagna ſur lui la fameuſe Bataille de Pharſale. De ſorte que n'ayant plus de Concurrens qui lui puſſent diſputer l'Empire, il en devint le ſouverain Monarque, & le poſſeda paiſiblement pen-

dant

dant quatre années sous le nom de Dictateur perpetuel, auquel on ajoûta celui d'Empereur, qui fut conservé à ses Successeurs avec l'Empire, & toutes les marques de la Souveraineté.

Ce premier Fondateur de l'Empire âgé de cinquante six ans, fut tué cinq mois après son retour à Rome, l'an du monde 4010. quarante-quatre ans avant la Naissance de Jesus-Christ. Et ce meurtre fut commis dans le Senat par Brûtus & par Cassius. Il se défioit d'autant moins d'eux, que leur ayant fait beaucoup de bien, il avoit sujet de croire qu'ils étoient de ses meilleurs amis. Brutus fut porté à cette action par son zele pour la liberté de sa Patrie, & Cassius par ambition, mais couverte du même prétexte de liberté. Il sembloit qu'après la mort de César, l'Autorité Souveraine devoit retourner au Senat & au Peuple, comme elle avoit été auparavant. Mais rien ne put changer la destinée de ce grand Empire. *Mort de Jules Cesar.* 4010.

Auguste Fils adoptif de César vangea sa mort. Il s'unit avec Antoine & avec Lepide, & forma ce qu'on appelloit le Triumvirat. Mais ne pouvant se dire véritablement le Maître, tandis que la Souveraine Puissance seroit ainsi partagée, il commença à diminuer le pouvoir de Lepide, en lui débauchant ses Troupes, pour se défaire plus facilement de lui. Puis il le dépouilla des Provinces qui lui étoient échûës, & l'envoya à Rome, où il fut reduit à une condition privée. Ce dessein lui ayant réüssi, il vit avec joye naître la guerre entre lui & Antoine, où il se conduisit avec tant de valeur & de prudence qu'il le vainquit, & cette déroute fut suivie quelque tems après de la mort même de ce malheureux Collegue. Ainsi Auguste se trouva seul le Maître absolu de l'Empire. Tous ces grands succés furent accompagnez de tant de bonheur & de gloire, qu'ayant augmenté la Monarchie de plu- 4011. *Auguste.* 4023.

sieurs conquêtes, il rétablit une Paix générale par tout l'Empire, l'an de la fondation de Rome 750. presque au même tems que Jesus-Christ vint au monde la donner à tous les hommes, & après avoir regné encore quatorze ans avec tout le bonheur imaginable, il mourut âgé de 76. ans.

Mort de Jesus-Christ 14.

Suite des Empereurs Payens.

Les Empereurs Payens qui possederent l'Empire après lui ne succederent pas à sa vertu. La plûpart faisoient paroître en public beaucoup de prudence & de generosité dans les commencemens, pour acquerir la bienveillance du Senat & du Peuple. Mais ils n'étoient pas plûtôt élevez sur le Trône, que s'abandonnant à leurs passions, ils se précipitoient dans toutes sortes de vices, & de-là dans la tyrannie, qui en est la suite infaillible. De sorte que comme leur vie étoit déreglée & cruelle, leur mort répondoit aussi à la maniere de leur Gouvernement. Ainsi la fin de ces Tyrans fut souvent funeste. Les uns furent tuez ou par leurs Soldats, ou par leurs Gardes, ou par leurs Domestiques; & quelques autres se tuerent eux-mêmes.

On compte depuis la mort d'Auguste trente-neuf de ces Empereurs Payens, qui n'ont possedé le Trône que l'espace de 292. ans, jusqu'à Constantin surnommé le Grand, qui succeda à son pere Constance Chlore, & fut élû l'an 306.

306. Il fut le premier Empereur Chrêtien, & il embrassa la Religion Chrêtienne par une rencontre bien remarquable. Lors qu'il marchoit pour combattre le Tyran Maxence, il vit dans l'air en plein midi une Croix lumineuse, autour de laquelle paroissoient aussi des mots en Langue Grecque, qui signifioient, *Tu vaincras en ce signe.* Cette apparition ne lui causa pas moins d'étonnement qu'à tout le son Armée qui la vit. Il n'entendit point d'abord ce qu'elle vouloit dire. Mais la nuit suivante au milieu

heu de son sommeil, Jesus-Christ lui apparut, & lui commanda de faire faire un signe militaire en forme de Croix, de la même maniere que celui qu'il avoit vû dans le Ciel le jour précédent, & de le faire desormais porter aux jours de combat dans ses Armées, s'il vouloit être victorieux de ses ennemis. A son réveil il raconta cette vision à ses amis, & tout d'un tems il envoya chercher des ouvriers, à qui ayant décrit la forme du signe qu'il avoit vû, il leur en fit faire un d'or orné de pierres précieuses. C'étoit comme une longue pique qui avoit au haut bout un bois traversant en forme de Croix, & au dessus une riche Couronne brillante d'or & de pierreries, sur laquelle on voyoit les deux premieres Lettres Grecques du Nom de J. C. arrêtement mêlées comme un chiffre. Du bâton qui traversoit le haut de la Pique pendoit un voile de pourpre brodé d'or & de pierreries, au bas duquel l'Empereur avoit fait mettre son Image, & celles de ses enfans faites à demi corps en broderie. Telle étoit la figure de ce fameux Etendart, auquel on donna le nom de *Labarum*, qu'il fit porter à la tête de son Armée comme le gage de son bonheur & le présage de sa victoire. En effet, ayant sur cette confiance continué sa marche & presenté la bataille à Maxence, il le vainquit, & le mit en une entiere déroute; ce qui fut le sujet de la conversion de ce grand Empereur, & ce qui fit aussi que cet Etendart fut considéré avec respect depuis ce tems-là jusqu'à celui de Julien l'Apostat, qui en aboli l'usage dans ses Armées. 312.

Etablissement de l'Empire d'Orient.

Quelques années après il transfera le Siege de l'Empire de Rome à Byzance, dont il changea le nom, l'appellant Constantinople, c'est-à-dire ville de Constantin. Il en crut la situation plus commode qu'aucun autre; parce qu'il

pouvoit facilement envoyer de-là ſes ordres en Europe, en Aſie & en Afrique, & défendre plus commodément ſes frontieres contre les irruptions des Perſes & des autres Peuples étrangers.

330. Après avoir fait la Dédicace de ſa nouvelle Ville l'an 330. il diviſa l'Empire en deux parties; l'une Orientale, & l'autre Occidentale, qui furent depuis appellées, la premiere l'Empire d'Orient, & la ſeconde l'Empire d'Occident, & gouvernées ſouvent par deux Ceſars. Quelques Auteurs veulent que ce fut lui qui, à l'occaſion de cette diviſion, apporta le changement qu'on voit encore aujourd'hui aux armes de l'Empire, en ce qu'au lieu d'une ſimple Aigle noire au naturel, que les précédens Empereurs avoient toûjours conſervée dans leurs Enſeignes depuis Auguſte, qui, à ce qu'on prétend, l'avoit ainſi portée, il fit peindre dans ſes Etendarts une Aigle éployée à double tête, couronnée d'une Couronne Imperiale fermée, telle qu'on la fait preſentement, au lieu de celle de Laurier qu'on y mettoit auparavant. Entre pluſieurs raiſons qu'on apporte de ce changement, la plus apparente eſt qu'il le fit pour marquer que l'Orient & l'Occident étoient ſoûmis à ſa domination.

337. Il mourut l'an 337. non ſans ſoupçon de poiſon, âgé de ſoixante-cinq ans, & recommandable entr'autres choſes par le fameux Concile de Nicée qu'il avoit fait convoquer.

Diviſions entre les enfans de Conſtantin le Grand pour leur partage.

Une année avant ſa mort, prévoyant les déſordres qui pourroient naître en ſa Famille, il voulut les prévenir par le partage qu'il fit de ſon Empire à ſes trois Fils. Mais quelque precaution qu'il eût priſe, elle ne pût borner ni leur ambition, ni leur avarice. Conſtantin l'aîné de tous ne fut pas content de la part que ſon Pere lui avoit laiſſée; il voulut s'emparer de l'Italie

qui

qui étoit du partage de Constance son Frere puîné ; & profitant de son absence, s'avança pour cet effet de ce côté-là avec une puissante Armée. Constance averti de son dessein fit marcher ses Troupes, sous la conduite d'un de ses Généraux, pour s'y opposer, & les deux Armées s'étant rencontrées près d'Aquilée, le combat se donna, & Constantin y perdit la bataille & la vie.

Les deux Empires réunis en la personne de Constance le dernier des enfans de Constantin le Grand.

Lors que Constance se vit ainsi seul Maître de l'Italie, des Gaules, de l'Espagne, & de tout ce que son Pere possedoit depuis le Golphe de Venise jusqu'à l'Océan, & depuis la Mer Mediterranée jusqu'en Allemagne, il prit la qualité d'Empereur d'Occident. Mais il la perdit bien-tôt après avec la vie. Magnence qui les lui avoit ôtées, ne jouit pas long-tems de son infidelité. Constance qui restoit seul des enfans de Constantin le Grand, se voyant obligé de venger la mort de son frere, poursuivit ce Tyran, le joignit dans la Pannonie, & le vainquit en bataille rangée près de la Ville de Mursie. Magnence se sauva du combat, & se retira en Italie, Constance l'y suivit, l'en chassa, & l'obligea à gagner les Alpes, ou il le défit entierement dans un troisiéme combat. Magnence ne voyant plus aucune ressource pour lui, se jetta dans la Ville de Lion, ou de désespoir, après avoir tué sa propre Mere, il se tua lui-même. Ainsi Constance demeura l'unique possesseur de toute la succession du Grand Constantin. Depuis ce tems-là les deux Empires d'Orient & d'Occident ont été souvent separez l'un de l'autre, & puis réunis jusqu'en l'an 397. que l'Empereur Theodose les partagea avant sa mort à Arcadius & à Honorius ses deux fils, donnant au premier l'Empire d'Orient, & à l'autre celui d'Occident. Mais comme ils étoient encore jeunes, & par consequent incapables de gouverner

351.

353.

Autre partage de l'Empire fait par Theodose le Grand

397.

400. par eux-mêmes, ils furent attaquez par divers Peuples; & ne pouvant se secourir l'un l'autre, les deux Empires souffrirent de grandes pertes, & particulierement celui d'Occident: Ce qui fit que les Successeurs d'Honorius n'eurent presque que le Titre d'Empereur d'Occident, lequel même ils ne conserverent pas long-tems: Car environ cinquante ans après la mort d'Honorius, Augustule le dernier de ces Empereurs ayant été pris & relegué dans un Château près de Naples par Odoacre Roi des Herules; celui-ci s'empara de l'Italie, & donna commencement au Royaume des Herules, qui ne subsista pas long-tems: Car peu d'années après, les Ostrogots y entrerent du consentement de l'Empereur Zenon en 489. sous la conduite de Theodoric leur Roi, qui vainquit & fit mourir Odoacre & son Fils, & se rendit maître de ce Royaume, sans vouloir prendre la qualité d'Empereur, quoi qu'elle lui fût offerte.

476. *L'Empire est envahi par plusieurs étrangers.*

489.

La domination des Gots en Italie ne fut pas non plus de fort longue durée. Elle n'y subsista que cinquante-huit ans ou environ. Ces Peuples ayant presque tous été exterminez par Belisaire & par Narsés, les Lombards s'établirent sur leurs ruines, & posséderent l'Italie jusqu'au tems de Charlemagne, qui délivra Rome de la honteuse servitude où elle étoit depuis quelques Siécles, & rétablit l'Empire d'Occident, ainsi que nous le verrons dans la suite de cette Histoire.

CHA-

CHAPITRE II.

Charlemagne.

JE ne parlerai plus des Empereurs d'Orient, parce que leur Empire finit entierement dans l'Occident sous Constantin le jeune, & Irene sa Mere, & passa en la personne de Charlemagne. La valeur & la sage conduite de ce Prince y remit & effaça, pour ainsi dire, leur nom de telle sorte, qu'en peu de tems il n'y fut presque point connu, & comme d'un côté son Regne ne fut qu'une suite de Victoires & de Conquêtes, de l'autre celui de ces Empereurs ne fut qu'une continuation d'infortunes & de pertes. Pendant qu'ils marcherent à grands pas vers leur entiere destruction, il faut voir par quels moyens Charles fit revivre l'Empire d'Occident, & jusqu'à quel point de grandeur il le porta, pour le faire même declarer le seul Empire Romain. Mais pour donner tout le jour necessaire à ce qui a servi à ce grand établissement, & tout l'éclat possible à la vertu de ce Prince, à son zele pour la Religion, à ses actions heroïques, & à toutes les autres qualitez extraordinaires qui brilloient en sa personne, je serai obligé de parcourir toute sa vie. Je m'étendrai même un peu sur ses principales actions, & particulierement sur ses conquêtes, afin qu'on puisse avoir une connoissance plus exacte de ce qui a composé ce bel heritage, qu'il n'a tenu que de Dieu & de son épée, & qu'il a laissé à ses Successeurs pour le posseder par droit d'heredité. CHARLEMAGNE. 552.

Sa Mere Bertrade descenduë de sang Royal, Epouse legitime de Pepin Roi de France, le mit au monde le 28. Janvier 747. dans le Palais d'Ingelheim, à deux lieuës de Mayen-

CHARLE-MAGNE. ce. D'autres soûtiennent qu'il naquit à Constance, & il y en a qui veulent que ce fut à Carlsberg en Baviére, près de Munich. Cette naissance causa d'autant plus de joye aux Chrétiens François & Allemans, qu'ayant été précédée & accompagnée d'une nouvelle Etoile, qui parut au Ciel extraordinairement brillante, ils la prirent pour un pronostic certain que l'enfant seroit l'instrument dont Dieu se serviroit pour porter aux Allemans encore Payens, la lumiere de l'Evangile, ainsi qu'il arriva en effet.

L'on prit un soin tout particulier de son éducation; & il y répondit avec un tel succès, qu'il étoit par sa sagesse l'admiration de toute la Cour. Il s'accoûtuma dès sa jeunesse à faire porter devant lui la Bible & une épée, pour se servir, disoit-il, de l'une à édifier les Chrétiens, & de l'autre à les proteger. Son bon naturel lui attira le cœur du Roi Pepin son Pere, qui même dès qu'il le vit en état d'agir, crut ne pouvoir confier en de meilleures mains qu'en celles de son Fils le Commandement de ses Armées en Gascogne; & ce fut là que Charlemagne donna les premieres marques de son courage.

768. Pepin étant mort le 28. Octobre de l'an 768. ses deux Fils Charles & Carloman, partagerent ses Etats. Charles eut la France Occidentale, & Carloman l'Orientale, ou l'Austrasie. Ils furent tous deux reconnus Rois, & couronnez, le premier à Worms, d'autres disent à Noyon, & Carloman à Soissons.

Charles voulant continuer la guerre qu'il avoit commencée du vivant de son Pere contre Hunold Duc d'Aquitaine, qui persistant dans sa révolte, tâchoit par ses Ambassadeurs d'y faire contenir son Frere Carloman. Mais comme il vit qu'il n'en pouvoit venir à bout par

ce moyen, parce que Carloman, qui avoit un esprit bizarre, & susceptible de mauvaises impressions, avoit conçû une furieuse jalousie contre lui, il s'avisa, pour la lui ôter, & pour persuader le monde qu'ils étoient en bonne intelligence, de l'aller voir. Il confera avec lui sur cette entreprise, & pour la pousser conjointement à bout, il gagna si bien son esprit, qu'il l'engagea à joindre ses Troupes aux siennes. Mais Carloman étant retombé dans ses défiances à l'égard de son Frere, il le quitta à la moitié du chemin. Cela n'empêcha pas Charles de continuer sa marche, à la tête d'une Armée considerable, vers la Capitale d'Aquitaine, dont il ne fut pas long-tems à se rendre maître, comme de tout le reste de la Province. Il chassa même ses ennemis au de-là de la Garonne, où ils se retirerent prés de Loup Duc de Gascogne. Mais Charles ne se contenta pas d'une Victoire imparfaite; & fondé sur le Droit des gens, il fit sommer le Duc de lui remettre Hunold, ou qu'autrement il iroit l'enlever lui-même d'entre ses mains. Loup effrayé de cette menace, lui envoya Hunold, sa femme & ses enfans, & se mit même sous la protection de Charles, pour n'exposer point sa personne & son pais au ressentiment du Vainqueur. CHARLEMAGNE. 769.

Ainsi l'Aquitaine perdit pour lors la qualité de Durhé, mais quelques années apres Charlemagne l'érigea en Royaume pour un de ses Fils, & cependant il établit des Comtes pour le Gouvernement de cette Province. Ces Comtes aussi-bien que les Ducs & les Marquis étoient en ce tems-là ordinairement destituables, selon qu'il plaisoit au Souverain de les échanger.

Les Durs étoient supérieurs en dignité aux Comtes, & avoient le Gouvernement des Provinces, le commandement des Armées, & la

CHARLE MAGNE.

principale administration de la Justice. Ils avoient ordinairement avec eux des Comtes, qui s'appelloient en Latin *Comites*, comme qui diroit Accompagnans, parce qu'ils étoient donnez aux Ducs pour être comme leurs Adjoints à rendre la Justice, mais ils ne laissoient pas, au défaut ou en l'absence des Ducs, d'avoir souvent l'autorité de commander les Troupes & les Provinces où ils étoient établis. Le mot de Duc venoit du mot Latin *Dux*, qui veut dire Conducteur, d'autant que la fonction principale des Ducs étoit d'avoir la conduite des Provinces & des Armées. La fonction des Marquis étoit d'être Gouverneurs des Frontieres qui s'appelloient Marches, d'où vient que ceux qui en avoient le Gouvernement, étoient nommez Marchis, & depuis par corruption Marquis, où en dénomination Allemande Markgraves, c'est-à-dire, Comtes des Frontiéres. Il y avoit des Ducs dont le pouvoir étoit bien plus étendu aux uns qu'aux autres, car quelques-uns avoient sous eux plusieurs Provinces, quoi qu'ordinairement chaque Duc n'en eût qu'une. Il y avoit aussi des Comtes qui avoient une Jurisdiction plus grande les uns que les autres, comme étoient les Comtes du Palais du Roi, ou de l'Empereur, d'où vient le Titre des Comtes Palatins, lesquels rendoient la Justice en son absence, ou autre empêchement, & connoissoient des causes majeures. Les autres Comtes étoient établis dans les Provinces, & de ceux-ci sont venus les Landgraves, mot Allemand, qui veut dire Comtes de Pais. On en envoyoit même souvent dans chaque Ville (d'où vient le Titre de Burggrave) pour y rendre la Justice, avoir soin des Domaines du Prince, & veiller à la levée des deniers publics. Dans l'origine, ces qualitez de Ducs, Marquis, Comtes, Landgraves & Burggraves, n'étoient que

que des titres d'Office & de Gouvernement, & non d'hérédité, & ne se donnoient que pour un tems, tantôt plus, tantôt moins, selon la considération où la qualité des personnes, ou selon d'autres motifs. On attacha dans la suite à ces titres de dignité la propriété des Provinces, Païs, Terres & Villes, dont auparavant ces Ducs, Comtes & autres, n'étoient que des espéces d'Administrateurs; & ces Terres ainsi titrées furent données à des Seigneurs, aux uns à vie seulement, & aux autres à perpetuité dans leurs familles de mâle en mâle, ou autrement, à la charge de défendre le païs, & de relever, & les tenir foi & hommage du Souverain. Quant à la dignité de Roi, elle étoit Souveraine, perpetuelle & indépendante, si ce n'est qu'elle eût été donnée à ceux qui en étoient revêtus, sous condition de relever de celui de qui ils tenoient la couronne. CHARLE MAGNE.

Aprés que Charlemagne eut mis ordre aux affaires d'Aquitaine, il retourna en Allemagne, il alla passer les Fêtes de Noël à Mayence, celles de Pâques à Herstal. Il suivoit en cela l'usage qui avoit été pratiqué par Pépin son Pere, auquel leurs Successeurs se conformerent de celebrer ces Fêtes avec toute la solemnité possible. Il étoit celle, qu'ils y étoient revêtus de tous les ornemens Royaux, ayant la Couronne sur la tête, & étant assistez de tous leurs Officiers, & des grands du Royaume qui y étoient invitez; ce qui s'appelloit tenir Cour plenière, dont les Historiens de ce tems-là ne manquent jamais de faire mention chaque année, en marquant même le lieu où elle se tenoit. Il se rendit ensuite à Worms, où l'Assemblée des Etats Généraux de l'Empire, qui a nommée depuis Diette, étoit convoquée, y assista pour déliberer avec eux des moyens de contraindre les Saxons à se contenir dans leurs limites, & à réduire ainsi ces peuples fiers & idolâ- 770.

CHARLE MAGNE. idolâtres, qui ne vivoient que des brigandages qu'ils faisoient sur leurs Voisins. Pendant qu'il se préparoit à cette expedition, il reçut nouvelle
*Novemb. que Carloman son frere étoit mort * d'un ser-
770. gnement de nez que l'on n'avoit pû arrêter. Cet accident l'obligea de differer l'execution de son dessein, pour tourner toutes ses pensées à s'assûrer des Etats de la succession de son Frere. Il étoit d'une très-grande importance pour lui de s'en rendre le Maître, & l'occasion en étoit favorable, attendu que la plûpart des Seigneurs & Prélats Austrasiens le demandoient pour leur Roi. Il se transporta donc en diligence en ces pais, & il en prit possession, du commun consentement des Etats & des Peuples, qui se soûmirent volontai-
771. rement a son obéissance: & de cette sorte toutes les Provinces que son Pere Pepin avoit possedées, furent réunies sous sa domination. Gerberge Veuve de Carloman, que d'autres nomment Berte ou Bertrade, craignant d'être arrêtée, avoit pris la fuite avant la venuë de Charles, & elle s'étoit réfugiée avec ses Enfans en Baviere. De là elle se retira avec eux en Lombardie vers le Roi Didier, qui les reçut fort honorablement, embrassa leur interêt, se porta à faire instance auprès du Pape pour faire couronner Rois les Fils de Carloman; mais quoi que ce fût de bonne maniére, il n'en fut pourtant pas écouté. Or comme il y avoit déja de grands sujets d'inimitié entre Charles & Didier, dont le principal venoit de ce que Charles qui avoit épousé la Fille de ce Roi nommée Theodore, ou selon d'autres Hermengarde, l'avoit répudiée un an après, sous prétexte qu'elle étoit infectée de lépre, la retraite & la protection que le Lombard avoit données à Gerberge & a ses enfans, irriterent de nouveau l'esprit de Charles, & lui firent naître la pensée de se venger de lui. Il s'y fortifia d'autant plus, qu'il se vit alors puissamment sollicité par le Pape.

&

& par les Romains de paſſer inceſſamment les Monts, pour les délivrer de la tyrannie des Lombards, & de l'oppreſſion ſous laquelle ils faiſoient gémir depuis long-tems le Saint Siége. Mais avant que de ſe donner tout de bon aux affaires d'Italie, il voulut conſommer le mariage qui lui avoit été propoſé avec Hildegarde fille de Hildebrand Duc de Suabe, & executer auſſi les réſolutions qu'il avoit priſes dans la Diette qui avoit été tenue à Worms, une année auparavant, contre les Saxons. Il avoit entrepris de réduire ces barbares, & d'y employer même, s'il étoit néceſſaire, le fer & le feu. Il marcha pour cet effet contr'eux avec une puiſſante Armée, mais il fut obligé de s'arrêter à la ſource de la Riviere de Lippe près d'Hermenſeul, a cauſe d'une exceſſive ſéchereſſe, qui auroit infailliblement fait périr ſes Troupes, ſi Dieu, par une providence miraculeuſe, n'eût fait trois jours après couler du haut d'une Montagne aſſez d'eau pour rafraîchir mute l'Armée. Il n'avança que le quatriéme jour vers le Weſer, où il obligea les Saxons, épouvantez de tant de forces qu'ils ſe virent ſur les bras, de ſe ſoûmettre, & de lui donner douze ôtages pour aſſeurance de leur fidélité. CHARLEMAGNE. 772.

Expedition de Charlemagne en Italie, pour ſe venger de Didier, & rétablir le Pape.

Cependant Didier continuoit de perſecuter le Pape & les Romains. Il ſe mocquoit même des François, & diſoit qu'il ne ſe mettoit pas en peine de l'abboyement de ces chiens. Il ſe fioit à ſes forces, & a la difficulte qu'il y avoit de paſſer les Alpes. Mais Charles lui fit bientôt changer de langage. Il entreprit le voyage d'Italie avec deux Armées, au quelles il fit paſſer les Alpes, l'une au Mont-Cenis qu'il commandoit en perſonne, & l'autre au Mont-Jou, conduite par le Prince Bernard ſon oncle. Ils forcerent les barricades & les paſſages, avec plus de peine & de dépen e, que d'effuſion de ſang, n'y ayant trouvé que peu de réſiſtance. A leur arrivée en 773.

Lom-

CHARLE MAGNE. Lombardie, Didier quitta la Campagne, & se jetta dans Pavie avec la femme Gaula, ſes enfans & ſes meilleures Troupes. Charles ſe rendit d'abord Maître de Veronne, & ſans perte de tems,

773. alla mettre le ſiége devant Pavie. Didier s'y défendoit ſi opiniâtrement, que Charles eut le loiſir d'aller à Rome, où il fut reçû fort magnifiquement par le Pape Adrien I. & par tout le Peuple Romain. Pendant le ſéjour qu'il y fit, quelques Auteurs aſſeurent que le Pape, le Senat, & le Peuple Romain regardant Charles comme leur Liberateur, venu exprés pour les retirer de l'oppreſſion des Lombards, ſe donnerent à lui, & lui defererent le même droit de Souveraineté que les précedens Empereurs avoient eu ſur eux & ſur leur Ville. En conſequence de quoi ils lui prêterent ſerment de fidélité dans l'Egliſe de Saint Pierre, & ſur ſon Tombeau, comme à leur Souverain; & ratifierent le tout ſolemnellement par un Acte autentique, qui eſt le fameux Decret d'Adrien I.

Charles va à Rome, qui ſe ſoûmet à lui. Il confirme au Pape la donation du Roi Pepin

Par ce titre, outre le droit ſouverain qu'il avoit ſur l'Italie, comme la juſte conquête, il étoit déclaré Patrice de la Ville de Rome, qui étoit le degré le plus proche de l'Empire, & en cette qualité il avoit le droit, comme l'avoient les Empereurs précédens plus de deux cens ans auparavant, de confirmer l'élection du Pape, & de donner l'inveſtiture des Evêchez dans toute l'étendue de ſes Etats.

774. Charles de ſon côté confirma, en faveur de l'Egliſe de Rome, la donation que Pepin ſon pere lui avoit faite de l'Exarquat de Ravenne, après l'avoir conquis ſur Aiſtulphe Roi des Lombards; comme auſſi de la Marche d'Ancone, des Villes de Bologne, de Mantoüe, de Ceſcone, de Modene, de Rege, de Parme, de Plaiſance, de Ferrare, de Farneſe, & de quelques autres lieux & Châteaux qui dépendoient de cet Exarquat, le-

equel avoit eu cette dénomination du titre d'Exar- CHARLE
que que les Empereurs donnoient aux Préfets, MAGNE.
Gouverneurs, ou Lieutenans qu'ils commet-
oient pour commander en leur nom en ces
ays-là.

Ainſi l'Exarquat que les Empereurs, & après
ux les Lombards avoient poſſedé l'eſpace de
50. ans, paſſa de leurs mains en celles du Pape.
harlemagne y ajoûta encore le don de quelques
utres Etats, comme de l'Iſle de Corſe, de la
iviere de Genues, de la Toscane Ulterieure,
l'Etat d'Urbin, & d'autres lieux; & ayant
ainſi reglé les affaires, il retourna en
ligence devant Pavie, pour en achever le
ge.

La plus grande partie des Soldats & des Habi- *Reduction de Pavie & du Roi Didier.*
ns qui étoient dans la Place, y étoient morts de
ſe, ou de famine. Cette extrême miſere for-
Didier de ſe rendre à diſcretion, & Charles le
gua avec ſa femme à Liege, où il finit ſes
rs l'an 782. Son fils Adalgiſe mourut à Con-
ntinople, où il s'étoit retiré & établi, après
ir reçû le titre de Patrice, dont l'Empereur
Orient l'avoit honoré.

Charles, après la reduction de Pavie, & de toute
ombardie, & après en avoir muni les Places,
avoir fait reſtituer au Pape & aux Romains
ce que les Lombards leur avoient pris, retour-
n Allemagne, où ſa preſence étoit extrême-
nt neceſſaire.

es Saxons perſiſtoient dans leur perfidie na- *Guerre contre les Saxons.*
lle, malgré toutes les aſſeurances qu'ils
ent données à Charlemagne de garder fidele-
t leurs promeſſes. Il les avoit fait exhorter à
eurer en paix, neanmoins afin de profiter de
abſence, ils n'avoient point voulu écouter ces
ortations, & ils continuoient plus opiniâtre-
t que jamais leurs courſes & leurs pillages
la Franconie. Pour reprimer ces deſordres,

ce

CHARLEMAGNE. ce grand Prince fit assembler son Conseil, & prit résolution de leur déclarer de nouveau la guerre.

775. Ce fut l'année suivante 775. qu'il se mit en Campagne dans le dessein de les ranger à la raison, & particulierement de les faire renoncer à l'idolâtrie, qui étoit la source de leur insolence & de leurs revoltes. On peut juger de l'obstination de ces Barbares par la longueur de cette guerre. Elle dura trente ans, à l'avantage neanmoins des Chrétiens & à la gloire de ce grand Prince. Par une grace singuliere de Dieu il eut plus de vigueur à surmonter cette fiere Nation, qu'elle n'eut d'opiniâtreté à lui resister. Enfin après beaucoup d'heureux succès, & le gain de deux grandes batailles, où les Saxons perdirent plus de quatre-vingt mille hommes, il les reduisit à son obeïssance, & se fit donner pour assurance de leur fidelité les Principaux du Païs en ôtage. Et même pour leur ôter l'occasion de retomber dans la felonie, il fit transferer en France & en Italie plus de vingt mille des meilleures familles qui habitoient le long de l'Elbe. Il les mit par ce moyen hors d'état de violer le Traité qu'il venoit de faire avec eux, dont une des principales conditions étoit qu'ils renonçoient à l'idolatrie, & que le Christianisme seroit établi dans toute la Saxe.

Raisons qui ont porté Charlemagne à la guerre contre les Saxons.

Si l'on veut penetrer les raisons qui l'avoient porté à cette grande entreprise, on en trouvera trois principales. La premiere est le dessein qu'il avoit de detruire l'idolatrie de ces Peuples, qui avoient toûjours refusé de reconnoître le vrai Dieu. Ils adoroient la statuë de Mars, que comme leur divinité ils avoient élevée sur un pilier orné de fleurs. Cette statuë portoit en sa main droite une Banniere où étoit peinte une Rose, & en sa gauche des Balances. Sa poitrine étoit couverte de peau d'Ours, avec un écusson chargé d'un Lion; & cette Idole étoit placée

placée devant le Château d'Heersbourg, fortifié de telle sorte par les Saxons, qu'ils le croyoient imprenable. Ils s'y refugioient comme à un azile, où ils croyoient trouver leur sureté & leur salut. Ils designoient ce refuge par le nom Allemand Iedermansheil, ou par abbreviation Jemansheil, ou Hermans seul. CHARLEMAGNE.

La deuxiéme raison étoit, que Charles se sentoit offensé de ce qu'ils n'avoient jamais voulu le reconnoître pour leur Souverain. Car entre eux ils se choisissoient un Chef, auquel ils obéissoient, à condition neanmoins de ne lui demeurer soumis qu'autant qu'ils le jugeroient à propos.

La troisiéme raison étoit leur perfidie : Ils avoient tant de fois manqué à leur parole, & aux promesses qu'ils avoient signées, scellées & jurées, qu'il fut enfin contraint de ne rien épargner pour les soumettre à son obeïssance.

Je ne m'étendrai pas ici sur les autres guerres que Charlemagne soûtenoit dans le temps même qu'il étoit occupé à celle de Saxe. Le Duc de Lutgard fut un de ceux qui se prévalurent de l'occupation que lui donnoient ces Peuples. Il lui avoit conferé le Gouvernement du Frioul, & ce Duc se revolta, & se saisit de quelques Villes en Italie.

Charles en ayant été averti marcha contre lui, le vainquit, le fit condamner à mort, & il donna le Gouvernement de cette Province aux Comtes qu'il y avoit établis, après quoi il s'en retourna en Allemagne la même année 776. 776.

Le Comte Ibinalarabi, Gouverneur de plusieurs Provinces & Places d'Espagne pour les Sarrazins, vint à Paderborn en Westphalie avec un grand nombre de Seigneurs ses amis. Il offrit à Charles les Places de son Gouvernement, & des moyens assurez pour en reduire d'autres qui étoient Mahometanes. Charles accepta cette offre, 778.

CHARLEMAGNE. fre, & fit assembler au commencement de l'an 778. un grand corps d'armée qu'il divisa en deux. L'un, qu'il fit passer par le Roussillon, & ne trouvant nulle resistance, il se rendit aisément maître de Sarragoce, & de tout le pais jusqu'au deça de la Riviere d'Ebre, & l'autre qu'il commandoit en personne, s'avança par la Navarre jusqu'à Pampelune, qu'il prit, mais à composition, & après un très-long siege : succès qui fut suivi d'une disgrace, car à son retour, les Gascons étant avertis du chemin qu'il tenoit, fortirent tout à coup de leurs Rochers, si bien qu'au passage de Roncevaux, ils donnerent sur son arriere-garde, & la defirent. Il perdit en cette rencontre un grand nombre de Braves, entre lesquels étoit non seulement Eghart, & Anselme, le premier Maire, & l'autre Comte du Palais; mais aussi le fameux Roland son neveu fils de sa sœur, qui étoit Marquis ou Gouverneur des Marches ou côtes de France, le long de la Mer Britannique.

Défaite de l'arriere-garde de Charlemagne.

Il ne laissa pas de continuer sa route; & ayant regagné la France, il tourna du côté de la Mer d'Occident pour se rendre promptement dans la Bretagne, où les Peuples s'étoient revoltez contre lui. Aussi-tôt qu'il y fut arrivé, il les rangea à leur devoir par la force de ses armes. Et après ce succès il retourna dans la Saxe, d'où il passa en Franconie, a dessein d'y préparer toutes choses pour un voyage en Italie.

Second voyage de Charlemagne en Italie.

L'an 780. par un motif de dévotion, il se mit en chemin avec sa femme & ses enfans. Le Pape Adrien le reçut à Rome avec tous les honneurs possibles, & le jour de Pâques, le Pape fit la cérémonie du Baptême & du Sacre de deux fils de ce Prince, sçavoir de Pepin qui étoit l'aîné, & qui fut proclamé Roi d'Italie, & de Louis le puîné qui fut déclaré Roi d'Aquitaine.

780.

Après

Après les Fêtes, Charles envoya des Ambassadeurs a Tassilon Duc de Baviere, pour le convier à rendre hommage, & à faire le serment de fidélité aux nouveaux Rois Pepin & Louis, qu'il vouloit faire reconnoître par tous ses Etats. Tassilon donna parole qu'il le feroit, & il le fit en effet à Worms l'année 781. lorsque Charles fut revenu d'Italie. Mais comme nous le verrons, Tassilon ne demeura pas long-tems dans son devoir. CHARLE MAGNE. 781.

L'année suivante 782. vers la fin du Printems, Charles envoya ordre à ses troupes de marcher contre les Saxons, qui de nouveau s'étoient mis en Campagne. Il avoit fait assembler son armée dans la Franconie Orientale, & dans la Turinge: c'étoit par le moyen de ses principaux Officiers qui étoient Adalgise son Chambellan, Geilon son Grand Ecuyer, & Wolrad Marechal de sa Cour. Il avoit aussi commandé à Thierry son parent, de former une autre Armée dans la Ripuarie, qui comprenoit alors les Pays situez entre l'Elbe & le Rhin. Celui-ci s'étoit mis en marche pour joindre les autres troupes près de la Riviére de Weser où étoit le rendez-vous. Les principaux Commandans en prirent jalousie, & sans l'attendre, ils résolurent d'attaquer les Saxons qui étoient campez prés de Sintal. Adalgise, Geilon & Wolrad firent donc passer le Weser a leurs troupes, & se posterent le long de cette Riviére. Mais ils furent défaits par les Saxons, & les fuyards furent obligez de se sauver au camp même de Thierry. Les François & ceux de Thuringe perdirent en cette rencontre plus de dix mille hommes, dont la plûpart furent tuez sur la place, & les autres moururent presque tous des blessures qu'ils reçurent. Adalgise & Geilon avec quatre Comtes, vingt Chevaliers & plus de cent Gentilshommes furent de ce nombre. *Nouvelle guerre contre les Saxons.* 782.

Sur

CHARLE MAGNE. 782. Sur la nouvelle de cette défaite, Charlemagne alla avec une autre Armée au secours de Thierry. Les Saxons avertis de l'arrivée de toutes ces Troupes, auxquels ils n'étoient point en état de faire tête, crûrent qu'il étoit plus à propos de recourir à un accommodement, par une soumission volontaire, que de s'opiniâtrer, & de s'exposer par une résistance inutile, à des conditions plus dures. Ainsi ils résolurent d'envoyer vers lui leurs principaux Officiers, pour lui demander pardon de leur désobéissance. Mais au lieu de le leur accorder, il les fit prendre, & sans recevoir cette excuse-ci qu'ils apportoient, que c'étoit par le conseil de Witikind leur Duc qu'ils s'étoient obstinez dans leur revolte, & que lui comme auteur de tout le mal, s'étoit aussi-tôt retiré vers les Normands pour implorer leur protection, Charles voulut faire un exemple de ces Rebelles, & punir par un supplice public leur mauvaise foi & leurs frequentes rebellions. Mais afin de rendre cet exemple plus notable, il fit trancher la tête à cinq mille cinq cens, ou selon d'autres, à quatre mille cinq cens Saxons dans la Ville de Ferden, ou Werden, près de la Rivière d'Aller.

783. Cette execution n'empêcha pas ces Peuples de retomber l'année suivante 783. dans leur infidélité ordinaire. Aussi se trouva-t-il obligé de retourner vers eux. Ce fut après qu'à Thionville, où il avoit passé l'hyver, il eut fait faire les funérailles de la Reine Hildegarde sa femme, qui étoit morte le dernier d'Avril de la même année. Les mutins s'étoient divisez en deux corps, l'un s'étoit posté à Tiétmel en Westphalie, & l'autre près de la Rivière de Hase.

Mort de Hildegarde seconde femme de Charlemagne.

Defaite des Saxons en Westphalie.

L'avis que Charles en reçut, lui fit prendre résolution de les attaquer pendant qu'ils étoient ainsi séparez. Il s'avança avec toute son Armée vers Tiétmel, & il les défit. De-là il passa vers la

la Haſe, au de-là de Paterborn, ou il tailla auſſi en piéces le reſte de leurs Troupes. Après cette heureuſe expédition, il vint en Franconie pour épouſer Faſtrade fille de Rodolphe Comte de cette Province. Elle avoit été élevée par ſon Pere avec tous les ſoins imaginables, & elle avoit ſi bien profité de cette bonne éducation, qu'elle s'attira une vénération ſi particuliére de tout le monde; & par mille témoignages de tendreſſe qu'elle donna aux enfans du ſecond Mariage de Charlemagne, elle ſe concilia leur amitié. Sur tout elle ſe comporta de telle ſorte avec Charles, l'aîné de ces Princes, qu'elle l'obligea à avoir pour elle le même reſpect & la même affection que pour ſa Mere. CHARLEMAGNE. 783. *Charlemagne ſe marie en troiſiémes nopces.*

Charlemagne étant retourné au Païs de Liége l'an 784. pour célébrer les Fêtes de Noel & de Pâques à Herſtal, ſe vit encore contraint de paſſer le Rhin avec ſes Troupes à Lippenheim, pour s'oppoſer aux Saxons dans la Thuringe. Il n'y pût cependant faire autre choſe que les fatiguer par diverſes eſcarmouches, les pluyes continuelles de l'Automne l'empêchant de leur donner combat. Il céda au tems, car c'eſt ce qu'on peut faire lorſqu'il lui arrive de rendre inutiles tous les efforts de la prudence. Il abandonna la campagne, prit ſon quartier d'hyver à Ereſbourg, qu'on appelle à present Mersbourg, & il donna le commandement de ſon Armée de Weſtphalie a Charles ſon Fils. Les Saxons vinrent attaquer ce jeune Prince dans ſon Camp. Il les reçût, il combatit avec une vigueur incroyable, & il les vainquit. Les Rebelles perdirent dans ce Combat plus de dix-ſept mille hommes demeurez ſur la place. *Il continuë la guerre contre les Saxons, & les ſubmet.* 784.

L'Hyver étant paſſé, Charlemagne laiſſant à Eresbourg aſſez de vivres & de Troupes pour la ſûreté de la Ville, il ſe rendit au commencement de l'année 785. à une Diéte qu'il avoit con- *Accommode avec les Saxons.* 785.

CHARLE MAGNE convoquée a Paterborn. Après y avoir resolu de faire tête aux Saxons commandez par Witikind & Elbion qui s'avançoient dans la Haute Saxe, il se mit en devoir d'aller au-devant d'eux, mais il jugea à propos de tenter auparavant la voye de la douceur. Il leur envoya Almavin un de ses principaux Conseillers, pour tâcher de les faire rentrer dans l'obéïssance, & sur tout pour les porter tout de bon a embrasser la vraye Religion. Enfin apres plusieurs assemblées & beaucoup d'instances, ils se soûmirent à Charles, lui donnant parole de se faire baptiser; & le Député donna la parole de son Maître, leur promit la vie, & à tous leurs gens. Les assurances & les ôtages en étant donnez de part & d'autre, la paix fut ainsi pour long-tems rétablie dans la Saxe. Charles avoit pris la voye de la négociation avec eux, prévoyant qu'il auroit besoin de ses forces ailleurs.

En effet dans le tems qu'il travailloit à cet accommodement, il reçut avis d'un autre soulevement qui se formoit dans la Franconie. Il y envoya aussi-tôt un de ses Officiers pour s'informer du sujet de leur remuement. En étant instruit, il fit si bien, qu'il ôta à ces Peuples les moyens d'entretenir & d'accroître cette sedition, & il l'étouffa dans sa naissance par le châtiment des auteurs du desordre. Arnoul un de ses Generaux, dissipa de même par son adresse la revolte de Bretagne. Et de cette maniere Charles n'oublioit rien pour calmer les brouilleries domestiques, se trouvant bien d'en user ainsi, afin d'être en état de s'opposer aux entrepriies qui se formoient au dehors contre son autorité.

Son troisiéme voyage d'Italie

Arigise Duc de l'Aponille avoit fait dessein de se rendre Souverain de cette Province. mais la vigilance & la vigueur de Charlemagne firent encore évanoüir ce projet. On le vid paroître en si peu de tems avec une grande Armée dans la Campagne

gne de Rome l'an 786. que tout le monde en fut étonné. De là il alla camper devant Capouë, & cependant, afin de se faire un passage dans l'Apouille, il dépêcha des Ambassadeurs au Magistrat de Benevente, pour le sommer de lui remettre la Ville. A l'arrivée de ces Ambassadeurs, & sur la sommation qu'ils firent, le Duc Argise délibera avec son Conseil & avec le Peuple sur ce qu'il avoit à faire. Il fut resolu qu'Argise envoyeroit à Charles ses deux fils Rumold & Grimoald en ôtage, avec une somme d'argent considerable, pour l'assurer qu'il étoit prêt de faire tout ce qu'il lui plairoit de lui ordonner, pourvû qu'il ne l'obligeât pas de se rendre auprès de lui.

CHARLEMAGNE. 786.

Quoique Charles connût bien qu'Argise ne tâchoit qu'à gagner du tems, & qu'il eût assez de sujet de le faire châtier, neanmoins comme il avoit particulierement en vûë de sortir d'affaire, il préfera le repos public à son ressentiment particulier, & se contenta de garder le fils puîné d'Argise pour ôtage avec onze personnes du Peuple. Il renvoya l'aîné à son pere, & s'accommodant à ce que témoignoit le Duc, il le dispensa de venir vers lui. Il voulut cependant que ses Ambassadeurs se fissent rendre en son nom par les Bourgeois de Benevente l'hommage qu'ils lui devoient prêter avec le serment de fidelité: Ce qui fut executé. Dans ce même temps les Ambassadeurs de l'Empereur de Constantinople arriverent à la Cour de Charles. Il les reçut, & les renvoya avec beaucoup de civilité, sans neanmoins leur accorder sa fille, qu'ils étoient venus demander en mariage pour l'Empereur leur Maître.

Charles refuse sa fille en mariage à l'Empereur de Constantinople.

786.

Ayant mis ordre aux affaires du Royaume de Naples, il se rendit à Rome, où il reçut des Romains le tribut ordinaire de vingt-cinq mille Ducats, qu'ils étoient obligez de lui payer tous les ans. Il n'y demeura que peu de jours, étant pressé de s'en retourner en Allemagne sur des avis qu'il

Les Romains lui payent tribut.

CHARLE MAGNE. avoit eûs que Tassilon Duc de Baviere machinoit quelque chose contre lui.

Charles reduit Tassilon Duc de Baviere à son devoir.

En effet, ce Duc qui avoit beaucoup d'orgueil & d'ambition, & qui par Luitpurge sa femme, fille de Didier Roi de Lombardie, étoit continuellement sollicité de prendre les armes contre lui, pour se vanger du mauvais traitement qu'elle prétendoit que ce Prince faisoit à son Pere de le tenir toûjours exilé, avoit pris resolution de lui faire la

787. guerre, & afin de fortifier son parti avoit déja fait alliance avec les Huns ses voisins du côté d'Orient. Mais Charles ayant été pleinement instruit de ses desseins & de ses pratiques, en fut tellement irrité qu'il ne voulut pas differer un moment à se mettre en campagne avec son armée. Il marcha sans s'arrêter jusqu'à la Riviere de Lech, qui sépare la Baviere d'avec la Suabe, qu'autrefois on appelloit Allemanie; d'où vient le mot Allemand, qui en François signifie, tout homme; par lequel mot les Allemans vouloient exprimer que toutes sortes de Nations étoient les bienvenues chez eux. Il campa donc le long de cette Riviere, & envoya ses Ambassadeurs en Baviere, non tant pour sonder les intentions de Tassilon qu'il sçavoit être fort contraires à son devoir, que pour découvrir les Sentimens des Principaux de la Cour, & des Peuples, sur la conjoncture des affaires. Cette conduite dont la sagesse étoit soutenue d'une grande vigueur, fit rentrer Tassilon en lui-même. Comme il connoissoit mieux que personne l'état des choses, & qu'il sçavoit que s'il s'opiniâtroit dans cette rebellion, il exposeroit la Province à la licence de l'armée de l'Empereur, il changea d'avis, & resolut de se soûmettre à ce que les Ambassadeurs désiroient. Et sur ce qu'ils lui dirent qu'il n'y avoit pas d'autre moyen que de s'aller jetter aux pieds de Charles, que de lui demander pardon de son infidelité, & de lui donner des

788. otages entre lesquels seroit son fils Theodon, ce Duc

Duc ne pouvant faire mieux se soumit à ces conditions, & se rendit accompagné des Principaux de son Païs auprès de Charles. Mais ayant été accusé de felonie par ceux-mêmes qui l'accompagnoient, il fut privé du Gouvernement de la Baviere, & même son procès lui fut fait en une Diette convoquée à cet effet à Yngelheim, où il fut condamné à avoir la tête tranchée, pour crime de leze Majesté & de felonie, dont il étoit atteint & convaincu. Toutefois, lors qu'on voulut proceder à l'execution de cet Arrêt, Charles suivant sa clemence naturelle, lui donna la vie, & par une grace particuliere il se contenta de faire reléguer le coupable avec son fils en un Monastere nommé Carîte sur le Rhin, dans le Palatinat, où ils moururent l'un & l'autre. Quant à sa femme, elle fut enfermée dans un Cloître, où elle mourut aussi bien-tôt après. CHARLE MAGNE. *Procès fait à Tassilon.*

Ce bon Prince n'avoit pas si-tôt appaisé un soulevement, qu'il étoit obligé de reprendre les armes pour en arrêter un autre. Les Esclavons qu'on nommoit aussi Wilsés, Valelobes & Vandales, qui sont aujourd'hui les Peuples de la Silesie & de la Pomeranie le long de la Mer baltique, imitant les Saxons, faisoient des courses dans les Provinces des Abotrites, Peuples alliez avec les François. Et comme Charles ne prenoit pas moins d'interêt à proteger ses Alliez, qu'à conserver ses propres Etats, il resolut de reduire les Esclavons, & d'engager même les Saxons de gré ou de force dans cette expedition. 788. *Guerre contre les Esclavons & leur soumission.*

Ils ne purent se dispenser de lui envoyer de leurs Troupes; & il ne les eut pas plutôt jointes à son Armée, qu'il marcha droit aux Esclavons. Quand ils virent que c'étoit tout de bon qu'ils étoient attaquez, la frayeur les saisit, & ils envoyerent au devant de lui des principaux de la Ville de Dragowit, pour lui témoigner qu'ils étoient tous dans la disposition de faire ce qu'il leur or-

CHARLE MAGNE. ordonneroit, & sur l'assurance qu'ils lui en donnerent par serment, il leur accorda la paix.

En consequence de la Ligue que Tassilon peu de temps avant sa disgrace avoit fait avec les Huns pour faire la guerre a Charles, ces Barbares avoient fait un grand armement. Comme ils vinrent qu'après que Tassilon eût été déposé, Charles s'étoit servi de la Baviere pour porter ses armes ailleurs, ils voulurent profiter de son éloignement, & se mirent en marche avec deux Armées, pour entrer dans la Carniole & dans le Frioul avec l'une, & avec l'autre dans la Baviere. Mais il avoit si bien pourvû a la deffence de ces Provinces, que les Gouverneurs soûtinrent sans peine ces deux Armées, & les battirent. Cela n'empêcha pas neanmoins ces Barbares de tenter quelques tems après, une nouvelle entreprise avec plus de forces, mais pour la seconde fois ils furent défaits en Baviere, la plûpart tâchant de se sauver, ayant été ou tuez, ou noyez dans le Danube.

788. *Guerre contre les Huns & leur rebellion.*

Cependant l'Empereur Constantin fils d'Irene, irrité de ce que Charles ne lui avoit pas voulu donner sa fille en mariage, envoya ordre à Theodore Gouverneur de Sicile, & à quelques autres Generaux de faire une descente dans le Duché de Benevente avec le plus de troupes qu'ils pourroient ramasser, & d'y mettre tout à feu & à sang. Ils obéirent, & pour executer ce dessein, ils descendirent dans la Calabre. Mais Grimoald que Charles avoit fait Duc de Benevente en la place de son pere, & Hildebrand Duc de Spolette, allerent aussi-tôt jusqu'en Calabre au devant d'eux, & avec toutes les Troupes qu'ils avoient pû tirer de leurs Provinces, ils eurent tout l'avantage en une Bataille rangée. Les ennemis furent presque tous ou tuez, ou faits prisonniers, & perdirent leur bagage. Charles qui étoit deja en chemin pour mener un renfort de Troupes a ces Ducs, ayant eu

788. *Defaite des Troupes de l'Empereur d'Orient en Italie.*

avis

avis du succès de cette guerre, retourna sur ses pas, & s'en alla en Baviere. Il eut le loisir d'y prelerire la maniere dont il désiroit qu'on y dominât pour y contenir les Peuples en paix, & il y établit pour Gouverneur de la Province le Comte Gerolt frere de Hildegarde sa seconde femme, homme d'experience & de resolution. CHARLE MAGNE. 789.

Ces heureuses expeditions furent suivies de plusieurs bons succès. Charles repoussa vigoureusement les Sarrazins qui avoient fait irruption en France, & dans le même temps il réduisit aussi dans le devoir quelques Peuples de Saxe qui s'étoient revoltez. 790.

Diverse guerre contre les Avariens, & leur reduction.

Une année après les Avariens & les Huns qui sont aujourd'hui les Austrichiens & les Hongrois, commencerent une guerre, qui fut une des plus fortes & des plus dangereuses que Charles eut soûtenuës. Pour s'opposer à ces ennemis, il mit en campagne deux Armées plus puissantes qu'il n'avoit encore fait. Avec l'une il marcha le long du Danube, faisant descendre sur cette Riviere toutes les munitions necessaires. Son fils Pepin eut le commandement de l'autre, & il le fit accompagner par le Comte Theodoric de Minstede son Chambellan, & par d'autres Generaux, pour agir du côté de l'Occident. Cette guerre dura huit ans avec beaucoup de vigueur & de fermeté de part & d'autre. On donna tant de combats & tant de Batailles, ce fut avec tant de fureur qu'on désola les Provinces, qu'en plusieurs lieux on ne trouvoit plus de vestiges de Villes ni de Villages. Tous les Habitans, hommes, femmes, enfans, & particulierement les Chefs & les Seigneurs les plus qualifiez d'entre eux, avoient été tuez ou chassez de ces Etats. Leurs principales Villes Comagene & Regino, où leurs Rois & leurs Tribunaux de Justice faisoient leur résidence, furent tellement ruinées, qu'il n'en restoit que quelques masures. Les richesses immenses qu'ils avoient 791. 792.

CHARLE MAGNE. enlevées sur leurs voisins, & dont ils avoient fait un amas extraordinaire, furent données au pillage aux François; & l'or, l'argent, les pierreries, & les beaux meubles devinrent si communs parmi eux, qu'ils ne les estimoient plus. Outre ces richesses, l'armée victorieuse y trouva encore une quantité prodigieuse de bled, de vin, & de toutes autres sortes de vivres. Ces Peuples avant cette infortune étoient les plus heureux & les plus redoutables de toutes les Nations du monde. Ils s'étoient maintenus en paix & en prosperité durant plus de deux cens ans, & personne non seulement ne les avoit jamais attaquez ni vaincus, ou n'avoit pas même osé approcher de leurs Frontieres. Elles étoient si fortifiées, qu'il ne pouvoit tomber dans l'imagination qu'elles pûssent être forcées.

Ils avoient environné leurs Provinces d'un retranchement fait de cette maniere-cy. Neuf avenuës par où l'on y pouvoit entrer, étoient fermées d'une barriere de quarante pieds de haut & autant de large, faite de gros pieux fichez en terre, qui étoient non seulement arrêtez par de grosses poutres de chêne entrelassées les unes dans les autres, mais encore soûtenus de pierres d'une prodigieuse grosseur, & couverts d'épines & de hayes vives. Entre ces avenuës distantes de vingt en vingt lieuës d'Allemagne, il y avoit un grand Fossé, avec une levée où l'on avoit planté des brossailles fort épaisses qui avoient pris de profondes racines. Derriere ce retranchement ils mettoient pour sa garde de considerables corps de Troupes, de distance en distance, & tellement disposez, qu'ils pouvoient se secourir les uns les autres, & être même secourus par les Habitans, en se donnant le signal. Les Villes & les Villages étoient si bien situez, que ces Peuples pouvoient avoir une prompte & facile communication entr'eux, & s'assembler pour faire des sorties par de

de fausses portes, par où ils rentroient en toute sûreté, avec le butin qu'ils avoient fait sur leurs voisins. CHARLEMAGNE.

Dans la derniere bataille que Charlemagne donna près de Rab contr'eux, & où il perdit au commencement deux braves generaux, Henry Duc de Frioul, & Gerold Gouverneur de Baviere, qui furent tuez avec quelques Soldats, il demeura plus de soixante mil des ennemis sur la place, sans compter leurs Rois, leurs Generaux, & les autres Officiers. Après cette victoire Charles se trouva maître de tout le Païs, & en disposa en Souverain. Il distribua une partie de leurs terres & de leurs biens aux Eglises, aux Monasteres & aux Hôpitaux, & une autre partie aux Troupes qu'il laissa dans le païs. Il fit emporter quelques meubles en Allemagne, & entr'autres choses une table d'or massif, où avec beaucoup d'art on avoit gravé un globe qui representoit le monde. Il est fait mention de cette distribution dans le Testament que Charles fit un peu avant sa mort en présence de plusieurs Evêques, de ses Generaux, & de ses Ministres, dont il recommanda fort expressement l'exécution à Loüis son fils. 792.

Pendant que Charlemagne fut occupé contre les Avariens, Godefrid Roi de Dannemarc, de Suede & de Nortwege poussé d'une présompoon temeraire, crut qu'il pourroit aisément s'emparer de l'Allemagne. Il commença de l'attaquer par la Frise, & par la Basse Saxe, & les ayant ravagées par des courses continuelles, il croyoit déja en être le maître. Il mit aussi en servitude les Villes & les Villages de la Province de Mecklebourg. Il se vantoit par ses discours & par des écrits qu'il faisoit répandre, qu'en peu d'années il iroit établir sa résidence à Aix la Chapelle, ce qu'il faisoit accroire à plusieurs, avec d'autant plus de facilité, que quelques Allemans jaloux de la puissance & de la gloire de Charlemagne, ou 792. *Dessein ambitieux du Roi de Dannemarck, Suede & Norwege.*

CHARLES MAGNE. peut-être corrompus par Godefrid, en favorisoient l'entreprise, & se flattoient qu'elle auroit un heureux succès.

Ce bruit réveilla aussi les Saxons, ils n'attendoient que l'occasion, de secouer la domination de Charlemagne, ne manquant pas de solliciter secrettement Godefrid de poursuivre son dessein. Ce fut pour ce sujet que Witikind leur principal Chef se rendit auprès de Sigisfrid Roi des Normans, pour le gagner, & le jetter dans leurs interêts. En effet, selon toutes les apparences leur projet auroit reussi sans un accident tragique: Un domestique de Godefrid, à la sollicitation & par l'ordre du Prince son fils, l'étrangla, en haine de ce qu'il avoit repudié la Reine sa mere pour épouser une autre femme. Quelques-uns disent que ce fut ce jeune Prince qui commit lui-même ce parricide par le conseil de sa mere. Mais si l'on n'est pas assuré de l'auteur de cette action, il est au moins certain que la mort de ce Prince fit cesser la guerre dans la Saxe, & dans les Provinces voisines. Comme Charles avoit levé une Armée pour s'opposer à lui, c'est à dire pour maintenir la paix dans l'Allemagne, & délivrer d'oppression la Frise & la Basse Saxe, il reprit facilement les Provinces & les Villes que Godefrid avoit usurpées, & les reunit à l'Empire. Il fit ensuite les Reglemens & les Loix qu'il voulut que les Peuples de ces pais suivissent pour entretenir & conserver entr'eux la concorde & l'union.

Conspiration de Pepin contre Charles son pere, découverte & punie.

En ce tems-là Pepin fils naturel de Charlemagne, forma en Italie une conspiration fort secrette avec quelques François & quelques Allemands, pour attenter à la vie de son pere, & se rendre maître de quelques Provinces. Charles en étant averti par Arnoul Prince de Lombardie, se rendit aussi-tôt en Italie, étouffa cette revolte, obligea Pepin d'implorer sa misericorde, & lui donna la vie, mais il le relegua dans un Monastere à

saint

saint Gal pour y finir ses jours. Ceux qui étoient complices, il les fit declarer criminels de leze-Majesté, & condamner les uns à la mort, & les autres à un exil perpetuel. Il donna l'Abbaye de saint Denis à Arnoul, pour recompense du service qu'en cette rencontre il lui avoit rendu. CHARLEMAGNE.

Cette conjuration fut dissipée en moins d'un an, & les Italiens lui ayant promis de vouloir à l'avenir demeurer dans une fidelité inviolable, tant envers lui, qu'envers ses enfans, il s'achemina vers la France, pour s'opposer aux Sarrazins qui avoient fait une irruption en Provence. 793.
Il n'y fut pas presque arrivé qu'il les en chassa, Il reprit ensuite le chemin d'Allemagne, où sa presence étoit d'autant plus necessaire, qu'il vouloit finir le Concile de Francfort, où trois cens Evêques étoient assemblez. Durant le sejour qu'il fit en cette Ville, la Reine Fastrade sa troisiéme femme y mourut. 794.
Aussi-tôt qu'il en eut fait faire les obseques & que le Concile fut terminé, étant averti que les Saxons faisoient les derniers efforts pour secouer le joug de son obeïssance & de la Religion Chrêtienne, il alla fondre dans leurs terres avec deux corps d'Armée, dont il commandoit l'un, & son fils l'autre. Il repandit tant de terreur parmi ces gens-là, qu'au lieu de songer à lui resister, ils eurent recours à sa clemence, & obtinrent le pardon de leur revolte. Ils ne laisserent pas l'année suivante de reprendre les armes, & de deffaire les Troupes des Abotrites que Charles avoit mandées, pour s'en aider à une expedition contre les Avarois, ce qui le mit en si grande colere, qu'il resolut d'abandonner toute la Saxe à la fureur du glaive, & d'exterminer les plus mutins de ces Barbares: aussi le sentirent-ils, y aiant eu de tuez plus de trente mil hommes de ceux qui portoient les armes. 795.

Au retour de cette expedition, il vint passer l'hyver au païs de Juliers, en un lieu qu'il trouva

CHARLE-MAGNE. fort agreable, & où il y avoit des eaux excellentes, & des bains chauds. Ce lieu se nommoit en Latin *Aquisgranum* & en François eaux de Granus; parce que du tems des Romains un nommé Granus Gouverneur de la Province, avoit fait accommoder ces bains, & les avoit fait embellir de plusieurs bâtimens. Charlemagne y fit bâtir un grand Palais & une fort belle Eglise en l'honneur de la sainte Vierge, à cause dequoi on l'appella Aix la Chapelle, & il y fit depuis sa principale résidence.

Le Pape Adrien étant mort vers la fin de l'année 795. le Senat & le Clergé de Rome éleurent en sa
795. place Leon III. qui dépêcha aussi-tôt ses Legats vers Charles pour lui donner avis de son élection.
796. Ils étoient chargez des Clefs de saint Pierre, & de la Banniere de la Ville pour les lui présenter en même tems, avec ordre de le prier d'envoyer quelqu'un de sa part pour recevoir le serment de fidelité du Peuple Romain. Ce qui est une preuve bien autentique que Charlemagne avoit en qualité de Patrice la Souveraineté de la Ville de Rome.
798. Aussi ne manqu'a-t'il pas quelque tems après, d'y envoier pour cet effet ses Ambassadeurs, pendant le sejour desquels il arriva une furieuse sedition contre le Pape; l'on y commit en sa personne une cruauté si énorme, que tous les gens de bien en eurent horreur. Les neveux de feu Adrien, & ceux de leur faction avoient insinué aux Romains de revendiquer la puissance Imperiale, qu'en prudence du feu Pape & de son consentement ils avoient deferée à Charlemagne. Leon s'opposoit à ce dessein avec beaucoup de fermeté. Comme
799. les Chefs de ces seditieux étoient déja de ses ennemis déclarez, ils conçurent une telle rage contre lui, qu'ils l'attaquerent en pleine rûë assistant à une Procession solemnelle le jour de saint Marc. Ils se jetterent sur lui, le battirent outrageusement, firent effort pour lui arracher les yeux &

lui

lui enûper la langue, & le traînerent avec tant d'inhumanité dans le Monaſtere de ſaint Etienne, qu'ils le laiſſerent a demi mort ſur la place. Mais par miracle ou autrement, il ſe trouva qu'étant revenu a lui, il n'étoit point mutilé comme on l'avoit crû, & ſes amis étant venus a ſon ſecours, le retirerent de la, & le ſauverent a ſaint Pierre, chez les Ambaſſadeurs de France qui y étoient logez. Enſuite on trouva moyen de le conduire a Spolete, d'où avec bonne eſcorte il ſe refugia en Saxe vers Charlemagne, qui le reçut magnifiquement a Paterborn, & qui ayant écouté ſes plaintes, lui promit ſolemnellement qu'il ſe tranſporteroit exprès a Rome pour lui faire juſtice des outrages qui lui avoient été faits. Sur cette aſſurance le Pape reprit le chemin de Rome, * pendant que Charles mit ordre aux affaires qu'il avoit tant du côté d'Eſpagne qu'en Bretagne, & le long des côtes de la France qu'il viſita toutes, & ſe rendit enfin a une Diete qu'il avoit convoquée à Mayence ſur le ſujet de ſon voiage d'Italie. CHARLE MAGNE. * Novembre 799. 800.

La reſolution en ayant été approuvée, il mit ſon Armée en état de marcher, & prit ſa route par la Suabe, puis par le Frioul, dont il châtia les habitans pour le meurtre qu'ils avoient commis en la perſonne de leur Duc. De là il s'avança juſqu'à Ancone, où il laiſſa ſon fils & l'Armée, avec ordre d'aller châtier Grimoald Duc de Benevente mal affectionné à ſon ſervice. Pour lui il prit le chemin de Rome, & le Pape averti de ſa venue, alla au devant de lui juſqu'a Nemento ; & ayant paſſé quelques heures avec lui, s'en retourna à Rome, où le lendemain il le reçut fort honorablement. Quelques jours après Charles fit faire une Aſſemblée dans l'Egliſe de ſaint Pierre, où tous les Evêques & les grands Seigneurs qui étoient a Rome ſe trouverent, & où le Pape ſe rendit auſſi. Il fit entendre que c'étoit pour examiner les crimes dont le ſaint Pere étoit accuſé par ſes en- 800.

CHARLEMAGNE. ennemis ; mais aucun dénoncia rien ne s'étant présenté, & n'y aiant d'ailleurs aucune preuve de ces prétendus crimes, Leon voulut bien s'en purger devant toute l'Assemblée, par serment sur les saints Evangiles qu'il tenoit en sa main.

Charles, pour ne pas laisser cette fausse accusation impunie, nomma des Commissaires pour faire le procès aux calomniateurs, de maniere que les coupables furent condamnez à la mort ; mais le saint Pere intercéda pour eux, & fit commuer la peine de mort en un bannissement.

De plus le Pape, en reconnoissance de la protection qu'en cette rencontre il avoit reçue de Charles, & en consideration de tant de graces que ce Prince & Pepin son pere avoient faites au saint Siege, obligea les Romains, qui ne pouvoient plus d'ailleurs esperer de protection des Empereurs Grecs, a le demander pour Empereur. En effet, Charles étant allé le jour de Noël a l'Eglise de saint Pierre pour y faire ses prieres, dans le tems qu'il les faisoit, le Clergé, les Grands & le Peuple firent de si fortes instances au Pape de le couronner, qu'il fut obligé de le faire dans le même moment. Il ne lui eut pas plûtôt mis la Couronne Imperiale sur la tête, que tous se mirent en même tems a crier par trois fois, Vrétoire & longue & heureuse vie a Charles Auguste, grand & paisible Empereur des Romains, couronné de Dieu. Puis le Pape l'aiant sacré avec les saintes Huiles, l'adora suivant l'ancien usage, c'est-a-dire, le salua, & le reconnut pour son Souverain, & fit exposer son Portrait en Public, afin que tous les Romains lui rendissent le même devoir. Ainsi l'Occident eut derechef un Empereur avec tout le pouvoir & toutes les marques des prédecesseurs Empereurs Romains ; car non seulement il fut déclaré Cesar & Auguste, titres qui tirent leur origine des noms

des

des deux premiers Empereurs Romains, & qui ont été affectez à tous leurs Successeurs, mais il prit aussi les mêmes ornemens dont ils avoient usé. Sur tout il n'oublia pas l'Aigle Romaine, laquelle plusieurs Auteurs assûrent que ce fut lui, & non pas Constantin, comme il a ci-devant été dit, qui la porta éployée à deux têtes avec une Couronne Imperiale, pour marquer, disent-ils, que Rome étoit soumise à son Empire, ou que la dignité d'Empereur & celle de Roi des Romains étoient jointes en sa personne. Cette derniere pensée a d'autant plus de vraisemblance, qu'on observe encore aujourd'hui que le Roi des Romains pendant la vie de l'Empereur régnant, ne porte en ses Armes & en son Sceau qu'une simple Aigle noire, & qu'il ne la prend à deux têtes que lors qu'il est élevé sur le Trône Imperial. Mais supposé que ce fût Charlemagne qui eût été le premier inventeur de l'Aigle à double tête, on ne trouve pas que tous ses Successeurs l'aient eu cela fort religieusement imité: Car s'ils s'en sont avant le Regne de Henri III. dit le Noir, qui aient porté une Aigle éployée à deux têtes; depuis lui, plusieurs Medailles justifient que quelques-uns ont encore porté l'Aigle simple, en sorte qu'on ne sçauroit dire bien positivement quand & par qui l'usage de l'Aigle, telle qu'on la voit presentement dans le Sceau impérial, a commence, & continue sans interruption. CHARLE MAGNE.

Les mêmes Historiens asseurent que Charlemagne n'avoit point recherché ce Couronnement, & que le Pape l'avoit surpris pour le lui faire trouver bon: ajoûtant même que l'Empereur avoit dit, que s'il eût sçû le dessein du Pape, il n'auroit point été à l'Eglise de saint Pierre le jour qu'il reçut le Couronnement, quoi que ce fût le jour de Noel. En quoi ils disent que Charles avoit raison, puisque bien loin que ce

fût

CHARLE MAGNE. fût lui donner quelque avantage, c'étoit, ce me semble, lui faire aucunement tenir de l'élection des Romains, ce qu'il ne tenoit que de son épée.

En effet, par les guerres continuelles que Charles avoit entreprises, soûtenues, & heureusement finies avec beaucoup de peine, de prudence & de valeur pendant quarante sept ans en diverses contrées de l'Europe, il avoit agrandi son patrimoine de plus de la moitié. Car outre le Roiaume que le Roi son pere avoit laissé qui étoit très-considerable, comprenant non seulement les Provinces situées entre le Rhin, la Loire & la Mer Oceane, mais encore la partie d'Allemagne qui est entre la Saxe, le Danube & le Rhin, il avoit aoûté à toutes ces Provinces l'Aquitaine, la Gascogne, les Pyrenées & la Catalogne, jusqu'à la Riviere d'Ebre qui prend sa source dans le Roiaume de Navarre, passe par les Provinces les plus fertiles d'Espagne & se jette dans la mer Méditerranée, près de la Ville de Tortose. Il avoit encore uni à sa Couronne le Roiaume de Lombardie & toute l'Italie, jusqu'à la Basse Calabre Frontiere des Grecs. Il avoit de plus conquis la Suabe, la Baviere, la Franconie, toute la Saxe, qui a presque autant de longueur que la Franconie, mais qui est deux fois plus large; la Hongrie & la Transilvanie située au dela du Danube vers l'Orient, l'Istrie, la Croatie & la Dalmatie, hors les Villes maritimes, qu'il avoit bien voulu laisser à l'Empereur de Constantinople, pour entretenir l'amitié & l'alliance qu'il avoit faite avec lui; il avoit aussi joint à ses conquêtes la partie de la Pologne, dont la Vistule fait la Frontiere avec tout le païs le long de la mer Baltique.

Ainsi l'on voit que non seulement tout ce qui avoit été de l'Empire Romain en Occident, étoit reduit sous sa puissance, soit par droit d'heredi-

té,

té, soit par droit de conquête, mais qu'il l'avoit beaucoup augmenté, aiant même soûmis à son obeïssance des Nations Payennes qui n'avoient jamais reconnu les precedens Empereurs, & qu'il avoit forcées à renoncer à leurs Idoles, pour embrasser la vraie Religion. CHARLEMAGNE.

Droit incontestable de Charlemagne sur l'Empire.

Ce n'est point aussi le fait qui a exercé depuis ce tems-là les Sçavans & les Jurisconsultes, mais seulement le droit, les uns voulant que Charlemagne ait conquis le droit en s'emparant de la chose, les autres qu'il tenoit ce droit des mains du Peuple Romain, prétendant que ce peuple étoit en pouvoir de le lui conferer.

Opinion de ceux qui soûtiennent que le Pape n'a point eu droit de conferer l'Empire.

Ceux qui ne veulent pas que Charlemagne ait reçu du Pape l'Empire, disent que pendant la vie de Charles avant qu'il fût déclaré Empereur, les Empereurs qui possedoient l'Empire d'Orient à Constantinople, avoient fait diverses alliances avec lui au milieu de ses conquêtes, & l'avoient par la tacitement reconnu maître de l'Empire d'Occident, bien loin de le regarder comme l'usurpateur de leurs propres Etats. De plus, le Pape Adrien & le Peuple Romain avoient eux-mêmes très-instamment prié Charles de passer en Italie, pour venir à leur secours contre Didier Roi de Lombardie, & tant s'en faut qu'ils fussent en état de lui conferer l'Empire, ils étoient depuis long-tems sous l'oppression des Lombards. Ce fut même par un ressentiment que Charlemagne eut de leur miserable état qu'il alla en Italie; qu'il chassa Didier, & qu'il les délivra de sa tyrannie. Deplus, Charlemagne & ses Sujets avoient fourni toute la dépense de la conquête des terres que Didier avoit usurpées sur l'Eglise; & ainsi, on ne peut pas dire que le Pape lui ait pû donner l'Empire, puis qu'il n'avoit ni Ville, ni Village, ni aucun Sujet dans l'Empire, & que personne ne donne ce qu'il n'a pas. Au contraire, les Evêques de Rome avoient toûjours été

CHARLE MAGNE. été traitez si cruellement par les Païens, que sans la main puissante des François ils auroient peut-être été entierement détruits. Toutes les Histoires anciennes conviennent que le Pape & le Peuple Romain envoierent vers Charles en qualité de Suphans, & cela seul décide la chose. Eginhart entr'autres parle en ces termes : *Adrianus Papa eam insolentiam Desiderii Regis Longobardorum, fastum & maximas incursiones diutius ferre non posset, misit celebrem legationem ad Carolum regem Francorum, eumque ut sibi & Romanis adversus Longobardos opem ferret, supplicitèr rogavit, cum aatem id terreno itinere per Italiam fieri non poterat, legatum suum, Petrum nomine, Romæ navim conscendere & Massiliam usque pervenire; atque inde terreno itinere in Franciam destinavit pervenire. nam Longobardi intercluserant omnes vias, aditus, & semitas Papæ & Romanis tunc laborantibus in Italia; sta ut de victoria firmissimam spem adversus Romanos sibi præsumerent. Ad hæc Longobardi tunc Germanorum potentiam ac fortitudinem nihil omnino formidabant, utpote qui ex avitis finis egredi non auderent, neque Papa & Romanis tunc in extremo periculo constitutis opem ferre non possent, etiamsi velint.* Ce qui signifie en François, que le Pape Adrien ne pouvant souffrir l'insolence, la fierté & les courses frequentes de Didier Roi de Lombardie, envoia une ambassade à Charles, pour le supplier de lui donner & aux Romains secours contre les Lombards, mais comme il ne pouvoit envoier par terre Pierre son Ambassadeur, il lui ordonna de s'embarquer à Rome, & d'aller par mer jusqu'à Marseille, & de là par terre en France, parce que les Lombards avoient fermé au Pape & aux Romains tous les chemins & tous les passages, en sorte qu'ils s'en promettoient une victoire asseurée. D'ailleurs les Lombards ne craignoient nullement les forces ni la puissance des Allemands, ils ne les croioient

pas

pas assez braves pour sortir de leurs tanieres, & ils s'imaginoient qu'ils ne pourroient pas même, quand ils voudroient, tirer le Pape & les Romains de l'état où ils les avoient réduits. CHARLE MAGNE.

Aussi lisons-nous que lors que Charles alla à Rome l'an 800. le Pape Leon III. après lui avoir mis une Couronne d'or sur la tête, devant le grand Autel dans l'Eglise de saint Pierre, au bruit des acclamations du peuple qui crioit ; Charles le grand & pacifique Empereur des Romains, couronné de Dieu, le Pape, dis-je, fléchit le genouil devant lui, suivant l'ancien usage, en le nommant Auguste. Ce qui fait voir qu'il ne lui conferoit pas l'Empire, mais qu'il ne faisoit que la Ceremonie de son Couronnement. Sur quel fondement donc pourroit-on établir en faveur de Rome le droit de faire des Empereurs, vû d'ailleurs que toutes les Histoires conviennent que sous les Francois & les Allemans avoient acquis l'Empire des Romains par leur valeur, & par l'effusion de leur sang ; Outre que le Peuple Romain ne pouvoit pas conferer l'Empire, puisque l'aiant une fois transferé aux anciens Cesars, dont les Empereurs étoient les Successeurs, il n'y avoit plus de droit. C'est pourquoi il ne faut nullement croire, que parce que le Pape a couronné Charlemagne, il lui ait donné l'Empire.

Ce Pontife, ni pas un de ses Successeurs, n'ont jamais eu aucun droit en qualité de Pape, de donner des Couronnes ; & quoi que certains Princes fondez sur des donations faites en vertu de ce prétendu droit, se soient emparez de quelques Roiaumes, il est constant que c'est une usurpation insoûtenable, si les suites ne l'ont rendue legitime.

Le Pape est revêtu de deux puissances, l'une est spirituelle, & l'autre temporelle. Par l'une il

CHARL. MAGNE. il eſt Evêque, & le premier des Evêques, Succeſſeur de Saint Pierre, Vicaire de J. C. & tous les Chrêtiens lui doivent de la ſoûmiſſion & de la veneration. Mais en cette qualité il n'a aucun droit ſur les Couronnes, ni ſur les Domaines; car comme le Royaume de J. C. n'a point été de ce monde, mais qu'il étoit tout ſpirituel, & qu'il ne regardoit que les choſes ſpirituelles, la puiſſance des Papes qui ſont ſes Vicaires eſt de même toute Spirituelle. Comme Spirituelle elle ne leur donne aucun droit ſur le temporel des Royaumes; Temporel qui conſiſte principalement dans la proprieté, dans la ſucceſſion, dans la poſſeſſion & dans le gouvernement de leurs Etats, dont les Souverains joüiſſent abſolument avec pleine & ſuprême autorité ſur leurs ſujets; & les ſujets ſont dans l'obligation indiſpenſable de leur obeïr, quels que ſoient les Princes en leurs perſonnes, & en leurs mœurs.

Les Papes n'ont aucun droit non plus ſur les Couronnes & ſur les Roïaumes, en qualité de Princes temporels, parce qu'ils n'ont aucun bien par leur inſtitution, & qu'ils tiennent les Etats qu'ils poſſedent, de la liberalité des autres Princes, & en particulier des Rois de France. Or il eſt certain que ces Rois en leur donnant ces biens n'ont jamais eu intention de les élever au deſſus d'eux, ny de leur attribuer une puiſſance ſéculiére ſuperieure à la leur. Ainſi n'étant point ce prétendu droit par leur puiſſance ſpirituelle, ny par la conceſſion des Rois, il eſt viſible que leur prétention eſt auſſi mal fondée par les loix humaines, que par les loix divines.

Il n'eſt pas moins déraiſonnable d'établir ce prétendu droit, ſur la déference que quelques Souverains ont eue pour les Papes juſqu'à leur baiſer le pied, leur tenir l'eſtrier, les conduire à pied par la bride de leur cheval, ou les ſuivre.

Qui

Qui ne voit que ce sont de purs effets d'une devo- CHARLE
tion qui va jusqu'à l'excès dans certains naturels MAGNE.
& qu'on ne peut blâmer dans de bonnes ames, penetrées de la grandeur de la dignité qui reside en la personne du Pape, à cause de sa qualité de Vicaire de J. C. qui est le Roi des Rois; Mais de la même maniere que cette humilité excessive ne donne ni n'ôte aucun droit à l'égard des puissances temporelles; de même lors qu'il s'est trouvé des Princes moins tendres, & qui se sont fait rendre par les Papes presque les mêmes devoirs, que quelques Papes avoient exigés d'eux, cela n'a rien diminué de la sainteté de leur caractere sacré.

Opinion de ceux qui soûtiennent que le Pape a eu droit de conferer l'Empire.

Ce sont à peu près les sentimens de ceux qui nient que le Pape ou le Peuple Romain ait eu aucun droit de conferer l'Empire à Charlemagne. Ceux qui soûtiennent le contraire, alleguent qu'il est vrai que Rome n'avoit aucun droit de donner l'Empire, apres y avoir renoncé une fois; mais que cette renonciation n'a subsisté que jusqu'à l'Imperatrice Irene, à laquelle les Grecs ou les Romains d'Orient se soûmirent; que cette soûmission étoit indigne du peuple Romain, contraire aux Loix & à la nature de l'Empire, & qu'ainsi cette contravention rétablissant le peuple Romain dans son ancien droit, il a pû revoquer la concession faite par les Grecs à l'Imperatrice Irene, & donner un digne Chef à l'Empire. La raison, disent-ils, en est évidente, en ce que les Souverains prennent leur origine, du choix des peuples en qui reside naturellement la puissance Souveraine, & qui s'en dépouillent pour en revêtir les Princes qu'ils choisissent; & que comme ces Peuples, lors qu'ils élurent des Souverains la premiere fois, n'entendent pas accorder sans leur consentement, la liberté à leurs successeurs d'introduire des femmes dans le gouvernement, particuliere-

ment

CHARLE MAGNE.

ment quand il y a des Loix directement contraires à cette disposition, il est vrai de dire, que quand il y a une infraction manifeste de ces loix fondamentales, le pouvoir souverain retourne d'où il est émané.

Il s'en voit un exemple dans la France même, qui fondant son droit sur la Loi Salique, ne reçoit point de femmes à la succession de la Couronne. Cela étant, puisque les Grecs ont bien voulu mettre une femme sur le Trône, au préjudice de la loi qui étoit la même pour ce regard que la loi Salique, en ce qu'elle ne recevoit que des mâles à la couronne Imperiale, les Romains comme le vrai peuple d'où la souveraine puissance étoit venuë, ont eu droit d'élire un autre Souverain.

De plus, il est constant qu'il y a comme un contrat tacite entre les Souverains & les sujets, par lequel si ceux-ci sont obligez à une fidelité inviolable, le Prince de sa part est tenu à les proteger & à les défendre.

Or comme depuis la translation du siége imperial de Rome à Constantinople, le peuple Romain étoit en proie aux Lombards, sans que les Empereurs qui étoient éloignez se missent en état de le défendre, il étoit en droit de se faire un autre Protecteur, & un autre Maître.

Et c'est, alleguent-ils, en vertu de ce droit, que le Pape, avec le consentement du peuple Romain, nomma pour Empereur Charlemagne, & en sa personne ses descendans, & le déclara souverain des Romains, par ce décret si connu dans les loix Canoniques, sous le nom du décret d'Adrien, dont il a déja été parlé.

Mais s'il est permis de tirer quelque conséquence des sentimens de tous ces differens Auteurs, on peut souvenir que comme on tient pour constant que Charlemagne n'a tenu l'Empire

re que de Dieu & de son épée, c'est à dire, qu'il ne l'a tenu que par le droit d'une conquête si juste & si legitime ; que même les Empereurs d'Orient, bien loin de s'y opposer, l'avoient comme approuvée par les divers traitez d'alliance qu'ils avoient faits les uns après les autres avec lui, il n'est pas moins vrai de dire que tout ce que les Papes & le Peuple Romain ont contribué pour lui faire prendre la qualité d'Empereur, n'a proprement été qu'une ceremonie pour lui faire ajoûter le nom à la chose qu'il possedoit déja : Et que si Leon a paru s'interesser si fort à faire ce couronnement, ce n'a pû être que par un sentiment de reconnoissance ; ou parce qu'ainsi qu'ont fait ses successeurs, il a estimé qu'il étoit de la dignité du premier des Evêques, d'avoir préferablement à tous autres, l'avantage de couronner & de sacrer le premier Monarque de la Chrétienté, à qui même l'Eglise de Rome étoit redevable de toute sa grandeur temporelle. CHARLE MAGNE.

On peut faire le même jugement de ce qui est contenu dans le même décret d'Adrien, touchant le droit qu'il attribue à Charlemagne, en ce qui est de l'élection des Papes, du choix des autres Evêques de ses Etats, & de donner les investitures des Evêchez & des Abbayes.

Car il est évident, qu'à l'égard des Evêchez & des autres Benefices relevans de Charlemagne, comme faisant partie de ses Etats, c'étoient plûtôt une declaration qu'une concession ; ou comme une induction dont le Pape se servoit, pour montrer, qu'étant une chose naturelle & toute établie en ce Prince, qu'un Souverain donnât les Evêchez dans tout le pais où il étoit Souverain, il étoit comme d'une suite necessaire, qu'aiant la souveraineté de Rome il eût aussi le droit d'en établir ou investir l'Evêque, puis-

CHARLE MAGNE.

puiſque c'eſt une annexe inſeparable du droit ſouverain.

Origine du droit que les Empereurs ont d'inveſtir ou établir les Evêques.

En effet, lors que les Allemans paſſerent du culte des idoles à celui du vrai Dieu, par la connoiſſance de l'Evangile, dont les Princes les faiſoient inſtruire par des prédications, après s'être fait jour par les armes dans ces terres du Paganiſme; les mêmes Princes établiſſoient les Evêques, pour maintenir la diſcipline Eccleſiaſtique, & cultiver & avancer la parole de Dieu parmi ces Peuples. C'étoit ſans que le Pape, qui lors étoit dans la pauvreté & même dans l'oppreſſion, s'en mêlât. Et pour donner une marque qui diſtinguât les Evêques, qui les fit reſpecter, & les mît en autorité, les Princes leur mettoient entre les mains une Croſſe, comme qui diroit un bâton de commandement & un anneau au doigt, pour leur donner à entendre, que comme le mariage des ſeculiers deſigné par une bague, eſt indiſſoluble, un Evêque devoit de même demeurer inſeparablement uni à ſon Eglie.

Or comme ces Evêques ne pouvoient ſubſiſter ſans quelque patrimoine, les mêmes Souverains leur affectoient des biens pour vivre, & c'étoit encore en vertu de ces biens qu'ils relevoient de la puiſſance ſouveraine comme les autres ſujets. Car en effet il eſt d'une neceſſité abſolue qu'ils en relevent, n'y ayant, ſelon l'ordre du gouvernement civil, qu'une ſuprême autorité qui embraſſe toutes les autres. Et à moins qu'on ne voulût mettre un Etat dans un autre Etat, ce qui dans une ſocie é civile établie par de legi imes loix, eſt incompatible, il faut que les Evêques & les autres Beneficiers, ſoient pour le temporel dans la même ſubordination, que les autres ſujets de l'Etat de quelque qualité qu'ils ſoient.

C'eſt là la ſource du droit que les Souverains ont

ont de tems immemorial d'élire les Evêques, & leur donner les investitures des terres & des biens Ecclesiastiques, & de tous autres droits regaliens a eux concedez, à moins que ces Souverains ne se soient dessaisis de ce droit par quelque concession particuliere. Car naturellement ces choses-là suivent l'investiture, comme l'investiture est une suite de la fondation, & la fondation un effet de la liberalité, & de la pieté des Princes. Tous ces droits, j'entens le droit d'investiture, & le droit de regale sont donc compris dans le droit de souveraineté, ou dans ce qu'on appelle les droits Regaliens. Et il faut, pour disputer ces droits à un Souverain, lui disputer, ou lui ôter même sa Couronne. CHARLE MAGNE.

Mais pour donner une exacte connoissance de cette matiere, il ne sera peut-être pas mal à propos de faire connoître la difference qu'il y a entre *regale & droits regaliens* : Car les Auteurs François & les Auteurs Allemans ne se servent pas de ces termes en la même signification. Qui dit droits regaliens, selon les Allemans, dit aussi regale; & selon les François, qui dit regale, ne dit pas droits regaliens; mais parle d'une espece de droit, dont les droits regaliens sont le genre. *Ce que c'est que Regale, & droits Regaliens.*

Ainsi les François entendent uniquement par le mot de *Regale*, le droit que nous venons d'exprimer, qui est celui qu'a le Roi de France, avenant vacation de certains Archevêchez & Evêchez de son Etat, d'en recevoir les fruits, & d'en conferer les Dignitez, Prébendes & Chapelles jusqu'à ce que l'Evêché soit actuellement rempli d'un nouveau successeur; ce qui est quand le nouveau titulaire a fait la nomination du Roi obtenu ses Bulles de Rome, qu'il a prêté au Roi le serment de fidelité, & que l'acte de ce serment a été enregistré dans la Chambre des Comptes à Paris.

CHARLE MAGNE. Les Auteurs Allemans au contraire confondent tous ce même mot de *Regale*, avec ce qu'ils appellent *droits regaliens* ou choſes Royales, par où non ſeulement ils entendent tous les droits qui émanent de la Souveraineté, c'eſt-à-dire, tout ce que le Prince eſt capable de faire par ſa qualité; mais mêmes les effets de ces droits & les marques d'honneur qui deſignent cette ſuprême dignité. Pour le dire plus dans le détail, ils entendent 1. la puiſſance d'établir & d'abroger les loix; le pouvoir de faire la guerre & la paix, & conſéquemment celui de faire des ligues & des alliances, d'envoyer des Ambaſſades & de faire des Traitez. Ils entendent le droit de créer des Magiſtrats, d'exercer ou faire exercer ſouverainement la juſtice, de condamner les criminels, ou de leur donner grace, de ſe faire rendre hommage, & de battre monnoye, le droit d'entrée, ou d'ouverture des portes; le droit de fourrage; le droit de ſorme de port, de marché, ou de paſſage, le droit de poſſeder les choſes publiques, ou le domaine public, qui comprend le droit ſur les rivieres, le droit de moulin, de pêche, &c. le droit d'impoſer les deniers; le droit éminent ſur le domaine des particuliers pour le bien public, ce qui comprend les droits d'Aubaine, de desherance, &c. Et ils entendent auſſi par ce même mot des *choſes* régaliennes ou Royales, ces mêmes choſes conſiderées en elles-mêmes, car autre choſe eſt le droit, autre eſt la matiere ſur laquelle on a le droit.

2. Ils entendent par le mot de droits regaliens le droit de conferer les grands benefices, tels que ſont les Archevêchez, les Evêchez & les Abbayes, pour leſquels les Titulaires rendent foi & hommage au Prince, comme auſſi le droit de retenir une partie du revenu de ces benefices, ſelon les neceſſitez de l'Etat.

3. Ils entendent par ce mot de droits regaliens le

le droit de créer des dignitez & des fiefs, tels que sont les Duchez, les Marquisats, les Comtés & autres, d'en donner les investitures, de confisquer ces fiefs, d'accorder des privileges & de les revoquer, quand le cas y échet. Et quelquefois par ce même mot-là on entend ces mêmes choses. CHARLE MAGNE.

4. Ils designent par le mot de choses Royales les marques d'honneur & de grandeur, ou les ornemens Royaux, dont les Souverains usent en leur Sacre & autres solemnités, comme la Couronne, le Sceptre, l'Epée, le Baudrier, le Globe, le Manteau Royal & le reste. C'est ainsi qu'on entend ces mots de *Regale* & de *droits Regaliens*; & c'est par tous ces sens, que dans le cours de cette histoire, & selon la diversité de la matiere nous nous sommes reglez, pour empêcher le lecteur de prendre le change.

L'Empereur confirme & augmente la donation faite au Pape par son Pere Pepin.

Maintenant pour reprendre le fil de notre histoire, nous disons que Charlemagne avant que de partir d'Italie, voulut, en qualité d'Empereur, fortifier la confirmation qu'il avoit cy-devant fait expedier de la donation que Pepin son Pere avoit faite au saint Siege de l'Exarchat & de la Marche d'Ancone; & que même, ainsi qu'il a été dit, il y ajoûta d'autres Etats, à l'exception toutefois de la Souveraineté, qu'il se reserva, tant pour lui que pour ses successeurs.

Charlemagne affecta fort l'Empire.

Quand ce Prince fut retourné en France, il y receut les Ambassadeurs des Rois d'Ecosse, de Perse & de Fez, qui recherchoient son amitié. On auroit dit qu'ils venoient exprés pour le congratuler sur sa nouvelle dignité. Quelque tems après Nicephore Empereur de Constantinople envoya aussi vers lui une Ambassade extraordinaire, pour lui faire ses complimens, & lui porter son contentement au partage des deux Empires, qui avec ces Ambassadeurs avoit été reglé à Constanti-

CHARLE MAGNE. stantinopole, lui laissant avec le titre de Cesar, & d'Auguste l'Empire d'Occident qu'il possedoit. Ce grand Empereur se voyant ainsi établi en son trône, continua à mettre ordre aux affaires de la Chrêtienté, à accommoder les differens des Princes & des Etats voisins, & à pacifier toutes choses avec prudence & justice, mais sentant à la fin que ses forces de corps & d'esprit diminuoient, étant d'ailleurs fort touché tant de la mort de ses deux fils Pepin & Charles, dont il avoit reçu les nouvelles coup sur coup, l'une de Baviere où Charles mourut, & l'autre de Milan où Pepin étoit décedé, que du déplaisir qu'il avoit de voir du desordre parmi ses filles, il ne pensa plus qu'à se décharger du fardeau des affaires; & ne trouvant presque aucun soulagement qu'en son fils unique Louis, il le fit venir auprès de lui à Aix la Chapelle, où ayant fait assembler les grands Seigneurs & toute la Noblesse, il fit entendre à tous que prévoyant bien, qu'il ne lui restoit que peu de temps a vivre, il étoit obligé de leur dire ses intentions touchant la succession. Il declara Louis son fils son heritier & son successeur à l'Empire, & en même tems il lui en remit le Gouvernement, comme à son Collegue, le fit proclamer Empereur Auguste, & le fit couronner, assûrant ainsi à sa Maison la succession de la dignité Imperiale.

812. *Mort de Pepin & de Charles fils de Charlemagne.*

813. Louis aïant été proclamé Roi & Empereur, par Charles son Pere, & par les Etats de l'Empire, prit aussi-tôt le soin des affaires, reçut l'hommage de ses sujets, & le ferment de leur fidelité, donna ordre que par tout la justice fût exercée avec integrité, & que la tranquillité publique fût entretenuë. Ensuite il s'en retourna en Aquitaine. Il restoit de Pepin un fils nommé Bernard; l'Empereur lui laissa le Royaume d'Arles.

Louis fils de Charlemagne declaré Empereur avant la mort de Charlemagne.

Quoi-

Quoyque Charles se fût ainsi déchargé des affaires temporelles, il n'abandonna pas le soin qu'il avoit toûjours eu de redresser la discipline Ecclesiastique qui s'étoit relâchée. Il fit à cette fin tenir cinq Synodes dans les mois de Mai & de Juin, un à Mayence, un autre à Rheims, un troisiéme a Tours, un quatriéme à Châlons, un cinquiéme a Arles. CHARLEMAGNE. *Synodes tenus pour la discipline Ecclesiastique.*

Il passa ainsi le reste de ses jours assez tranquillement dans les exercices de la pieté, jusqu'à ce que la rigueur de l'hyver lui causa quelques accès de fiévre. Il avoit neanmoins esperance d'en guerir par l'abstinence, mais il lui survint une douleur de côté, qui s'augmenta de telle sorte, qu'il fut obligé de se mettre au lit. Le septiéme jour son mal devenant encore plus violent, il se crut alors en peril, & il fit incontinent venir son Confesseur, pour se mettre en état de paroître devant Dieu : Il reçut l'absolution de ses péchez, & le sacré Viatique ; & peu d'heures après il mourut le 28. Janvier l'an 814. âgé de 72. ans, après avoir regné en France 45. ans, 4. mois & 4. jours ; en Italie environ 40. ans, & dans l'Empire 14. ans. Son corps fut avec beaucoup de ceremonie deposé dans l'Eglise Nôtre-Dame d'Aix la Chapelle, qu'il avoit fait bâtir, & a laquelle il avoit donné de grands biens. *Mort de l'Empereur Charlemagne* 814.

Il avoit aussi fait bâtir un Palais dans la même Ville, & deux belles maisons aux environs, l'une prés d'Ingelheim, & l'autre a Nimegue sur le Wael.

Sa mort interrompit le dessein qu'il avoit de faire construire un pont de pierre sur le Rhin à Mayence, au lieu de celui de bois qu'il y avoit fait faire, & que les grandes eaux & les glaces avoient emporté deux ans avant sa mort. Il avoit fait faire des ports de mer tant sur l'Ocean que sur la Mediterranée, & il y entretenoit un grand *Eloge de Charlemagne.*

CHARLE MAGNE. nombre de vaisseaux de guerre, pour garantir d'un côté l'Allemagne & la France des courses des Normans; & de l'autre la Provence & l'Italie de celle des Mores. Il y avoit si bien réussi, que pendant son regne, ni les Mores n'avoient pû faire insulte qu'à la seule Ville Centumcelle, qui s'appelle aujourd'hui Civita-Vechia, qu'ils avoient saccagée; ni les Normans qu'il tint toûjours fort en bride, ne purent s'échapper à faire des courses qu'en quelques petites Isles du côté de la Frise.

Charles en premieres nôces, avoit, à la persuasion de sa Mere, épousé la fille de Didier Roi de Lombardie, mais il fut obligé de la repudier, & en même temps pour des raisons tres-importantes à son Etat, de se défaire de quelques-uns de ses Conseillers. Il s'étoit ensuite marié à Hildegarde de la maison de Suabe, fort bien élevée & riche, dont il avoit eu trois fils Charles, Pepin & Loüis, & trois filles, Rotrude, Berthe & Gisleve. De Fastrade sa troisiéme femme, il n'avoit eu que deux filles, Terrarde & Hiltrude. Après la mort de Fastrade, il avoit en quatriémes nôces épousé Luitgarde, qui étoit aussi de Suabe, dont il n'eut point d'enfans. Il n'avoit qu'une sœur nommée Hiltia, qui dès sa jeunesse avoit été élevée dans toute sorte d'exercices de vertu & de pieté & dans le travail des mains: & Ada sa sœur naturelle qui ayant vécu religieusement, mourut saintement a Treves. Selon la coûtume des François, il faisoit exercer ses fils aux armes & a la chasse; & à l'égard des filles, il les faisoit exercer à filer, a coudre & à d'autres ouvrages, afin qu'elles fussent occupées aux heures qu'elles ne devoient pas être aux exercices spirituels.

Ce Prince eut le même soin de ses enfans naturels que de ceux qu'il avoit eûs d'un legitime ma-

mariage. Il fit élever les uns & les autres dans la pieté & dans la vertu, & il ne manqua pas de pourvoir à leur établissement.

Pour ce qui est des qualitez personnelles de Charlemagne, ce Prince avoit le corps fort robuste, la taille droite & de sept pieds de haut, la tête belle, le front large, les yeux gros & vifs, le nez aquilin, le visage gai, l'air majestueux & grave, le col un peu gros & court, la voix forte & quelquefois agreable. Il étoit d'une santé vigoureuse, & il se maintenoit en cette complexion par la sobrieté, haissant naturellement la bonne chere & les festins.

Il parloit bien de toutes choses & avec grande presence d'esprit; il sçavoit la langue Françoise, l'Allemande, la Grecque & la Latine; durant ses repas il se faisoit lire quelques chapitres de la Bible, ou des saints Peres; il prenoit plaisir aux belles lettres. Pierre Pisan Diacre lui avoit enseigné la Logique, & Alcuin la Rhetorique, l'Astrologie, l'Arithmetique & les autres sciences. Il s'exerçoit à monter à cheval, à faire manege, & souvent il se divertissoit à la chasse. En sa jeunesse il prenoit grand plaisir à se baigner, aussi nageoit-il mieux qu'aucun homme de son tems.

Il faisoit de grandes aumônes aux pauvres, & ses charitez s'étendoient jusqu'en Egypte, en Afrique, à Jerusalem, à Alexandrie, à Constantinople & à Carthage.

Il avoit une veneration particuliere pour les Eglises, & sur tout pour celle de saint Pierre de Rome. Il ne desiroit rien avec tant de passion que de rendre l'ancien lustre à la ville de Rome. Zele qu'il a témoigné en cette occasion. Il avoit institué des Universitez à Paris, à Pavie, & à Boulogne; & il avoit fondé en Allemagne les Evêchez de Breme, de Paterborn, de Halber-

CHARLE MAGNE.

ſtat, de Hildesheim, d'Oſnabruc, de Verden, & de Munſter.

Jamais il ne manquoit de faire ſes prieres le ſoir & le matin, & d'être dans les Egliſes les Dimanches & les Fêtes, y aſſiſtant au ſervice divin avec tant d'édification, qu'à ſon exemple les aſſiſtans & ſes domeſtiques devenoient devots.

Mais ce qui met le comble à l'éloge de ce grand Prince, c'eſt que ſa conduite a été telle que jamais nulle de ſes guerres n'a été reſolue par un eſprit d'ambition, de vaine gloire, ou d'avarice. La ſeule neceſſité de défendre & de proteger la Religion Chrêtienne, & ſon Royaume, ſes ſujets, ſes alliez & les opprimez, qui imploroient ſon ſecours, avoit toûjours été le motif de ſes entrepriſes. Avant même que de prendre les armes, il tentoit toutes les voyes juſtes & raiſonnables pour accommoder & terminer ſes démêlez à l'amiable, mais lorſque la voye de la douceur & de la négociation étoit inutile, il déliberoit ſur tous les moyens poſſibles pour ſe procurer par la force un ſuccès glorieux. Cette conduite ſi ſage faiſoit réüſſir tous ſes deſſeins. Il ménageoit ſes troupes avec grand ſoin, ne les hazardant jamais mal à propos; & quoi qu'il ne dût répondre à perſonne de ſes actions, il craignoit neanmoins ſur toutes choſes de s'expoſer à la cenſure des autres Princes; maxime de prudence très-importante & très-neceſſaire à un Souverain.

Il recommandoit ſans ceſſe aux Evêques, aux Abbez, Curez, & aux autres Eccleſiaſtiques le ſoin d'inſtruire les peuples, & de reparer les Egliſes, les Maiſons, & les Cloîtres des Religieux & des Religieuſes.

On lui donna le nom de Charlemagne, c'eſt-à-dire, Charles le Grand, à cauſe de ſa haute vertu, & de ſes grandes actions qui ſeules lui ac-

acquirent ce nom Auguſte. Auſſi l'Egliſe a été CHARLE
reellement édifiée de la pieté, de la juſtice, & de MAGNE.
la ſageſſe qu'il a fait éclarer en ſa perſonne ſacrée, par le grand zele, que durant toute ſa vie il a montré pour établir la foi dans les pais infectez de fauſſes Religions, que l'ayant voulu propoſer en exemple aux autres Monarques, elle l'a déclaré Saint apres ſa mort.

CHAPITRE III.

Loüis le Debonnaire.

814. *Loüis ſe met en poſſeſſion de l'Empire.*

SUr l'avis que Loüis Roi d'Aquitaine eut de la mort de l'Empereur Charlemagne ſon pere, il fit auſſi-tôt aſſembler ſon Conſeil, où il réſolut de faire marcher en Allemagne une Armée conſiderable ſous le commandement de ſes Generaux, Baldener, Waldener, Landbrecht, & Jungbrecht. Ils partirent auſſi-tôt pour Aix la Chapelle, afin d'y donner ordre à toutes choſes, & de prévenir les intrigues qu'il apprehendoit qu'a ſon préjudice Bernard Roi d'Italie ſon neveu, ne tramât avec les Dames de la Cour de feu ſon pere, pour broüiller les affaires.

Ces Generaux n'y furent pas plûtôt arrivez qu'ils firent venir chez eux Hatwin Maire du Palais de l'Empereur défunt. Après lui avoir reproché la mauvaiſe conduite qu'il avoit tenuë dans l'exercice de ſa charge, ils lui firent défenſe de la part de Loüis leur Maître, de ſe méler à l'avenir du gouvernement de l'Etat. Hatwin s'étant retiré, ne ſongea qu'aux moyens de ſe vanger. Dans cette vûe il fit avec le ſecours de ſes amis ramaſſer un corps de troupes; il ſurprit ces Generaux & les traita avec la derniere

Loüis le Debonnaire. re entaurré. Baldener fut tué dans cette occasion, & Landbrecht y eut la jambe droite cassée. Harwin s'imaginoit qu'ayant fait retomber sur ces Generaux le malheur qui le menaçoit, il viendroit aisément à bout des autres. Mais les Troupes Imperiales voyant l'inhumanité avec laquelle il avoit traité leurs Chefs, se jetterent sur lui, l'assommerent, & dissiperent tous ses gens.

814. Trente jours après, Loüis se rendit à Aix, où toutes choses ayant été préparées pour sa reception, il fut, du consentement de tous les François, de nouveau proclamé Empereur. Il commença le maniement des affaires par l'Audience qu'il donna aux Ambassadeurs, & aux Ministres étrangers. Il regala particulierement Christophle Spataire, & Gregoire Diacre, Ambassadeurs de Leon Empereur de Constantinople, & les traita avec beaucoup d'honneur. Il profita de leur retour, pour en même-tems envoyer vers leur Maître Norbert Evêque de Rhegio, & Richwin Comte de Passau, afin de renouveller l'alliance avec lui. Le voyage eut le succés qu'il en esperoit, car ils lui en rapporterent un Traité conforme à ce qu'il avoit desiré.

Plusieurs Reglemens faits par Loüis. Il tint ensuite une Diete à Aix, où avec les Princes & les Etats, il regla toutes les choses qui regardoient la justice & la tranquillité publique. A Bernard son Neveu, qu'il avoit fait venir auprés de lui, & qui s'étoit jusqu'alors comporté comme il devoit à son égard, il confirma la concession qui lui avoit été faite de la Couronne d'Italie; & ratifia la paix avec le Duc de Benevente, à la charge que les sujets de ce Duché lui payeroient tous les ans sept mille sehillings d'or pur. Il envoya ses Fils dans ses Etats les plus éloignez, sçavoir Pepin en Aquitaine, & Lothaire en Baviere, leur donnant les instructions necessaires pour bien gouverner ces Pro-

Provinces. Parmi tous ces soins, il n'oublia pas de faire faire le procés aux principaux complices du meurtre de ſes Generaux. Les uns eurent les yeux arrachez ; les autres furent exilez, & il y eut confiſcation de biens. Loüis Debonnaire.

Comme il eut avis d'une ſédition que la nobleſſe Romaine avoit excitée contre le Pape Leon III. & que le ſaint Pere de ſon authorité, en avoit fait executer les principaux Auteurs, enſuite d'une Sentence de mort qu'il avoit fait rendre contr'eux ; Cela l'obligea d'envoyer Bernard à Rome pour connoître de l'affaire ; mais celui-ci étant tombé malade, le Pape qui avoit ſçû que l'Empereur ſe tenoit offenſé de ſon procedé, eut le tems de lui envoyer des Ambaſſadeurs, pour l'appaiſer, & pour ſe juſtifier non-ſeulement de ce qu'on lui imputoit, mais auſſi de la conduite qu'il avoit été obligé de tenir dans la punition des coupables. 815.

Quelques mois après l'Empereur convoqua une ſeconde Diéte à Aix, où ſa principale propoſition ne tendit qu'à obliger tous les Etats aſſemblez, tant Eccleſiaſtiques que Séculiers, à reſoudre un réglement touchant la police. Entre pluſieurs chefs que ce Réglement contenoit, il y en avoit un, par lequel il étoit fait défenſes aux gens d'Egliſe, de ſe mêler du gouvernement de l'Etat, & des affaires ſeculieres, & de porter de l'or & de l'argent, ou des pierreries ſur leurs habits. Les Evêques d'Italie & quelques-uns d'Allemagne s'oppoſerent hautement à cette Conſtitution, & firent des ligues ſecrétes contre l'Empereur. Leur deſſein alloit même à le dépoſer pour mettre en ſa place un autre Prince, qui leur fût plus favorable. 816

LOÜIS LE DEBONNAIRE.

Cependant le Pape Leon mourut le 24. Juin de l'an 816. le 21. de son Pontificat ; & Etienne V. Diacre fut élu en sa place. Ce nouveau Pontife, deux mois après son élection, se mit en chemin pour aller rendre visite à l'Empereur : & ce Prince en aiant été averti par le Nonce, alla au devant d'Etienne, le reçut & le conduisit en la Ville de Rheims. Là ils conférerent à loisir ensemble de toutes choses, & convinrent que sa Sainteté feroit la Cérémonie du Sacre de l'Empereur, elle fut faite dans la grande Eglise avec toute la solemnité imaginable, & au sortir de là, ils allerent dîner ensemble avec de grands témoignages d'amitié de part & d'autre. Peu de jours après ils partirent de Rheims, d'où l'Empereur s'en alla à Compiegne, & le Pape retourna à Rome ; où il mourut le 26. Février suivant. Paschal ayant été élû Pape en la place d'Etienne, envoya un Legat vers l'Empereur, pour le prier de confirmer les donations & les privileges que ses Prédecesseurs, Pepin & Charlemagne avoient octroyez au saint Siege ; & il en obtint toute satisfaction.

Entrevûë de Louis & du Pape qui le sacre Empereur.

Régale de l'Empereur à des Ambassadeurs Sarrazins.

Dans le séjour que l'Empereur fit à Compiegne, il y reçut Abdirach fils d'Abulas Roi des Sarrazins d'Espagne, & les Ambassadeurs des Abotrites, & après les avoir durant vingt jours regalez avec beaucoup de somptuosité, il les pria de l'accompagner à Aix, dans le dessein de leur faire voir la magnificence d'une Diete de l'Empire. Il y avoit à cet effet convoqué les Etats ; & pendant l'assemblée il fit reconnoître pour Roi son fils aîné Lothaire, le fit couronner & déclarer son Corregent en l'Empire : & à ses deux autres fils, Pepin & Loüis, il donna à titre de Royaumes, au premier l'Aquitaine ou France Occidentale, & à l'autre la Bavicre.

817.

Dans

Dans le même tems que l'Empereur s'occupoit à établir ainsi ses trois fils, Bernard Roi d'Italie travailloit à se rendre le maître absolu de son Royaume, & indépendant de l'Empereur. En effet il ménagea les choses de telle sorte, qu'au préjudice de l'Empereur il se fit de nouveau prêter la foi & l'hommage par la plupart des Etats & des Villes de son obeïssance. Il avoit attiré dans ses interêts Anselme Evêque de Milan, Wolfold Evêque de Cremone, Theodulfe Evêque d'Orleans, Atchard Duc de Francomie, & plusieurs autres Seigneurs qui entraînerent tous les Italiens dans son parti; mais les Allemans & les François demeurerent fidelles au service de l'empereur.

Loüis indigné de la témérité, & de la félonie de son Neveu, fit lever une puissante Armée, & l'envoïa en Italie pour arrêter le cours de cette révolte. Aussi-tôt que Bernard se vit tant de forces sur les bras, il songea à implorer la clemence de son Oncle, par l'entremise des Generaux de l'Armée Imperiale.

Quelques Ducs & Comtes qui étoient les principaux auteurs de la sédition en firent de même. Mais ces Generaux les renvoyerent tous a l'Empereur, pour rendre compte de leurs actions. Ils ne furent pas plûtôt arrivez a Aix, qu'il les fit arrêter, & leur fit faire leur procès.

Bernard & ses principaux complices furent condamnez a avoir la tête tranchée, quelques autres à avoir les yeux crevez, & les Evêques furent privez de leur dignitez & enfermez dans des Cloîtres. L'Arrêt fut executé contre les complices, mais a l'egard de Bernard, il n'eut que les yeux crevez, dont pourtant il mourut peu de tems après. Ses trois fils, Bernard, Pepin, & Heribert furent obligez de renoncer pour eux, & pour leurs Heritiers a leur patrimoine, & de se retirer en Baviere, ou Lothaire qui s'en étoit

Loüis le Debonnaire. *Revolte & punition de Bernard Roi d'Italie & de ses Complices.* 817.

Loüis. le Debonnaire. étoit retourné, s'étant chargé de leur éducation, les tint avec beaucoup de dureté, les faisant nourrir dans une petite étenduë de païs, d'où ils n'avoient la liberté de sortir qu'avec sa permission.

818. Pendant les mouvemens d'Italie, Mortman, qui avoit été fait Gouverneur ou Duc de Bretagne, profitant de la conjoncture, avoit aussi tâché de s'emparer de l'autorité absoluë dans cette Province.

Mais l'Empereur en ayant été informé, y alla lui-même avec une armée considerable, défit Mortman, dissipa en peu de tems toutes ses troupes, & fit démolir les principales forteresses de la Province.

Mort d'Irmingarde femme de Loüis. Lorsqu'il s'en retournoit avec Irmingarde sa femme, cette Princesse tomba malade à Angers, & y mourut le 3. Octobre l'an 818. laissant trois fils, Lothaire, Pepin & Loüis.

818. Cette mort fut bientôt suivie de celle de son fils Pepin Roi d'Aquitaine, qui laissa un fils aussi nommé Pepin. Celui-ci voulut retenir l'Aquitaine; mais Loüis le Débonnaire en disposa autrement, comme nous le verrons dans la suite.

819. *Trahison du Duc de Croatie & premiere défaite de ses Troupes.* L'Empereur reçut alors nouvelle qu'une partie de l'armée qu'il avoit envoyée en Italie, avoit été défaite en sa marche, par la trahison de Lindevit Duc de Croane & de Bosnie, & que l'autre s'en étoit revenuë sans rien faire. Ce Duc croyant n'être point reconnu pour l'auteur de cet attentat, eut l'audace d'envoyer à l'Empereur des Ambassadeurs avec des presens, pour faire quelques propositions de paix. L'Empereur n'ayant pas voulu écouter ces propositions lui en fit faire d'autres, que Lindevit rejetta aussi comme indignes, disoit-il, d'être communiquées à ses Etats, & resolut de se défendre, en cas qu'il fût

fût attaqué. Il envoya à cet effet des Ambassadeurs à tous les Princes voisins pour avoir du secours. Il attira à son parti les Thimociens qui se joignirent à lui. Mais Balderic Duc de Friouli, & Borna Duc de Dalmatie demeurans fermes pour le service de l'Empereur, le premier avec le peu de gens qu'il avoit ramassez, défit l'armée de Ludevit, qu'il rencontra près de la riviere de Drave, & la chassa du pais. Et le second de son côté, dissipa & mit aussi en fuite une autre armée de Ludevit, seulement par le bruit qu'il avoit fait courir de la force de la sienne: bruit qui faisoit qu'on croioit cette force beaucoup au dela de ce qu'elle étoit. LOÜIS LE DEBONNAIRE.

Cependant la même année 819. l'Empereur épousa en secondes noces Judith fille de Guelphe Comte de Ravensbourg & d'Aldorff. Cette Princesse avoit deux freres, Rodolphe & Conrad. Elle fit donner à l'un le Gouvernement de Baviere, & de Saxe, & à l'autre celui d'Italie. 819. *Second mariage de Loüis le Debonnaire.*

Le mariage aiant été consommé à Aix, l'Empereur y délibera avec les Etats assemblez, sur les moiens d'appaiser entierement la revolte de Ludevit. *Entiere défaite du Duc de Croatie.*

Il fut resolu qu'on attaqueroit la Croatie & la Boisnie, ensemble, en effet on le fit l'année suivante 820. avec trois armées, qui au mois de Mai entrerent, l'une dans la Carinthie, l'autre dans la haute Autriche, & la troisiéme dans la Dalmatie. Elles s'emparerent de toutes ces Provinces, & obligerent Ludevit de se sauver & de s'enfermer avec peu de gens dans un Château, que sur une haute Montagne il avoit fait fortifier dans la Croatie, & dans lequel Château peu de temps après il mourut. 820.

Au mois d'Octobre de la même année, l'Empereur fit assembler une Diete solemnelle au Bourg de *Mariage de Lothaire fils aîné de*

Loüis le Debonnaire. de Theodonis ou Thionville ; tous les principaux Seigneurs François & Allemans qui y avoient été convoquez, s'y rendirent ; ensuite il les convia d'assister à la cérémonie du mariage qu'il fit l'année suivante de Lothaire son fils aîné avec Irmingarde fille du Comte Hugues.

L'Empereur, qui en faveur des nôces a fait grace à des Criminels

L'Empereur en faveur de ce mariage, fit par un effet de sa clemence naturelle venir devant lui, tous les complices qui étoient restez de la conspiration que Bernard Roi d'Italie son Neveu avoit formée contre lui : il leur pardonna leur crime, & leur accorda la restitution des biens qu'on leur avoit confiquez. Il fit même remettre en liberté Adelhard Abbé de Corbey, & Bernaire son frere, qui tous deux avoient été envoïez en exil dans l'Aquitaine, & il les fit rentrer en leurs biens & en leurs dignitez.

821.

822.

Loüis nomme à l'Archevêché de Salzbourg.

Après les nôces, l'Empereur retourna à Aix, où il séjourna quelque tems, pendant lequel il apprit la mort d'Arne Archevêque de Saltzbourg ; il nomma en sa place Adelram de Neumage ; ce fut au mois de Juin 822. Ce dernier peu de tems après choisit Othon pour Evêque des Esclavons, & il l'établit à Venden en la place de Theodore, qui pour, avec beaucoup de zele, avoit instruit les peuples de l'Esclavonie en la foi Chrêtienne, mourut en réputation de sainteté.

Envoye un Ambassadeur de Bulgarie suspect, & renvoyé.

La même année Mortag Roi de Bulgarie lui envoya un Ambassadeur, sous prétexte de regler avec lui les limites. Mais Loüis qui par un Capitaine, qu'il avoit dépêché en Bulgarie, avoit découvert que l'Ambassade n'étoit que pour sonder l'état des affaires d'Allemagne, & pour en troubler le repos, renvoya cet Ambassadeur comme il étoit venu, sans lui donner audience ; lui faisant dire qu'il n'avoit rien à démêler avec son maître touchant les limites, puisque son païs étoit fort éloigné de la frontiere de l'Empire.

Sur

Sur les remontrances que les gens d'Eglise avoient souvent faites à l'Empereur de la dureté avec laquelle il lui étoit arrivé de traiter ses freres naturels, les contraignant les uns après les autres d'embrasser malgré eux la vie monastique, ce Prince en presence de plusieurs Evêques, & d'autres personnes de marque, en fit une confession & une pénitence publique, & il se reconcilia avec ses freres, les faisant sortir du Cloître; rappellant même auprès de lui Valac & Adelard pour se servir de leurs Conseils. Loüis le Debonnaire. *Reconciliation de l'Empereur avec ses freres.*

Cependant Lothaire son fils qu'il avoit envoïé en Italie, & qui y étoit le maître de toutes les affaires tant Ecclesiastiques que Seculieres, fut sollicité par le Pape Paschal de venir à Rome. Il y alla l'année 823. & il n'y fut pas plûtôt arrivé que sa Sainteté lui persuada de se faire couronner Empereur, vû qu'il étoit déja désigné tel par Loüis son pere. D'où il parut qu'elle ne l'avoit appellé à Rome que pour avoir l'avantage de faire ce couronnement, ainsi que quelques-uns de ses prédecesseurs l'avoient fait à Loüis & à Charlemagne. Elle le sacra donc en la grande Eglise de Saint Pierre, lui mettant la Couronne Imperiale sur la tête le jour de Pâques; & après cette Cérémonie, Lothaire s'en retourna en Allemagne. *Lothaire fils de Loüis le Debonnaire fait couronner Empereur par le Pape 823.*

A ce que quelques-uns disent, peu de temps après que Lothaire fut parti de Rome, on fit, de l'avis du Pape, crever les yeux & trancher la tête en cette Ville a Theodore Primicier de l'Eglise Romaine, & à Leon le Protocolliste, en haine de ce qu'ils y maintenoient l'autorité de l'Empereur contre les prétentions du Pape, dont le dessein, quoiqu'il le dissimulât, étoit de tâcher par toutes sortes de moyens de se rendre peu à peu independant des Empereurs. *Violence contre les Partisans de l'Empereur commise à Rome, & attentat du Pape sur les droits Imperiaux. 823.*

L'Em-

Loüis le Debonnaire.

L'Empereur & Lothaire son fils furent fort irritez de cette action, & d'autant plus qu'ils se souvenoient encore de ce que le Peuple & le Clergé de Rome avoient déja violé le respect & la soûmission qu'ils devoient à Sa Majesté Imperiale, lorsque sans sa participation, ils avoient procedé à l'élection du même Pape. Ces Princes envoyerent à Rome des Ambassadeurs pour s'informer de la verité du fait; & lors qu'après l'information les Ambassadeurs s'en retournerent, sa Sainteté envoya avec eux ses Legats pour la justifier auprès de l'Empereur, de ce que sur cette affaire on lui avoit imposé, & protester qu'elle n'y avoit point eu de part, s'en étant même purgée par serment. Les Ambassadeurs de l'Empereur pendant le séjour qu'ils firent à Rome; n'avoient pas oublié de faire de fortes reprimandes au Peuple & au Clergé, de ce que sans l'approbation de sa Majesté, ils s'étoient ingerez de faire un Pape; Ajoûtant des défenses expresses de retomber en de semblables fautes au préjudice de l'autorité Imperiale. Et si le Pape Paschal ne fût pas mort l'an 824. l'Empereur ne se seroit
824. pas contenté de la simple plainte qu'il en avoit fait faire par ses Ambassadeurs.

Ces reprimandes ne furent pas inutiles: car après la mort de Paschal, Eugene II. ne fut élû en sa place que du consentement de l'Empereur: sa Majesté en étant ensuite confirmé l'élection.

Tremblement de terre, grêle prodigieuse & grande peste.

Il y avoit eu auparavant à Aix un grand tremblement de terre: la foudre & le feu du Ciel avoient reduit en cendres dans la Saxe vingt Villages. La grêle y avoit ruiné tous les bleds & les fruits. Elle fit le même degât dans la Wolfiande, dans la Thuringe, dans la Franconie, dans la Misnie, & dans la Suabe, & elle s'étendit jusqu'à Compiegne, & aux environs, où l'on
825. en trouva des grains qui pesoient une demi-livre.

En-

Enfin l'année 825. cet orage fut suivi d'une peste si cruelle en France & en Allemagne, qu'elle en fit perir presque tous les Habitans. L'on n'en étoit malade que trente heures, & presque tous ceux qui en étoient frappez, en mouroient.

LOUIS LE DEBONNAIRE.

825.

Cette grande mortalité n'empêcha pas l'Empereur de faire assembler une Diete à Nimegue, pour remedier aux desordres de la Province de Bretagne, où plusieurs des principaux Seigneurs s'étoient soulevez, à l'occasion des violences que Wihormachus leur Duc exerçoit sur eux & sur le peuple. Le Duc & tous les autres furent citez à cette Diete, pour rendre raison de leur conduite; & s'y étant rendus, ce Duc prit le parti de recourir à la clemence de l'Empereur, ce qui ne lui fut pas inutile: Car s'étant d'abord prosterné aux pieds de sa Majesté, il en obtint le pardon de tous les chefs d'accusation dont il avoit été chargé, & avec des presens il fut renvoyé dans la Province par l'Empereur & par les Etats. Mais il n'y fut pas si-tôt retourné, qu'il recommença ses violences. Les Peuples voisins furent persecutez de lui avec le fer & le feu, jusqu'à ce qu'enfin il en reçut la juste punition par les sujets du Comte Lambert, lesquels s'étant assemblez, l'attaquerent & l'assommerent dans son Château avec tous les boute-feux qui s'y étoient retirez.

Fin tragique du Duc de Bretagne qui inquiete ſes ſujets.

Alors Lothaire, qui avoit été envoyé à Rome, pour appaiſer les diſſentions ſurvenuës à l'occaſion d'une prétenduë élection faite par le ſimple peuple d'un autre Pape au préjudice d'Eugene, en étant de retour, alla trouver l'Empereur ſon pere qui étoit à Aix, où en preſence des Etats, il lui rendit ſes reſpects.

Lothaire fils aîné de l'Empereur declaré ſon ſucceſſeur, & Louis ſon cadet declaré Roi de Baviere.

Quelques jours après l'Empereur le fit déclarer ſon ſucceſſeur à l'Empire, & le renvoya encore en Italie. En même temps il ajoûta au Royaume d'Allemagne, c'eſt à dire de la Baviere,

LOUIS LE DEBONNAIRE.

re, ou de la France Orientale qu'il avoit donnée à Louis son troisiéme fils : il y ajoûta, dis-je, la Boheme, la Moravie, la Hongrie, & la Vindmarche.

L'Empereur s'assure de quelques Princes fes feudataires.

Pour trouver les moïens de se mieux assurer de la fidelité de quelques Princes ses feudataires, dont on lui avoit rendu la conduite suspecte, il indiqua une Diete à Ingelheim pour le mois d'Octobre de l'année 826. où les convoquez étant arrivez dans le temps qui leur avoit été marqué, il ne tarda pas de s'y rendre. Mais après s'être bien éclairci des avis qu'on lui avoit donnez contre ces Princes, qui y étoient tous venus, il estima qu'il n'avoit de précaution à prendre qu'à l'égard de Ceadrague Dur des Abotrites, & du Comte Tunglon. Sur quoi il resolut de retenir auprès de lui Ceadrague avec le fils de Tunglon, & de renvoyer Tunglon dans le pais avec quelques personnes affidées, qui avoient ordre de sonder les peuples, & sous main de s'instruire si Ceadrague leur étoit agréable, ou non. Ces personnes y ayant fait quelque sejour, reconnurent que le peuple témoignoit de l'indifference pour le Duc; mais que les Etats desiroient de le ravoir pour Gouverneur. Sur ce rapport l'Empereur renvoya ce Dur, après s'être fait donner quelques autres Otages, pour plus grande assurance de sa fidelité; précautions bien necessaires en de semblables occasions.

826.

826.

L'Empereur oppose le Roi Pepin son fils aux Sarrazins.

Il n'avoit pas plûtôt mis ordre aux affaires d'un Pais, qu'il falloit remedier aux desordres d'un autre. Le Prêtre Helisacar, qu'il avoit envoyé en Espagne accompagné de quelques Officiers de guerre, y conduisit si prudemment les choses avec le Comte Bernari de Barcelonne, que toute les entrepriſes d'Aizon, qui s'étoit révolté, auroient été inutiles, si Abdirachman Roi des Sarrazins, ne lui eût pas envoyé un

un grand secours d'hommes commandé par Abumarman. Loüis le Debonnaire.

Ce General s'étant campé prés de la Ville de Cesar Auguste, qu'on appelle aujourd'hui Saragosse, fit à la sourdine marcher ses meilleures Troupes vers Barcelonne, où elles ravagerent toute la Campagne, & d'où elles emmerent tous les hommes, & les bestiaux en son Camp.

Cette disgrace jointe à la négligence des Ducs en Espagne, obligea l'Empereur d'y envoyer son Fils Pepin Roi d'Aquitaine, avec une Armée pour garder & défendre les frontieres de son païs, & pour s'opposer aux progrès des Sarrazins.

On vit cette année 827. des armées en l'air, combattant les unes contre les autres avec des éclairs & des foudres, dont beaucoup de gens & de bêtes furent exterminez. On prit cela pour un présage des desordres qui arriverent dans la suite. Cependant le Pape Eugene vint à mourir au mois d'Août. *Prodiges en l'air.*

On élut en sa place le Diacre Valentin, qui ne tint le Siege que deux mois, aiant été empoisonné par un de ses valets de chambre. Aussitôt qu'il fut enterré, les Romains éleverent sur le saint Siege Gregoire IV. Archiprêtre de sainte Marie, mais il ne fut confirmé Pape que lors que les Ambassadeurs de l'Empereur arrivant à Rome approuverent en son nom cette élection & la ratifierent. *Le Pape Gregoire est créé & confirmé par l'Empereur.* 827.

En la même année, l'Empereur tenant sa Cour à Compiegne, reçut & regala magnifiquement les Ambassadeurs que Michel Empereur de Constantinople lui avoit envoiez pour faire un Traité de paix avec lui. Après être convenu avec eux de toutes les conditions, il dépêcha aussi de sa part à Constantinople Haldigaire Evêque de Cambray, & Ausfrid Abbé de Noventule, pour faire ratifier *Envoi reciproque des Ambassadeurs de Loüis, & de Michel.*

Loüis le Debonnaire.

her ce Traité par Michel, qui les traita de même fort honorablement.

828. Quand le Roi Pepin fut arrivé en Espagne, il trouva que les principaux Officiers des Marches de ce Païs là étoient coupables de plusieurs crimes, & de tout le désordre. Il en informa l'Empereur, qui après avoir déliberé sur les moiens d'y remedier, en la Diete qu'il avoit fait convoquer à Aix au mois de Février 828. fit priver ces Officiers de leurs charges. Il y déclara aussi le Duc Balderic de Friouli indigne de sa dignité de Duc, pour n'avoir pas empêché les Bulgares de faire des courses dans la haute Autriche, & il donna son Gouvernement à quatre Comtes.

Plusieurs malversations punies.

829. Pendant son sejour à Aix il y fut surpris d'un tremblement de terre avec un vent si furieux que quelques maisons en furent renversées, & que le toit de l'Eglise de Nôtre-Dame, qui étoit de plomb en fut emporté.

Tremblement de terre à Aix.

Presqu'en même tems on lui presenta des grains d'un blé qui dans la Gascogne étoit tombé en forme de pluie, ces grains étoient semblables au blé ordinaire, hors qu'ils étoient ronds, & un peu plus petits.

Pluye extraordinaire.

830. L'année suivante en ce même sejour d'Aix, il reçut la nouvelle de la mort de l'Empereur Michel, & de l'élevation de Theophile qui lui avoit succedé.

Mort de l'Empereur Michel.

On jouissoit cependant d'une pleine paix dans le Roiaume de Baviere, & la Reine femme de Baviere femme de Louis, & originaire d'Espagne, faisoit bâtir à Ratisbonne l'Abbaïe de Niedermunster, où se trouve encore un livre, dans lequel entre autres paroles sont contenuës celle-ci.

Antiquité d'une Abbaye.

830. *Carolus primus Cæsar jus virtute Germanicum imperium sanguinemque acquisivit.* C'est-à-dire, *Charles premier Empereur, a acquis par sa vertu & par son sang l'Empire d'Allemagne*, Cette Reine fut depuis enterrée en cette Abbaye.

Loüis

Louis ne demeuroit pas auſſi ſans rien faire. Le Duc Brinno de Moravie, dont la Ville de Brinn tire ſon nom, s'étoit avec ſon fils Hertzel rendu auprès de lui, où par ſes ſoins ils furent inſtruits des veritez de la foi. Enſuite tous deux furent bâtiſez par Adelram Archevêque de Saltzbourg, & tenus ſur les fonts par le Roi. Ce Prince par ſon adreſſe, accommoda auſſi le different que cet Archevêque avoit avec Regener Evêque de Paſſau, touchant les limites de leurs Dioceſes. LOUIS LE DEBONNAIRE. *Le Duc de Moravie eſt baptiſé.*

L'an 832. on voioit en Allemagne de grandes diſpoſitions à d'étranges mouvemens. L'Empereur tâchoit en quelque façon de prévenir les choſes & de les moderer par ſa prudence. Mais quand on apprit que par le Conſeil de l'Imperatrice Judith ſa ſeconde femme, il avoit reſolu de donner à leur fils Charles, qui dans la ſuite fera ſurnommé le Chauve, la Rhetie & la haute Bourgogne pour ſon partage, ſes trois fils du premier lit en conçûrent une telle envie, que quelque ſoin que l'Empereur prit de prévenir la revolte de ſes enfans, par le châtiment des mutins qui les ſeduiſoient, & les portoient à un ſoûlevement, il ne put empêcher qu'ils ne fiſſent de grands apprets de guerre, & que pluſieurs Etats n'en priſſent occaſion de former des pratiques ſecretes contre lui & contre Judith. Les Evêques Ebbort de Rheims, Hungebrecht de Lion, Bernard de Vienne, Teſſe d'Amiens, Heltas de Troyes, Hildewin Abbé de ſaint Denys, & celui de Corbie étoient les principaux Auteurs de cette conſpiration. 832. *Cauſe du ſoulevement des enfans de l'Empereur, & ſes manieres d'agir.* 833.

Pluſieurs Ducs & Comtes avec la nobleſſe ſe joignirent à eux, & ſe promirent tous par ſerment d'expoſer leurs vies & leurs biens pour l'interêt commun. Ils avoient reſolu de ſe rendre maître du Gouvernement, & pour y réuſſir ils choiſirent pour leur Chef Pepin d'Aqui-

Loüis le Debonnaire. 833.

quitaine, qui étoit revenu de son voiage d'Espagne.

Ce Prince y consentit aussi-tôt suivant aisément son naturel brusque, inquiet, & facile à écouter les gens qui s'accommodoient à son humeur. Pour commencer la rebellion par la voie de fait, il chassa d'Orleans le Gouverneur que son Pere y avoit établi, mit en sa place un de ses Conseillers nommé Matfried, homme également fier & avare, & fit ôter les nouvelles impositions pour gagner l'afection du Peuple.

On se saisit de l'Imperatrice Judith, on en fait une releguée dans un Monastere de Religieuses en Gascogne, & le Maire du Palais se sauve en Espagne. Ces séditieux Evêques, Princes, & Prélats tant François qu'Italiens firent à *Lothaire* leurs plaintes de la mauvaise conduite de l'Empereur son pere, & le prierent de vouloir prendre lui-même le soin & la conduite des affaires; *Comment*, disoient-ils, *peut-on souffrir plus long-tems, qu'un vieil Empereur soit seduit & trompé par une jeune & superbe femme*

Lothaire fils de l'Empereur declaré Regent.

Lothaire s'empara donc du Gouvernement des affaires, & sur toutes choses il donna ordre qu'on ne fit aucun mauvais traitement à l'Empereur son pere. Il ne put neanmoins éviter que quelques mutins n'arrachassent les yeux à son nouveau Maire, & n'envoiassent en exil son Cousin, qui étoit Maire Provincial à Orleans, l'Empereur même fut arrêté prisonnier par les Evêques & les Ducs, qui étoient d'intelligence avec son fils Pepin.

L'Empereur pris former & puis relâché.

834. *Supplices des seditieux & pardon des enfans de l'Empereur*

Les Allemans qui apprirent avec deplaisir la détention de l'Empereur, armerent, vinrent à son secours & le firent remettre en liberté. L'Empereur convoqua ensuite une Diete à Nimegue, & les Evêques & les Ducs y furent condamnez aux

aux peines que meritoit leur rebellion. Quelques-uns eurent la tête tranchée, d'autres furent noiez, d'autres enfin exilés, ou confinez en une prison perpetuelle. LOÜIS LE DEBONNAIRE.

Pepin demanda pardon, l'Empereur le lui accorda. Lothaire fut aussi reconcilié avec son Pere; & l'Imperatrice *Judith* fut rappellée de Gascogne, & fut avec ses deux freres Conrad & Rudolphe mis deux Ducs de Suabe renduë à l'Empereur. On fit sortir de prison *Bernard* Maire du Palais, en sorte qu'il revint aussi auprés de son Maître. *Pepin se retire secretement de la Cour de son pere.*

Toutes ces choses ainsi rétablies, Lothaire retourna en Italie, & le Roi Loüis en Baviere; mais Pepin comme le moins docile, fut obligé de demeurer à la Cour de l'Empereur son pere. Il s'en échappa neanmoins quelque tems aprés, & se retira en Gascogne, menant la même vie libertine & déreglée qu'auparavant, & donnant à son ordinaire dans sa Cour, retraite & protection à tous les séditeux, & mal intentionnez. 834.

Cette conduite obligea l'Empereur de faire convoquer une Diete à Orleans, où Pepin & tous ses principaux Officiers & Conseillers furent mandez. Et comme l'Empereur y vint en personne accompagné de grandes forces qu'il avoit amenées d'Allemagne; Pepin craignant avec quelque raison le ressentiment de l'Empereur son pere, auroit bien souhaité de ne pas se presenter devant lui; mais il ne put neanmoins éviter d'obeïr. Enfin l'Empereur prit résolution de gouverner lui même le Roiaume d'Aquitaine, & il ôta aux Conseillers infideles ou suspects, les charges dont ils étoient revêtus. *Pepin mandé à une Diete, déposé de ses Etats, & arrêté prisonnier.*

Pour ce qui est de Pepin, il l'envoïa prisonnier en Allemagne près de Treves, d'où aprés avoir corrompu ses gardes il s'échappa encore, & se sauva en Gascogne. Il y ramassa beaucoup de trou- *Pepin s'échappe encore & prend les armes contre son Pere.*

Loüis le Debonnaire. troupes, & tous les seditieux ses partisans ne manquerent pas de retourner près de lui pour l'animer de nouveau contre l'Empereur son Pere. L'accident qui arriva aux troupes Imperiales qui s'avançoient pour s'opposer à lui, & qui perirent presque toutes en leur marche par des pluïes continuelles, & un froid extrême, servit principalement comme d'un nouveau sujet à une seconde revolte.

L'experience a toûjours fait voir, que les grands bienfaits quand ils sont mal placez, sont d'ordinaire suivis d'une grande ingratitude. Plusieurs que Louis le Debonnaire avoit comblez de biens, nous en fournissent un exemple visible; Car il en fut persecuté jusqu'à la mort, & sur tout par ceux qu'il avoit élevez aux plus grands honneurs & aux plus hautes dignitez. Certains Evêques secondez de quelques uns de ses Conseillers, esclaves de leurs interêts, & ses ennemis jurez se servant adroitement du pretexte de procurer, disoient-ils, à l'Allemagne le comble de la prosperité, & le soulagement des pauvres, s'étoient par de trompeuses persuasions insinuez dans les bonnes graces de ses Enfans, & si bien qu'ils en avoient obtenu la Commission de regler toutes choses, & le pouvoir de chasser les Ministres & les Offi-
814. ciers qui ne se soûmettroient pas à leur autorité. La premiere personne sur laquelle ils vouloient commencer à exercer leur puissance, étoit l'Imperatrice Judith, comme la principale de cel-
834. les qui nourrissoient la division entre le pere & les enfans.

Cependant les trois fils qui s'étoient rassemblez, s'unirent ensemble, & dans la pensée d'accabler tout d'un coup le pere, ils mirent de grandes forces sur pied; mais le Prince, qui par l'assistance des principaux Seigneurs d'Allemagne, s'étoit fortifié, passa le Rhin à Worms, avec son armée, pour aller au devant de ses fils, apprendre

dre d'eux la raison de ce mouvement, & tâcher par toutes sortes de voyes d'en arrêter le cours. Dans cette conjoncture le Pape Gregoire se rendit près d'eux, offrant son entremise pour l'accommodement. Mais la visite de ce Pontife, faite contre la bienseance au fils, avant que de l'avoir rendue au pere, lui ayant donné quelque soupçon, l'Empereur, soit pour prévenir les offices du Pape, soit par un excés de bonté paternelle, envoya de lui-même, les plus considerables & les plus fideles de ses Ministres, vers ses fils avec des lettres de créance, pour les exhorter à la paix, & les obliger à venir lui rendre leurs devoirs. Loüis le Debonnaire.

Le Pape cependant reçut de sa part des reproches, de ce que comce les formes, sans son consentement, & même sans qu'il le sçût, il s'étoit presenté à ses fils, plûtot qu'à lui, & neanmoins ce Pontife, avec l'assistance de quelques Princes & quelques Conseillers d'Etat, portez à la paix, ne laissa pas de tenter tous les moiens possibles pour appaiser le trouble. 834.

Mais les Complices de l'attentat, ne voulant écouter aucune proposition d'accommodement, de peur de s'attirer eux-mêmes les peines qu'ils méritoient, ne songeoient nuit & jour qu'à engager les deux partis à une bataille; ou qu'à faire par ruses, par argent, ou par presens, deserter les troupes Imperiales, les incitant sous main à croire que le Pape avoit excommunié l'Empereur. Peut-être que cela fut cause que ce bon Prince voiant qu'il ne pouvoit plus reculer, prit résolution de sortir de son camp pour aller en celui de ses fils, se rendre à discretion, afin, disoit-il, d'épargner le sang des uns & des autres. Ce fut le dernier de Juin, jour qu'on avoit assigné pour donner la bataille, qu'il vint vers ses enfans. Quand ils le sçûrent, ils allerent aussi tôt au devant de lui, desendirent de cheval, l'em-

Loüis le Debonnaire. 834.

brasserent, & le conduisirent dans leur camp. L'Imperatrice qui étoit cause de cette guerre fut mise à la garde du Roi Loüis de Baviere, & par ses soins conduite & observée en sa tente.

Lothaire retint en la sienne l'Empereur son pere, avec son jeune fils Charles. Les troupes de l'Empereur firent serment de fidelité à ses fils, qui aussi-tôt paragerent toutes les terres de l'Empire en trois portions, & ils releguerent l'Imperatrice à Verone en Italie.

Alors la justice divine qui aux impies semble dormir, & qui pourtant veille toûjours pour la vengeance des crimes, permit que la jalousie & la mes-intelligence se glissa entre ces trois freres.

Loüis & Pepin voyant que les Evêques, Ducs & Comtes d'Italie, & de France, s'attachoient à Lothaire & l'animoient de plus en plus contre leur pere, se retirerent mécontens, Loüis en Baviere, & Pepin en Gascogne.

Après leur retraite, les principaux des Evêques, Ducs & Comtes aveuglerent de telle sorte l'esprit de Lothaire, que perdant le respect pour son pere, il le mena comme en triomphe par toute l'armée accompagné de peu de cavaliers, & ensuite il le fit enfermer dans le Monastere de saint Medard à Soissons, envoyant en même-tems son fils Charles, dans l'Abbaye de Prum près de Treve. Ainsi Lothaire s'étant emparé du gouvernement, disposoit à sa volonté de toutes choses en la place de son pere.

Mais les peuples, particulierement ceux d'Allemagne, furent tellement touchez de compassion de l'état où étoit réduit l'Empereur, qu'ils firent des prieres publiques pour son rétablissement. De plus par l'entremise de Drieux ou de Trojo Evêque de Metz frere naturel de l'Empereur,

reur, & par celle de quelques autres Princes fidel-Loüis les & gens de bien, ils solliciterent Loüis Roi de la Baviere de vouloir travailler à ce rétablissement. DERON-Ces instances firent un tel effet sur son esprit, NAIRE. qu'il dépêcha aussi-tôt une Ambassade célébre en 834. Gascogne vers le Roi Pepin son frere, pour le porter à vouloir avec lui prendre des mesures pour cet effet. En cette occasion, la nature ne se démentit point dans le cœur de Pepin, ses forces furent jointes à celles de Loüis son frere, & ces deux Princes ensemble mirent une puissante Armée en campagne, & allerent presenter la bataille à Lothaire.

Mais pour prévenir, s'il étoit possible, la perte inévitable de tant de monde, ils lui envoïerent les deux plus sages & plus habiles de leurs Ministres, l'Évêque Radwol, & le Comte de Hanfen, avec ordre de lui faire en peu de mots entendre leurs intentions. Ces Ambassadeurs étant arrivez près de Lothaire, voici comment ils lui parlerent: Seigneur lui dirent-ils, *Vos chers freres Loüis Roi de Baviere, & Pepin Roi de Gascogne avec toute l'Allemagne, & les plus fideles Princes, Etats, & Conseillers des deux Couronnes, nous ont commandé de prier vôtre Majesté de nous remettre à l'Empereur Loüis leur Seigneur & Pere; & de vous déclarer que si vôtre Majesté nous le refuse, nous tâcherons avec le secours de Dieu, de le délivrer, ainsi que nous y sommes obligez: Nous employerons même la force & les armes, si vous ne l'accordez à nos prieres. Nous vous presentons donc la paix ou la guerre: choisissez celle qu'il vous plaira, & donnez une réponse précise.*

Lothaire ayant avec chagrin écouté ces Ambassadeurs, & meurement considéré l'importance & les suites de l'affaire, aussi-bien que la justice de la demande, fit retirer tous ses Officiers, & entra seul avec les Ambassadeurs dans un appartement particulier. Il leur témoigna qu'il reconnois-

Loüis le Debonnaire.

noissoit que leur demande étoit juste, qu'il avoit cherché lui même les moyens de retirer le Prince son pere d'entre les mains de ses ennemis : mais que les Evêques & autres Ecclesiastiques qui en étoient du nombre, avec quelques personnes de grande consideration, l'avoient empêché d'executer ce bon dessein, auquel ils avoient toûjours été très-contraires ; & qu'ainsi il ne voioit point de plus prompt remede, que de faire assembler les Etats, pour lui faire rendre la liberté par ceux mêmes qui la lui avoient ravie.

Une réponse si favorable donna bien de la joye à ces Ambassadeurs. ils ne pensoient plus qu'à la faire mettre à execution. Mais les jeunes Ministres de Lothaire l'ayant appriſe, l'en dissuaderent ; & ainsi changeant de sentiment, il résolut d'opposer la force à la force. Il se rendit pour cela en Bourgogne avec son armée, & fit dire à ses freres qu'il les attendroit près de la Ville de Vienne, pour décider par les armes l'affaire de la liberté de leur Pere.

835. Dans cette entrefaite, les Seigneurs les plus sages, & les plus attachez à l'Empereur Loüis, mirent aussi un corps de troupes en campagne, marcherent droit à saint Denis près de Paris, où l'on avoit transferé l'Empereur, le retirerent du Monastere, & sans trouver aucune resistance ; ils le mirent en liberté ; & le conduisirent en Allemagne.

Sage & vigoureuse conduite des fideles serviteurs de l'Empereur, qui le font delivrer, & lui font rendre les ornemens Imperiaux

Lors qu'ils y furent arrivez, ce fut vers la mi-Carême de l'an 835. ils le revêtirent de ses habits Imperiaux, le couronnerent de nouveau, & lui firent rendre la pomme & le sceptre par ceux qui les avoient enlevez. Loüis de Baviere & Pepin de Gascogne assisterent à cette cérémonie, en témoignerent toute la joie imaginable : Et même ils firent revenir auprès de lui l'Imperatrice sa femme.

Après

Après que ce Prince eut ainſi été reçu en Allemagne, avec un applaudiſſement general de tout le monde, il s'appliqua à y rétablir les affaires. Le Comte Otto Gouverneur d'Orleans, ſon frere Guillaume, & l'Abbé Theodore de ſaint Martin de Tours, ſe mirent par ſon ordre en campagne avec des troupes pour ranger les ſeditieux, les mettre dans le devoir, & priver les Chefs, & les Officiers des charges dont ils abuſoient. Mais ceux-ci qui en avoient été pourvûs par Lothaire, employerent toutes ſortes de moyens, pour s'y maintenir. Ils mirent leurs troupes en campagne, allerent attaquer celles de l'Empereur, & ce fut avec tant de vigueur qu'ils les défirent. Les vieux Officiers de l'armée Imperiale y furent tuez: mais les ſoldats, qui s'étoient ſauvez du combat, aiant été ralliez par d'autres Officiers Imperiaux retournerent à la charge, & repouſſerent ſi vivement les ennemis, que Barem qui les commandoit, fut fait priſonnier & conduit en la Ville de Chalons en Bourgogne. *Loüis le Debonnaire.* *L'Empereur reprend les rênes de l'Empire, pour faire les ſeditieux qui furent défaits.* 835.

Lothaire apprenant la défaite de ſes troupes en même tems que la nouvelle de leur victoire, fit marcher ce qui lui en reſtoit vers la ville de Chalons. Il la prit, la ſaccagea, & la brûla. Le Gouverneur eut la tête tranchée, & ſa femme Gebinge fut noïée comme ſorciere. Lothaire s'achemina enſuite vers Orleans pour donner ſecours à ſes gens.

D'autre côté l'Empereur aiant appris la mort de ſes vieux Officiers, & le miſerable état de la ville de Chalons, ramaſſa tout ce qu'il put de troupes, & fit venir auſſi le Roi Loüis de Baviere avec les ſiennes. Ils marcherent auſſi tôt vers Langres, & s'avancerent pour pouvoir, ainſi qu'ils firent, joindre le Roi Pepin, qui venoit à leur ſecours. Les deux armées étant arrivées prés de la Riviere de Loire, & Lothaire conſidérant que toute l'Allemagne lui étoit contraire, & que l'armée de ſon *Lothaire ſe rend à l'Empereur ſon pere, & lui demande publiquement pardon.*

LOUIS LE DEBONNAIRE.

pere surpassoit la sienne en nombre, en experience & en valeur, resolut de se soûmettre, & ayant quitté ses armes, & sa cuirace, il s'alla rendre à l'Empereur, & lui demanda publiquement pardon de son infidelité, & de sa desobeïssance.

835. L'Empereur touché du repentir de Lothaire, lui pardonna, & le reçut les yeux baignez de larmes comme son enfant. En même tems Lothaire à la tête de l'armée, & en presence de

836. grand nombre de Ducs, Comtes, Conseillers, & Etats d'Allemagne jura à son Pere publiquement, les deux doigts de la main droite levez, qu'à l'avenir il lui seroit fidele & obeïssant, comme un fils le doit être à son Pere, & qu'il avoit un extrême regret d'avoir écouté & suivi les conseils de gens perfides & impies qui l'avoient séduit.

Celebre Diete où l'on fait le procès des seditieux.

Après cette reconciliation, l'Empereur s'en retourna à Aix-la-Chapelle avec ses fils Louis & Pepin. Il n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il donna ses ordres pour la convocation d'une Diete generale qu'il vouloit tenir à Thionville. Tous les Etats de France, d'Allemagne, de Baviere, d'Italie s'y étant rendus par son ordre, l'Empereur & ses deux fils Louis & Pepin reglerent avec les Etats, de quelle maniere on procederoit contre les Evêques, Princes, Comtes, & Conseillers complices de la conspiration de Lothaire.

837. On commença par envoier en prison à Hildesheim en Saxe, Ebbo Archevêque de Rheims, & par deposer l'Archevêque de Lyon. Pour les Ducs, ils furent plus severement chatiez, aussi-bien que les Comtes, & les Conseillers. Les uns furent ou noïez, ou eurent les yeux arrachez; quelques autres eurent la tête tranchée, ou les mains coupées; & le reste perit de faim & de misere dans les prisons. Il sembloit que Dieu, à

qui

qui seul appartient la vengeance, & qui dispose des sceptres & des couronnes selon sa volonté, les eût voulu punir tous en particulier selon leur merite, afin d'en laisser l'exemple à la posterité. Car Ebbo qui avoit écrit plusieurs lettres pour fomenter la rebellion, eut le reste de sa vie la main droite séchée, & les deux premiers doigts toûjours courbez vers la terre, apparemment en punition de ce qu'avec ces mêmes doigts il avoit juré sur les Saints Evangiles fidelité à l'Empereur. 837.

Il heurloit comme un Loup, & couroit de toutes parts la bouche ouverte, comme s'il eût voulu devorer le monde. Enfin il mourut étique dans son exil. L'Empereur ajoûta à ces châtimens des remontrances pleines d'une tendresse de pere, recommandant à ses fils la paix, l'union & la concorde, comme une des choses du monde qui contribue davantage à la grandeur & à la prosperité des Rois & des Peuples. Il se resolut ensuite de partager entre-eux ses Roiaumes & ses Etats.

A la sollicitation de Judith sa femme il voulut donner à son fils Charles la haute Bourgogne, l'Alsace, la Suisse, & toute la Suabe. De quoi Lothaire & le Roi Loüis de Baviere ayant été avertis, tinrent une Diete à Trente, où ils resolurent de s'opposer à cette donation, comme extorquée par l'Imperatrice. 838.

Cette Princesse pour soûtenir cette affaire, & pour attirer le Roi Pepin dans ses interêts, l'avoit engagé à prendre la tutelle de son fils Charles. Mais ce Prince retournant en Gascogne, mourut en chemin au mois de Septembre 838. laissant deux fils, Pepin & Charles.

Un changement si considerable porta l'Empereur à envoyer à Lothaire une Ambassade pour le convier à venir en Allemagne, recevoir de lui la partie de l'Empire qu'il vouloit lui donner. Le Roi de Baviere de son côté fit convoquer une

Loüis le Debonnaire.

Projet de partage fait par l'Empereur de ses Etats, dont Lothaire & Loüis ne sont pas satisfaits.

Mort de Pepin Roi d'Aquitaine.

LOÜIS LE DEBONNAIRE. 838. Diete a Francfort, & remontra à tous les Ducs & Etats de Franconie & de Saxe qui s'y trouverent l'injuste procedé de Judith sa belle mere, qui tendoit à le frustrer des meilleures Provinces de l'Empire, pour en revêtir son fils Charles. Ils resolurent de défendre les droits, & la liberté de la Couronne d'Allemagne au peril de leurs vies & de leurs biens, & de suivre ses ordres en tout ce qui seroit de l'équité contre tous ses ennemis. De quoi l'Empereur ayant eu avis, il s'avança avec son armée jusqu'à Mayence, où il lui fit passer le Rhin, & la fit camper à quatre lieuës de Francfort. Mais le Roi de Baviere ne voulant point faire de peine à l'Empereur son pere, changea de sentiment, & pria les Princes, Comtes & Etats d'Allemagne de continuer à rendre à l'Empereur leurs devoirs, & leurs services, & de l'aller assurer qu'il demeureroit toute sa vie, ferme dans l'obéïssance : après quoi il s'en retourna en Baviere. Cependant ceux des Ducs & Etats d'Allemagne qui furent députez vers l'Empereur, après avoir fait la moitié du chemin de Francfort à Mayence pour lui porter cette resolution, rencontrerent le Comte Albrecht Capitaine General des troupes Imperiales, & s'étant abouchez avec lui, ils lui déclarerent franchement qu'ils ne pouvoient souffrir le procedé injuste de l'Imperatrice ; que leur Roiaume aiant été conquis par une infinité de grandes actions au prix de leur sang & de leurs biens, & par plusieurs sanglantes batailles qu'ils avoient gagnées ; Ce qui le faisoit nommer le Roïaume de Germanie, ils avoient droit de le vouloir maintenir de même en son entier. Enfin ils firent si bien par ces raisons & par plusieurs autres remontrances honnêtes & judicieuses, qui furent portées à l'Empereur, qu'il donna les mains à l'accommodement projetté avec le Roi de Baviere, qui pour ce sujet revint à Francfort, où après avoir rendu ses soumissions à son pe-

Accommodement de l'Empereur avec son fils Loüis Roi de Baviere.

re,

re, le Traité fut signé, & ratifié de part & d'autre. Loüis le Debonnaire. 838.

L'Empereur aiant tout l'hiver séjourné en cette Ville, alla passer le Carême à Coblents, & la fête de Pâques a Constance. Vers le mois de Mai, il retourna a Worms, où Lothaire, à son retour d'Italie, se rendit. Il y fut reçu fort magnifiquement; & ce fut en cette Ville que fut fait le dernier partage de l'Empire & des Roiaumes, Duchez, Comtez & Provinces, qui composoient cette grande & riche succession de l'Empereur. Ce partage portoit que Lothaire posséderoit avec toute l'Italie, tous les païs depuis la Meuse jusques aux Alpes; que Loüis se contenteroit de son Roïaume de Baviere, c'est a dire de la France Orientale, & que le jeune Charles auroit héréditairement tous les Etats qui sont depuis la Meuse jusqu'a l'Espagne, & ainsi seroit Roi de la France Occidentale. Tout cela fut adroitement conduit & reglé par les conseils de l'Imperatrice Judith. Ainsi nous voïons que la Couronne Imperiale n'étoit pas encore affectée à la Monarchie Françoise; quoique ces Empereurs considerassent la France comme leur vieux patrimoine; & qu'ils ne regardassent leurs autres Etats que comme des conquêtes.

Accommodement de l'Empereur avec son fils Lothaire, & dernier partage des Etats & Roiaume de Loüis le Debonnaire.

Les Ambassadeurs de Gascogne vinrent alors trouver l'Empereur, & ils lui déclarerent, que les Gascons avoient élû pour leur Roi Pepin fils aîné de Pepin son fils, parce qu'il avoit été élevé parmi eux, & qu'il sçavoit leur langue, leurs mœurs, leurs loix, leurs droits, & leurs coûtumes. Ces Ambassadeurs furent renvoïez fort civilement, mais sans réponse; parce que l'Empereur avec l'Imperatrice sa femme, & son fils Charles allerent la porter eux-mêmes, & qu'ils arriverent presque aussi-tôt en Gascogne que ces Ambassadeurs.

Les Gascons élisent pour Roi l'un des fils de Pepin, mais l'Empereur s'en saisit, & met son fils Charles en sa place.

L'Empereur presenta aux Etats de ce Roïaume,

Loüis le Debonnaire. § 39.

son fils Charles pour leur Roi, & en même tems il fit arrêter prisonnier le jeune Pepin, & il l'envoia à Metz pour être gardé & élevé prés de l'Evêque de Metz.

Loüis de Baviere veut se pourvoir contre le partage, mais l'Empereur le prévient.

Dans ces entrefaites, le Roi de Baviere avoit fait assembler à Francfort les Ducs, Comtes & Etats de Suabe, de Franconie, de Saxe, & d'autres pais où il s'étoit plaint du partage fait, disoit-il, à son préjudice, menaçant de faire une ligue avec eux pour faire casser ce partage. Sur l'avis que l'Empereur en eut, il partit aussitôt de Poitiers, où il avoit séjourné une partie de l'hiver, & tout incommodé qu'il étoit d'une toux & d'une fluxion sur la poitrine, que l'hiver qui avoit été fort rude, lui avoit causée, il s'avança jusqu'à Mayence. Sa maladie l'ayant obligé de garder le lit, il y fit venir son frere Evêque de Metz, Ottakre Archevêque de Mayence, & Hatto Archevêque de Treves, & en leur présence il accommoda le different de son fils Louis de Baviere. Mais comme il vit que son mal augmentoit, il regla aussi les autres affaires qui regardoient le bien de l'Empire, & après avoir pardonné le tort que ses amis, ou ses ennemis lui pouvoient avoir fait, il quita entierement le soin des affaires du monde, pour ne penser plus qu'à celles qui regardoient le salut de son ame; si bien que s'abandonnant à la volonté de Dieu, il expira le 21. Juin 840. Son corps fut enterré à Metz en la Chapelle de saint Arnould, & près de celui de sa mere Hildegarde.

840. *Mort de l'Empereur Loüis le Debonnaire.*

CHA-

CHAPITRE IV.

LOTHAIRE. 840.

Lothaire.

SUR l'avis certain que Lothaire reçut en Italie de la mort de l'Empereur son pere, les Ducs, Officiers & Ministres qui avoient été privez de leurs Charges, le presserent de partir incessamment, pour aller à Aix prendre possession du Siege Imperial, & se faire rendre hommage par les Allemans. Ils avoient d'autant plus de sujet de lui donner ce conseil, qu'ils esperoient de rentrer dans le gouvernement pour, selon leur caprice, disposer comme ils avoient fait, de toutes choses. Lothaire arriva à Aix lorsqu'on y pensoit le moins. Il se fit rendre les devoirs accoûtumez par les principaux Etats de France, & d'Allemagne qu'il avoit fait convoquer. Ses deux freres, Louis Roi de Baviere, & Charles Roi de France en aïant été avertis, envoierent des Ambassadeurs vers lui, pour le prier de ne pas précipiter ainsi les affaires; puisqu'il sçavoit bien qu'ils étoient heritiers avec lui de tous les Roiaumes, Duchez, Comtez, & païs de leur pere.

Lothaire revint d'Italie à Aix pour se faire reconnoître, & en même tems il se saisit de toute la succession de l'Empereur défunt.

Mais Lothaire, sans vouloir prêter l'oreille à de sages & judicieux conseils, se laissant conduire par les gens qui toûjours avoient été ennemis de l'Empereur défunt, renvoia ces Ambassadeurs avec cette réponse, que du vivant de son pere il avoit été élû & reconnu Empereur, que dés ce tems-là son pere lui avoit fait mettre la couronne Imperiale sur la tête, & qu'il l'avoit déclaré Empereur; que même dans sa derniere maladie, & peu de jours avant sa mort, il lui avoit remis entre les mains la Couronne, l'Epée & les autres ornemens Imperiaux, qu'ainsi il ne pouvoit ni ne

LOTHAIRE. 840. devoit souffrir de competiteur, & qu'il n'étoit nullement avantageux à ses Etats ou Sujets, d'avoir plusieurs Souverains, qu'étant l'aîné, il ne pouvoit rien relâcher de son droit ; que neanmoins pour leur donner des marques de ses bonnes intentions, & le moien de se maintenir dans leur dignité roiale, il consentoit que son frere Louis possedât hereditairement la Baviere, & Charles la France, à condition qu'ils releveroient ces fiefs de lui, le reconnoîtroient pour Empereur, & seroient obligez de lui donner secours contre ses ennemis, lorsqu'il en auroit besoin.

Les freres ne veulent point relever de l'Empereur, & ils arment pour se maintenir dans la Souveraineté.

Ces deux Princes refuserent ces conditions, voulant l'un & l'autre posseder souverainement les Etats dont ils avoient herité. Et comme ils virent bien qu'il falloit maintenir leurs droits par les armes, ils leverent de puissantes armées. Louis vint de Baviere avec la sienne, & Charles en amena une autre de ses Etats. Lothaire s'étoit rendu maître de la Ville de Metz, & s'étoit ensuite avancé pour aller camper devant Mayence. Mais Louis l'avoit prévenu, & y avoit mis garnison, pendant, qu'autant qu'il pouvoit, il tâchoit de s'assurer des troupes de l'Empereur son pere. Lothaire faisoit aussi ses efforts pour les gagner ; & ayant appris par ceux qu'il avoit envoiez vers elles, qu'elles étoient disposées à prendre son parti, il resolut de passer le Rhin à Worms le 22. Avril pour s'en approcher, afin de les pouvoir mieux ménager. Il conduisit si bien toutes choses, soit par lui-même, soit par ceux qu'il faisoit agir, que la plûpart des Officiers & des Soldats s'engagerent dans ses interêts.

841.

Louis est défait.

Louis se trouvant ainsi privé de l'assistance des Officiers, à qui il s'étoit le plus attendu, fut obligé de s'enfuir avec une partie de sa Cavalerie, laissant son Infanterie à la merci des Impériaux,

ou

ou pour mieux dire à la boucherie : car elle en fut si cruellement traitée, qu'il demeura plus de vingt mille hommes sur la place ; ni Peres, ni Fils, ni Parens, ni Amis n'aiant pas été épargnez. LOTHAIRE. 841.

Louis ne fut pas plûtôt retourné en Baviere, qu'il fit convoquer la Noblesse, & entôles tous ceux qui étoient capables de porter les armes ; & aiant remis une armée sur pied, il alla audevant d'Albrecht Général de Lothaire, qui venoit pour entrer en Baviere avec les troupes qu'il commandoit. Les deux armées se rencontrerent, & se choquerent si opiniâtrement dans la Suabe vers le haut du Rhin, qu'enfin les Imperiaux y furent défaits. Ils y perdirent leur Général Albrecht, avec huit mille hommes morts sur la place. Loüis aprés cette victoire, marcha vers la Meuse, & il y joignit son frere Charles. *Louis va à sa rencontre.*

Ces deux freres aprés avoir fait la reveuë de leurs troupes, s'avancerent aussi-tôt vers la haute Bourgogne où étoit Lothaire, & camperent à deux lieues près de son armée. Ils lui envoïerent des Ambassadeurs pour lui demander leur partage ; mais ils n'en eurent nu audience, ni raison. Au contraire, Lothaire aïant mis son armée en bataille, obligea Loüis & Charles à en faire de même de la leur. ils engagerent le combat à Fontenai près d'Auxerre, ce fut le 25. de Juin lendemain de la saint Jean-Baptiste. Il dura depuis sept heures du matin jusqu'à la nuit. Le carnage fut si grand de part & d'autre, qu'il y eut plus de cent mille hommes de tuez sur la place. Les deux freres Loüis & Charles demeurerent maître du champ-de-bataille. L'Empereur Lothaire se sauva. C'est le parti qu'il avoit à prendre, aprés qu'avec douleur il avoit vû perir ses meilleurs Officiers, & ceux qui par une ambition déreglée, & par une avarice excessive l'avoient animé contre ses freres, s'imaginant d'être invincibles à *Louis joint son frere Charles, & campe sur Lothaire la fameuse bataille de Fontenai.* 841.

sans.

LOTHAIRE. 841.

sans faire réflexion, que Dieu combat pour la justice. Les Allemans y perdirent leurs meilleurs Officiers, & bien loin par là, comme ils se l'étoient persuadez, d'augmenter la puissance & les Etats que leurs Ancêtres leur avoient laissez pour heritage, après les avoir conquis & conservez par leur valeur, ils en furent au contraire extrêmement affoiblis. Quelque tems après cette bataille, Lothaire s'accommoda avec ses deux freres, & leur céda à l'un & à l'autre tout ce qu'ils demandoient, se contentant pour lui de l'Empire, & de l'Italie. Cet accommodement ne dura pas long-tems. Ils en vinrent à un autre combat, où Lothaire ayant encore eu la fortune contraire, rentra en lui-même, fit un nouvel accommodement, & s'y tint de bonne foi.

Accommodement entre Lothaire & ses deux freres.

Derniere disposition que Lothaire fait de ses Etats en faveur de ses propres enfans.

D'ailleurs considérant les traverses qu'il avoit souffertes, sans doute en punition de celles dont il avoit fait sentir les injustes effets à l'Empereur son pere, il prit résolution de se tenir en repos, & de faire le partage de ses Etats à ses enfans. Il fit confirmer Empereur Loüis son fils aîné, qu'il avoit déja, quelque tems auparavant, fait déclarer son Successeur à l'Empire & au Roiaume d'Italie, lesquels il lui abandonna : & à son second fils Charles qui mourut sans en ans l'an 862. il donna le Roiaume de Provence, avec une partie de la Bourgogne; enfin à Lothaire son troisiéme fils, il donna le Roiaume d'Austrasie, qui fut nommé du nom de ce Prince, Lotharingie ou Loraine, avec l'autre partie de la Bourgogne. Ce jeune Prince mourut aussi sans enfans legitimes l'an 869.

Lothaire se fait Moine & meurt.

L'Empereur ayant fait ce partage, & se voiant veuf par la mort d'Ermingarde sa femme qui étoit décédée dés l'année 851 : mit peu à peu ordre aux affaires d'Etat : enfin pour en sortir, & avoir quelque tems à bien faire le passage de la

la vie temporelle à l'éternelle, il se retira, & prit l'habit de Religieux en l'Abbaie de Prum prés de Tréves, mais il n'eut pas le loisir de faire une longue pénitence de sa conduite, car il mourut peu de tems après. Loüis II. 855.

CHAPITRE V.

Loüis II.

LOüis fils aîné de Lothaire avoit été dés l'année 844. proclamé Roi d'Italie par son Pere, & depuis proclamé Empereur Auguste, & enfin couronné par le Pape Sergius II. Il se contenta de faire la guerre en Italie contre les Sarrazins, pendant que ses deux Oncles Loüis le Germanique Roi de Baviere, & Charles le Chauve Roi de France tâchoient de s'aggrandir à ses dépens, & aux dépens l'un de l'autre. *Cet Empereur réside à Rome, & il y meurt.*

Si les Etats qu'avec le nom d'Empereur, il avoit eu en partage, eussent eu autant d'étenduë qu'en avoit son merite, & la capacité de son esprit, il n'auroit pas moins relevé sa dignité Imperiale que ses Prédecesseurs; mais il ne possedoit de la Succession de Charlemagne qu'environ la neuviéme partie. Il étoit devot, honnête, courageux, & avisé. La guerre qu'il fit contre les Sarrazins d'Afrique pour les chasser des côtes d'Italie, le long desquelles ils couroient, ne lui donna pas tant de peine que celle qu'il fit contre Adalgise Duc de Benevent, qui a la fin lui fut glorieuse. Il reduisit ce Duc à conclure un traité d'accommodement, par lequel il s'obligea de ne rentrer de sa vie dans Benevent. Le Senat de Rome fut tellement irrité de ce qu'Adalgise s'étoit soûmis à cette condition sans 865.

sa

Louis II. sa participation, qu'il le déclara criminel au premier chef, & le condamna à un banissement. Ce
865. Proscrit, pour fuir les maux dont on le menaçoit, se retira en l'Isle de Corse, & il y mourut. Dans ce même tems, le Pape déclara illegitime le mariage que Lothaire frere de l'Empereur avoit contracté avec Waldrade sa concubine, attendu qu'il l'avoit fait au préjudice des défenses du saint Siege; & à l'égard de ceux qui avoient déclaré ce mariage legitime, il interdit les Archevêques de Treves & de Cologne, & il excommunia le Synode.

867. Lothaire cependant, ne laissa pas de continuer à vivre ainsi qu'il avoit accoûtumé avec Waldrade, la traitant comme sa femme, jusqu'au tems qu'il fut appellé en Italie par l'Empereur, qui demandoit son secours contre les Sarrazins. Lothaire étant en Italie fut obligé d'aller à Rome, & de se mettre en devoir de donner satisfaction au Pape Adrien II. Il jura en sa presence & fit même jurer une partie des Seigneurs de sa suite, que depuis les défenses du Pape Nicolas, il n'avoit point eu de communication avec Waldrade: Et
868. comme là dessus il fut reçu à la Communion, l'on observa que la mort qui le surprit bien-tôt après à Plaisance, fut la punition que Dieu exerça contre son parjure. On remarqua aussi, que de ceux qui avoient juré & communié avec lui, il n'y en eut pas un qui vécut plus de six mois après cette impieté.

875. L'Empereur se tenoit toûjours en Italie, & sejournoit ordinairement à Rome, y maintenant genereusement son authorité, & la dignité de l'Empire contre les entrepriſes des Papes. Après environ 20. ans de regne, il mourut à Milan au mois d'Août l'an 875. Il y fut enterré dans l'Egliſe de saint Ambroiſe, ne laissant aucun enfant mâle; mais une si haute reputation de sa vertu, de sa valeur, & de son zele à repri-

reprimer les ennemis du nom de Chrêtien, que de tous les descendans de Charlemagne, on n'a reconnu qu'eu lui seul le sang de ce grand Empereur.

CHARLES II.

CHAPITRE VI.

Charles II. surnommé le Chauve.

875. *Charles, quoique Cadet, est préferé à Louis son aîné en la succession de l'Empire.*

LOüis Roi d'Allemagne surnommé le Germanique, après la mort de l'Empereur Loüis II. son Neveu, prétendoit selon la loi, & la disposition testamentaire du feu Empereur son Oncle, avoir droit de lui succeder. Mais Charles le Chauve son frere cadet, Roi de France fit adroit, passa les Alpes, & fit une si forte brigue auprès du Pape Jean VIII. que sa Sainteté avec les autres Prélats de Rome, ayant jugé qu'il y avoit plus à gagner avec Charles qu'avec Loüis, elle le préfera à celui-ci, & le couronna Empereur le jour de Noël l'an 875

Il se rend pour cela le Pape favorable aux dépens des droits de la Couronne.

Ainsi Charles le Chauve usurpa l'Empire sur son frere aîné, à qui la loi Salique le déferoit, parce que par une representation continuelle & invariable, entre mâles, elle conserve la succession à celui qui touche le mort au plus prochain dégré.

Si Charles n'avoit aucun droit à la couronne Imperiale au préjudice de son frere, le Pape en avoit encore moins de la lui mettre sur la tête, & de le reconnoître Empereur. L'un violoit la loi Salique, loi sainte & inviolable à jamais parmi les Princes François; l'autre donnoit ce qu'il n'émit pas en son pouvoir de donner: un Vassal ne pouvant à sa volonté se faire un Souverain; mais étant indispensablement obligé de recevoir celui que la loi lui donne.

Aussi

CHARLES II. 875. Auſſi Charles ne doutant peut-être pas de l'invalidité de cette entrepriſe, s'étoit rendu le Pape favorable aux dépens mêmes des droits de la Couronne Imperiale, & de l'autorité ſouveraine, que juſqu'en ce tems-là ſes Prédeceſſeurs avoient eue ſur les Papes; enſorte que de Superieur qu'il étoit, il ſe rendit comme ſon Vaſſal. Il lui ceda encore beaucoup des droits de l'Egliſe Gallicane, & lui promit avec ſerment de le proteger envers & contre tous. Mais comme ils traittoient d'une choſe dont ils ne pouvoient pas diſpoſer, tout ce qui ſe fit alors, n'eut point de ſuite, par la maxime, qu'une choſe vitieuſe dans ſon commencement ne peut devenir bonne & juſte par le tems.

Auſſi-tôt que Loüis Roi d'Allemagne, qui étoit heritier legitime & même deſigné Succeſſeur de l'Empereur ſon Neveu, par ſon propre teſtament, eût appris la démarche de Charles ſon frere, il ſe reſolut d'aller auſſi en Italie ſe faire 876. reconnoître, mais avant qu'il fût en état d'en entreprendre le voiage, il mourut à Francfort le 28. Août 876. laiſſant d'Emme ſa femme trois fils, Carloman, Louis & Charles, qui partagerent les Etats que leur pere leur avoit laiſſez.

Carlomam eut pour ſa part la Baviere, l'Autriche, la Bohéme, & la Moravie, Louis, la Saxe, la Thuringe, la Friſe, la Franconie, & la partie de la Lorraine, que ſon Pere, en conſequence du partage fait avec Charles le Chauve, avoit eue après la mort de Lothaire leur Neveu; & Charles ſurnommé le Gros n'eut pour ſa part que la Suabe.

877. L'Empereur Charles le Chauve ne joüit pas long-tems de ſon uſurpation. Il ne regna que deux ans & deux mois ou environ. Il mourut à Mantoue le 6. Octobre 877. du poiſon que lui donna ſon Médecin, qui étoit Juif, & nommé

Sa mort.

Zé-

Zedechias. C'eſt le premier des Empereurs à qui le Pape ait donné le nom de très-Chrétien. CHAR. LES II. 877.

Il avoit eu de Richilde fille d'Etico Comte d'Alſtorf en Suabe, ſa femme, deux fils, qui moururent en bas âge; & de ſa ſeconde femme Hermantrade ſœur de Boſon Roi de Provence, quatre fils, Louis ſurnommé le Begue Roi de France, Lothaire, Charles, & Carloman, & une fille appellée Judith.

CHAPITRE VII.

Loüis III. *ſurnommé le Begue, & Carloman.*

LOüIS ſurnommé le Begue à cauſe de la difficulté qu'il avoit de parler, fils aîné de Charles le Chauve fut l'an 877. ſacré Roi de France à Rheims par l'Archevêque Hincmar, & le ſeptiéme Septembre 878. il fut couronné Empereur à Troyes par le Pape Jean VIII. en preſence de tous les Prélats du Concile qui s'y tenoit alors, & qui y avoit été convoqué par le même Pape depuis ſa retraite en France. *San Sacre.* 878.

La qualité d'Empereur lui fut toûjours diſputée par le Roi Carloman fils aîné de Louis le Germanique, qui avoit auſſi été déclaré Empereur par beaucoup de Princes d'Allemagne & d'Italie. Ils avoient pris ſon parti, parce que c'étoit celui de la juſtice, & ſur ce fondement ils ſe ſaiſirent de la Ville de Rome, & du Pape même qui y étoit retourné. Ils le blâmerent fort de ſa temerité, & proclamerent Empereur le Roi Carloman, rétabliſſant en ſa perſonne le droit François. Mais enfin Carloman étant devenu paraliti- *Carloman lui diſpute l'Empire.*

Loüis le Begue. lingue, consentit que Charles le Gros son cadet, prît en sa place le titre d'Empereur. Peu de tems après, il se retira à Oettingen, où l'an 878. 880. il mourut sans laisser d'enfans mâles, qu'Arnoul son fils naturel, qui dans la suite fera élû Empereur.

879. Loüis, après avoir fait un voïage en Allemagne, où il termina le different qu'il avoit avec le Roi de Baviere pour le partage de la Lorraine, retourna en France. Il n'y fut pas plûtôt que voïant que la maladie qui l'avoit surpris s'augmentoit, il envoïa querir son fils aîné, & l'aïant recommandé au Comte de Bourges & d'Auvergne, au Marquis de Nevers, & à Thierri Comte de Mâcon, il mourut avec soupçon de poison à Compiegne le 6. Avril 872.

Mort de Loüis.

CHAPITRE VIII.

Charles III. *dit le Gros ou le Gras.*

880. CHARLES III. dit le Gros ou le Gras, frere cadet de Carloman & de Loüis le Begue, aïant aussi-tôt après la mort de ce dernier, été sollicité par le Pape Jean VIII. d'envoïer ses Ambassadeurs à Rome, & d'y vouloir venir lui-même le plûtôt qu'il pourroit, passa en Italie, & s'étant d'abord assuré de la Lombardie, il se fit couronner Roi à Milan. De là il se rendit à Rome, où le Pape lui mit la couronne Imperiale sur la tête l'an 880. le jour de Noël: ainsi le même Pape qui avoit donné atteinte à la Loi Salique étant revenu à lui, la maintint en la personne de ce Prince. Si bien que Charles succeda au Roiaume de la France Occidentale, & avec cela à tant d'autres Etats, qu'il pouvoit se vanter de posseder presque tous les pais qui auparavant avoient été soû-

Son origine, & son couronnement.

Sa grandeur de peu durée.

soûmis à Charlemagne son bis-Aïeul. Et comme en sa personne la Couronne Imperiale fut réünie à la Monarchie Françoise, il est visible, selon la Loi, que cette couronne ne pouvoit plus être démembrée de cette Monarchie ; mais l'une & l'autre allant rencontrer de foibles fondemens en ce Prince, & en ses Successeurs, qui toûjours devoient les conserver unies, tout l'édifice se renversa dans peu de tems. CHARLES LE GROS. 880.

Ce fut comme de ce debris qu'il se forma un nombre infini de nouveaux Etats. Les François par la sanglante guerre des Normans réduits à une necessité, qui étant extrême, n'écoute aucune autre loi, appellerent Eudes Comte de Paris pour les gouverner ; & tel qui alors n'étoit que Gouverneur d'une Province, commença de s'en rendre Souverain ; tel qui n'étoit que sujet, se fit indépendant ; & enfin l'Aigle Romaine même, ne pouvant plus compatir avec le sang François de Charlemagne, passa de ce Prince vers le sang Allemand, comme plus capable d'en soûtenir la gloire.

Pour revenir à Charles le Gros, ce Prince tout puissant qu'il étoit, allant malheureusement conduit les affaires, & de plus à cause d'une incision qu'on lui avoit faite à la tête, étant tombé dans une foiblesse d'esprit, il devint le rebut & le mépris de tout le monde. Il se vit tout à coup sans Empire, sans Roïaume & sans Sujets, reduit à une misere si grande qu'il seroit mort de faim, si Luitpert Archevêque de Mayence, touché de sa disgrace, n'avoit eu la charité de lui donner de quoi vivre ; en attendant qu'on lui assignât une petite pension sur le Village de Nidingen en Suabe. 885. 888.

On attribuoit cette étrange infortune à l'impieté qu'avec Loüis un de ses freres, il avoit exercée contre Loüis le Germanique leur pere, lorsqu'ils s'étoient soûlevez contre lui. Charles souffrit *En punition de son impieté envers son pere.*

fit cependant cette extrême pauvreté avec une
888. grande patience, & une parfaite soûmission aux ordres de Dieu, jusqu'au 12. Janvier 888. que la mort le retirant du monde, le délivra aussi des miseres sous le poids desquelles il gemissoit. Il ne laissa qu'un fils naturel nommé Bernard, aïant répudié Richarde fille du Roi d'Ecosse sa femme, Princesse fort sage, qui se retira dans le Monastere d'Andelau. Il fut le premier qui fit ajoûter aux Actes ou autres expeditions, la date de l'Ere commune, ou de l'an de grace.

CHAPITRE IX.

Arnoul.

Déclaré Empereur à cause de son merite.

ARNOUL fils naturel de Carloman Roi de Baviere, avoit par le testament de son pere, hérité des Provinces de Carinthie & de Stirie, & voïant la décadence de l'Empire, s'étoit saisi de la France Orientale, & comme d'ailleurs par ses services en la guerre contre les Normans, il s'étoit rendu recommandable près de l'Empereur Charles le Gros son oncle, les Princes d'Allemagne déja accoûtumez à voir en la personne des précedens Empereurs la Couronne Imperiale sur la tête des Princes Allemans, s'étoient assemblez à Francfort, deux mois avant la mort de Charles devenu incapable du Gouvernement, & jugeant Arnoul digne de remplir sa place, ils l'avoient proclamé Empereur, à l'exclusion du Roi Charles le Simple dernier fils de Loüis le Begue. A la verité, ce Roi étoit legitime héritier de la Couronne Imperiale, mais il n'étoit pas en âge d'agir en Chef, & de commander les armes contre les Danois & les Normans, qui, comme

comme il a été déja dit, ravageoient la France, & se jettoient même en Allemagne, ce qui fut cause qu'on lui préfera Arnoul. En effet Arnoul les repoussa deux fois avec vigueur, & enfin, il les défit à plate couture prés de Louvain, où ils laisserent, outre leurs Rois Godefroi & Sigefroi, cent mille hommes de morts sur la place. ARNOUL 888.

Cet Empereur remporta aussi plusieurs autres victoires contre les Sclaves qui faisoient des courses continuelles dans l'Empire, mais les progrès que fit Suintebold Duc de Moravie pour s'agrandir, traverserent cette bonne fortune. Ce Duc s'étoit rendu si formidable, qu'Arnoul pour avoir son amitié, fut obligé de lui céder la Bohéme, & de le choisir pour son compere. Il lui fit tenir sur les fonts de Batême un de ses fils bâtard, afin qu'il fût nommé Suintebold. Mais cette démonstration de confiance ne l'empêcha pas de se précautionner contre ce Barbare, & de prévenir le dessein qu'il avoit de s'ériger en Souverain. Il eut pour cela recours à Casiula Duc de Hongrie, & à Uratislas Duc de Pologne, qui lui donnerent un secours assez considerable pour contraindre à son tour Suintebold, de lui donner son fils en ôtage pour assurance de sa fidelité. Ayant ainsi pacifié toutes choses en Allemagne, il passa en Italie pour appaiser les troubles que le schisme de deux Papes y causoit, aussi-bien que les factions de Gui Duc de Spolete & de Lambert son fils Concurrens l'un après l'autre à l'Empire. Le premier desquels étant mort, & l'autre étant trop foible pour résister a Arnoul, ce Prince se rendit maître de Bergame & d'une bonne partie de l'Italie. Après quoi il retourna en Allemagne pour établir Suintebold son fils Roi de Lorraine, & y ayant donné ordre aux affaires, il repassa en Italie, & autant par la force qu'autrement, il se ménagea les moïens de faire son 893. 893. 895.

entré à Rome, & de s'y faire couronner Empereur par le pape Formose I. l'année 896.

Enfin cet illustre Prince après tant de belles actions, mourut très-chrétiennement a Oetingen, de poison, ou selon quelques autres d'une maladie pediculaire. Ce fut l'année 899. Son corps fut enterré à Saint Emmeran de Ratisbonne, prés de celui de Carloman son pere.

896.

899.

CHAPITRE X.

Loüis IV.

900.

Il fit Empereur, quoi qu'en bas âge.

LOüIS fils de l'Empereur Arnoul, quoi qu'il n'eût que sept ans, fut après la mort de son pere, déclaré Empereur par les Princes & les Seigneurs d'Allemagne assemblez à Forcheim. On lui donna pour Gouverneurs & Conseillers Hatton Archevêque de Mayence, & Othon Duc de Saxe.

900. Les affaires de ce Prince eurent de differens succès. Le commencement de son regne fut brouillé par la guerre qu'il fit à Suintebold son frere, à cause que les Habitans de la Lorraine se plaignans du Gouvernement, il les écouta, alla les secourir avec une puissante armée, & il défit en bataille rangée celle de Suintebold, qui lui-même fut tué. Mais dans la suite les Hongrois lui donnerent encore plus de peine.

Arnoul pere de Loüis, en reconnoissance des services qu'il avoit reçûs des Hongrois contre Suintebold Duc de Moravie, leur avoit abandonné la Transilvanie. Ces Barbares n'en étant pas contens, & voulans profiter de la minorité de Louis, ils avoient fait des courses jusqu'en Bavie-

re,

re, exerçans toutes sortes de cruautez. Ce qui même obligea Leopold Duc de Baviere à ramasser tout ce qu'il peut de troupes pour les repousser. Il les battit, & remporta sur eux un si grand avantage, que s'il l'eut poursuivi, comme il le pouvoit, il leur auroit pour jamais fait perdre l'envie de revenir. Cette faute leur donna lieu de se remettre. Louis IV. 902.

Cinq ans après ils se jetterent derechef dans la Baviere, ravageant tout le pais avec la même cruauté qu'auparavant. L'Empereur en aiant été averti, marcha incontinent contr'eux, & donna la bataille d'Augsbourg; mais elle lui fut si desavantageuse qu'il y perdit la plûpart de ses Braves, & entr'autres cet illustre Leopold Duc de Baviere, comme par punition de ce que cy-devant il avoit négligé l'occasion de les défaire entierement dans leur retraite. Ce malheur réduisit l'Empereur à la nécessité de faire la paix avec eux, moiennant un tribut annuel qu'il promit de leur paier. 907. 908.

D'ailleurs, les guerres civiles fatiguoient extrémement l'Empire. Albert, Adelbart, & Henry, tous trois Comtes de Bamberg, s'étoient liguez contre Conrad de Franconie, contre Ebelhard & Gebehard de Hesse, & contre l'Evêque de Wurtzbourg. Leur animosité de part & d'autre étoit si forte, que les combats qu'ils s'entredonnerent avec perte de plusieurs Generaux, & d'un grand nombre d'Officiers & de Soldats, ne purent les obliger à s'accommoder. L'Empereur fit tout ce qu'il pût pour prévenir les suites de cette guerre funeste, jusques-là que voiant son autorité trop foible pour faire flechir Albert de Bamberg, il fut contraint de se servir de voies extraordinaires contre lui. Celui-ci s'en défioit, & mioit de toute sorte de moiens pour s'empêcher de tomber entre ses mains. Mais l'Empereur qui vouloit lui faire son procès, s'avisa d'employer Har- 908.

Loüis IV. ton Archevêque de Mayence pour l'attraper. Ce Prélat alla rendre visite à Albert, & le disposa à
908. venir trouver l'Empereur, sur la parole qu'il lui donnoit, qu'il le rameneroit dans son Château. Le Comte se laissa persuader par honnêteté, & pria l'Archevêque de dîner au Château, mais Hatton s'excusa & pressa le Comte de partir. Ils
909. sortirent donc ensemble du Château; mais ils ne furent pas à mille pas de là que Hatton feignit d'avoir quelque foiblesse, & témoigna quelque regret, d'avoir refusé la courtoisie d'Albert. Il n'en fallut pas davantage pour engager le Comte à le conjurer de retourner au Château. Hatton le fit, & ce fut par cette ruse qu'il prétendit être
910. quitte de la parole qu'il lui avoit donnée de le ramener au Château. Ils firent leur voyage après avoir dîné, & Albert fut mis par l'Archevêque entre les mains de l'Empereur, qui lui fit couper la tête à cause de sa rebellion.

911. L'Empereur qui, comme on le peut croire, avoit sa bonne part dans cette infidelité, en a l'âge de 20. ans en punition, le malheur d'être forcé de faire un accommodement honteux, & d'accepter la paix avec les Normans, après avoir perdu la meilleure partie de sa noblesse en deux batailles. Le chagrin qu'il eut de ces disgraces, lui causa un si grand mal de tête, suivi d'une si fâcheuse fiévre continuë avec des redoublemens, qu'il en mourut le 21. Janvier l'an 912. sans enfans mâles légitimes.

L'Empire passe aux Princes Allemans.

Ce fut alors que l'Empire sortit du sang des François ou de la lignée masculine des Rois de France à qui il appartenoit. Ce grand Etat comprenoit alors la Franconie, la Province de Bamberg, la Suabe, Constance, Basle, Berne, Losanne, la Bourgogne, Besançon, la Lorraine, Metz, Liege, Cambrai, Arras, la Flandre, la Hollande, la Zelande, Utrecht, Cologne, Treves, Mayence, Worms, Spire, Strasbourg,

la Frise, la Saxe, la Hesse, la Westphalie, la Thuringe, la Wetteravie, la Misnie, la Marche de Brandebourg, la Pometanie, Ruge, Stetin, le Holstein, le Dannemark, la Suede, la Pologne, la Boheme, l'Autriche, la Carinthie, la Surie, le Tirol, la Baviere, les Grisons, & generalement tous les païs situez parmi ces Provinces, & qui en pouvoient dépendre.

Loüis IV. 912.

On y renfermoit aussi le Roiaume de Bourgogne, avec Rome, l'Italie, la Lombardie & tout ce qui en relevoit. Voila ce qui composoit le Corps de l'Empire, & c'est ce qui fera voir la raison pourquoi la Couronne Imperiale est sortie de la Maison de France.

Si le titre d'Empereur fût demeuré attaché à la Monarchie Françoise, sans qu'on eût introduit les partages qui toûjours ont été funestes aux Etats, l'Empire se seroit perpetué dans la lignée des Rois de France; & quelque changement qui fût arrivé, on eût porté respect à la dignité Imperiale comme à celle de Roi, & l'une ne se seroit jamais conçuë sans l'autre. Mais les partages faits par Louis le Debonnaire, ayant divisé les esprits de ses enfans, & causé des haines & des aversions entr'eux, & par consequent entre les peuples de chacune de ces portions, ils devinrent en très-peu d'années étrangers les uns à l'égard des autres. De plus, la foiblesse des Rois de France, qui avoient succedé à Loüis le Begue, & leur imbecillité, avoient donné occasion aux Gouverneurs de la plûpart des Provinces d'usurper l'autorité Royale, & le Domaine de la Couronne; & toutes ces choses en emble, furent en partie la cause pourquoi, l'on abandonna la poursuite du droit qu'avoient sur l'Empire les Rois de France descendus de Charles le Chauve, qui legitimement pouvoient le disputer à Arnoul fils naturel de Carloman, & à son fils Loüis.

Loüis IV. 912.

On peut cependant remarquer que l'Empire étoit hereditaire dans la famille de Charlemagne, & dans celle de ses descendans & même il ne pouvoit pas être autrement, puisque les membres qui le composoient, étoient la conquête & le prix de la valeur, & des grands & heroïques exploits de ce magnanime Prince.

Que l'Empire étoit hereditaire dans la famille de Charlemagne; & pourquoi.

Ce fut pour cette raison que lorsqu'il eut déclaré Empereur son fils Loüis le Debonnaire, il le couronna lui-même : ou comme d'autres disent, il fit mettre en presence de tous les Grands la Couronne Imperiale sur l'Autel, & commanda à son fils de l'aller prendre, & de se la mettre lui-même sur la tête ; pour faire voir qu'il ne la tenoit que de Dieu & de son pere, dont il étoit le legitime Successeur.

Que si d'ailleurs, les Empereurs ont le plus souvent affecté de nommer leurs Successeurs par leurs testamens ; & si même ils ont voulu que ces testamens fussent ratifiez par les Grands du Roiaume, cette formalité n'étoit qu'afin d'éviter les inconveniens, & les divisions, qui pouvoient naître entre tant de Nations dont les humeurs, les inclinations, & les langues étoient tout-à-fait differentes les unes des autres.

De la même maniere, nous voïons que les Rois de France envoient verifier les Edits dans les Parlemens : car cette verification ne sert que de notification de la volonté du Prince, afin qu'on y defere, étant communiquée par la voie de ces Tribunaux aux autres Sujets.

On voit de plus, que l'usage de ces testamens ne se pratiquoit, que pour après la mort du pere y prévenir les fâcheuses divisions, qui pouvoient arriver parmi les enfans au sujet du partage de la succession ; quoi que souvent cela fût une foible barriere à une violente ambition.

Bien

Bien davantage, ces testamens sont des preuves convaincantes du droit de proprieté, que ces mêmes peres avoient sur l'Empire, leur étant libre de le faire passer à tel de leurs enfans qui leur plaisoit. Et c'est en consequence de ce même droit que ces enfans ne laissoient pas d'en heriter, quoiqu'il n'y eût point de testament, suivant en cela la loi de nature, ou la loi Salique, qui pour ce regard est la même; & qu'au défaut d'enfans, les autres qui étoient capables de succeder, heritoient de la Couronne, selon cette loi fondamentale. Ce qui se verifie encore par la cérémonie du Sacre des Rois de France; car bien que les Pairs qui sont assemblez, les sacrent, & leur mettent la Couronne sur la tête, ils ne les éliſent pas pour cela, ils ne font qu'obéir à cette loi, s'y soûmettre au nom de tout le peuple, dont ils sont les Députés, & recevoir celui qu'elle leur presente. Cela est si vrai, que s'ils s'ingeroient de couronner qui que ce fût que la loi excluroit, ce couronnement n'étant fondé sur aucun droit, seroit de soi-même nul & sans effet: & c'est là le pouvoir de cette loi Salique inséparable de l'Empire des François. Loüis IV. 912.

CHAPITRE XI.

Genealogie des Empereurs François.

PEPIN Roi de France fils de Charles Martel, & de Suanichilde, né l'an 714. & mort à saint Denys l'an 768. avoit eu de son mariage avec la Reine Berthe sa femme quatre fils, Charles, Carloman, Pepin, & Gille, & trois filles, Rothaide, Adlaide, ou Alix & Giſlette. *Pepin.*

912. Ces filles moururent ſans enfans, auſſi-bien que leurs trois derniers freres.

Charlemagne Empereur.

Charles ſurnommé le Grand, ou Charlemagne né l'an 747. le 28. Janvier ayant répudié ſa premiere femme Theodore fille de Didier Roi de Lombardie ſans en avoir eu d'enfans, eut de ſon ſecond mariage avec Hermingarde fille d'Immon ou de Hildebrand, quatre fils & ſix filles; 1. Charles Roi d'Allemagne mort ſans enfans le 4. Decembre l'an 811. 2. Pepin Roi d'Italie, appellé devant le Baptême Carloman, mort l'an 810. qui laiſſa un fils nommé Bernard Roi d'Italie. Ce Bernard étant mort l'an 819. laiſſa trois fils, Bernard, Pepin, & Heribert, qui fit la lignée des Comtes de Vermandois. 3. Loüis nommé le Debonnaire, qui fut Empereur. 4. Lothaire qui étoit jumeau de Loüis, & mourut incontinent après ſa naiſſance. 5. Rotrude qui étant fiancée avec Conſtantin fils de l'Imperatrice Irene, mourut l'an 810. 6. Berthe épouſe du Comte Engelbert mere de Harmid & de Nitard. 7. Giſele qui fut baptiſée par Thomas Archevêque de Milan. 8. Hildegarde. 9. Gertrude. 10. Adelaïde ou Alix, ces trois dernieres moururent fort jeunes. Il eut de Faſtrade ſa troiſiéme femme morte l'an 794. deux filles, Theodrade Abbeſſe d'Argenteüil, & Hiltrude qui mourut auſſi ſans être mariée. Il n'eut point d'enfans avec Luitgarde ſa quatriéme femme morte le 4. Juin. 800. ſes fils naturels furent, 1. Pepin le boſſu Moine à Prum. 2. Drogon, ou Dreux Evêque de Metz, qui mourut en grande réputation de doctrine & de vertu l'an 855 3. Hugues le Grand dit l'Abbé, qui fut tué en une bataille l'an 844. laiſſant deux filles, dont la ſeconde fut mariée avec Tertule Comte de Gaſtinois, qui eut pour fils Indelger pere de Foulques le Roux Comte d'Anjou; & l'aînée eut pour mari Robert le Saxon, qui vivoit l'an 830. dont

elle

elle eut Robert le Fort Duc & Marquis de France, qui mourut l'an 867. laissant deux fils, le premier Eudes qui fut Roi de France, & laissa un fils unique nommé Arnoul Roi de Guienne, & le 2. Robert III. aussi Roi de France, qui eut pour fils Hugues le grand Comte de Paris, qui fut pere de Hugues Capet Roi de France. 912.

Loüis le Debonnaire.

Loüis le Debonnaire, né l'an 778. mourut l'an 840. à Ingelheim, laissant de son premier mariage avec Hermengarde, ou Irmengarde, fille d'Engelram, laquelle décéda le troisiéme Octobre 818. 1. Lothaire Empereur, 2. Pepin Roi d'Aquitaine qui mourut à Poitiers l'an 837. aïant eu deux fils, Pepin & Charles, qui moururent peu d'années après sans enfans, 3. Loüis Roi de Baviere ou d'Allemagne ou de la France Orientale dit le Germanique, qui mourut à Francfort le 28. Août l'an 876. aïant eu de son mariage avec Emme, trois enfans, Carloman, Loüis mort l'an 882. & Charles qui fut surnommé le Gros. Carloman aïant bien voulu consentir, que son frere cadet succedât en sa place à Charles le Chauve, & à Loüis le Begue Empereurs, mourut l'an 885. aïant eu de Litomode sa concubine, Arnoul qui fut depuis Empereur. Loüis le Debonnaire laissa de son second mariage, avec Judith fille de Guelfe Comte d'Altorf. 4. Charles le Chauve, qui fut aussi Empereur & Roi de France.

Lothaire Empereur.

Lothaire Empereur mourut l'an 855. & laissa de son mariage avec Hermengarde, 1. Loüis II. 2. Charles, 3. Lothaire, & une fille nommée Hermengarde, qui fut enlevée & épousée par le Comte Gisleberd vassal du Roi Charles le Chauve.

Loüis II. Empereur.

Loüis II. du nom, Roi d'Italie, fut Empereur après la mort de son pere, & mourut l'an 875. sans laisser d'enfans mâles de son mariage

912. avec Engelberge, ou Hildegarde, qui après la mort de son mari, se fit Religieuse, & mourut Abbesse à Pavie.

Charles Roi de Provence, mourut l'an 862. sans laisser d'enfans mâles, & Lothaire Roi de Provence, décéda l'an 869. aussi sans enfans legitimes.

Charles le Chauve Empereur.

Charles le Chauve Empereur, né l'an 822. mourut l'an 877. ayant eu de son mariage avec Hermentrude son épouse.

1. Loüis III. dit le Begue, qui fut Empereur, 2. Lothaire qui mourut Abbé l'an 866. 3. Charles qui mourut en luttant avec un homme extrémement fort l'an 870. 4. Carloman qui fut fait Abbé contre sa volonté, & mourut l'an 874. 5. Judith qui fut mariée à Etelrede Roi d'Angleterre, & après la mort de ce Prince épousa Baudoüin surnommé Bras-de-fer premier Comte de Flandres. 6. & Bathilde la seconde fille qui tint l'Abbaïe de Chelles en commande, & fut cependant mere d'une des femmes de Hugues le Grand Duc de France, pere du Roi Hugues Capet. Charles le Chauve eut de son second lit. 7. Richilde née avant terme, & qui mourut aussitôt après son baptême l'an 875. 8. Charles qui fut le dernier de ses enfans, & mourut l'an 878. un an après sa naissance.

Loüis le Begue Empereur.

Loüis III. dit le Begue, Empereur & Roi de France, mourut l'an 879. & laissa de son premier mariage avec Ansgarde. 1. Loüis Roi de France, qui mourut sans enfans l'an 882. 2. Carloman qui mourut l'an 884. tous deux enterrez à saint Denys; & de son second mariage avec Adelheide. 3. Charles dit le Simple, qui par la mort de ses freres succeda seulement aux Roiaumes de France & de Bourgogne.

Charles le Gros Empereur.

Charles III. du nom, dit le Gros Empereur, fils

fils cadet de Loüis le Germanique, mourut l'an 888. sans laisser d'enfans legitimes. 912.

Arnoul Empereur, fils naturel de Carloman Roi de Baviere, mourut l'an 899. laissant de son mariage avec Luitgarde son épouse. 1. Louis; & d'un autre lit. 2. Un fils naturel appellé Zundibolt Roi de Lorraine. *Arnoul Empereur.*

Louis IV. Empereur fils d'Arnoul mourut sans enfans mâles l'an 912. *Loüis IV. Empereur.*

Charles dit le Simple, Roi de de France, fils posthume de Loüis le Begue, né l'an 879. n'aiant pû parvenir à l'Empire, mourut l'an 929. Il fassa de son second mariage avec Odgine d'Angleterre Loüis IV. dit d'Outremer, Roi de France & de Bourgogne, pere de Lothaire, Roi de France, & de Charles Duc de Lorraine. Mais comme la succession de ces Princes ne fait plus rien à nôtre sujet, nous reprenons la suite de l'histoire de l'Empire, qui passe aux Allemans, & demeure parmi les Princes de cette Nation.

HISTOIRE DE L'EMPIRE.

LIVRE SECOND.

Empereurs de differentes Maisons ; qui ont poſſedé l'Empire par élection, juſqu'à ceux de la Maiſon d'Autriche.

CHAPITRE PREMIER.

Conrad I.

CONRAD.

LES Empereurs Succeſſeurs de Charlemagne, avoient à la verité poſſedé l'Empire par droit de ſucceſſion hereditaire de pere en fils; mais, comme il a été dit, ces ſages Princes ne laiſſoient pas de faire ordinairement agréer leur

leur derniere volonté, touchant leurs Successeurs par les Grands du Roiaume. Cet agrément, qui en apparence avoit la forme d'une élection, a été comme l'origine des élections suivantes, & pour ainsi dire, le titre en vertu duquel les Princes Allemans ont prétendu d'avoir droit de les faire. CONRAD.

L'Empire que les François avoient possedé un peu plus de cent ans, vint donc après la mort de Loüis quatriéme, au premier occupant de la nation Allemande, quoi-que la Couronne Imperiale regardât Charles le Simple, comme Prince du sang de Charlemagne. En effet le droit à l'Empire & à y succeder, lui étoient legitimement dévolus, mais lorsque ce Roi prit les renes de l'Etat de France, il se trouva réduit à un si petit domaine, les Ducs & les Comtes aiant usurpé la plus grande partie de ses Provinces, qu'il lui fut impossible de faire valoir son droit à la Couronne Imperiale. Ainsi les Seigneurs Allemans, qui s'étoient déja fait un usage d'élire des Empereurs de leur Nation, ou de naissance Germanique, s'étans assemblez à Worms, voulurent élire pour Empereur, Othon Duc de Saxe; mais ce Prince refusa cette suprême dignité à cause de son grand âge. Il laissa la Couronne Imperiale, lui préferant en cette rencontre, la gloire de faire une action de generosité, d'autant plus éclarante qu'elle est rare: Ce fut de conseiller à l'assemblée d'élire Conrad Duc de Franconie & de Hesse. Conseil qu'il donnoit en faveur de son ennemi, si bien qu'en ce sage Prince, le ressentiment faisoit place au mérite, & qu'au refus d'Othon l'assemblée élut donc Conrad, que quelques-uns prétendent avoir été gendre de Loüis V. mais sans fondement; parce que Loüis mourut fort jeune, ou bien il faut dire qu'il lui avoit promis & accordé sa fille, lor.qu'elle étoit encore enfant: ce qui seroit

CONRAD. d'autant plus vrai-semblable que nous voïons encore aujourd'hui cette coûtume fort établie & usitée en Allemagne, où des peres promettent même leurs enfans dès le berceau, & les élevent reciproquement comme destinez à ces mariages. On a peu d'exemples que ces engagemens n'aient pas été suivis de leur effet, sur tout parmi les personnes de qualité.

Il y avoit alors des Princes fort considerables, entr'autres Arnoul Duc de Bavieré, Bouchard Duc de Suabe, Everhard frere de l'Empereur, Conrad Comte de Franconie, Gisilbert Duc de Lorraine & de Saxe, & le Duc Henry, qui étoit le vrai Duc de Saxe, & le plus puissant de tous ceux qui pouvoient prétendre à l'Empire. Les suffrages furent neanmoins pour Conrad.

Conrad est traversé. Cet Empereur brave & judicieux tâcha d'abord d'établir son autorité; mais il fut traversé par d'autres Princes, & sur tout par Arnoul Duc de Baviere, qui avec une puissante armée se jetta dans la Suabe. L'Empereur n'en eut pas plûtôt la nouvelle, qu'il marcha de ce côté-là avec le plus de troupes qu'il put ramasser, livra la bataille, la gagna. Arnoul reçut plusieurs blessures dont il mourut.

Générosité de Conrad avant sa mort. Enfin, Conrad après environ sept années de regne, sentant ses forces diminuer, & voïant qu'il n'avoit pas long-tems à vivre, déclara aux Princes & aux Etats de l'Empire, & même à son
918. frere Everhard Comte de Franconie, qui s'étoit
919. rendu auprès de lui, qu'il ne connoissoit point de Prince d'un plus grand mérite, ni qui pût mieux soûtenir la dignité Imperiale, que Henry Duc de Saxe, fils d'Othon, & quoi-qu'il lui eût été contraire, il le leur recommanda très-particulierement, comme celui qu'il jugeoit le plus digne de lui succeder. Ce choix aïant été approuvé par les Princes, Conrad avant que de mourir,

en-

envoïa par son frere Everhard à Henry, la Couronne, le sceptre, la lance, l'épée & les autres ornemens Imperiaux, sacrifiant ainsi comme un sage Prince doit faire, son ressentiment au bien & à l'avantage de l'Empire, & rendant en cela au fils, une generosité pareille à celle que le pere avoit fait paroître en sa faveur. CONRAD. 919.

CHAPITRE II.

Henry. I.

L'EMPEREUR Conrad étant mort, l'an 919. les Duc de Baviere, de Franconie & de Suabe, avec tous les autres Etats d'Allemagne, s'assemblerent l'année suivante à Friszlar, où Henry Duc de Saxe s'étoit aussi rendu, & avec l'applaudissement de tout le monde, il y fut élû & confirmé en la dignité Imperiale. On lui donna le surnom d'Oiseleur, parce qu'il aimoit à chasser à l'oiseau. Le Pape qui étoit fort travaillé par plusieurs factions de plusieurs petits Princes, qui dans Rome se faisoient donner la qualité d'Empereur, offrit de declarer Henry Empereur des Romains; mais ce Prince répondit qu'il se contentoit du titre qu'il avoit reçu des Etats d'Allemagne. Peut-être en usage-t'il ainsi, pour s'épargner la peine d'aller en Italie démêler les affaires avec les Concurrents, ou peut-être differoit-il sagement ce voïage, jusqu'à ce qu'il eût mis l'Allemagne en repos. 920. 921. *Election de Henry I.*

Sage conduite de Henry & sa victoire sur les Hongrois.

Au commencement de son regne, il ne pensa qu'à reconcilier en Allemagne les Princes, Comtes & Seigneurs, les uns avec les autres, pour

HENRY I. 921.

pour établir par tout une parfaite union, comme étant l'unique fondement de la prospérité, & de la gloire des Allemans. Il y réussit si bien, & gagna de telle sorte leur amitié, que par leur assistance, tous concoururent à lui faire remporter une signalée victoire sur les Hongrois, qui, selon leur coûtume, étoient venus faire une irruption en Allemagne avec une puissante armée. Ils en furent chassez avec perte de quatre-vingt mille hommes, demeurez près de la Ville de Mersbourg sur le champ de bataille. Il défit ensuite les Vandales & les Abotrites qui s'étoient aussi soûlevez.

Avantages remportez sur Charles le Simple, qui tient seul la dignité d'Empereur.

Il eut un pareil succès contre tous les ennemis de l'Empire. Entr'autres il eut cet avantage sur le Roi Charles le Simple, qu'il le fit retourner en France d'auprès du Rhin, où il étoit venu ravager la Lorraine, & les villes de Spire, Worms, & Maïence.

Ensuite ces deux Princes se trouverent à Bonne, où ils conclurent la paix, après avoir conferé deux fois ensemble. Le Traité qu'ils firent, appellé dans l'Histoire *Pactum Bonnense*, ou Traité de Bonne, est une Epoque fameuse dans l'Histoire; il fut signé l'an 921. Et c'est-là tout l'effort que ce Roi & ses Successeurs ont fait pour reclamer l'Empire; leur peu de valeur & la conjoncture des tems & des affaires ne leur aïant pas permis de faire autre chose.

Ordre de Henry pour la subsistance des troupes. 922.

Pour nettoier l'Empire des brigands, & des voleurs de grands chemins, Henry fit publier en leur faveur un pardon general, à condition qu'ils iroient servir dans ses armées, & il en fit un regiment qu'il y envoya. Il ordonna pour la seureté des Villes, qu'il y seroit mis des garnisons, qui seroient composées de la neuviéme partie des païsans de tous les Bourgs & Villages, & que les huit autres parties qui demeureroient à la campagne, travailleroient à cultiver la terre, à condition

tion de contribuer à la subsistance de la neuviéme, & de fournir par an, en tems de guerre & de paix, la troisiéme partie de tous leurs grains, aux magasins établis dans les Villes, afin qu'en tout tems elles ne manquassent ni de soldats ni de vivres. HENRY I. 934.

Son zéle pour la propagation de la foi fut tel, qu'il porta le Roi des Abotrites à se faire Chrétien, & ayant subjugué les Vandales, il institua le premier Evêque en Holstein pour y enseigner les veritez Chrétiennes. Il établit un Marquis dans la ville de Brandebourg pour défendre les frontieres de l'Empire contre les Abotrites, comme il en avoit mis dans la Misnie, & dans la Lusace, pour s'opposer aux Bohemes, imitant en cela Charlemagne, qui en avoit aussi mis en Autriche, & en Moravie contre les Sarmates, les Polonois & les Hongrois. Enfin après avoir asseuré la paix en Allemagne, il ordonna qu'on fermeroit les Villes de murailles, de bastions, & de fossez pour la seureté, soit des Villes, soit du commerce. Et afin que la Noblesse s'exerçât dans les exercices des armes en tems de paix, il institua les Tournois, où chacun faisoit gloire de faire paroître son adresse. Mais ceux qui ne professoient pas la vraie Religion, ou qui avoient été parjures, traîtres, & rebelles au Prince, ou qui avoient violé des femmes ou des filles, & commis quelque sacrilege ou massacre, ceux-là n'y étoient point admis. *Fait fortifier les Villes, & exercer la Noblesse.* 935.

Henry étant tombé malade, & jugeant par l'état où il se trouvoit, qu'il étoit proche de sa mort, dans le peu de tems qui lui resta, il ménagea si adroitement les esprits des Princes de l'Empire qu'il avoit fait assembler, qu'en sa presence ils agréerent la destination, & la nomination qu'il avoit faite de son fils Othon pour son Successeur à la Couronne Imperiale. *Henry fait nommer son fils à sa succession à sa mort, & son siege.*

Hen-

HENRY I. 936. Henry mourut l'an 936. âgé de soixante ans, après avoir regné dix-sept ans. On disoit alors de lui, *que le maître des affaires, & le plus grand des Rois de l'Europe étoit mort.* Nul autre en effet ne l'avoit surpassé en vertu, & en bonnes qualitez tant de l'ame que du corps. Il eut la satisfaction de laisser à son fils qui étoit majeur, un Empire plus puissant, & plus affermi que n'étoit celui que son Prédecesseur avoit possedé.

CHAPITRE III.

Othon I. dit le Grand.

OTHON I. 936. LEs Rois de France descendus de Charlemagne, avoient toûjours & avec justice prétendu que l'Empire leur appartenoit, & qu'il étoit même hereditaire à leur Maison: mais la décadence de leurs affaires, ou pour mieux dire, leur peu de mérite les en aiant fait décheoir, plusieurs des Princes & grands Seigneurs qui y étoient soûmis, avoient tâché de profiter de leur non-chalance, & de sauver de ce naufrage le meilleur débris qu'ils en pouvoient tirer.

Empereurs d'Italie. C'étoit dans cette vûë que non seulement les Rois d'Italie, dont le Siege étoit à Pavie, avoient fait leurs efforts pour se mettre la Couronne Imperiale sur la tête; mais que même ceux qui étoient les plus forts à Rome, avoient tâché de les en exclurre, soit pour la prendre pour eux, soit pour la faire écheoir à d'autres; & tous ceux-là s'étoient supplantez les uns les autres autant qu'ils avoient pu. Enfin depuis la mort de l'Empereur Louis IV. fils d'Arnoul, ce n'avoit été que guerres, que troubles, & que divisions en

Italie.

Italie par ce grand nombre de Compétiteurs. Lambert fils de Guy Duc de Spolete se trouvant plus fort que Beranger son rival, étoit entré dans Rome, & s'y étoit fait couronner Empereur, par le Pape Etienne VII. Successeur de Formose. OTHON I. 936.

Après la mort de Lambert, Beranger fut déclaré Empereur, & se maintint quelque tems, mais il fut à la fin chassé par Louis Roi de Provence, qui se fit donner la Couronne Imperiale.

Celui-ci aïant été trahi par le Marquis de Toscane, qui avoit même aidé à l'établir, fut surpris à Veronne par Beranger, que le Marquis avoit rappellé secretement, & eut les yeux crevez.

Beranger s'étant remis sur le Trône, & aïant été couronné par le Pape Jean X. il regna paisiblement 17. ou 18. ans; mais des factieux l'aïant assassiné à Veronne, ils appellerent Raoul Roi de Bourgogne, & le firent couronner Empereur.

Les mêmes factieux étant irritez de ce que Raoul s'étoit retiré en son Roïaume, nommerent Hugues Comte de Provence, le couronnerent; & il regna près de vingt ans. Mais à la fin aïant aussi été détrôné, les Romains se créérent un Consul & des Tribuns du peuple au préjudice même de Lothaire fils de Hugues, que son pere avoit fait couronner quinze ans auparavant: ainsi Lothaire avoit une Couronne sans autorité.

Ce Gouvernement consulaire ne plaisant pas aux Italiens, ils appellerent Beranger dit le jeune, fils d'Albert Marquis d'Yvrée, & de Gillette fille du vieux Beranger ci-devant Empereur. Ils le proclamerent Roi à Veronne avec son fils Albert. Aussi-tôt qu'il fut élevé sur le Trône, il forma le dessein de faire épouser à son

OTHON I. 936. son fils la Reine Adelaïde ou Alix veuve de ce Lothaire couronné Roi d'Italie, & fille de Raoul Roi de Bourgogne, laquelle étoit maîtresse de Pavie; mais elle rejetta fierement cette alliance; & Beranger voulant par force l'y contraindre, ce furent les cris de cette Princesse, qui obligerent Othon d'aller en Italie. Mais il faut dire auparavant, comment il fut élevé à l'Empire.

Il avoit eû comme heritier de son pere le Duché de Saxe, la Westphalie, l'Angrie, la Thuringe, la Hesse, la Wetteravie & les pais situez sur le Weser aux environs de Minden, & sur l'Elbe vers les confins de Lnnebourg, où est la ville de Wittemberg, la Misnie, la Luface, le pais Oriental du côté de la Plesse, & de l'Ester, le Comté de Northeim, le Duché de Brunsvic, & tout le pais où est située la ville de Magdebourg. La puissance de ce Prince, & ses grandes & belles qualitez de corps & d'esprit, jointes à la destination qui avoit été faite de lui par son pere à l'Empire, obligerent les Princes d'Allemagne à l'élire pour Empereur. Ils s'y sentirent obligez, ne pouvant plus souffrir les prétentions des François & des Italiens. Je dis qu'ils l'élirent Empereur, & je le dis avec tous les Jurisconsultes, & la plûpart des Historiens; quoi-que quelques-uns ne lui aïent donné que le nom de Roi d'Allemagne, non plus qu'à quelques-uns de ses Successeurs que je nommerai aussi Empereurs, parce qu'aïant tous été legitimement élûs par les Princes d'Allemagne, Electeurs naturels des Empereurs Allemans, leur droit se trouve établi par leurs Prédecesseurs, & confirmé par leurs Successeurs qui l'ont haurement maintenu.

Election d'Othon. Son élection fut faite à Aix-la-Chapelle. Ce fut du consentement general de tous les Princes qui s'y trouverent, & du nombre desquels étoient les Archevêques de Mayence, de Magdebourg, de Treves, & de Besançon; les Evêques

ques de Ratisbonne, de Fruingen, d'Augs- OTHON
bourg, de Constance, d'Eichstet, de Worms, I.
de Spire, de Brixen, & de Hildesheim, qui étoit 936.
Chancelier de l'Empereur, les Abbés de Fulde, de Hirchfelt & d'Erbach; le Roi de Bobéme, les Ducs de Saxe, de Baviere, d'Autriche, de Moravie, de Lorraine. Ils l'éleverent ensuite sur le Trône qui étoit préparé dans le Palais, où s'étant assis, ils lui preterent le serment de fidelité & l'hommage, & lui promirent de l'assister contre ses ennemis; aprés quoi ils l'accompagnerent à la grande Eglise.

Ceremonies de son couronnement.

Hildebert Archevêque de Mayence & l'Evêque Dioceſain, revêtus de leurs habits Pontificaux, de ſon conſtituez d'autres Evêques & de tout le Clergé, vinrent à la porte de l'Egliſe au devant de lui, & l'aiant ſalué avec les cérémonies ordinaires, l'Archevêque de Mayence le conduiſit à ſa droite juſques ſur une eſtrade élevée, d'où il pouvoit être vû de tout le peuple: Et alors ce Prélat parla au peuple en cette ſorte. *Je vous preſente ici Othon, choiſi de Dieu, déſigné Empereur par l'Empereur Henry ſon pere, & qui vient d'être élu en cette qualité par tous les Princes; ſi cette élection vous eſt agréable, donnez-en des marques en levant les mains.*

Le peuple le fit auſſi-tôt, & lui ſouhaita avec mille acclamations toute ſorte de proſperité. Puis le Clergé l'aiant mené devant le grand Autel, ſur lequel on avoit mis les ornemens Imperiaux, l'épée avec le ceinturon, le manteau, la main de juſtice, le ſceptre & la couronne, l'Archevêque lui mit l'épée au côté, & lui dit: *recevez cette epée, & vous en ſervez pour chaſſer les ennemis de* JESUS-CHRIST, *& les mauvais Chrétiens, & employez l'autorité & la puiſſance de l'Empire, que Dieu vous a donnée pour affermir la paix de l'Egliſe.* Ce Prélat lui mit auſſi le manteau dont les manches pendoient juſqu'à terre,

&

OTHON I. & lui dit : *souvenez vous avec quelle fermeté & avec combien de fidelité vous tres obligé de maintenir la paix jusqu'a la fin de vôtre vie :* en dernier
936. lieu il lui donna le sceptre, & la main de justice, ajoûtant ces paroles : *Ces marques de puissance vous conviennent & vous engagent a maintenir vos Sujets dans leur devoir, a reprimer & a punir severement, mais avec des sentimens d'humanité, les vices & les desordres ; a vous rendre le Protecteur de l'Eglise, de ces Ministres, des Veuves, & des Orphelins ; & a témoigner a tous une tendresse & une bonté de pere afin que vous puissiez recevoir dans le tems & dans l'eternité, la recompense dont vous vous rendrez digne par une conduite si sage & si Chrétienne.*

Après que l'Archevêque de Mayence eut dit ces paroles, les Evêques oignirent l'Empereur d'une huile sacrée à la tete, & l'Archevêque le couronna. Ces cérémonies étant achevées, l'Empereur monta sur un Thrône, où il demeura pendant qu'on chantoit des Psaumes & d'autres Prieres, & après l'Office fini, on le reconduisit au Palais, où l'Empereur dîna en public, les Evêques étant assis à sa table, & les Ducs &
937. autres grands Seigneurs le servant. Son regne fut assez paisible ; au commencement il avoit beaucoup de droiture, & de justice, ne pouvant souffrir ni lâcheté, ni cruauté. Il eut nouvelle que Wenceslas Duc de Boheme, qui par l'Empereur Henri son pere avoit été investi de cet
938. Etat, avoit été tué par Boleslas son propre frere, qui ensuite s'étoit mis par la force en possession du Duché. Cette inhumanité obligea Othon d'y envoyer une bonne armée, commandée par Eticon Comte d'Altanie, qui aiant eu campagne rencontré celle de Boleslas, la battit d'abord : & croiant par cette victoire avoir terminé cette guerre. Mais Boleslas aiant en peu de jours ramassé & renforcé ses troupes, attaqua à l'impour-

vû

vû l'armée Imperiale, & la défit, de quoi Othon eut un grand chagrin. Cela pourtant n'abbatit pas son courage, puisqu'au contraire, il réta lit aussi-tôt son armée, & continua cette guerre durant quatorze années, avec tant de vigueur & de perseverance, qu'à la fin il remporta une entiere victoire sur Boleslas, le contraignit de se soûmettre & de reconnoître l'Empereur pour son Souverain. OTHON I. 938.

Othon pendant ce tems-là, avoit aussi une autre grande guerre à soûtenir. On avoit persuadé à Henry son frere, qu'étant né depuis l'élevation de leur pere à l'Empire, il y avoit plus de droit qu'Othon, qui étoit né auparavant, & qu'il devoit se mettre en état de soûtenir sa prétention par les armes.

Les principaux de ceux qui lui inspiroient cette pensée, étoient Everhard frere du feu Empereur Conrad, & Sigebert Duc d'Austrasie, qui tous deux ne prétendoient pas moins à l'Empire que ce jeune Henry. Tous trois se mirent donc en devoir de faire la guerre à Othon, & ils leverent des troupes de tous côtez, dont ils formerent une armée considerable. Mais elle fut entierement dissipée auprès du Rhin par celle de l'Empereur, le Duc Everhard leur Chef 940.
aiant été tué dans le combat, & Sigebert Duc de Lorraine voulant se sauver, s'étant noyé dans ce fleuve. Après cet heureux succés, Othon n'avoit plus qu'à mettre à la raison Henry son frere, qui s'étoit enfermé dans Meribourg pour s'y défendre. Il alla promptement avec son armée assieger la place, & par un accord il réduisit Henry à la lui remettre. Par cet accord il fut stipulé, que Henry auroit la liberté de se retirer où il voudroit. Henry, après la réduction de la Place, se réfugia auprès de Louis Roi de France, qui l'avoit assisté, & qui pour cet effet avoit fait la guerre à l'Empereur.

Othon

OTHON I. Othon quelque tems après, fit la paix avec le Roi de France. Il se réconcilia avec Henry son frere, lui donnant le Duché de Baviere, où il
945. demeura depuis fidele & obéissant à l'Empereur.

Au milieu de tous ces bons succès & de tous ces lauriers, les pressantes instances de la Reine Alix, veuve de Lothaire Roi d'Italie, que Beranger le jeune persécutoit, & dépouilloit de ses
950. Etats, l'obligerent de passer en Italie au secours de cette Princesse : Et comme Othon étoit veuf d'Ethica Princesse d'Angleterre, de laquelle il avoit eu un fils nommé Luitolf, il la regardoit
951. déja comme sa femme ; outre que ses prieres étoient appuyées de la forte sollicitation du Pape Agapet II. qui craignoit d'être aussi opprimé par le même Beranger. L'Empereur fait heureuse-
958. ment ce voyage avec une puissante armée, prend Alix sous sa protection, l'épouse, & se rend maître de Pavie que Beranger avoit pris, & où il tenoit Alix prisonniere. De-là il pousse Beranger, & enfin le force à se soûmettre, mais Othon fut si genereux qu'il lui rendit une partie de ses Etats, & qu'à ses freres il donna le Marquisat de Frioul, de Veronne, & quelques autres terres en Baviere, ne retenant pour lui que la gloire d'avoir vaincu, se confiant en la parole que Beranger lui avoit donnée de demeurer son ami, laquelle parole il ne tint point.

Luitolf fils, & désigné Successeur d'Othon, étant jaloux & chagrin du second mariage que son pere avoit contracté en Italie avec Alix, se révolte contre lui, fait une confederation avec Conrad Duc de Franconie, Gendre de l'Empereur, & avec plusieurs autres Seigneurs Allemans, se rend maître de quelques Villes, & entr'autres de Mayence, où il se cantonna.

L'Empereur en étant averti, marcha incontinent de ce côté-là avec des troupes, assiegea la Ville,

Ville, & apprenant que Luitolf s'en étoit fui à Ratisbonne, il l'y poursuivit, & y mit le siege. Luitolf se voiant pressé lui fit par quelques Prélats demander pardon de son infidelité. Ils ne pûrent l'obtenir. Et pendant qu'ils parlementoient, Luitolf s'évada & gagna la campagne. A la fin pour sortir d'affaires, il s'aviſa d'aller à la rencontre de son pere, lorſqu'il seroit à la chaſſe, & en aiant heureuſement trouvé l'occaſion, il ſe proſterna nuë tête à ſes pieds, les ſanglots & les larmes l'empêchant de parler. Puis étant un peu revenu à ſoi, il ſe releva, & il lui dit en ſoûpirant, aiez pitié de vôtre fils, qui comme l'enfant prodigue vient vous demander pardon de ſa faute. Si vous accordez la vie à celui qui a merité mille fois la mort, il vous ſera fidele & obéiſſant, & aura le tems de faire penitence de ſon crime. Puis ſe jettant derechef à terre, il y demeura avec une grande ſoûmiſſion, attendant ſon arrêt de mort ou de vie. Mais le pere extraordinairement ſurpris de ce changement, & touché de compaſſion, releva ſon fils, les larmes aux yeux, & lui pardonna, faiſant la même grace à ceux qui l'avoient ſuivi. OTHON I. 961.

Luitolf peu de tems après mourut en Italie, auſſi-bien que Conrad ſon beau-frere, ayant depuis leur réconciliation fidelement ſervi l'Empereur.

Othon qui ſans ſujet n'avoit pas été ſurnommé le Grand, aiant réglé toutes choſes en Allemagne, & réduit tout ce qui s'oppoſoit à ſes Armes, entreprit un autre voiage en Italie à la ſollicitation du Pape Jean XII. pour pacifier les diviſions qui y régnoient, & pour reprimer Beranger qui s'étoit encore révolté. Il ſe rendit d'abord à Rome, où le Pape le ſacra, le couronna Empereur des Romains, & l'appella Auguſte. Le Senat & le Peuple lui firent enſuite le ſerment de fidelité, avec promeſſe de demeurer ferme dans l'obéiſſance 962. 963.

OTHON I. 963.

que des Sujets fideles doivent à leur Souverain. Il fit à tout le monde des largesses immenses en pierreries, en or & en argent: Et de plus fit restituer à l'Eglise Romaine tout ce qui lui appartenoit, sçavoir ce que Pepin & Charlemagne lui avoient autrefois donné, & que par la force, les petits Tyrans d'Italie lui avoient ravi. Sur quoi Othon fit expedier des Lettres Patentes, qui furent signées par lui, par les Evêques, & par plusieurs autres grands Seigneurs, portant entr'autres conditions, que suivant l'accord autrefois fait avec le Pape Eugene & ses Successeurs, le Clergé & la Noblesse Romaine s'obligeroient par serment, que l'élection des Papes ne seroit point Canonique, & que le Pape élû ne seroit point consacré, qu'il n'eût eu la presence, ou des Ambassadeurs de l'Empereur, ou du Roi son fils, & de tout le peuple, fait auparavant la même promesse, que le Pape Leon III. avoit, de sa bonne volonté, faite sur ce sujet.

Comme Beranger avec sa femme s'étoit retirée au Mon Leon, Othon au sortir de Rome y alla, s'assura de Beranger & de sa femme, & peu après leur fit faire leur procès. Ils furent condamnez à tenir prison perpetuelle à Bamberg, où ils finirent leurs jours. Othon ne fut pas plûtôt sorti de la ville de Rome avec son armée, que secretement, & à la sollicitation du même Pape, Albert fils de Beranger y entra; mais Othon en étant en la nouvelle y retourna: ce qui donna une telle épouvante au Pape & à Albert, qu'ils s'enfuirent. L'Empereur se fit d'abord réitérer & confirmer avec jurement, par le Senat & par le peuple, la promesse qu'ils lui avoient déja faite, de ne prétendre aucun droit à l'élection du Pape, & de n'en être aucun a l'avenir, que du consentement de l'Empereur.

Puis prenant sujet de la mauvaise conduite de ce Pape, dont il vouloit se vanger, il fit convo-

quer

quer un Concile à Rome pour lui faire son procès. Jean XII. à l'âge de 18. ans s'étoit intrus dans la Papauté par les brigues, & l'argent d'Alberic son pere alors tout puissant dans Rome, & il avoit scandaleusement vécu pendant son Pontificat. Aussi le Concile ne fut pas plûtôt assemblé, que les Archevêques & les Evêques d'Italie, & même tout le peuple firent durant trois jours de grandes plaintes à l'Empereur contre ce Pape. Othon en personne assistoit au Concile, il fit sommer Jean d'y comparoître pour répondre aux accusations qu'on faisoit contre lui, mais n'aiant pas voulu obéir, il fut déclaré indigne du Pontificat, & il fut déposé. Plusieurs Auteurs ont soûtenu que ce Concile ne pouvoit être un vrai ni legitime Concile, & que la déposition de Jean n'étoit ni Canonique ni valable. On mit en sa place Leon VIII. élû par les suffrages de tous les Archevêques, Evêques, & autres Prélats de l'Assemblée, dont le nombre étoit très grand; & après son exaltation, il présida au même Concile. OTHON I. 963.

Ce fut alors que du consentement du Clergé & du peuple, ce Leon fit le célebre decret, par lequel il reconnut Othon pour Empereur des Romains, & pour Souverain & Roi d'Italie, avec tous les mêmes droits, tant pour lui que pour ses Successeurs, que le Pape Adrien I. avoit accordé à Charlemagne, & entr'autres du droit des investitures des Evêchez, & particuliérement de celui d'élection, & de confirmation des Papes: Ce que même tout le Clergé & le peuple confirmerent par serment. Et c'est de-là qu'on peut dire qu'Othon a vraiment été Empereur des Romains; puisque les mêmes raisons qui militent pour Charlemagne sont pour Othon le Grand.

Le peuple Romain gémissoit depuis la mort de Louis IV. dernier Successeur de Charlemagne, c'est-à-dire, depuis plus de soixante ans, sous 964.

OTHON I. 964. l'oppreſſion de ces Roitelets & petits Empereurs, dont nous avons parlé. Rome ſe voioit déchirée par les factions des plus puiſſans. Les Rois de France, qui eux-mêmes depuis long-tems étoient dans le trouble, n'avoient point d'oreilles pour les plaintes des Romains, & partant ceux-ci furent en droit de ſe donner à Othon, comme ils s'y donnerent.

Cet Empereur aïant achevé ſes affaires à Rome, il en partit pour aller du côté de Spolette, & de Camerin, appaiſer quelques déſordres. Depuis il érigea l'un & l'autre en Principautez.

Pendant ce voïage, à l'inſtigation d'Albert fils de Beranger, pluſieurs Prélats & Seigneurs Romains favoriſerent le retour à Rome du Pape Jean, qui d'abord dépoſa Leon, & condamna de faux le Concile où il avoit été élû. Mais quelques jours après, Jean aïant été trouvé hors de Rome couché avec une femme, fut miſerablement tué par un rival. Les mêmes Prélats & Seigneurs avertis de ſa mort, perſiſtans à ne vouloir pas reconnoître Leon pour Pape, de leur autorité particuliere, & au préjudice de leur ſerment, ils procederent à l'élection d'un Diacre, qui fut nommé Benoît V. du nom, & qu'ils mirent ſur la Chaire de Saint Pierre.

L'Empereur en aïant eu avis, retourna avec ſon armée vers Rome, l'aſſiegea, & la prit par famine à compoſition, pardonnant aux Habitans leur infidelité. Il y fit convoquer un Concile, pour faire rendre raiſon à Benoît de cet attentat. Benoît comparut, & ſe préſenta en habit de Souverain Pontife, devant le Pape Leon, devant l'Empereur, & tout le Concile compoſé d'Archevêques & d'Evêques, Italiens, Lorrains & Saxons. Le Cardinal Benedict parla de cette ſorte à Benoît: Par quelle autorité avez-vous pris ces habits durant la vie du Pape Leon, que vous-même

me avez avec nous élevé à cette premiere dignité Apostolique, après en avoir dépouillé Jean XII. Oseriez-vous nier en presence de l'Empereur, que vous n'aiez par serment promis, que vous, aussi bien que les autres Romains, n'éliriez jamais de Pape que du consentement de l'Empereur & du Roi Othon son fils. Benoît pressé par ces paroles : *J'ai péché*, dit-il, *ayez pitié de moi.* Alors l'Empereur mû de commiseration, pria l'Assemblée de n'user point de violence envers lui, en cas qu'il pût ou voulût répondre aux demandes qu'on lui feroit, & que même s'il ne pouvoit, ou ne vouloit point y satisfaire, & qu'il se rendît ainsi coupable, il prioit que la crainte de Dieu, qui regnoit dans l'Assemblée, parlât en sa faveur, & lui fît trouver grace. Benoît ayant entendu ces paroles, alla se jetter aux pieds de Leon & de l'Empereur, avouant qu'il étoit un criminel & un usurpateur du saint Siege. Le Pape Leon touché de sa soûmission, parla en ces termes : *En considération du Seigneur Othon Empereur, par l'assistance duquel Nous avons été établis en la Chaire de S. Pierre, Nous vous permettons de garder l'ordre de Diacre, & d'aller demeurer à Hambourg.* OTHON I. 965.

Othon obligea ensuite les Romains de lui promettre par serment, qu'à l'avenir on n'éliroit Empereur qu'un Prince de la Nation Allemande; & ayant ainsi reglé les affaires d'Italie, il reprit le chemin de l'Allemagne, vers où Benoît s'achemina aussi, pour se rendre au lieu de son exil : Il y mourut, étant reconnu par des Auteurs Ecclesiastiques pour légitime Pape.

Leon VIII. étant décedé l'année 965. l'Empereur fit mettre en sa place Jean XIII. mais les Romains le jetterent aussi-tôt en prison, dont Othon étant averti, retourna à Rome l'année 966. le tira de la prison, & le rétablit en son Siege. 966.

OTHON I.

Othon l'année suivante, envoia à Constantinople ses Ambassadeurs, vers l'Empereur Nicephore, lui demander en mariage sa belle-fille nommée Theophanie, ou selon d'autres, Anne, pour Othon son fils. Nicephore la leur accorda, & leur assigna le lieu, où ils auroient à se rendre pour recevoir la Princesse. Les Imperiaux y étant venus avec grande suite, furent où massacrez ou amenez prisonniers à Constantinople. De cette trahison horrible peu échaperent pour en rapporter la nouvelle. Othon fut extraordinairement surpris & irrité; & pour se venger de cette énorme perfidie, il fit marcher en Calabre les Comtes Gonther & Sigefrid, deux freres, avec ses meilleures troupes. Ils battirent les Grecs, renvoiant tous les prisonniers après leur avoir coupé le nez: Ils ravagerent ensuite toute la Calabre & toute l'Apoüille, & retournerent victorieux auprès de l'empereur. Cependant il n'y a ni tromperie, ni violence qui puisse empêcher le dessein d'enhaut.

967. 968.

Nicephore aiant été tué par les Grecs, son Successeur Jean Zemisces renvoia aussi-tôt tous les Allemans qui étoient prisonniers. Il fit en même tems partir Theophanie avec un train magnifique, & des presens très-riches, pour aller consommer son mariage avec le jeune Othon, qui l'attendoit en Italie, où les nôces se firent avec beaucoup de joie l'année 972.

972.

L'Empereur voiant son fils marié, & en état de gouverner l'Empire, après avoir fait rendre à Dieu des graces publiques de l'heureux état où il avoit mis & ses affaires domestiques, & ses affaires generales, il prit resolution de s'appliquer uniquement au soin de pouvoir bien finir sa carriere. On ne sauroit trop bien parler de sa pieté. Lorsqu'il avoit quelque bon succès (ce qui lui arrivoit pour l'ordinaire dans toutes ses entreprises) il avoit accoûtumé d'en louer Dieu, de

973.

len-

l'en remercier, & de lui en rapporter la gloire, disant ce verset de David : *Non nobis Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* Donnez-en la gloire à vôtre nom Seigneur ! & non pas à Nous. OTHON I. 974.

Sa pieté a encore publiquement paru dans les fondations qu'il a faites de l'Archevêché de Magdebourg, & des Evêchez de Brandebourg, de Merſbourg, de Zeitz, de Havelberg, & de Miſnie, & en ce que par les grands droits qu'il a concedez aux Evêques, il les a égalez aux Princes Seculiers. Aiant regné trente ans, il mourut d'apoplexie à Magdebourg en Saxe l'an 974. Après ſa mort l'Imperatrice Alix ſa femme, ſe donna entierement à Dieu, & elle ſe fit Religieuſe.

CHAPITRE IV.

Othon II.

OTHON II. ſurnommé le ſanguinaire, qui du vivant d'Othon I. ſon pere, avoit été élû & couronné Roi ; lui ſucceda en l'Empire. Perſonne ne s'avisa de le lui conteſter, que ſon couſin germain, Henry Duc de Baviere, qui, ſoûtenu de quelque Evêques de ſon parti, ſe fit proclamer Empereur à Ratiſbonne. Mais Othon le réduiſit bien-tôt à la raiſon, & à quitter ce titre, le chaſſant même de ſon Duché, qu'il donna à Othon Duc de Suabe. De ce même pas avec ſon armée, il marcha vers la riviere d'Elbe pour s'oppoſer à Harold Roi de Danemarck, qui avoit pris les interêts de Henry, & qui avec beaucoup de troupes s'avançoit. Il fatigua, il preſſa de ſi près ce Roi, qu'il le força de lui demander la OTHON II.

OTHON II. paix : demande qu'il faiſoit avec offre de grands préſens, & avec promeſſe de lui payer un tribut annuel, & de lui donner ſon fils en ôtage pour
975. aſſurance de ſa fidelité. Il alla de là en Bohême, dont le Roi avoit auſſi été de ceux qui s'étoient ligués avec Henry, & aiant fait ruiner tout le pais, il rebrouſſa chemin, pour faire encore tête à Henry & au Duc de Carinthie, qui avec l'Evêque de Freſingen avoient contre lui remis des troupes ſur pied : il les défit, les fit priſonniers, & reprit la Ville de Paſſau, pendant que le Roi de Bohême fit ſa paix avec lui.

976. Dans ces entrefaites, il lui ſurvint en Lorraine de grands démelés avec les François : pour les appaiſer, il ſe reſolut de donner en fief le Duché de Lorraine à Charles frere de Lothaire Roi de France. Lothaire n'en étant pas content, & d'ailleurs aiant des prétentions ſur pluſieurs Terres de ce Duché, ſur leſquelles il prétendoit que l'Empereur ne lui avoit point fait raiſon, pour l'y forcer, il entra à l'improviſte dans le pais avec une armée, & marcha droit à Aix-la-Chapelle, où il faillit à le ſurprendre. Othon s'étant à peine ſauvé de cette inſulte, ne penſa qu'à s'en venger : il raſſembla promptement toutes ſes forces, & avec ſoixante mille hommes il fit une irruption en France, & ſaccagea toute la Champagne & l'Iſle de France, contraignit les François à lui demander la paix, qu'il leur accorda. Ses troupes s'en retournerent par où elles étoient venuës, elles ſouffrirent de grandes incommoditez, parce qu'en venant elles avoient ruiné la route.

977. Ce Prince aiant enſuite mis ordre aux affaires d'Allemagne, fut obligé de tourner ſes armes du côté de l'Italie pour recouvrer la Calabre & l'Apoüille, dont les Grecs aſſiſtez des Sarrazins s'étoient emparez, nonobſtant la prétention qu'il y avoit, que ces deux Provinces tenoient lieu de dot à Theophanie ſa femme.

L'Em-

L'Empereur étant arrivé en Calabre, hazarda la bataille, ce fut sans hésiter. D'abord il mit ses ennemis en desordre; mais eux aiant repris cœur, à cause que les Romains & les Beneventins lâcherent le pied, son armée fut entierement défaite. Comme il se vit dénué de toute espérance, il s'enfuit du côté de la mer, ou trouvant une barque, il entra dedans pour se sauver. Mais il fut pris par des Corsaires qui le menerent en Sicile, & qui ne le connoissant point, lui donnerent la liberté, moiennant une bonne rançon. Ils ne pouvoient s'imaginer que ce fût lui, à cause qu'il parloit Grec comme eux. OTHON II. 978.

Quand il fut retourné auprès de ses gens, il refit ses troupes, ramassant de tous côtez le plus de gens qu'il pouvoit, & aiant renouvellé la guerre, il extermina entierement les Sarrazins en Italie. 979. 980.

Ensuite il fit châtier les Officiers & les Soldats Beneventins qui avoient fui & déserté, & qui avoient été cause de la perte de son armée. Etant à Rome, il en voulut faire autant des Romains qui avoient aussi fui; pour cet effet, il invita les principaux d'entre eux à un festin, & sous couleur d'amitié, pour, disoit-il, couper la racine à toute la revolte, faisant choisir au milieu de la joie ceux qui avoient été les auteurs de cette honteuse fuite & desertion, il les fit égorger. 981.

Ce châtiment étoit peût-être juste dans le fond, mais cette maniere de faire justice étoit indigne d'un Prince Chrétien, & de dangereuse conséquence pour la politique. Ce fut cette action qui principalement le fit surnommer le Sanguinaire, comme ce furent les grands avantages qu'il avoit eus sur les Sarrazins, qui le firent aussi nommer la terreur des Sarrazins. 982.

Aiant eu nouvelle que les Esclavons se voulant prévaloir de son éloignement, avoient fait une invasion en Saxe, où ils avoient détruit & ravagé les Evêchez de Brandebourg, de Havelberg & Merseburg, ou-

OTHON II. envoïa ordre aux Saxons & aux Thuringiens de leur faire tête. Ils obéirent, & chargerent les ennemis avec tant de valeur & de succès, qu'en diverses rencontres ils en tuerent plus de trente sept mille.

983. Bien-tôt après l'an 983. il mourut à Rome, d'un flux de ventre causé par la blessure qu'il avoit reçuë d'un javelot empoisonné, dans le combat contre les Grecs; étant d'ailleurs accablé d'une douleur secrette, de ce que Theophanie sa femme, avoit en public témoigné de la joie de la victoire des Grecs, & de la défaite des Italiens.

CHAPITRE V.

Othon. III.

OTHON III. OTHON III. succeda à son pere Othon II. n'aïant au plus qu'onze à douze ans. Quelque tems il fut surnommé l'Enfant, à cause de son peu d'âge, puis le Roux, & la merveille du monde. Pour son élection, il y eut entre les Princes Allemans, qui avec lui étoient venus à Rome, & les Italiens, bien des contestations. Parmi les Allemans, il y en avoit même qui se déclaroient en faveur de Henry Duc de Baviere, fils d'un frere d'Othon I. qui étoit aussi venu à Rome, & qui prétendoit à l'Empire; pour raison de quoi, incontinent après la mort de l'Empereur, il s'étoit saisi de la personne de son neveu Othon III. afin d'empêcher qu'il ne fût élû. Les Italiens qui songeoient à se soustraire de la domination des Allemans, vouloient avoir un Empereur Italien, & proposoient un Seigneur Romain, nommé Crescence, qui pour-

983. loit

lors (selon quelques Auteurs) étoit Consul & Gouverneur de Rome. Mais la plûpart des Princes Allemans tenoient le parti d'Othon, quoique fort jeune, mais qui déja donnoit de grandes espérances qu'un jour il seroit un très-excellent Prince. Ils l'enleverent des mains de Henry, l'emmenerent en Allemagne, & étant arrivez à Aix-la-Chapelle, ils le proclamerent Empereur, & le couronnerent avec la solennité accoûtumée. Othon III. 983.

Il fut sans contredit reconnu par toute l'Allemagne, par la Lombardie, & les autres terres de l'Empire, à l'exception de la Ville de Rome; qui par ce Consul Crescence, qui vouloit s'en rendre maître, fut détournée de se soûmettre à Othon.

Dans les premieres années de son regne, les Esclavons assistez des Danois, suivant l'exemple des Romains, & voulant profiter de la foiblesse de son âge, se revolterent contre lui. Mais dès qu'il eut atteint sa 14. année, il commença d'agir avec tant d'esprit & de courage, qu'ayant le tems & l'aide des Princes qui lui étoient demeurez fideles, il mit tous les rebelles à la raison, donnant dix ans à ces diverses expeditions, & à mettre ordre aux affaires de l'Allemagne.

Pendant que de ces côtés là, il fut ainsi occupé, Crescence s'autorisa si bien à Rome, qu'il y usurpa une autorité souveraine, & telle qu'il fit prendre & emprisonner le Pape Jean XIV. de nom, qui occupoit alors le Saint Siege, le traitant ainsi, parce qu'il tenoit le parti d'Othon. Ce Pape mourut même dans les prisons; & Jean XV. qui étoit un très-vertueux & digne Prêtre, lui succeda. Ses bonnes qualitez l'aiant rendu odieux à Crescence, celui-ci le poussa de telle sorte, & lui donna une telle épouvante, qu'il se crut obligé de s'enfuir en Toscane, d'où il

OTHON III. envoia ſes Legats à l'Empereur, pour implorer ſa protection. Ce qui étant venu à la connoiſſance des Romains, leurs apprehenſions de la ve-
983. nuë d'Othon, ſe ſouvenans de ce qu'ils avoient ſouffert ſous les Othons I. & II. pour les mauvais traitemens qu'ils avoient fait aux Papes, leurs apprehenſions, dis je, firent que leurs recours en ce danger, fut de députer auſſi-tôt des premiers de la Ville vers ce nouveau Pape, pour le ſupplier d'y revenir, avec promeſſe & proteſtation qu'ils lui garderoient le reſpect & l'obeïſſance qu'ils lui devoient. Sur ces aſſurances Jean retourna à Rome, & y fut honorablement reçu. Quelque-tems après, Othon ne laiſſa pas de venir en Italie à la tête d'un bon nombre de troupes; & s'étant approché de Rome, le Pape & Creſcence, après pluſieurs négociations faites avec l'Empereur, allerent au devant de lui accompagnez des Cardinaux, des Prélats, de la Nobleſſe & du Peuple, & ils le reçurent avec un appareil magnifique. Othon y étant mis ordre à toutes choſes, en ſortit avec ſon armée, pour aller contre ceux de Capouë & de Benevent, qui s'étoient révoltez, & ſe faiſoient la guerre les uns aux autres. Pendant ce tems le Pape Jean vint à mourir, & Othon étant revenu à Rome, Brunon ſon parent de la Maiſon de Saxe, fut élû Pape, & nommé Gregoire V. Ce Pape couronna Othon avec la même pompe & la même ſolennité, que l'avoient été ſon pere & ſon ayeul. La cérémonie ne fut pas plûtôt achevée, que l'Empereur voïant qu'il ne lui reſtoit plus rien à faire à Rome, ſe mit en état de s'en retourner en Allemagne. Il prit ſon chemin par la Lombardie, & en viſitant les principales Places, il s'arrêta quelque tems à Modene, & il y fit éclater ſa juſtice,
998. en la perſonne de l'Imperatrice ſa femme, nommée Marie fille du Roi d'Aragon. Cette Princeſſe étoit devenuë amoureuſe d'un jeune Comte

Italien,

Italien, & elle l'avoit fortement sollicité de consentir à sa passion. Le Comte qui n'étoit pas moins chaste que bien-fait, n'avoit pas voulu écouter cette recherche. L'Imperatrice outrée résolut de se venger du refus qui lui étoit fait. Elle se plaint, accusant le Comte devant l'Empereur d'avoir voulu attenter à son honneur. Ce Prince ajoûtant trop facilement foi à cette accusation, condamna l'accusé à la mort, & lui fit trancher la tête. OTHON III. 988.

Le Comte avant que de mourir découvrit la verité à la Comtesse sa femme, & peu de jours après cette Dame alla se présenter à l'Empereur, lorsque dans son Tribunal il rendoit la justice. Elle l'informa de tout le fait, lui faisant connoître l'innocence de son mari, & le crime détestable de l'Imperatrice, & pour donner créance, & invinciblement prouver ce qu'elle disoit, elle prit en sa main une lame de fer toute ardente, sans que ce fer lui fit aucun mal. L'Empereur touché au dernier point de ce que venoit de lui dire la Comtesse, & surpris de l'évenement miraculeux de ce fer ardent, il fit brûler l'Imperatrice toute vive, pour expier par le feu la flâmme de cette infidelle Princesse; lui même il se condamna à une grosse amende au profit de la veuve, pour se punir de son jugement trop précipité. Cette exécution faite, il continua son chemin vers l'Allemagne; mais il n'y put pas faire un long séjour, parce qu'il apprit que Crescence le voïant éloigné, s'étoit encore fait élire pour Consul ou Maître de Rome, qu'il avoit chassé de son Siege, & de la Ville même le Pape Gregoire, & qu'en sa place il en avoit fait élire un autre sous le nom de Jean XVI. Il en fut tellement indigné, que peu de tems après il passa en Italie avec un forte armée, assiegea Rome & la prit, fit couper le nez & crever les yeux à l'Antipape, & le fit jetter du haut

OTHON III 998. du Château saint Ange. Crescence fut pris aussi, & par ordre de l'Empereur, il fut mené par la Ville sur un méchant cheval, la face tournée vers la queue, & après qu'on lui eut donné la question, & à douze de ses complices, ils furent tous pendus au plus haut arbre qu'on put trouver. Spectacle qui servit d'exemple à ceux qui avoient élevé Crescence à une dignité qui ne lui appartenoit pas.

999. Ces deux Tirans aiant été châtiez comme ils le méritoient, Gregoire fut rétabli dans son Siege, & l'Empereur prit occasion de toutes ces révoltes & séditions frequentes de faire un Decret, portant, 1. Que les Allemans seuls auroient le droit & le pouvoir d'élire l'Empereur Romain, & de le choisir d'entre les Princes de la Nation Allemande, à l'exclusion des autres Nations. 2. Que le Pape ne pourroit proclamer Empereur aucun Prince, que celui que ces Princes auroient élevé à cette dignité. 3. Que les Papes n'auroient sur ce fait autre autorité, que celle qu'ils avoient eue depuis Charlemagne, qui étoit de faire à Rome une proclamation solennelle, de l'élection légitime faite de l'Empereur, & d'y faire la cérémonie de son couronnement quand il y alloit. D'où la plupart des Auteurs concluënt, que le Pape, bien loin par cette déclaration de donner l'Empire à celui qui a été élû, ne fait que témoigner que cet Empereur a reçû l'Empire & le Gouvernement de la Chrêtienté, par ceux qui ont le pouvoir de l'elire, ajoûtant qu'il ne fait pas cette déclaration de droit divin, mais sous le bon plaisir de l'Empereur, & que la puissance & l'autorité de l'Empereur n'émane point de cette déclaration, mais seulement des suffrages & du choix de ceux qui l'ont élevé à cette dignité.

Ce Decret qui fut confirmé par Gregoire, fut publié, afin que personne ne le pût ignorer. Il y a plusieurs Historiens qui assûrent que

que le Pape & l'Empereur, pour mieux assûrer l'Empire à la Nation Allemande, reduisirent ensuite les Electeurs au nombre de sept, mais que cela soit vrai ou non, il est au moins certain que depuis le dernier des Empereurs François, les Princes d'Allemagne étoient en possession du droit d'élire l'Empereur, & de le choisir de leur propre païs. Et c'est proprement ce qu'Othon confirma, & dont il ordonna l'execution pour l'avenir. OTHON III. 999.

Après la mort de Gregoire V. & l'election de Silvestre II. son successeur, Othon retourna en Allemagne pour des affaires qu'il y avoit. Mais il n'y fut pas long-tems sans être sollicité par le Pape de revenir à Rome, à l'occasion des nouvelles brouilleries qui y étoient survenuës. Et pour son malheur il s'y rendit assez promptement; ce fut, dis-je, pour son malheur, car outre que les Romains se souleverent contre lui, en sorte que n'ayant pas de forces suffisantes pour réprimer la rébellion, il fut obligé de sortir de la Ville pour ramasser ses troupes, & se mettre, comme il fit, en état de châtier les coupables, mais il fut empoisonné par le moïen d'une paire de gans, que la veuve de Crescence lui avoit envoïée. On prétend qu'avant son dernier voïage en Allemagne, il étoit devenu amoureux de cette Dame, à cause de la rare beauté, & que sous la promesse d'en faire son épouse, il en avoit reçu quelques faveurs, mais que depuis n'aïant point voulu tenir sa parole, cette Dame fut si outrée, qu'elle résolut de lui faire ce funeste présent, pour, disoit-elle, se venger du mépris qu'il avoit fait de sa personne, & de l'indignité avec laquelle il avoit traité Crescence son mari. 999. 1000. 1001.

L'Empire cependant perdit un grand sujet en la personne d'Othon. Ce Prince étoit brave, résolu, juste, & à l'exemple de ses Ancêtres aimant faire

Eloge de cet Empereur.

OTHON III. 1002. fait de trés-grands biens à l'Eglise, il ne donna pas de moindres marques de sa liberalité que de sa justice. On remarque même que son grand pere, son pere & lui, ont donné aux Ecclesiastiques les deux tiers des biens d'Allemagne. Son corps fut déposé à Aix-la-Chapelle, & ses entrailles furent enterrées à Aufsbourg.

CHAPITRE VI.

Henry II.

Election de Henry II. au préjudice de ses Competiteurs.

LES Princes ayant appris la mort d'Othon, se mirent aussi-tôt en devoir d'élire un nouvel Empereur. Mais ils se trouverent partagez sur le choix qu'ils devoient faire d'un des trois Princes qui se presentoient, également capables de la Couronne Imperiale, sçavoir Henry Duc de Baviere; Herman Duc de Suabe, & d'Alsace, & Eckart Marquis de Saxe, tous trois aspirans à l'Empire. Henry Duc de Baviere, fils de la fille d'Othon II. le plus puissant de tous, se fit à la fin élire par la force des armes. Il fut ensuite confirmé & sacré à Mayence par l'Archevêque Villigise le 6. de Juin 1002. sous le nom de Henry II. Selon quelques Auteurs, ce fut le premier Empereur qui par les suffrages solemnels fut élû des Electeurs qu'on prétendoit avoir été instituez par Othon III. & par le Pape Gregoire V. Il fut surnommé l'amour des Hongrois, le Saint, & le Boiteux. Son regne commença par un Concile d'Archevêques, d'Evêques, & d'autres Prélats, que l'an 1005. il fit convoquer à Dortmond, pour le reglement des mœurs, & la discipline de l'Eglise, dont les Canons furent publiez par tout l'Empire. Il ordonna aussi pour le même sujet des Synodes particuliers en divers lieux. Il assista en

Conciles & Synodes pour la discipline Ecclesiastique 1005.

en personne à un autre Concile qui fut tenu à Francfort, & après avoir sagement & courageusement dissipé certaines rebellions qui troubloient l'Allemagne, il partit la même année 1005. pour l'Italie, où il mit à la raison Ardouin Marquis d'Ivrée, qui s'étoit revolté, & ensuite il se fit couronner à Milan par l'Archevêque. HENRY II. 1007. *Son expédition en Italie.*

Deux ans après, du consentement des Princes & Etats, il érigea le Comté de Bamberg en Evêché, & il lui donna de grands privileges, en y établissant son Chancelier pour premier Evêque. *Erection de Bamberg en Evêché.*

Sollicité de se marier, & dans le dessein de complaire aux principaux de l'Empire, qui l'en pressoient, il épousa Cunigonde, fille du Comte Palatin, très-vertueuse Princesse. Et Giselle, qui selon quelques-uns, étoit sa sœur, ou, selon d'autres, sa nièce, la plus belle Princesse de ce tems-là, il l'accorda à Etienne Duc de Hongrie, qui la lui avoit demandée en mariage; mais comme elle n'y vouloit donner son consentement qu'après qu'Etienne, qui professoit le Paganisme, se seroit fait Chrétien, Henry fit exprès en Hongrie pour le convertir à la foi; Il réussit si bien, qu'Etienne abjura ses erreurs, & se fit baptiser. Après quoi il épousa la Princesse. Dans la suite son zéle pour la Religion Chrétienne fut tel, que l'Eglise l'a mis au nombre des Saints. L'Empereur en faveur de ce mariage érigea la Hongrie en Roiaume. *L'an 1012. Son mariage.* 1013. *Erection du Duché de Hongrie en Roiaume.*

Ardouin s'étant encore revolté, donna occasion à l'Empereur de faire un second voiage en Italie. Il le priva de ses Etats, & alla triomphant à Rome. Le Pape Benoît VIII. l'y couronna, avec Cunigonde sa femme. 1014.

Il eut encore à soûtenir de fortes guerres contre les Grecs en Italie, d'où il les chassa, ce fut en faveur des Princes Normans, dont le dessein étoit de les pousser, & dont les succès ont depuis fait *Guerre de l'Empereur contre d'autres Nations.*

HENRY II. fait que ces Princes sont parvenus à la Couronne de Naples & de Sicile.

1015. Etant retourné en Allemagne, il eut une sanglante guerre avec Boleslas Duc de Boheme, qui avoit appellé a son secours les Polonois, les Esclavons, & les Moraves. Il en vint heureusement à bout, & aiant forcé Boleslas de lui demander la paix, il la lui accorda. Or pour la cultiver avec tous ses voisins, il eut avec Robert Roi de France une entrevûe, dans laquelle ils cimenterent une bonne amitié, & traiterent ensemble des moiens de reformer les desordres qui s'étoient glissez dans leurs Etats. On disoit alors que c'étoit deux Saints qui s'étoient rendu visite; & ce fut la derniere action avec laquelle Henry couronna sa sainte vie: car après être retourné en Allemagne, il mourut l'an 1024 Son corps fut mis en dépôt dans la Cathedrale, qu'il avoit fait bâtir à Bamberg. Il avoit vécu avec Cunigonde sa femme dans une perpetuelle continence. Cette vertu jointe aux autres, porta l'Eglise à le mettre au nombre des Saints aussibien que Cunigonde, qui après la mort de son mari s'étoit faite Religieuse. Pendant son mariage, toute sainte qu'elle fût, elle avoit donné à l'Empereur soupçon de sa conduite. Il fallut pour le guerir, qu'elle s'en purgeât, marchant pieds nuds sur un fer de charrue ardent. Elle le fit sans se brûler; ce qui donna beaucoup de confusion a l'Empereur, & le fit en même tems repentir d'en être venu avec elle à cette extremité.

1022.

Entrevûë de l'Empereur & du Roi de France.

1024.

Sa mort.

1024.

CHA-

CHAPITRE VII.

Conrad II.

APRE'S la mort de Henry de Baviere, il y eut encore de grandes contestations pour l'élection de son Successeur. Les Princes & les Etats s'étant enfin assemblez en pleine campagne, entre les villes de Mayence & de Worms, la même année 1024. ils élûrent Empereur Conrad II. de Franconie, dit le Salique; parce qu'il descendoit des Princes François nommez Saliens. Outre grand nombre de Princes Ecclesiastiques qui assisterent à cette élection, Benno Duc de Saxe, Albert Duc d'Autriche, Herzel Duc de Baviere, Ernest Duc de Suabe, Frederik Duc de Lorraine, Gosilo Duc de Hollande & de Zelande, Enno Duc de Franconie, Ulric Duc de Boheme, & autres Princes seculiers se trouverent à cette cérémonie avec grand équipage. CONRAD II. 1024.

Conrad durant son regne s'appliqua particulierement à rétablir par tout la justice, à faire châtier les gens de mauvaise vie, & à recompenser les vertueux. En diverses rencontres il donna des témoignages autentiques du soin qu'il apportoit à ces choses. Pendant qu'il étoit à Worms, où il étoit venu visiter saint Burchard Evêque du lieu, qui l'avoit élevé, & qui étoit malade de la maladie dont il mourut; comme il eut avis que les Lombards s'étoient revoltez, il se mit promptement en état d'aller à eux, & fit si bonne diligence, qu'avant la fête de Pâques de l'année 1026. il se rendit à Vercelles, & il y passa la fête. Le reste de l'année & le commencement de la suivante, fut employé à reduire les rebelles par la force des armes, puis il prit le chemin *Il est amateur de la justice.* 1025. 1026. 1027.

CONRAD II. 1027. min de Rome, ou le propre jour de Pâques il fut sacré & couronné Empereur, par le Pape Jean XX. ce qui fut fait avec toute la solemnité imaginable. Conrad dans la cérémonie étoit accompagné de Canut Roi de Danemark, & de Rodolphe III. Roi de Bourgogne, qui par un mouvement de devotion étoient venus à Rome.

Peu de jours après il fut obligé de retourner en Allemagne, où plusieurs Princes lui suscitoient de nouvelles affaires. Y étant arrivé, il fit avant toutes choses élire pour son Successeur Henry son fils, âgé seulement d'onze à douze ans, & il le fit couronner à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Cologne : Puis il se mit en devoir de s'opposer aux entreprises d'Ernest Duc de Suabe, d'Albert Duc de Carinthie, & de Conradin Duc de Worms son cousin, & d'autres, qui dès le temps qu'il étoit encore en Italie, avoient pris les armes contre lui, pensant profiter de son absence. Conrad les alla combattre, dissipa leurs troupes en diverses rencontres, en une desquelles Ernest fut tué ; & il fit prisonniers les autres Princes, auxquels il fit faire le procès en une Assemblée generale de tous les Princes & Membres de l'Empire, en laquelle par un Decret solemnel, les Criminels furent privez de leurs Etats.

Un Gentilhomme qui dans cette guerre avoit servi, & y avoit perdu une jambe, fut par lui gratifiée d'autant de pieces d'or qu'il en put tenir dans la botte de la jambe coupée ; ce present lui ayant été fait seulement pour lui donner moyen de se faire penser.

Boleslas Duc de Pologne tributaire de l'Empire, qui sans la participation de l'Empereur, avoit pris la qualité de Roi, étant mort, Miseo son fils aîné lui avoit succedé en cette usurpation, aussi-bien qu'en ses Etats. De plus il avoit maltraité Othon son frere de telle sorte, qu'il l'avoit

tait contraint de se refugier en Allemagne. L'Empereur qui volontiers accorda la protection qu'Othon demandoit, fit en même tems marcher des troupes. Othon en eut le commandement pour agir contre son frere. L'Empereur n'en demeura pas-là, il mit encore une autre armée sur pied, avec laquelle il alla joindre celle d'Othon, & ensuite il pressa si vivement Misico, qu'il le reduisit à prendre la fuite, & à se sauver vers Valderic Duc de Bohême. CONRAD II. 1027.

L'Empereur le poursuivit jusqu'aux frontieres de Bohême, où il reçut une lettre de Valderic, qui offroit de lui livrer Misico. Mais aiant horreur de cette perfidie, bien loin d'en vouloir profiter, il envoia cette lettre à Misico, lui conseillant de prendre un autre azile. Misico sensiblement touché de cette generosité s'alla rendre au Camp de l'Empereur, se dépouilla des marques de la Roïauté, se jetta à ses pieds, & se remit entierement a sa discretion, ne pouvant, disoit-il, trouver de retraite plus asseurée, qu'entre les bras de son propre ennemi. L'Empereur lui pardonna. Et pour ses Etats, sans rien changer aux conditions auſquelles Boleſlas son pere les avoit tenus sous le précedent Empereur, il les lui rendit, tant la generosité a de pouvoir & de charmes sur les ames tendres à la gloire. Une action de cette singularité ne fut pas sans suite, elle fit mettre les armes bas a Valderic Duc de Bohême, & elle dut lui reconnoître a ce moïen de faire la paix avec l'Empereur.

La guerre de Hongrie succeda à celle-là. Etienne qui en étoit Roi, envoia demander à Conrad le Duché de Baviere, comme lui appartenant, à cauſe de sa femme sœur & heritiere de Henry II. Duc de Baviere, & sur le refus qu'il lui en fit, il lui déclara la guerre. L'Empereur se voiant ainſi défié par le Hongrois, ne voulut pas attendre qu'il l'attaquât, il se resolut à marcher con-

CONRAD II. 1036. contre lui. Pendant qu'il s'y preparoit ; il ne faut pas omettre de dire, que Babo Comte d'Abemberg amena à son service trente-deux de ses fils tous nez d'un même lit, & capables de porter les armes. Il entra donc avec une puissante armée en Hongrie, où il mit tout à feu & à sang; de sorte qu'Etienne se voiant si brusquement prévenu, demanda la paix : l'Empereur la lui accorda.

Il termina aussi fort heureusement le grand different, qu'avec Eudes Comte de Champagne, & avec d'autres, il avoit sur le fait du Roiaume de Bourgogne. Ce Prince en avoit hérité par la mort de Raoul dont il avoit épousé la sœur.

Aïant ainsi assuré les affaires de tous ces côtés-là, il rassembla une puissante armée pour repasser en Italie, où plusieurs Villes & Seigneurs s'étoient encore revoltez. Ce fut avec tant de promptitude qu'il fit ce voïage, que surprenant tous les mal-intentionnez, il se rendit maître de Milan, & y fit punir les rebelles, aussi-bien que dans les autres Villes qui ne l'avoient pas voulu recevoir. Cette rebellion n'avoit pas été l'unique motif de son voïage ; en le faisant, il avoit aussi en vûë de satisfaire, comme il fit, au Decret des Electeurs. Ce Decret portoit que l'Empereur élû seroit obligé d'aller prendre, outre la Couronne Imperiale, deux autres Couronnes en Italie, l'une à Milan, l'autre à Modene, pour distinguer les Roiaumes de Lombardie & d'Italie.

Son couronnement à Rome. L'Empereur, après toutes ces expeditions, se rendit à Rome, où il reçut la benediction du Pape Benoît IX. qui avoit succedé à Jean XXI. Et comme il ne lui restoit plus rien à faire en Italie, il repassa en Allemagne, où il se proposa de s'appliquer uniquement à conserver la tranquillité au dedans de l'Empire & la paix avec ses voi-

voisins. Mais la mort vint interompre un projet si saint. Il finit sa vie à Utrecht l'an 1039. le jour de la Pentecôte. Son corps fut porté à Spire, & mis en dépôt dans l'Eglise Cathedrale. Il l'avoit fait bâtir : Et pour sa residence ordinaire, il avoit au même lieu construit un superbe Palais, qu'avec l'Empire il laissa à Henry III. son fils. CONRAD II. 1039. *Sa mort.*

CHAPITRE VIII.

Henry. III.

HENRI III. surnommé le Noir, fils de Conrad & de Giselle de Suabe, fut élu Empereur par les Princes & Etats de l'Empire, sur la recommandation que son pere leur en avoit faite. Et l'an 1040. il reçut la Couronne Imperiale à Aix-la-Chapelle par Philigrino Archevêque de Cologne. HENRI III. *Son élection.* 1040.

Il eut au commencement de son regne deux facheuses guerres ; la premiere fut contre les Bohemes, pour se faire payer du tribut qu'Uladislas leur Duc lui refusoit ; mais il ne fut pas heureux à cette premiere tentative. Ce qui l'obligea l'année suivante, de retourner avec une nouvelle armée en Boheme, où il força le Duc de lui payer le Tribut ordinaire. *Guerre de l'Empereur contre les Bohemes.* 1041.

Enflé de cette victoire, il entreprit la seconde guerre l'an 1042. contre Ovon ou Won, Usurpateur de la Couronne de Hongrie. Il le chassa du Roïaume, & rendit cet Etat au Roi Pierre, sur qui l'autre l'avoit usurpé. *Défait le Roi de Hongrie.* 1042.

Depuis quelque tems, la Cour de Rome étoit divisée par diverses factions, & particulierement par celles des Comtes de Tusculle, & des Ptolemées.

HENRI III.

mées. Le Pape Benoît IX. avoit été intrus dans la Chaire de saint Pierre par les Tuscules ; & au bout de neuf ou dix ans de Pontificat, il avoit été déposé par les Ptolemées unis avec le peuple, qui avoient mis en sa place Silvestre III. Celui-ci fut aussi déposé trois mois après par les Tuscules, & Benoît IX. s'étoit rétabli par leur moien, mais voiant qu'il étoit haï de tout le monde, il se démit de la Papauté entre les mains de Jean Archiprêtre de l'Eglise Romaine, laquelle Papauté néanmoins quelque tems après il voulut reprendre. Ces trois Papes appuiez de leurs partisans, ne laissoient pas de se maintenir, chacun dans une partie des revenus du saint Siege, l'un demeurant à S. Pierre, l'autre à Sainte Marie Major, & le troisiéme au Palais de Latran ; & tous, disent les Auteurs, vivoient honteusement. Dans ces entrefaites un Prêtre nommé Gratien s'entremit, & ménagea si bien les choses auprès d'eux, que moiennant de l'argent qu'il leur donna, il les fit renoncer à toutes prétentions à la Papauté. Ce qui fut cause que les Romains se croiant redevables à Gratien, de ce qu'il avoit délivré le saint Siege de ces Schismatiques, & rendu la paix à l'Eglise, l'élurent pour Pape sous le nom de Gregoire VI. Mais l'Empereur, sans la participation duquel toutes choses avoient été faites, considerant que son autorité y avoit été trop ouvertement blessée, resolut en l'an 1046. de passer promptement en Italie avec une armée pour réparer ces desordres. Aussi-tôt qu'il y fut arrivé, il fit convoquer un Concile à Sutry : la cause de ces trois Papes y aiant été soigneusement examinée, & leur déposition confirmée, il fit aussi déposer Gregoire VI. & en sa place, & du consentement, tant des Romains, que des Allemans, il fit choisir pour souverain Pontife Hudiger Evêque de Bamberg, qui prit le nom de Clement II. Il voulut même recevoir la Cou-

1042.

Son voiage en Italie.

1046.

ronne

HENRY III. 1049.

ronne Imperiale de la main de ce nouveau Pape, fut de lui proclamé Auguste, & Agnés sa femme en fut après lui couronnée. Aiant ainsi recouvré les droits de l'Empire, & pris le serment du Senat & du peuple Romain, qui promirent solemnellement de ne recevoir jamais aucun Pape, qu'il n'eût été confirmé par les Empereurs, il reprit le chemin d'Allemagne.

L'Empereur nomme un Pape de sa propre autorité

A peine l'Empereur y étoit de retour, qu'il reçut nouvelles de la mort du Pape Clement II. qui n'avoit tenu le Siege que neuf mois, & fut averti qu'un certain Evêque de Baviere nommé Etienne, s'étoit intrus dans la Papauté, sous le nom de Damase II. Il apprit presque en même tems que celui-ci étoit mort vingt-trois jours après son élevation, & que les Romains, s'imaginant que l'Empereur s'en remettroit à eux pour élire un Pape, lui avoient depêché des Ambassadeurs. Mais l'Empereur voulant se conserver dans son droit, les prévint, & sans attendre l'arrivée des Ambassadeurs, nomma au Pontificat un Evêque Allemand appellé Bruno, à qui même il fit aussi-tôt prendre les vêtemens de Souverain Pontife. C'étoit un homme de bien & éloigné des grandeurs, qui ne se chargea qu'à regret de cette dignité.

Le Moine Hildebrand commence de s'ingerer dans les affaires des Papes.

Aussi comme il passoit par l'Abbaie de Clugny, un certain Moine nommé Hildebrand lui persuada qu'il ne pouvoit pas porter cet habit, n'étant pas encore élû, ou ne l'étant que par l'Empereur, qui seul n'avoit pas le pouvoir d'élire & de nommer le Pape. Bruno n'eut point de peine à quitter le vêtement Pontifical. Il alla en homme privé à Rome accompagné de cét Hildebrand, où celui-ci sçut si bien jouer son jeu, qu'au commencement, aiant sous main fait traverser l'élection de Bruno, enfin il disposa les Romains à la consentir, se faisant comme un merite de cette élection. Bruno prit le nom de

HENRY III. Leon IX. & se croïant redevable de son exaltation à Hildebrand, il lui donna la meilleure part dans son affection & dans ses affaires. Ce qui
1049. fut le commencement des intrigues du Moine, & de la haute fortune où il parvint dans la suite du tems.

Les Romains disposent eux-mêmes un Pape après la mort de Leon IX.

Le même, après la mort de Leon IX. donna encore des preuves de son adresse : Car ayant menagé les esprits des Romains, comme il voulut, & toûjours dans l'intention de priver l'Empereur du droit d'élire le Pape, il les porta à en choisir un de leur propre mouvement. Ce fut Gerhard Evêque de Baviere, qui prit le nom de
1054. Victor II. & Hildebrand sçachant bien que l'Empereur n'en seroit pas satisfait, il se fit députer pour lui faire approuver cette élection. En effet il sçut tourner si adroitement l'esprit de Henry, qu'il la confirma.

L'Empereur confirme cette élection.

Il est bien vrai que l'Empereur ne se rendit si facile à l'approuver, que parce que les affaires de Hongrie lui tenoient tellement à cœur, qu'il ne pouvoit penser à autre chose. Les Hongrois s'étoient derechef soûlevez contre Pierre leur Roi, que l'Empereur avoit rétabli. Un nommé André son cousin s'étoit mis à leur tête, & après avoir battu Pierre en diverses rencontres, l'avoit pris, lui avoit crevé les yeux & l'avoit fait mourir en prison, il avoit envahi la Couronne. L'Empereur marcha contre eux avec de grandes forces; mais ce fut assez inutilement. Car la premiere armée qu'il avoit fait descendre sur le Danube avec ses munitions; perit presque toute sans rien faire; les Hongrois, aïant par le moïen de certains habilles nageurs, percé ses batteaux, qui avoient coulé à fond. L'année suivante il ne fut pas plus heureux; & à la fin il fut obligé de donner la paix à ses ennemis, & d'abandonner la Couronne à l'usurpateur André.

1056. Le chagrin que ces mauvais succès donnerent

à

à Henry, s'augmenta beaucoup à la vûe de plusieurs calamitez publiques, qui arriverent coup sur coup, comme des tremblemens de terre, des pestes & des famines. De sorte que pour chercher quelque soulagement à tous ces malheurs, & comme par un pressentiment de son dernier jour, il fit convoquer une Diete à Goslar l'an 1056. Le Pape Victor II. qui étoit venu en Allemagne à la priere de l'Empereur, & grand nombre de Princes tant Ecclesiastiques que Seculiers, s'y trouverent avec les autres Etats. L'Empereur entr'autres choses leur aïant recommandé son fils Henry âgé de cinq ans ou environ, ils le reçurent en qualité de Roi des Romains & de son futur Successeur à l'Empire.

HENRY III. 1056. *Il convoque une Diete, où il fait déclarer son fils Roi des Romains.*

Ce fut le commencement de l'usage, qui depuis s'est introduit, de donner la qualité de Roi des Romains au Prince que les Etats de l'Empire destinent à la succession de la Couronne Imperiale, soit pour satisfaire au desir de l'Empereur même, soit à cause de sa caducité, ou incapacité.

Peu de jours après, l'Empereur au retour de la chasse, où il tâchoit ordinairement de dissiper son chagrin, tomba malade, & mourut à Burfelt en Saxe au mois d'Octobre de la même année 1056. âgé de treme-neuf ans. Son corps fut porté à Spire avec beaucoup de magnificence. Il fut accompagné d'un grand nombre de personnes de qualité, & mis en dépôt dans la Cathedrale.

Sa mort.

CHAPITRE IX.

Henry IV.

HENRY IV. 1061.

HENRY IV. surnommé le Grand ; fut après la mort de Henry III. son pere, élevé avec grand soin par l'Imperatrice Agnés sa mere. Mais à la fin, soit que la regence de cette Princesse, qui s'étoit entierement soûmise aux conseils de Guibert de Parme son Chancelier, & premier Ministre, donnât de la jalousie aux Princes de l'Empire, soit qu'elle maintint trop hautement les droits de l'Empereur son fils, sa conduite aliena les esprits de la plûpart des Princes, & les fit murmurer contre son gouvernement. Les affaires de Rome leur donnerent occasion de se déclarer ouvertement contre elle. Les Empereurs avoient un droit inveteré & incontestable d'élire ou de confirmer les Papes. Au préjudice de ce droit, Alexandre II. avoit rempli la place du Pape Nicolas II. qui avoit succedé à Etienne IX. Successeur de Victor II. Car sans la participation de l'Empereur, il s'étoit fait élire en vertu d'un Decret du Concile, que Nicolas son Prédecesseur, de son autorité particuliere, avoit fait assembler, pour se soustraire de l'autorité des Empereurs. Par ce Decret le Concile avoit ordonné, qu'à l'avenir les Curez de Rome (c'est ce qu'on nomme maintenant les Cardinaux) feroient seuls l'élection des Papes. La Regente se croiant obligée de soûtenir le droit de la Couronne Imperiale, fit convoquer les Etats, & dans cette Diete fit déposer Alexandre, en la place duquel elle fit élire un autre Pape, sous le nom d'Honorius II. Ce schisme mit le trouble non seulement dans l'Allema-

lemagne, mais aussi dans l'Italie, ou Godefroy de Toscane maintint par la force Alexandre dans le Siege, & chassa Honorius. Godefroy étoit un Prince de Lorraine, qui avoit épousé Matilde heritiere de Toscane, & par ce mariage il étoit un des plus puissans Princes d'Italie. D'autre part, les Princes Ecclesiastiques d'Allemagne, qui ne cherchoient que l'occasion de se défaire de la Regente, font une ligue secrette avec les autres Etats, & prennent resolution d'ôter à l'Imperatrice la conduite de l'Empereur, & des affaires. Pour cét effet, Hannon Archevêque de Cologne, Prélat de grand mérite & de grande autorité, sous pretexte de donner au jeune Prince une fête dans une Isle au milieu du Rhin, l'enleve, & le fait promptement descendre sur la riviere a force de rames jusqu'à Cologne. Les Etats se voiant maîtres de la personne de l'Empereur, âgé alors de dix ans, en confierent l'éducation aux Archevêques de Cologne, & de Breme. Ces Prélats s'y appliquerent avec soin; mais d'une maniere bien differante. Hannon Archevêque de Cologne, pour qui ce jeune Prince témoignoit avoir beaucoup de deference, tâchoit à l'occuper à l'étude des belles lettres, & à jetter dans son esprit les semences de la vertu, mais il n'étoit pas secondé par Albert Archevêque de Breme. Car celui-ci, pour gagner la bienveillance de l'Empereur, faire ses affaires particulieres, & se rendre maître de celles de l'Empire qu'il gouvernoit déjà avec autorité, donna toute liberté au Prince, l'abandonna à lui-même, & fut cause enfin, qu'après qu'il eut atteint l'âge de connoître que son déreglement ne s'accordoit pas avec sa dignité, il ne put donner un frein a ses mauvaises habitudes comme il l'auroit bien desiré

HENRY IV. 1061. 1062.

A l'âge de 22 ans, il commença son administration par le retablissement de la seureté publique dans son Duché de Saxe, en arrêtant les voleries,

HENRY IV. 1072.

leries, les pillages, & les extorsions, qu'au préjudice de l'autorité Imperiale, les Princes & les Etats du pais faisoient les uns sur les autres, particulierement sur les voyageurs, & depuis le regne d'Othon I. Il jugea à propos de faire sa residence à Goslar, afin par sa presence de pouvoir remedier à tous ces desordres. Dans tout le Duché de Saxe, il fit faire & fortifier des Châteaux sur les passages & les avenues, il y mit garnison, & fit tout cela pour retenir les Etats & le peuple dans leur devoir. Mais comme sans les charger de quelques impositions, ces choses ne pouvoient être effectuées; les Princes Ecclesiastiques & Seculiers, prirent de là occasion de traverser l'Empereur, & de s'opposer à son dessein, sous prétexte de défendre leur liberté.

Henry procure la paix au dedans de son Etat.

Sujet de la guerre que lui font les Saxons.

Dans la suite, ils furent encore davantage animez par les débauches à se soulever contre lui, poussez qu'ils étoient d'ailleurs par les conseils qui leur venoient de Rome, où l'on ne cherchoit qu'à lui susciter des affaires: Car même pour les seconder, le Pape Alexandre II. échauffé par les avis du Cardinal Hildebrand, homme entreprenant & ambitieux, qui avoit la meilleure part dans sa confidence, & qui même lui succeda, cita l'Empereur à comparoître devant lui, & à venir à Rome rendre raison de sa vie libertine, & de la vente qu'on prétendoit qu'il faisoit des investitures des Benefices; mais l'Empereur se mocqua de cette citation.

1073.

Enfin les Etats de Saxe s'assemblerent à Neckmessou, & y aient fait une confederation sous prétexte de conserver leur liberté, ils oserent bien envoier des Députez à l'Empereur pour lui presenter un Memoire qu'ils avoient dressé. Ce Memoire contenoit 8. chefs. 1. Ils demandoient qu'il fit demolir les Forts & les Châteaux, qu'il avoit fait construire dans la Saxe & dans la Thu-

Confederation contre l'Empereur, & les propositions, que lui font les Etats confederez.

ringe,

ſinge. 2. Qu'il fît rendre aux Princes, aux Etats, & aux habitans les terres & les biens qui leur avoient été enlevez par la force, & contre toute juſtice. 3. Qu'il rétablît Othon Duc de Saxe dans ſon Duché de Baviere, dont l'Empereur l'avoit dépoſſedé, ſur ce qu'étant été accuſé par un nommé Egino, d'avoir voulu attenter à la vie de l'Empereur, & condamné par réſultat d'une Diete à comparoître à Goſſar, pour ſe purger de cette accuſation par un duël contre ſon accuſateur, il n'avoit pas voulu comparoître, refuſant (diſoit-il) de ſe commettre contre une perſonne qui n'étoit pas de ſa qualité. 4. Qu'il eût à conſerver aux Saxons leurs immunitez, & leurs anciens Statuts. 5. Que l'Empereur fît ſa réſidence dans l'Empire, tantôt en un lieu, tantôt en un autre, pour faire rendre la juſtice à tout le monde, & pourvoir aux neceſſitez de l'Egliſe, des Veuves, des Orphelins & autres; & non pas toûjours à Goſſar. 6. Qu'il chaſſât de ſa Cour les Conſeillers & Domeſtiques, par la mauvaiſe conduite deſquels l'Empire étoit tombé en ruine, & qu'il ſe ſervît des Princes & des Etats de l'Empire, qui avoient le même interêt de le conſerver que lui. 7. Qu'il ſe défît de ſa concubine, & ſe contentât de la Reine ſon épouſe. En dernier lieu, ils ſupplioient l'Empereur d'acquieſcer à leurs demandes; & promettoient en ce cas, de lui rendre toute obéiſſance, ſuivant leur ſerment, & de lui donner les ſecours auxquels des Etats libres étoient obligez, ajoûtant que ſi au contraire il avoit deſſein de les opprimer, ils lui déclaroient qu'ils étoient en état de ſe défendre contre la violence. HENRY IV. 1703.

Cette députation fut reçûë & renvoïée par l'Empereur avec une extrême froideur. Pour toute réponſe, il leur fit dire qu'au premier jour il convoqueroit une Diete, pour avoir ſur cela l'avis des autres Princes & Etats de l'Empire. En com-

HENRY IV. 1703.

comme cette réponſe ne plût point aux Etats de Saxe, qui vouloient abſolument ſe délivrer eux-mêmes des impoſitions qu'ils paioient, ſans s'en rapporter aux autres Etats, qui n'étoient pas dans la même peine qu'eux, ils firent ſçavoir à l'Empereur, que s'il ne donnoit ordre au plûtôt à leur ſoulagement, ils étoient réſolus de le procurer par les armes aux dépens de leur vie. L'Empereur connut bien par là qu'ils vouloient être Juges & Parties en leur propre cauſe, mais il en fut bien mieux perſuadé quand il ſçut qu'ils avoient ramaſſé un grand corps de troupes, avec leſquelles ils vouloient inveſtir Goſlar où il réſidoit. Cela le fit réſoudre à ſortir ſecretement de cette Place pendant la nuit, & ſans perdre de tems à convoquer les autres Princes & Etats de l'Empire, pour les engager à lui fournir, ainſi qu'ils firent, un ſecours prompt & conſiderable.

Henry ſe met en état de reſiſter à cette ligue.

Les Princes Eccleſiaſtiques qui s'étoient liguez enſemble contre l'Empereur, étoient Werner Archevêque de Magdebourg, Burchard Evêque de Halberſtat, Henry Evêque de Hildesheim, Wernet Evêque de Mersbourg, Heilberg Evêque de Minden, Jumer Evêque de Paterborn, Frideric Evêque de Mimmegardefurt, Benno Evêque de Miſnie. Les Princes Seculiers étoient Othon Duc de Baviere, qui étoit proſcrit, Magnus Duc de Saxe, les Marquis de Thuringe, Uko, & Dedé, Friderie Comte Palatin de Saxe, & pluſieurs Comtes avec la Nobleſſe, & toutes les perſonnes qui étoient capables de porter les armes : ce qui faiſoit enſemble juſqu'a ſoixante mille hommes.

Le parti de l'Empereur ne ſe trouvoit pas moins conſiderable ; car tous les autres Archevêques, Evêques, Abbez, & Prélats de l'Empire, étoient demeurez fidéles à l'Empereur : & d'entre ceux de Saxe, Leomarus Archevêque de Breme,

Breme, Eppo Evêque de Zeitz, & Benno Evêque d'Osnabruk, s'étoient joints à eux. De plus un grand nombre de Princes & de Ducs des plus puissans de l'Empire suivoient aussi le parti de l'Empereur : entr'autres Rodolphe Duc de Suabe, Comte de Reinfelden, qui avoit épousé la sœur de l'Empereur Henry, & par ce mariage étoit parvenu au Duché de Suabe ; Guelphe ou Guelphon, fils du Marquis Azon de Ferrare, à qui l'Empereur avoit donné le Duché de Baviere ; Godefroy Duc de Lorraine, Zuemebold Duc de Bohême, Berthold Duc de Carinthie, le Marquis Ernest de Baviere, sans compter d'autres Ecclesiastiques & Seculiers, qui prirent les armes pour l'Empereur dans cette guerre. HENRY IV. 1073.

Accommodement de l'Empereur avec les Saxons.

L'Empereur cependant, sans s'arrêter aux hostilitez & aux outrages que les Saxons lui faisoient incessamment, ne voulut point négliger les occasions de les réduire par la douceur ; & pour y réussir, d'écouter les expediens que les Princes & les Etats de l'Empire lui proposoient. Il en vint même jusqu'à ce point, que de députer les Archevêques de Mayence & de Cologne, les Evêques de Metz & de Bamberg, les Ducs de Lorraine, de Suabe, & de Carinthie, pour se trouver à Gerstingen, & y traiter la paix de sa part avec les Princes & les Etats de Saxe, qui s'y étoient rendus. Ceux-ci representerent fort au long, & par articles à ces Plenipotentiaires, les sujets qu'ils avoient de se plaindre de l'Empereur. Entre les articles, les uns regardoient les interêts des Etats de Saxe en commun, & les autres, la conduite particuliere de l'Empereur, qu'ils débuterent fort exactement, rapportant plusieurs débauches scandaleuses, avec des femmes & des filles, au préjudice de Berte Marquise de Ferrare, qu'il avoit épousée à l'âge de seize ans.

A cela, les Plenipotentiaires répondirent aussi

HENRY IV. 1073. par articles, & commençant par ce dernier point, ils dirent qu'ils jugeoient à propos, que puisque l'Empereur avoit par sa conduite donné occasion aux mouvemens de Saxe, il leur promît de changer de vie à l'avenir. Que pour les Etats de Saxe, qui de Parties qu'ils étoient, s'établissoient Juges, ne s'en voulant pas rapporter aux Etats de l'Empire, leur avis étoit, qu'ils se rendissent près de l'Empereur pour lui demander pardon de cette témérité.

L'Empereur étoit toûjours à Wirtsbourg avec les Etats de l'Empire, pendant qu'on travailloit à cet accommodement; les Plenipotentiaires vinrent l'y trouver, & lui rendirent compte de leur negociation, & de ce qu'on avoit conclu. Il en fut fort satisfait, approuva tous les points dont ils étoient convenus, & promit de les accomplir.

Quoi qu'il se fût fort bien trouvé du conseil des Princes de l'Empire en cette affaire-là, il ne laissa pas neanmoins en d'autres, qui n'étoient pas moins importantes, de le négliger, pour suivre les sentimens des personnes particulieres qui l'obsedoient. Cela choqua si fort Rodolphe Duc de Suabe, Bertold Duc de Carinthie, & Guelphe Duc de Baviere, voiant le peu de cas que l'on faisoit d'eux, qu'ils s'éloignerent de la Cour, sans attendre la fin de l'Assemblée des Etats.

Autre sujet de mécontentement de plusieurs Princes.

L'Empereur la congedia un peu après la conclusion de ce Traité, & partit de Wirtsbourg pour aller faire sa résidence à Nurenberg. Il y apprit qu'un de ses plus affidez domestiques nommé Reginger, s'étoit retiré de sa Cour, & étoit allé rapporter aux Ducs de Suabe, & de Carinthie, que l'Empereur l'avoit voulu employer à les faire assassiner, mais qu'il n'y avoit jamais voulu consentir, ainsi qu'avoient fait d'autres gens, que l'Empereur avoit choisis pour l'exécution de ce dessein, & que ce Prince en avoit conçû

L'Empereur s'offre de se battre en duël.

conçû une haine si mortelle contre lui, qu'il avoit été obligé de le quitter. HENRY IV. 1073.

L'avis qui avoit été donné à l'Empereur de la perfidie de Reginger, fut bien-tôt confirmé par le mauvais effet que produisit l'imposture. Ce faux rapport, fit de telle sorte impression sur les Esprits, que presque toutes les bouches s'accordoient à décrier & à calomnier l'Empereur, ce qui obligea ce Prince, selon la folle imagination qui regnoit alors, d'offrir de se battre seul à seul contre Rodolphe Duc de Suabe; afin que Dieu fit voir publiquement la fausseté de cette calomnie, en faisant éclater l'innocence de l'Empereur. Mais ce Duc renvoya l'affaire aux Princes de l'Empire, pour en ordonner ce qu'ils jugeroient à propos.

Dans ce même tems un nommé Cosheim, brave Cavalier, vint supplier sa Majesté Imperiale de lui permettre de se battre aussi contre ce Reginger, ce qui lui fut accordé. Il fut ensuite trouver le Duc Rodolphe, pour lui demander la même permission; mais ce Duc la lui refusa, persistant de vouloir s'en remettre aux Etats de l'Empire, & aimant mieux prendre ce parti que de s'exposer à l'incertitude de l'événement. Toutes les démarches de l'Empereur pour sa justification, furent inutiles; & quoi qu'il fût visible aux moins clairvoians, que Reginger étoit un imposteur, les Princes de l'Empire ne laisserent pas de se déclarer contre l'Empereur; & ils le réduisirent en tel état, que toute sa ressource fut d'avoir recours aux Villes Imperiales, & de se réfugier à Worms. Les Habitans l'y reçurent avec joie, malgré leur Evêque qui s'y opposoit, & qui voulut lui en empêcher l'entrée.

La fortune commence à tourner le dos à l'Empereur.

L'Empereur, quoique jeune, parussoit d'un esprit vaste & né pour les grandes choses: mais la fortune se joüe & se confond peu les qualitez de l'ame.

HENRY IV. 1073. *est réduit de s'offrir à se battre en duël contre son domestique, que le Diable emporte.*

l'ame. Les Princes de l'Empire prenant prétexte sur les accusations intentées contre lui, s'assemblerent dans la Ville de Mayence, pour déliberer sur les moïens de lui ôter le sceptre & la Couronne, & d'élire un autre Chef en sa place.

L'Empereur averti de ce dessein, fit par ses sollicitations secretes, que quelques uns de ces Princes se laisserent persuader de se rendre à Oppenheim pour conferer avec lui. Y étant arrivez, il les accueillit avec beaucoup d'honnêteté, & dans la conference, il les pria avec tant d'instance de vouloir exenter les déreglemens de sa jeunesse, & d'être assûrez que dans la suite il se conduiroit en vrai Empereur, & qu'il ne feroit plus rien d'indigne de la Couronne dont ils l'avoient honoré, qu'ils demeurerent satisfaits de ses protestations. De sorte qu'ils n'insisterent plus que sur les accusations qu'on faisoit contre lui, à quoi sans hésiter, il répondit qu'il offroit de se battre contre Reginger même, pour faire connoître combien il étoit éloigné de la lâcheté dont il l'accusoit. On approuva cette proposition, & ils désignerent même le lieu & le jour du combat, sçavoir huit jours après les Rois, à Marsau près de Mayence. La chose ainsi reglée, l'Empereur retourna à Worms.

Ce Prince manquoit d'argent, ou plûtôt de tout. Il ne pouvoit rien tirer de l'Empire, ni de son Duché, les Etats se prévalant du désordre des affaires causé par cette calomnie, enlevoient tous ses revenus, chassoient, & faisoient perir les troupes, & rayer & démolir ses Places & ses Châteaux.

Cependant le jour du combat s'approchoit, mais peu de tems auparavant le Diable, à ce qu'on prétend, emporta l'imposteur, & rendit ainsi malgré lui un grand service à l'Empereur, qui en cette occasion avoit plus écouté son cou-

courage que sa sagesse & l'honneur de sa Majesté. HENRY IV.

L'Empereur délivré de cet ennemi, tâcha dans la suite d'attirer à lui par la voie de la négociation les esprits des Princes qui s'étoient alienez. Il y réussit, & jouit ainsi de quelque repos. Mais peu de tems après les Saxons recommencerent leur revolte : ce qui obligea l'Empereur de prendre une fois pour toute résolution de les reduire par la force. Pour cet effet à la faveur des Princes & des Etats de l'Empire, la même année il mit une armée sur pied d'environ 60000. hommes. Aussi-tôt qu'il fut arrivé dans la Saxe, il donna tout au pillage, faisant loger ses troupes au large dans les Villes, pendant que les Saxons qui tenoient la campagne, mouroient de froid & de faim. Il auroit pû se promettre d'achever de les perdre par une victoire entiere ; neanmoins, selon sa coûtume, prêtant plus l'oreille aux conseils de la sagesse, qu'à ceux de la passion, ou de la fortune qui flattoit son courage, il fit la paix : & ce fut par l'entremise de quelques Princes de l'Empire, même à son desavantage ; puis aïant licentié ses troupes après que selon leur mérite il les eut récompensées, il se fit conduire en triomphe à Goslar par celles des Princes de Saxe.

1074.

1074.

Nouveau soulevement des Saxons dissipé par la sagesse de l'Empereur.

Le Traité de paix, entr'autres conditions, portoit, que l'Empereur licentieroit premierement les troupes qu'il avoit dans les Forteresses du païs, lesquelles Forteresses les Habitans auroient la liberté de démolir ; qu'il dédommageroit les Etats ruinez par ses troupes, que du Conseil de Saxe il ôteroit tous les Etrangers, & qu'en leur place il mettroit des Saxons, qu'il réformeroit la justice, & que pour la faire promptement rendre à tout le monde, lui-même assisteroit aux jugemens, que dans l'année il donneroit satisfaction au Duc Othon pour le Duché

HENRI IV. 1074. de Baviere, dont il l'avoit privé, qu'il ne feroit point sa résidence ordinaire à Goslar, mais dans d'autres lieux de l'Empire; & qu'enfin il ne gouverneroit l'Empire que par les conseils des Princes & des Etats d'Allemagne.

En exécution de ce Traité, l'Empereur alla faire sa résidence à Worms, où il étoit en toute sûreté, ayant éprouvé le zele & la fidelité de cette Ville, par les secours que dans le mauvais état de ses affaires elle lui avoit donnez.

Les Saxons de leur côté firent démolir les Châteaux & les Bourgs qu'il avoit construits; & les Princes tant Ecclesiastiques que Seculiers, rendirent à l'Empereur les hommages qui lui étoient dûs, comme aussi les terres & les biens, qu'injustement ils lui avoient enlevez.

Guerre rétablie entre l'Empereur & les Saxons.

Cette paix neanmoins ne fut pas de longue durée, les Saxons naturellement inquiets, accoûtumez à vivre dans le luxe, dans l'abondance, & les plus forts aux dépens des plus foibles, donnerent encore occasion à de nouveaux mouvemens. L'Empereur avoit fait bâtir un grand Monastere, avec une belle Eglise, & un superbe Château à Harlesberg, où il y avoit un grand parc fermé de murailles. Les Saxons en exécution de la paix en avoient ruiné les fortifications, & conservé l'Eglise & le Château. Mais peu de tems après l'une & l'autre furent malicieusement rasez par les paisans du voisinage, en ayant pillé les ornemens, les meubles, & toutes les choses précieuses, jusqu'aux ferremens & aux pierres, sans épargner les tombeaux & les lieux sacrez.

1075. L'Empereur en étant averti, & voyant l'abus que les Saxons continuoient de faire de sa clemence & de sa bonté, pensa aux moiens d'en empêcher les suites. Et comme la fête de Pâques qu'il avoit résolu de célebrer à Bamberg, s'ap-

s'approcher, & que plusieurs Princes de l'Empire s'y devoient rendre, pour faire leur Cour selon la coûtume observée aux grandes fêtes, il jugea à propos de profiter de cette bonne occasion pour leur représenter le procedé des Saxons, & leur demander leur sentiment sur la résolution qu'il avoit à prendre en cette rencontre. Il ne manqua pas de le faire, & l'Archevêque de Mayence, au nom de tous les Princes Ecclesiastiques, & de Rodolphe Duc de Suabe, de Berrold Duc de Carinthie, & des autres Princes Seculiers, lui declara que Dieu étant également offensé par cette sedition, & l'Empereur, l'Empire & ses membres traitez indignement & avec mépris, elle meritoit un châtiment d'autant plus rigoureux, que son exemple pourroit avoir des suites dangereuses, si elle demeuroit impunie; qu'ainsi l'Empereur devoit exhorter les Princes & les Etats de l'Empire, de se joindre tous ensemble pour punir ce sacrilege & cette rébellion, & qu'ils étoient eux-mêmes dans la disposition d'y contribuer de leur part selon leur pouvoir. L'Empereur avoit peine à en venir à cette extremité. Il differa quelques mois la punition, dans la pensée qu'on trouveroit quelque autre expedient pour ramener ces peuples à la raison, mais il découvrit que par des intrigues secrettes, pendant qu'ils feignoient de vouloir se soûmettre, ils travailloient à se fortifier dans leur révolte. Il suivit donc le conseil des Princes, & fit après les fêtes de Pâques publier par tout l'Empire, un ordre de faire marcher les troupes des Etats pour agir contre les Saxons, auxquels en même tems il fit déclarer la guerre par son Ambassadeur dans leur Assemblée à Goslar. Le rendez-vous des troupes étoit à Mordingen dependant de l'Abbaie de Hirschfeld. HENRI IV. 1075.

Les rébelles eurent que pour mettre l'Empereur

HENRI IV. 1075. reur dans son tort, c'étoit assez de se plaindre à son Ambassadeur de ce que sans écouter leurs justes raisons, il prenoit résolution de leur faire la guerre, puis qu'ils étoient prêts (disoient-ils) de réparer la perte que l'Empereur pouvoit avoir faite tant en pierreries, or, argent, meubles, & ornemens d'Eglise, qu'en ce qui pouvoit concerner la démolition de sa maison, protestant que ce n'étoient que des parfans, & des gens sans aveu, qui, sans aucun ordre des Etats de Saxe, s'étoient portez à cet excès, & qu'ils étoient dans la disposition d'en faire un sévere châtiment. Mais l'Ambassadeur leur répondit que l'Empereur n'agiroit que contre les rebelles, & nullement contre ceux qui se sépareroient de la confederation qu'ils avoient faite entr'eux, & se joindroient aux autres Etats de l'Empire.

Tous les Archevêques & les Evêques ne manquerent pas de se rendre à Bredingen près de l'Empereur, hors ceux de Cologne & de Liege, qui y envoierent leurs troupes. Le Duc de Bohême, le Duc de Suabe, le Duc de Baviere, le Marquis Ernest de Baviere, le Duc de Lorraine, le Duc de Carinthie, avec les Comtes & la Noblesse de l'Empire, s'y trouverent aussi avec des troupes fort lestes & fort nombreuses.

Les Princes de Saxe assemblerent pareillement une puissante armée, dont ils donnerent le commandement à Orhon Duc de Baviere, qui avoit été proscrit. Les armes des uns & des autres étoient des cottes de maille, des hallebardes, des javelots, & des épées.

L'Empereur fit prendre à son armée les postes les plus avantageux, & presenta la bataille le 13. Mai 1075. Le Duc Rodolphe engagea le combat, selon l'usage pratiqué par les anciens Empereurs, qui donnoient le commandement de la premiere action d'une bataille aux Ducs de Suabe.

be. Le combat fut fort sanglant, & dura jusqu'à la nuit. Les Saxons furent défaits, & leurs Chefs avec les autres Princes Ecclesiastiques & Seculiers se sauverent dans les lieux de seureté. L'Empereur par cette victoire se rendit maître de toute la Saxe, enfuite il congedia ses troupes, à condition que le premier jour d'Octobre, elles retourneroient à Gerstingen en meilleur état & en plus grand nombre, pour terminer cette guerre, & il s'en retourna à Worms. HENRI IV. 1075.

Pendant cet intervale, les Princes & les Etats de Saxe tâcherent de faire avec l'Empereur l'accommodement qu'ils desiroient; mais ils ne laisserent pas neanmoins de lever des troupes, pour être toûjours en état de se defendre.

Accommodement avec les rebelles.

L'Empereur de son côté se fortifia aussi de toutes parts, & se mit le premier en campagne avec son armée. Les Saxons le suivirent bientôt après. Mais enfin, par les offices des Mediateurs, les deux parties furent portées à un accommodement qui fut confirmé de tout l'Empire. Les Princes & les Etats de Saxe qui étoient Werner Archevêque de Magdebourg, Bucco Evêque de Halberstat, Othon Duc de Baviere, Magnus & Herman Ducs de Saxe, Frederic Palatin de Saxe, les Comtes & la Noblesse du païs, en presence de toute la Cour Imperiale, qui étoit en pleine campagne, demanderent pardon à l'Empereur de leur revolte, & le supplierent de leur faire l'honneur de les remettre en ses bonnes graces. Ce Prince leur aiant accordé leur demande, il donna ordre aux Princes & aux Officiers de licencier leurs troupes, & de se retirer chez eux, ce qui fut executé de part & d'autre. Cette importante expedition aiant en fort peu de tems été terminée, l'Empereur reprit le chemin de Worms, & le jour de la saint Martin de la même année, il arriva en ce lieu.

Mais ce ne fut pas pour y jouir d'un long repos;

HENRI IV.

pos, il avoit avec les Italiens un démêlé bien plus difficile à assoupir, ainsi que la suite le fera voir. Le Cardinal Hildebrand, pendant les emplois qu'il avoit eus sous Alexandre II. & sous les précédens Papes, avoit par ses intrigues fait tous ses efforts, pour faire perdre aux Empereurs le droit que depuis Charlemagne ils avoient d'élire ou de confirmer les Papes, & de donner les investitures des Evêchez de leurs Etats.

1075. *Grande affaire de l'Empereur avec Rome, à cause des Investitures.*

Depuis peu l'on avoit renouvellé à Rome la contestation sur le fait de ces investitures : c'étoit à l'occasion de quelques-unes que l'Empereur (à ce qu'on disoit) avoit données à des Prélats d'une vie reprehensible, & l'on cherchoit des voies indirectes pour en abolir l'usage. Mais avant que de passer outre, il est bon, pour éclaircir ce grand different, de reprendre les choses de plus loin, non seulement quant au fait mais quant au droit. Nous lisons dans l'Ecriture sainte, que pour remplir l'Apostolat de Judas, qui étoit vaquant, les Fideles au nombre de six vingts proposerent Barsabas & Mathias, & qu'aiant jetté le sort pour l'un & pour l'autre le sort tomba sur Mathias. Que lorsqu'il fallut aussi élire des Diacres, les Fideles étant en bien plus grand nombre, en élurent sept, qu'ils presenterent aux Apôtres, lesquels, après avoir fait des prieres, leur imposerent les mains. Or il y a deux choses en ces élections, la presentation que les Fideles faisoient, & l'imposition des mains par les Apôtres. La presentation étoit toute seculiere, comme venant de personnes seculieres, l'imposition des mains étoit une chose sainte, ou un Sacrement, parce qu'elle étoit le signe visible de la descente invisible du Saint Esprit; aussi cette action appartenoit-elle à des personnes sacrées & saintes.

La presentation est ce que nous pouvons appel-

peller l'investiture ; car le peuple élisant premierement les personnes qu'il jugeoit capables, & puis les présentant, il donnoit autant que cela dépendoit de lui, l'investiture du ministere dont il s'agissoit, à la personne élûe, pour ensuite être sacrée par les Prêtres, & par la rendre capable des fonctions de ce ministere. C'étoit la comment on en usoit à la naissance de l'Eglise, & lorsque tous les Fideles n'étoient qu'un cœur & qu'une ame, & qu'ils vivoient en commun. HENRI IV. 1075.

Depuis ce tems-là, les charges de l'Eglise aiant été dotées de grands biens, par les Souverains & par les personnes riches, ces charges attirerent ceux qui regardent plus le bien qui est annexé à la charge, que la charge même, c'est-à-dire, qui font plus d'état du benefice, que de l'Ordre, ou de l'Office. Et c'étoit alors qu'on tâchoit d'y parvenir par des factions, par des simonies, & par d'autres voies illicites, dont presque toûjours il resultoit des séditions contre le repos du public, & contre l'autorité du Souverain. Ce qui obligea les Princes, à qui sur toutes choses Dieu commande de procurer le repos des Etats, dont ils tiennent de lui la conduite, de chercher pour cela un moien plus seur & plus convenable à la tranquillité publique.

Ce moien fut de faire eux-mêmes ce que le peuple faisoit, je veux dire d'élire, de presenter, & d'investir eux-mêmes les Benéficiers. En effet étant les premiers du peuple, & soûtenant, comme on dit, la personne du peuple ; ce qu'ils font au nom du public, est censé être fait par le public même. Le Prince connoît aussi mieux qu'aucun autre les Sujets capables de ces dignitez, parce qu'il est mieux informé de la conduite qu'ils tiennent, & de la réputation qu'ils ont. Nous en avons un exemple dans les Papes mêmes. On remarque que ceux qui ont été choisis par les Empereurs, ont communément été des grands

HENRI IV. 1075. grands hommes ; & que ceux au contraire qui se sont introduits par d'autres voies, n'ont pas toûjours répondu à leurs obligations.

De plus, il faut considerer deux puissantes raisons qui donnent incontestablement aux Souverains le droit d'élire & d'investir les Evêques & les autres Beneficiers. La premiere est que le temporel de ces Benefices est venu de leurs propres bienfaits, qu'ils ont érigez en espece de fiefs dans la personne des Evêques : & c'est de-là même que vint le nom de Benefice & de Beneficier. La seconde raison est, que les Beneficiers étant leurs Sujets, & devenans leurs Vassaux par la possession de ce temporel, qui est accompagné d'honneur & d'autorité ; les Princes par le devoir de Souverain, & pour le bien de l'Etat, ont interêt de s'asseurer de la personne & de la fidelité de ces Vassaux ; en sorte que vouloir contester ce droit des Princes, ce seroit vouloir détruire l'ordre politique qui est ordonné de Dieu.

Or ces investitures se donnoient par les Empereurs avec la Crosse & l'Anneau, de même qu'ils donnoient les investitures des autres fiefs avec le sceptre, avec l'épée, ou avec l'étendard ; & tout cela n'étoit qu'une pure cérémonie exterieure, pour par rapport à ces marques, signifier qu'on investissoit de quelque chose de réel le Vassal. Car de dire, que parce que les Evêques portent une Crosse qui represente la houlette, dont un Pasteur s'aide pour conduire son troupeau, & une bague qui est la marque de leur mariage avec leur Eglise, ces deux choses désignent la puissance spirituelle, c'est une explication arbitraire.

Les Empereurs, ainsi que les autres Souverains, avoient donc droit d'investir non seulement les Evêques dont les Evêchez étoient situez dans l'étenduë de l'Allemagne, mais les Papes mêmes.

mêmes. Et c'eſt ce droit dont les mêmes Papes ſont tâcher de ſe relever ſous cet Empereur, donnant à entendre au monde, que c'étoit comme une eſpece de ſacrilege, que des Seculiers portaſſent leurs mains profanes ſur le Sanctuaire, & fiſſent les Evêques qui ſont des perſonnes ſacrées, & les Succeſſeurs des Apôtres. Mais ils ne prenoient en effet ce prétexte, que pour ſe rendre eux-mêmes indépendans des Empereurs, & s'inveſtir du plein droit de Souveraineté. Une preuve manifeſte de ce deſſein, c'eſt qu'ils ſe donnent bien de garde de diſtinguer le temporel d'avec le ſpirituel du Benefice, comme nous venons de le diſtinguer, car l'un, ainſi qu'il a été expliqué, n'eſt pas l'autre. Le bien temporel d'un Benefice, ou le Benefice même, eſt de la nature des autres biens de la Republique, dont le Prince a la diſpoſition, comme premier proprietaire au nom du public, pour, lorſqu'ils manquent de proprietaire, les conferer à qui il le juge à propos. Le ſpirituel du Benefice, ou l'Ordre ou l'Office, eſt la fonction Epiſcopale ou Abbatiale, qui vient de l'impoſition des mains de ceux qui ſacrent l'Evêque ou le Beneficier. C'a été à la faveur de ce mélange, ou de cette indiſtinction de deux choſes tout-à-fait differentes, que la Cour de Rome, jettant le ſcrupule dans des eſprits ſimples, a porté le fer & le feu au milieu de l'Empire, pour durant le trouble venir à bout de ſes prétentions.

HENRI IV. 1075.

Auſſi cette querelle étant la querelle de tous les Princes, chacun tâcha de tenir bon pour ſon maintenir dans ſon droit, & ce fut pour cela que le Pape Urbain II. ne trouvant peut-être pas en France les eſprits ſi dociles qu'en Allemagne, expliqua la choſe dans un Concile. Il y fut arrêté, que les Rois avoient droit d'élire & de nommer, mais non pas d'inveſtir avec la Croſſe & l'Anneau, comme étant les ſignes de la puiſſance ſpirituelle, qu'il ſembleroit par là qu'ils voudroient

HENRI IV. 1075. droient conferer. Ce qui marque que ce grand demêle des investitures, étoit une question sur le nom de la chose, & non pas sur la chose même.

La Cour de Rome ne jugea pourtant pas à propos de faire sitôt cette explication dans l'Empire. Elle vouloit auparavant avoir un honnête prétexte d'établir la souveraineté du Pape. Et certes, considerant la conduite des Empereurs, qui de la Maison de France avoient tiré la Couronne Imperiale qui appartenoit à cette Maison, l'on pourroit dire que si les Papes en se rendant indépendans, ont peché, ce n'a été que par l'exemple des Empereurs mêmes; les Papes aiant eu autant de droit de se faire pleinement Souverains, que le premier venu de se faire Empereur.

Election de Gregoire VII sans participation de l'Empereur, & sa confirmation de par l'Empereur même.

Il faut maintenant revenir à notre histoire. Le Cardinal Hildebrand, homme habile & consommé dans les negociations, mais d'un esprit chaud, aiant par l'experience des affaires qu'il avoit tirées en Allemagne, vû que les esprits ne seroient pas difficiles à ébranler, y avoit pendant la vie de deux ou trois Papes, sous lesquels il avoit servi, jetté, comme il a été dit, les fondemens du dessein qu'il avoit formé en lui-même, de priver les Empereurs du droit des investitures des Benefices. Il avoit ainsi mis la chose en thése generale, pour uniquement parvenir, à les priver en particulier du droit d'élection ou de confirmation des Papes; éperant que ce procès gagné, & la Thiare ne pouvant lui manquer dans le poste qu'il occupoit, il se verroit alors véritablement revêtu du souverain Pontificat. Il fut pourtant placé Pape, que l'affaire ne fut consommée. Car après la mort d'Alexandre II. qui étoit arrivée l'an 1073. ce Cardinal avoit par la faction du peuple, & sans que le Clergé y eût part, été élû, sous le nom de Gregoire VII.

VII. Mais à la fin les Cardinaux ne pouvant empêcher cette élection, y avoient donné les mains ; & tout cela s'étoit fait à l'insçû de l'Empereur, qui aussi bien que les Princes de l'Empire, étant surpris de cette nouveauté, avoit pour ce sujet convoqué une Diete à Mayence. Là les Etats firent representer à l'Empereur, que puisque de ses Prédecesseurs il avoit reçu le droit d'élire, ou de confirmer les Papes, dont le Pape Nicolas II. en plein Concile tenu à Rome, lui avoit même donné une declaration précise, lors de son avenement à la Couronne ; il étoit de son devoir de maintenir ce droit, & de déclarer nulle l'Election de Gregoire : L'Empereur avoit approuvé le sentiment de ces Princes, & de leur avis il avoit envoié un Ambassadeur à Rome, pour se plaindre de cet attentat au Pape, & aux Cardinaux, avec ordre à ceux-ci de déposer le Cardinal Hildebrand, si l'on ne demandoit à l'Empereur la confirmation de cette élection. HENRY IV. 1075.

Mais le Pape pour ne point mal à propos embrouiller les affaires, avoit fort civilement reçu l'Ambassadeur, lui protestant qu'il n'avoit point recherché la Papauté, que les Romains l'avoient obligé d'accepter cet honneur ; qu'il n'y avoit consenti qu'à condition d'y être élevé avec l'agrément & l'approbation de l'Empereur & des Princes de l'Empire, qu'il avoit differé son Sacre pour cette raison, & qu'il ne vouloit point en faire la cérémonie, qu'il ne fût confirmé par sa Majesté Imperiale

Ces excuses étant été portées à l'Empereur, qui en étoit demeuré satisfait, il avoit aussi tôt envoié à son Ambassadeur la confirmation de l'élection du Pape, ensuite de laquelle confirmation Gregoire avoit été sacré.

Le Pape excommunie plusieurs Membres de l'Empire.

Le Pape se voiant ainsi affermi dans la Chaire de S. Pierre, & reconnu de tout le monde, avoit commencé son Pontificat par un grand nom-

HENRY IV 1075. nombre d'excommunications, qu'il avoit lancées contre les Princes & les Etats, tant Seculiers, qu'Ecclesiastiques d'Allemagne, & en particulier contre les Archevêques de Saltsbourg & de Breme, & contre les Evêques de Bamberg, de Spire, & de Strarbourg; parce qu'ils étoient mariez, ou vivoient dans le concubinage.

Le Pape fait foudre des revoltes à l'Empereur.

De plus, il avoit excommunié tout Ecclesiastique qui recevroit son investiture d'un Laïque, & tout Laïque qui la conféreroit; mais ces premieres démarches, quoi-que vigoureuses, n'étoient cependant que pour faire un essai des fondres du saint Siege. car pour se signaler, il étoit qu'il falloit frapper des têtes plus élevées. Pour cet effet, il avoit envoié quatre Legats en Allemagne, afin d'y celebrer un Concile, qui par l'obstacle que tous les Evêques y avoient apporté, n'y fut pas tenu; & les Legats n'avoient pas laissé de traiter d'excommunié l'Empereur Henry, jusqu'à ce qu'il se fût justifié du crime de simonie, dont il avoit été accusé devant le Pape précedent.

Gregoire, pour pousser plus avant sa pointe contre l'Empereur, avoit (selon quelques Auteurs) fait ensuite insinuer dans l'esprit des Saxons, d'envoier des Ambassadeurs à Rome, pour se plaindre du tort qu'ils souffroient par le Traité qu'ils avoient été forcés de faire avec Henry; & pour prier instamment le Pape de le déposer, puisqu'il s'étoit rendu indigne de sa dignité par ses vices, & par sa mauvaise conduite.

1076. *Le Pape fait ajourner l'Empereur à Rome, & l'Empereur destitué le Pape en une Diete.*

Ce fut ensuite de ces artifices, que Gregoire, fauſſement persuadé du droit qu'il avoit d'élire & de déposer les Empereurs, & que ne voulant se payer de la même raison qu'on avoit donnée à son Prédecesseur, dont l'Empereur avoit mépris la citation, envoia de nouveaux Legats à la Diete

Diete de Goslar, convoquée pour l'affaire des Princes Saxons qui avoient été faits prisonniers à la derniere bataille. Ces Legats, & le Nonce, selon l'ordre qu'ils en avoient du Pape, commencerent en premier lieu par se plaindre, de ce que contre les défenses de la Cour de Rome, l'Empereur avoit donné l'investiture de quelques Evêchez, & de ce qu'il ne faisoit pas publier les Decrets du dernier Concile contre ces investitures, contre la simonie, & contre l'incontinence des Clercs. En second lieu, ils demanderent qu'on élargît ces Princes prisonniers, & qu'on privât les Archevêques & les Evêques excommuniez de leurs dignitez & de leurs biens; & en dernier lieu que l'Empereur eût à comparoître à Rome, le Dimanche de Carême-prenant, pour répondre aux accusations intentées contre lui, ajoûtant qu'on l'excommunieroit, & qu'on le dépouilleroit de l'Empire, s'il manquoit de rendre à l'Eglise l'obéissance qu'il lui devoit. HENRI IV. 1076.

Cette entreprise de Gregoire toucha sensiblement l'Empereur, & d'autant plus que regardant le Pape & le peuple Romain comme ses Vassaux relevans de l'Empire, c'étoit un attentat à la Majesté Imperiale. Aussi ces Legats furent-ils renvoiez d'une maniere peu obligeante, & l'Empereur fit aussi-tôt convoquer à Worms les Princes Ecclesiastiques, & tous les autres Prélats. Ils s'y rendirent en assez grand nombre, & après avoir déliberé sur ces entreprises inouies jusqu'alors, ils conclurent que Gregoire ne devoit être consideré que comme un homme, qui par des voies artificieuses & indirectes, avoit usurpé le saint Siege, qui avoit infecté l'Eglise de Dieu d'un grand nombre d'abus & de nouveautés, & qui avoit trahi son devoir par plusieurs attentats scandaleux, qu'ainsi l'Empereur, en vertu de son autorité souveraine, suivant l'exemple de

HENRY IV. 1076.

ſes Prédeceſſeurs devoit le priver du Pontificat ; & établir un autre Pontife en ſa place.

En conformité de cette reſolution, l'Empereur envoia à Rome un Ambaſſadeur, qui non ſeulement fit par lettres entendre au Pape, & par pluſieurs Ecrits au public, les raiſons qui avoient porté l'Aſſemblée generale des Evêques d'Allemagne a déclarer Gregoire indigne & incapable de la Papauté ; mais declara que l'Empereur le privoit de cette dignité, déchargeant en même tems les Romains, & tous autres, de l'obéiſſance qu'ils lui devoient en cette qualité.

L'Empereur dégrade par le Pape, ſe porte à de grandes extremitez, pour faire faire ce Pontife.

Le Pape irrité de cette Ambaſſade, & de ces Ecrits, fit incontinent convoquer un Concile à Rome, où ſe trouverent cent dix Evêques, qui après avoir déliberé ſur le procedé de l'Empereur, conclurent que le Pape avoit ſujet de lui ôter la Couronne, & de déclarer les Princes & les Membres de l'Empire dispenſez du ſerment qu'ils lui avoient prêté, & de leur défendre d'avoir aucune communication avec lui : ce que le Pape executa, excommuniant l'Empereur & tous ſes adherans. Voila le premier Pape qui ait jamais oſé excommunier ſon Souverain, & voila le premier pas que les Papes firent en la perſonne de Gregoire VII. pour ſecouer le joug des Empereurs, & ſe rendre Souverains ; car les Papes s'étant depuis maintenus dans cette indépendance, n'ont plus relevé de l'Empire.

Cette fulmination remplit la Chrétienté de troubles & de diviſions, & l'Allemagne de longues & de ſanglantes guerres. Elle réduiſit l'Empereur à une telle extrémité, que voiant preſque tous les Princes de l'Empire ſoûlevez & armez contre lui, à l'inſtigation du Pape, & ne pouvant ſe réſoudre aux conditions injuſtes & indignes qu'ils lui propoſoient, il crut ne pouvoir mieux faire que de tâcher de fléchir la colere du Pape par une action ſinguliere d'hu-

d'humilité, s'imaginant qu'il ne s'agissoit que du spirituel. Il résolut donc d'aller en pénitent en Italie, & il entreprit ce voiage au mois de Decembre de l'année 1076. avec sa femme & son fils Conrad âgé seulement de deux ans, souffrant de grandes fatigues & incommodités dans ce voiage. HENRY IV. 1076.

Lorsqu'ils furent arrivez à Canosse, Place Impériale, appartenante à Godefroy & à Matilde, où étoit le Pape, on laissa entrer l'Empereur à la premiere porte; & l'enfermant seul au dedans, pendant que tous ceux qui l'accompagnoient furent laissez au dehors, on lui fit entendre entre ces deux portes, qu'il n'y avoit point de remission à espérer pour lui, s'il ne jeûnoit durant trois jours, s'il ne demeuroit chaque jour jusqu'au soir pieds nuds dans la neige, & si après cette pénitence il ne demandoit pardon de sa faute au Pape. Tout cela fut executé. Le Pape le reçut le quatriéme jour 25. de Janvier 1077. lui donna l'absolution, & fit son accommodement avec lui. Mais il est incroiable combien un accommodement si extraordinaire & si outrageux déplût aux Princes d'Italie. Ils ne pûrent jamais souffrir la fierté du Pape, ni cette excessive bassesse de l'Empereur. 1077.

Ce Prince même indigné contre sa propre simplesse, qui l'avoit contraint de se réduire à une si violente necessité, se rangea du sentiment des Princes, des Etats, & des Villes d'Italie. Il les appaisa le mieux qu'il pût, en leur faisant entendre l'étrange necessité où on l'avoit réduit; & pour les persuader combien il étoit sensible à cet outrage, il se déclara l'ennemi mortel du Pape.

Le Pape brouille de nouveau, & fait que les Princes de l'Empire disent un autre Empereur.

Le Pape de son côté réveillant dans son esprit sa premiere animosité, n'oublia rien pour brouiller les affaires en Allemagne; & il trouva les esprits avec tant de succés pour sa vengeance, qu'il porta les Princes à élire

HENRY IV. à consentir unanimement à la perte de l'Empereur.

1077. C'est pourquoi prenant prétexte sur l'excommunication fulminée contre lui, ils le privèrent de cette souveraine dignité, & à Forscheim, ils élurent en sa place Rodolphe, Duc de Suabe; qu'ils firent couronner à Mayence le 2. de Mars ensuivant.

L'Empereur averti de ce qui se passoit contre lui en Allemagne, part d'Italie & s'y rend en diligence. Il n'y fut pas plûtôt arrivé qu'il se mit en campagne avec les troupes qu'il avoit pû ramasser. Il alla attaquer Rodolphe, & le défit près de Wirtzbourg le premier de Juillet de la même année, d'où le Duc prit la fuite, & se sauva.

1078. L'année suivante 1078. Henry & Rodolphe mirent encore l'un & l'autre une armée sur pied. Ils se joignirent, donnerent bataille le 7. Août, & combattirent avec grande opiniâtreté. La fermeté des troupes de Henry fit ployer à la fin celles de Rodolphe, qui furent défaites pour la deuxiéme fois; & Rodolphe se vit encore obligé de se sauver par la fuite.

L'Empereur se rendit ensuite maître du Duché de Suabe, & chassa Berthold gendre de Rodolphe, qui défendoit ce païs. Puis sur l'avis qu'il eut, que les partisans de Rodolphe se rassembloient dans la Saxe; il s'achemina de ce côté-là avec soixante mille hommes, nonobstant les rigueurs de l'Hyver, & ayant rencontré les rebelles près de Flatersheim, il leur livra la bataille dans la fin du mois de Janvier 1079. & défit leur armée. Mais comme les Evêques qui avoient élû Rodolphe, ne songeoient sans cesse qu'à traverser les bons succès de Henry, ils s'aviserent de solliciter le Pape de l'excommunier encore une fois, & le Pape qui n'é-

Bataille célébre entre les deux rivaux.

1079.

Henry est encore excommunié.

voit

tout que trop disposé à entrer dans leurs sentimens, rendit au mois de Mars de l'année 1080. une seconde Sentence d'excommunication contre Henry, par laquelle il le priva aussi de toute puissance & dignité Imperiale, Rodolphe en même tems voit son élection confirmée de ce Pape, & même reçoit de lui une Couronne avec ces mots. HENRY IV. 1080.

Petra dedit Petro, Petrus Diadema Rodulpho.

L'Empereur de sa part, considerant serieusément que toute la Chrêtienté n'étoit dans le desordre, & dans les malheurs où on la voioit, que par les intrigues de Rome, ne pensoit qu'aux expediens de la délivrer de cette oppression. Il fit dans cette vûe assembler à Mayence les Evêques d'Allemagne, pour sçavoir d'eux si le Pape avoit le pouvoir d'ôter la Couronne à un Empereur, & si l'Empereur n'avoit pas le droit de déposer avec raison & justice le Pape Hildebrand, & d'en mettre un autre en sa place. Dix-neuf Evêques qui s'étoient rendus a cette Diete, après avoir deliberé sur cette proposition, jugerent à propos que l'Empereur prît aussi le sentiment des autres Evêques, & qu'il convoquât à cet effet une assemblée à Brixen. L'Empereur l'indiqua pour le mois de Juin, & trente Evêques, tant d'Allemagne que d'Italie se trouverent à ce Concile National, où l'Empereur, à l'imitation de ses Prédecesseurs, fit la fonction de Président. Il y fut tout d'une voix conclud, que le Pape n'aïant aucune puissance sur l'Empereur, il ne l'avoit pû priver de l'Empire, & que l'Empereur au contraire aiant celle de déposer le Pape pour des causes legitimes, pouvoit avec justice ôter à Gregoire cette suprême dignité, puisqu'il s'en étoit rendu

HENRY IV. 1080. indigne, soit par sa mauvaise conduite, soit par les attentats qu'il avoit commis. Sur ce fondement ces Prélats élurent en la place de Hildebrand, le Cardinal Wibert, que d'autres nommément Guibert, ou Gilbert Archevêque de Ravenne, homme de vertu & de mérite, qui prit le nom de Clement III. & ils prierent l'Empereur de se mettre en état de passer en Italie pour l'execution de ce Decret, ce qu'il promit de faire. Mais avant que d'entreprendre ce voiage, il fut obligé de ramasser toutes ses forces, pour rendre inutiles les nouveaux efforts que son rival faisoit pour rétablir ses affaires. Car Rodolphe avoit déja rassemblé un corps d'armée dans la Saxe. Mais Henry pour ne lui pas donner le tems de faire des progrès, s'avança promptement de ce côté-là, & les deux armées s'étant trouvées près de Mersbourg le 8. jour d'Octobre, elles combattirent avec beaucoup d'ardeur, & il sembla que celle de Rodolphe eût quelque avantage; mais elle ne poursuivit pas sa pointe. La nouvelle qui se répandit que Rodolphe avoit eu (comme il étoit vrai) la main droite coupée par Godefroy de Bouillon Duc de Lorraine, qui servoit le vrai Empereur, & qui, pour ainsi dire, sembloit être né pour l'exterminations des Rebelles, cette nouvelle, dis-je, en abbatit entierement le courage. Rodolphe se sentant fort mal, se fit apporter sa main, & dit aux Princes & aux Officiers qui étoient presens. *Voilà la main avec laquelle, j'ai prêté à Henry Monseigneur le Serment de fidelité, que j'ai violé par ordre de la Cour de Rome, & à l'instance de quelques Evêques, pour assurer par un parjure à un homme qui ne m'étoit pas dû.* Après avoir proferé ces paroles avec un témoignage de grand repentir, il rendit l'esprit. Il fut avec pompe enterré à Mesbourg dans la Saxe. On fit même graver sur la table de cuivre de

de son tombeau une couronne avec les autres ornemens Roïaux. Depuis les Saxons apprehendans que l'Empereur Henry n'eût quelque ressentiment contre eux, voulurent faire ôter toutes ces marques d'honneur. Mais l'Empereur leur ordonna de les laisser, ajoûtant qu'il souhaiteroit que tous ses ennemis fussent aussi magnifiquement enterrez, afin que lui & l'Empire pussent un peu respirer, & reprendre leurs forces abbatuës par tant d'effusion de sang. HENRY IV. 1080. Bon sens de Henry.

Henry étant ainsi délivré de son Rival, n'oublia rien pour achever de dissiper le parti des Rebelles confederez. Il en vint en quelque maniere à bout; & après avoir mis tout le bon ordre qui se pouvoit aux affaires d'Allemagne, il se prépara au voyage d'Italie, qu'il avoit promis de faire pour aller établir Clement dans le Siege de saint Pierre. Il s'y achemina au commencement de l'année 1082. accompagné de Clement; & sans trouver aucune résistance, il se rendit jusqu'aux portes de Rome avec son armée; mais il ne trouva pas la même facilité à entrer dans la Ville. Il fut contraint de l'attaquer dans les formes, & le siege an dura plus de deux ans & demi. A la fin il en vint à bout pendant le Carême de l'année 1084. Et comme il la prit d'assaut, il eut bien de la peine à la sauver du pillage, dont pourtant il la garentit, moïennant une somme d'argent, que le peuple offrit, & dont il obligea les soldats de se contenter. 1082. 1084.

Gregoire appréhendant sur tout de tomber entre les mains de Henry, se sauva dans le Château saint Ange, qui étoit très-bien fortifié, & où il donna terme à ses amis de le venir secourir. Pendant qu'il s'y défendoit, l'Empereur fit publier les raisons qui l'avoient porté à mettre le Cardinal Wibert ou Clement III. en la place

HENRI IV. 1084.

de Gregoire, & les Romains y aiant acquiescé, il le fit sacrer avec toutes les cérémonies ordinaires dans l'Eglise saint Pierre. En révanche, Clement couronna & sacra l'Empereur le jour de Paques ensuivant, en présence & avec applaudissement du Senat & du Peuple Romain, qui lui prêterent serment de fidélité.

On continuoit toûjours les attaques du Château saint Ange. Mais quelques affaires aiant appellé l'Empereur en Lombardie, il arriva que dans le séjour qu'il y fit, Guichard Duc de l'Apouille étant venu au secours de Gregoire, il trouva moien de le tirer de ce Château, & de le faire conduire a Salerne, où l'année suivante il finit ses jours.

Les troubles survenus en Allemagne, ne permirent pas à l'Empereur de goûter la joïe que lui devoient donner les heureux succès de son voïage d'Italie.

Nouveaux remûemens contre l'Empereur dans la Saxe, & élection d'un Roi des Romains.

Les Saxons naturellement remuans, & toûjours excitez par les ennemis de l'Empereur, se prévalans de son absence, avoient recommencé tout de nouveau à brouiller. Ils s'étoient joints d'interêt & de conseil avec les autres Princes rébelles, & dès l'année précedente, a la sollicitation de Gregoire, tous, après avoir élu le Comte Herman de Luxembourg pour Roi des Romains, & l'avoir fait sacrer à Mayence par l'Archevêque Sigfrid, ils s'étoient jettez dans la Franconie, & faisoient la guerre à ceux qui avoient assisté l'Empereur contre eux. Ce fut ce qui obligea Henry de quitter l'Italie, & de hâter son retour en Allemagne, où aiant appris qu'en quelques Assemblées particulieres de Prélats, il s'étoit passé plusieurs choses contraires a ses interêts, en conséquence des excommunications fulminées contre lui & ses adherans, par Gregoire, il indiqua une Assemblée generale à Mayence au mois de Février de l'an-

l'année 1085. où d'un commun consentement des Evêques & d'autres Prélats Italiens, François & Allemans, qui y assisterent, tous les actes faits par Gregoire furent cassez, & ceux de l'Empereur contre Gregoire, approuvez & confirmez. Les Evêques qui avoient pris parti avec les rébelles, y furent aussi privez de leurs Benefices, de même que le Comte Herman du titre de Roi des Romains, qui lui avoit été conferé par les rébelles. HENRI IV. 1085. 1086.

Quelques jours après que cette Assemblée fut finie, on reçut nouvelle que le Pape Gregoire étoit mort à Salerne le 24. jour de Mai, & que sans faire aucune mention de Clement III. on avoit voulu élever sur le saint Siege le Cardinal Didier Abbé du Mont-Cassin, qui pour lors étoit à Rome; mais qui s'en étoit fui dans son Abbaie. Ce qui fut cause que son élection fut differée jusqu'à la fête de la Pentecôte de l'année suivante 1086. Cependant l'empereur apprenant que le Comte Herman, quoique dépoſé, faiſoit les derniers efforts pour ſe ſoûtenir; il le pourſuivit, & le contraignit de tout abandonner, & de ſe ſauver en Saxe. Ce qui fit que les rébelles élurent en ſa place pour Roi des Romains Ecbert Marquis de Thuringe, qui comme le Comte Herman ſuccomba ſous les armes victorieuſes de l'Empereur, & n'eut pas à la fin un meilleur ſort. Car ſi Herman, deux ans après ſa dépoſition, fut tué d'une pierre qu'une femme lui fit tomber ſur la tête du haut d'une tour, comme il paſſoit dans un Bourg, Ecbert après la perte qu'il fit d'une bataille contre l'Empereur l'an 1090. s'étant ſauvé dans un moulin, il y fut tué par un des amis de Henry, ou ſelon d'autres, par ſes Gardes. 1089. 1090.

Pendant que l'Empereur avoit été occupé à ſe défaire de ſes deux Concurrens, ſes

HENRI IV. 1090. autres ennemis n'avoient pas manqué à lui susciter de nouvelles affaires du côté d'Italie, & à faire que les Papes qui avoient succedé à Gregoire VII. fussent entretenus dans la haine que celui-ci avoit eue contre lui. Durant le Pontificat de Victor III. qui après Gregoire n'avoit occupé le saint Siege que dix mois ou environ, leurs négociations n'avoient pas porté grand coup contre l'Empereur. Mais elles avoient fait leur effet auprés du Pape Urbain II. Successeur de Victor, qui d'ailleurs étoit bien persuadé que son élection avoit été faite sans la participation de l'Empereur, aussi bien que celle de son Prédecesseur, elle ne lui avoit pas été agreable. Ce Pape avoit aussi été excité contre Henry, non seulement par la Comtesse Mathilde de Toscane, remariée depuis un an au Duc Welphon de Baviere, mais encore par les Normans, & tous profitans de l'occupation que l'Empereur avoit en Allemagne, avoient débauché une bonne partie de l'Italie de l'obéissance de l'Empire.

L'Empereur averti de ces menées, résolut de passer en Italie avec toutes ses troupes. Aussitôt qu'il eut traversé les Alpes, il reprit toutes les Villes de déça le Po, & entr'autres celle de Mantouë, où ses troupes entrerent la veille de
1091. Pâques, après un siege de douze mois. Il réduisit ensuite presque tout le reste de la Lombardie, nonobstant une assez vigoureuse défense de la Comtesse Mathilde, qui à la tête de ses troupes, ne craignoit point de s'opposer sans cesse à celles de l'Empereur. Les Romains voiant les progrès de Henry, qui toûjours maintenoit l'Antipape Clement, voulurent, pour lui complaire, profiter de cette occasion, & de l'absence d'Urbain pour rappeler Clement à Rome. Il y demeura quelque tems. Cela obligea Urbain de renouveller ses excommunications contre Clement.

ment & contre Henry. Cependant Conrad fils aîné de l'Empereur, piqué de quelques paroles fâcheuses que son pere lui avoit dites, & gagné d'ailleurs par Mathilde & par les Normans, se révolta contre lui, & aïant dans sa révolte entraîné la Ville de Milan, & plusieurs autres de la Lombardie, il prit la qualité de Roi d'Italie. Ce fut du consentement du Pape Urbain, du Duc de Welphon, de Mathilde, & de plusieurs autres Ducs & Seigneurs, & il fut sacré à Milan par Anſelme, qui en étoit Archevêque. Quelque tems après il épousa la fille de Roger Roi de Sicile, & poussa sa révolte si loin, qu'il détourna la plus grande partie des Villes & des Seigneurs qui obéissoient à l'Empereur, lequel par ce moïen se trouva réduit à se cantonner dans quelques Places fortes, pour avoir le tems de rétablir ses affaires. Il crut en avoir l'occasion favorable pendant le voïage que fit le Pape Urbain en France, où il tint le célebre Concile de Clermont en Auvergne, qui fut ouvert pendant l'Octave de la saint Martin, & dans lequel il se fit deux choses fort considerables, la premiere fut l'excommunication du Roi Philippe premier Roi de France, pour avoir répudié son épouse légitime, & s'être marié à une de ses parentes nommée Bertrade, qui avoit quitté son mari; & la seconde fut la résolution de la Croisade pour le secours des Chrétiens en Levant, & le recouvrement de la Terre-Sainte. Mais cette absence d'Urbain, & les pratiques que Clement, qui cependant étoit demeuré à Rome, avoit faites avec plusieurs autres Seigneurs pour favoriser l'Empereur, nelui furent pas fort avantageuses. Le parti de Conrad fortifié par l'alliance du Roi de Sicile, & par le retour d'Urbain en Italie, devint tel, que quelque tems après Henry perdant l'espérance de réduire par la force ou autrement, son

Henry IV. 1091. 1093. 1095. 1097.

HENRI IV 1079. son fils à la raison, prit la resolution de s'en retourner en Allemagne. Le vif ressentiment qu'il avoit de la mauvaise conduite de ce fils à son égard, ne lui permit pas de demeurer longtems sans le faire éclater. Il ne fut pas plûtôt arrivé à Cologne, où il avoit fait assembler plusieurs Princes de l'Empire, qu'il fit mettre Conrad au Ban Imperial, & déclarer Henry son second fils, Roi des Romains, qu'il fit couronner depuis à Aix-la-Chapelle, après avoir pris son serment, que de son vivant il ne s'ingereroit dans le Gouvernement de l'Empire, qu'autant qu'il le lui permettroit. Il lui assigna la Ville de Ratisbonne pour y tenir sa Cour, & ce Prince s'y étant rendu, & y vivant en paix selon l'intention de son pere, il sembloit que les choses ainsi reglées, dûssent confirmer le repos, dont on avoit commencé de jouir en Allemagne depuis la mort des principaux rebelles, décedez pendant le dernier voiage d'Italie. On en étoit d'autant plus persuadé, que les Saxons & les Bavarois, s'étoient aussi accommodez avec l'Empereur, & qu'ainsi l'on se pouvoit promettre de tous côtés une paix ferme & perpetuelle. Mais l'application qu'il apportoit pour la rendre plus stable, & pour rétablir le bon ordre & la justice en divers endroits, d'où la licence des guerres passées les avoit bannis; cette application au lieu de lui tourner à gloire, fut par un effet assez bizarre, la cause de la confusion où il tomba dans les dernieres années de sa vie. Il voulut faire réparer quelques desordres assez considerables survenus à Mayence: L'Archevêque qui y trempoit en prit l'alarme. Et quoique l'Empereur qui avoit sçû qu'on n'en pouvoit punir les complices sans l'y comprendre, en eût a sa consideration fait surseoir les poursuites: l'Archeveque au lieu de reconnoître en cela quelle étoit la discretion & la bonté.

Sixieme an 1099.

bonté de l'Empereur, se réfugia à Thuringe, ou il ne fut pas plûtôt arrivé, qu'il se déclara pour le parti contraire, parti qui recommença à se remuer à la sollicitation de Gebehard Evêque de Constance, à qui le Pape Paschal II. qui avoit succedé à Urbain dès le mois d'Août de l'année précedente, avoit envoié la commission de la légation d'Allemagne, pour soûtenir les prétentions de la Cour de Rome sur le fait de l'Eglise, contre les prétentions de Henry. Ce qui chagrinoit le plus l'Empereur, étoit la continuation des entreprises de l'Eglise de Rome sur le fait des élections des Papes, dont trois de suite avoient été faites sans sa participation. Ce fut aussi ce qui le rendit opiniâtre, car après la mort de Clement, qui arriva l'année suivante, il fit élire consécutivement trois autres Antipapes, Albert, Theodoric, Magniulphe, qui succederent l'un à l'autre, pour aucunement conserver le droit de l'Empire. Mais cela ne servit qu'a confirmer les vrais Papes dans le droit qu'ils avoient envahi. Car deux de ces Antipapes furent enfermez dans des Cloîtres, & le troisiéme mourut soudainement, laissant à la fin Paschal II. paisible possesseur du saint Siege. HENRY IV. 1100. 1101.

Cependant celui-ci, pour ne pas dégenerer de la vigueur de ses Prédecesseurs, aiant au Concile qu'il avoit fait assembler à Rome au commencement du Carême de l'année 1102. fait citer l'Empereur, qui n'y aiant voulu ni comparoître, ni envoier des Ambassadeurs, il l'excommunia de nouveau, au sujet de l'intrusion des Antipapes, confirmant en même tems tout ce qui par Gregoire & par Urbain avoit été fait contre lui. Aussi-tôt il sentit le contrecoup de ces foudres. Ce fut par le remuement du parti qui lui étoit opposé en Allemagne, que l'on engagea dans la révolte son propre fils. On vit ce fils s'y plonger si avant, qu'ou- 1102.

HENRI IV. 1050.

qu'oubliant son devoir & sa parole, il se fit Chef de ce parti.

Son prétexte fut que la plus grande partie de l'Allemagne ne voulant plus reconnoître l'Empereur, à cause de la derniere excommunication qu'on venoit de fulminer contre lui, il étoit obligé de prendre les reines de l'Empire pour aller au devant de tous les désordres que cette division y pourroit produire, & même du démembrement de ce grand Corps, qui avec le tems s'en pourroit ensuivre. Il pallia même cette perfidie d'un zéle de Religion, & d'un respect pour le Pape, feignant de croire ces loix-là préferables à la loi de la nature, & ne voulant par consequent reconnoître Henry pour son pere, qu'après qu'il seroit absous de son excommunication. Ainsi les remontrances du pere n'eurent point d'accès dans l'esprit du fils; & la chose passa si avant, qu'ils prirent les armes l'un contre l'autre. Ils se joignirent près de Ratisbonne; mais les deux armées ne firent qu'escarmoucher. L'Empereur se trouvant trop foible, ne jugea pas à propos de hazarder la bataille, & se retira vers le Duc de Boheme. Le Roi Henry ne pensoit cependant qu'aux moiens de se saisir de la Ville de Spire où étoit le trésor de son pere. Dans ce dessein il marcha de Wirtzbourg avec son armée vers Spire & se rendit maître & de cette Place & de ses richesses.

Fausse tendresse du fils, qui jette le pere dans la derniere extremité.

Ce jeune Prince enflé de ce succès, & voulant profiter de la fortune qui lui étoit favorable, fit convoquer une assemblée des Princes à Mayence pour le premier jour de l'an 1106. L'Empereur se mit en état de s'y rendre. Il avoit pour cet effet mis une puissante armée sur pied, dans le dessein de disputer publiquement son droit contre son fils.

1160.

Mais ce fils impie opposa la ruse à la force;

ce ; ou pour mieux dire, connoissant le naturel de l'Empereur son pere qui étoit extrememeur tendre pour lui, il prit son pere par son foible. Voyant donc que le salut de ses affaires étoit de le prévenir, il résolut par le conseil de ses amis d'aller au devant de lui à Coblents, & d'y jouer le personnage de repentant. Dés le moment qu'il y fut arrivé ; il alla se jetter à ses pieds, lui demanda pardon de sa faute, & s'excusa de ce qu'il s'étoit laissé surprendre par de mauvais conseils. L'Empereur attendri l'embrassa, & lui pardonna tout ce qui s'étoit passé. Après ce premier pas, le Prince poussant la fourberie à bout, il conseilla à l'Empereur son pere, de n'aller à Mayence qu'avec peu de suite, pour ne pas donner d'ombrage aux Princes de l'Empire. Conseil qu'il ne donnoit que pour dissiper les puissantes forces de son pere, & pour renvoyer quantité de gens de qualité qui l'avoient suivi. L'Empereur ne le défiant point de son fils, suivit ce conseil, & se contenta de trois cens chevaux pour eux deux. HENRY IV. 1106.

Ces deux Princes & toute la Cour, firent toute cette nuit là de grandes réjouissances, & les choses étant bien concertées, ils partirent de Coblens, & se rendirent à Bingen le Vendredi avant Noel. Là le Prince representa encore à l'Empereur son pere, que comme il étoit excommunié, & qu'il y avoit à craindre, que l'Archevêque de Mayence ne le laissât plus sortir de Mayence, lorsqu'il y seroit entré, il seroit plus seur pour lui de passer les fêtes à Bingen, pendant qu'il iroit à Mayence ouvrir la Diete, y negocier sa reconciliation avec les Princes, & accommoder toutes choses, afin qu'il y pût être en seureté. L'Empereur suivit encore cet avis ; & la dessus le Prince enferme l'Empereur dans une chambre, le laisse là prisonnier avec trois personnes seulement, & part sans avoir égard

au

HENRI IV. 1106. ni au respect qu'il lui devoit, ni à la parole qu'il avoit donnée, ni au ſerment qu'il avoit fait.

Pour mettre la derniere main à cette intrigue, les Legats du Pape réitererent au commencement de la Diete les excommunications ci-devant fulminées contre l'Empereur ; & tout d'un tems l'Aſſemblée, d'un commun accord, le dépoüilla de la dignité Imperiale, & en revêtit Henri ſon fils, qu'elle proclama Empereur. Cela fait, les Archevêques de Mayence & de Cologne furent députez avec l'Evêque de Worms, pour aller à Bingen annoncer au pere cette nouvelle, & retirer de lui la Couronne & les autres ornemens Imperiaux.

L'Empereur eſt dépoſſedé.

L'Empereur refuſa de les leur remettre, ſoûtenant qu'il avoit été condamné injuſtement & ſans être oüi. Mais toutes ſes raiſons n'eurent aucun effet, & les Députez s'appuïant ſur leur commiſſion, & même pour les lui faire rendre, le menaçant d'employer des moiens qui ne lui ſeroient pas agréables, l'Empereur ſe retira dans ſa chambre, ſe revêtit de ſes ornemens & retourna vers les Députez, s'étant aſſis dans une chaiſe, il leur parla de cette ſorte : *Meſſieurs, voici les marques Roïales dont Dieu & les Princes de l'Empire d'un conſentement unanime m'ont revetu ; je dois croire que vous n'entreprendrez pas de m'en dépoüiller ; neanmoins ſi vous ne craignez ni la colere, ni la punition de Dieu, ni le reproche éternel de cette injure, vous pouvez porter vos mains ſur vôtre Souverain ; nous ne ſommes pas en état de nous défendre contre la violence.*

Quoi-que le diſcours de l'Empereur touchât très-ſenſiblement les Commiſſaires, ils ne laiſſerent pas de s'approcher de ce Prince. Ils lui ôterent premierement la Couronne, & puis le tirant de ſa chaiſe, ils le dépoüillerent de tous ſes habits Roïaux, s'imaginant

ginant que le pape les avoit suffisamment déchargez de leur serment de fidelité. L'Empereur pendant cét attentat s'addressant à Dieu, proféra ces paroles entrecoupées de soupirs, & les larmes aux yeux. HENRY IV. 1106.

Dieu tout puissant, Dieu des vengeances, vous vengerez, s'il vous plaît, cet outrage; j'ai peché je l'avoue, & j'ai mérité cet opprobre par les excès de ma jeunesse; mais Souverain & juste Dieu vous sçaurez bien punir le crime qu'ils commettent contre ma personne, & le violement de leur serment de fidelité.

Les Ambassadeurs s'en retournerent ensuite à Mayence, & remirent les ornemens entre les mains du nouvel Empereur & des Princes. Le succes de cette Assemblée aïant été si favorable au jeune Henry, il ne lui restoit plus qu'à se purger de la violence qu'on avoit exercée contre son pere, en ce qu'on l'avoit, comme il disoit, condamné sans l'ouïr. Il s'avisa pour laver cette tache, de faire assembler ses plus confidens d'entre les Princes à Ingelheim, afin d'obliger l'Empereur son pere d'abandonner lui-même volontairement l'Empire. Ce fut là que ce Prince, à ce qu'on dit, se regardant comme un homme mourant, demanda pardon à tous ceux qu'il pouvoit avoir offensé, puis il s'alla jetter aux pieds du Legat du Pape, qui étoit avec eux, pour le supplier de l'absoudre de son excommunication. Mais le Legat le refusa, disant qu'il n'y avoit que le Pape qui lui pût donner cette absolution. Ce qui fit bien voir que ce n'étoit pas pour cela, qu'on l'avoit déposé; aussi le laissa-t'on en arrêt & seul dans cette Ville, de peur qu'il n'allât demander son absolution au Pape.

Jamais patience ne fut mise à une plus rude épreuve que la sienne. L'impieté du jeune Henry alla jusqu'à ce point, que des l'année

HENRI IV. 1106.

Pauvreté incroyable de l'Empereur, qui est rebuté de tout le monde.

née précedente, comme il a été dit, après lui avoir enlevé ses trésors à Spire, & l'avoir dépouillé de tout ce qu'il pouvoit avoir au monde, il le réduisit à une telle pauvreté, que souvent il manquoit de pain. Ainsi de Prince le plus puissant qu'il étoit, il devint le plus miserable de tous les hommes. Exemple étonnant de l'inconstance de la fortune & des grandeurs du monde! Ce malheureux Prince se voïant dans cette necessité, supplia Gerhard, qu'il avoit fait Evêque de Spire, de lui donner un Canonicat pour pouvoir subsister, aïant assez d'étude pour en remplir les devoirs. Il croïoit être en droit de lui demander ce Benefice, puisque ses peres & lui, avoient fondé & fait bâtir l'Eglise Cathedrale. L'Evêque le lui refusa, & lui dit qu'il n'oioit le faire sans la permission du Pape. L'Empereur surpris & outré de ce refus, ne put retenir ses larmes, il dit en soupirant à ceux qui étoient présens : *Chers amis! aiez un moment pitié de moi, car la main du Seigneur m'a touché, & s'est appesantie sur moi.*

On ne peut trop admirer dans ce Prince les effets surprenans de la Providence de Dieu, dont le dessein semblait l'avoir reservé pour servir de leçon aux Souverains. Car outre une infinité de risques qu'il avoit courus dans la guerre, il étoit arrivé pendant qu'en 1084. étant à Rome, après la déposition de Gregoire VII. ses ennemis avoient emploié toute sorte d'artifice pour lui faire perdre la vie. Un homme entr'autres, dans la Grande Eglise avoit monté une grosse pierre sur une poutre au dessus de l'endroit où l'Empereur avoit accoûtumé de se mettre pour prier Dieu, résolu de la faire tomber sur la tête du Prince. Mais dans le moment qu'il alloit exécuter ce détestable dessein, il tomba lui-même avec la pierre, & se tua devant

devant l'Empereur, sans lui faire aucun mal. Le corps de ce misérable fut attaché à une roüe, & traîné pendant trois jours dans les ruës de la Ville. Toutefois l'Empereur touché du malheur de ce scélérat, & par un principe de charité, donna ordre qu'on enterrât son corps.

HENRY IV. 1106.

Quelques autres conspirerent encore, s'étant résolus de percer l'Empereur avec une longue pique, par dessous les lieux communs, lorsqu'il y seroit. Ils furent pris sur le fait, & menez à l'Empereur; mais ce Prince les renvoia sans vouloir qu'on leur fît aucun mal. Tant il avoit naturellement de bonté & de douceur! Aussi disoit-on de lui, qu'il sçavoit admirablement les regles de la clemence; parce qu'il pardonnoit facilement à ses ennemis, & qu'il étoit au contraire exact & severe envers ceux qui attaquoient l'Empire.

Il s'échappe de ses gardes, & se retire aux Païs-Bas.

Henry éprouvant donc tout ce que la fortune peut avoir d'inhumain, jusqu'à se voir dépoüillé de tout, se voir prisonnier & entiérement abandonné de son fils, de ses proches, & de ceux qu'il avoit élevez & enrichis en Allemagne; il est évident qu'il n'y avoit en tout cela que trop de disgraces pour le faire succomber. Neanmoins son courage ne s'abbatit point, & dans le tems qu'on le croïoit aterré, & aneanti, il se releve, & montre ce qu'il étoit: Il s'échappe de ses gardes, & descend le Rhin jusqu'à Cologne, où il est reçû & reconnu pour légitime Empereur. Delà il passe dans les Païs-Bas, où ses amis avoient mis des troupes considerables sur pied, pour le rétablir. S'étant arrêté à Liege, il écrivit à tous les Princes Chrétiens des Lettres Circulaires, pour les interesser dans sa disgrace. Il en écrivit même au Pape, à qui il fit entendre qu'il étoit prêt de se réconcilier avec lui, pourvû que cela se fît sans préjudice de sa Couronne. Ce qui mar-

HENRY VI. 1106. marque, que tout humilié qu'il fût, son cœur étoit incapable de baſſeſſe; mais enfin la Providence qui l'avoit deſtiné à mourir malheureux, comme il avoit vécu, l'ôta du monde à Liege le 7. Août l'an 1106. âgé de 56 ans. Les Liegeois lui firent de magnifiques funerailles, & l'inhumerent dans la Cathédrale. Mais le jeune Henry qui pourſuivoit ſon pere par tout, étant venu ſe poſter devant Liege, dans la réſolution de tirer vengeance de ce que les Liegeois avoient oſé lui donner retraite, ils furent obligez pour faire leur paix, de déterrer par ſon ordre le corps de l'Empereur, & de le lui livrer; après quoi il le fit porter à Spire, où, dans la Chapelle de ſaint Aſtan, il demeura cinq ans en dépôt, & ſans ſepulture à cauſe de ſon excommunication. Ainſi il éprouva ſon mauvais deſtin, & l'inhumanité même de ſon fils après ſa mort.

Il meurt, eſt enterré & laiſſé ſans ſepulture.

Ses guerres & ſes batailles.

Cependant il faut avoüer que ce Prince étoit doué de très-grandes qualitez, ou pour le dire avec la voix commune, il avoit été le plus grand Prince que la terre eût porté. A peine avoit-il douze ans, qu'il combatit en perſonne contre les Hongrois. Il avoit eu durant ſon regne de furieuſes guerres avec les Saxons ſes ſujets; & ſoit contre eux ou contre ſes autres ennemis, il avoit, commandant lui-même ſes armées, donné ſoixante deux batailles, enſeignes déployées, remportant preſque toûjours la victoire, ce qui a fait dire qu'il avoit en cela ſurpaſſé non ſeulement Jules Ceſar, & les autres Empereurs, mais même tous les Rois du monde.

Sa charité, ſa largeſſe, ſon équité.

Ce Prince étoit fort charitable, étoit très-ſenſible aux miſéres de ceux qui étoient dans la neceſſité. Il avoit ordinairement à ſa table des aveugles, des eſtropiez, des bleſſez & des malades. Il les faiſoit coucher dans ſa chambre pour pouvoir les ſoliciter lui-même. Il tâchoit de procurer à ſes ſujets tout le ſoulagement qui

lui

lui étoit possible, jusqu'à leur donner souvent de son propre revenu. Il n'étoit pas moins recommandable par sa sagesse & par sa capacité dans les affaires. Il se servoit depuis long-tems du conseil des Princes & Etats de l'Empire, il écoutoit leurs avis à loisir, & avec attention, & prenoit des résolutions sages & avantageuses à l'état, & toûjours selon les regles de l'équité. HENRI IV. 1206.

Qualitez de sa personne.

Sa riche taille convenable à celle d'un Heros répondoit à la grandeur de son ame. Il étoit éloquent, avoit une grande vivacité d'esprit, & comme avec toutes ces excellentes qualitez il s'étoit rendu très-illustre par ses actions, étant en même-tems un modele de force dans la persécution, qui d'ordinaire s'applique à opprimer la vertu. L'on ne peut proposer aux Princes de meilleur exemple à suivre pour soûtenir avec courage les disgraces, & ne point s'élever d'une grandeur, qui peut quelque fois dégenerer en mendicité. Ce qui n'est pas à imiter dans ce portrait, c'est que ce Prince dans ses mauvaises affaires, s'étant fait une maxime de toûjours gagner tems, comme le souverain remede des malheureux, n'avoit quelque-fois pas assez de soin d'employer des moiens dignes de sa grandeur, pour en cela mettre en pratique les regles d'une prudence si sage & si avantageuse. Mais il étoit persuadé que pourvû qu'on réüssît, la gloire de la fin effaçoit la honte des voies que l'on avoit tenuës pour y parvenir, ce qui est une grande erreur.

CHA-

HENRY V. 1106.

CHAPITRE X.

Henry V.

Henry V. profite des disgraces de son pere. 1106.

HENRY V. dit le Jeune, né l'an 1081. s'étant emparé de la dignité Imperiale en la maniere qu'il a été dit, & pour plaire à la Cour de Rome, & profiter du malheur de son pere, faisoit semblant au commencement de son regne de favoriser en toutes choses l'Etat Ecclesiastique, negligeant pour cela les droits de l'autorité de l'Empire, que son pere pendant son regne avoit maintenus au péril de son honneur, de ses biens & de sa vie. Mais après qu'il eut assez joüé ce personnage, & consideré que les Princes du parti de Rome ne s'étoient servi de lui que pour leurs affaires propres, & que leurs desseins & leurs intentions tendoient à toute autre chose qu'à ce qu'on lui faisoit croire, il se résolut de tout hazarder pour maintenir l'Empire dans son autorité, dans son honneur & sa dignité, & tel que ses Prédecesseurs le lui avoient laissé, en un mot, il fit dessein de marcher sur les pas de son pere, & de suivre le même chemin qu'il avoit tenu.

Il est frappé de la foudre.

Il s'appliqua donc à se faire une leçon de la conduite que ce genereux Empereur avoit toûjours observée. Mais quelque soin & quelque prudence qu'il pût apporter, tout ce qu'il fit fut toûjours accompagné de la malediction que par son impieté envers son pere, il s'étoit attirée. Dieu même dès sa premiere élection lui avoit fait paroître un signe terrible de sa justice & de sa colere. La chose étoit arrivée ainsi. Dans le tems qu'il étoit à la Diete de Goslar l'an 1103. il s'éleva un tonerre épouventable, la foudre tomba dans sa chambre, le blessa à la jambe droite

étroite, rompit la pointe de son épée qu'il avoit au côté, & mit en pieces son bouclier.

HENRY V.

Un si fort avertissement n'avoit pas empêché que ce Prince ne se fût abandonné à l'avarice, & ne mît plus de confiance dans les trésors de la terre, que dans ceux du Ciel. D'où il arriva dans la suite, que pour amasser des richesses immenses, il ne tarissoit point de scrupule d'accabler les peuples d'impositions.

1106. *Il est fujet à l'avarice.*

Deux mois après la mort de l'Empereur Henry IV. le Pape Paschal II. convoqua un Concile à Guastalle Ville sur le Pô, il y renouvella les Decrets de ses Prédecesseurs contre les Investitures. Cette nouvelle mortifia sensiblement l'Empereur. Neanmoins ne jugeant pas encore à propos de s'opposer ouvertement aux entreprises de la Cour de Rome, il fit convier le Pape de passer en Allemagne pour terminer leurs differens à l'amiable. Mais Paschal étant averti que l'Empereur n'étoit pas satisfait de sa conduite, & qu'il étoit tout à fait revenu de cette grande docilité qu'il avoit témoignée envers les Papes, craignant ce Prince fier & brusque, il n'osa pas accepter le parti proposé. Il crut que le meilleur conseil qu'il y avoit à prendre en cette rencontre, étoit d'aller en France demander la protection du Roi Philippe. En effet, il s'y achemina incessamment, & le Roi, & Louis son fils le reçurent tout à fait bien à saint Denys, où s'inclinans jusqu'à terre, ils lui rendirent leurs premiers respects.

Le Pape dans un Concile casse les Investitures à l'Empereur, & se retire sous la protection du Roi de France.

Quoique cette démarche du Pape inquiétât fort l'Empereur, il n'en fit pas semblant, parce que n'ayant déjà que trop d'ouvrage dans l'Empire, il ne vouloit pas se brouiller avec les François. C'est pourquoi comme il étoit politique, il fit, par l'entremise du Roi très-Chrétien, demander au Pape qu'il pût lui envoïer des Ambassadeurs, afin de regler les affaires dans une conference. Elle fut assignée à Châlons

Le Pape accorde à l'Empereur une conference à Châlons.

HENRY V. 1107. lons en Champagne, où Adelbert Chancelier de l'Empereur & Chef de l'Ambaſſade, ſe rendit avec ſes Collegues. Mais le Chancelier ne voulut pas aſſiſter aux conferences, par ce que le Pape y étoit en perſonne. Ce Chancelier croyant qu'il n'étoit pas de la dignité de ſon maître de ceder au Pape, qu'il regardoit encore comme Vaſſal de l'Empire, le Pape ne voulant pas conſentir aux Inveſtitures, & les Ambaſſadeurs aiant ordre de ne s'en pas relâcher, l'Aſſemblée ſe ſepara bruſquement & ſans rien terminer.

Enſuite de cette rupture le Pape alla tenir un Concile a Troyes, & l'Empereur une Diete à Mayence, c'étoit en l'année 1107. Les Evêques Allemans furent pour les Inveſtitures, & les Peres du Concile pour maintenir les Decrets des précédens Papes, ſauf à l'Empereur a ſe rendre dans un an a Rome en un Concile general, pour y repréſenter ſes raiſons.

Fait la guerre aux Polonois, eſt defait.

L'Empereur n'étant pas content de cette derniere déciſion, ne jugea pas que pour y déferer, il dût négliger ſes autres affaires. Il avoit en tête la conquête de la Sileſie. Alors ce Duché appartenoit à la Couronne de Pologne, & voulant executer le deſſein qu'il avoit formé de l'aſſujettir, & de le réunir a l'Empire, il marcha avec 1109. le nombre de troupes qu'il crut néceſſaire pour s'en pouvoir rendre maître. Il prit d'abord quelques Villes, s'avança dans le païs, & mit le ſiege devant Glogau. Les habitans s'étant defendus avec beaucoup de courage, il fut obligé de ſe retirer. Il attaqua enſuite Breſlau; mais Boleſlas Duc de Pologne, qui ſans le conſentement de l'Empereur avoit uſurpé le nom de Roi, vint au ſecours de la place. Il ſe donna quelques combats, & quelques eſcarmouches. Les Polonois eurent preſque toûjours l'avantage dans toutes ces petites actions. Mais dans la derniere, qui fut une bataille generale, l'Empereur

remporta la victoire. Ce qui obligea le Roi de Pologne d'envoier vers lui un Ambaſſadeur nommé Scorbius, pour lui témoigner qu'il étoit diſpoſé a un Traité de paix. HENRY V. 1109.

L'Empereur, qui pour lors étoit à Prague, propoſa a l'Ambaſſadeur de telles conditions, que celui-ci jugea bien qu'il n'y avoit point de Traité à eſperer, à moins que la Pologne ne demeurât ſujette & tributaire de l'Empire; & l'Empereur même, pour faire connoître a l'Ambaſſadeur, que la conquête de la Siléſie lui étoit comme aſſeurée, lui fit voir ſes finances, & les autres richeſſes qu'il avoit dans ſon treſor pour la réduire bientôt à ſon obeïſſance. Dans ce moment Scorbius tira de ſon doigt une bague, & la jettant dans ce treſor, dit en raillant, mais d'une maniere reſpectueuſe, *Je le veux augmenter de cette bague.* L'Empereur lui répondit en langue Allemande, *Habdanck, je vous remercie*; & les Polonois depuis honorerent de ce nom d'*Habdanck* la famille de Scorbius.

Le Roi de Pologne aïant appris les dures conditions que l'Empereur lui vouloit impoſer, prit réſolution d'éprouver par une bataille, ſi l'argent l'emporteroit ſur la valeur. Les deux armées en vinrent aux mains en pleine campagne, & a une lieuë de Breſlau. La bataille dura même avec beaucoup de chaleur, & d'opiniâtreté depuis le matin juſqu'au ſoir. Les Polonois furent enfin victorieux; & les Allemans qui avoient perdu beaucoup de monde, furent contraints d'abandonner le champ de bataille.

1110.

Suite du démêle entre l'Empereur & le Pape pour les inveſtitures.

Ce mauvais ſuccès fit deſiſter l'Empereur de ſon entrepriſe ſur la Siléſie, pour s'appliquer à la plus grande affaire qu'il ait eue pendant ſon regne. C'eſt le démêlé qu'il avoit avec le Pape Paſcal, qui, comme il a deja été dit, avoit con

HENRY. IV. 1110. confirmé dans le Concile de Troyes les Decrets de ſes Prédeceſſeurs Gregoire VII. Victor III. & Urbain II. portant que c'étoit aux Papes, & non pas aux Empereurs, & aux Rois, de donner les Inveſtitures des Evêchez, des Abbaies, & des autres Benefices.

L'Empereur conſiderant de plus en plus ces Decrets comme une entrepriſe ſur les droits de l'Empire, fit aſſembler une Diete à Ratisbonne, où les Princes & les Etats, après une meure déliberation, accorderent à l'Empereur ce qu'il demandoit, avec le ſecours neceſſaire pour maintenir les droits de ſa Couronne en Italie.

Voiage de l'Empereur en Italie.

Ce Prince la même année paſſa donc les Alpes avec trente mille chevaux, & près de cinquante mille hommes de pied qu'il fit marcher par des chemins differens. Outre ces forces, il s'étoit fait ſuivre de tout ce qu'il y avoit de gens de qualité, & de dépenſe dans l'Allemagne; mais particulierement de perſonnes inſtruites de ce qui concernoit les droits de l'Empire, & le tour pour les ſoûtenir & les défendre, ou par la negociation, ou par les armes.

L'Empereur s'étant avancé juſqu'en Toſcane, quelques Villes voulurent s'oppoſer à ſon paſſage. Il les prit, & alla paſſer les fêtes de Noël à Florence. Il avoit envoié une Ambaſſade célébre à Paſcal avec force proteſtations de reſpect pour le ſaint Siege. Le Pape qui ne laiſſoit pas de ſe précautionner, faiſant lever le plus de troupes qu'il pouvoit dans Rome, dépêcha auſſi ſes Legats pour aller au devant de lui. Après ces premieres civilitez, on jugea à propos de s'expliquer davantage, avant que l'Empereur entrât dans Rome. Il fut pour ce ſujet tenu quelques Aſſemblées à Surry; l'on y propoſa quelques moïens d'accord, & le Traité en fut ſigné par les Commiſſaires de part & d'autre à la ſatisfaction

de

de l'Empereur, à qui l'on avoit accordé tout ce qu'il demandoit, & même plus qu'il ne demandoit, dont avec grande joie il donna avis aux Princes de l'Empire. Mais le Pape n'en usoit ainsi que pour l'amuser, faisant même sous main ce qu'il pouvoit pour semer de la division entre les Princes Ecclesiastiques & les Princes Seculiers de l'Empire. HENRY V. 1110.

En effet, le même jour de l'entrée solemnelle de l'Empereur à Rome, qui devoit aussi être celui de son couronnement, ainsi qu'on en étoit convenu, l'on vit les commencemens de la tragedie qu'on lui avoit préparée. Car pour peu que les Impériaux s'écartassent de leurs rangs, on les pilloit, on les maltraitoit, on les mettoit en prison; & quoique ce procedé offençât sensiblement l'Empereur, il dissimula neanmoins à son tour, & ne laissa pas de continuer la cavalcade. D'ailleurs avant que d'en venir au couronnement, on lût en presence des Princes de l'Empire, & des Evêques & Prélats d'Italie le Traité qui avoit été fait. Les Evêques Italiens s'y opposerent formellement, le Pape sçachant fort bien qu'ils en useroient de la sorte; & cette contestation dura jusqu'à la nuit. L'Empereur voiant qu'on le jouoit, ordonna qu'on se saisît de la personne du Pape pour avoir manqué à sa parole, & à son serment. Les soldats qui étoient aux portes, après avoir entendu cét ordre, entrerent tumultuairement dans l'Eglise, & croiant que ce fût l'intention de l'Empereur & des Princes de l'Empire, ils maltraiterent les Cardinaux & les Evêques. La plûpart de ces derniers se sauverent comme ils pûrent; & ce fut cela même qui augmenta le trouble. Car quelques-uns d'eux aiant été porter leurs plaintes & donner l'alarme au Consul, & aux Capitaines des quartiers de la Ville, les Officiers firent mettre toute cette nuit les sol-

1111. 12. Février.

Mauvaise reception faite à l'Empereur dans Rome.

HENRY V. 1111. soldats & la bourgeoisie sous les armes, qui y demeurerent aussi tout le lendemain. On ne vit alors qu'escarmouches. L'Empereur alla au secours des siens. Il combattit vaillamment, exposant toutefois trop sa personne, s'étant mis en danger de sa vie; & pour le dire en un mot, le carnage qui dura jusqu'au soir fut si grand & si opiniâtre, sur tout de la part des Romains, que les eaux du Tibre rougirent du sang répandu. On fit prisonniers quelques Cardinaux, plusieurs Evêques & quelques principaux Bourgeois. L'Empereur fit abbattre les murailles de la Ville en plusieurs endroits, & trois jours après il en sortit. Il campa en pleine campagne & près de la Ville, gardant seurement le Pape & les autres prisonniers pendant tout le Carême, & les fêtes de Pâques, mais faisant toûjours servir sa Sainteté avec grand respect.

Fermeté du Pape pour maintenir ses droits. Pendant ce tems-là, on fit beaucoup de negotiations, & de propositions pour leur liberté, & pour rétablir la paix. Les Cardinaux, les Evêques, & les Prélats sollicitoient particulierement le Pape d'abandonner à l'Empereur les droits d'Investiture, & de le couronner, afin d'obtenir sa liberté & la leur. Mais Paschal n'étoit nullement disposé à renoncer aux avantages & aux droits, que ses Prédecesseurs, disoit-il, avoient legitimement acquis au saint Siege, & vouloit les soûtenir au peril même de sa vie.

L'accommodement se conclud. L'Empereur apprenant avec douleur l'opiniatreté du Pape, ordonna que sans tarder davantage on tranchât la tête aux autres prisonniers en presence du Pape. L'execution étoit sur le point de se faire, lorsqu'enfin le Pape touché de compassion pour ces prisonniers, promit de donner une entiere satisfaction à l'Empereur. Ainsi l'accommodement qui avoit été fait, & ensuite rompu, fut renouvellé & ratifié le

XI.

12. Avril enſuivant, par le Pape & par l'Empereur. HENRY V. 1111.

Le Traité portoit que le Pape n'inquieteroit plus l'Empereur au ſujet des Inveſtitures ; que l'Empereur inveſtiroit par la Croſſe & l'Anneau, ceux qu'on auroit élûs canoniquement, & de ſon conſentement ; qu'enſuite ils ſeroient ſacrez par ceux à qui il appartenoit de le faire ; mais qu'aucun ne pourroit être ſacré avant que d'avoir pris ſon Inveſtiture, que les Archevêques & Evêques pourroient ſans difficulté & ſans ſcrupule, ſacrer ceux qui par l'Empereur auroient été inveſtis de cette maniere ; enfin que le Pape n'excommunieroit jamais l'Empereur, & que ſous quelque prétexte que ce pût être, il ne dérogeroit point à toutes les conditions du Traité. C'eſt ce que le Pape jura ſur l'Evangile, & avec lui ſeize Cardinaux. L'Empereur de ſon côté promettoit de reſtituer au ſaint Siege ce qui en avoit été pris, & ſauf l'honneur de l'Empire, & de rendre au Pape l'obéiſſance que ſes Prédeceſſeurs Empereurs Chrétiens avoient rendu aux Pontifes Romains. Ce que l'Empereur jura auſſi conjointement avec quatre Evêques, ſon Chancelier, & huit Princes de l'Empire. En conformité de ce Traité l'on dreſſa la Bulle pour les Inveſtitures, & l'on y inſera que le Pape s'en étoit relâché pour deux raiſons, l'une, en conſideration de ce que les précédens Empereurs avoient enrichi & doté de leurs propres bienfaits l'Egliſe ; l'autre, parce qu'il y avoit ordinairement trop de diſſenſions & de troubles dans les élections. Le Pape & les priſonniers rentrerent enſuite dans la Ville avec grande pompe. L'Empereur y revint auſſi, & il fut couronné le premier Dimanche d'après Pâques, le Pape en cette cérémonie prit une partie de la ſainte Hoſtie, & il donna l'autre à l'Empereur en témoignage de leur parfaite reconcilia-

HENRI V. 1111. tion, & pour être à tous deux un gage de la bonne foi avec laquelle ils avoient promis d'executer leur Traité : Après quoi l'Empereur se fit donner une nouvelle Bulle pareille à celle qu'on avoit déja expediée sur les Investitures, de peur qu'il ne prit envie au Pape de protester de nullité de la premiere, comme fait pendant sa détention.

Ce Prince en conſideration de cette reconciliation, confirma les privileges Romains, & plûtôt par politique, que par liberalité, il fit de grandes largeſſes en argent monnoié, & en riches preſens, particulierement aux Eccleſiaſtiques : Puis il reprit le chemin d'Allemagne, le Pape & pluſieurs Cardinaux, & Prélats l'accompagnant juſqu'aux Alpes.

L'Empereur donne la ſepulture à l'Empereur Henry I V ſon pere.

La premiere choſe que l'Empereur fit à ſon arrivée en Allemagne, fut de faire de magnifiques funerailles au corps de l'Empereur Henry IV. ſon pere, qui avoit toûjours été en dépôt à Spire, & qui n'étoit demeuré ſans ſepulture, que parce que ce bon Prince avoit ſoûtenu le droit des Inveſtitures, que le Pape même venoit de déclarer legitime. Il eſt bien vrai que la ſuite découvrit que la Cour de Rome n'avoit ainſi agi, que pour, comme on dit, faire de neceſſité vertu. Le Pape garda neanmoins au dehors les apparences de la bonne foi, mais ſes Legats, & entr'autres l'Archevêque de Vienne en Dauphiné, ne laiſſerent pas d'excommunier l'Empereur dans les Conciles Nationaux. La plûpart même des Princes Eccleſiaſtiques de l'Empire ne voulurent ni reconnoître ni recevoir la Bulle du Pape touchant les inveſtitures des Benefices, & Albert ou Adelbert que l'Empereur, de ſon Chancelier avoit fait Archevêque de Mayence, pouſſé par les Legats du Pape, qui par tout tâchoient de mettre les armes à la main des Evêques contre l'Em-

Les Eccleſiaſtiques d'Allemagne diſputent à l'Empereur ce que le Pape lui avoit accordé

1112.

l'Empereur, comme contre un Excommunié, fit tant par ſes intrigues dans les Dietes qui ſe tinrent enſuite, qu'on déclara que le Pape avoit droit de révoquer cette Bulle dans un Concile. HENRI V. 1118.

Le Pape révoque dans un Concile la conceſſion des Inveſtitures faite à l'Empereur.

En effet le Concile de Latran que le Pape ouvrit le 28. Mars 1112. fit même au refus du Pape, qui par ſon ſerment ſe croioit lié, fit, dis-je, brûler la Bulle touchant les Inveſtitures, & il excommunia l'Empereur. D'ailleurs les Archevêques, Evêques, Prélats, & Chapitres ſe voians ainſi appuyez de la Cour de Rome, réſolurent de ſe maintenir dans la poſſeſſion où ils étoient du droit de pourvoir à leurs Sieges vacquans, par l'élection, & ſans l'intervention de l'Empereur. Et ainſi, tout ſe remit encore dans la diſſenſion, & dans le trouble.

Second voiage de l'Empereur à Rome.

Le Pape Paſchal reprenant cœur, & dans ces divisions cherchant l'occaſion de ſe venger de l'Empereur, & de le mortifier, il s'en offrit bien-tôt une fort favorable. La Comteſſe Mathilde étant morte le 24. Juillet de l'année 1115. l'Empereur, comme ſon plus proche parent, réſolut de paſſer en Italie pour y recevoir cette riche ſucceſſion, nonobſtant la donation que dès l'année 1077. ſous le Pontificat de Gregoire VII. elle avoit faite de la Ligurie & de la Toſcane, dont elle s'étoit ſeulement réſervée l'uſufruit, & les lettres de confirmation qu'elle en avoit fait expedier en l'année 1102. Car il prétendoit, que comme ces Etats relevoient immédiatement de l'Empire, elle n'avoit pû en diſpoſer ſans ſon conſentement. 1115.

Comme l'année ſuivante, il fut arrivé en Lombardie, & pendant qu'il étoit à réduire quelques places de la ſucceſſion de cette Princeſſe, il envoya des Ambaſſadeurs au Pape, pour le prier de révoquer les Sentences d'excommunication fulminées contre lui, comme contraires au 1116.

HENRY V

Traité fait entr'eux ; mais le Pape n'eut point d'oreilles pour ces Ambaſſadeurs.

1116.

Au contraire, en la même année il convoqua un Concile à Rome, où l'on condamna encore ſon Traité avec l'Empereur, & l'on confirma non ſeulement les Decrets de ſes Prédeceſſeurs contre les Inveſtitures, mais même les Conciles Nationaux, par leſquels l'Empereur avoit été excommunié. C'étoit de cette maniere que le Pape, ſans violer ſa parole, ſe vengeoit. Il avoit, diſoit-il, promis à l'Empereur de ne le point excommunier ; mais il ne lui avoit pas promis de ne le point faire excommunier par d'autres, n'étoit-ce pas l'excommunier lui-même, que de confirmer l'excommunication.

Le Pape confirme dans un Concile la revocation des inveſtitures.

Le Pape aux approches de l'Empereur ſort de Rome.

L'Empereur choqué du procedé du Pape, s'avança vers Rome pour détruire par ſa preſence les meſures qu'on prenoit contre lui, & contre ſes interêts. Mais le Pape, qui par ſa propre experience, le connoiſſoit, ne jugeant pas à propos de l'attendre, ſe retira dans l'Apoüille.

L'Empereur continuant ſa route s'aſſura de quelques Villes & Châteaux qui tenoient pour le parti contraire, & afin de ſe conſerver, & d'engager de plus en plus dans ſes interêts ceux qui étoient pour lui, il les ménagea de telle maniere, particuliérement Ptolomée Comte de Tuſcule qui en étoit le Chef, qu'il porta le Peuple Romain à lui décerner le triomphe. En effet, il fut reçû dans Rome avec un appareil, & une magnificence extraordinaire ; & ne croiant pas ſon couronnement valable, puiſqu'il avoit été fait par une perſonne qui rétractoit tout ce qu'elle avoit fait avec lui ; il jugea à propos de ſe faire couronner encore une fois. Pour cette cérémonie il choiſit Maurice Burdin Limoſin de Nation, Archevêque de Prague, Prélat qui s'étoit venu mettre à la ſuite, pour faire dépit au Pape,

L'Empereur ſe fait couronner par l'Archevêque de Prague.

Pape, dont il étoit mécontent. Ainſi quelques jours après, cet Archevêque le couronna dans l'Egliſe de ſaint Pierre. HENRY V. 1117.

L'Empereur s'étant retiré en Toſcane à cauſe des chaleurs, le Pape Paſchal revint ſans bruit à Rome, pour, dans cette conjoncture, tâcher d'y rétablir ſon autorité. Mais comme il étoit arrivé malade, il y mourut au bout de deux jours, le 15. du mois de Janvier, ou environ. *Mort du Pape Paſchal II. & creation de Geleſe II.* 1118.

Le troiſiéme jour de ſon décés, & ſans la participation de l'Empereur, quoiqu'il fût en Italie, on élut le Cardinal Cajetan ſous le nom de Geleſe II. ce qui irrita ſi fort l'Empereur, que pour ſurprendre le Pape, il ſe mit en marche, & s'avançoit à grandes journées. Mais le Pape averti de ſa venue, eut aſſez de tems pour ſe retirer, & pourtant peu s'en fallut qu'il ne tombât entre les mains de l'Empereur; on tira même ſur lui, comme il deſcendoit le Tibre pour ſe ſauver à Cayete.

L'Empereur pour ſe venger, fit déclarer nulle l'élection de Geleſe, comme faite ſans ſon conſentement & contre ſa volonté, fit mettre en ſa place ce Burdin, qui l'avoit couronné, & qui prit le nom de Gregoire VIII. Ce nouveau Pape leva l'excommunication de l'Empereur, & lui confirma le droit des Inveſtitures. Mais dans la ſuite tout cela ne produiſit d'autre effet que de donner occaſion à Geleſe de les excommunier tous deux, j'entens l'Empereur & l'Antipape. *L'Empereur rend ſon Pape l'Archevêque de Prague.*

Ce fut là tout le fruit du voyage de l'Empereur, car voiant que les Princes de l'Apoſtille prenoient le vrai Pape en leur protection, & n'aiant pas aſſez de troupes pour leur tenir tête, le parti qu'il prit, fut de s'en retourner en Allemagne, laiſſant Gregoire VIII. dans Rome à la garde des creatures de l'Empereur. *L'Empereur retourne en Allemagne.*

HENRI V 1118.

Le Pape Gelase ayant envain tenté de s'établir à Rome, où il étoit retourné inconnu, fut trop heureux de se sauver encore une fois. Il prit résolution de se retirer en France, où il mourut le 29. Janvier 1119. dans l'Abbaye de Cluny. Les Cardinaux qui étoient avec lui, élevèrent au Pontificat le Cardinal Archevêque de Vienne, Legat du S. Siege en France, lequel étoit un de ceux, qui comme il a été dit, avoient excommunié l'Empereur dans des Conciles Nationaux sous Paschal. Il étoit François de la Maison des Princes de Bourgogne & parent même de l'Empereur. Il prit le nom de Calixte II.

Mort du Pape Gelase.

1119.

Election de Calixte II. & ses négociations pour la réunion de l'Eglise & de l'Empire.

Ce Pape après son élection convoqua un Concile à Rheims, l'Empereur prit résolution de s'y trouver, sur ce que l'Allemagne se lassoit de cette longue affaire des Investitures, qui duroit & inquietoit depuis près de cinquante ans, de maniere que les Etats de l'Empire assemblés la même année entre Mayence & Worms, avoient témoigné à l'Empereur l'ennui qu'ils en avoient, & le peu de satisfaction d'un si long démêlé.

Déja par le moïen des Ambassadeurs que le Pape & l'Empereur s'étoient reciproquement envoïez, on avoit comme conclu cette affaire; l'Empereur s'étant relaché à se contenter de donner les Investitures en la maniere que le Roi de France les donnoit, c'est à dire sans donner ni crosse, ni anneau; & le Pape de sa part promettant de lever toutes les excommunications décernées contre l'Empereur. Il en fut donné même de part & d'autre un écrit, & l'on avoit pris jour pour un abouchement de l'Empereur avec le Pape à Mouzon.

L'Empereur à la tête d'une armée de 30000. hommes s'y étoit rendu; mais le Pape allarmé de l'ombrage de toutes ces troupes, s'étoit arrê-

arrêté, & se tenoit en sûreté dans un Château, d'où il envoïa ses Legats vers l'Empereur, pour sçavoir s'il persistoit en ce qui avoit été arrêté. Et comme le Pape eut appris par eux qu'il avoit changé de sentimens, qu'il désavouoit même son écrit, & qu'il étoit inexorable sur ce point des Investitures, il reprit à grande hâte le chemin de Rheims. HENRI V. 1119.

L'Empereur l'envoïa prier d'attendre seulement un jour, jusqu'à ce qu'il eut pris l'avis des Princes de l'Empire, sans lesquels il ne pouvoit rien conclure; mais il ne put l'arrêter. L'image du traitement qu'il avoit fait à Paschal avoit donné une telle appréhension au Pape d'être investi, qu'il poursuivit son voïage avec une excessive diligence, appreuant aussi aux Princes violens, que la violence a de longues suites, & que difficilement on peut regagner la confiance que par de certains emportemens on a une fois perdue.

L'Empereur est excommunié au Concile de Rheims.

Le Pape, sans avoir vû l'Empereur, étant donc retourné à Rheims, il y continua durant quelques jours le Concile, après y avoir fait quelques Canons, qui finissoient par celui qui défendoit aux Ecclesiastiques de recevoir des Laïques l'Investiture des Evêchés & des Abbaïs, il excommunia l'Empereur, & l'Antipape Gregoire VIII. avec leurs adherans, dont on mettra les noms dans la Sentence d'excommunication, & il congedia le Concile pour pouvoir s'en aller à Rome. L'année suivante il y arriva, & il y fut fort bien reçû. Ce qui ne s'accordant pas avec les interêts de Gregoire VIII. celui-ci quitta la Ville, & se sauva à Sutri ville forte, dans laquelle il y avoit garnison Imperiale. Mais c'étoit-là où Calixte le demandoit; car après avoir employé jusqu'en l'année 1121. à s'établir dans Rome, il passa dans l'Apoüille, & par 1120.

Le Pape Calixte va à Rome, arme contre l'Antipape, l'assiege, & s'en rend le maître.

HENRY V. 1120. le secours des Princes de ce pays-là, il y leva une forte armée, & envoia assiéger l'Antipape dans Sutri. Après quelque tems de siege, les Bourgeois qui étoient plus forts que la garnison, le livrerent aux assiegeans, qui l'ayant mené à Rome, le monterent à rebours sur un Chameau, & le menerent par mute la Ville au milieu des huées du Peuple. Le Pape lui sauva la vie, & se contenta de l'enfermer dans un Cloître.

L'Empereur accablé par de grandes ligues, est contraint de travailler tout de bon à son accommodement avec le Pape.

Calixte se voïant alors sans Competiteur pensa aussi à réduire l'Empereur, tout fier qu'il étoit. Pour y parvenir, il se prévalut de la revolte, dont il a déja été parlé, qu'Albert Archevêque de Mayence avoit excitée contre l'Empereur son ancien maître, & bienfaiteur. L'infidelité de ce Prélat prétextée des interêts de l'Eglise, avoit été fomentée par les intrigues de Rome, & sous ce prétendu zèle, les affaires s'étoient échauffées de maniere, qu'il s'étoit formé une puissante ligue contre l'Empereur & ses partisans, qu'ils qualifioient de Schismatiques. Les armées qui avoient été mises en campagne, étoient même en presence pour donner combat, lorsque par l'entremise des plus sages, & des plus considérables des deux partis, qui sçavoient bien que dans les guerres civiles, soit ou qu'on gagne, ou que l'on perde, c'est toûjours aux dépens d'un même sang, on demanda de part & d'autre une Conference, & elle fut accordée.

Il fut résolu qu'unanimement on iroit supplier l'Empereur de donner la paix à l'Eglise & à l'Empire; & cela fut executé. L'on trouva ce Prince si bien disposé, que même il s'offrit d'en passer par le jugement des Etats. On le prit au mot. On assembla une Diete à Wirtzbourg, & l'on y arrêta, qu'on envoieroit incessamment une Ambassade au Pape, pour le prier

prier de convoquer à Rome un Concile general pour décider la contestation. HENRI IV.

Les Ambassadeurs s'étant rendus à Rome l'année 1122. on fit pendant le Carême l'ouverture de ce célebre Concile, composé de 300. Evêques, & de près de 700. Abbez. Les Ambassadeurs y aïant été ouïs, le grand different des Investitures fut à la fin réglé avec ce & de leur consentement. Les conditions de ce réglement furent, *que l'Empereur laisseroit aux Chapitres & Communautez les élections libres, & ne donneroit plus d'Investitures par la Crosse & l'Anneau; qu'il rendroit les biens appartenant au saint Siege, & aux Eglises; que les élections se feroient en presence de l'Empereur, ou de ses Commissaires par les voies Canoniques; qu'en cas qu'il y eût contestation dans l'élection, l'Empereur assisté du Metropolitain, & de ses Suffragans, en seroit le Juge, quel'Elu recevoir de l'Empereur l'Investiture des Fiefs & droits Seigneuriaux, non avec la Crosse, mais par le Sceptre, ou par quelque baguette, & lui seroit fidele à cause desdits droits; & que pour les Pais éloignez d'Allemagne, l'Empereur donneroit six mois de tems pour recevoir une pareille Investiture.*

Concile general à Rome, où la contestation des Investitures est terminée.

On chargea les Ambassadeurs de ces articles pour les aller faire ratifier par l'Empereur. Aussi-tôt qu'ils furent arrivez auprès de lui avec les Legats du Pape, qui les avoient suivis, on convoqua une Diete à Worms. Là le Traité fut lû & ratifié, & tout d'un tems le Cardinal d'Ostie premier Legat donna l'absolution à l'Empereur, & à tous ses adherans Schismatiques; puis il dit la Messe pontificalement, où il le communia pour derniere marque d'une parfaite réconciliation. Les Legats s'en retournerent fort satisfaits; & pour témoignage d'une singuliere reconnoissance, l'Empereur

On leve l'excommunication de l'Empereur.

HENRY V. 1122. renvoia avec eux de nouveaux Ambaſſadeurs de ſa part au Pape, chargez de riches preſens, pour être comme les gages de l'amitié, qu'il cultiva depuis ſoigneuſement avec lui.

Ainſi fut conclu l'accommodement de cette ſanglante & longue conteſtation. Nous y voïons clairement que la plûpart des affaires qui font remuer les Puiſſances, & qui coûtent tant de peine & de ſang, ne ſont grandes que dans l'imagination. Depuis Charlemagne juſqu'à l'Empereur, Henry IV. les Inveſtitures ſe donnoient ſans conſéquence par la Croſſe & l'Anneau, comme par des choſes indifferentes. Sous ce malheureux Empereur on s'imagina que la Croſſe & l'Anneau étoient quelque choſe de ſacré; & ce qui eſt déplorable, eſt que les Papes prétédens ſe ſervoient de cette imagination pour troubler & démembrer le corps de la ſocieté civile. Le Pape Caliſte & le dernier Concile général furent plus équitables, & l'Empereur fit voir qu'il entendoit raiſon. Car ſi la Sainteté & les Peres du Concile ne voulurent point entreprendre ſur l'ordre politique, qui eſt de droit divin, pour maintenir un ſimple ſcrupule; l'Empereur ſe relâcha auſſi de cette cérémonie de la Croſſe, & de l'Anneau, attendu que dans l'uſage qui s'étoit introduit, & dans l'imagination de la plûpart, ces choſes déſignoient la puiſſance ſpirituelle, & qu'enfin les Empereurs n'aïant droit que ſur le temporel, ils ne pouvoient, ſans témérairement porter les mains ſur l'Autel, avoir droit d'inveſtir les Evêques & les Prélats de la puiſſance ſpirituelle.

Mort du Pape Caliſte, & élection d'Honorius II.

Dans ce Traité l'on ne parla point du tout du droit que les Empereurs avoient eu de creer & d'inveſtir les Papes, ni de la part qu'ils auroient à l'avenir dans les élections. C'eſt pourquoi Caliſte n'aïant pas ſurvécu long tems à ces

cet accommodement, après sa mort, qui arriva sur la fin de l'année 1124. les Cardinaux, le Clergé & le Peuple, sans la participation de l'Empereur, procéderent à l'élection d'un nouveau Pape. Il y eut un si grand desordre en cette élection, qu'en même tems un fit deux Papes, sçavoir le Cardinal Theobalde, qu'on nomma Celestin, & Lambert Cardinal Evêque d'Ostie, qui fut appellé Honorius II. Mais ces Cardinaux étant gens de bien, se dépoſerent tous deux volontairement. Neanmoins on confirma l'élection d'Honorius, en corrigeant, & réparant tout ce qui s'étoit passé contre les Canons. HENRY V. 1124.

L'Empereur reduit ceux qui se soulevent contre lui.

Après l'accommodement avec Rome, il survint à l'Empereur une guerre domestique. La Hollande se révolta, l'Empereur y fut en personne, & par la force des armes il la rangea à son devoir. Il fit la même chose de la Ville de Worms, qui s'étoit aussi soûlevée contre lui; il l'assiegea & la prit par composition, y faisant punir les Chefs de la sédition. Cet esprit de revolte qui par la misere ou les divisions passées avoient réduit plusieurs autres Villes, commençoit fort à se réveiller. La ville de Ruffac eut la témérité de prendre les armes contre les Officiers de l'Empereur, lui present, & de maniere qu'il eut de la peine à se sauver du desordre. 1125.

Mort de l'Empereur Henry V.

Cette disgrace qui l'affligea, fut en partie cause de la maladie qui lui survint, & dont il mourut à Utrecht le premier Juillet de l'an 1125. Son corps fut enterré à Spire avec ceux des Rois ſes ancêtres. On avoit remarqué que l'image du mauvais traitement qu'il avoit fait à ſon pere, ſe renouvelloit ſans ceſſe dans ſon eſprit, & que ce fut particulierement la ſenſible douleur qu'il en avoit, qui à la fin contribua le plus.

LOTHAIRE. II. 1125.

à sa mort. Il n'eut point d'enfans de Mathilde sa femme, fille de Henry premier, Roi d'Angleterre, défaut qu'on a attribué à une singuliere punition d'enhaut, ne méritant pas d'être pere, puisque lui-même avoit manqué au devoir de fils. Il ne laissa pour heritiers que deux neveux, qu'il avoit de sa sœur, sçavoir, Conrad Duc de Franconie, & Frideric Duc de Suabe.

CHAPITRE XI.

Lothaire II.

Intrigue inutile qui se fait contre son election.

APRE'S la mort de Henry, on croïoit que les Etats conféreroient la dignité imperiale à un de ses neveux, fils de sa sœur Agnés, c'est a dire, ou a Conrad Duc de Franconie, ou à Frideric Duc de Suabe, Princes braves, genereux & puissans; & même l'Empereur Henry, avant que de mourir, avoit donné un ordre fort précis, qui pourtant ne fut pas exécuté, de leur remettre les ornemens Imperiaux. De leur côté, & en vûe de la Couronne Imperiale, ils avoient aussi caressé & assisté les principaux membres de l'Empire pour en gagner les suffrages. Mais Albert Archevêque de Mayence, qui n'avoit pû pardonner à Henry V. les mauvais traitemens qu'il prétendoit avoir reçus de lui, & qui conservoit son ressentiment contre sa memoire, & même contre ces deux Princes, traversoit de toutes ses forces leurs desseins. Or afin de mieux reüssir, il s'avisa de se rendre maître de la Couronne, du Sceptre, & des autres ornemens Roiaux, qui étoient demeurez entre les mains de la veuve de l'Empereur. Et pour cet effet, il la cajola si bien, qu'elle ne

put

pur ſe défendre de les remettre entre les ſiennes, croiant ſur ſa parole, qu'il ſe prévaudroit de ce dépôt à l'avantage de l'un ou de l'autre de ces Princes. Cependant ce Prélat ſe voiant maître de ces marques Roiales, ménagea ſi adroitement les eſprits de tous les Princes, que ſans avoir égard aux prétentions de ces deux Concurens, on élut Empereur Lothaire Duc de Saxe-Supplenbourg : Et en préſence du Nonce du Pape, il fut couronné à Aix-la-Chapelle au mois de Septembre, l'an 1126. LOTHAIRE II. 1126.

Une des principales raiſons pour leſquelles l'Archevêque de Mayence s'étoit ainſi déclaré pour Lothaire, c'eſt qu'ils avoient toûjours été liez d'interêts, ſoit lorſqu'ils avoient été attachez à ceux de Henry V. ou depuis qu'ils s'en étoient ſéparez pour ſe ranger du côté de la Cour de Rome, & de ſes partiſans en Allemagne, dont Lothaire s'étoit même rendu le Chef. Et comme d'ailleurs, ce Prince en cette qualité avoit le plus contribué à réduire cet Empereur à ſe relâcher, en faveur de Rome & des Princes Eccleſiaſtiques d'Allemagne, des droits d'élection, d'inveſtiture, & autres, pour leſquels il avoit été répandu tant de ſang, ces Princes aiant ainſi obtenu ce qu'ils ſouhaitoient, & y étant parvenus, particulierement par le ſecours de Lothaire, avoient pour recompenſe d'un ſi grand ſervice, élevé ce Prince ſur le trône. Et dans la ſuite pour l'y maintenir ils n'oublierent rien de ce qui pouvoit dépendre d'eux contre ſes deux Compéteurs, Conrad Duc de Franconie, & Frideric Duc de Suabe. Celui-ci ne laiſſa pas de ſe faire élire Roi des Romains par quelques Princes, Seigneurs, & Villes de l'Empire, & l'autre fut auſſi couronné Roi à Milan par l'Evêque de la même Ville. Mais enfin après quelques guerres qui

LOTHAIRE II. 1129. qui durerent peu, & qui pourtant furent sanglantes, ils se reconcilierent environ la fin de l'an 1129. par l'entremise de plusieurs Princes leurs amis communs. Cette réconciliation fut si sincere, que l'Empereur les honora de son amitié. Il préferoit même aucunement Conrad à tous les autres Princes de l'Empire; ce qui paroissoit dans les Dietes qu'il convoquoit, lui confiant la banniere de l'Empire; & il lui procuroit en d'autres rencontres tous les avantages qu'il pouvoit. S'il en usa ainsi envers des ennemis reconciliez, il ne manqua pas à la reconnoissance qu'il croioit devoir aux Princes qui lui avoient mis la couronne sur la tête. Car durant son regne il continua son même zele pour les interêts de Rome, & favorisa les Papes en tout ce qu'il put, aussi bien que les Ecclesiastiques de son Empire, auxquels il accorda beaucoup de privileges & d'immunitez.

Honorius II. étant mort le 24. Février 1130. le même jour on élut canoniquement le Pape Innocent II. Mais le Cardinal Pierre de Leon aiant une puissante faction dans Rome, se fit proclamer Pape sous le nom d'Anaclet, nonobstant l'élection de l'autre. Ce qui causa un si violent schisme, qu'Innocent se voiant le plus foible, fut contraint de se retirer en France, où saint Bernard prêcha hautement pour ses interêts.

Grands honneurs que Lothaire rend au Pape.

Ce Saint gagna même en sa faveur l'esprit de Lothaire, & il porta ce Prince à s'aboucher avec Innocent à Liege, où saint Bernard le persuada aussi de se trouver, & l'y accompagna.

L'Empereur, à l'approche du Pape qui venoit à cheval, monta aussi à cheval, & alla au devant de lui: Aussi-tôt qu'il l'eut apperçu, il mit pied à terre, courut à lui, le soûtint sous les bras à la descente du cheval, & l'accom-

compagna jusqu'au lieu où il devoit loger. Il y eut entre eux quelque different sur le fait des Investitures, dont l'Empereur pressoit le Pape de lui rendre le droit, de la même maniere que les précedens Empereurs en avoient joui, mais sur les fortes raisons & les puissantes instances de saint Bernard, il se désista de cette demande, & même il s'engagea d'aller à Rome pour y rétablir le Pape, & suivant le projet qu'ils en firent ensemble, d'en chasser l'Antipape Anaclet. LOTHAIRE II. 1130. 1132.

Les choses ainsi concertées entre eux, le Pape prit les devans pour gagner l'Italie, repassant par la France, où il reçut une somme considerable pour son voyage. Il s'avança jusqu'à Plaisance, & y attendit L'Empereur, qui peu de jours après l'y étant venu joindre avec son armée, le mena à Rome, & le rétablit dans son Siege, malgré les efforts que fit l'Antipape pour l'en empêcher. *L'Empereur va en Italie rétablir le Pape Innocent II.* 1133.

Ce fut peut être pour donner plus de poids à ce rétablissement, ou pour exciter par l'exemple à honorer le vrai Pape, qu'ensuite l'Empereur dans la cérémonie de son couronnement, se mit à genoux devant Innocent, qui étoit assis dans un trône élevé, & qu'ayant ainsi à genoux fait ses protestations d'obeïssance au saint Siege, il reçut la Couronne que le Pape lui mit sur la tête. La cérémonie que nous disons, fut faite dans le Palais de S. Jean de Latran.

Cette solemnité finie, l'Empereur reprit le chemin d'Allemagne, où par le conseil d'un certain nommé Werner Uriperg, autrement, Irnerius qui étoit fort sçavant dans le Droit ancien de Justinien, il ordonna que la Justice se rendroit dans l'Empire selon le Digeste, ou le Code, dont l'usage avoit cessé depuis cinq ou six cens ans. De sorte que ces loix furent introduites en Italie, en Allemagne, & *L'Empereur introduit le Droit Romain dans l'Empire*

LOTHAIRE II. 1133. & enſuite en France & en Eſpagne, où les Peuples auparavant ſe ſervoient du Droit qu'ils avoient en propre, & des Coûtumes qu'ils ſuivoient en particulier.

Anaclet retourne à main armée à Rome. L'Antipape Anaclet qui s'étoit jetté entre les bras de Roger Duc de l'Apouille, & dont même, pour ſe le rendre plus favorable, il avoit érigé les Etats en Roiaume, ſous le nom de Roiaume de Sicile, voiant Lothaire parti, ſe met aux champs avec de bonnes troupes, & ſe rend maître preſque de toutes les Places du ſaint Siege. Ce qui obligea le Pape Innocent de ſe retirer à Piſe, & d'implorer derechef le ſecours 1134. de l'Empereur Lothaire.

Second voiage de l'Empereur en Italie. L'Empereur qui n'avoit rien diminué de ſon affection pour l'Egliſe, ne ſe fait pas beaucoup prier. Il arme puiſſamment, & deſcend les Alpes en l'année 1136. Il diviſe ſon armée en deux, 1136. donne le commandement d'une partie au Duc de Baviere ſon gendre, & il commande l'autre 1137. en perſonne. Ce n'eſt après cela que conquêtes: il reprend toutes les Places du Patrimoine. Et pour le vrai Pape, il le reconduit triomphant à Rome, cauſant par ce moïen *Septiéme Janvier.* la mort d'Anaclet, qui de dépit mourut à cauſe 1138. tous les heureux ſuccès de ſon Competiteur.

L'Empereur non content de cela, pouſſa ſi vivement Roger de Ville en Ville, qu'avec ſa courte honte, il ſe retira dans ſon païs de Sicile: Enſorte que l'Empereur ſe rendant maître abſolu de l'Apouille & de la Calabre, & de tout ce que Roger poſſedoit en Italie, il en forma un Etat, & en fit don à Renaud Prince Allemand ſon parrent, avec le titre de Duc qu'il ôta à Roger.

Sa mort. Après cette glorieuſe expedition l'Empereur 1138. reprit le chemin d'Allemagne. Mais ſon voiage fut interrompu par une dangereuſe maladie qui

qui le surprit à Veronne. Il crut vaincre le mal en regagnant le pais de sa naissance, mais enfin il mourut dans les Alpes, près de Trente, le troisiéme Decembre de l'année 1138. après avoir regné douze ans. LOTHAIRE. II.

Ce Prince ne laissa point d'enfans mâles. Il est celebre en ce qu'il aimoit passionnément à maintenir la paix publique, & à faire rendre la justice. Et plût à Dieu que son intention eût été suivie pour ce dernier point; mais le grand nombre de commentaires qu'on fit, ou que depuis on a fait sur les Pandectes, a attiré sur ce Prince le reproche d'avoir introduit la chicane, au lieu d'avoir facilité la justice.

On avoit sujet d'apprehender que sa mort ne changeât les affaires de Rome, mais toutes choses y demeurerent paisibles. Roger même voïant l'Antipape mort, se reconcilia avec Innocet II. qui pour se ménager un appui de cette importance, donna à Roger la confirmation du Roïaume de Sicile.

CHAPITRE XII.

Conrad III.

LEs Princes de l'Empire s'étant assemblez à Coblens pour l'élection d'un Empereur, ils nommerent sept d'entre eux, sçavoir trois Archevêques, & quatre Princes Seculiers, un Roi, un Duc, un Comte, & un Marquis, ausquels ils défererent le pouvoir de recueillir les suffrages des Assemblées, & choisir le plus digne de ceux qui y étoient proposez. Ils élurent, d'un consentement unanime, Conrad Duc de Franconie, neveu de l'Empereur Henry V. *Son élection & son couronnement.* 1139.

&

CONRAD III. & ils le conduisirent à Aix-la-Chapelle, où l'an 1139. il fut couronné par le Cardinal Thierry Legat du Pape, qui fit cette fonction pour 1139. l'Archevêque de Cologne, à cause que celui-ci n'étoit pas encore Prêtre. Henry Duc de Baviere surnommé le Superbe, qui avoit épousé la fille unique de Lothaire, & laquelle cet Empereur avoit dotée du Duché de Saxe, qui étoit son patrimoine, ne se trouva point à cette élection. Ce Henry, dis-je, vouloit que ce fût lui-même qui fût déclaré Empereur; & il croioit y avoir d'autant plus de droit, que Lothaire n'aiant point d'enfans mâles, avoit avant que de mourir, mis les ornemens Roiaux entre ses mains, & l'avoit ainsi désigné son successeur à l'Empire. Mais nonobstant cette désignation, Conrad lui fut préferé, & sans aucune autre contradiction, il fut élevé à l'Empire. Aussitôt après son élection, il envoia solliciter le Duc de Baviere de rendre ces ornemens, mais le Duc refusa hautement de les donner. Ce qui, dans la Diete de Goslar, obligea les Princes qui vouloient soûtenir leur élection, de le dépouiller publiquement de ses Duchez de Baviere & de Saxe, desquels il fut fait don — sçavoir de la Saxe, à Albert Marquis d'Autriche. Henry en fut tellement touché, que dans la même année il en mourut.

Révolte dans l'Apoüille contre l'Empereur, laquelle le reveille en Allemagne.

En ce même tems, Roger Roi de Sicile, enleva les terres qui relevoient encore de l'Empire dans l'Apoüille, elles servirent à augmenter son nouveau Roiaume, & pour s'y maintenir, il ne trouva point de meilleur moien que d'entretenir la guerre civile en Allemagne. A cet effet, afin de rentrer dans les deux Duchez qu'on avoit confisquez sur son frere, il anima tellement Welf ou Guelphe, Duc de Baviere, frere du Duc Henry le Superbe, qu'avec l'assistance des Saxons, il se résolut de faire la guerre à l'Empereur.

Guelphe avoit reçu de Roger une somme d'Argent si considerable, qu'elle le mit en état de faire de la peine à l'Empereur. Leurs troupes se battirent en quelques rencontres, mais enfin l'an 1140. Guelphe fut assiegé par l'Empereur dans le Château de Weinsberg; l'Assiegé résolut de faire une sortie sur les Imperiaux, donnant pour mot à ses gens, *Hiewelf*. Frideric Duc de Suabe, frere de l'Empereur, General des Imperiaux, découvrit ce mot, & donna aux siens celui de *Hargtéolin*, qui étoit le nom d'un Village en Suabe, où le Duc Frideric avoit été élevé. Ces deux noms depuis ce tems-là ont eu grande vogue, particulierement en Italie. On entendoit par les *Welfs*, qu'on appelloit *Guelphes*, ceux qui soûtenoient le parti du Pape, & par les *Gibelins*, on entendoit les Imperiaux. Guelphe dans cette sortie, perdit beaucoup de monde, & fut contraint de se retirer en désordre dans Weinsberg, où il se défendit jusqu'à la derniere extremité. Enfin il fut obligé de se rendre à discretion.

CONRAD III. 1130. 1140.

Origine des Guelphes & des Gibelins.

L'Empereur ne voulut pas user à la rigueur de sa bonne fortune, il traitta avec beaucoup de civilité celui que Guelphe lui envoïa pour capituler, & donna sa parole que ce Duc avec ses troupes pourroit passer au travers de l'armée Imperiale. Mais la femme du Duc prenant ombrage d'une si grande bonté craignit que, sous de si honnêtes apparences, l'Empereur ne cachât quelque ressentiment contre son mari, à cause de quelques discours outrageux qu'on avoit tenus contre le Prince: Ce qui fit qu'elle voulut un engagement plus sûr que celui de la parole. Ainsi par un Gentil-homme qu'elle envoïa à l'Empereur, elle lui fit demander un sauf-conduit, tant pour elle, que pour les Dames & pour les autres femmes qui étoient dans le Château; afin qu'elles pussent sortir, & passer sans danger, & être conduites en lieu de sûreté avec ce

La generosité de plusieurs femmes desarme la colere de l'Empereur.

CONRAD III. ce que chacune d'elles pourroit emporter, ce que l'Empereur lui accorda.

1140. Cette sortie se fit en presence l'Empereur & de toute l'armée. Et l'on ne fut pas peu surpris de voir venir la Duchesse, les Comtesses, les Baronnes, & les autres Dames de qualité, dont les maris avoient offensé l'Empereur, chacune, quoiqu'avec beaucoup de peine, portant son mari sur les épaules. On croioit dans l'armée que quand la Duchesse avoit demandé cette permission, c'étoit pour emporter seulement leurs pierreries, leur or & leur argent; & l'on ne se défioit point de cette ruse. Ce qui fit que l'Empereur surpris tout d'un coup de ce spectacle, & faisant réflexion sur la tendresse & le courage de ces Dames, qui regardoient leurs maris comme leur vrai trésor, & qui les estimoient plus que l'argent, & que ce qu'elles avoient de plus précieux, fut tellement touché de les voir dans cet état, qu'il ne pût s'empêcher de verser des larmes. Il les loua, il les regala splendidement à dîner, & il fit avec le Duc Welf, & avec ses autres ennemis un accommodement sincere, malgré ses Generaux, qui par leurs conseils s'y opposoient, se contentant de leur répondre qu'il étoit indigne d'un Roi de manquer à sa parole.

Plusieurs Villes d'Italie s'érigent en Republiques. Cependant cette guerre civile donna lieu à plusieurs Villes d'Italie, de se soustraire de l'Empire, & suivans en cela l'exemple de Roger, de s'ériger en Republiques.

Les Romains mêmes, depuis quelque tems avoient formé le dessein de rétablir l'ancienne Republique, & de s'emparer de la souveraineté de Rome, & de tout le Patrimoine de l'Eglise.

1141. Déja ils avoient remis l'Ordre des Senateurs, & avoient conferé ces dignitez aux plus considerables d'entr'eux.

Eu

En l'année 1144. ils firent rendre auſſi celle de Patrice, & ils en revêtirent un nommé Jordan, avec la même autorité que Charlemagne l'avoit poſſedée. Ce nouveau Patrice accompagné des Senateurs & du Peuple, alla repreſenter au Pape Lucius II. que preſque de tout tems les Papes ne s'étoient appliquez qu'aux affaires Eccleſiaſtiques, & qu'ils s'étoient contentez des dixmes dont ils étoient païez pour ſubſiſter, ſans avoir d'autres poſſeſſions, ni ſe mêler des affaires politiques, dont l'adminiſtration avoit toûjours appartenu aux Seculiers, comme on pouvoit le faire voir par les Hiſtoires de la ville de Rome, & par celles d'Allemagne, qu'ainſi il n'étoit pas juſte qu'il prît davantage connoiſſance de ces ſortes d'affaires, & que c'étoit à eux à en avoir l'entiere direction. Sur ce fondement ces ſeditieux entreprirent de lui diſputer, ou plûtôt de lui ôter la juriſdiction ſeculiere; & ils commencerent par ſe rendre maîtres des rentes de la Ville, mettant des Officiers en la place de ceux que le Pape y avoit établis. CONRAD III. 1144.

Le Pape, les Cardinaux, & les autres Eccleſiaſtiques s'oppoſerent hautement à ce deſſein, & maintinrent autant qu'ils purent, l'autorité, & les droits qu'ils avoient. Mais enfin il fut conclu qu'on auroit recours à l'Empereur Conrad, qu'à cet effet on dépêcheroit des Ambaſſadeurs vers lui, & cela fut executé. Il étoit alors à une Diete qui ſe tenoit à Spire; & il eût été raiſonnable de s'en rapporter à la déciſion. Neanmoins les eſprits ſe trouverent ſi irritez, que le Pape Lucius pendant cet entre-tems aſſembla des troupes, & aſſiegea les Senateurs dans le Capitole, commandant lui-même en perſonne. Mais il y reçut un coup de pierre, dont la bleſſure fut ſi grande, que peu de jours après il en mourut, & ce fut le 25. Février de

CONRAD III. 1145. l'année 1145. Lorſqu'on eut reçu cette nouvelle à Spire, les Ambaſſadeurs s'en retournerent ſans réponſe. On croioit neanmoins que l'Empereur n'avoit point approuvé le procedé des Romains, & qu'il avoit même fort bien reçu le Nonce du Pape, & l'avoit renvoié avec ſatisfaction.

Le Pape Eugene III ſuccede à Lucius, rétablit ſon autorité dans Rome, & travaille à la Croiſade.

Après la mort de Lucius, on élut Eugene III. Ces factieux l'inquieterent auſſi au commencement. Mais aiant joint les armes temporelles aux ſpirituelles, & étant ſecondé par les bien-intentionnez, il réduiſit à la raiſon les rebelles & la Ville, & il y rétablit ſon autorité. Ce repos lui donna lieu de s'appliquer fortement à la fameuſe Croiſade, qui dans ce tems-là ſe fit contre les Sarrazins pour la défenſe de la Terre-Sainte. Il y engagea l'Empereur Conrad. Ce fut par ſes exhortations, & par celles de ſaint Bernard, & ſi bien que le Prince reçut la Croix des mains du Saint; & qu'au commencement de l'année 1147. il entreprit le voiage du Levant avec une armée de ſoixante mille chevaux, auſſi leſte qu'on en eût jamais vû; mais ſon voiage ne fut pas heureux, car une partie de ſon armée perit par la malice d'Emmanuel Commene, Empereur des Grecs, qui, dans les farines qu'il fourniſſoit aux troupes de Conrad, fit mêler du plâtre, & l'autre partie qui avoit long-tems ſouffert la faim, fut preſque entierement défaite par les Turcs. A peine l'Empereur en pût-il ſauver quelque débris, avec lequel après avoir conſumé deux ans & demi dans cette expedition, il reprit le chemin de l'Allemagne. Le reſte de ſon regne n'eut rien de remarquable, que deux choſes, l'une fut la revolte de Duc Guelphe, qui auſſi-tôt fut appaiſée par la ſatisfaction que l'Empereur lui donna; & l'autre fut la mort de Henry ſon fils aîné, qu'avant ſon voiage de la Terre-Sainte il avoit fait élire

Conrad va à la Terre-ſainte.

1147.

Roi

Roi des Romains. Cette mort l'affligea tellement, que ne lui restant plus de son mariage avec Gertrude fille de Berengaire Comte de Sulzbach, qu'un jeune fils nommé Frideric, il prit resolution de convoquer une Diete à Bamber. Ce fut au commencement de l'an 1152. & pour representer aux Etats qu'étant à toute heure menacé de la mort, vû le peu de santé qu'il avoit, il croïoit être obligé de ne pas differer davantage à leur recommander d'élire pour son Successeur Frideric Duc de Suabe son neveu: Prince qui étoit brave, habile, & digne de cette suprême dignité. Ce qui aiant été bien reçu de tous les Princes, il lui fit mettre entre les mains les ornemens Imperiaux. Peu de tems après, aiant regné treize ans ou environ, il mourut à Bamberg. Au surplus, autant qu'on en peut conjecturer, il fut enterré près de la sépulture de Henry III. quoique d'ailleurs quelques-uns disent que ce fut à Spire.

CONRAD III. 1152.

Il designe un Successeur, & meurt.

CHAPITRE XIII.

Frideric I.

APRE'S la mort de Conrad III. les Princes de l'Empire s'assemblerent à Francfort, c'étoit pour le choix d'un Empereur, & suivant la recommandation de Conrad, ils élurent Frideric de Suabe son neveu fils de son frere. Ensuite on le couronna à Aix-la-Chapelle, étant âgé de 28. à 29. ans. Il fut le premier de ce nom, on l'appella le pere de la Patrie, par la grande affection qu'il témoigna pour la gloire

Son couronnement.

FRIDERIC. I. 1152. de l'Empire, & on l'appella Barberousse, à cause que ses cheveux étoient roux, & que sa barbe étoit rousse.

Aussi-tôt qu'il fut élû, la plûpart des Princes de la Chrêtienté, pour lui en témoigner leurs conjouissances, lui envoierent à Marsbourg des Ambassadeurs. Le Roi Dannemarck, qui venoit d'heriter de ce Roiaume, s'y rendit en personne, pour lui en demander l'investiture. L'Empereur Frideric la lui accorda, & le couronna de sa propre main; après quoi ce Roi lui prêta serment de fidelité, comme Vassal de l'Empire. Peu de tems après il envoia l'Archevêque de Treves, & l'Evêque de Bamberg en Ambassade a Rome, pour en son nom recevoir la Couronne, parce qu'il ne pouvoit y aller lui-même, avant que d'avoir pacifié & terminé les differens qui étoient entre les Princes de l'Empire. Il y en avoit un entr'autres tres-considerable; c'étoit le different de Henry Duc de Saxe, avec un autre Henry qui s'appelloit Duc de Baviere, comme aiant herité ce Duché de Baviere, de son frere, à qui l'Empereur Conrad l'avoit donné, le confisquant sur le pere de Henry Duc de Saxe. Cet Henry redemandoit ce Duché, & cette grande contestation avoit mis les armes à la main de presque tous les Princes d'Allemagne.

Il fait couronner à Rome par Ambassadeurs.

Or, pour terminer tous ces démêlez, il fit assembler une Diete à Spire, & par l'avis des Princes, il y ordonna que Henry Duc de Saxe seroit rétabli dans le Duché de Baviere, que comme nous venons de dire, Conrad III. après en avoir privé le pere de ce Duc, avoit donné a Leopold Marquis d'Autriche frere de cet Henry aussi Marquis d'Autriche. Et pour satisfaire ce Marquis, l'Empereur érigea l'Autriche en Duché, & le déchargea ainsi de l'hommage, & du serment de fidelité, qu'il devoit au

Accommodement des Princes de l'Empire.

au Duché de Baviere, dont il relevoit auparavant. FRIDERIC. I.

L'Empereur, de même que ſes Prédeceſſeurs, faillit à ſe brouiller avec le Pape. C'étoit encore Eugene III. L'Empereur avoit fait élire l'Evêque de Zeits, à l'Archevêché de Magdebourg, à cauſe d'un partage de voix qui étoit arrivé dans l'élection de deux autres. Le Pape y trouvoit à redire ſur ce que ſans un grande neceſſité, il n'étoit pas permis de tirer un Evêque de ſon Egliſe, pour lui en donner une autre. Mais Frideric qui ſçavoit fort bien les Concordats de ſes Prédeceſſeurs avec le Pape, ſoûtint ſon Archevêque; Et quand pour le dépoſer les Legats vinrent de Rome avec des ordres à cette fin, il les en empêcha, & il les obligea de ſe retirer. 1152. *A un différent avec le Pape, mais il eſt heureuſement terminé.*

Le Pape Eugene étant mort, & Anaſtaſe IV. aïant rempli le ſaint Siege, ce Pape voulut aller ſur les brisées d'Eugene. Il envoia le Cardinal Gerard en Allemagne pour terminer cette affaire. Ce Legat aïant parlé impertinemment & contre le reſpect qu'il devoit à la Majeſté Imperiale, Frideric, autant jaloux de ſon autorité, qu'habile dans ſes affaires, le fit honteuſement chaſſer d'Allemagne, ce qui donna tant de chagrin à ce Cardinal qu'il en mourut en s'en retournant à Rome. *Le 8. Juillet.* 1153.

Mais l'Empereur qui avoit devant les yeux, la fatigue que les Papes avoient donné aux autres Empereurs, & qui pour cela ne vouloit pas s'expoſer à de ſemblables extrémitez, prit un temperament judicieux pour terminer cette affaire. Il envoia l'année 1154. le nouvel Archevêque de Magdebourg à Rome; & celui-ci aïant pleinement informé le Pape Anaſtaſe de la verité des choſes, il en fut ſatisfait; & lui donna le *Pallium*. Quelques mois après ce Pape mourut, & en ſa place on élut Adrien IV. 1154.

FRIDERIC I. 1155.

le 4. de Decembre de la même année.

Ce fut dans ce tems-là que plusieurs villes d'Italie qui relevoient de l'Empire, tâcherent de se soustraire de sa domination, comme avoient déja fait quelques autres. Les Romains même voulurent aussi renouveller la prétention qu'ils avoient euë sous Lucius II. sur l'autorité souveraine que le Pape avoit dans Rome; & la sédition s'y alluma de telle sorte, que les Romains aiant fait main basse sur un Cardinal, le Pape mit la Ville en interdit. Ce peuple se soûmit à la fin, & l'interdit fut levé; mais la bonne intelligence n'y fut pas rétablie pour longtems. Les choses s'étant tout de nouveau aigries plus que jamais, le Pape fut à la fin contraint de chercher un refuge à Viterbe, pour y attendre l'Empereur, qu'il avoit appellé à son secours.

Revolte presque generale en Italie contre l'Empereur & le Pape.

Dès le mois d'Octobre de l'année précedente, Frideric étoit arrivé en Lombardie, pour mettre à la raison les Villes qui s'y étoient cantonnées, ne voulant plus reconnoître l'Empire. Il en avoit déja réduit & châtié quelques-unes; & s'étoit fait donner à Pavie la couronne de fer. Pendant qu'il continuoit ses progrès, il apprit avec déplaisir que les troubles se réveilloient en Allemagne, & que l'Archevêque de Mayence, & le Duc Herman Comte Palatin du Rhin s'étant broüillez ensemble, en étoient venus aux armes, avec résolution de porter les choses à l'extrémité, tant ils étoient aigris l'un contre l'autre. En effet, ce démêlé causa de grands desordres, & une ruïne presque totale des Provinces du Rhin; & même le Comte Palatin, assisté des Comtes de Leiningen, de Spanheim, de Katselenbogen, de Kirchberg, de Didesheim; & de quelques autres, pilla, saccagea, & brûla la ville de Mayence après avoir ravagé le païs d'alentour.

Premier voyage de Frideric en Italie, cause des troubles en Allemagne.

L'in-

L'inquiétude que la querelle de ces Princes donnoit à l'Empereur, lui fit hâter son expedition d'Italie. Il remit promptement presque toutes les Villes révoltées sous son obéissance. Et comme sa principale affaire étoit de rétablir le Pape dans Rome, il pressa l'entrevûë qui avoit été proposée pour prendre ensemble leurs mesures. Elle se fit près de Sutri, où le Pape étant venu sur une mule au devant de l'Empereur, on croioit que ce Prince l'aideroit à descendre, & tiendroit lui-même la bride de la mule; mais il persista de le refuser, jusqu'à ce qu'on lui eût fait entendre que ses Prédecesseurs n'avoient point répugné à cet acte d'humilité, en vûë de celui que le Pape représente.

FREDERIC I. 1155. *Entrevûë du Pape & de l'Empereur; l'Empereur reconduit le Pape à Rome.*

L'Empereur remena donc le Pape à Rome, & y reçut des mains de sa Sainteté la Couronne Imperiale. Les Romains laisserent faire cette cérémonie sans trouble; mais dés qu'ils virent l'Empereur retiré dans son camp, ils recommencerent leur premiere sédition, & vinrent à main armée assieger le Pape dans le Palais Vatican.

L'Empereur au premier avis qu'il en eut, courut à son secours, tailla en pieces ce qui lui resista, & dissipa le tumulte. Les choses ainsi pacifiées en Italie, l'Empereur reprit le chemin d'Allemagne. A son arrivée il convoqua une Diete à Worms, où les Princes qui avoient pris les armes furent cités. Ils furent ouïs: & par un jugement donné de l'avis des Princes & des Etats de l'Empire, ils furent condamnez, comme perturbateurs du repos public, aux peines ordonnées pour de tels crimes; à sçavoir les Princes & Comtes, à porter un chien sur le dos d'un Comté à l'autre; les Gentilshommes une escabelle; & les gens du commun, la roue d'un charruë. Cet Arrêt fut mis en execution à l'égard de tous, excepté de l'Archevêque de Mayence, qui

Retour de l'Empereur en Allemagne. 1156.

FREDERIC I. 1157.

qui en fut dispensé par l'Empereur à cause de sa vieillesse.

Autre brouillerie entre le Pape & Frideric.

Peu de tems après, il arriva encore un démêlé entre Adrien IV. & Frideric. L'Evêque de Londres aiant été volé, & fait prisonnier sur les terres de l'Empire, & s'en étant plaint, sans qu'il lui en eût été fait aucune raison; le Pape envoia des Légats à l'Empereur pour lui en demander justice. Ces Légats trouverent l'Empereur à Bezançon, où il avoit assemblé une Diete. Ils prirent occasion de rendre la lettre du Pape en pleine Diete. Cette lettre, qui fut publiquement lûe excita un murmure general, & particulierement sur ce que le Pape écrivoit en ces termes, *qu'il avoit conferé à l'Empereur, comme une insigne grace ou bienfait, l'autorité souveraine de Rome & le Royaume d'Italie*; d'où tout le monde s'alla imaginer que le Pape vouloit dire, qu'il avoit donné à Frideric l'Empire pour relever en fief du Pape. Ce qui irrita encore davantage l'Assemblée, fut qu'un des Legats, pensant bien dire, & sans distinguer l'Empire d'avec Rome, se mit à crier; *& de qui le tenez-vous donc?* A ces paroles le Comte Palatin Othon de Baviere, qui comme Maréchal de l'Empire tenoit l'épée, la tire hors du fourreau, & s'avance pour frapper le Legat. Mais l'Empereur le retint, fit sortir de l'Assemblée, les Legats, & leur commanda de s'en retourner à Rome sans délai par le plus court chemin. Et pour desabuser le monde de cette fausse opinion, il écrivit des lettres circulaires, en forme de Manifeste, par lesquelles il se laissoit entendre, que ceux qui disoient qu'il relevoit d'autre que de Dieu, en avoient menti.

Le Pape ne demeura pas non plus dans le silence. Il écrivit aux Evêques d'Allemagne de representer à l'Empereur, l'injure qu'il lui avoit faite en la personne de ses Legats. L'Empereur leur

leur répondit avec vigueur, *qu'il tenoit sa Couronne de Dieu, & des Princes d'Allemagne; qu'il la déposeroit plûtôt, que de souffrir qu'elle fût ainsi déprimée en sa personne.* Ces paroles fermes porterent ces mêmes Eveques à conseiller au Pape de pacifier les choses. FRIDERIC I. 1158.

Ce sage Pontife suivit cet avis. Il renvoïa d'autres Legats qui rendirent à l'Empereur tout l'honneur possible, & une lettre du Pape en interprétation de la premiere: cette seconde étant remplie de civilité & d'honneteté, & lui faisant entendre qu'il avoit voulu dire, que lorsqu'il lui avoit mis les marques de la dignité Impériale sur la tête, c'étoit une chose bien faite, & non pas qu'il les lui eût données ou conférées comme un bienfait. Il aima mieux pour le bien de la paix donner ainsi une explication éloignée à la Lettre, que de l'interpréter précisément selon qu'elle pouvoit se soûtenir.

Grand progrès de Frideric en Allemagne.

Cependant Frideric qui étoit un Prince éclairé, entendant fort bien de lui-même ce que toutes ces Lettres vouloient dire, comprit que Rome n'attendoit qu'une occasion favorable pour s'éclaircir d'une autre maniere. C'est pourquoi il fit tous ses efforts, pour vuider toutes les affaires qui pouvoient le traverser en Allemagne. Il commença par celle de Pologne, dont Boleslas qui en étoit Duc (car la Pologne n'étoit alors que Duché) s'étoit révolté. Il le fit rentrer dans son devoir, l'obligeant de lui rendre l'hommage, & de lui païer le tribut qu'il lui devoit. D'autre côté, pour maintenir Uratislas Duc de Bohême dans ses interêts, il érigea de nouveau ce Duché en Roïaume, & le fit le premier Roi de Bohême. Déja dès l'an 1086. l'Empereur Henry IV. avoit donné le Titre de Roi à Uratislas Duc de Bohême; mais le Duché même n'avoit pas encore été reconnu pour Roïaume. Ce qui se fit alors:

FRIDE-RIC I. 1158.

L'Empereur s'assura pareillement de la fidelité du Roi de Hongrie, & ayant mis ainsi toute l'Allemagne & ses voisins en repos & en bonne intelligence les uns avec les autres, il se prépara à un second voyage pour l'Italie.

Second voyage de l'Empereur en Italie, nouvelle contestation entre le Pape & lui.

Il repasse donc les Alpes vers la fin de l'an 1158. avec une puissante armée, pour achever la conquête des Villes soulevées contre lui. Il assiege & prend à discretion Milan, & ce qui restoit des autres Villes de Lombardie. Après quoi voulant y régler les affaires qui regardoient son domaine, il fait faire une recherche des droits de l'Empire, & se fait rendre hommage par ceux qui en possédoient les fiefs, sans en excepter les Evêques. Le Pape s'en formalise, & lui envoie une grande Ambassade de Legats pour s'en plaindre: Frideric répond qu'il étoit raisonnable que les Evêques lui rendissent hommage, puisqu'ils possédoient des fiefs, *& que* JESUS-CHRIST *même avoit bien voulu, tout maître qu'il fut des Souverains, passer pour lui & pour saint Pierre le tribut qu'ils devoient à l'Empereur.*

Dans ces entrefaites le Pape Adrien IV. meurt, & il s'éleve un Schisme dans l'élection de son Successeur. La plus grande partie de 25. Cardinaux qui étoient à la mort d'Adrien, élut Roland Chancelier de l'Eglise, qui prit le nom d'Alexandre III. & l'autre partie des Cardinaux élut Octavien de sainte Cecile. Celui-ci voiant qu'on donnoit la Chape Papale à son Competiteur, se jetta sur lui, & la lui arracha; & s'étant ensuite fait adorer sous le nom de Victor IV. il fut tout d'un tems approuvé & proclamé par le Peuple.

Schisme pour l'élection d'un Pape.

Alexandre de son côté, & 22. Cardinaux qui l'avoient élû, se saisirent du Château saint Ange, dont le Gouverneur étoit leur ami. Ceux de l'autre faction les investirent, & les tinrent comme

comme prisonniers, jusqu'à ce que neuf jours après, le Peuple s'étant desabusé vint les délivrer, & crier à son tour, *Vive le Pape Alexandre*, qui fut sacré dans un Village près de Rome. FRIDR. I. 1159.

L'Empereur convoque un Concile.

Mais l'Empereur nonobstant la pluralité des voix qui avoient conferé le Pontificat à Alexandre, se déclara pour Victor. Il appuioit son parti, parce qu'il étoit auparavant dans ses interêts, au lieu que l'autre étoit dans ceux de Guillaume Roi de Sicile, que l'Empereur regardoit depuis long-tems comme son ennemi. Cette raison, & l'exemple des précedens Papes, obligerent Alexandre de recourir à la protection de ce Roi. L'Empereur cependant pour ne pas soûtenir Victor sans un prétexte honnête, fit convoquer un Concile à Pavie pour juger de la validité de l'un, ou de l'autre élection. Les deux Papes y furent citez, & l'Empereur en fit l'ouverture le 2. Février de l'année 1160. puis en sortit aussi-tôt, pour ne point ôter la liberté des opinions par sa presence. 1160.

Victor y comparut, mais Alexandre ne jugea pas à propos de s'y présenter, parce que s'estimant vrai Pape, il ne pouvoit pas, disoit-on, avoüer un Concile convoqué sans sa participation. L'élection de Victor y fut confirmée, l'Empereur même adora Victor, & le fit reconnoître avec les solemnitez accoûtumées. D'autre côté, Alexandre après avoir employé la voie des remontrances auprès de l'Empereur, pour le faire revenir à lui, voiant qu'il ne vouloit point se détacher de Victor & l'abandonner, il fulmina solemnellement à Anagni, en presence de plusieurs Evêques & Cardinaux qu'il y avoit appellez, une sentence d'excommunication contre l'Empereur, rendant tous ses Sujets absous du serment de fidelité qu'ils lui avoient prêté, & en même-tems il renouvelle aussi celle

FRIDERIC I. qu'il avoit auparavant prononcée contre Victor.

Nonobstant toutes ces excommunications, Frideric ne laissoit pas de faire son possible pour
1160. persuader à tout le monde, que l'élection de Victor étoit legitime & Canonique. Il envoia même des Ambassadeurs au Roi de France, & d'Angleterre pour les attirer dans son parti. Mais celui d'Alexandre prévalut, & la cause aiant été examinée par ces deux Rois, & trouvée bonne, ils en prirent la protection; ce
1161. qui fit que les Milanois, & le reste de la Lombardie se rangerent de son côté: & donnant la chasse aux partisans de l'Empereur, & à ceux de Victor, ils témoignerent le repentir qu'ils avoient de l'avoir reconnu. Toutefois le Pape Alexandre ne se croiant pas pour cela en seureté, ni dans Rome, ni dans le reste des Etats du saint Siege, parce que ceux du parti de l'Empereur y étoient puissans, il gagna la ville
1162. de Gennes, & de-là il passa en France, où il arriva vers les Fêtes de Pâques. Quelque-tems après, s'étant rendu à Clermont en Auvergne, il y tint un Concile, où il n'épargna pas encore ses foudres sur Victor, sur Frideric, & sur tous leurs adherans.

L'Empereur de sa part n'avoit point perdu de tems. Aussi-tôt que la saison l'avoit pû permettre, il s'étoit mis en campagne contre ceux de Milan, & les autres rebelles. Il eut en diverses rencontres quelques avantages sur eux; mais il y reçut un échec, qui lui fut assez sensible. Il avoit surpris leurs troupes, & s'étant posté entre la Ville & elles, il falloit qu'elles combattissent, ou qu'elles se rendissent à discretion, si l'Empereur ne voulait pas leur accorder passage pour retourner à Milan. Le refus qu'il en
1162. fit, les jetta dans le desespoir. Elles combattirent si vaillamment & si opiniâtrement, qu'elles obligerent l'Empereur de se retirer avec perte.

Frid-

Frideric animé de cette disgrace, ravagea le Milanois, & prit la résolution de serrer la Ville de plus près. La conduite du siege fut long & sanglant. Il la donna a un de ses Generaux, & s'en alla cependant ou ses affaires les plus pressées l'appellerent. Mais ennuié de la durée de ce siege, il revint à Milan, & pressa si vertement la Ville, où la plûpart des Habitans mouroient déja de faim, qu'elle se rendit à discretion. L'Empereur touché de compassion donna la vie, & la liberté de sortir aux hommes, aux femmes, & aux enfans, mais du reste il mit la Ville au pillage, & après il la fit entierement démolir, hors les Eglises. Il la fit même labourer en Croix avec une charrue, & il y fit semer du sel en mémoire éternelle de sa rebellion. Il fit mut d'une haleine démanteler Breſſe, & Plaisance, & réduisit le reste des Villes rebelles à sa dévotion, les obligeant en même-tems de reconnoître le Pape Victor. PRIDERIC I. 1163. 1164.

Retour de l'Empereur en Allemagne.

Frideric glorieux de tous ces succès, retourna en Allemagne, alors pleine de querelles particulieres, qui avoient armé la plûpart des familles, & il les appaisa par son adresse ordinaire.

Mais comme l'image du rigoureux traitement qu'il avoit fait a ceux de Milan, étoit un aiguillon, qui excitoit sans ceſſe contre lui presque toutes les villes d'Italie, elle se soûleverent encore, étant d'ailleurs animées sous main par le Pape Alexandre. Ce qui obligea l'Antipape Victor de chercher sa seureté auprés de l'Empereur, qui apprenant cette revolte generale, resolut auſſi-tôt de retourner en Italie. Il jugea à propos que le Pape Victor prît le devant, comme il fit; mais étant arrivé a Luques, il y mourut la même année 1164. & peu de jours aprés sa mort, les Cardinaux de sa faction élûrent en sa place Paſcal III. que l'Empereur fit reconnoître dans une Diete, que pour

FREDERIC I. cet effet, quelque tems après, il fit convoquer Wirtzbourg.

1164. Alors le Pape Alexandre, informée de la bonne disposition où toute l'Italie témoignoit être pour ses interêts, se rendit aux instances qu'on lui faisoit de retourner à Rome. Il prit son chemin par mer, & arriva à Messine, d'où Guillaume Roi de Sicile le fit conduire sur ses vaisseaux à Ostie. De-là il s'achemina à Rome, pendant que Pascal se tenoit à Luques en attendant l'arrivée de l'Empereur.

Retour du Pape Alexandre à Rome

1165.

1166. Frideric ayant donc assemblé une formidable armée, retourne en Italie l'année 1166. il défait les Romains secondez par les Napolitains, & par les Villes rebelles, & il oblige le Pape Alexandre de se retirer sur les Terres du Roi de Sicile duquel il est protegé. L'Empereur poussant sa pointe, entre dans Rome, y établit Pascal, & y fait couronner l'Imperatrice, pour donner à ce Pape plus d'autorité par une action d'éclat.

Troisieme voyage de l'Empereur en Italie.

Jusques-là tout riot à l'Empereur : mais la peste s'étant mise dans ses troupes, elle y fit un si grand degât, qu'il fut trop heureux, pour le parti contraire, de reprendre vigueur, & de sauver ce qu'il put de ses troupes, en ragagnant la Toscane, d'où après s'être assuré de quelques Villes, il reprit le chemin de l'Allemagne.

1167. Cette disgrace arrivé à l'armée de l'Empereur, & cette retraite si précipitée, redonnerent cœur aux Villes d'Italie. L'année suivante presque toutes secouerent le joug, & se liguerent pour maintenir leur liberté. Ceux de Milan même voiant l'empereur accablé d'occupation en Allemagne, prirent leur temps pour rebâtir leur Ville, & ils s'y appliquerent avec tant d'empressement, qu'ils la mirent presque dans sa perfection en fort peu de tems.

Ligue generale en Italie contre l'Empereur.

1168.

Le Pape Pascal étant venu à mourir l'année

1169.

1169. les Cardinaux de sa faction élurent Caliste III. Mais les avis que l'Empereur recevoit de tous côtez, que toute l'Italie s'ennuioit de la longueur de ce Schisme, & que les amis aussi-bien que les ennemis, souhaittoient passionnément d'en voir la fin, lui firent craindre que tout ne se revoltât. C'est pourquoi se voiant en necessité de faire encore un voiage en Italie, il prepara de longue main toutes choses necessaires à cette expedition. FAIDERIC I. 1169.

Ayant mis sur pied une armée nombreuse, il traversa les Alpes, entra en Lombardie l'année 1174. Il trouva le parti contraire aussi en campagne, & les deux armées se contentans de plusieurs petites rencontres, ne vinrent à une action generale que l'année suivante, ou les deux armées se donnerent bataille. L'Empereur ne fut pas heureux. Il la perdit, & pensa même y être tué. Cette disgrace lui fut d'autant plus sensible, qu'aiant accoûtumé de vaincre, & de regner au milieu des lauriers & de la gloire, il se voioit contraint de flechir, & d'abandonner un parti qu'avec tant de hauteur il avoit soûtenu aux yeux de toute la Chrétienté. Ce qui le piquoit le plus, étoit de voir en même tems la plûpart des Princes d'Allemagne se séparer de ses interêts. Entr'autres, Henry Duc de Saxe & de Baviere, appellé comme son pere, le Superbe, l'abandonna tout-à fait pendant le siege qu'il avoit mis devant Alexandrie. L'Empereur fit ce qu'il put pour le retenir, mais celui-ci ne lui donna d'autre raison, si ce n'étoit qu'il ne vouloit point être excommunié. L'évenement fit voir que ce Prince étoit poussé par le Pape, pour aller en Allemagne envahir l'Empire. Frideric ne l'ignoroit pas, & pour ce sujet il souhaittoit passionnément en lui-même de faire la paix, vû même que le Prince Henry son fils aîné, qui commandoit sa flotte contre les Venitiens avoit perdu une 1174. *Quatrieme voiage de Frideric en Italie, & il perd une bataille & en gagne une autre.* 1175.

FRIDERIC I. 1176.

une bataille & avoit été fait prisonnier. Mais comme l'Empereur avoit le cœur grand, il ne jugea pas à propos de témoigner encore l'envie qu'il avoit de s'accommoder avec le Pape. Il rallie donc ses troupes, il fait de nouveaux efforts, & se met en peu de tems en état de disputer la campagne à ses ennemis.

En effet les atteint joints l'année d'après, il les battit, & les défit. Et comme il étoit autant politique que grand Capitaine, il ne perdit point ce moment favorable pour faire un accommodement.

Réconciliation & paix du Pape & de l'Empereur, & leur entrevûë.

Mais d'autant que les Ecrivains sont partagez sur ce point de l'Histoire, & sur les circonstances de l'entrevûë du Pape & de l'Empereur, j'ai crû que je m'en pouvois tenir à la relation qu'en fait Romuald Evêque de Salerne. Comme ce Prélat étoit alors Ambassadeur du Roi de Sicile, & qu'il fut en cette qualité témoin oculaire de tous ces incidens, il est vrai-semblable qu'il parle sans déguisement & sans flatterie, outre qu'il s'accorde avec Sigonius. Il rapporte donc, que Friderie ayant gagné une seconde bataille sur les Lombards, fut en même tems sollicité & pressé par les Princes de l'Empire, de faire la paix avec le Pape Alexandre, pour le bien & le repos de l'Eglise, & de l'Empire; qu'il envoia vers lui en qualité d'Ambassadeurs les Archevêques de Mayence, & de Magdebourg, l'Evêque de Worms, & le sieur de Pafy son Secretaire, avec plein-pouvoir de traiter l'accommodement, & de le conclure; qu'ils rencontrerent le Pape à Anagni, lequel les reçut avec d'autant plus de joïe, qu'il desiroit lui-même depuis long-tems la paix; qu'elle fut conclue bien-tôt après, & que l'on convint que le Pape & l'Empereur s'entreverroient au plûtôt pour la ratifier en personne.

Le même Auteur ajoute, que les Ambassadeurs

deurs retournerent vers l'Empereur avec ce Traité ; que ce Prince l'approuva, à l'exception des moiens de paix que le Pape avoit proposez à l'égard des Lombards, lesquels moiens il refusa de ratifier ; que ce refus aiant été rapporté au Pape, on demeura d'accord de faire une autre Assemblée à Ferrare, où le Pape se rendit encore en personne, avec les Ambassadeurs pour prendre d'autres mesures & lever cette difficulté ; que cependant la négociation aiant traîné long-tems, quelques flatteurs s'étoient prévalus auprès de l'Empereur de l'absence des Ambassadeurs, qui étoient ses plus fideles & ses plus habiles Ministres, pour lui persuader qu'ils avoient favorisé le Pape dans leur Traité, au préjudice de la réputation de l'Empereur, & pour leurs interêts particuliers ; que l'Empereur en étoit entré dans une si grande colere, qu'il avoit desavoüé ses Ambassadeurs, & s'étoit déclaré pour Calixte, ce qu'il n'avoit pas voulu faire jusqu'alors ; que les Ambassadeurs en aiant eu avis, prierent le Pape Alexandre, de vouloir envoier son Nonce avec eux vers l'Empereur, pour demander la ratification du Traité ; que les Ambassadeurs & le Nonce étant arrivez près de l'Empereur, il s'étoit fait faire le rapport de leur negociation, & qu'ensuite il avoit refusé de ratifier ce Traité ; qu'il étoit demeuré quelque tems dans cette resolution, cherchant les moïens de révoquer le pouvoir qu'il leur avoit donné. Que d'autre part les Archêques de Mayence, de Cologne, de Treves, & de Magdebourg, & l'Evêque de Worms avec le Vice-Chancelier Godefroy, & le Secretaire Pafy, que l'Empereur avoit tous employez à cette negociation, desirant prévenir les suites fâcheuses de cette rupture, repreſenterent à l'Empereur par l'Archevêque de Mayence, que sa Majesté pouvoit

FRIDERIC I. 1176.

bien.

FRIDERIC. I. 1176. 1177.

bien se souvenir de la commission qu'elle leur avoit donnée d'aller à Anagni traiter avec le Pape, que sa Sainteté s'étoit conduite dans cette affaire en homme de bien; qu'on ne pouvoit pas douter qu'elle ne désirât la paix, & qu'elle étoit allée en attendre la ratification à Venise; qu'ils avoient cependant appris qu'à la persuasion de quelques particuliers, sa Majesté Imperiale n'avoit plus la même inclination, pour l'accommodement qu'ils venoient de conclure entre l'Empire Romain & l'Eglise, que cela étant, ils ne vouloient pas lui dissimuler, qu'ils étoient tous prêts de lui rendre leurs respects, & de l'assister de leurs forces, & de leurs conseils, puisqu'ils y étoient obligez par serment à cause de leurs caracteres, & de leurs benefices; mais que comme l'Empereur n'avoit de pouvoir que sur le corps, & non pas sur l'ame, ils n'étoient pas dans la disposition de la lui engager à leur damnation éternelle, ni de perdre le Ciel pour la Terre, & qu'ainsi ils lui déclaroient, qu'ils étoient tous d'un commun consentement résolus de reconnoître Alexandre III. pour vrai Chef de l'Eglise, ne regardant Calixte que comme un faux Pape. Sur cette déclaration, dit le même Historien, l'Empereur rentra en lui-même, & changeant de pensée il leur dit, qu'il étoit juste qu'il se conformât au sentiment de ses principaux Ministres, & des Princes de l'Empire; qu'il falloit qu'ils contribuassent à faire executer ce qu'ils jugeoient salutaire & avantageux au bien public; & que pour leur faire voir qu'il ne désiroit pas se séparer d'eux, ni de leur conseil, il étoit prêt de faire partir le Comte Henry Dessa avec eux, & avec le Nonce du Pape pour Venise, afin d'y confirmer par serment en son nom, le Traité qu'ils avoient fait. En effet il les dépêcha en même tems, & ces Princes, suivant cette resolution, furent le lendemain à Venise, &

& executerent l'ordre de l'Empereur. Il se mit aussi en chemin lui-même peu de tems après, pour s'y rendre, dans le dessein de ratifier en personne tout ce qui avoit été conclu, & de faire visite au Pape, comme il avoit fait à Adrien, & à Victor; & ainsi que les Empereurs ses Prédecesseurs en avoient usé à l'égard des autres Papes.

FRIDERIC I. 1177.

Il y arriva la veille de la fête saint Jacques. Et comme les Venitiens avoient été avertis de sa venuë, le Duc, le Patriarche, l'Evêque avec le Clergé, & le Senat allerent au devant de lui, & le conduisirent dans leur barque jusqu'au rivage de saint Marc, où le Pape avec les Cardinaux l'attendoient devant l'Eglise. L'Empereur s'étant approché du Pape, qui étoit assis dans une chaise, lui fit une profonde reverence, & lui baisa les pieds. Cette humilité fit verser des larmes au Pape, qui s'inclinant vers lui l'embrassa, & lui donna le baiser de paix. L'Empereur l'aïant ensuite pris par la main, ils entrerent ensemble dans l'Eglise, d'où après la Messe que le Pape célébra, l'Empereur le reconduisit jusques hors la porte de l'Eglise, lui donnant toûjours la droite. Et lorsque le Pape voulut monter sur un cheval qu'on lui avoit amené pour aller jusqu'à la Mer, il lui tint l'étrier, & se mit encore en devoir de le suivre. Mais sa Sainteté ne voulut jamais permettre qu'il l'accompagnât plus loin, & le pria avec tant d'instance de vouloir se retirer, qu'il le fit.

Ratification de la Paix faite par le Pape & l'Empereur en personne.

Ces premieres civilitez ainsi renduës, le Pape & l'Empereur, avec tous les Princes, s'assemblerent le premier jour d'Août dans le Palais du Patriarche. Le Pape assis dans une chaise qui lui avoit été destinée, fit un discours en Latin touchant la Paix conclue entre lui & l'Empereur. Et après que le Pape eut achevé de parler, l'Em-

FREDERIC I 1177. l'Empereur en fit un en ſa langue naturelle, qui étoit l'Allemande, & que l'Archevêque de Mayence interpreta en Latin, afin que tout le monde le pût entendre. L'Empereur ſçavoit bien le Latin, mais il ne voulut parler qu'Alleman dans cette illuſtre Aſſemblée, pour ſoûtenir l'honneur & la dignité de l'Empire Alleman. Et comme l'Empereur eut témoigné publiquement qu'il étoit dans la diſpoſition d'executer ſincérement le Traité, l'obſervation en fut ſolemnellement jurée au nom du Pape & de l'Empereur par leurs Députez, & les ratifications en furent échangées avec toutes les marques imaginables de réjoüiſſance. Cette joie dura pendant qu'ils furent à Venise; c'eſt-à-dire, tout le mois d'Août, & juſqu'au 13. de Septembre, que l'Empereur en partit pour Ravenne.

Peu de fondement que quelques-uns font ſur la même entrevûë du Pape & de l'Empereur.

Ces circonſtances font voir, avec combien peu de fondement quelques Hiſtoriens ont dit, que l'Empereur s'étoit laiſſé fouler aux pieds par le Pape. Car ſans alleguer que l'Empereur avoit le cœur haut autant que Prince qui ait jamais regné, auroit-il été poſſible, qu'il eût paſſé tant de tems dans la joie, & dans la meilleure intelligence du monde avec le Pape, après en avoir reçû le plus cruel de tous les outrages. Après, dis-je, que dans le tems que l'Empereur ſe baiſſoit pour le ſaluer, le Pape lui auroit marché ſur la tête, comme ſur celle d'un ſerpent, lui diſant les paroles du Pſeaume, *Tu marcheras ſur l'Aſpic & le Baſilic*; & que quand l'Empereur lui auroit répondu, *Cela eſt écrit pour S. Pierre, & non pas pour vous*; le Pape auroit repliqué, *& pour S. Pierre, & pour nous.* En vérité il n'y a guéres en cela de vrai-ſemblance, & ce ne peut-être qu'un conte fait à plaiſir, auſſi deſavantageux pour le Pape, que pour l'Empereur.

Pſeaume 91.

Après cette reconciliation de Frideric avec Alexan-

Alexandre, les Villes rebelles d'Italie qui s'étoient liguées ensemble pour leur commune conservation, ne furent pas long tems sans rechercher à se mettre bien avec l'Empereur. Leur accommodement fut fait à Constance; & en conſequence du pardon general qu'il leur accorda, & de la liberté où il les laiſſa de conſerver leurs loix, & leur maniere de gouvernement. Elles s'obligerent de le reconnoître pour leur Seigneur Souverain, & lui prêterent en cette qualité le ſerment de fidelité. Il fut auſſi convenu, que dans les affaires qui excederoient une certaine ſomme, on en pourroit appeller aux Officiers qu'il tiendroit en Lombardie, afin que les habitans de ces Villes ne fuſſent pas obligez d'aller plaider en Allemagne. FREDERIC I. 1177. 1178.

L'Antipape Caliſte, par l'accord du Pape & de l'Empereur, ne trouva point de meilleure reſſource, ſe voiant ſans appui, que la bonté du Pape même. Il s'alla jetter entre ſes bras; & ſa Sainteté fit paroître en le recevant avec beaucoup de tendreſſe, qu'il avoit appris de JESUS-CHRIST à être doux & humble de cœur. Mais afin de prévenir les ſchiſmes, que cauſoient les diviſions qui arrivoient dans les élections des Papes, Alexandre célébra un Concile general, par lequel entre les autres choſes qui furent reglées touchant ces élections, il fut décerné que pour être élû dans les formes, il faudroit avoir au moins les deux tiers des ſuffrages. *L'Antipape ſe rend au Pape Alexandre, qui le reçoit humainement.* *Le Pape célébre un Concile.*

Pendant que toutes ces choſes s'executoient en Italie, Henry Duc de Saxe broüilloit les affaires dans l'Empire. Mais l'Empereur ſe rendit avec une extrême diligence en Bourgogne; & aiant fait citer ce Prince en une Diete où il ne comparut point, il confiſqua ſes Etats, & en gratifia ſes Créatures. Elles pouſſerent Henry à bout, en ſorte que Frideric n'eût plus ſujet de le craindre, 1180. *Retour de l'Empereur en Allemagne.*

Le

FRIDERIC. I. 1187.

Le Pape Alexandre étant mort le 27. Août 1181. on mit en sa place Lucius III. qui d'abord prit à cœur les affaires des Chrétiens dans la Terre sainte. Il eut quelques differens avec l'Empereur sur le fait des biens de la succession de la Comtesse Mathilde; Biens que le Pape pretendoit appartenir à l'Eglise par le testament de cette Princesse, & dans la possession desquels l'Empereur se vouloit maintenir par le droit qu'il y avoit. L'un & l'autre se rendirent à Veronne l'année suivante, pour en venir à quelque accommodement, mais la chose demeura sans décision.

Mort du Pape Alexandre III

Cinquiéme voyage de l'Empereur en Italie, où Henry son fils épouse l'heritiere de Sicile.

Cette affaire fut remise sur le tapis dans le même lieu avec Urbain III. qui avoit succedé à Lucius; & la contestation s'aigrit si fort entre lui & l'Empereur, qu'ils furent sur le point d'en venir à une rupture entiere. Cependant Frideric qui étoit venu en Italie, principalement pour le mariage de Henry son fils, âgé de 21. an, avec Constance, sœur & heritiere de Guillaume Roi de Sicile, en avoit si bien avancé la negociation, qu'il fut conclu, & que les nôces en furent célebrées avec une magnificence extraordinaire: Ce fut dans Milan, Ville qu'il avoit autrefois saccagée & détruite, & qui avoit été superbement rebâtie par ses Habitans.

Retour de l'Empereur en Allemagne, il se croise pour aller à la Terre sainte, & il partage auparavant ses enfans.

Après la consommation de ce mariage, qui en moins de trois ans, mit dans sa Maison, par le decés de Guillaume mort sans enfans, les Roiaumes de Naples & de Sicile; Frideric reprit la route d'Allemagne, où il gouverna ses Etats dans une profonde paix, mais les nouvelles du mauvais etat des affaires de la Chrétienté dans la Palestine, & de la prise de Jerusalem par Saladin Roi d'Egipte, Prince volant de toutes parts, l'Empereur crut ne pouvoir mieux employer le reste de ses jours qu'en les finis-

crifiant la défenſe du nom Chrétien. Il ſe croiſa donc l'année 1187. avec pluſieurs autres grands Princes, pour aller à la Terre ſainte, & afin que les affaires de l'Empire ne ſouffriſſent point par ſon abſence, la même année il viſita toutes les principales Villes d'Allemagne, accompagné du Prince ſon fils, dans le deſſein de lui remettre le ſoin de l'Empire pendant ſon voiage. FRIDE. RIC I. 1186. 1187.

Mais pour en aſſûrer davantage le repos, il voulut auſſi que ſon fils fût établi dans ſa famille, & par ce moien aller au devant de tout ce qui pouvoit ſervir de pretexte à ſes enfans de troubler l'Empire, faiſant entre eux un partage de ſa future ſucceſſion, & d'une maniere qu'ils puſſent en être tous contens. Il n'avoit point eu d'enfans d'Alix fille du Marquis d'Urſbourg ſa premiere femme, qu'il avoit repudiée; mais il avoit eû cinq fils & deux filles de ſa ſeconde, l'Imperatrice Beatrix fille de Regimbaud, ou Renaud Comte de Bourgogne, qui étoit morte deux ans auparavant, & qui avoit eû un ſoin très-particulier de les bien élever, & de les bien faire inſtruire. Dés l'année 1181. il avoit fait élire Roi des Romains & ſon ſucceſſeur à l'Empire, Henry ſon fils aîné, & l'avoit marié, comme il a été dit.

Quant aux Etats, Provinces & Terres, dont il avoit herité de ſa Maiſon, il les partagea à ſes autres enfans. Il donna à Frideric ſon ſecond fils, le Duché de Suabe, avec la partie de la Baviere, dont il avoit herité de Welf ſon frere, à quoi il ajoûta encore le Comté de Pfullendorf. Il donna à Conrad ſon troiſiéme fils, le Duché de Rottembourg, au Duc Othon, le Duché de Bourgogne, qui étoit le patrimoine de l'Imperatrice Beatrix, & au Duc Philippes ſon cadet, tous les biens & pais qu'il avoit retirez & dégagez des mains des Eccleſiaſti-

FRIDERIC I. 1187. stiques : De sorte qu'ils furent tous grands & puissans Princes. Les filles étoient mariées, l'une, que quelques-uns appellent Judith, & d'autres Luitgarde, à Conrad, Marquis de Misnie; & l'autre, nommée Berthe à Matthieu premier Duc de Lorraine.

1188. L'Empereur Frideric partit pour son voïage d'Asie l'an 1188. L'année suivante il passa le Détroit de Constantinople, & il eut de si heureux succès contre les Turcs, qui lui disputoient le passage, que la terreur de son nom se répandit par tout, & releva le cœur des Chrétiens, mais ce fut là le terme de ses conquêtes. Ce grand Prince étoit extrêmement hardi, & comme il sçavoit fort bien nager, il voulut un jour d'Eté se baigner dans une riviere, ainsi qu'il avoit fait déja plusieurs fois; mais elle se trouva si rapide, qu'il ne pût tenir contre la force de l'eau; il fut emporté par le courant, & se noïa sans qu'on pût jamais le secourir. Son corps fut retiré de l'eau, & enterré à Tyr.

Frideric se noie en Syrie. 1189.

Dixiéme de Juin 1190.

Durant son regne, le plus grand de ses soins avoit été d'entretenir la paix dans l'Empire, & avec les Princes ses voisins : selon l'étimologie Allemande de son nom, *Frideric*, qui veut dire, *riche en paix*. Il ne pouvoit être autre, étant enrichi de belles qualitez d'esprit, & n'ignorant pas qu'un Prince ne doit être brave & guerrier, que pour maintenir ses sujets en paix. C'étoit en effet un Prince d'un grand courage, d'un très bon sens, & d'une vivacité d'esprit extraordinaire, il étoit de plus naturellement éloquent, & avoit une memoire si heureuse, qu'il se souvenoit du nom & des qualitez de tous ceux qui avoient traité avec lui. Sa conversation étoit pleine de charmes, sans aucun vice remarquable. Et pour les qualitez du corps, il étoit de belle taille, fort & adroit aux armes,

Eloge de l'Empereur Frideric.

tant

sant à pied qu'à cheval. Il avoit l'air riant, & tout ensemble majestueux, animant toutes ces belles qualitez d'un extrême désir de gloire. HENRY VI. 1190.

CHAPITRE XIV.

Henry VI.

LORSQUE Henry surnommé le Severe, eut appris la mort de l'Empereur son pere, & presque en même tems celle de Guillaume Roi de Naples & de Sicile, son beau-frere, il mit le plus de forces qu'il put sur pied, & passa en Italie avec Constance sa femme, pour se faire couronner Empereur par le Pape Clement III. qui occupoit alors le saint Siege, & aller ensuite au nom de sa femme recueillir la succession de Guillaume, qui n'avoit point laissé d'enfans légitimes. S'étant rendu à Rome un peu avant les fêtes de Pâques, le Pape Clement vint à mourir, & l'on élut en sa place Celestin III. âgé de près de quatre-vingt-six ans, qui ayant été sacré le propre jour de Pâques, couronna le lendemain l'Empereur & l'Imperatrice sa femme, mais avec une circonstance assez extraordinaire. Le Pape étant dans sa chaise, avoit mis la couronne Imperiale à terre devant ses pieds, & lorsque Henry se mit à genoux & s'inclina pour saluer le Pape, sa Sainteté lui mit la couronne sur la tête, & en même tems la lui fit tomber avec le pied. Les Cardinaux la releverent & la lui remirent. Le Pape couronna aussi la Reine, mais il ne lui fit pas tomber la couronne avec le pied. *Est couronné à Rome, le Pape lui mettant & ôtant en même tems la couronne.* 1192.

Baronius avoue bien que cette action étoit indecente; mais il l'excuse, & dit que Celestin

HENRI VI. 1191. voulait par là faire connoître à l'Empereur, que les Papes avoient le pouvoir de conférer & d'ôter la dignité Impériale, quand la nécessité les y obligeroit.

Mais comme on a déja ci-devant fait voir, en plusieurs endroits, le peu de solidité que la plûpart des Auteurs ont trouvé en cette prétention, & combien la raison naturelle y répugne, il seroit inutile de faire une plus ample déduction des raisons qu'ils ont allegués pour la détruire, & prouver qu'elle n'avoit aucun fondement.

Après que l'Empereur eut été couronné, il ne songea qu'à s'aller mettre en possession des Roïaumes de Naples & de Sicile. La chose neanmoins n'étoit pas sans difficulté. Tancrede fils naturel de Guillaume, s'en étoit déja emparé, prétendant que c'étoient des fiefs masculins. Henry ne laissa pas de s'avancer vers la Ville de Naples, & de l'assieger. Mais voiant quelque tems après, que sans beaucoup de fruit ses meilleures troupes perissoient à ce siege, & que les autres Villes considerables s'étoient aussi déclarées pour Tancrede, il jugea qu'il n'étoit pas assez fort pour venir à bout d'une affaire de laquelle sa réputation dépendoit. C'est pourquoi, il prit résolution de repasser promptement en Allemagne, pour y rassembler de nouvelles troupes, & se mettre si bien en état de chasser cet Usurpateur de ces deux Roïaumes, que dans un second voïage il ne pût pas en avoir le démenti.

Pendant tout le tems qu'il fut à faire ces nouvelles levées, & les autres préparatifs nécessaires, il ne negligeoit pas les affaires de l'Empire. Il s'occupoit à y rétablir le bon ordre pour y entretenir la paix, & à prendre toutes les précautions imaginables, pour empêcher que lorsqu'il en seroit absent, le repos n'en pût être trou-

blé.

blé. Il donnoit une particuliere application à faire par tout très-soigneusement exercer la justice, & il l'avoit si fort à cœur, qu'il employoit souvent beaucoup de tems à la rendre lui-même, à ceux qui lui venoient presenter leurs plaintes; en quoi il apportoit une douceur & une patience, qui lui attiroient la louange & l'admiration d'un chacun. Quelques-uns de ses plus confidens, ayant même pris un jour la liberté de lui dire, que l'audience qu'il donnoit ainsi à tout le monde, le fatiguoit trop, & dérégloit les heures de ses repas, il leur répondit sur le champ, qu'un Particulier avoit la liberté de manger quand il vouloit; mais qu'un Prince ne la pouvoit avoir qu'il n'eût donné ordre aux affaires publiques. HENRY VI. 1191.

Comme ce fut sous son regne, & à peu près dans ce même tems que l'illustre Chevalerie de l'Ordre Teutonique eut son commencement, il ne sera pas inutile (pour un plus grand éclaircissement de quelques endroits de la suite de cet ouvrage) de dire ici quelque chose de la maniere dont elle fut instituée. Lorsque l'Empereur Frideric Barberousse son pere, se fut engagé à la celebre Croisade dont il a été parlé dans sa vie, & qu'il marcha avec une armée nombreuse pour le recouvrement de la Terre sainte, une infinité de Seigneurs particuliers, & de Gentilshommes Allemans, le suivirent en qualité de volontaires? les uns par un sentiment de pieté, les autres par un désir de gloire. Ils y étoient d'ailleurs excitez par l'exemple de plusieurs grands Princes de l'Europe, qui par de semblables motifs, ou par déference aux pressantes instances que les Papes leur avoient fait faire, s'étoient embarquez dans cette Croisade. De ce nombre étoient Philippe Auguste Roi de France, Richard Roi d'Angleterre, Frideric Duc de Suabe, les Ducs d'Autriche

HENRY VI. 1191. & de Baviere, Henry Duc de Brabant, Philippe Comte de Flandre, Florant Comte de Hollande, Guillaume Comte d'Oſtfriſe, Othon Comte de Gueldre, Theodore Comte de Cleves, & pluſieurs autres Ducs, Marquis, Comtes & Seigneurs, & ce fut devant tous ces auguſtes témoins que l'elite de la Nobleſſe Germanique, ſe ſignala dans tous les grands exploits que fit l'Empereur Frideric. Apres ſa mort les Allemans ſe voïans ſans Chef devant Acre, que les Chrétiens aſſiegeoient, éurent Frideric Duc de Suabe, ſecond fils du feu Empereur, & Henry Duc de Brabant, pour Capitaines Generaux de leur Nation. Sous ces Chefs ils ſe ſignalerent par de ſi beaux faits d'armes, tant à la priſe d'Acre, qu'à celle de Jeruſalem & des autres Villes & Places de la Campagne, que Henry Roi de Jeruſalem, le Patriarche & les autres Princes, crurent devoir pour ce ſujet faire quelque choſe d'extraordinaire en faveur de la Nation Allemande, afin même d'exciter par là les autres à l'imiter. Ils propoſerent, pour marque éternelle des grands ſervices qu'elle avoit rendus, & qu'elle continuoit de rendre dans la Terre ſainte, de faire un Ordre de Chevalerie, ſous le nom de ſaint George, parce que tous ces Braves ſervoient à cheval. Mais ils trouverent depuis plus à propos, de le mettre ſous le nom & la protection de la ſainte Vierge, vû qu'il y avoit un hoſpice établi à Jeruſalem ſur le Mont de Sion pour les Pelerins, & les Pauvres de cette Nation, ſous la même dénomination de la ſainte Vierge, ou de notre-Dame. Ils en dreſſerent les Statuts ſur ceux de l'Ordre des Templiers, & de celui de ſaint Jean, dit aujourd'hui de Malthe, dont ils tirerent ce qu'ils crurent convenir le mieux pour un Ordre qu'ils vouloient auſſi rendre militaire & hoſpitalier tout enſemble, afin que ceux qui y ſeroient reçus

reçus Chevaliers, apres avoir employé une partie de leur vie a la défense de la Terre sainte, contre les ennemis du nom Chrétien, pussent consacrer l'autre à l'exercice de l'hospitalité envers les Pauvres & les Pelerins de leur Nation, qui voudroient visiter les saints lieux. Ces statuts, entr'autres articles, portoient que les Chevaliers qui seroient admis dans l'Ordre, seroient de race Noble; qu'ils seroient nommez Freres Chevaliers de la sainte-Vierge: qu'ils feroient vœu de défendre en general l'Eglise Chrétienne, & en particulier la Terre sainte; qu'ils protegeroient les Ecclesiastiques, les Veuves, les Orphelins & les Pauvres affligez; qu'ils assisteroient & serviroient ceux qui seroient de la qualité requise pour être reçûs dans leur hospice; & qu'ils sanseroient generalement à tout ce qui est contenu dans leurs regles & statuts. Ils leur assignerent pour leur principale maison & lieu primitif de leur fondation, l'hospice Alleman de notre-Dame du Mont de Sion, dont on vient de parler, qui depuis quelque-tems avoit été fondé par une personne de pieté, & soûtenu par les aumônes des Allemans qui étoient dans le pais. Et comme cette Institution ne se faisoit que sous le bon plaisir du Pape & de l'Empereur, ils depêcherent vers eux l'Archevêque de Brême, & l'Evêque de Paterbon, pour en avoir leur consentement & leur approbation. L'Empereur Henry ne se contenta pas de l'agréer, & de la confirmer, il voulut en être le Protecteur, & employer même ses offices auprés du Pape Celestin III. pour l'engager a y donner la derniere main. Le saint Pere y consentit volontiers, & en approuva les statuts qui lui furent présentez, y ajoutant ceux qui suivent; Que les Chevaliers seroient vêtus d'un habit blanc, sur lequel seroit cousue une croix noire de la figure de celle de l'Ordre de saint Jean; Qu'ils

HENRY VI. 1191.

HENRY VI. 1191.

Qu'ils porteroient une semblable croix non-seulement dans leur bannière dont le fond seroit blanc, mais aussi dans leurs écus & armoiries ; & qu'ils vivroient conformément à la regle de saint Augustin. Il leur confirma aussi le don de l'Hospice Allemand du Mont de Sion, pour titre & lieu principal de leur fondation, & leur accorda les mêmes privileges dont jouissoient ceux de saint Jean ; concedant au reste des Indulgences à tous ceux qui assisteroient cet Ordre, & lui feroient du bien, ainsi qu'il est plus au long porté par la Bulle qu'il en fit expedier le 22. Février 1191.

Ce fut en conséquence de cette Bulle que le Roi de Jerusalem, conjointement avec le Duc Frideric de Suabe, en vertu du pouvoir de sa Majesté Imperiale, fit la création des premiers Chevaliers de cet Ordre, dont le nombre ne fut alors que de quarante ; & en même tems Henry de Walpot, Gentilhomme immédiat de l'Empire, fut choisi pour être Grand-Maître de l'Ordre, & mis avec les Chevaliers dans la possession de la maison Allemande du Mont de Sion.

Cet Ordre étant ainsi établi, tous les Princes se piquerent, comme à l'envi, de lui faire du bien. Le Pape & l'Empereur entr'autres lui donnerent des marques considerables de leur liberalité. Celui-ci y ajoûta le droit de posseder à perpetuité toutes les Terres & les Provinces que l'Ordre pourroit conquerir sur les Infideles. Et Philippe Roi de France, voulant de sa part le favoriser, lui fit de grands biens, & accorda au Grand-Maître l'honneur de porter des fleurs de lis aux quatre extrémités de sa croix.

Cependant comme l'Empereur Henry, parmi toutes les affaires qui l'avoient occupé depuis son retour en Allemagne, n'avoit nullement negligé celle pour laquelle il étoit revenu, & avoit rassemblé les forces qui lui étoient nécessaires

pour

pour le recouvrement des deux Siciles; il se mit dans peu de tems, en marche, & repassa en Italie. Avant que de s'avancer en personne vers le Royaume de Naples, il détacha un corps considerable de son Armée, qu'il y envoia sous la conduite d'un de ses Generaux, pour faire de premieres tentatives, qui réüssirent avantageusement. Ce succès, & la nouvelle qu'il reçut presque en même tems que Tancrede son Competeur étoit mort peu de jours après son fils Robert, le firent résoudre de suivre avec le reste de ses troupes; & aiant joint ses autres, il se rendit bien-tôt maître de l'Apoüille & de la Calabre. Après avoir emporté de force la Ville de Salerne, où il se vengea cruellement sur les Citoiens de l'insulte qu'ils avoient faite à l'Imperatrice sa femme, en l'arrêtant prisonniere. Une punition si sévére, & le mauvais traitement qu'il fit aussi aux autres Villes qui oserent lui résister, y faisant exercer toute sorte de cruautez, porta les autres à implorer sa clemence; ensorte qu'en peu de tems, il se vit maître paisible des deux Siciles.

HENRY VI. 1191. 1192. 1193. *Conquête du Royaume de Naples par l'Empereur.* 1194.

Ce Prince avoit de belles qualitez; il étoit prudent, il avoit l'esprit vif, il parloit bien, il étoit brave & actif: Mais il ternit tous ces talens par sa cruauté & sa mauvaise foi. 1195. *Cruauté de l'Empereur Henry.*

Il ne restoit de Tancrede qu'un petit enfant nommé Guillaume, que les Napolitains avoient déclaré Roi après la mort de son Pere. L'Empereur n'eût point de repos qu'il ne se fût rendu maître de sa personne, & même de sa mere, qui s'étoit retirée en Sicile avec l'enfant & deux filles qu'elle avoit. Il les poursuivit de si près, qu'ils furent obligez de se rendre à la faveur d'un accommodement qui leur fut proposé. Mais l'Empereur, sans y avoir aucun égard, les dépoüilla de tous leurs biens, & par un motif de vengeance extraordinaire, fit chârner l'en-

HENRY VI. l'enfant, lui fit crever les yeux, & relegua la mere avec ses deux filles dans un Monastere.

Precaution de l'Empereur pour l'accouchement de l'Imperatrice son épouse.

Pendant cette conquête, l'Imperatrice Constance, quoi qu'âgée de près de cinquante ans, ne laissa pas de devenir grosse. L'Empereur, pour éviter le soupçon qu'on pourroit avoir que cette grossesse, & l'accouchement qui devoit s'en ensuivre, ne fussent supposez, voulut qu'elle accouchât en pleine campagne, sous des tentes près de Palerme, en presence de tout le peuple.

1196. En effet, ce fut en ce lieu-là, & au milieu d'une si belle compagnie qu'elle mit au monde le 26. de Decembre un fils, qu'on nomma Frideric, & qui fut dans la suite Empereur.

1197. Après que Henry eut établi par tout de nouveaux Officiers, dont la plûpart étoient Allemans, & qu'il y eut mis l'ordre qu'il jugea necessaire, il s'en retourna en Allemagne, emmenant avec lui les principaux Seigneurs & Prélats du Royaume, pour gage de la fidelité des autres. Mais cette précaution lui fut inutile; car ceux-ci ne pouvant souffrir les grandes impositions dont il les chargeoit, ne laisserent pas de se soûlever; & l'Empereur en fut si irrité, qu'il fit crever les yeux aux Otages.

L'Empereur retourne en Allemagne, traite severement les Otages Siciliens.

Fait élire son fils Roi des Romains.

La premiere chose à laquelle il s'appliqua, étant arrivé en Allemagne, fut de faire élire Roi des Romains son fils Frideric, quoi qu'au berceau; les Etats de l'Empire procederent à cette élection, bien plus par la crainte qu'ils avoient de l'Empereur, que par l'amour qu'ils lui portoient.

Si les sentimens de ces Princes étoient tels à son égard, ceux du Pape Celestin n'en étoient pas fort éloignez. La puissance de Henry lui faisoit peur, & le tenoit en une continuelle inquietude. C'est pourquoi il le sollicitoit sans cesse, & avec la derniere instance d'aller secourir les Chrêtiens de la Terre-sainte, de faire mar-

marcher à cét effet un bon nombre de troupes en Levant, & de les commander en perſonne, à l'imitation de l'Empereur Frideric ſon pere. Mais ce Prince ſe contenta d'y envoïer une armée ſous le commandement de l'Archevêque de Mayence ; & des Princes d'Autriche, de Brabant & de Turinge. Etant preſſé de repaſſer en Italie, pour y détruire les reſtes de quelques ſéditions qui s'y étoient ſoulevées, & d'y affermir la paix, il mena avec lui dans ce voïage l'Imperatrice ſa femme, & le Roi des Romains ſon fils, & paſſa droit en Sicile, pour de la pouvoir auſſi avec plus de commodité aux neceſſitez de la guerre de la Terre-ſainte. Mais s'étant un jour du mois d'Août échauffé à la chaſſe aux environs de Meſſine, & aïant voulu, pour ſe repoſer plus agréablement paſſer la nuit dans un pré à la fraîcheur d'une fontaine voiſine, il ſe trouva à ſon réveil ſi ſaiſi du froid de la nuit, qu'il tomba dans une maladie très-aigue, & que peu de tems après il en mourut. D'autres diſent que ſa femme qui étoit du ſang de Tancrede, & qui n'avoit jamais pû digerer la cruauté dont il avoit uſé envers le petit Prince Guillaume, l'empoiſonna. Quoiqu'il en ſoit, il mourut à Meſſine en Sicile le 29. Septembre ; aïant par les belles actions qu'il avoit faites, porté la terreur de ſon nom juſques dans la Cour d'Alexis Empereur des Grecs. Il prétendoit même ſe rendre cet Empire tributaire, & avoit déja envoïé des Ambaſſadeurs à Conſtantinople pour offrir, ou la paix à condition d'un tribut, ou la guerre. Mais ſa mort fit avorter ce grand deſſein, auſſi-bien que les meſures qu'il avoit priſes pour étendre la réputation, & la puiſſance de l'Empire d'Occident dans le Levant, où au bruit de ſa mort, toutes les troupes qu'il y avoit envoïées, avec nombre de Braves, quitterent la partie, & retinrent

HENRY VI. 1197.

PHILIPPE. en Europe, laissant la Terre-sainte en proie aux Sarrazins.
1197.

CHAPITRE XV.

Philippe.

Il est déclaré Administrateur de l'Empire, & Tuteur de Frederic fils de Henry.

PHILIPPE Duc de Suabe étoit en chemin pour se rendre en Sicile près de l'Empereur Henry son frere, lorsqu'il eut les premieres nouvelles de sa mort. Peu de jours après étant encore sur la frontiere d'Italie, un Envoié qui lui avoit été dépêché, suivant l'ordre que l'Empereur en avoit laissé, le joignit; & lui remit entre les mains la couronne, le sceptre, l'épée, la lance, & le globe Imperial, avec le testament du défunt, par lequel la tutelle de Frideric son fils Roi des Romains, & le gouvernement de l'Empire lui étoient confiez, jusqu'à ce que ce jeune Prince fût en âge. Il apprit en même tems la nouvelle; que les habitans des Royaumes de Sicile & de l'Apoüille s'étoient mutinez, & avoient fait main basse sur la plupart des troupes Allemandes, mais jugeant que sa présence leur seroit plus necessaire en Allemagne, & qu'il n'y avoit même point de tems à perdre, il y retourna en diligence avec ses troupes pour tâcher de conserver l'Empire à son neveu.

Ruïne du Pape pour leur la Couronne Imperiale à la Maison de Suabe.

Cependant le Pape Innocent, qui avoit succedé à Celestin, voulant profiter de la minorité de Frideric, comme d'une occasion favorable pour détruire la Maison de Suabe, que ses Prédecesseurs & lui avoient toûjours regardée comme ennemie de leur autorité, prit résolution de transferer, à quelque prix que ce fût, la dignité Imperiale dans une autre Maison qu'en-

celle

celle de Suabe. En son particulier il avoit une si grande animosité contre les Princes de cette famille, qu'il dit qu'il falloit que le Duc Philippe perdit l'Empire, ou lui le souverain Pontificat. Aussi ne manqua t'il pas d'écrire d abord aux Archevêques de Treves & de Cologne, pour les exhorter de proceder a l'élection d un Empereur à l'exclusion de cette Maison; & il n obmit rien ensuite de ce qu'il crut pouvoir satisfaire sa passion, & semer la division en Allemagne, déchargeant même les Princes du serment de fidelité qu'ils avoient fait à l'Empereur Henry en faveur de son fils. PHILIPPE PS. 1197.

Pour déferer aux instances du Pape, les Archevêques de Treves & de Cologne, assistez des Evêques de Paterborn, & de Minden, de Henry Comte Palatin du Rhin, d'Herman Lantgrave de Turinge, des Dues de Brabant & de Limbourg, & du Comte de Dachibourg, & autres, choisirent à Cologne pour Roi des Romains Berthold Duc de Seringe. Mais ce Duc ayant, pour quelques raisons, refusé cette dignité, ils élûrent en sa place Othon Duc de Saxe, qui étoit alors auprès du Roi d Angleterre son oncle. Ils envoierent vers lui les Comtes de Dachibourg, & de Leiningen pour lui donner avis de son élection, & pour le prier de retourner incessamment en Allemagne. *Quelques-uns des Princes de l'Empire élisent Empereur Othon de Saxe.*

Othon ayant accepté cet honneur avec joie, ne tarda pas de s'y rendre; & après avoir assemblé ceux de son parti, & un bon nombre de troupes qui fut fortifié de celles de son frere le Comte Palatin Henry, alla se saisir de la Ville d'Aix-la-Chapelle, où l'Archevêque de Cologne le couronna Empereur. D'autre part, Conrad Archevêque de Mayence, & les Archevêques de Magdebourg & de Bezançon, les Evêques de Munster, de Ratisbonne, de Freisingue, d'Aus- *Couronnement d'Othon. Les autres élisent l'enfant Frideric, & Philippe son*

PHILIPPE. d'Aufbourg, de Conſtance, d'Ichſtat, de Worms, de Spire, de Brixen, & d'Hildeſheim, les Abbez de Fulde, de Hirchfeldt, & de Kempten, le Roi de Bohéme, les Ducs de Saxe, de Baviere, d'Autriche & de Moravie, le Marquis de Rotembourg, & pluſieurs autres Princes s'aſſemblerent à Mulhau en, ou ſelon d'autres, à Erfort, où ils confirmerent l'élection de Frideric qui n'avoit pas encore trois ans, & afin de donner plus d'autorité à Philippe ſon oncle pour exercer ſa tutelle, ils l'élurent en même tems Roi des Romains, lui rendirent hommage, & lui prêterent le ſerment de fidelité. Ces deux diverſes élections d'Othon & de Philippe partagerent toute l'Allemagne, & cette diviſion de Princes formant deux partis, dont chacun ſe joignit à celui des deux Rivaux pour lequel il s'intereſſoit, cauſa la ruine de l'Empire, & le jetta dans une entiere deſolation.

1198. *oncle, ils élirent Roi des Romains.*

1199. Le Pape ne heſita pas à ſe déterminer pour Othon. Il approuva ſon élection, il envoia même un Cardinal en qualité de Legat à Cologne, non ſeulement pour la confirmer, mais auſſi pour excommunier Philippe & ſes adherans.

Le Pape excommunie Philippe.

Avantages remportez par Othon

Othon, ſoûtenu de la faveur de Rome, & tout fier de l'excommunication fulminée contre Philippe, prend reſolution avec ceux de ſon parti de le pouſſer juſqu'à la derniere extremité. Ils marchent contre lui, lui font lâcher le pied en pluſieurs rencontres, & le reduiſent à la fin à ſe renfermer dans une place, où l'aiant aſſiegé ils croioient déja le tenir, mais il s'echappa adroitement la nuit.

1200.

1201.

1202.

1203. Ainſi Othon ſe voiant maître de la campagne, convoqua une Diete à Mersbourg, où il ſe fit une ſeconde fois couronner par les mains du Legat du Pape, qui confirma & approuva de nouveau ſa premiere élection.

Second couronnement d'Othon.

Phi-

Philippe ne se laissa point abbattre par la mauvaise fortune. Il assembla un corps considerable de troupes, a la faveur des secours de la France & de plusieurs autres Princes. Et suivant une ancienne maxime de prudence qui lui réussit, il se proposa de ruiner les principaux de ceux qui étoient dans les interêts d'Othon. Il commença par le Landgrave de Turinge, dont il enleva les meilleures Places, & ruina le pais. Tout d'un tems il marcha contre les Bohémiens, qui venoient au secours du Landgrave, & les défit à plate coûture. Cette victoire changea entierement la face des affaires, & fit que par force ou autrement les plus redoutables du parti contraire furent obligez de s'accommoder avec lui. Et parce que c'étoit un Prince d'une humeur fort douce, on se pressa de recourir à sa clemence, & le Landgrave qui fut le premier à l'implorer, en ressentit aussi-tôt les effets, qui l'engagerent a se ranger entierement de son parti. Ce fut la premiere disgrace qui arriva a celui d'Othon. La seconde fut, que le Comte Palatin Henry son frere, que Philippe menaçoit de dépoüiller de ses Etats & de sa Charge, le quitta & se retira aussi du côté de Philippe, & la troisiéme, que l'Archevêque de Cologne qui avoit présidé à l'élection d'Othon, & l'avoit couronné à Aix-la-Chapelle, en fit autant, & abandonna ses interêts, sans avoir égard au serment de fidélité qu'il lui avoit prêté ni à l'excommunication du Pape. Othon en fut sensiblement touché, voiant qu'il perdoit de si puissans appuis, & que sans eux il ne seroit plus en état de se soûtenir.

PHILIPPE. 1204.

Heureux succès des armes de Philippe.

Disgraces arrivées à Othon.

Philippe au contraire glorieux de sa bonne fortune, voulut, a l'imitation de son Rival, affermir son élection par un second couronnement. Et comme les précedens Empereurs s'étoient fait couronner a Aix, il y prit solemnelle-

Second couronnement de Philippe.

PHILIPPE. ment la couronne des mains d'Adolphe Archevêque de Cologne, dont il a été déja parlé.

1204. Le Pape Innocent témoigna être en colere du changement de l'Archevêque de Cologne, & le fit publiquement excommunier par l'Archevêque de Mayence. Mais la suite fit bien voir que ce n'étoit pas une animosité gratuite du Pape contre le sang de Suabe. Il vouloit, comme il fit, pêcher en eau trouble. Car il prit si bien son tems, au milieu de ces divisions qui se fomentoient dans l'Empire, entre le Chef & les Membres, que pendant qu'ils étoient à se détruire les uns les autres, il conquit & assura à l'Eglise de Rome la plus grande part du Patrimoine qu'elle possede à present, & s'en fit reconnoître le Souverain, quoique ces Provinces relevassent auparavant de l'Empire.

Le Pape fomente les divisions de l'Allemagne pour faire ses affaires.

Derniers efforts de Philippe contre Othon.

Philippe sans s'arrêter à tout ce que faisoit le Pape dont il connoissoit la politique, redoubla ses soins & ses forces contre son principal ennemi. Il le réduisit à quitter la campagne, & a s'enfermer dans Cologne. Il l'y assiegea, & le pressa si vivement qu'Othon ne voiant aucun salut que dans le desespoir, résolut d'en prendre le parti, & de faire une sortie avec l'élite de ses braves, en intention ou de faire lever le siege, ou de sauver sa personne par la fuite. Ce dernier dessein lui réussit. Tous ses gens furent ou tuez, ou faits prisonniers, & parmi ces derniers se trouva le nouvel Archevêque de Cologne. Quant à Othon, il s'échappa, & s'enfuit en Saxe, & de-là en Angleterre.

Philippe demeure maître de l'Empire, & affermit son autorité par des alliances.

Cet avantage rendit Philippe maître des affaires. Il continua le siege de Cologne, & ne voulant pas perdre cette grande Ville, il la reçut à composition, & y établit l'Archevêque Adolphe, tenant toujours l'autre prisonnier. Comme il ne se vit plus de puissans ennemis sur les

les bras ; il ne s'appliqua principalement qu'à affermir ses amis dans leurs bonnes intentions. PHILIPPE. 1205.

Il donna sa fille aînée en mariage à Otheare Roi de Bohême, & la seconde au fils aîné du Duc de Brabant. Il fit à d'autres de grandes largesses en biens, & en argent. Enfin comme il avoit naturellement un esprit extrémement doux & engageant, il en usoit envers tous d'une maniere si honnête & si genereuse, qu'il gagna le cœur de tout le monde.

Sa generosité le porta même à envoier des Ambassadeurs au Pape pour se reconcilier avec lui ; & le saint Pere entendit d'autant plus volontiers à cet accommodement, que l'Empereur lui sacrifia plusieurs Pays, qui relevoient de l'Empire. 1206. *S'accommode avec le Pape.*

Cette reconciliation produisit une paix generale : car les mêmes Legats qui s'étoient joints au nom du Pape avec les Etats de l'Empire en faveur d'Othon, ménagerent si bien les choses en Allemagne, pour arrêter le cours d'une guerre si animée qui duroit depuis tant de tems, qu'ils porterent Philippe à donner Beatrix sa fille en mariage à Othon, & à consentir qu'il fût son Successeur à l'Empire. Par ce moien les esprits s'étant reconciliez, il ne restoit plus à Philippe, pour remettre entierement le calme par toute l'Allemagne, qu'à reprimer quelques factions particulieres qui troublent encore la Saxe. 1207. *Philippe s'accommode à la fin avec Othon par un mariage.*

Ce Prince prit résolution d'y aller en personne, & marcha avec son armée ; mais lorsqu'il fut arrivé à Bamberg, il tomba dans une foiblesse qui ne lui permit pas de passer outre. Cette indisposition fut le moien dont se servit la Providence pour executer l'Arrêt qu'elle avoit prononcé sur ce Prince. Il s'étoit fait tirer du sang, & cela l'obligeant à garder la chambre, il se divertissoit après la saignée, avec Conrad Evêque de Spire son Chancelier, & avec Henry *Mort déplorable de l'Empereur Philippe.*

PHILIPPE. Henry Cruchs Comte de Walbourg. Alors voici le Comte Palatin Othon de Wittelsbach
1208. qui demanda à le voir. L'Empereur même entendant sa voix, lui fit ouvrir la porte. Il entra dans la chambre, & après l'avoir entretenu quelque tems, il en sortit, mais ayant pris à la porte de la chambre l'épée de son Gentilhomme qui l'y attendoit, il rentra aussi-tôt l'épée nuë à la main, & fit semblant de jouer de l'espadon. Philippe qui n'approuvoit point ce jeu, lui dit de s'arrêter, & que le lieu où il étoit, n'étoit pas propre pour se divertir ainsi avec une épée nuë. Le Palatin lui répondit brusquement que c'étoit le vrai lieu; & en même tems porta un coup au Prince dans le col. Le Chancelier en fut si effrayé qu'il se cacha: mais le Comte de Walbourg se jetta aussi-tôt sur le Palatin, qui, pour se dépêtrer du Comte, lui donna un coup d'épée à la jouë, & se sauva dans le Palais de l'Évêque de Bamberg. Pendant que le Palatin & Walbourg étoient aux mains,
21. Juin. l'Empereur qui avoit été frappé dans les veines jugulaires fut suffoqué de son sang, & mourut incontinent, sans pouvoir être secouru. Ce qui avoit poussé le Palatin à cette détestable action, étoit que l'Empereur avoit promis de lui donner une de ses filles en mariage, & la lui avoit depuis refusée, sur ce qu'il avoit été déclaré infame en pleine Diete par les Princes & Etats de l'Empire, pour le meurtre qu'il avoit lâchement commis dans la Cour de Baviere en la personne d'un Baron fort honnête homme, & fort brave.

Eloge de Philippe. Tout le Monde témoigna une extrême regret de la mort de Philippe, parce qu'il s'étoit rendu tout-à-fait aimable par ses bonnes qualitez. Il avoit le visage beau, & la taille bien prise, quoique mediocre. Il étoit prudent, affable, élo-

quent,

quent, liberal, clement; & quoi qu'il fût vaillant, intrépide, & aimant la gloire, il n'avoit pas laissé, par un motif de bonté pour ses Peuples, de travailler toute sa vie autant qu'il avoit pû à conserver la paix dans l'Empire, nonobstant les traverses que la Cour de Rome avoit apportées à un si bon dessein. Il avoit coûtume de dire qu'il ne falloit pas avoir honte de changer une chose qu'on avoit mal commencée. Il étoit fort puissant, ayant eu de grands biens, & beaucoup d'Etats de sa Maison; mais il avoit été obligé d'en vendre une partie & d'engager l'autre, afin d'avoir de l'argent pour païer ses troupes. Son corps fut porté dans l'Eglise de Bamberg, où il demeura en dépôt fort longtems, & jusqu'à-ce-que par ordre de l'Empereur Frederic II. son neveu il fut transferé & enterré à Spire. PHILIPPE. 1208. *Mort de l'assassin de Philippe.*

Quant au Palatin de Wittelsbach on ne tarda pas à lui faire païer la peine de son crime. Il fut condamné à mort par l'Empereur Othon, & par les Princes de l'Empire en une Diete tenue à Ausbourg, & ses biens furent confisquez. Il fut même tué peu de tems après en un duel public, par Henry de Calate, Maréchal de la Cour de Philippe.

CHAPITRE XVI.

Othon IV.

L'On a vû au commencement du regne de l'Empereur Philippe, que lors qu'Othon fut la premiere fois élû Roi des Romains par quelques Princes de l'Empire, il étoit auprés de Richard Roi d'Angleterre son Oncle maternel. *Othon après être nommé Empereur, passe en France, & fait*

OTHON IV. 1208.

nel. Mais on a obmis une particularité, qu'il eſt neceſſaire de dire. C'eſt que ſur la nouvelle de cette election, Richard, apres lui avoir fait preſent d'une ſomme d'argent très-conſidérable, lui conſeilla de paſſer par la France en retournant en Allemagne, pour rechercher l'amitié du Roi Philippe Auguſte, & tâcher à l'engager dans ſon parti. Othon ſuivit ce conſeil, ſe rendit à Poitiers où étoit le Roi, & en aiant été reçu agreablement, il ſe flatta d'abord d'en obtenir quelque choſe. Mais il s'apperçut bien-tôt que ſon eſperance étoit vaine. Car le Roi de France, qui aimoit l'Empereur Philippe, & appuioit ſous main ſes interêts, & qui vouloit fermement que le Duc Othon, à cauſe de ſon peu de forces, de biens, & d'amis en Allemagne, ſeroit obligé de céder l'Empire à Philippe, fit la ſoude-oreille a toutes les propoſitions qui lui furent faites de la part de ce Prince. Il lui dit même un jour comme en riant: *J'apprens que vous étes appellé a l'Empire. Il eſt vrai, répondit le Duc, mais bien ſera ce qu'il plaira a Dieu.* Le Roi repartit, *Croiez-vous en verité que vous parviendrez à cette dignité? Pour moi, je doute fort que tous les Allemans approuvent la nomination qu'on a fait de vôtre perſonne, & j'en ſuis tellement perſuadé, que ſi vous vouliez me laiſſer ſeulement le choix de celui de vos Chevaux de charge qu'il me plaira de prendre, je conſens que ſi vous étes Empereur, vous aiez auſſi le choix de trois de mes principales Villes, ſavoir de Paris, d'Eſtampes, ou d'Orleans.* Othon accepta la propoſition. Et des 50. chevaux chargez de cent cinquante mille marcs d'or dont le Roi d'Angleterre lui avoit fait preſent, Philippe-Auguſte choiſit le meilleur, & le plus beau de tous avec ſa charge, & Othon le lui abandonna aux conditions propoſées. La choſe en demeura là pour quelques années.

une grande largeſſe avec le Roi, dont il veut tirer raiſon par les armes, mais il en eſt de fait.

Mais

Mais quand après la mort de l'Empereur Philippe, c'est-à-dire, dix ans après la gageure, Othon lui eut succedé, en vertu de l'accord fait auparavant entr'eux, du consentement des Etats de l'Empire, & que la dignité Imperiale lui eut été confirmée, en une Assemblée, qui pour cet effet fut tenuë en la Ville de Francfort, il ne manqua pas d'envoier une célebre Ambassade au Roi de France pour lui donner part de son élection, & le faire ressouvenir de la gageure, & de sa parole, avec priere de l'effectuer, & de vouloir lui remettre la Ville de Paris qu'il avoit choisie, suivant la liberté qu'il en avoit, par la Convention faite entr'eux sur ce sujet. Ce compliment parut un peu dur au Roi. Il dit que les choses n'étoient plus en l'état qu'elles étoient lors de la gageure, puisqu'il s'agissoit d'emporter en ce tems-là l'Empire sur son Competiteur; ce que n'aiant pas fait, il avoit lui-même perdu la gageure, il y avoit long-tems, & que c'étoit là toute la réponse qu'il avoit à lui faire; qu'au reste s'il avoit envie de contester là-dessus, il pouvoit le faire par la voie qu'il lui plairoit, & qu'il lui feroit raison par la même voie. L'Empereur Othon, peu satisfait de cette réponse, & se piquant d'honneur, résolut de pousser la chose à bout. Mais avant que de se mettre en devoir de le faire, il voulut s'affermir dans la possession de l'Empire. Il s'y étoit élevé cette seconde fois, moins par la consideration du droit qu'il prétendoit y avoir, que par l'adresse qu'il avoit eue à se concilier les suffrages des Evêques, & des autres personnes d'Eglise, leur promettant d'abolir l'usage que les précedens Empereurs avoient de tout tems conservé, qui étoit, de se saisir à leur profit, après la mort des Evêques & des autres Beneficiers, non seulement de leurs biens immeubles comme terres & fiefs, mais aussi des biens mobiliaires, au préju-

OTHON IV. 1208.

Se ménage adroitement les Ecclesiastiques.

OTHON I. V. 1208. judice de leurs heritiers. Ce que je remarque, parce que cette promesse qu'il ne tint pas, servit d'un levain de discorde dans la suite.

Son voiage en Italie. Aussi tôt que la nouvelle de l'élection d'Othon fut parvenue aux oreilles d'Innocent III, qui le regardoit comme son ami, & qui le croioit d'autant plus dévoué au saint Siege, qu'il s'étoit hautement déclaré pour lui contre Philippe; le Pape lui envoia des Legats pour l'en féliciter, & lui offrir de le couronner s'il vouloit passer en Italie. Cette proposition tenta l'Empereur. Il convoque une Diete à Haguenau où son voyage fut résolu. Il ne se mit toutefois en chemin qu'en l'année 1209. Etant arrivé en Lombardie, il y fut reçu par tout comme Souverain. De-là il alla tenir une Diete à Boulogne; il s'y fit donner de grands secours d'hommes & d'argent, & aiant formé une puissante armée, il se rendit à Rome, où il fut très-bien reçû du Pape. Sa Sainteté le couronna à condition qu'il laisseroit à l'Eglise le Patrimoine de saint Pierre, c'est-à-dire, toute la succession de la Comtesse Mathilde, & de plus, selon d'autres, qu'il feroit serment d'obéir au Pape: il s'y engagea avec autant de facilité, & par le même motif qu'il avoit fait la promesse, dont il vient d'être fait mention aux Evêques d'Allemagne, sans en considerer les consequences: Car peu de tems après, il fit bien connoître que ce n'étoit que pour parvenir à ses fins, & qu'il n'étoit pas si duppe qu'on le croioit.

1209.

Son couronnement à Rome.

La fortune commença à lui ouvrir un moien favorable pour se déclarer. Plusieurs de ses gens qui étoient campez sous les murailles de Rome étant allez pour voir la Ville, les Romains leur firent une querelle d'Allemand; & le tumulte s'échauffa d'une maniere, que ce Peuple aiant pris des armes, plus de 1000. Imperiaux demeurerent sur la place. L'Empereur en fit

des

des plaintes, & en demanda satisfaction au Pape, qui ne la lui donna pas selon son desir. Il dissimula le chagrin qu'il eut de ce refus. Mais il s'en fit dans la suite un sujet de grand mécontentement, outre le déplaisir qu'il avoit de ce que le Pape s'étoit prévalu des broüilleries de l'Allemagne pour s'emparer de l'Apoüille, du Marquisat d'Ancone, & du Comté de Spolette, après en avoir chassé les Officiers de l'Empereur. Ainsi dans soi-même il cachoit le dessein d'éclater quand il en auroit l'occasion. Il acheva cependant de joüer le même personnage, & feignit d'être fort content du Pape. Il partit de Rome, & prit en apparence le chemin de l'Allemagne : mais étant arrivé dans la Lombardie, il alla droit à Milan, où étant bien reçû, il choisit cette Ville pour sa residence, & distribua ses troupes dans le païs pour y passer l'hiver. OTHON IV. 1209. *Feinte de l'Empereur, qui au lieu de retourner en Allemagne séjourne à Milan.*

Au Printems suivant, il se mit aux champs, résolu de rétablir par la force son droit & son autorité dans les païs usurpez. Dieu favorisa ses armes : Il en vint à bout après quelques victoires, & rentra dans la possession de tout ce qui avoit été enlevé à l'Empire. 1210. *L'Empereur reconquert ce que le Pape avoit usurpé sur l'Empire.*

Innocent III. en fut tellement indigné, qu'il l'excommunia, donnant ordre à l'Archevêque Sigfried de Mayence, de publier cette excommunication dans tout l'Empire. Celui-ci en execution du Mandement du Pape, & pour se ressentir de ce que l'Empereur ne tenoit point la parole qu'il avoit donnée, de n'user plus de l'ancien droit de Regale, à l'égard des Ecclesiastiques, fit crier & dénoncer Othon par toute l'Allemagne, comme un Excommunié & un Proscrit, déchargeant les Princes, Etats, & Villes, de la fidelité & de l'obeïssance qu'ils lui avoient jurée, et poussant sa pointe, il fit convoquer les Etats pour proceder à l'élection d'un *Le Pape excommunie l'Empereur, faisant soulever les Etats de l'Empire contre lui.*

OTHON IV. 1210. d'un nouvel Empereur. La Diete se tint à Bamberg, où le Roi de Bohême, le Duc de Baviere, le Duc d'Autriche, le Landgrave Herman de Thuringe, & les autres Princes Ecclesiastiques & Seculiers s'étant comparu', ils élurent l'Empereur Frideric Duc de Suabe, Roi de Naples & de Sicile, qui pouvoit avoir treize à quatorze ans, & qui dés son enfance avoit été proclamé Roi des Romains, à la sollicitation de l'Empereur Henry VI. son pere. Ils donnerent aussi-tôt part au Pape de cette Election, envoyerent au même tems en Sicile, l'annoncer à Frideric par leurs Ambassadeurs.

Cette révolution obligea Othon d'abandonner l'Italie, pour, en toute diligence, retourner en Allemagne. Il n'y fut pas si-tôt arrivé qu'il fit tenir une Diete à Nuremberg, où se trouverent entr'autres le Duc Henry Comte Palatin du Rhin, frere de l'Empereur, le Duc Henry de Brabant, & le Duc de Lorraine, qui ayant meurement consideré les justes raisons que l'Empereur avoit eues, de recouvrer les Etats & Fiefs, que la Cour de Rome avoit usurpez en Italie sur l'Empire, exhorterent l'Empereur de faire la guerre aux Princes, qui, par complaisance pour le Pape, avoient procedé contre toute raison à une nouvelle election.

L'Empereur, fortifié du sentiment public de ces Princes, priva le Roi de Bohême de son Royaume, & il en investit le fils de ce Roi. Ce fils s'étoit présenté à la Diete, pour faire ses plaintes aux Princes & Etats, de ce que le Roi de Bohême son pere l'avoit desavoüé, en répudiant sa mere née Marquise de Misnie, & de ce qu'il avoit épousé la fille du Roi de Hongrie. L'Empereur en même tems déclara la guerre à Herman Marquis de Thuringe, après l'avoir mis au ban de l'Empire; pendant que Henry Comte Palatin, Henry Duc de Brabant, & quelques

1213.

autres

autres Princes faisoient de leur côté attaquer & ruiner par ordre de l'Empereur, l'Archevêché de Mayence. Ce qui obligea l'Archevêque de se retirer, & de se sauver dans les pais étrangers.

Après ce progrès, l'Empereur ne doutoit plus de son rétablissement. Mais pour en venir plûtôt à bout, il crut qu'il étoit necessaire d'affoiblir l'appui dont le Pape, & les autres Princes de son parti dans l'Empire, se prévaloient. C'étoit le Roi de France Philippe-Auguste, à qui il en vouloit déja, a cause de sa gageure. L'occasion lui parut d'autant plus favorable, que ce Roi étoit en guerre avec le Roi d'Angleterre son oncle. Othon joignit donc ses forces aux Anglois, & attira le plus qu'il pût d'alliez dans cette expedition, en sorte que l'armée confédérée étoit de près de 200000. hommes. Mais Philippe Auguste les défit à plate coûture en la célébre journée de Bovines, & la déroute du malheureux Othon fut si grande qu'il eut peine de s'en sauver. Il voulut regagner l'Allemagne, mais il avoit été prévenu par le jeune Frideric, qui avec une puissante armée s'y étoit rendu, il y avoit déja du tems, pour recevoir l'Empire, & il y avoit été reçû de tout le monde, à bras ouverts. Ainsi Othon se voiant décrié, & abandonné de tous les Princes d'Allemagne, se résolut, pour tâcher de se remettre, d'aller encore une fois dans les païs voisins, où il croioit avoir encore des amis. Il ramassa beaucoup de troupes, & les aiant jointes aux ennemis de la France, il presenta encore la bataille au Roi Philippe-Auguste près de Tournay. Elle fut tres-sanglante, & le Roi s'y trouva en grand danger, mais enfin les armes Françoises furent victorieuses.

Othon fait la guerre au Roi de France & est défait.

Frideric est reçû en Allemagne.

L'Empereur Othon se sauva de la mêlée, & se trouvant sans ressource, il chercha un azile dans

FRIDERIC II. 1213. dans ses propres terres, & prit le parti de se retirer à Brunswic, où l'espace de quarante ans il demeura sans plus rien entreprendre. Pendant ce tems-là, ce Prince fut par sa penitence un exemple de vertu, & il finit saintement cette malheureuse vie l'an 1218.

CHAPITRE XVII.

Frideric II.

Louable éducation & bonnes qualitez de Frideric. II.

FRIDERIC II. n'étant âgé que de neuf mois quand son pere Henry VI. mourut, Constance sa mere n'avoit négligé aucun soin pour son éducation, & pour en faire un grand & vertueux Prince.

Il y avoit répondu par son bon naturel, & par son esprit, Et pour se perfectionner davantage, il avoit appris les langues Grecque, Latine, Allemande, Françoise, Turque. Il s'étudioit particulierement à suivre les traces de son grand-pere Frideric I. dont il portoit le nom, & qu'il avoit pris pour son modele. Comme lui, il tenoit pour maxime de ne jamais remettre au lendemain ce qui pouvoit s'executer le jour même; s'imaginant qu'il n'avoit rien fait dans une affaire, quand il en restoit encore quelque chose à faire. Il étoit très-puissant, car outre les grands Etats qu'il avoit eus de ses pere & mere, il avoit, à la mort du Roi Philippe son oncle, herité du Duché de Suabe, & de celui de Rotembourg, & d'autres Terres dont il s'étoit mis en possession.

Alamis donc dès l'année 1212. été appellé d'Italie en Allemagne, & l'année suivante confirmé en

en la dignité Imperiale par les Princes assemblez a Mayence, ou il reçut d'eux la foi & l'hommage, aussi-bien que des Villes Imperiales du Rhin. L'année 1215. il se fit couronner à Aix-la-Chapelle avec grande magnificence, & l'on remarque même, qu'en reconnoissance des graces que Dieu lui avoit faites jusqu'alors, il fit vœu d'aller en personne à la guerre de la Terre-sainte. France. 1212. 1215. *Il est confirmé Empereur.*

Quelques années après il fit convoquer une Diete à Francfort, où aiant mis ordre aux plus pressantes affaires, il demanda aux Princes & Etats de vouloir, suivant l'ancienne coûtume, pourvoir à son équipage, à l'occasion du voiage qu'il avoit resolu de faire à Rome pour son couronnement. Ils le lui promirent, & se mirent incessamment en devoir de lui fournir pour ce sujet tout ce qui pouvoit lui être necessaire. Toutes choses étant ainsi prêtes, il prit le chemin d'Italie l'an 1220. & dans le mois de Septembre il arriva à Rome, où il fut couronné par le Pape Honorius III. qui avoit succedé à Innocent III. Frederic à l'imitation de ses Prédecesseurs, & fit don de grandes sommes de deniers, & de quelques autres biens, par une pure liberalité, laquelle les Papes ont depuis ce tems-là, taché de convertir en un devoir & obligation, comme si les Empereurs, pour avoir la Couronne, étoient tenus à cette reconnoissance. L'Empereur ensuite de son couronnement reçut la foi & l'hommage des Etats & Valles d'Italie; & après avoir par tout établi la paix & le repos, secondé des Princes de l'Empire, qui l'avoient accompagné, il se retira en son Roiaume de Naples. 1219. *Se prépare pour repasser en Italie.* 1220. *Il est Couronné à Rome.*

D'abord il y trouva que les deux freres du feu Pape Innocent, sçavoir Thomas & Richard avec leurs adherans, s'étoient soûlevez, & s'étoient saisis d'une partie de ce Roiaume. Il procede- *Il se brouille avec Rome.*

FREDERIC II. 1221. da auſſi-tôt contre ces ſeditieux, & fit arrêter, condamner, & envoier le Comte Richard en exil dans le Roiaume de Sicile.

Le Comte Thomas, & quelques autres rebelles, ſe retirerent à Rome, & le Pape Honorius les reçût avec joie en ſa protection. Quelques Evêques & Officiers de l'Inquiſition aiant été trouvez coupables de cette rebellion, furent auſſi chaſſez du Roiaume & deſtituez. Leurs Offices & Benefices furent remplis par d'autres.

Lorſque le Pape Honorius eût entendu les plaintes des exilez, il exhorta par Lettres & par Ambaſſades l'Empereur de les vouloir rétablir en leurs dignitez & offices; lui inſinuant que temerairement il s'étoit arrogé la Charge d'Inſpecteur & de Juge ſur l'Etat Eccleſiaſtique, que c'étoit une entrepriſe contre l'autorité du ſaint Siege; & que ſi ces Prelats & Officiers avoient offenſé ſa perſonne en quelque choſe, il devoit s'addreſſer au Pape comme Chef de l'Ordre Eccleſiaſtique, pour connoître de ces differens.

L'Empereur lui fit réponſe qu'il avoit appris des Princes de l'Empire, & d'autres, que depuis le regne de Charlemagne, les Empereurs & les Rois avoient eu une autorité, & une juriſdiction ſouveraine ſur l'Etat Eccleſiaſtique; qu'ils avoient pourvû les Evêques & les Abbez de leurs Dignitez & Benefices, & dans les cas de forfait & de malverſation les en avoient privez; Que ſon Grand-pere Frideric I. & ſon pere Henry VI. avoient maintenu en ſon entier cette juriſdiction; Que lui, aiant été élevé à la même dignité Imperiale, prétendoit avoir la même autorité; & qu'ainſi il ne vouloit ni ne pouvoit s'en deporter au préjudice de l'Empire & de ſes Succeſſeurs.

Qu'à l'égard de ſes Roiaumes héréditaires,

Con-

Constance sa mere, & ses Prédécesseurs, qui de tout tems avoient rendu de grands respects, & fait de grands biens à l'Eglise de Rome, avoient jusqu'à son regne joui de la même prérogative sur le Clergé des Roïaumes de Naples & de Sicile, & qu'ainsi le Pape n'avoit aucune raison de le vouloir depouiller des droits de sa Souveraineté, & de s'attribuer la qualité de Juge sur les Ecclesiastiques des mêmes Roïaumes. FRIDERIC II. 1221.

L'Empereur est excommunié.

Le Nonce qui avoit été envoïé vers lui, étant retourné à Rome avec cette réponse, le Pape tint un Conseil ou un Synode avec les Cardinaux & autres Prélats, où ils excommunierent l'Empereur, le mirent au ban, confisquerent la dignité Imperiale, & tous ses Roïaumes & païs héréditaires, & déchargerent les Princes & Etats de l'Empire du serment de fidelité qu'ils lui avoient prêté.

L'Empereur se rit de l'excommunication.

L'Empereur ne se mit pas beaucoup en peine de cette excommunication. Il se contenta de répondre froidement qu'il iroit bien-tôt à Rome, pour en remercier le Pape & les Cardinaux. Mais sans perdre de tems, il envoia par tout, & particulierement dans l'Empire, un Manifeste, dans lequel faisant voir les raisons, elles furent approuvées par les Princes de l'Empire. Et même pour appuïer par sa présence la justice de sa cause, il fit un voïage en Allemagne, laissant l'Imperatrice avec Henry son fils, pour, durant son absence, gouverner ses Roïaumes de Sicile & de Naples. Il emploia ce tems-là à regler & à pacifier toutes choses dans l'Empire, & s'étant aussi avisé de s'assurer un Successeur, il fit à cet effet, dans une Diete à Wirtzbourg, déclarer Roi des Romains Henry son fils, quoiqu'il n'eût guéres que douze ans. Dans ces entrefaites, l'Imperatrice Marie sa femme, qui étoit fille d'Alphonse Roi d'Aragon étant venue à mourir, cette mort l'obligea de retourner

L'Empereur retourne en Allemagne.

FRIDERIC II. 1222. en Italie, & fit naître un sujet de reconciliation entre lui & le Pape. La chose arriva comme ceci.

Reconciliation du Pape & de l'Empereur, à la charge d'aller à la Terre-sainte.

Jean de Brienne, Roi de Jerusalem, étoit venu à Rome pour demander secours contre le Sultan d'Egypte. Il avoit une fille unique nommée Yolande, & comme l'Empereur étoit veuf, il proposa de la lui donner en mariage avec le Roiaume de Jerusalem, s'en reservant toutefois l'usufruit sa vie durant, & à la charge que Frideric accompliroit le vœu qu'il avoit fait d'aller à la Terre-sainte. Le Pape qui souhaitoit passionnément de voir tous les Princes Chrétiens engagez au recouvrement des saints lieux, & qui ne desiroit pas avec moins d'empressement l'éloignement de l'Empereur, pour demeurer seul maître en Italie, agréa fort cette proposition. L'Empereur fut aussi-tôt convié de venir à Rome pour la conclusion de cette affaire. Il s'y rendit, & après avoir fait sa paix avec le Pape, on arrêta & l'on signa les articles du mariage proposé entre lui & Yolande, qui du chef de sa mere étoit heritiere du Roiaume de Jerusalem. Cela se faisant, à condition que dans deux ans il iroit avec une armée en Levant pour recouvrer la Terre sainte. En execution de cet accord, on dépêcha des Ambassadeurs en Syrie, pour aller querir la Princesse, qui étoit à Ptolemaïde. Elle n'arriva à Rome qu'au commencement de l'année 1225. où l'Empereur l'attendoit. Le mariage s'y fit avec une magnificence extraordinaire. Le Pape en voulut même faire la cérémonie, après laquelle il couronna Yolande. Mais le Mariage ne fut pas plûtôt consommé, que sa Sainteté fit ressouvenir l'Empereur que le tems de l'execution de sa promesse s'approchoit, & le pressa de se mettre en état de s'en acquiter. Frideric cherchant à s'en dispenser, allegua plusieurs excuses,

Juillet 1223.

1225.

cuſer, & fit ſi bien que tout ce que le Pape pût FRIDE-
turer de lui, fut qu'il lui fit promettre de nou- RIC II.
veau, & jurer ſur les ſaints Evangiles, que dans 1225.
deux ans à compter du mois d'Août prochain,
& ſans pouvoir alléguer aucune excuſe, il iroit
en Levant, avec des forces capables d'y faire
fortement la guerre; conſentant d'être excom-
munié, s'il y manquoit. Mais le Pape ne 1227.
pût voir l'execution de ce grand deſſein qu'il
avoit ſi fort à cœur: Car il mourut au com-
mencement de l'année 1227. & Gregoire IX.
parent de ces deux Gomes, que comme il a été
dit, Frideric avoit proſcrits & bannis du Roiau-
me de Naples, ſuccéda à Honorius en ſon
Pontificat & en ſes maximes contre l'Empereur.
En effet, il ne fut pas plûtôt élevé ſur la Chai-
ſe de S. Pierre, qu'il envoia un Legat *A Latere*
vers Frideric, pour le preſſer d'executer la pro-
meſſe ſi ſolemnelle qu'il avoit faite d'aller en
Syrie, & ſur de refus qu'il en pourroit faire ſous
de nouveaux prétextes, le menacer de fulmi-
ner l'excommunication, à laquelle il s'étoit
lui-même ſoûmis, par le dernier accord, au cas
qu'il ne voulût pas faire ce voiage.

Frideric ne pouvant donc plus differer ſon dé-
part, vû même que pluſieurs Princes, & un
grand nombre de Nobleſſe, & autres gens de
tous les Roiaumes Chrétiens engagez dans cet-
te Croiſade, s'étoient rendus auprés de lui pour
l'y accompagner, fit promptement mettre ſa flot-
te en état, & partit de Brindes le 11. d'Août avec
l'équipage le plus magnifique, & les troupes les
plus leſtes du monde. Mais aprés trois jours
de navigation étant tombé malade, ou, com-
me d'autres diſent, les vents lui étant con-
traires, il fut obligé de retourner avec ſa Maiſon
à Brindes, ſe contentant d'envoier ſon armée
en Levant.

Le Pape piqué de ce prompt retour de l'Em-

FREDERIC II. 1227. pereur, du confinement de tous les Cardinaux, prononça que Frideric avoit encouru la peine d'excommunication que lui-même s'étoit imposée, au cas qu'il n'exécutât pas la promesse qu'il avoit faite d'aller en personne à la Terre-sainte, & il le déclara incapable de la dignité Imperiale. L'Empereur en fut si irrité, croyant que la cause pour laquelle il étoit revenu, étoit légitime & plus que suffisante pour être dispensé de cette peine, qu'il chercha tous les moiens imaginables de mortifier le Pape. Il y réussit si bien par l'addresse & par le pouvoir des Frangipani & autres riches Seigneurs de Rome, que le Pape fut obligé de quitter la Ville, dans la crainte d'y être maltraité, & de se refugier à Perouse. Ce fut à cette occasion & dans cette conjoncture que commença d'éclater, tant à Rome que dans tout le reste de l'Italie, l'animosité des factions des Guelfes & des Gibelins, dont la premiere tenoit le parti du saint Siege, & l'autre celui de l'Empire, lesquelles étoient demeurées sans action depuis le regne de l'Empereur Conrad III. dans lequel regne elles avoient pris naissance.

Cependant Frideric, pour ôter au Pape le sujet de toutes ces excommunications, fut pressé par ses amis de s'acquiter de son vœu. D'ailleurs il jugea que pour l'interêt de son fils Conrad, qu'il avoit eu d'Yolande sa femme, qui depuis peu étoit morte, il lui étoit important d'aller prendre possession du Roiaume de Jerusalem qui lui appartenoit. Il s'embarqua donc
1228. derechef au mois d'Août 1228. & ayant passé en Cypre, alla descendre au port d'Acre. Aussitôt qu'il y fut arrivé, il fut sollicité par les Sarrazins de vouloir entendre à une Tréve. Il ne crut pas à propos de la refuser, & il la conclut l'année 1229. pour dix ans; conservant aux Chrétiens le Roiaume & la Ville de Jerusalem.

L'Empereur fait une Tréve avec Syrie.

1229.

lem, où après avoir mis de fortes garnisons, aussi bien que dans les autres Places, il se fit couronner Roi de Jerusalem : Titre qui depuis a toûjours été conservé par les Rois de Sicile. Cela fait, il s'en revint à Naples, & trouva à son arrivée ce qu'il avoit bien prévû, qui étoit que le Pape ne l'avoit envoïé en Syrie que pour lui faire la guerre en Italie. Sa Sainteté avoit même déja desavoüé tout ce qu'il avoit fait en Syrie, regardant le Traité qu'il avoit conclu avec le Sultan comme une acte honteux au nom Chrétien ; d'où elle prenoit un nouveau prétexte de ne point absoudre l'Empereur de son excommunication. Frideric voïant les choses en ces termes, mit en diligence ses troupes en état d'agir, & reprit les Places fortes & les Villes, que pendant son absence sa Sainteté lui avoit enlevées, & desquelles elle s'étoit emparée, par le moïen des gens de guerre qu'elle avoit fait lever pour la Syrie, où elle les devoit envoïer, suivant la promesse qu'elle en avoit faite.

FRIDERIC II. 1229.

Retourne de la Terre-sainte.

Il fait la guerre au Pape.

L'Empereur aïant ainsi chassé de ses terres, toutes les garnisons que le Pape y avoit établies, & fait même ravager & piller les Villes & Villages qui appartenoient au saint Siege, jusqu'aux portes de Rome, fut conseillé par saint Loüis Roi de France, d'entendre à un accommodement. Il suivit ce conseil, & dépêcha pour cét effet à Rome Bertold Patriarche d'Aquilée, Everhard Evêque de Salsbourg, Setfried Evêque de Ratisbonne, Sibold Evêque d'Aufbourg, & Leopold d'Autriche. Mais le Pape les reçut si froidement, & voulut porter sa prétention si haut, qu'ils s'en retournerent sans rien conclure. Nonobstant cette espece de rebut, l'année suivante l'Empereur ne laissa pas de renvoïer à Rome Leopold Duc d'Autriche, avec le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Ils eurent un meilleur succès de leur negotiation, & l'avantage de

FREDERIC II. 1229. conclure un Traité de paix avec le Pape, moiennant cent vingt mille pieces d'or, qu'au nom de l'Empereur ils promirent de païer pour dédommager l'Eglise du pillage de ses Villes. Ce Traité fut ratifié de part & d'autre ; & les ratifications en aiant été échangées, Frideric se rendit auprés du Pape à Agnani, où il fut absous de son excommunication, & où sa Sainteté, pour marque d'une sincere reconciliation, lui fit un festin magnifique

Juillet 1230.

Il sembloit que cét accommodement si célébre, dût engager les Villes de Lombardie, qui avoient profité des divisions d'entre le Pape & l'Empereur, pour se soustraire de l'obeïssance de celui-ci, il sembloit, dis-je, que les Villes de Lombardie dussent rechercher un accommodement pareil. Mais nonobstant toutes les négociations qu'on fit pour les y porter, elles n'y voulurent point entendre ; & il fallut que l'Empereur se mit en devoir de les reduire par la force. Il y consomma l'espace de cinq années sans grand succès, a cause que souvent il en étoit détourné par les autres affaires qui lui survenoient dans les Roïaumes de Naples & de Sicile. Il fut même obligé d'abandonner cette entreprise, pour aller remedier aux désordres qui s'étoient glissez en Allemagne, pendant tout le tems qu'il en avoit été absent. Et comme les remedes qu'il y falloit apporter, ne pouvoient souffrir de délai, il partit au commencement de l'année 1235. avec d'autant plus d'empressement, qu'il étoit averti de la mauvaise conduite du Roi Henry son fils, & des pratiques qu'il falloit pour former une conspiration contre lui. Il ne s'y fut pas plûtôt rendu, qu'avec un soin extraordinaire, il s'appliqua a faire reparer ces désordres ; & pour cet effet, il fit, de concert avec les Princes & Etats de l'Empire, plusieurs Ordonnances & Constitutions pour l'administration.

1235.

stration de la Justice, & le rétablissement de la Police & de la discipline, tant à l'égard des Seculiers que des Ecclesiastiques. Enfin il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit assurer la tranquillité publique. Ce fut même pour ce sujet, que son fils Henry ayant été convaincu du crime de felonie, & des liaisons secretes qu'il avoit eues avec quelques Princes qui lui avoient inspiré ces sentimens de revolte, l'Empereur, au lieu de le faire punir, prit le parti de l'éloigner, & de l'envoier en Sicile avec la qualité de Vice Roi. Cependant comme il n'établissoit ce bon ordre dans l'Allemagne, que pour avoir toute liberté de retourner en Italie, & pour une bonne fois, remettre les Villes alliées de la Lombardie sous son obeissance, & par ce moien étouffer l'esprit de sedition qu'elles répandoient chez leurs voisins, il faisoit par tout faire des levées de gens de guerre, pour en composer un corps d'armée considerable, & tel qu'il ne pût manquer de réussir en son dessein. Pendant ces préparatifs, il fut sollicité de se marier, & il épousa la Princesse Mathilde sœur du Roi d'Angleterre. D'autre côté, le Pape apprehendant le retour de l'Empereur en Italie, avoit vers lui un Nonce, homme d'esprit & fort habile, pour tâcher de le détourner de ce voiage. Ce Nonce n'oublia rien de ce qu'il crut le pouvoir persuader de ne le pas entreprendre. Il lui proposa même, que s'il vouloit s'en remettre à la Sainteté, de l'affaire des Villes de Lombardie revoltées contre lui, elle s'engageoit de les obliger de rentrer dans leur devoir, & de se remettre sous l'obeissance de l'Empire. Frideric, jugeant que c'étoit un piege qu'on lui tendoit, renvoia le Nonce sans rien conclure avec lui, & demeura ferme dans sa resolution. 1235.

Il part donc pour son expedition d'Italie, & dès qu'il fut entré en Lombardie, quelques

FRIDERIC II. Etats se rangerent d'eux-mêmes à leur devoir, & quelques autres y furent réduits par la force. Mais les principales Villes tinrent bon, se confiant au secours qu'elles avoient reçu des Venitiens, & à l'appui qu'elles & leurs Confederez esperoient de tirer de Henry Roi des Romains, qui s'étoit engagé dans ce parti à l'instigation de la Cour de Rome. Ce Prince, outre cette fausse démarche, avoit continué ses pratiques secretes avec plusieurs Princes d'Allemagne, pour en être secouru dans le besoin, & entr'autres avec le Duc d'Autriche, auquel l'Empereur avoit donné le titre de Roi. Mais cette conjuration s'étant répandue en trop de lieux, pour être ignorée de l'Empereur; aussi-tôt qu'il l'eut apprise, il en conçut tant d'indignation contre son fils, que comme une passion chasse l'autre, elle dissipa dans son esprit toute la colere qu'il avoit contre le Pape. Il rechercha même sa Sainteté, pour l'inviter, comme il fit, à se déclarer contre Henry, & à défendre aux Princes & Etats de l'Empire, sous peine d'excommunication, de lui obeir & de lui donner secours. Cette autorité spirituelle qui étoit de grande consideration, retint tout le monde dans le devoir, & l'Empereur, de son côté, faisant exactement observer le Prince son fils, se rendit maître de sa personne, & le fit enfermer dans un Château en l'Apoüille, dans lequel ensuite il mourut.

1236. *Conspiration du Prince Henry contre l'Empereur son pere.*

Pour détruire tout à fait cette conspiration, il ordonna aux Ducs de Bohême & de Baviere, de poursuivre par les armes Frideric Duc d'Autriche, complice de la felonie du Prince Henry, en attendant que lui-même pût se rendre sur les lieux, pour en faire le juste châtiment qu'il meritoit, ce qui ne tarda pas à arriver: Car l'Empereur ayant mis le meilleur ordre qu'il put en Italie, & laissé les affaires à l'égard du Pa-

L'Empereur retourne en Allemagne.

pé, en quelque apparence de paix, il retourna en Allemagne, entra dans les Etats du Duc d'Autriche, y porta par tout le fer & le feu, & se rendit à la fin maître de Vienne. FRIDERIC II. 1237.

Après cette expedition, l'Empereur y fit assembler les Etats de l'Empire, & élire Roi des Romains Conrad son second fils, & il le fit confirmer en une autre Assemblée d'Etats, qui la même année se tint à Spire. Ainsi voilant les affaires rétablies & affermies de ce côté là, il pensa tout de bon à reprendre le chemin d'Italie, ayant toûjours sur le cœur la revolte des Villes de Lombardie qui s'étoient canonnées, pour, disoient-elles, se maintenir dans les privileges que Frideric Barberousse leur avoit accordez. *Il fait élire Roi des Romains Conrad son second fils.*

L'Empereur s'y achemina avec son armée, d'autant plus leste & plus nombreuse, que cette ligue s'étoit rendue plus forte & plus écrasée qu'elle n'avoit encore été. Ceux de Padoüe se rendirent d'abord : Mais pour intimider les autres, il saccagea quelques Places qui vouloient faire resistance, & tout d'un coup il tourna toutes ses forces contre Milan qui étoit le centre de la Ligue, & où les Venitiens & les Villes liguées avoient réüni toutes leurs troupes. Ces Confederez, voiant que leur armée n'étoit pas moindre en nombre que celle de l'empereur, allerent hardiment au devant de lui. *L'Empereur retourne en Italie, & y est victorieux.*

Il se donna une sanglante & furieuse bataille, dont, pendant quelques heures, l'évenement parut douteux, mais à la fin la victoire se déclara pour l'Empereur. Il fit prisonnier leur General Pietro Trepolo, fils du Doge de Venise, & leurs autres Chefs, lesquels il fit tous mourir par la main du Bourreau. Il poursuivit son avantage, & tourna ses armes contre plusieurs Places, dont il pilla & brûla quelques-unes, reservant de faire de Milan un dernier exemple de son ressentiment. 27 Novembre. 1237.

FREDERIC II. 1238.

Le Pape Gregoire sensiblement touché du succès des armes de Frideric, & du mauvais traitement fait par ce Prince aux Officiers de sa Sainteté, entra dans la ligue avec les Venitiens & les Villes de Lombardie, & se reconcilia avec Rome, d'où il y avoit du tems qu'il étoit absent. Aussi-tôt qu'il y fut retourné, il envoia un Nonce à l'Empereur, pour l'exhorter, en consideration de tant de faveurs qu'il avoit reçues du saint Siege, de cesser ses violences. Mais l'Empereur qui avoit appris la confederation ou le Pape étoit entré, & le secours qu'en secret il avoit donné à la ligue, ne lui fit aucune réponse : Ce qui obligea le Pape de lui envoier trois Cardinaux, qui n'en eurent pas plus de satisfaction.

Le Pape excommunie l'Empereur 1239.

En cette extremité, le Pape n'ant recours aux mêmes armes dont il s'étoit servi dans les autres rencontres, fulmina publiquement, le Jeudi absolu de l'an 1239. une excommunication contre l'Empereur, & il en envoia la Bulle en Allemagne, pour temer de la division entre l'Empereur & les Princes & Etats de l'Empire, condamnant par la même Bulle ceux qui suivroient son parti, & qui lui demeureroient fideles. Il s'avisa aussi, pour attirer saint Louis dans ses interêts, de lui dépêcher un Legat, pour lui donner de mauvaises impressions de la personne & de la Religion de Frideric, & pour lui offrir l'Empire en faveur du Prince Robert son frere. Mais saint Louis ne se laissa point prévenir au préjudice de son Allié, & sur l'offre qui lui étoit faite de l'Empire pour son frere, il fit réponse, que supposé qu'il fût tenté de recevoir cette proposition, ce n'étoit pas aux Papes à donner l'Empire, ni à deposer les Empereurs.

Lorsque Frideric qui étoit à Padouë, eut reçu la nouvelle de cette excommunication, il fit publiquement & devant l'armée, lire sa réponse.

sé par son Chancelier Pierre des Vignes ; pour donner un démenti aux calomnies qu'on avançoit & semoit contre lui. Il envoia aussi cette réponse en Allemagne pour sa justification, & pour la défense de son honneur & de sa réputation : elle fut trouvée telle, que les Princes & Etats de l'Empire demeurerent unis à leur Chef. Ainsi Frideric voiant qu'il n'avoit rien à appréhender de ce côté là, persista dans le dessein qu'il avoit formé de se venger une bonne fois des Romains, & pour cet effet, il suspendit tous ses autres desseins, afin de marcher droit vers Rome. Il croioit y avoir un parti suffisant pour obliger les Romains à lui ouvrir les portes. Mais le Pape maintint, par prédications & par exhortations, le Peuple de Rome dans la dévotion.

FRIDERIC II. 1239.

L'Empereur fait une réponse publique & cette excommunication.

L'Empereur marche à Rome, mais sans succès.

Cependant toute l'Italie étoit en proie aux deux parties des Gibelins & des Guelphes. Les Gibelins étoient, comme il a été dit, pour l'Empereur ; les Guelphes pour le Pape. Ces noms portoient même la division & le carnage dans les familles & les maisons particulieres, & les uns ni les autres ne se donnoient point de quartier. L'Empereur étoit regardé par les Guelphes comme un Mahometan, comme un ennemi du nom Chrétien ; & lui de sa part ne pardonnoit à aucun Guelphe. Comme il vit qu'il ne pouvoit rien faire contre Rome, il prit son chemin vers Naples, & fit par tout un exemple extraordinaire de vengeance contre les Guelphes, ne faisant quartier à aucun de ceux qui avoient les armes à la main, & chassant, exilant, ou emprisonnant les Ecclesiastiques, même les Cardinaux, dont il en avoit arrêté quelques uns. En un mot, cette animosité dura, dans que le Pape & l'Empereur voulussent céder l'un à l'autre, jusqu'en l'année 1241. que le Pape mourut.

Faction des Gibelins & des Guelphes.

22. Août 1241.

FRIDERIC II. 1239.

Après le decès du Pape Gregoire IX. & de Celestin IV. son Successeur, qui ne vécut que dix-huit jours dans le Pontificat, le saint Siege demeura vaquant vingt mois, pendant lesquels l'Empereur sollicita plusieurs fois les Cardinaux de le remplir, sans pourtant qu'il voulût relâcher ceux qu'il tenoit prisonniers. Mais enfin les autres insistans pour la liberté de leurs Confreres, afin de proceder unanimement à l'élection d'un Pape, il fut obligé de les élargir. Aussi-tôt les uns & les autres s'étant rendus à Anagni, ils élurent Innocent IV qui étoit du nombre des Cardinaux qui témoignoient avoir de la confideration & de l'amitié pour l'Empereur. Ainsi les Ministres de ce Prince avoient d'autant plus de joie de cette exaltation, qu'ils s'en promettoient une concorde sincere entre l'Eglise & l'Empire. Mais Frederic plus clair-voiant qu'eux, dit toûjours qu'il n'avoit pas sujet de s'en rejoüir, en ce qu'elle lui faisoit perdre l'amitié d'un Cardinal, & lui attiroit la haine d'un Pape. La Prophetie fut veritable.

Gregoire meurt, & Innocent succede à son ambition contre l'Empereur.

24. Juin. 1243.

Sujet des nouvelles brouilleries entre le Pape & l'Empereur.

La plus grande application du nouveau Pape & des Cardinaux, fut de procurer la paix à l'Italie. Mais l'Empereur n'y voulant entendre, qu'à condition de garder ce qu'il possedoit, & le Pape de sa part demandant la restitution des Villes usurpées sur l'Eglise de Rome, lui representant que sans cette restitution, il ne pouvoit point y avoir de paix sûre & sincere, toutes les négociations furent alors inutiles. A la fin, ils demeurerent d'accord de se voir en personne dans la Ville de Castello, pour traiter & conclure à l'amiable toutes les affaires. Mais soit qu'il fut vrai, que le Pape eût été averti que l'Empereur vouloit l'y faire arrêter, comme le Pape le publioit, soit qu'il fit courir ce bruit, pour avoir un prétexte honnête d'éviter l'entrevûë avec Frederic, la Sainteté ne se voulut point rendre au lieu & jour no-

1244.

nommé. Comme elle fut informée que Frideric FRIDE-
en étoit fort irrité ; & dans la crainte de quelque RIC. II.
ressentiment de sa part, elle prit resolution de se 1244.
refugier en France. Elle se mit même en devoir d'exécuter incessamment ce dessein, & aïant mandé secrettement les galeres de Gennes, qui la vinrent attendre à Civita Vecchia, elle s'y rendit en toute diligence, & de là à Gennes, d'où passant par la Savoye, elle arriva à Lyon au mois de Decembre de la même année 1244. Elle y indiqua un Concile general pour le 24. du mois de Juin suivant, & elle envoia ses Bulles aux Archevêques, Evêques & Prélats d'Allemagne, d'Italie, de France, & des autres Roïaumes, les y convoquant pour aviser au bien & à la sûreté de l'Eglise. Sur cette convocation, un grand nombre de Prélats s'étant rendus à Lyon, il y fut d'abord resolu que l'Empereur seroit sommé de venir au Concile, pour se purger de ce dont on l'accusoit, avec menace d'être frappé des foudres de l'Eglise, s'il y manquoit. Cette sommation parut d'autant plus étrange à l'Empereur, que le Pape, disoit-il, s'y étoit érigé en Juge & en Souverain, au lieu que de toute ancienneté, les Empereurs avoient toûjours eux-mêmes convoqué les Conciles, où les Papes & les Prélats leur rendoient, comme à leurs Souverains, le respect & l'obeïssance qu'ils leur doivent. Il consideroit de plus, que s'il y avoit lieu de proceder en justice contre lui, cela ne se pouvoit faire que devant les Princes & Etats de l'Empire, tant Ecclesiastiques que Seculiers.

Janvier 1245.

Concile de Lyon, où le Pape fait citer l'Empereur.

Il envoïa pourtant à Lyon ses Ambassadeurs, qui fortement réfuterent les accusations du Pape, & justifierent si bien l'Empereur, que quelques uns se déclarerent pour lui. Toutefois cela n'empêcha pas le Pape de l'excommunier. Frideric aïant été averti de l'excommunication fulminée contre lui, témoigna de ne s'en pas soû-

L'Empereur au lieu d'aller au Concile, y envoie, & y est excommunié.

FREDERIC II. 1245.

soucier. Et véritablement il parut dans la suite qu'il ne s'en mettoit guere en peine. Il disoit par galanterie, qu'avant cette excommunication il obéissoit au Pape & aux loix Ecclesiastiques; mais que puisqu'elle l'en dispensoit, il ne leur devoit plus ni respect ni obéissance, ne laissant pas cependant de demeurer Empereur comme il étoit. En effet, il demeura revêtu de cette dignité jusqu'à sa mort, s'étant conservé l'affection & l'attachement de la meilleure partie des Princes, des Seigneurs, & des Villes de l'Empire.

Quelques Etats de l'Empire élisent un autre Roi des Romains, qui après quelques efforts meurt.

Le Pape eut tant de chagrin de ce mépris, voiant de plus que ses sujets porteroient eux-mêmes la peine de cette excommunication, qu'il auroit bien voulu n'y avoir jamais pensé. Neanmoins se trouvant engagé à soûtenir ce qu'il avoit fait, il fit tant auprès de quelques Princes d'Allemagne, qu'il les persuada de procéder à l'élection d'un Roi des Romains. Les trois Electeurs Ecclesiastiques, & les Evêques de Breme, de Strasbourg, de Metz & de Spire; le Duc de Brabant, & Henry Landgrave de Thuringe, furent de ce nombre. Ils s'assemblerent le jour de l'Ascension l'an 1246. à Francfort, & aiant déliberé sur cette élection, ils declarerent Henry, Landgrave de Thuringe, Roi des Romains, qui fut quelque tems après surnommé le Roi des Prêtres.

Cette élection se fit au préjudice de Conrad fils de l'Empereur, qui dès l'année 1237. avoit, ainsi qu'il a été dit, été couronné Roi des Romains, après la mort, & en la place de Henry son frere aîné. Pour seconder le parti du nouvel élû, le Pape se mit en devoir de lui procurer toute sorte de secours, & même il lui fit prêter de vingt-cinq mille marcs d'argent, pour aider ce parti à soûtenir la guerre contre Conrad, que l'Empereur son pere avoit laissé en Allemagne.

lemagne comme son Lieutenant : De sorte que Henry fut en état de lui faire tête, & de lui présenter bataille, où il remporta sur lui un avantage considerable. Il fit ensuite une irruption dans le Duché de Suabe, païs hereditaire de l'Empereur, & il auroit pris Reutlingen sans la résistance des Bourgeois, qui se défendirent si vaillamment, qu'il fut obligé de se retirer. Il attaqua aussi la Ville d'Ulm, mais dans une attaque il y fut blessé d'un coup de fleche, dont il mourut peu de jours prés. FRIDERIC II. 1246. Août. 16 Février 1247.

L'Empereur voïant les choses en cet état, s'avisa de vouloir aller à Lyon se justifier en personne auprés du Pape, & se reconcilier avec lui. Il se mit en chemin sous le sauf conduit qu'il avoit obtenu du Roi de France, laissant les affaires d'Italie sous la conduite d'Ennius son fils naturel, Roi de Sardaigne. Mais il ne fut pas plûtôt en Piemont, qu'il apprit que les gens du Pape avoient surpris Parme, au moment qu'avec une partie de la garnison Ennius en étoit sortie pour aller attaquer Bresse. Cette nouvelle qui obligea l'Empereur d'abandonner son premier dessein, le fit résoudre de retourner sur ses pas en Italie. Il s'attacha opiniâtrement au siege de Parme ; mais comme il vit que cette Place, qui étoit bien munie, se défendoit vigoureusement, il prit resolution de la faire perir par la faim. Il l'enferma d'une haute muraille, & fit bâtir tout proche une nouvelle Ville, qu'il appella *Victoire*, & qui dans peu de tems se rendit aussi peuplée qu'aucune autre Ville d'Italie. L'Empereur persistant en son obstination à poursuivre le siege de Parme, il y consomma plusieurs mois, laissant par tout ailleurs renverser ses affaires, sans se remuer pour les redresser. Ce qui donna au Pape Innocent & à tous les partisans du saint Siege tant de prise sur lui, qu'ils eurent tout le facilité imaginable de faire Août. 1247.

tenir

FRÉDERIC II. 1247. tenir près de Cologne une Assemblée de plusieurs Princes de l'Empire, tant Ecclesiastiques que Seculiers, où en la place du Landgrave de Thuringe, ils élurent Guillaume Comte de Hollande pour Roi des Romains. Les Villes de Cologne, de Mayence & de Strasbourg applaudirent à cette élection. Mais celle de Worms, de Spire, de Landau, de Weissembourg, & les autres de Suabe & de Baviere, demeurerent fideles à l'Empereur, & au Roi Conrad, malgré les excommunications du Pape.

Septembre

On veut empoisonner l'Empereur, il en fait punir les Auteurs.

L'Empereur cependant toûjours attaché au siege de Parme, vivoit ainsi au milieu d'une foule d'envieux & d'ennemis. Et comme ils ne pouvoient le faire perir par les voies ouvertes de la guerre, ils s'aviserent de mettre en pratique celle du poison, profitant d'une indisposition qui l'obligeoit de garder le lit. Ils corrompirent pour cet effet, par argent & par perfuasions non seulement son premier Medecin, mais aussi Pierre des Vignes natif de Capoue, son Chancelier & son intime confident; & par leur moïen, ils résolurent de lui faire prendre une medecine empoisonnée. Mais le jour même qu'on devoit donner le breuvage, l'Empereur fut secretement & heureusement averti du complot: C'est pourquoi comme le Medecin vint avec la coupe pour la lui présenter, en présence de Pierre des Vignes, le Prince la refusa. Pierre des Vignes se mit à le supplier de prendre ce remedo, l'assurant qu'il lui feroit du bien, & qu'il en avoit déja pris de semblables, dont il s'étoit bien trouvé.

Le Medecin l'en pressant aussi de son côté, l'Empereur se met à le regarder fixement, & tout à coup il lui ordonne d'en boire la moitié à sa santé. Le Medecin surpris de cet ordre, usa d'adresse, & feignant de faire un faux pas en reculant en arriere, versa la moitié de la medecine.

decine. Mais n'aiant pû si bien faire que l'Empereur & les assistans ne s'apperçussent de sa feinte, l'Empereur fit à l'instant arrêter le Medecin & le Chancelier, & fit prendre ce qui étoit resté dans le verre à un homme coupable de mort, qui en mourut aussi-tôt. Comme il ne fallut point d'autre preuve pour le convaincre, l'Empereur fit étrangler le Medecin, & aiant fait crever les yeux au Chancelier, il l'abandonna à la discretion des Habitans de Pise, ses ennemis mortels. Mais ce miserable traître, se fit lui même sauter la cervelle, d'un coup qu'il se donna à la tête contre un pillier, dont il mourut, prévenant ainsi comme un autre Samson leur risée & leur vengeance.

FRIDERIC II. 1247.

Le camp de l'Empereur est pillé & casé.

La fortune ne se contenta pas de menacer Frideric, à la fin elle se déclara tout à fait contre lui. Il continuoit lentement, ainsi qu'il a été remarqué, le siege de Parme. Et comme ordinairement il arrive qu'on se relâche dans les choses qui durent long-tems, il ne se tenoit pas trop bien sur ses gardes. Les assiegez en aiant eu avis, firent dessein de l'enlever dans Victoire, sa nouvelle Ville, où il tenoit son camp & sa Cour. Or en attendant qu'ils pussent exécuter leur entreprise, ils firent à leur ordinaire, de legeres sorties, qui se passoient en escarmouches. Le jour destiné à l'exécution étant venu, ils envoierent de même de petits pelotons pour harceler les Assiegeans, & les attirer au combat; mais comme l'escarmouche fut échauffée, toute la garnison de Parme sortit. Ils taillerent en pieces la plûpart des Imperiaux, & poursuivant les autres, entrerent pêle mêle avec eux dans le camp, & firent main-basse sur tout ce qu'ils rencontrerent. On voulut leur resister; mais on fut forcé par tout, & l'Empereur même qui avoit été pris au dépourvû, ne vit point d'autre moïen de se sauver que par la fuite. Il monte

18 Février 1248.

à

FREDERIC. II. 1248. à cheval en diligence, & sans armes, il se sauve à Cremone. Les Parmesans pillerent son Palais & le camp, & ruinerent la nouvelle Ville de fonds en comble.

Le bruit de cette victoire s'étant répandu par toute l'Italie, non seulement il releva infiniment le parti des Guelphes, & la reputation du Legat Gregoire de Montelongo, qui avoit conduit l'entreprise; mais il abbatit aussi le cœur des Gibelins.

Entius fils de l'Empereur, est defait & pris prisonnier.

A la verité l'Empereur ne perdit point courage. Il remit sur pied le plus de troupes qu'il put, tant de ceux qui avoient fui avec lui, que des Gibelins, qui venoient à lui de toutes parts. Mais cet echec le rendant beaucoup moins formidable qu'auparavant, aucune Ville un peu considerable ne le voulut recevoir, & pour comble de disgrace, étant en Toscane, il apprit qu'Entius son fils naturel, Roi de Sardaigne, à qui il avoit confié le commandement de ses troupes, ayant marché contre Bologne, les Bolonnois l'avoient défait & pris prisonnier: ce qui affligea d'autant plus l'Empereur, qu'il ne pût jamais le retirer de leurs mains, quelque rançon qu'il leur promit, en sorte que ce Prince demeura près de vingt ans en prison, au bout desquels il mourut.

May 1249.

Frederic se retira dans son Royaume de Naples.

L'empereur se voyant sans ressource, prit le parti de retourner dans ses Etats de Naples pour y rétablir son armée. Il leva par tout des troupes: mais soit qu'il eût quelque pressentiment de sa mort, ou que l'état de l'Allemagne, où son fils Conrad étoit aux mains, avec le nouveau Roi des Romains Guillaume de Hollande, l'obligeât à songer à ses affaires particulieres: il résolut de faire le partage des Etats qu'il avoit, qui étoient les Royaumes d'Italie, de Naples, de Sicile, de Sardaigne, de Jerusalem,

1250.

lem, & le Duche de Suabe; il résolut, dis-je, de faire ce partage entre ses fils, sçavoir Conrad Roi des Romains son aîné, Henry, ou, selon d'autres, Jordain puîné de celui-ci, Frideric fils de feu Henry son fils aîné du premier lit, & deux fils naturels, qui étoient Entius, & Mainfroy. Il donna à Mainfroy la Principauté de Tarente, & le gouvernement de ses Etats hereditaires en Italie pour dix ans, à Entius, le Roiaume de Sardaigne, à Frideric, l'Autriche; à Henry, le Roiaume de Sicile. Il laissa à Conrad les Roiaumes de Naples, de Jerusalem, d'Italie, le Duche de Suabe & l'Empire. FRIDERIC II, 1250.

Il avoit eu deux filles mariées, l'une à Albert Landgrave de Thuringe, & l'autre au Landgrave de Hesse.

Quelques jours après, il mourut d'une fiévre le 13. Décembre de la même année, âgé de 55. ans. Prince recommandable en ce qu'il avoit l'esprit bon & ferme, qu'il aimoit l'étude & la gloire, & qu'il étoit grand-homme de guerre; toutefois si violent dans sa vengeance, & d'autre part si complaisant ou sujet aux femmes, que ces deux passions ont obscurci sa gloire. 23 Decembre 1250.

CHAPITRE XVIII.

Conrad IV.

NOus avons vû comment dès l'âge de 8. ans, Conrad avoit été élu, & couronné Roi des Romains en la place de son frere aîné; mais nous n'avons pas dit, que dix ans après, l'Empereur Frideric son pere, le maria avec Eliza- *Conrad évite le dernier danger par un bonheur extrême.*

CONRAD IV. 1250. Elizabeth fille d'Othon Duc de Baviere. Il ne faut pas non plus oublier l'accident qui lui arriva après une bataille, qu'il perdit contre Henry de Thuringe, dit le Roi des Prêtres. Car comme il avoit tous les Ecclesiastiques contre lui, il pensa aussi perdre la vie par la trahison de l'Evêque de Ratisbonne, & de l'Abbé de saint Emeran. La chose arriva de cette façon-ci.

Le Roi Conrad, quelque tems auparavant, s'étoit emparé de la ville de Ratisbonne. Il s'y étoit retiré après la bataille, & avoit avec peu de suite pris son logement dans l'Abbaye de saint Emeran. L'Evêque voulant profiter d'une occasion si favorable au detestable dessein qu'il méditoit, envoïa la nuit quelques soldats affidez pour assassiner Conrad à l'heure qu'il reposoit. De bonne fortune il avoit changé de lit cette nuit-là, & ce fut son salut. Deux de ses gens furent assassinez pour lui; car les meurtriers crurent que Conrad étoit un de ceux là: ainsi les Assassins ne gardant plus de mesures, & songeant seulement à se retirer, le Prince qui fut éveillé au bruit, eut le tems de regagner son armée, qui campoit devant la Ville.

Il fit le lendemain arrêter l'Evêque & l'Abbé, & ruïner l'Abbaïe. L'Evêque fut condamné à une prison perpetuelle, l'Abbé privé de son Benefice, & Hochlels, qui avoit été les deux Valets du Prince, & qui s'en étoit fui, fut écrasé peu de jours après d'un coup de tonnerre.

Conrad va en Italie & y meurt. 1251.

Aussi-tôt que Conrad eut reçu la nouvelle de la mort de son pere, arrivée comme nous avons dit, l'année 1250. en Italie, il prit la qualité d'Empereur, & partit d'Allemagne pour se rendre en ses Roïaumes hereditaires; & sans aucun obstacle, il en prit possession, à la reserve

des

des Villes de Naples, de Capoue, & d'Aquin, qui s'étoient mises sous la protection du saint Siege : ce qui l'obligea à faire marcher d'abord toutes ses troupes du côté de Naples ; mais quelques efforts qu'il pût faire, il ne pût s'en rendre Maître qu'après huit mois de siege. Il n'en fut pas long-tems paisible possesseur, car après plusieurs autres affaires qu'il eut encore à démêler avec le saint Siege, étant tombé malade, il mourut le 22. May 1254. laissant d'Elisabeth de Baviere sa femme un seul enfant nommé Conradin. Quelques Auteurs veulent, que Conrad fut empoisonné par son frere naturel Manfroy, Prince de Tarente, qui se prévalant de la minorité du jeune Conradin, que son pere avoit laissé en Allemagne, envahit les deux Royaumes de Naples & de Sicile.

Conrad IV. 1252. 1254.

CHAPITRE XIX.

Guillaume de Hollande.

GUILLAUME II. du nom, Comte de Hollande, fils de Florent IV. & de Mahaut de Brabant, avoit, à l'âge de 20. ans, dès l'année 1247. été élu Roi des Romains en une Assemblée, tenuë au Bourg de Veringe près de Cologne. Il y avoit dans cette Assemblée plusieurs Princes de l'Empire, qui étoient dans les interêts du Pape, & déclarez ennemis de l'Empereur Frederic, & de son fils le Roi Conrad. Comme le Comte croïoit, qu'il lui étoit d'une extrême importance de se faire sacrer à Aix-la-Chapelle, qui tenoit le parti de Conrad, il s'en étoit rendu maître après un assez long siege, qui

GUILLAUME, 1254.

qui avoit duré jusqu'en l'année suivante ; & s'y étoit fait couronner dans les formes ordinaires, après quoi il avoit remporté sur Conrad un avantage considérable, dans une bataille qui s'étoit donnée entr'eux, où celui-ci avoit été défait.

Au moment qu'il eut appris la mort de l'Empereur Frideric, il prit toutes les marques Imperiales ; le Pape même lui confirma l'Empire.

Pour mieux faire tête au parti de Conrad, il s'allia avec Othon Duc de Brunswic ; & il en épousa la fille dans la ville de Brunswic. La premiere nuit de leurs noces, il y arriva une chose remarquable. Deux Tailleurs travaillant aux habits des nouveaux mariez près de leur chambre, & par mégarde laissant tomber un bout de chandelle sur de la paille, le feu y prit, & l'on ne pût l'éteindre. Les deux Tailleurs y perirent, & les nouveaux mariez se sauverent nuds en chemise, avec tant de précipitation, qu'ils abandonnerent leurs joïaux, leurs habits & hardes à la merci de cet impitoiable élement.

Autre disgrace arrivée à l'Empereur Guillaume.

Cet infortuné Empereur, eut encore une seconde & très-perilleuse attaque de la fortune. Comme l'an 1254. il étoit à Utrecht pour déliberer des moiens de faire le voiage de Rome, parce que le Pape le convioit de s'y rendre pour s'y faire couronner, il fut blessé d'un grand coup de pierre que quelqu'un lui jetta, & il fut en danger de perdre la vie.

Autre disgrace où ce Prince succombe.

Ensuite il entreprit une expedition contre les Frisons, qui s'étoient revoltez, & il lui arriva encore une troisiéme & derniere disgrace. Ce Prince, au mois de Février, aiant lui seul voulu passer sur des marais glacez, pour reconnoître le bourg de Hoch-Wende, sans se faire accompagner d'aucun de ses gens, la glace se rom-

rompit sous son cheval, & il demeura embourbé. Les Frisons l'aiant remarqué, sortent du Bourg, courent à lui, & le tuent sans le connoître, emportant son corps dans le Bourg. Quelques habitans aiant reconnu que c'étoit l'Empereur, ils furent extrêmement effraiez, & le firent secretement enterrer dans la maison d'un Bourgeois, parce qu'ils apprehendoient d'être châtiez par les Princes d'Allemagne, pour avoir attenté à la personne de leur Souverain. Ainsi ce jeune Prince finit malheureusement ses jours l'an 1256. GUILLAUME. 1254. 1256.

Cependant l'élection du Landgrave de Thuringe, & du Comte de Hollande, toutes deux faites, comme il a été dit, par les pratiques de la Cour de Rome contre Frideric II, avoient, pour ainsi dire, dechiré l'Allemagne en factions. Le desordre y étoit à un tel point, qu'on n'y avoit plus de respect ni pour les loix divines, ni pour les loix humaines. Les Ecclesiastiques étoient déchaînés contre les Seculiers, & les forts opprimoient les foibles. Quelques Princes & quelques Villes avoient même été obligez de faire une Conféderation en emble, pour assurer chez eux la seureté des grands chemins & du commerce. Cette confederation avoit été conclue dès le commencement de l'année 1254. entre les villes de Mayence, de Worms, de Spire, de Francfort, de Bingen, & d'Oppenheim. Louis Comte Palatin, voiant que ces Villes unies ensemble avoient réüssi dans cette Ligue, qui avoit été renouvellée pour neuf ans, y étoit aussi entré. A son imitation Gerhard Electeur de Mayence, Conrad Electeur de Cologne & Arnould Electeur de Treves, Jacob Evêque de Metz, & l'Abbé de Fulde, Conrad Wiltgraf, Richard Comte de Carzenelebogen, Frideric Comte de Leiningen, Berrold Comte de Ziegengagen, Ernich & Gotfride Waltgraves, Pappo Seigneur

Les differentes factions avoient mis un desordre extrême dans l'Allemagne.

Union de quelques Etats pour leur defense mutuelle, ou pour le retablissement des affaires publiques.

GUILLAUME, 1256. de Tubingen, Ulrich Comte de Baor, le Comte de Wirnberg, Sophie Landgrave de Thuringe, Adelheit ou Alix Comtesse de Leiningen, les Seigneurs de Tireberg, Ulrich de Mintzenberg, Gerlach de Limbourg, Philippe de Henekeufelt, Philippe de Falckenstein, le Seigneur de Staremberg, l'Eschanson d'Erbach, le Maître-d'hôtel d'Alrzey, Henry d'Ernberg, Runbost de Steinbach, les Villes de Cologne, de Strasbourg, Basle, Zurich, Fribourg, Brisac, Colmar, Schelestat, Haguenau, Weissembourg, Neustat, Wimpfen, Heidelberg, Lauterbourg, Fridebeng, Wetzlar, Glelubausen; Marbourg, Alrzfelt, Fulde, Mulhausen, Achasfenbourg, Seligstat, Diebach, Bacharach, Wezel, Boppart, Andernach, Bonn, Nens, Aix-la-Chapelle, Munster, Breme, Bravenberg, Hirchefelt & d'autres faisant ensemble 60. Villes, entrerent dans la même Ligue. Ces Confederez ôterent les Peages, qui sur les Rivieres avoient été injustement introduits & augmentez pendant les troubles, & ils rétablirent la tranquillité en leurs païs. Mais elle ne dura pas long-tems, mal qui arriva par la malice de ceux qui vouloient continuer à profiter du desordre, comme ils avoient fait auparavant.

CHAPITRE XX.

Richard, & Alphonse.

On offre la Couronne à Richard d'Angleterre, qui l'accepte & en obtient par

APRE'S la mort de l'Empereur Guillaume, l'Empire Romain se trouvant dépourvû de Chef, les Princes s'assemblerent souvent pour en élire un; sans pouvoir s'accorder; aucun Prince ne voulant se charger de cette dignité,

guité. A la fin Conrad Archevêque de Cologne envoia en Angleterre l'offrir à Richard Duc de Cornuaille. Ce Prince l'accepta & se rendit en Allemagne. D'autres disent que cet Archevêque fut lui-même en Angleterre presenter cette dignité à Richard. Que cela soit ou non, il est constant, que l'autorité de l'Empire étoit entre les mains des Princes Ecclesiastiques du Rhin. Et l'on trouve cela de particulier touchant le même Archevêque, que comme Prélat devoüé à la Couronne de Rome, par son adresse, il avoit depuis l'excommunication de l'Empereur Frederic II. élevé à la dignité de Roi des Romains trois Princes consecutifs, Henry Landgrave de Thuringe, Guillaume Comte de Hollande, & le Duc Richard. Il est vrai qu'à l'égard de ce dernier, l'Archevêque prévoiant la difficulté qu'il auroit à lui procurer la Couronne Imperiale, sans l'assistance de l'Archevêque de Mayence, qui depuis un an étoit détenu prisonnier par Albert de Brunswic, il engagea Richard, de qui il avoit tiré de grands presens, à païer encore huit mille marcs d'argent, pour la rançon de l'Archevêque de Mayence, à condition qu'il l'assisteroit de son suffrage & de ses offices, pour obtenir le Sceptre des Romains. En effet, l'Archevêque de Mayence étant en liberté, convoqua aussi rôt une Diete à Francfort. Elle se tint en l'an 1257. dans l'Octave de la fête des Rois; les Princes qui y assisterent procederent à l'élection de Richard. Ces Princes étoient les deux Archevêques de Mayence, & de Cologne, Loüis Comte Palatin, & son frere Henry, & quelques autres qui se laisserent persuader par les Prélats à suivre les avis qu'ils donnoient.

RICHARD. 1257.

L'emergue d'une partie des Etats de l'Empire.

D'autre part, l'Archevêque de Treves & plusieurs autres Princes, ayant refusé de se trouver

L'autre partie des Etats de

RICHARD. 1257. à cette élection, formerent une autre Assemblée le Carême suivant, & ils donnerent leur voix à Alphonse Roi de Castille, surnommé l'Astrologue. L'Archevêque de Trêves avoit obtenu par écrit, les suffrages du Roi de Bohême, du Duc de Saxe, & du Marquis de Brandebourg, en faveur de ce Roi. On lui dépêcha ensuite les Evêques de Spire & de Constance sur son élection. Il les reçut fort favorablement, & il accepta la Couronne; mais la guerre qu'il avoit contre les Maures, l'empêcha pour lors de passer en Allemagne. Cependant, il renvoia comme par avance les mêmes Ambassadeurs, après les avoir magnifiquement régalez, & il les chargea de Lettres & de presens pour les Electeurs, & les autres Princes de l'Empire.

L'Empire élut Alphonse de Castille, il accepte; mais il ne peut partir d'Espagne.

Ceux qui avoient nommé le Dne Richard, ne laisserent pas de poursuivre leur entreprise. Ils le conduisirent quelque tems après à Aix la-Chapelle, où il fut couronné, le jour de l'Ascension. Cette cérémonie ne fut pas plûtôt faite, qu'il alla visiter quelques Villes le long du Rhin, sçavoir Cologne, Boppart, Wezel, Mayence, Oppenheim, Francfort, Worms, & Spire: Elles lui rendirent l'hommage accoûtumé: Mais ce ne fut, pour ainsi dire, qu'un feu de paille. Car ce Prince se voiant pre qu'en même tems épuisé d'argent, à cause des grandes liberalitez qu'il avoit été obligé de faire, pour acheter les voix de ceux qui l'avoient élû, se voiant, dis-je, sans argent, sans crédit, & sans ressource, pour pouvoir fournir la dépense necessaire pour soûtenir ce grand Titre, il fut obligé d'abandonner l'Allemagne, & de retourner en Angleterre, où il finit ses jours l'année 1271.

Richard est couronné, mais ne pouvant porter le faix de la dépense, il retourne en Angleterre, où il meurt.

1258.

Après la mort de Richard, Alphonse auroit sans contredit joüi paisiblement de l'Empire; mais les affaires & les guerres, qu'il avoit contre les

Alphonse demeure dans ses Etats.

les Maures s'échauffant de plus en plus, il lui fut impossible de sortir de ses Etats, pour aller faire les fonctions d'Empereur, quoi qu'il en portât toûjours le nom. Ce long délai, rebutant enfin les Etats de l'Empire, donna lieu à une nouvelle élection, dont nous allons bientôt parler, & qui eut son effet, nonobstant celle du Roi Alphonse qui vécut jusqu'en l'année 1284. INTERREGNE. 1251.

CHAPITRE XXI.

Interregne.

Diversité d'opinions sur l'interregne.

IL y a diverses opinions touchant le tems de cét Interregne. Quelques Auteurs le font durer vingt-huit ans, c'est-à-dire, depuis l'an 1245. que le Pape Innocent IV. étant à Lyon, excommunia Frideric II. jusqu'en 1273. que Rodolphe Comte d'Habsbourg fut élû Empereur, sans comprendre dans le nombre des Rois des Romains, ni Henry Landgrave de Thuringe, ni Guillaume Comte de Hollande, ni Richard Duc de Cornuaille. Mais si nous le prenons depuis le commencement de l'année 1259. que le Roi Richard partit d'Allemagne, jusqu'en 1273. que l'Empereur Rodolphe fut élû, l'Empire n'a été que quinze ans sans Chef.

Horrible confusion des affaires de l'Empire pendant l'interregne.

L'Empire éprouva pendant ce tems-là, ce qui est marqué au Livre des Juges chapitre 17. & 21. être arrivé en Israël, Que parce qu'il n'y avoit point alors de Roi, chacun faisoit ce que bon lui sembloit : Car il ne se trouvoit dans toute l'Allemagne aucune seureté pour personne. Les plus forts opprimoient les

INTERREGNE. 1260. plus foibles, sans avoir égard aux Constitutions de l'Empire. Ce desordre ne se renferma pas dans l'Allemagne, il passa les Alpes, & la plûpart des Villes & des Etats d'Italie, qui relevoient de l'Empire, ou s'établirent en Republiques, ou se donnerent des Particuliers pour Princes & pour Maîtres. Enfin toute choſe étoit dans la confuſion. L'on ne parle même de ce tems-là que fort confuſément, la plûpart ſe contentant de déplorer le malheureux état de l'Allemagne, ſans nous en apprendre le détail. C'eſt pourquoi nous en laiſſons le recit, pour ne rien dire d'une infinité d'injuſtices & d'uſurpations, qui durant cét Interregne, deshonorerent la candeur Germanique. Mais il ne faut pas taire un évenement des plus dignes de remarque qui puiſſent jamais arriver. Car pour le ſupprimer il touche trop l'Allemagne, quoique la Scene de cette Tragedie ſoit dans des Etats indépendans de l'Empire : Il touche trop l'Allemagne, dis-je, en ce qu'on y voit finir d'une maniere tout à fait tragique, le dernier Prince d'une de ſes plus puiſſantes Maiſons.

La guerre de Naples entre Charles Duc d'Anjou, & Manfrede, & Conradin dernier Duc de Suabe

L'Empereur Conrad IV. avoit laiſſé un fils encore enfant nommé Conradin. Manfrede bâtard de l'Empereur Frideric, voïant que toute la Maiſon de Suabe, à qui appartenoit le Roïaume de Naples, ſe réduiſoit à un enfant, s'étoit emparé de ce Roïaume, & y étoit devenu ſi puiſſant, qu'il donna de la jalouſie au 1263. Pape Urbain IV. Ce fut le ſujet de la perte de Manfrede, Car le Pape, pour ne pas toûjours avoir un Maître ſi proche de lui, envoïa en l'an- 1264. née 1264. offrir à Charles Comte de Provence & d'Anjou frere de ſaint Loüis, les Roïaumes de Naples & de Sicile. Ils furent acceptez. Or vers la fin de cette année Urbain étant mort, en la ſuivante Clement IV. qui lui ſucceda, con-

confirma le choix que son Prédecesseur avoit fait de Charles, & envoia en France pour le presser de venir prendre possession de ces Roiaumes. Sur de si fortes instances, ce Prince met promptement ordre à ses affaires, arme puissamment, & va droit à Rome, où il attendit Beatrix sa femme, & le reste de ses troupes qu'elle conduisoit. Aussi tôt que la Princesse se fut rendue auprès du Roi son mari (car il avoit déja été déclaré Roi en une cérémonie publique) le Pape qui n'étoit pas alors à Rome, donna pouvoir à cinq Cardinaux de faire la cérémonie de son Sacre. Il fut donc sacré & couronné avec sa femme, le propre jour des Rois de l'année 1266. à la charge de relever ses Roiaumes du saint Siege, de lui en rendre foi & hommage, & de lui payer annuellement par reconnoissance de fief, la somme de soixante mille ducats. Il s'alla mettre ensuite à la tête de son armée, & secondé par les Guelphes, qui s'étoient jettez dans son parti, il remporta plusieurs avantages sur Manfrede. A la fin, l'aiant joint près de Benevent, il lui livra bataille, & le vainquit. Manfrede fut tué dans la mêlée; & ainsi Charles se rendit aisément le maître des deux Siciles. Cependant Conradin Duc de Suabe, fils de l'Empereur Conrad, alors âgé de quinze ans ou environ, aiant appris la mort de son oncle Manfrede, prit la qualité de Roi des deux Siciles, qui lui appartenoient par droit d'heredité, nonobstant l'usurpation qu'en avoit faite Manfrede: Et se voiant excité par les Gibelins, qui ne pouvoient voir relever le parti des Guelphes en la personne de Charles, il résolut de tout hazarder, pour lui aller disputer par les armes, une Couronne à laquelle il avoit tant de droit. Il mit le plus qu'il put de forces sur pied, & marcha vers l'Italie à grandes journées. Il arriva au-dela des Alpes

INTER REGNE. 1265. 1266.

CHARLES. l'année 1267. il défit d'abord un des Lieutenants de Charles ; & cette victoire lui enflant le courage, il se flatoit déja de se faire proclamer Empereur, & avec d'autant plus d'apparence, qu'un nommé Honorius, qui étoit Allemand & un peu parent de Conradin, étoit Sénateur de Rome. Il marcha dans cette vûë vers cette Capitale, où il fut reçu avec magnificence en qualité d'Empereur, par Dom Henry de Castille, qui par Clement IV. en avoit été établi Gouverneur. Ce Dom Henry étoit frere d'Alphonse de Castille, qui se disoit Empereur ; & qui aiant été chassé de son païs, par quelques intrigues, étoit venu se jetter entre les bras du Pape.

1267.

Charles au bruit qui se répandoit, de la venuë de Conradin en Italie, voiant qu'il falloit jouer de son reste, passa en France pour y avoir du secours. Il fit si bien, qu'il mit ensemble un puissant corps d'armée, avec lequel en l'année 1268. il retourna en Italie, & aiant près d'Alve rencontré Conradin, qui s'étoit déja emparé de la Sicile, il jugea l'occasion favorable pour décider le different par une bataille, & d'autant plus, que la fortune l'avoit conduit en un poste avantageux, il sçut s'en prévaloir. Il avoit caché ses meilleures troupes derriere une colline ; & quand le combat fut échauffé ; & eut duré plus de trois heures, en sorte même que ses troupes commençoient à branler, il sortit aussi-tôt de l'embuscade, & chargea avec tant de vigueur les troupes de Conradin déja fatiguées, qu'il les défit à plate couture. Conradin, Frideric d'Autriche qui l'avoit accompagné dans cette expedition, & Dom Henry de Castille, chercherent leur salut dans la fuite. Mais ils furent arrêtez en chemin, déguisez en garçons d'écurie. Charles en aiant eu avis, les envoia prendre, & les fit mettre en prison. Mais quel-

1268.

quelque tems après sur l'avis, à ce qu'on dit, que le Pape Clement lui avoit donné avant que de mourir, disant, *Conradi vita, Caroli mors; Caroli vita, Conradi mors*, il fit en la même année & dans Naples trancher la tête à Frideric, & à Conradin comme à des Usurpateurs, quoique celui-là eût servi son ami dans une guerre juste, contre un Prince dont il ne relevoit point; & que celui-ci eût, selon le droit des gens, poursuivi un droit legitime. Ainsi par la mort de ces deux Princes, les deux familles de Suabe & d'Autriche furent éteintes. RODOLPHE. 1268.

CHAPITRE XXII.

Rodolphe de Habsbourg, dit le Clement.

RODOLPHE premier du nom, Comte de Habsbourg, avoit été élevé auprès de l'Empereur Frideric II. qui l'avoit tenu sur les fonts de Baptême. Frideric aiant un jour remarqué qu'un Astrologue assez fameux, qui étoit à sa Cour, rendoit à Rodolphe plus de respect qu'à tout autre Seigneur ou Prince que ce fût, lui en demanda la raison. L'Astrologue lui fit réponse, qu'il avoit cette veneration pour ce Comte, parce que Dieu le destinoit à l'Empire, sans que de dix heritiers que sa Majesté Imperiale avoit, il y en eût aucun qui pût l'empêcher d'y parvenir, attendu qu'ils doivent tous mourir jeunes. Cette prédiction fit que l'Empereur ne regarda plus le Comte de si bon œil, & que le Comte s'en étant apperçu, se retira adroitement de sa Cour, & sous un prétexte specieux s'en alla à celle d'Ottocare Roi de Bohême, où quelque tems il exerça la Charge de Grand

RODOLPHE. 1268. Maréchal, dont il s'acquitta dignement. De là il retourna sur ses terres, & il se conduisit à l'égard de ses voisins, avec tant de prudence & de valeur en toutes occasions, qu'il s'acquit beaucoup d'autorité parmi eux.

Mais ce seroit porter envie à la vertu même, que de passer sous silence l'exemple de piété qu'il donna, auquel même on attribua sa grandeur, & celle de sa posterité. Il étoit un jour à la chasse, & tout d'un coup, il vint à pleuvoir d'une maniere que les chemins en devinrent fort mauvais. Alors rencontrant un Curé à pied, qui portoit le saint Viatique à un malade, il fut si touché de le voir ainsi marcher dans les boues, que descendant promptement de cheval, il dit à ce bon Prêtre : *Que j'irois à cheval, & vous à pied portant mon Sauveur : Non, non, je ne le souffrirai jamais, ce seroit une impieté : Il faut, s'il vous plaît, que vous montiez sur ce cheval.* Et en effet, il l'y fit monter. Pour lui, il suivit à pied, & accompagna, tête nuë, le saint Sacrement jusqu'à la maison du malade. Il le reconduisit de même jusqu'à l'Eglise, où le Curé lui ayant donné la benediction, surpris d'un zèle si admirable, & rempli de l'esprit de Dieu, lui prédit que lui & ses descendans posséderoient l'Empire. D'autres attribuent cette prédiction à une Prophetesse de Suabe. Quoiqu'il en soit, sa pieté fut récompensée.

Bons offices de Rodolphe récompensez. 1269. On remarque encore, que lorsque le Comte de Werner de Falkestein, après avoir été élû Archevêque de Mayence, alla à Rome pour prendre ses Bulles, le Comte Rodolphe le conduisit avec main forte jusqu'aux Alpes ; & que sur l'avis qu'il eut de son retour, il l'alla recevoir au même endroit, & l'escorta jusqu'à Mayence. De quoi cet Archevêque se tint si obligé, qu'il lui promit qu'il ne celebreroit point de Messe Dieu,

Dieu, de vouloir lui donner une occasion de té- RODOL-
moigner au Comte sa reconnoissance, jusqu'à PHE.
ce qu'il lui en eût fait naître une, avant que 1269.
de mourir. L'Archevêque tint sa parole, & trouva lieu d'executer sa promesse dans la conjoncture dont on va parler.

Il y avoit quinze ans que l'Empire étoit sans Chef, c'est-à-dire, depuis que l'Empereur Richard avoit été obligé de l'abandonner, & de se retirer près du Roi d'Angleterre son frere, faute de moïens pour soûtenir la dignité Imperiale. Alphonse Roi de Castille, qui avoit aussi été nommé Empereur, étoit retenu par les guerres qu'il avoit contre les Maures. Et quoiqu'il fit sans cesse esperer, qu'il iroit bientôt prendre possession de l'Empire, il ne se mettoit point en devoir de le faire. Les Princes Allemands ennuiez de ces remises, & ne pouvant plus souffrir la confusion qui regnoit chez eux, par les usurpations & les violences continuelles, que les plus puissans exerçoient sur les autres prirent resolution de se donner un Chef, & presserent l'Electeur de Mayence, de convoquer pour ce sujet une Diete à Francfort. Elle s'y tint environ le mois d'Octobre de l'année 1273. 1273.
Et nonobstant les protestations que firent les Ambassadeurs du Roi de Castille, contre tout ce qui s'y feroit, pour une nouvelle élection au préjudice de leur Maître, & les pretentions qu'avoient ce Roi de Bohême, & quelques autres grands Princes à la Couronne Imperiale, l'Archevêque de Mayence ménagea si bien les esprits de la plus grande partie de l'Assemblée, qu'il les engagea de préferer à tout autre le Comte de Habsbourg, dont il leur avoit exagéré le mérite. Les autres Electeurs estimoient, qu'il étoit plus à propos d'élever à cette dignité quelque Sujet qui eût plus de qualité, plus de bien, & par consequent plus d'autorité

RODOLPHE 1273. que lui ; pour pouvoir rétablir la réputation de l'Empire. Mais l'Archevêque de Mayence ayant répliqué, qu'il étoit plus nécessaire pour le remettre en son lustre, d'avoir un Roi sage, brave, & experimenté, qu'un Prince puissant & riche, ceux de Cologne & de Treves ne firent plus de difficulté de joindre leurs voix à la sienne. Les Princes seculiers, particulierement le Duc Louis de Baviere, & le Duc Albert de Saxe, faisant aussi reflexion sur ce qu'on leur avoit representé, que le Comte Rodolphe ayant six filles à marier, toutes belles, & bien élevées, pourroit faire des alliances avec les principaux Princes de l'Empire, & même à eux deux, qui étoient à marier, en donner à chacun une, & rétablir ainsi l'union dans l'Allemagne, ils se conformerent au sentiment des Electeurs Ecclesiastiques, & unanimement ils élûrent le Comte Rodolphe. Comme alors il étoit au siege de Basle, que lui avoit fait entreprendre la protection qu'il avoit accordée à l'une des factions qui s'étoit formée dans la Ville, d'où par force l'autre l'avoit chassée, Frideric Burgrave de Nuremberg fut dépêché vers lui, pour lui porter l'avis de son élection. Aussi-tôt qu'il l'eut reçu, il se rendit à Francfort, d'où, après avoir accepté la dignité Imperiale, il fut conduit par tous les Princes à Aix-la-Chapelle, & le 5. Janvier 1274. il y fut couronné avec les solemnitez accoûtumées.

1274. Sur la fin de la cérémonie, l'Empereur Rodolphe demanda à ces Princes, s'ils ne vouloient pas lui rendre la foi & l'hommage, ainsi qu'ils avoient accoûtumé de faire. Ils en firent difficulté, alleguant qu'on n'avoit pas apporté le sceptre & que sans cette marque, il ne pouvoit pas les recevoir, ni leur donner l'Investiture de leurs fiefs. Sur quoi l'Empereur ayant pris sur l'Autel un Crucifix, & leur ayant dit : *Voici le signe de celui*

celui par lequel nous avons été sauvez, servons nous en au lieu de Sceptre, Les Princes, tant Ecclesiastiques que Seculiers, prêterent le serment de fidelité, & l'hommage, & furent investis de leurs fiefs par le Crucifix. Ayant ainsi pris possession du trône Imperial, un de ses premiers soins fut de faire cesser les brigandages, & les voleries qui se commettoient impunément par toute l'Allemagne. Il y donna si bon ordre, qu'en peu de tems il y rétablit la paix & la seureté. Il fit ruiner en Thuringe soixante Châteaux, où les Voleurs avoient leur retraite, & pendre à la fois dans la Ville d'Erfort 99. Voleurs de grands chemins.

RODOLPHE. 1274.

Assure les chemins & rétablit le repos par force, & par adresse.

Un certain Comte de Hongrie, avoit pendant quelques années volé, pillé, & massacré publiquement plusieurs personnes. L'Empereur qui faisoit alors sa residence à Vienne, ne jugea pas à propos de faire la guerre à tout un païs pour un homme seul. Il aima mieux ramener ce Comte à son devoir par l'entremise de ses amis. Ils se comporterent de telle sorte avec lui, qu'ils le persuaderent de se rendre près de l'Empereur, lui faisant entendre qu'il y avoit toute seureté pour lui. Il y vint, & fut reçu de Rodolphe avec grande honnêteté. Il eut même l'honneur de manger à sa table, & de boire dans le même verre, ce qui lui fit dire ces paroles : *Je ne doute point à present que je ne sois en seureté, puisque j'ai bû avec le plus honnête homme du monde.* L'Empereur après ce bon accueil ayant remontré à ce Comte l'injure qu'il se faisoit à lui-même par ses mauvaises actions, & celui-ci lui ayant promis, par tout ce qu'il y avoit de plus saint, de se corriger, l'Empereur le laissa aller. Mais comme ce Comte avoit quantité d'ennemis, il fut attaqué inopinément sur les chemins, & jetté dans la riviere. Ainsi sans que la bonne foi de l'Empereur fut

RODOLPHE. 1274. blessée, le pais fut délivré d'un insigne Chef de voleurs

Les Etats du Duché d'Autriche, dont Ottocare Roi de Bohême s'étoit emparé, après la mort de Frideric leur dernier Duc, voiant l'Empereur chez eux, profiterent de la conjoncture, pour lui donner connoissance, & se plaindre de l'oppression qu'ils souffroient sous le gouvernement d'Ottocare, priant de les en vouloir délivrer. Sur ces fortes instances, Rodolphe fit convoquer une Diete à Aufbourg, où Ottocare Roi de Bohême envoia des Ambassadeurs, mais ce fut pour tout autre sujet que celui qu'on avoit attendu. On se flattoit qu'ils rendroient de sa part l'hommage qu'il n'avoit pas encore fait a l'Empereur: mais on fut tout étonné, que le Chef de l'Ambassade, fit au contraire une grande harangue, pour desavoüer l'élection de Rodolphe, & la déclarer nulle au nom de son Maître. Ce discours irrita tellement l'Assemblée, qu'on l'interrompit, & qu'on fit sortir ces Ambassadeurs de la Diete. Ensuite dequoy, les Princes déclarerent Ottocare rebelle à l'Empire, & conclurent, qu'aiant injustement envahi le Duché d'Autriche, la Stirie, la Carniole, & la Carinthie, l'Empereur revendiqueroit ses Etats. Ce jugement rendu, on dépêcha des Ambassadeurs au Roi Ottocare, pour lui intimer le resultat de la Diete. Il répondit arrogamment, qu'à Rodolphe, autrefois son domestique, il ne devoit rien du reste de ses gages; que sa femme lui avoit apporté en dot l'Autriche, la Stirie, & la Carniole; qu'il avoit acheté la Carinthie argent comptant, & qu'ainsi il vouloit s'y maintenir, comme en étant legitime possesseur.

Les Ambassadeurs étant de retour à Aufbourg, & aiant fait rapport de la réponse d'Ottocare, les Etats resolurent de le châtier de sa desobéis-

obéissance, & de faire par la force revenir ces terres à l'Empire. RODOL PHE.

L'Empereur entreprit l'execution de ce resultat; & s'étant fortifié de troupes suffisantes, marcha en Autriche, accompagné des Archevêques de Mayence, & de Cologne, des Evêques de Wirzbourg, de Ratisbonne, & de Passau, & de Loüis Comte Palatin du Rhin. Il reprit les Villes & païs dépendans de cette Province. Il y établit des Gouverneurs, pour les garder & défendre au nom de l'Empire. Et parce que ces Prélats se lassoient de la guerre, n'étant pas d'ailleurs bien aisés, que le Roi de Bohême fût entierement accablé, ils moienerent un accommodement en sa faveur, à la charge qu'il se contenteroit de la Bohême, & de la Moravie, pour les tenir en fiefs de l'Empire. 1276. *L'Empereur conquiert l'Autriche.* 1277.

Ottocare accepta cette condition, & se rendit près de l'Empereur: sa Majesté l'investit avec grande magnificence de ces deux Etats; j'entens de la Bohême & de Moravie. Mais la femme d'Ottocare, qui étoit fort orgueilleuse, n'aiant pû consentir à la bassesse, qu'a son avis, le Roi son mari avoit témoignée en se soûmettant à Rodolphe, qui avoit été à ses gages, anima si fort Ottocare, y ajoûtant même des paroles piquantes, qu'il renonça à la paix qu'il avoit conclue avec l'Empire, & se remit en campagne pour reduire une seconde fois l'Autriche à son obéissance. 1278.

L'Empereur n'en eut pas avis, que sans déliberer davantage, il mit ses troupes en corps d'armée, & marcha contre Ottocare, comme contre un infracteur public de la paix & un perfide. Aussi ce Roi ne tarda pas à païer ce violement de foi. Car il fut tué dans une bataille au mois de Septembre de l'année 1278. Après cette victoire l'Empereur donna le gouvernement de l'Autriche, de la Stirie, *Châtie pour la seconde fois Ottocare, qui avoit enfraint le Traité d'accommodement, & fait passer l'Autriche dans la Maison*

RODOLPHE. rie, de la Carinthie, & de la Carniole au Comte Albert son fils aîné, & quelque tems après
1283. étant en une Diete, qui fut tenuë à Aufbourg, il l'en investit publiquement, du consentement des Princes & Etats de l'Empire, le déclarant Duc d'Autriche, & l'incorporant dans le College des Princes; comme il investit aussi Rodolphe, un autre de ses fils, du Comté de Suabe, qui lui appartenoit hereditairement, du chef de sa femme Anne Comtesse de Suabe.

Il rend les privileges aux villes d'Italie.

Il n'alla pas en Italie, ne jugeant pas à propos d'y compromettre en per onne son autorité avec celle du Pape. Il avoit coûtume de dire à ceux qui le pressoient d'aller se faire couronner à Rome, qu'il imitoit le Renard de la
1284. fable, qui aiant été convié comme les autres animaux d'aller voir le Lion qui étoit malade, s'arrêta tout court à l'entrée de sa grotte, & ne voulut jamais passer outre; disant, qu'il voioit bien les pas de ceux qui y étoient entrez, mais qu'il n'en voioit aucun de ceux qui fussent sortis. Qu'il en étoit de même à son égard, & qu'il vouloit profiter de l'exemple des Empereurs ses Prédecesseurs, qui étoient à la verité allez en Italie, mais qui n'en étoient jamais revenus qu'avec perte, ou de leurs droits, ou de leur autorité. Il se contenta donc d'en-
1285. voier en Italie son Chancelier, avec charge d'y recevoir en son nom, la foi & l'hommage des Villes Imperiales. Et comme elles refuserent de rendre ce devoir entre les mains d'un Commissaire de l'Empereur, il temblоit que Rodolphe dût le mettre en devoir de les y contraindre par la force. Mais n'étant pas en état de le faire, il prit le parti de l'accommodement; &
1286. il fut le premier qui commença à leur vendre les privileges & immunitez, dont elles ont joui depuis. Il n'en coûta à la ville de Luques que douze

mille

mille écus ; & aux villes de Florence, de Gennes, & de Bologne que six mille écus a chacune, à condition toutefois qu'elles demeureroient toûjours dans la fidelité qu'elles devoient à l'Empire, comme en étant Membres. Cette conduite flétrit un peu la réputation de Rodolphe: car il passa dans la suite pour un Prince avare, & qui faisoit argent de tout. ROBOL-PHE. 1287.

Il ordonna, du consentement des Etats, qu'on ne se serviroit plus que de la langue Allemande dans les jugemens & dans les Dietes ; afin que chacun pût entendre en sa langue naturelle les affaires qui le regardoient. Il fit aussi dresser en Alleman à Wirtzbourg la premiere Constitution de l'Empire, c'étoit l'an 1287. & il la fit renouveller a Spire, l'an 1291. touchant ce que les Princes & Etats Ecclesiastiques & Seculiers auroient à observer entr'eux ; comme aussi l'administration de la justice & de la police entre les Vassaux & Sujets de l'Empire. *Ordonne la langue Allemande seule, pour l'usage de l'Empire.*

Rodolphe aiant regné dix-huit ans, & se sentant affoibli & indisposé, fit en la même année 1291. convoquer une Diete à Francfort, où il demanda aux Princes de l'Empire, de vouloir assurer la Couronne Imperiale à son fils le Duc Albert d'Autriche, & le créer Roi des Romains. Mais ils n'en voulurent rien faire, s'excusant sur ce que l'Empire ne pouvoit fournir a l'entretenement de deux Rois. Piqué de ce refus, il s'en alla à Strasbourg, & de là il se mit en chemin pour Spire ; disant, sans s'imaginer dire vrai, qu'il alloit rendre visite aux Empereurs défunts. Il le fit en effet ; car étant tombé malade quelques jours après à Getmersheim, il y mourut le 15. Juillet âgé de soixante & treize ans. Son corps fut porté à Spire & inhumé avec les autres Empereurs, en la grande Eglise. 1291. *Les Etats refusent de subroger en sa place Albert son fils.* *L'Empereur sent sa mort.*

Il

RODOLPHE. 1291. Il avoit eu de sa premiere femme, Anne, fille d'Albert, Comte d'Hoeberg, sept garçons, & sept filles; mais il ne restoit des premiers, qu'Albert Duc d'Autriche, & Rodolphe Duc de Suabe & Landgrave d'Alsace: les filles étoient Jutte & Judith femme de Venceslas Roi de Bohême; Clemence femme de Charles Roi de Hongrie, Mathilde femme de Louis Comte Palatin; Agnés femme d'Albert Duc de Saxe; Hedvigt ou Avoye, femme d'Othon Marquis de Brandebourg; Catherine femme d'Othon Duc de Baviere; & Eufemie Religieuse. Il n'avoit point laissé d'enfans de sa seconde femme Agnés de Bourgogne.

Son éloge. Je ne parlerai point ici de ses grandes actions: on en peut juger par le bon état, où il avoit remis l'Allemagne, qui d'une prodigieuse confusion, & d'une extrême desolation, où elle étoit, lorsqu'il fut élevé sur le trône, étoit par sa bonne conduite, & par sa valeur devenuë aussi policée & aussi florissante qu'elle eût encore été. Je dirai seulement quelque chose, d'une certaine maniere franche & Germanique, qui lui gagnoit plus de cœurs, que sa valeur, toute invincible qu'elle fût, n'en soumettoit à son obéissance. Il en usa dans la guerre qu'il se trouva obligé de soûtenir, n'étant encore que *Sa maniere franche.* Comte de Habsbourg, contre l'Evêque & la ville de Basle & l'Abbé de saint Gal. Comme il vit qu'il auroit peine d'en sortir avec honneur, parce que ces trois ennemis étoient plus forts que lui, il jugea à propos de détacher l'Abbé de saint Gal de ce parti. Il alla pour cet effet dîner avec lui sans l'en avertir; & là parlant de leur querelle, ils s'accommoderent le verre à la main sans Médiateurs: Il porta même l'Abbé à l'assister contre les autres. Il avoit outre cela une grande affabilité, & avoit toûjours en la bouche quelque raillerie plaisante.

Un

Un jour deux Députez d'une même Ville s'étant presentez devant lui, pour lui remontrer les necessitez de leurs habitans, il observa que l'un d'eux avoit les cheveux gris & la barbe noire, & que l'autre avoit les cheveux noirs & la barbe grise. Après les avoir écoutez, il leur demanda la raison de cette bigareure. Comme ils se trouverent surpris de cette demande, ils prierent l'Empereur de leur donner du tems pour y répondre; ce que leur aiant accordé, avec assurance qu'ils auroient l'expedition de leurs affaires, s'ils lui donnoient une réponse cathegorique, ils retournerent le lendemain, & l'un parla en ces termes. *Ma Barbe*, Sire, *est devenuë grise plûtôt que mes cheveux, parce que mon principal soin aiant toûjours été d'avoir de quoi contenter ma bouche, ce fonce la fait grisonner:* L'autre dit, *qu'il avoit apporté ses cheveux venant au monde, & que la barbe ne lui étoit venue que quelques années après; qu'ainsi les cheveux etant les aînez, il étoit raisonnable qu'ils fussent plûtôt gris.* RODOLPHE. 1291.

La sagesse à rendre justice.

Mais la qualité dominante de cet Empereur étoit un zéle particulier, pour rendre lui-même la justice. Nous en avons plusieurs exemples, & entr'autres celui de ce qui se passa un jour en une Diete de Nuremberg. Un riche marchand lui fit sa plainte, qu'aïant donné à garder à son hôte une bourse où il y avoit environ deux cens francs de notre monnoie, & les aiant voulu retirer, l'hôte avoit nié le dépôt, parce qu'il n'y avoit point eu de témoins. *Le Marchand* certifia le tout avec tant de circonstances que l'Empereur y ajoûta foi, & dit qu'il y aviseroit. L'hôte étoit riche, il étoit un des principaux de la Ville, & l'on ne pouvoit pas le convaincre. Peu de tems après, certains Députez de la Ville de Nuremberg, allerent faire quelques remontrances a l'Empereur, & l'hôte

RODOLPHE. 1291. te se rencontra parmi eux. Dans le discours familier, l'Empereur lui dit entr'autres choses, *Vous avez là un beau chapeau, troquons :* l'hôte plein de joie y consentit, donna aussi-tôt son chapeau à l'Empereur, & prit le sien. L'Empereur dit aux Députez d'attendre, & il sortit de la chambre feignant d'avoir d'autres affaires : il commanda cependant à un autre Bourgeois, d'aller de la part de l'hôte demander à sa femme une bourse, où étoit le dépôt que le marchand avoit désigné, & que pour enseigne il lui montrât son chapeau. L'hôtesse eut créance au Bourgeois sur ce chapeau, & elle lui remit la bourse, le Bourgeois l'apporta à l'Empereur, qui en même tems avoit fait avertir le marchand de le venir trouver ; Lorsqu'il fut rentré dans la chambre où étoit l'hôte, il dit au marchand de s'approcher & de parler. Le marchand renouvelle sa plainte, touchant le dépôt ; & l'hôte de son côté soûtient qu'il ne lui a rien donné à garder, jusqu'à l'affirmer avec serment. Mais l'Empereur lui montrant la bourse, il demeura interdit, & perdit le courage & la parole. L'Empereur rendit au marchand son dépôt, & condamna l'hôte à une grosse amande.

Extrême modestie de Rodolphe dans ses habits.

Rodolphe étoit d'ordinaire fort simplement habillé : & quand, ainsi qu'il a été dit, Ottocare Roi de Bohême lui rendit hommage pour la Bohême, & la Moravie, conformément au Traité qui avoit été conclu entr'eux, quoi que Ottocare fût très-richement habillé, l'Empereur ne voulut jamais avoir que sa grande casaque grise. Il s'assit en cet état dans sa tente, & reçut ainsi ce Roi à la vûë de toute l'armée, surprise de voir à terre un Roi si superbement vêtu aux pieds de l'Empereur, qui n'étoit habillé que comme un simple Soldat.

Enfin

Enfin en toutes ſes actions, il tint juſqu'à la fin de ſes jours une conduite digne d'un grand Prince. ADOLPHE. 1292.

CHAPITRE XXIII.

Adolphe de Naſſau.

Adolphe eſt élû à l'exclusion d'Albert d'Autriche.

SEPT ou huit mois après le décès de Rodolphe, les Princes de l'Empire s'aſſemblerent à Francfort, pour nommer un Chef. Le Duc Albert d'Autriche fils de Rodolphe les fit ſolliciter pour avoir des ſuffrages, étant d'un uſage preſque ordinaire, d'élire celui de la famille du dernier Empereur, qui ſe trouvoit capable de la Couronne. Mais Gerhard Electeur de Mayence, mania les affaires avec tant d'adreſſe en faveur du Comte Adolphe de Naſſau ſon parent, que ce Seigneur l'emporta ſur Albert.

L'Archevêque, pour venir à bout de ſon deſſein, s'étoit abbouché avec les Electeurs, l'un après l'autre en particulier. Il ſçavoit qu'ils avoient tous des ennemis. Il leur fit accroire, que toutes les voix alloient à donner l'Empire au Prince, que chacun d'eux haiſſoit; & ainſi ſemant adroitement la fraieur dans l'eſprit de tous, ils le conjurerent ſéparément d'élire tel qu'il voudroit, plûtôt que celui qu'il leur avoit dit qu'on propoſoit. Il nomma donc Adolphe, à l'étonnement de tous les autres qui étoient pour Albert d'Autriche, lequel même ils croioient que l'Electeur de Mayence devoit nommer.

Adolphe fut donc proclamé Empereur le 24. de May 1292. Mais quoi qu'il eût toutes les qualitez *Sa maniere de gouverner.*

qualitez d'un grand Prince, il n'étoit pas assez riche pour, de ses propres forces, soûtenir la dignité Imperiale. D'ailleurs comme il étoit plus soldat que Politique, il déferoit trop aux avis des Officiers de guerre, & ne faisoit pas assez de cas du conseil des Princes de l'Empire; ce qui lui aliena les esprits de plusieurs de ces Princes, qui dans la suite prirent le parti du Duc d'Autriche.

1292. 1293.

Ligue de l'Empereur & du Roi d'Angleterre contre la France.

Les Rois de France & d'Angleterre, avoient alors entr'eux une grande guerre, à cause de quelques Provinces qu'ils prétendoient, l'un à l'exclusion de l'autre. Le Roi d'Angleterre estimant qu'il tireroit un grand secours de l'Empire, fit proposer à l'Empereur Adolphe, que s'il vouloit l'assister de troupes pour reprendre ce que le Roi de France lui retenoit, il iroit lui-même en Allemagne avec hommes & argent, pour aider l'Empereur à recouvrer les Etats que la France, disoit-il, retenoit aussi à l'Empire. Adolphe reçut avec d'autant plus de joie cette Ambassade, & la condition qu'on lui proposoit, qu'elle étoit accompagnée d'une bonne somme d'argent, qu'il employa aussi-tôt à mettre force troupes sur pied.

Le Roi de France attire à son parti Albert Duc d'Autriche.

Le Roi de France ayant eu avis de la Ligue faite entre l'Empereur & le Roi d'Angleterre, se mit en état de leur resister, & se munit de même d'un secours d'Allemans, engageant dans son parti le Duc Albert d'Autriche, qui, à cette occasion, dit, qu'il n'y avoit pas plus de deshonneur à être pensionnaire du Roi de France, que l'être du Roi d'Angleterre.

1294.

1295.

Cependant ce fut ce même argent d'Angleterre, qui au lieu d'avancer les affaires d'Adolphe, les détruisit. Ses plus affectionnez amis, & entr'autres, l'Electeur de Mayence, qui l'avoit élevé à l'Empire, étant indignez de ce qu'il ne leur faisoit point part de ce subside,

non

non plus que des affaires importantes qu'il entreprenoit toujours de sa propre tête, changerent en peu de tems leur amitié, & traitterent sous main pour le déposséder de l'Empire. ADOLPHE. 1296.

L'Empereur étant averti de ces menées, & sachant que le Duc Albert s'étoit déclaré le Chef de ses ennemis, voulut marcher contre lui, avec l'armée qu'il avoit levée de l'argent d'Angleterre, pour tâcher d'abattre Albert, avant que d'aller assiéger le Roi d'Angleterre. Mais il fut tellement pressé par les Anglois, qu'enfin laissant l'Allemagne libre, il fut obligé de prendre la route d'Alsace, pour faire diversion en leur faveur. Le Duc Albert, qui avoit assemblé un grand corps de troupes, observant l'Empereur dans toutes ses démarches, tourna aussi de ce côté-là. Pendant la marche de ces deux armées, l'Electeur de Mayence, de l'avis des autres Princes de l'Empire, invita le Duc Albert de vouloir venir à Mayence, avec promesse qu'il y seroit élû Roi des Romains. Il s'y rendit, & en même tems y arriverent aussi les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, qui n'étoient pas non plus contens du gouvernement d'Adolphe, & moins encore de ce qu'il avoit entrepris cette guerre, & plusieurs autres affaires dans l'Empire, de son caprice & sans leur avis. Ces Princes déliberetent ensemble, & résolurent de déposer Adolphe, & de nommer Empereur le Duc Albert. Cette résolution prise, ils s'assemblerent le 23. de Juin de l'année 1298. qui étoit la sixiéme de l'Empire d'Adolphe, & élurent Albert. Comme il étoit logé hors de la Ville avec son armée, les Electeurs furent aussi-tôt le trouver, & lui déclarer son élection, en lui souhaitant toute sorte de prospéritez, avec promesse de l'assister, proteger, & maintenir envers & contre tous. 1297. 1298.

Adolphe ayant été averti de cette élection, le-

va

ADOLPHE 1298. va le siege qu'il avoit mis devant Ruffach en Alsace, & marcha vers Spire, où il campa avec ses troupes, elles furent fortifiées de celles du Comte Palatin Rodolphe, du Duc Othon de Baviere, & des Villes de Spire, de Worms, & de quelques autres qui tinrent ferme pour lui jusqu'à la mort. Albert s'avança aussi avec son armée, l'un & l'autre voulant tenter par la force à qui demeureroit la Couronne Imperiale. Ils combattirent avec grande vigueur de part & d'autre, entre Geinheim & le Cloître de Rosendal. Adolphe & Albert se joignirent, & vinrent aux mains seul à seul. L'Empereur attaquant courageusement le Duc, lui dit; *C'est ici où il faut que vous m'abandonniez l'Empire, & la vie.* Le Duc lui répondit brusquement, *cela est entre les mains de Dieu*, & lui porta au même moment un coup dans le visage, qui le fit tomber de dessus son cheval à terre, où quelqu'autre lui coupa la gorge. Le Duc Albert fit aussi-tôt arrêter le carnage, & donner quartier à tous. Le Comte Palatin & le Duc de Baviere se sauverent à Heidelberg, & de là en Baviere. Le corps d'Adolphe fut enterré dans le Cloître de Rosendal, ou, selon quelques autres, dans le Cloître de Frawenclt, l'Empereur Albert n'aiant pas voulu qu'il fût mis à Spire avec les autres Empereurs, quoique depuis il y fût enterré, par l'ordre de l'Empereur Henry de Luxembourg.

Les deux Empereurs se donnent bataille. Adolphe succombe

CHA-

CHAPITRE XXIV.

Albert I.

L'Empereur Albert I. dit le Triomphant, à cause de sa generosité, de sa valeur, & de plusieurs batailles qu'il gagna sur ses ennemis, fut aussi surnommé le Borgne ; parce qu'aiant eu sa jeunesse avallé du poison, dont il faillit à mourir, & les Medecins l'aiant fait suspendre par les pieds la tête en bas, pour le lui faire vomir, il n'en put être si bien quitte, qu'il ne lui en coûtât un œil. ALBERT I. 1298. *Il se fait confirmer dans l'Empire par une Diete.*

Quoiqu'il eût été élu Roi des Romains, avant la victoire qu'il remporta sur l'Empereur Adolphe, il ne laissa pas d'apprehender qu'on ne lui contestât son élection, à cause que l'Electeur de Treves & l'Electeur Palatin n'y avoient pas assisté. C'est pourquoi aussi-tôt après sa victoire, il convoqua tous les Electeurs à Francfort, & leur aiant remis la Couronne, il les pria de proceder à une nouvelle élection ; ce qu'ils firent. Ils l'élurent donc de nouveau unanimement le 9. d'Août, puis ils le conduisirent à Aix la Chapelle, où ils le couronnerent le 24. du même mois. La solemnité de ce couronnement fut si célebre, & le concours y fut si grand, que le Duc de Saxe, beaufrere de l'Empereur, & plusieurs autres personnes furent étouffées dans la presse.

Quand Albert fut ainsi établi, il envoïa à Rome demander au Pape Boniface VIII. la confirmation de son élection. Ce Pontife, préoccupé du chagrin qu'il avoit de l'élevation de ce Prince sur les ruïnes de son ami Adolphe, fit d'abord difficulté d'y entendre, disant, qu'on ne l'avoit pû mettre sur le trône sans sa participation. Mais la

ALBERT I. 1229. passion prédominante, qu'en lui-même il couvoit de se venger de Philippe Roi de France, le porta enfin à confirmer l'élection d'Albert, & même à lui offrir la Couronne de France, au préjudice de Philippe. Albert le remercia de cette offre, lui représentant, qu'il ne pouvoit pas se charger d'une querelle de cet importance, à moins que d'être assuré des secours que sa Sainteté pouvoit lui donner, pour entreprendre la guerre contre Philippe. Mais le Pape s'étant déclaré, qu'il n'y vouloit point contribuer, cela fit que la chose en demeura là; & que l'Empereur prit les devans auprès du Roi de France, pour se lier avec lui, & empêcher que Boniface ne semât de la division entre eux, pour les pouvoir plus facilement ruiner. La negociation de l'Empereur réussit. Lui & Philippe eurent une entrevûë à Vaucouleurs, où ils renouvellerent les anciennes Confederations de l'Empire avec la France; & pour s'unir plus étroitement, ils traitetent le mariage de Rodolphe fils d'Albert, avec Blanche fille de Philippe, lequel mariage ne s'accomplit que l'année suivante.

L'Empereur fait couronner son Epouse, & déclare son fils Duc d'Autriche.

Cependant l'Empereur, avoit pour le jour de la saint Martin, fait convoquer une Diete à Nuremberg, où comparurent les Electeurs Ecclesiastiques, & entre les Seculiers, le Roi Wenceslas de Bohême & l'Electeur Palatin, & plusieurs autres Princes de l'Empire. Il y fit couronner sa femme Elizabeth, fille du Comte de Tirol, & confera l'Autriche à Rodolphe son fils aîné, l'instituant lui & ses Successeurs, Duc d'Autriche.

Il est à remarquer, qu'il y fit publier les Statuts touchant les Charges d'Electeurs de l'Empire, & leur fonction, & qu'elles furent exercées par ceux qui étoient présens, conformément aux Statuts. A la fin de l'Assemblée, l'Empereur

qui

qui avoit fait réflexion sur la conduite des Electeurs Ecclesiastiques, & de quelques autres Princes, qui s'étoient emparez des peages, & d'autres revenus anciennement affectez à l'entretenement de l'Empereur, lesquels même ils augmentoient, comme bon leur sembloit; leur fit commandement de remettre les peages du Rhin en leur ancien état, sous peine de disgrace. Ils lui firent réponse, qu'ils jouissoient de ces peages en la maniere que leurs Prédecesseurs en avoient joüi, sans que les Empereurs ou les Rois des Romains les y eussent troublez, & qu'ils esperoient d'être maintenus dans ces droits, dont ils ne pouvoient pas se départir. ALBERT I. 1299. *Raisons des mains des Princes les droits affectez à l'Empire.*

De cette réponse, l'Empereur fit faire plainte au Pape, par Pierre Evêque de Basle. Le Pape faisant la sourde oreille, l'Empereur vit bien qu'il ne tireroit raison de cette usurpation, que par la force. Il fit pour cet effet, & par l'avis de ses amis, déclarer son mécontentement aux Electeurs Ecclesiastiques, les appellant devant les Princes & Etats de l'Empire à Mayence, pour répondre aux accusations qu'on faisoit contr'eux, suivant l'usage de ce tems-là. 1300.

Les Electeurs ne se soucierent pas beaucoup de cette sommation, ils se retirerent vers l'Electeur Palatin, & par devant lui, comme Juge competent de l'Empereur, ils formerent une plainte contre l'Empereur même, de ce qu'il avoit tué mal à propos l'Empereur Adolphe, éludant ainsi la demande de l'Empereur. Mais il ne se laissa pas jouer impunément. Il fit la guerre à ces quatre Electeurs, commençant par le Palatin, & les mit tous à la raison, les uns après les autres, ce qui dura les années 1301. 1302. 1303. Ainsi ils furent obligez de remettre les peages du Rhin sur l'ancien pied, au contentement de l'Empereur. 1301. 1302. 1303.

ALBERT I. Il s'aviſa de traiter les Suiſſes avec tant de rigueur, qu'il fut cauſe, que les Cantons d'Uri, de Schweitz, & d'Underwalt, chaſſe-

1303. *Les Suiſſes commencent à ſe mettre en liberté.* rent ſes Officiers, firent une Confederation pour dix ans, & montrerent l'exemple aux autres Suiſſes, de ſe mettre comme eux en liberté.

La plus grande occupation qu'il eut, fut de

1304. ſatisfaire la paſſion qu'il avoit de mettre dans ſa Maiſon le Roiaume de Bohême. Venceſlas

1305. fils du Roi Venceſlas, avoit ſuccedé à ſon pere au Roiaume de Bohême. Sa conduite fut ſi dereglée, que ſes propres ſujets l'aſſaſſinerent, & qu'il mourut ſans enfans : ce qui laiſſant l'élection libre aux Bohêmes, ils choiſirent pour leur Roi, Henry, fils du Comte de Carinthie & de Tirol, qui étoit couſin de l'Empereur. Mais l'Empereur alleguant un pacte de famille, aſſembla une forte armée, & marcha en Bohême, en intention d'y établir ſon fils Rodolphe. Henry, n'oſant pas l'attendre, lui quitta la partie ; & comme Rodolphe étoit alors veuf de ſa premiere femme, Blanche, fille du Roi de France, l'Empereur lui fit épouſer la veuve du dernier Venceſlas, appellée Iſabelle, & cela ſervit à l'affermir ſur le trône de Bohême. Mais il n'en joüit pas long-tems. Il mourut de mort ſubite l'an 1306. Cette mort remit

1306. la diſſenſion dans l'Etat. Les uns rappellerent Henry Comte de Carinthie, qui avoit été dépoüillé par Albert ; & les autres élurent Frideric II. fils de l'Empereur, & frere du Roi Rodolphe. Alors l'Empereur, qui apparavant avoit prévenu Henry, fut prévenu lui-même. Il trouva Henry ſi bien établi, qu'il fut obligé de s'en retourner, ſans faire autre choſe que de ruiner le païs de Bohême. Cependant on remarque, que tant en cette expedition qu'en d'autres, il avoit donné en perſonne douze batailles qu'il

qu'il avoit gagnées ; & que ce furent ces grands exploits, qui lui acquirent le nom de Triomphant, dont nous avons parlé. ALBERT I. 1307.

Le zêle qu'il témoigna pour se rendre maître de la Bohême, fut le même à l'égard de tous les Etats qui se trouverent sous sa main. Il avoit de sa femme Elizabeth, onze enfans tous vivans, six fils & cinq filles. Il tâchoit de leur procurer tous les avantages possibles, & c'étoit le plus ardent de ses désirs, aussi lui coûta-t-il la vie. Voici comment la chose arriva. L'Empereur, après le décès de Rodolphe Duc de Suabe & Landgrave d'Alsace son frere, qui avoit laissé un fils unique, nommé Jean, retira son neveu en sa Cour, & prit comme Tuteur le soin d'administrer les biens du pupille. Le Duc Jean étant devenu majeur, avoit souvent sollicité, & fait avec empressement solliciter l'Empereur, de lui vouloir rendre son patrimoine, ou du moins une portion. L'Empereur, sous divers prétextes, avoit toûjours differé de lui faire cette justice, renvoïant ce jeune Prince d'un tems à un autre ; comme si l'Empereur n'eût cherché que l'occasion de se l'approprier pour ses propres enfans, ainsi que plusieurs soupçonnoient. Ce soupçon étoit fortifié par les intrigues dont il avoit usé pour avoir la Bohême & le Marquisat de Misnie, où il avoit même emploïé la force, comme il avoit fait pour s'emparer de quelques autres Etats, dont il s'étoit rendu maître : Conduite qui lui attiroit l'aversion & le ressentiment de plusieurs Princes. On se railloit même quelquefois du jeune Duc Jean, dont nous venons de parler, en disant qu'il étoit Duc sans Duché ; & cela lui tenoit sensiblement au cœur : mais il avoit cette force d'esprit de n'en point faire le semblant.

Son zele demesuré pour agrandir ses enfans lui est funeste.

Le premier jour de Mai de l'an 1308. L'Em- 1308.

ALBERT I. 1308. pereur étant venu prendre le divertissement de la promenade à Bâle, le Duc Jean espéroit d'y pouvoir obtenir quelque chose touchant ses interêts, emploiant à cela Jean Evêque de Strasbourg, qu'il avoit disposé à demander à l'Empereur, la grace de vouloir lui remettre quelques Châteaux de son patrimoine, avec leurs dépendances. Sur l'instance de cet Evêque, l'Empereur répondit qu'il vouloit faire son Neveu Colonel, & l'employer à la guerre de Bohême, & que cette guerre étant finie, il lui donneroit contentement. Le jeune Duc s'emporta si fort de colere à cette réponse, qu'il ne put taire ce qu'il crut qu'elle signifioit. *Je vois bien*, dit-il tout haut, *que celui qui veut m'ôter mon bien, veut aussi me faire perir.* Et tout aussi-tôt il alla trouver trois de ses amis, avec qui il avoit comploté de se défaire de l'Empereur, au cas qu'il n'en obtint pas justice, & il résolut de ne pas différer davantage l'exécution de ce mauvais dessein. Il prit son tems, lors qu'après le repas que l'Empereur avoit fait à tous ceux qui étoient avec lui, où par galanterie il leur avoit mis des couronnes de fleurs sur la tête, l'Empereur se mit en chemin pour se rendre à Rhinfelden. Comme il fut arrivé à la riviere de Rhus, près de Schafhausse, il monta dans un bateau, où entra le Duc Jean avec ses trois amis seulement. Le fils de l'Empereur demeura sur le bord avec le reste de la suite, attendant que le bateau retournât. L'Empereur ayant passé la riviere, & marchant seul dans une terre nouvellement semée, le Duc Jean & les trois autres, qui étoient Rodolphe de Warth, Walter d'Eschebach, & Ulric de Palm, s'approcherent de lui. Le Duc Jean lui porta un coup d'épée à la gorge, Warth un coup dans la poitrine, & Palm lui fendit la tête & le visage. Le fils, & la suite de l'Empereur, qui étoient de l'au-

l'autre côté de la riviere, virent ce massacre, sans pouvoir aller au secours de l'assassiné, faute de bateau. Les Assassins s'enfuirent. Le Duc Jean s'étant tenu quelque tems caché, tantôt en un endroit, tantôt en un autre, fut à la fin arrêté en Italie, où il s'étoit réfugié, & il perit en prison. Son Duché de Suabe fut saisi & confisqué au profit du Duc d'Autriche. Palm demeura caché dans un Convent de Religieuses à Bale, où il mourut quelque tems après. Eschebach se fit vacher dans un village du pais de Wirtemberg, pendant trente-cinq ans, au bout desquels étant malade à mort, il se manifesta. Wartha fut pris, traîné, & mis sur une roue. On fit bâtir à l'endroit où Albert avoit été tué, un Cloître, qui fut nommé *Konnigsfait*, d'où son corps, après y avoir été quelque tems en dépôt, fut transféré à Spire près de ses Prédecesseurs. ALBERT I. 1308.

Il haissoit extrémement les flateurs, & les médisans; il avoit accoûtumé de dire qu'il aimoit dans le monde trois sortes de personnes, les honnêtes femmes, les Ecclesiastiques craignans Dieu, & les vaillans hommes.

CHAPITRE XXV.

Henry VII.

APRE'S la mort de l'Empereur Albert, la conjoncture des choses donnoit quelque apprehension, que les Electeurs ne pussent pas si-tôt s'accorder ensemble, & que le retardement qu'ils apporteroient, à convenir de la personne qui devoit remplir le trône vacant, n'eût de mauvaises suites. Philippe le Bel Roi de

Le Roi de France brigue l'Empire par le moyen du Pape.

HENRY VII. 1308. France aſpiroit à l'Empire. Il ſe réſolut pour y parvenir de faire le voiage d'Avignon, où étoit alors le Pape Clement V. & d'en traiter tête à tête avec lui. On diſoit qu'il l'avoit élevé à la Papauté, à condition qu'en recompenſe, il aideroit le Roi à obtenir l'Empire.

Défiance entre le Pape & le Roi de France.

Le Pape aïant été averti du ſujet de la viſite que le Roi lui vouloit rendre, étoit fort en peine de la maniere dont il s'en tireroit avec honneur; comme il étoit obligé de ſe tenir en France, à cauſe des mouvemens de Rome & d'Italie, il ne voïoit aucun moïen honnête de refuſer au Roi ce qu'il ſouhaitoit de lui, mais il ſçavoit auſſi qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de lui accorder ce qu'il déſiroit; que la Couronne Imperiale étoit en la diſpoſition des Allemans; qu'à la vérité les Papes s'étoient attribué par leurs Bulles le droit de la conferer; mais que ce n'étoit qu'en paroles, & non pas en effet. Le Pape conſideroit de plus, que s'il vouloit s'arroger ce droit en cette rencontre, il couroit riſque de faire expliquer les Allemans, & de les porter à priver, en termes clairs, la Cour de Rome de cette prétention, parce qu'ils voudroient maintenir leur droit, outre qu'ils pourroient apprehender, que ſi le Roi de France avoit une fois remis la dignité Imperiale dans ſa Maiſon, il ne fit revenir auſſi à la France les anciens Etats, droits, actions, & prétentions qu'elle avoit dans l'Empire. Le Pape n'ignoroit pas non plus une choſe toute publique, qui étoit, que le Roi n'étoit nullement content de la Cour de Rome, après l'injure qu'il avoit reçue de Boniface VIII. Ce Pape, pour dire ceci en paſſant, s'étoit voulu ériger en maître à l'égard du Roi de France, lorſqu'il l'avoit exhorté, ou plûtôt, lui avoit ordonné par ſes Nonces, d'une maniere tout à fait imperieuſe, & ſous peine d'excommunication,

de

de faire la guerre au Turc, pour le recouvrement du Roiaume, de Jerusalem. Mais le Roi avoit premierement fait mettre les Nonces en prison, puis avoit convoqué les Etats de son Roiaume, Ecclesiastiques & Seculiers, pour sçavoir d'eux lequel de lui ou du Pape, ils vouloient reconnoître pour leur Prince légitime; & si le Pape lui pouvoit ôter la Couronne, & la donner à un autre. Ils conclurent tous d'une voix, qu'ils devoient obéissance au Roi comme à leur Prince naturel; que ce n'étoit point au Pape à donner ni à ôter les Roiaumes, que le Roiaume du Pape n'étoit pas de ce monde; & que sa puissance ne consistoit que dans les choses spirituelles. Ensuite de cette déclaration, le Roi avoit fait publier des défenses à tous ses sujets de porter aucun argent a Rome, pourquoi que ce pût être. HENRY VII. 1308.

En cette peine d'esprit où étoit Clement V. qui avoit succedé a Benoît XI. successeur de Boniface VIII. le Cardinal Nicolas Prat, lui conseilla de dépêcher tous-main, comme il fit, en toute diligence, des Nonces vers les Electeurs Allemans, pour les presser de vouloir élire un Chef, & leur déclarer qu'a faute d'une prompte élection, la dignité Imperiale s'en alloit retourner d'Allemagne en France, & qu'afin de faciliter toutes choses pour cette élection, il leur proposoit le Comte Henry de Luxembourg, comme une personne de vertu & de mérite. *Le Pape rend sans main mauvais office au Roi de France.*

Suivant le conseil du Pape, les Electeurs s'assemblerent incessamment a Francfort, & au commencement de l'Avent ils tomberent d accord de cette élection, dont ils envoierent avertir le Comte Henry de Luxembourg: pendant que d'autre côté le Roi Philippe en aiant eu nouvelles, lorsqu'il é oit en chemin pour Avignon, retourna sur ses pas. *Henry de Luxembourg élû Empereur.* 1308.

HENRY VII. 1308.

Le Comte Henry de Luxembourg fut fort étonné d'apprendre que les Electeurs lui avoient déferé cette haute dignité, s'estimant trop foible pour la soûtenir. Il l'accepta neanmoins avec beaucoup de reconnoissance, & fut couronné à Aix, le jour des Rois, l'an 1309. Après son couronnement, il fut le long du Rhin recevoir la foi & l'hommage des Princes, des Seigneurs, & des Villes, & fit convoquer pour la même année une Diette Imperiale à Spire, où les Electeurs & les autres Princes se rendirent en grand nombre, avec les Deputez des Villes. Elizabeth fille heritiere de défunt Venceslas Roi de Bohême, & d'une fille de l'Empereur Rodolphe, se trouva aussi en cette Assemblée, parce qu'elle avoit été accordée à Jean fils de l'Empereur Henry. Mais comme ce mariage avoit été differé, elle prétendoit ou le consommer, ou sçavoir les raisons pourquoi l'Empereur ne l'accomplissoit pas. Le Comte Jean de Luxembourg étoit âgé de dix-sept ans, & cette Princesse avoit quatre ans plus que lui. Elle étoit puissante de corps, & bienfaite. Il avoit couru quelque bruit desavantageux à sa virginité : C'est pourquoi l'Empereur differoit de jour à autre, sous divers prétextes la consommation du mariage. La Princesse de sa part surprise de ces delais, fit tous ses efforts pour en découvrir la cause. L'ayant apprise, elle se resolut de se rendre dans l'antichambre de l'Empereur. Là elle se deshabille en presence de ses Dames & Demoiselles, jusqu'à la chemise, & en cét état, elle se presenta avec grand respect à l'Empereur, & lui parla ainsi.

Son couronnement

Mariage du fils de l'Empereur Henry avec l'heritiere de Bohême. Laquelle donne publiquement un démenti à ceux qui avoient taché son honneur.

Monseigneur, on me dit, que Vôtre Majesté avoit quelque soupçon de ma conduite, & que c'étoit ce qui empêchoit mon mariage avec le Prince vôtre fils. J'ai toûjours été si ennemie de l'impudicité, & il est si constant qu'aucun homme n'a jamais touché mon corps,

corps, que j'ai pris la liberté de vous venir dire, que ce soupçon que je n'ai pas mérité, m'afflige jusqu'à un point, que je ne sçaurois laisser l'affaire en cét état. Je supplie Vôtre Majesté de me faire la grace, de faire venir des Matrones ou Sages-femmes, pour confondre la calomnie, qui m'a voulu rendre un si mauvais office près de Vôtre Majesté. L'Empereur fort surpris de ce qu'elle sçavoit le mystere, lui demanda pardon, & donna esperance que son mariage se consommeroit au plûtôt. La Princesse demeura cependant ferme à vouloir être justifiée, & l'Empereur ne s'en pouvant plus défendre, fut obligé de faire venir de la Ville quelques Dames de qualité, & des Sages-femmes, qui avec serment attesterent que la Princesse étoit Vierge. Aussi tôt après cette verification, l'Empereur fit avec grande magnificence, celebrer les Noces en presence des Electeurs, & autres Princes & Seigneurs de la Diete. Ensuite, les nouveaux mariez accompagnez de beaucoup de Princes, & de Seigneurs, allerent par son ordre en Boheme. Après leur départ, l'Empereur fit resoudre dans cette même Diete son voiage d'Italie, & le fit accorder les troupes, dont il desiroit s'y faire accompagner. HENRY VII. 1309.

Pendant le regne de l'Empereur Albert I. le Comte Everhard de Wirtemberg, avoit commencé à molester les Villes Imperiales de Suabe, & continuoit à les inquieter depuis le décés de cet Empereur. Il s'y portoit avec tant de violence, qu'elles furent obligées d'en faire leurs plaintes à la Diete de Spire. Le Comte y aiant été cité pour y répondre, vint avec un si grand corps de troupes, que l'Empereur & les autres Princes en prirent ombrage, & tâcherent de terminer l'affaire par la voie de la douceur. Mais il la rejetta, & se retira sans vouloir entendre à aucun accommodement. 1310. *Le Comte de Wirtemberg est mis au ban de l'Empire.*

HENRY VII. 1311. Sur ce refus, l'Empereur le fit mettre au ban de l'Empire, & resolut avec les Etats de faire assembler un corps de troupes, afin d'employer la force pour le ranger à son devoir. Ce fut le Seigneur de Vinsberg qui eut commission de mettre cette armée sur pied, & qui en eut aussi le commandement. En peu de tems il s'empara de presque tous les Etats du Comte d'Everhard. Ce Comte ceda à sa mauvaise fortune, & s'étant secretement sauvé chez les Marquis de Bade, il y attendit avec patience la mort de l'Empereur Henry, après laquelle il reconquit sans peine ses Etats.

L'Empereur va en Italie, à dessein d'y retablir les droits & l'autorité de l'Empire.

Comme depuis l'année 1250. que mourut l'Empereur Frideric II. aucun de ses Successeurs n'avoit fait le voïage d'Italie, les droits de l'Empire y étoient tombez en un entier aneantissement. Chaque Seigneur s'étoit érigé en maître; & jamais les deux partis des Guelphes & des Gibelins, ne furent si acharnez l'un contre l'autre qu'ils l'étoient alors. Le Pape Clement V. qui pendant ces troubles se tenoit en Avignon, lui à qui l'Empereur étoit en partie obligé de l'Empire, le pressoit de passer en Italie, pour y dissiper la sedition. Les Gibelins qui étoient Imperialistes, le supplierent aussi de hâter sa venue, pour les soûtenir contre leurs ennemis. Ainsi l'Empereur ne pouvant plus differer ce voïage, y fit consentir les Etats de l'Empire.

1312. Laissant donc pour son Vicaire dans l'Allemagne, son fils Jean Roi de Bohême, il marcha vers l'Italie avec toutes les troupes, que deux ans auparavant les Etats lui avoient accordées. Les Ducs Leopold d'Autriche, & Rodolphe de Baviere, Baudoüin Archevêque de Treves, les Evêques de Liege, les Comtes de Savoye & de Flandres, & autres Seigneurs de l'Empire, avec les Milices de toutes les Villes Imperiales, lui firent compagnie.

Le

Le Pape Clement, qui n'avoit fait autre chose, même dès le commencement du regne de l'Empereur Henry, que d'en solliciter la venuë, changea de sentiment aussitôt qu'il les vit en chemin, avec des forces suffisantes pour rétablir dans l'Italie l'autorité & la souveraineté de l'Empire. HENRY VII. 1313. *Le Pape se précautionne contre ce voyage.*

Il fit faire de toutes parts des negociations secrettes pour le traverser; & afin de se précautionner, il commit le Gouvernement de Rome à Robert Roi de l'Apoüille ou de Naples, avec qui il avoit fait ligue contre l'Empereur. Ce Roi envoïa pour Gouverneur en sa place, le Prince Jean son frere avec de bonnes troupes, & fit tout d'un tems une Confederation avec les Villes de Florence, de Bologne, de Sienne, Luques, Cremone, Padoüe, Brixen, & quelques autres, qui toutes par de fortes garnisons, & toutes fortes de munitions dont elles se pourvûrent, se mirent en état de resister à l'Empereur.

Dans Rome les Bourgeois étoient divisez. Ceux du parti des Colonnes & leurs adherans tenoient pour l'Empereur, & s'étoient saisis de saint Jan de Latran, de l'Amphitheatre, & de quelques autres principaux lieux. Ils se qualifioient du vieux mot de Gibelins, & l'on appelloit Guelphes les autres qui s'étoient liguez avec le Prince Jean. Ceux-ci s'étoient asseurez du Capitole, du Château saint Ange, du Mole d'Adrien, & du Vatican. *Divisions des Bourgeois dans Rome.*

L'Empereur, selon l'usage de ses Prédecesseurs, avoit par avance dépeché des Envoïez vers les Villes d'Italie, & leur avoit fait donner avis de son voïage, avec ordre de tenir prêts les vivres & les autres choses necessaires pour la Cour & pour ses troupes. *L'Empereur réduit la plûpart des Villes d'Italie.*

La ville de Milan, & les autres Villes de Lombardie reçûrent avec joïe l'Empereur, & lui

HENRI VII. 1312. païerent une somme considerable d'argent sur les arrerages annuels ; la ville de Cremone fut la premiere qui se resolut de faire tête à l'Empereur. Il la prit de force, & lui fit aussi païer les arrerages qu'elle devoit. Parme, Vicence, & Plaisance s'accorderent avec lui à des conditions raisonnables. Padoue paya cent mille écus, & reçut un Colonel de l'Empereur, pour commander dans la Ville. Les Venitiens firent present à sa Majesté d'une grande somme d'argent, d'une couronne Imperiale d'or enrichie de diamans & d'une chaîne de vermeil, d'un travail extraordinaire. Brixen lui fit quelque resistance, mais elle fut enfin obligée de contribuer comme les autres aux frais de la guerre. Delà, l'Empereur, après avoir reçu la couronne de fer à Milan, & y avoir établi un Gouverneur aussi bien qu'à Veronne, à Parme, & à Mantoue, marcha droit à Gennes, où il fut splendidement reçû & regalé par la Ville.

Réduit Rome, & s'y fait couronner. Enfin étant arrivé à Pise, l'Exprès que les Colonnes, qui étoient dans son parti, lui envoioient, s'y rendit, pour le supplier de leur part d'avancer promptement vers Rome. Il le fit, & s'en rendit Maître l'épée à la main. Il se fit couronner le premier jour d'Août, dans l'Eglise de saint Jean de Latran, par les trois Cardinaux qui residoient à Rome au nom du Pape, & qui furent obligez de le faire, malgré les intrigues secrettes du Pape même, qui lui étoit contraire. L'Empereur, avant son couronnement, avoit coûtume de retenir à dîner à sa table les Cardinaux qui venoient le visiter. Mais après le couronnement il ne fit plus dîner aucun Cardinal avec lui. A son départ de la Ville, il y établit pour Gouverneur, le Comte de Bouchet, & Etienne Colonne, qui peu après triompherent des Guelphes, & reduisirent toute la Ville au pouvoir de l'Empereur.

Henry

HENRY VII. 1313.

Henry retourna de Rome à Pise, il y convoqua tous les Princes d'Italie, & leur ordonna de lui payer regulierement à l'avenir leur tribut annuel & accoutumé. Après quoi ayant deliberé avec eux sur les actes d'hostilité que Robert Roi de Naples avoit faits contre l'Empire, il le fit citer devant lui, comme feudataire de l'Empire à cause de son Royaume; & sur le refus qu'il fit de se presenter devant l'Empereur, on le mit au ban, le 25. d'Avril 1313. Son Royaume fut confisqué, & donné à Frideric Roi de Sicile, qui étoit dans les interêts de l'Empereur.

Le Roi de Naples mis au ban de l'Empire.

Le Pape & l'Empereur se brouillent.

Le Pape ne voiant pas volontiers la perte de son Allié, écrivit des lettres très fortes à l'Empereur, pour lui inspirer un accommodement. Mais ces lettres firent un effet contraire. Elles étoient écrites en des termes, qui sembloient marquer que ce fût un Seigneur, qui écrivît à son Vassal; jusques là, que le Pape disoit, que l'Empereur lui étoit obligé par son serment de fidelité. Henry, outré de ces lettres, fit venir des Notaires, & protesta par un acte public, que ni lui, ni ses Prédecesseurs n'avoient jamais relevé de personne. Le Pape prenoit le serment que l'Empereur avoit fait à son Sacre, pour un serment de fidelité, c'est à dire, pour le serment d'un Vassal. Et c'étoit tout le contraire, ainsi que l'Empereur le fit bien connoître, car il n'avoit juré autre chose que d'être le Protecteur & Défenseur du saint Siege, & du Pape. Ce qui est le même serment que font tous les Rois, quand ils jurent de défendre & proteger l'église.

Expedition de l'Empereur contre Robert Roi de Naples.

Aussi l'Empereur n'oublia rien pour témoigner son ressentiment contre le Pape. Et afin de mettre plus facilement à execution l'Arrêt prononcé contre Robert, il joignit ses forces à celles de Frideric Roi de Sicile, & fit attaquer les Etats.

HENRY VII. 1313. Etats de Robert par mer & par terre. Mais s'étant voulu trouver en perſonne à cette expédition, tout indiſpoſé qu'il fut déja, & s'étant avancé juſqu'a Bonconvent, ce fut-là le terme de ſes exploits, & de ſa vie. Il y mourut de poiſon le 24. d'Août de l'année 1313. & ſes beaux projets, pour le rétabliſſement de l'autorité Imperiale dans l'Italie, moururent avec lui. Ses Succeſſeurs n'eurent pas le même ſoin de ſa pompe funebre, qu'il avoit eu de celles des Empereurs Albert I. & Adolphe. Il avoit fait porter de Konningsfelt à Spire le corps d'Albert, & fait porter de Rokenthal auſſi à Spire le corps d'Adolphe, & il les avoit tous deux fait inhumer dans la grande Egliſe, avec une magnificence Roiale, y aſſiſtant lui-même accompagné de pluſieurs autres Princes & Seigneurs.

CHAPITRE XXVI.

Loüis V. de Baviere & Frideric III. d'Autriche, dit le bel.

Deſordre de l'Empire pendant l'Interregne.

LEs deſordres & les dangers, qui avoient déja commencé à interrompre le commerce en Allemagne, du vivant de l'Empereur Henry VII s'augmenterent après ſa mort, juſqu'a un tel excés, que certaines Villes ſur le Rhin, furent obligées de s'unir enſemble, avec le Prince Palatin Rodolphe Duc de Baviere. Il en ſigna l'acte de Confederation la même année 1313. tant en ſon nom, qu'en celui de ſon frere Loüis, pour ſe garantir des voleurs de grand chemin, & de leurs protecteurs ou parens, qui entreprenoient de venger la mort

de

de ceux que la justice punissoit, & qui osoient s'en prendre aux habitans des Villes où on les executoit. Cette Confederation se fit en attendant l'élection d'un Empereur. L'Interregne dura depuis le 24. d'Août 1313 que Henry mourut, jusqu'au 18. Octobre 1314. pendant lequel tems, le Duc Frideric d'Autriche, & le Duc Louis de Baviere, cousins germains, & tous deux petits-fils de l'Empereur Rodolphe I. briguoient l'Empire par l'assistance de leurs amis.

Loüis V. & FRIDERIC III. 1314.

Enfin, Pierre Archevêque de Mayence, Baudoüin Archevêque de Treves, qui étoit Comte de Luxembourg, frere de l'Empereur Henry VII. Henry de Virnberg Archevêque de Cologne, Jean, Roi de Bohême, fils du même Empereur Henry VII. Rodolphe Comte Palatin du Rhin, & Louis Duc de Baviere, son frere, Volmar Marquis de Brandebourg, Rodolphe fils d'Albert II. Duc de Saxe, & Ernic fils de Jean III. Duc de la basse Saxe, arriverent a Francfort sur le Mein, au commencement du même mois d'Octobre. Mais quand il fut question de convenir du choix d'un Chef, les Electeurs se diviserent. Ceux de Mayence, de Treves, de Bohême & de Brandebourg, se déclarerent publiquement pour Loüis Duc de Baviere, qui se trouvoit alors dans la ville même de Francfort, & l'Archevêque de Cologne, le Comte Palatin & le Duc de Saxe, pour Frideric Duc d'Autriche, qui avoit pris son quartier à Saxenhau en, qui est de l'autre côté de la Riviere. Louis partit aussi-tôt pour Aix-la-Chapelle, où l'Archeveque de Mayence le couronna. L'autre partie des Electeurs n'y pouvant pas aller, resta a Bonne, où l'Electeur de Cologne couronna le Duc Frideric. Et ainsi Jean Roi de Bohême fut exclus de la Couronne Imperiale; mais nous l'allons bien-

Les Etats se divisent en même tems en deux Empereurs à sçavoir Louis de Baviere, & Frideric d'Autriche.

Loüis V. & Frederic III.

bien-tôt voir sur la tête de son fils Charles IV.

Ces deux Empereurs ainsi couronnez, ne travailloient qu'à gagner les Villes Imperiales, & qu'à se procurer le plus d'avantage qu'ils pouvoient, l'un au préjudice de l'autre. Cette dispute, qui pensa causer la ruine totale de tous les Etats de l'Empire, dura jusqu'au jour de saint Michel de l'année 1322. que les Empereurs se livrerent bataille près de Muldorf, avec chacun une armée de trente-mille hommes; car avant cela, ils se contentoient de se poursuivre l'un l'autre sans en venir à une décision, ruinant seulement le païs par leurs quartiers.

1315. *Ce conflit des Empereurs cause la ruine de l'Empire.*

1318.

1320.

1322. *Les deux Empereurs se donnent bataille où Frederic est fait prisonnier.*

Ils combattirent avec grande opiniâtreté. Et comme Frideric croïoit avoir remporté la victoire, aïant mis ses ennemis en fuite, un Capitaine experimenté de Loüis, nommé Scupperman, içut si bien retenir les fuïars, qu'il les rallia, & les ramena si promptement à la charge, qu'il parut que leur fuite n'avoit été qu'une feinte, pour pouvoir mieux prendre leur avantage. Ce stratagême apparent fit gagner la bataille à Loüis. Le premier prisonnier qu'on lui amena, fut le Duc Henry blessé à mort frere de Frideric; puis le Burgrave de Nuremberg lui presenta l'Empereur Frideric même, qui après avoir combattu avec une valeur surprenante, & tué cinquante hommes de sa propre main, s'étoit rendu à lui, se trouvant abandonné de toutes ses troupes. L'Empereur Loüis se voïant Maître de la personne de Frideric, fit faire incontinent défenses à ses gens de poursuivre les ennemis qui fuïoient, & fit transferer son prisonnier au Château de Tranivera, où il demeura trois ans.

Loüis

Loüis seul.

Loüis V. 1322.

LA plûpart des Princes de l'Empire, qui avoient favorisé le parti de Frideric, le voïant entierement détruit par cette défaite si complete, & par la perſon du Chef, ſe reconcilierent avec Loüis, & le reconnurent pour le legitime Empereur. Ceux qui firent difficulté de ſe ſoûmettre, y furent contraints par la force. Mais l'Empereur fit ſur tout éclater ſon reſſentiment, contre Rodolphe Comte Palatin ſon frere, qui avoit favorisé l'élection de Frideric, & vouloit encore ſoutenir ſon parti. Il le chaſſa de ſes Terres, & le contraignit de ſe retirer avec ſa famille en Angleterre, où il mourut en une pauvreté extrême. Mais après ſa mort, ſes enfans furent rappellez; & Loüis leur reſtitua la ſucceſſion paternelle, rendant toutefois la dignité Electorale alternative entre lui & eux, à la charge qu'ils en joüiroient les premiers. Il fit auſſi, du conſentement des Princes & Etats de l'Empire, entrer en ſa famille le Marquiſat de Brandebourg, vacant par la mort de Volmar II. & de Jean IV. ſon frere, qui décéda peu de jours après ſon aîné, & qui fut le dernier des Marquis de Brandebourg de la poſterité d'Othon I. Comte d'Anhalt. De ſorte, que ſe voyant deſormais en état de ne pouvoir rien apprehender en Allemagne, il ne ſe mit plus en peine d'appaiſer le Pape Jean XXII. qui étoit ſon ennemi declaré, & qui avoit fait tous ſes efforts pour rendre ſon élection nulle. Ce Pape ne laiſſoit pas de le traverſer en tout ce qu'il pouvoit, y étant d'ailleurs ſollicité par les Princes Leopold, Othon, & Albert, Ducs d'Autriche, freres de Frideric, qui n'oublioient rien, pour faire en ſorte qu'on depoſât Loüis. Le Pape y donnoit les mains, & pour y diſpoſer les choſes, il fit expedier une Bulle,

par

Loüis V. par laquelle il déclaroit, que la dignité Impe-
1323. riale avoit commencé d'être un fief du saint Siege, du jour qu'en la personne de Charlemagne, l'Empire Romain avoit été transferé par les Romains, des Grecs aux François, parce, disoit-il, que dès lors il avoit été ordonné, que l'élection d'un Empereur n'auroit lieu qu'après qu'elle auroit été approuvée, & confirmée par le Pape, qui étoit le Pere, ou le Prince de toute la Chrétienté; Avec défenses au Prince élû, de prendre la qualité d'Empereur qu'après cette ratification. Il ajoûtoit que l'Empire venant à vaquer par mort, ou autrement, il appartenoit au Pape seul d'y pourvoir, & d'avoir l'administration des affaires pendant l'Interregne, même durant la contestation des deux Elûs, pas un Elû ne pouvant se dire Empereur, que le Titre ne lui ait été adjugé par le Pape, & qu'il ne lui ait prêté serment de fidelité, comme au Vicaire ou Lieutenant de celui qui est Empereur du Ciel & de la Terre: Que de même qu'il appartient à l'esprit & à l'ame de commander & de gouverner, & au corps de fléchir sous ses ordres, & d'obéir; aussi faut-il, qu'en la Chrétienté les choses caduques & periſtables s'assujettissent aux celestes & éternelles, que les profanes s'assujettissent aux sacrées, & les corporelles aux spirituelles; & que cela se fait, quand le Pape par son autorité, ménage l'une & l'autre dignité, quand l'Eglise domine, & quand sous ses loix, l'Empire & toutes ses Puissances se soûmettent & s'humilient. D'où il concluoit, que puisque les Princes d'Allemagne s'étoient trouvez divisez après la mort de Henry VII. & avoient élû deux Princes, qui prétendoient tous deux à la Couronne, c'étoit à lui à l'adjuger à l'un des deux, & de gouverner cependant l'Empire. C'est pourquoi comme Loüis avoit attenté sur ses droits, il lui commandoit

en

en vertu du pouvoir qui lui avoit été donné du Ciel, qu'il eût à quitter la dignité Imperiale, & à se déporter de toute fonction d'Empereur, avec défenses de n'y plus rien prétendre, sans la permission & le commandement exprès du Pape : Enjoignant à tous Patriarches, Evêques, Prêtres, Princes, Seigneurs & Communautez de l'abandonner, & de lui refuser toute obéissance. Loüis V. 1323.

L'Empereur ayant vû cette Bulle, fit assembler tous les plus doctes personnages d'Allemagne, soit Ecclesiastiques, Canonistes, ou Jurisconsultes, pour l'examiner, & déclarer ce qu'ils en penseroient. Ils lui dirent tous, qu'elle étoit injuste, deraisonnable, contraire à la religion Chrétienne, & qu'il en falloit appeller à un Concile general. L'Empereur se conforma à ce sentiment ; & après avoir fait ses protestations contre la Bulle, & y avoir répondu, article par article, reprochant au Pape, qu'il étoit lui-même fauteur d'heresie, puisqu'il vouloit abolir la puissance souveraine des Princes, laquelle étoit établie de Dieu même, il fit signifier son appel avec toutes les formalitez requises en pareils cas. Mais le Pape s'en trouva si offensé, qu'il proceda aussi tôt à l'excommunication de Loüis. La nouvelle en étant venuë aux oreilles des Princes & Etats de l'Empire, elle les obligea de s'assembler à Ratisbonne ; où il fut resolu que l'Empereur seroit prié de donner ordre, à ce que la dignité de l'Empire, ne fût point foulée aux pieds, & la liberté Germanique reduite ainsi en servitude. Il y fut aussi arrêté, que les procedures du Pape seroient tenuës pour abusives, & nulles, & que ceux qui auroient égard à ces Bulles, seroient punis comme perturbateurs du repos public, & ennemis de l'Empire. Le Pape voyant que le prétexte, dont il s'étoit servi pour excommunier Loüis, choquoit tous 18. Decembre. 1324.

Loüis V. 1324. tous les Princes d'Allemagne, jugea qu'il en fallut prendre un autre. C'eſt pourquoi il le déclara heretique, & fauteur d'heretiques, & ſur ce fondement, il fulmina l'excommunication contre lui. Après quoi, il donna charge à Leopold d'Autriche frere de Frideric, d'aſſembler quelques Princes & Seigneurs pour faire executer la ſentence. L'Archevêque de Mayence s'y oppoſa. Mais dans le même tems, il ſupplia l'Empereur de conſiderer, que l'Allemagne n'avoit jamais été ſi bien unie, que les Papes n'euſſent trouvé le moien d'en troubler le repos par leurs artifices, & qu'il ne s'en pourroit mieux défendre, qu'en s'accommodant avec ſes ennemis, ſur tout avec les Princes d'Autriche. Loüis ſuivit le conſeil de l'Archevêque, & avant fait faire des propoſitions de paix a Frideric qui y voulut bien entendre, il fut convenu entr'eux, que Frideric ſeroit mis en liberté, à condition qu'il renonceroit à ſa prétention, ſur la dignité Imperiale pendant la vie de Loüis. Le Traité s'executa enſuite de bonne foi; & la reconciliation des deux Princes ſe fit à Mourpach, où ils communierent enſemble. Et Frideric, pour donner des preuves certaines de la ſincerité de ſes intentions, promit a Loüis par un acte authentique, que ceux de la Maiſon d'Autriche, ne prétendroient jamais à la Couronne Imperiale, quand ils verroient quelqu'un de la Maiſon de Baviere y aſpirer.

Cette paix donna le loiſir à Loüis de ſonger aux affaires d'Italie, voulant s'y appliquer tout de bon; dans la penſée qu'il avoit, non ſeulement de ſe faire couronner à Rome, mais de fortifier le parti des Gibelins contre le Pape & contre le Roi de Naples, qui, pour le ſecours de la ville de Florence, que Caſtruccio avoit aſſiegée au nom de l'Empereur, avoient envoié une armée conſiderable, quaſi toute compoſée

de

de François & de Gascons. Les Gibelins, non plus que l'Empereur, ne s'étoient pas souciez des fulminations du Pape, elles n'avoient fait que les animer davantage à maintenir leur parti, & à ruiner celui de Jean, soûtenu par les Guelphes, & par le Roi Robert leur Chef. De plus, les Romains avoient chassé de leur Ville les créatures du Pape, & avoient envoié lui dire hautement de venir resider à Rome, ou qu'autrement ils mettroient eux-mêmes ordre à leurs affaires; mais apprenant qu'il n'étoit pas dans la resolution de les satisfaire. ils prirent celle de presser l'Empereur de passer promptement en Italie, & de ne differer pas davantage de venir se faire couronner à Rome. Louis V. 1326.

Ainsi l'Empereur voïant la conjoncture propre pour faire ce voïage, fit en 1326. convoquer une Diete à Spire, ou, sur les remontrances qu'il fit de l'état general des affaires, les Princes & autres Etats lui accorderent les troupes, & l'argent necessaire pour son expedition d'Italie. Il se mit donc en chemin, & au commencement de l'année suivante 1327. il arriva à Trente, où les principaux de son parti, les Députez des villes, & les Mécontens du Pape, se rendirent pour le recevoir comme le liberateur qu'ils desiroient, & attendoient depuis si longtems. Etant arrivé à Milan avec l'Imperatrice sa femme, il y fut couronné Roi d'Italie, puis s'étant avancé l'année suivante vers la Ville de Rome, le Gouverneur & les Senateurs vinrent au devant de lui, le reçurent avec pompe, & le firent couronner de la Couronne Imperiale, dans l'Eglise de saint Pierre, en presence de l'Imperatrice, avec les cérémonies ordinaires, & l'applaudissement general de la Noblesse & du peuple. 1326. *L'Empereur resout son voïage en Italie, & part.* 1327. 17 Janvier 1328.

L'Empereur séjourna neuf mois à Rome, pendant lesquels il regla toutes choses, & redon-

Louis V. donna le repos à l'Italie. Le Pape de sa part
1327. recommença à publier ses Bulles d'excommunication & de déposition contre l'Empereur, ne voulant en aucune maniere consentir à nul accommodement, à moins que l'Empereur ne se dépouillât de l'autorité souveraine, & que comme un particulier il ne se soûmit à la sentence qu'il lui plairoit de prononcer sur son élection. Enfin, il traita Louis si indignement, que la patience, comme on dit, lui échappant, il prit resolution de faire élire un autre Pape.

Pour préparer les voies à cette élection, le 14. Avril de la même année, il convoqua à Rome une nombreuse Assemblée, où il dégrada le Pape, sous prétexte qu'il étoit hérétique, & qu'il avoit déserté son Eglise, défendant à tous les Sujets de l'Empire de le reconnoître pour Pape. Le 23. du même mois, il fit une Ordonnance, par laquelle il défendoit à tous Evêques, & nommément au Pape, de se tenir absent de leur Siege plus de trois mois, ni plus de deux journées de chemin, sans le consentement de leur Chapitre, ordonnant qu'en cas qu'ils y eussent été rappellez par trois fois, & qu'ils n'eussent point obéi, ils ne fussent plus reconnus pour Evêques: mais qu'on procedât à une nouvelle élection, de même qu'en cas de mort. Et le 28. Avril, selon l'Ordonnance qu'il avoit déja faite le 14. par laquelle il condamnoit à mort tout heretique déclaré, il prononça un Arrêt de mort contre Jaques de Cahors (c'est ainsi qu'il appelloit le Pape Jean XXII.) comme convaincu d'heresie manifeste, & de crime de leze-Majesté, pour avoir attenté aux droits de l'Empire, aiant cassé les Vicaires établis par l'Empereur, & en aiant mis d'autres de son autorité particuliere.

Il crée un autre Pape à l'absence de Jean.

L'Empereur ne regardant ses démarches que comme des préludes de sa vengeance, le 12. de Mai, il fit assembler tous les plus considerables de

de sa Cour, & de Rome; & aïant fait approcher un Pere Cordelier, qu'on appelloit le Pere Pierre de Corvaria, il le fit placer à sa gauche dans un siege plus bas que le sien, où après avoir fait demander par trois fois à l'Assemblée si elle choisissoit ce Pere Pierre, pour Pape, & que l'on eut répondu, *Oüi*, il l'investit du Pontificat, en lui mettant un Anneau au doigt, & une Chappe sur les épaules. Puis le plaçant à sa droite dans un siege Pontifical, il le salua ensuite Pape sous le nom de Nicolas V. le prit par la main, & le conduisit dans l'Eglise de saint Pierre, où le nouveau Pape celebra la Messe, & donna la benediction Papale au peuple. Quelques jours après, Louis, pour autoriser ce nouveau Pontife, voulut être encore couronné de sa main, & la cérémonie s'en fit le jour de la Pentecôte. Loüis V. 1328.

L'Empereur avoit aussi resolu, de recouvrer les droits & les biens de l'Empire que Robert Roi de l'Apoüille, par ordre du Pape Jean, avoit usurpez. Mais aïant donné le tems à ce Prince de se mettre en état de se défendre, il fut obligé de changer de dessein. C'est pourquoi il établit le meilleur ordre qu'il put dans la Ville de Rome, & en partit avec l'agrément des Romains, sur l'esperance qu'il leur donna d'y retourner pour y resider, après qu'il auroit reglé les affaires de l'Empire en Allemagne. Il alla passer quelques mois à Pise, où le nouveau Pape le suivit, & où l'Empereur fit renouveller l'Arrêt prononcé contre le Pape Jean. *Retourne en Allemagne.*

Après cela, il reprit le chemin d'Allemagne, & y arriva vers la fin de l'année 1329. Il y trouva une si grande quantité de choses à faire, qu'il ne put plus penser à Rome. Ses ennemis qui lui suscitoient ces occupations, ne l'ignoroient pas, & les Romains même voïant qu'il ne revenoit point, *Les Romains changent de sentiment pour l'Empereur, & l'Antipape se reconcilie avec le vrai Pape.*

Loüis V. 1329. point, quelques instances qu'ils lui pussent faire, changerent tout à coup d'inclination. Ils rappellerent le Cardinal Legat, & les Guelphes, & sans autre reflexion, il se mirent sous l'obéissance du Pape Jean.

Nicolas, de son côté, se voiant abandonné, prit resolution de se retirer de Pise, & d'aller à Avignon se mettre à la discretion du Pape. Sa Sainteté lui donna son Palais pour prison, où trois ans après Nicolas mourut.

1334. *Mort du Pape Jean XXII.*

Jean XXII. ne le survécut pas long-tems après. Il mourut l'année suivante 1334. le 4. de Decembre, & Benoît XII. lui succeda. Mais l'esprit du Pape Jean subsistoit encore dans les factions qu'il avoit fomentées contre l'Empereur. Jean Roi de Bohême, tout rempli de l'esperance que Rome & la France lui avoient donnée, de faire mettre la Couronne Imperiale sur la tête de son fils, Charles de Luxembourg, s'étoit fortifié des alliances du Roi de Hongrie & du Roi de Pologne. Il avoit aussi mis sur pied une armée nombreuse, pour porter la guerre au milieu de la Baviere. Mais l'Empereur s'étant mis en état de marcher contre lui, le fatigua de telle sorte, & le poursuivit de si près, qu'il fut obligé d'en venir à une bataille. Le combat fut très-rude & long-tems opiniâtré, mais à la fin les Bohêmes furent défaits à plate couture, avec leurs troupes auxiliaires. Cette défaite n'abbatit ni leur cœur ni les esperances de leur Roi, qui s'appuioit sur l'amitié & les forces des François. Il prit de nouvelles mesures avec le Roi de France, vers lequel, pour ce sujet, il avoit envoié Charles son fils. L'Empereur, pour les rompre, s'avisa de faire une Ligue, & il trouva moien de la faire avec Edouard Roi d'Angleterre contre celui de France.

Guerre du Roi de Bohême contre l'Empereur, qui a la victoire sur lui

Cependant il n'oubliot rien pour regagner l'af-

l'affection du saint Siege en la personne de Benoit. Mais ce Pape, de peur de desobliger le Roi de France, ne voulant point entendre à cette reconciliation, les Princes de l'Empire, tant Ecclesiastiques, que Seculiers, s'assemblerent, & declarerent l'Empire indépendant du Pape, & Louis de Baviere legitime Empereur, sans qu'il eût besoin du consentement, ou de l'approbation & confirmation du saint Siege. Ils envoierent ensuite prier le Pape, de vouloir casser les sentences de son Prédecesseur, & lui déclarer qu'à faute de le faire, ils se pourvoiroient contre ces sentences par une autre voie. Loüis V. 1337. *les Etats defendent les droits de l'Empire contre les pretentions des Papes.*

Le Pape n'ayant pas voulu donner de satisfaction aux Etats d'Allemagne, l'Empereur convoqua une Diete à Francfort le 8. d'Août 1338. ou fut faite cette célebre Constitution en forme de loi, par laquelle l'indépendance de l'Empire fut établie à perpetuité. 1338.

Louis, l'année suivante, poussant sa pointe, leva de sa propre autorité l'Interdit envoyé par le Pape Jean XXII. chassa des Eglises ceux qui ne voulurent pas se soûmettre, & cette severité fit qu'à la fin tous obéirent. Mais pendant que l'Empereur rabaissoit ainsi l'autorité temporelle du Pape en Allemagne, il perdoit la sienne en Italie, & tout y alloit en décadence pour lui, lorsque le Pape Benoît vint à mourir. Il décéda à Avignon le 25. d'Avril 1342. & Clement VI. qui étoit François de nation, & Archevêque de Rouen, fut mis en sa place. Il renouvella par ses Bulles du 12. Avril 1343. toutes les sentences d'excommunication de Jean XXII. & de Benoît XII. contre l'Empereur, & il tâcha de soûlever contre lui toute l'Italie. L'Empereur, que l'on peut dire avoir été le martyr de l'indépendance, comme Henry V. l'avoit été des *Investitures*, voulant faire voir *L'Empereur leve l'Interdit du Pape, & retablit les choses par sa vigueur.* 1342. *Nouveaux troubles entre le Pape & l'Empereur.* 1343.

Loüis V. son innocence à toute l'Europe, recherchoit l'amitié du Pape au plus fort même de sa persecution. L'an 1344. il lui envoïa une célébre Ambassade pour traiter de sa reconciliation. Mais on prescrivit aux Ambassadeurs des conditions si peu raisonnables, qu'ils ne pûrent passer outre, ce qui les fit retourner en Allemagne pour en faire leur rapport.

1344.

L'Empereur aïant vû ces Articles, montra qu'il étoit meilleur Politique que le Pape, qui les avoit donnez par écrit. Il en envoïa des copies à tous les Etats de l'Empire, & ils exciterent un dépit si general contre le Pape, & en même tems gagnerent tant de faveur à Loüis, que tous les Princes & Etats, s'étant assemblez à Francfort au mois de Septembre 1345. ces Articles y furent publiquement lûs, & rejettez comme un attentat à l'honneur de l'Empire, & l'on ordonna qu'on dépêcheroit une seconde Ambassade au Pape, de la part de tous les Etats, pour le prier de retracter ces Articles, ou qu'autrement ils prendroient eux-mêmes sur ce sujet, les mesures qu'ils jugeroient convenables.

1345.

Le Pape, plus irrité que jamais, de ce qu'on n'avoit pas deferé à ses intentions, l'année d'après, il fulmina de nouvelles excommunications contre Loüis & ses adherans, sans avoir égard à la priere particuliere que ce Prince lui faisoit faire, de vouloir moderer ces Articles. Il poussa l'affaire plus loin, lui même étant soûsmain poussé par Philippe de Valois Roi de France, qui, bien qu'il eut fait la paix avec l'Empereur, n'étoit pas fâché de lui donner de l'exercice: Car Clement fit pratiquer autant de Princes qu'il put, pour s'assurer de leurs suffrages, & faire proceder à l'élection d'un autre Empereur.

Comme tous ces offices, se faisoient en faveur de

de Charles de Luxembourg, fils de Jean Roi de Bohême, qui étoit une des voix des plus considerables du College Electoral, & qu'on étoit asseuré, de celle de Baudouin de Luxembourg Archevêque de Trevès, oncle du même Roi de Bohême, on ne se mit plus en peine que de gagner les autres suffrages. Le Pape avoit excommunié Henry de Vernebourg Archevêque de Mayence, parce qu'il étoit dans les interêts de l'Empereur. On n'eut pas de peine d'avoir à sa devotion le Comte Gerlac de Nassau, Chanoine de Mayence, que le Pape avoit pourvû de cét Archevêché.

Loüis V. 1346.

Par l'intrigue du Pape on elit Empereur Charles de Luxembourg.

On acheta le suffrage de Walderan de Juliers Archevêque de Cologne, moyennant huit mille marcs d'argent, & l'on en donna deux mille à Rodolphe Duc de Saxe pour le sien. Ce furent ces Princes, qui, s'étant assemblez à Rentz près de Coblentz, élurent Roi des Romains, Charles de Luxembourg Marquis de Moravie, lequel n'aiant pû être couronné à Cologne, parce qu'on n'y voulut point reconnoître d'autre Empereur que Loüis de Baviere, le nouvel Archevêque de Cologne, le couronna à Bonn, la même année 1346.

Les autres Princes & Etats de l'Empire, demeurerent fermes & fideles pour Loüis, casserent cette nouvelle élection, & s'unirent encore plus étroitement avec ce Prince. Sa bonne fortune n'en demeura pas là. Il eut la joye d'apprendre que son fils Loüis Marquis de Brandebourg, avoit, quelque tems après, attaqué dans le Tirol le nouveau Roi des Romains Charles, & qu'il l'avoit défait. Ainsi l'Empereur Loüis acheva de regner en paix, cheri & estimé de tous ses Sujets.

Les autres Princes demeurent fideles à l'ancien Empereur, qui a la victoire sur le nouveau.

Ce qui le faisoit encore aimer davantage, c'est qu'il ne se promenoit pas dans les villes Imperiales, pour faire subsister sa Cour à leurs dé-

Loüis V. 1346. dépens, comme ses Prédecesseurs avoient accoûtumé de faire ; mais qu'il se contentoit d'y aller dans le tems des Diétes, & quand la necessité des affaires publiques l'y obligeoit. Il se plaisoit fort dans son Duché de Baviere, il s'y occupoit à la chasse plus qu'à tout autre exercice. Mais il lui en coûta la vie : car l'année suivante le 11. d'Octobre, poursuivant un Ours, il tomba de son cheval, attaqué, comme on croit, d'apoplexie, & se donna un si rude coup qu'il en mourut, n'ayant eu que le tems de se recommander à Dieu. Il fut enterré à Munich.

L'Empereur Loüis fait une chute à la chasse.

CHAPITRE XXVII.

Charles IV.

Sa naissance, son éducation, son établissement.

CE Prince, fils de Jean Roi de Bohême, Comte de Luxembourg & petit-fils de Henry VII. étoit né à Prague le 14. Mai 1316. Il avoit été nommé en son baptême Venceslas ; mais son pere, l'an 1323. l'ayant envoyé en France prés du Roi Charles le Bel, qui avoit épousé Marie de Luxembourg sa sœur, Tante de Venceslas ; le Roi & la Reine de France, qui l'aimoient & le caressoient avec d'autant plus de tendresse qu'ils n'avoient point d'enfans, le firent nommer Charles, lorsqu'ils lui firent recevoir le Sacrement de Confirmation ; & ce nom lui demeura. Ils lui donnerent d'excellens Précepteurs, sous lesquels, outre l'Alleman, & le Bohemien, ses langues naturelles, il apprit le Latin, le François, & l'Italien. A l'âge de dix-sept ans, son pere le Roi Jean, le pourvût du Marquisat de Moravie : son application à y bien gouverner lui acquit beaucoup de reputation ; en sor-

sorte qu'après la mort de son pere, qui arriva l'an 1347. il fut avec d'autant moins de difficulté élevé sur le trône de Bohême, qu'à l'instance du Pape, l'année précedente 1346. il avoit été trouvé digne d'être élû Roi des Romains par quelques Electeurs & Princes assemblez à Rentz sur le Rhin. CHARLES IV. 1347.

Aussi tôt après le decès de son pere, il se prépara de nouveau à la guerre, & aiant remis sur pied une puissante armée, il prit la route de Baviere pour y avoir sa revanche de l'Empereur Louis. Mais il apprit en sa marche la mort de cét Empereur, & tout d'un coup il éleva son cœur à Dieu, & dit ces paroles en soûpirant, *Loüe soit Dieu dans les merveilles de sa Providence, il m'a épargné l'effusion du sang Chrêtien, & m'a ôté l'occasion de me venger de mes ennemis.* *Se fait reconnoître Empereur.*

Sur cette nouvelle, il tourna bride vers les Terres de l'Empire, & se fit reconnoître Roi & Empereur des Romains, par la ville de Ratisbonne, par celle de Nuremberg, & par vingt-quatre autres Villes Imperiales du Rhin. Après quoi il s'en retourna à Prague, ville capitale de son Roiaume de Bohême, où l'année suivante 1348. il commença à faire bâtir la nouvelle ville de Prague. Aussi-tôt que Charles se fut retiré en Bohême, les Electeurs, sçavoir Henry Archevêque de Mayence, Robert Comte Palatin, Louis Marquis de Brandebourg, & Errich Duc de Saxe, qui n'avoient pas assisté à son élection, s'assemblerent, & nommerent pour Empereur, le Roi Edoüard d'Angleterre. Mais ne voulant point accepter cette dignité, il en remercia les Electeurs. Ce qui les aiant obligez de proceder à une nouvelle élection, ils nommerent Frideric Landgrave de Thuringe, qui se trouvant incommodé de la goute, se laissa par Charles aisément persuader, moiennant dix mille marcs d'argent, de renoncer 1348. *Quelques-uns nomment d'autres Empereurs, & en donnent un autre que Gunther de Schwartzenbourg.*

CHARLES IV. 1349. aussi à la dignité Imperiale. Les mêmes Electeurs ne se rebutant point, l'an 1349. ils élûrent en troisiéme lieu Gunther Comte de Schawartzembourg brave Seigneur, & homme de mérite. Il accepta cét honneur, à condition que les Electeurs le conduiroient à Francfort, & l'y feroient proclamer publiquement Empereur; ce qu'ils lui promirent solemnellement. Il exigea cette condition d'eux, a cause qu'avec raison il apprehendoit que les Magistrats & Bourgeois de cette Ville, ne voulussent à son égard se prévaloir d'un ancien droit. Le droit qu'ils prétendoient avoir, étoit de refuser l'entrée dans leur Ville à un Roi des Romains, ou à un Empereur, lorsqu'il n'avoit été élu que par une partie des Electeurs, principalement quand il y en avoit déja un autre élu par une autre partie; ou bien quand les Electeurs étant divisez entre eux, une partie en avoit élu un, & l'autre partie, un autre: Car en ces cas, la Ville n'en reçoit aucun, que l'un d'eux n'eût terminé sa querelle avec son Competiteur, par la voie des armes. Et ce n'étoit qu'alors, qu'elle ouvroit ses portes au victorieux.

Droit de la Ville de Francfort ouvrant ses portes au nouvel Empereur.

Les Electeurs donc, pour s'acquitter de leur promesse, aiderent le Comte Gunther, à mettre sur pied une armée capable de forcer la Ville à lui ouvrir les portes, au cas qu'elle en fit refus. Et comme elle ne manqua pas de resister, il l'assiegea, & au bout de deux mois, elle se crut obligée de le recevoir, parce que l'Empereur Charles ne s'étoit pas mis en devoir de lui faire lever le siege. Ce qui étoit une marque, qu'il s'étoit confessé vaincu lui-même.

Gunther est empoisonné Pendant le séjour que ce Comte fit à Francfort, il y tomba malade, & devint perclus de ses membres, après avoir pris une purgation où l'on avoit mêlé du poison. Il fut si

puissamment sollicité durant sa maladie, de le démettre de son élection, moiennant vingt-deux mille marcs d'argent, qu'il y consentit; mais il mourut un mois après. L'Empereur Charles qui étoit présent, le fit honorablement inhumer. CHARLES IV. 1349.

Charles châtia la Ville de Francfort, de ce qu'elle avoit reçu Guncher; & pour punition, sans avoir égard à son prétendu droit, il lui ôta ses privileges, & son droit de foire, & le transféra à Mayence. Neanmoins quelque tems après il lui rendit les mêmes droits & privileges, & moiennant la somme de vingt-mille marcs d'argent, à laquelle il taxa cette Ville, il lui remit la foire.

Cependant aussi-tôt qu'il se vit délivré de ses Competeurs, & pour ôter tout sujet à un chacun de douter de la validité de son élection, il ménagea si bien les esprits des Electeurs qui n'y avoient point assisté, qu'il la fit confirmer, & par la Couronne, non à Aix, à cause de la peste qui la désoloit alors, mais dans une autre Ville, se reservant de se faire couronner à Rome. Ainsi qu'il en pourroit entreprendre le voiage. 1354. *Charles est couronné en Allemagne.*

L'année suivante les affaires d'Allemagne se trouvent en état de lui permettre de passer les Alpes, il se mit en chemin, & selon ce qui avoit été convenu entre le Pape Innocent VI. & lui, il arriva heureusement à Rome. Il y fut reçu avec grande magnificence par les Legats, par des Senateurs Vicaires du Pape, & par le Clergé & le Peuple Romain. Et le jour de Paques il se couronner lui, & Anne sa femme Princesse Palatine, par les mêmes Legats. Aussi-tôt après la cérémonie du couronnement, il se mit en peine qu'a s'en retourner en Allemagne, ayant le même accord fait entre le Pape & lui. 1355. *Charles se fait couronner à Rome.*

Etant de retour en Allemagne, il la trouva

CHARLES IV.

pleine de troubles. Les désordres pour la plûpart procedoient d'une certaine opinion d'égalité, où chaque Prince croioit être l'un à l'égard de l'autre. Et comme on avoit observé que cette prétention d'égalité, avoit pris son origine dans l'élection des Empereurs, dont la forme n'avoit pas encore été rédigée par écrit, & où le nombre des Electeurs n'étoit pas fixé, mais affecté à certains Princes, plûtôt qu'à d'autres, en sorte que les principaux Etats se disoient Electeurs, parce qu'ils avoient tous droit d'élire; l'Empereur s'appliqua uniquement à si bien établir les choses, qu'à cet égard on ne tomba plus à l'avenir dans une pareille confusion.

2355. *Il tâche de remporter racine aux troubles de l'Empire.*

2356. *Institution & publication de la celebre Bulle appellée la Bulle d'or.*

A cette occasion, il fit pour le mois de Janvier 1356. convoquer une Diete à Nuremberg, où les Electeurs, les autres Princes, les Comtes, les Seigneurs, & les Députez des Villes libres, se rendirent en grand nombre. On y résolut non seulement, qu'on réduiroit en forme de Constitutions plusieurs Coûtumes, qui n'avoient point encore été rédigées ni couchées par écrit, & qui furent augmentées de plusieurs réglemens utiles & salutaires au bien du public; mais on y dressa aussi l'Edit célebre, appellé *la Bulle d'or*, appellé, ainsi à cause de son Sceau d'or, qu'alors on nommoit Bulle, touchant la forme & les cérémonies de l'élection des Empereurs; touchant le nombre des Electeurs, leurs fonctions, leurs droits, leurs privileges, & tout ce qui pouvoit concerner le Gouvernement general de l'Empire. De trente articles dont il est composé, il n'y en eut dans cette Assemblée que vingt-trois d'arrêtez, lesquels, l'Empereur assis en son trône, la couronne en tête, & revêtu de tous les autres ornemens Impériaux, fit lire & publier en sa présence, & du consentement de tous les Princes & Etats de l'Empire, qui étoient présens. Puis sur la

la fin de l'année, dans une autre Diete, qui se tint à Metz, il fit ajoûter à cette Bulle les sept autres articles, qui furent aussi publiez en présence des mêmes Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, du Cardinal Evêque d'Albe, & de Charles fils aîné de France, Duc de Normandie, & Dauphin de Viennois, neveu de l'Empereur. Et parce que c'est une pragmatique sanction, qui s'observe encore aujourd'hui, nous l'avons inserée à la fin de cet ouvrage, pour servir de plus particuliere instruction.

CHARLES IV. 1356. 25 Decembre.

L'Empereur aïant donc apporté toutes les formalitez nécessaires à cet Edit, pour en faire une loi fondamentale de l'Empire, il commença à le faire executer, par le service qu'il desira que les Princes Electeurs & autres lui rendissent, ainsi que ce service fut expliqué, en un festin magnifique, qu'il fit le lendemain.

L'Empereur & l'Imperatrice, vêtus des ornemens Imperiaux, aïant entendu une Messe solemnelle, accompagnez de tous les Prelats, & de tous les Princes, se rendirent au lieu où le festin étoit préparé. C'étoit au milieu du marché, où l'on avoit élevé une estrade sur laquelle étoit la table du festin. Aussi-tôt que l'Empereur & l'Imperatrice furent placez, les trois Electeurs Ecclesiastiques, sçavoir, Louis Archevêque de Mayence, Connon Archevêque de Treves, & Frideric Archevêque de Cologne, vinrent à cheval comme Archichanceliers de l'Empire, le premier étant Archichancelier d'Allemagne, le second des Gaules, & le troisiéme d'Italie. Chacun avoit un sceau pendu au col, & une lettre à la main droite. Ensuite marchoient les autres quatre Electeurs Seculiers aussi à cheval; Venceslas Duc de Saxe, arriva le premier, aïant un picotin d'argent plein d'avoine en sa main droite, comme Archi-

CHARLES IV. 1356. maréchal de l'Empire, & mit pied a terre. Et parce que la fonction de sa Charge est aussi de placer les Princes, chacun selon son rang, il indiqua à ses Collegues leurs places. Othon Marquis de Brandebourg, étant descendu de cheval, donna a laver a l'Empereur & a l'Imperatrice, avec une éguiere d'or dans un bassin d'or. Robert le Roux Comte Palatin du Rhin ayant mis aussi pied a terre, servit les plats d'or, avec leur viande sur la table Imperiale. Venceslas Duc de Luxembourg & de Brabant, neveu de l'Empereur, faisant l'office du Roi de Bohême, qui étoit l'Empereur même, étant descendu de cheval, mit sur le coin de la table Imperiale, un flacon d'or plein de vin, & en présenta a l'Empereur dans un gobelet d'or. Sur les pas des Electeurs marcherent a cheval, le Marquis de Misnie, & le Comte de Schwartzembourg, tous deux grands Veneurs, sonnans du cor, & suivis de leurs Chasseurs & de leurs chiens; ils tuerent devant l'Empereur un grand Cerf, & un gros Sanglier. Après le dîner, l'Empereur ayant regalé les Electeurs, les Princes, les Comtes & les Seigneurs, de fort beaux presens, il les congedia, & finit la Diete.

L'Empereur augmente ses Etats patrimoniaux 1357.

Quand Charles fut retourné en Bohême, il ne songea plus qu'a accumuler des trésors, & a étendre les frontieres de son Royaume héreditaire, le considerant comme son vrai patrimoine. Il avoit déja ajoûté a ses frontieres la Silesie, relevant de la Pologne, & la Lusace relevant de l'Empire. Même, pour s'enrichir davantage, il vendit de nouveaux privileges aux Villes, & pour de l'argent il augmenta les droits & la puissance des autres Etats. Enfin il ne négligeoit aucune occasion; il alloit même au devant de celles qui s'offroient de vendre, de donner, d'engager, ou d'aliener

Vend les privileges aux Villes & a d'autres Etats.

à son profit les biens de l'Empire, comme s'il eût été d'intelligence avec les Princes étrangers pour l'affoiblir. 1355.

Ce n'est pas que d'ailleurs il ne fût fort bon Prince. Car encore que les Allemans n'eussent pas beaucoup de sujet de se louer de lui, parce qu'il ne faisoit presque rien de ce qu'il étoit obligé de faire pour la dignité de l'Empire, si est-ce qu'on ne pouvoit nier qu'il n'eût des qualitez fort rares. Entr'autres, il avoit une connoissance parfaite de plusieurs langues, & une affection tres-particuliere pour les belles lettres, & pour les sçavans. Il en a laissé un illustre témoignage en l'institution de l'Université de Prague, l'an 1361. fondée sur le modele de celle de Paris, des statuts de laquelle il avoit eu soin de retirer des copies pendant le tems qu'il y faisoit ses études. Il témoignoit une grande aversion pour l'ambition, & la pompe des gens d'Eglise, qui en ce tems-là étoit excessive: Et quand les Evêques ne se mettoient pas en peine autant qu'ils le devoient, pour refrener cette licence, il les en tançoit publiquement, & les y contraignoit. Il avoit un soin extraordinaire de la bonne administration de la justice: lui-même assistoit ordinairement au principal tribunal, rendant en personne justice à un chacun. Mais d'autre côté, il avoit une négligence inexcusable pour les affaires d'Italie, où tout étoit dans la derniere confusion. Il avoit vendu aux Ducs Sforces le Vicariat de Lombardie, avec l'Etat de Milan, moiennant une grande somme d'argent, & son interêt particulier, avoit fait aussi qu'il ne s'étoit nullement touché de recouvrer les Villes de Padoue, de Veronne, de Vicence, ni les autres domaines de l'Empire, si non plus que leurs Jurisdictions, dont les Venitiens s'étoient peu à peu approprietz la possession, & dont ils jouissoient paisiblement. Tou-

1361.

Bohême, ou aiant donné ordre aux affaires du Roiaume, & s'étant mis en état de passer en Italie, pour satisfaire aux instances que lui en faisoit le Pape Urbain, qui s'étoit rendu à Rome, conformément au Traité de ligue, qu'ils avoient signé en Avignon; il s'y achemina avec une armée, & joignit le Saint Pere au mois d'Octobre. Ensuite des Conferences qu'ils eurent ensemble, il entra en Lombardie, & voiant que tous ses efforts étoient vains contre les Vicomtes, & autres petits Tirans, il fit avec eux un Traité de paix, que le Pape confirma, & dont ni l'un ni l'autre ne furent loüez. Il séjourna ensuite quelque tems dans l'Etrurie, & aiant tiré force argent de beaucoup de Villes, & de Florence même, pour les laisser en paix, il se retira en Bohême, où il demeura jusqu'en l'année 1376. sans faire chose qui mérite d'en parler. Car il ne s'occupa qu'à remplir son Epargne, pour pouvoir assûrer l'Empire à son fils Venceslas. En effet, cette même année, étant revenu pour ce sujet en Allemagne, il ménagea si adroitement les esprits, & emploia si utilement son argent, que moiennent cent mille ducats, qu'il paia à chacun des Electeurs, ils élurent Roi des Romains Venceslas, qui n'avoit que quinze ans. Cependant pour ne pas épuiser tout à fait son trésor, il engagea aux uns des peages qu'il avoit sur le Rhin, que nous voions encore aujourd'hui, entre les mains des Electeurs de ces quartiers là; & il vendit des Villes aux autres. Celles de Popart & d'Oberwesel furent venduës à l'Electeur de Treves; celles de Kaiserlauter, Oppenheim, Obernheim, & Ingelheim, à l'Electeur Palatin, & quelques autres Villes au Duc d'Autriche. Ce qui fit dire à plusieurs, qu'il avoit énervé l'Empire, & plumé l'Aigle.

Enfin Charles IV. aiant fait recevoir son fils Ven-

CHARLES IV. 1368.

1376.

CHARLES IV. 1378. *Il meurt.*

Venceslas en quelques Villes Impériales, ils'en retourna à Prague, & le 29. Novembre 1378. il y mourut, après avoir regné 31. an ou environ depuis la mort de Loüis IV. son Prédecesseur. Il avoit marié quatre fois, mais il n'avoit point eu d'enfans de ses deux premieres femmes, *Blanche*, fille de Charles Comte de Valois, & sœur de Philippe Roi de France, & *Agnes*, fille de Rodolphe le jeune Comte Palatin. Il avoit épousé en troisiémes nôces, Anne fille de Boleslas Duc de Swentz, de laquelle il eut Catherine, femme de Rodolphe IV. Duc d'Autriche, & Venceslas, qui fut Empereur après lui. Sa quatriéme femme, fut Elizabeth fille de Boguslas V. Duc de Stetin, qui étoit niece, ou petite fille de Casimir Roi de Pologne, & il eut d'elle en premier lieu Sigismond, qui fut Roi de Hongrie, & depuis Empereur, & Jean Duc de Gorlis, avec plusieurs filles. Charles emporta de ce monde la réputation de bon Prince, & celle de mauvais Empereur.

CHAPITRE XXVIII.

Venceslas.

Peu de mérite de Venceslas, relâche dans son Gouvernement, & son humeur sanguinaire.

L'EMPEREUR Venceslas, à l'âge de dix-sept ans, entra dans le gouvernement de l'Empire, & du Roiaume de Bohême; mais il y apporta des qualitez de corps, &. d'esprit si vicieuses, qu'on peut dire qu'il n'en pouvoit pas avoir de plus mauvaises. Et s'il est permis de fonder sur les premieres actions de l'homme des pronostics pour l'avenir, on pouvoit juger par les siennes ce qu'on devoit espérer de son régne.

Sa

Sa cruauté fut comme présagée par la mort qu'il donna à sa mere en venant au monde, les saltez dont il profana les fonts, pissant dessus, lorsqu'il fut baptisé, ses ordures dont il profana l'Autel, lorsqu'à l'âge de deux ans il y fut mis pour être couronné Roi de Bohême, furent aussi des présages des vilenies dont il souilla sa vie & son regne. Toutes ses actions ne furent qu'une suite continuelle de débauches, de cruautez, & de lâchetez. A l'exemple de son pere, il vendit ce qui restoit à vendre des droits de l'Empire dans l'Allemagne, & les Villes & les Provinces d'Italie, que son pere avoit alienées, il les rançonna pour les confirmer dans leurs privileges. Il expedioit des Lettres Patentes en blanc, signees & scellées, pour être remplies selon le bon plaisir des acquereurs, & ce fut de là, que les plus puissans, les plus riches, & les méchans, prirent occasion d'accabler les foibles, & d'opprimer les pauvres, & les gens-de-bien. Ils le faisoient si impunément, & avec tant de licence, que pour le commerce il n'y avoit dans l'Empire, ni seureté, ni ordre, ni police. Ce qui fut cause des troubles & des guerres civiles, qui armerent les Villes de Suabe & du Rhin contre les Princes de ces quartiers là, dont les principaux étoient le Comte Palatin, le Comte de Wirtemberg, & le Duc d'Autriche. Les Electeurs & les autres Princes & Etats ennuyez de tous ces desordres, & de voir l'Allemagne sans Chef, aiant de plus appris, les alienations des biens de l'Empire, que Venceslas faisoit à son profit, pour amasser de l'argent, l'an 1383. ils lui dépêcherent une Ambassade à Prague, pour le prier de vouloir venir faire sa residence dans l'Empire. Il répondit à ceux qui lui firent cette proposition, *Nos chers Ambassadeurs! tout le monde sçait que nous sommes Empereur, s'il y a quelqu'un dans l'Empire qui*

VENCESLAS. 1379. 1380. 1383.

Les Etats de l'Empire se formalisent des dissipations de Venceslas.

VENCES LAS. 1383. *ait envie de nous voir, il n'a qu'à venir en Bohême, il aura toute liberté de nous parler.* Cette réponse parut ridicule aux Ambassadeurs. Ils n'en eurent pourtant point d'autre. Mais cela n'empêcha pas qu'ils ne fussent parfaitement bien régalez. Les Electeurs furent fort scandalisez du succès de cette Ambassade, & du mépris que Venceslas faisoit de leur conseil, de sorte, que voïant qu'il n'y avoit rien à espérer de lui, ils furent obligez de vaquer eux-mêmes aux affaires generales de l'Empire. La plûpart d'entr'eux s'entremettoient des differens que plusieurs Etats avoient avec leurs voisins, & ils avoient peine à les accommoder, tant leurs animositez étoient grandes. Pour Leopold d'Autriche, fils d'Albert le Sage, il se crut assez fort avec des troupes qu'il avoit ramassées, & dont il avoit formé un corps d'armée considerable, pour remettre les Suisses sous son obeïssance, dont huit Cantons s'étoient déja soustraits. *Juillet.* 1386. Mais leur aïant presenté la bataille, il la perdit avec la vie, & par là il leur donna lieu de secoüer entierement le joug de leurs Princes, & de la domination de l'Empire, & d'attirer le reste des Cantons à en faire autant.

Ces choses se passoient dans l'Allemagne, sans que Venceslas s'en mît aucunement en peine. Il se tenoit toûjours en Bohême, où, par le peu de soin qu'il apportoit aux affaires, & à prévenir ce qui pouvoit troubler la tranquillité publique, il laissa jetter dans le Roiaume les premieres semences de l'heresie de Wiclef, ce qui se fit par un Gentilhomme de Bohême, qui avoit étudié en Angleterre.

Ce Gentilhomme en avoit apporté les livres de cét Heresiarque, & il les avoit communiquez à beaucoup de gens, & même aux Maîtres de l'Université de Prague, entre lesquels étoit Jean

Jean Hus ; il les goûta, & dans la suite il en répandit par tout le venin. VENCESLAS.

Venceslas se plongeant cependant en toute sorte de débauches de vin & de femmes, se rendoit de plus en plus méprisable à ses Sujets. Mais il s'attira la fureur haïne par des impôts extraordinaires, dont il les surchargea, & par des cruautez, qu'il exerça indifféremment sur toute sorte de personnes : A quoi il s'habitua de telle maniere, qu'il ne faisoit aucun scrupule de se familiariser avec l'Executeur de la haute justice ; vulgairement dit le bourreau, qu'il appelloit son compere, & de faire trancher la tête aux Magistrats de Prague, sans autre forme de procès. 1393.

Les grands Seigneurs de Bohême, voïant que ses excès & ses cruautez s'augmentoient de jour en jour, jugerent à propos d'y donner un frein, & ils n'en trouverent point de meilleur que de l'enfermer, suivant même l'avis de Sigismond son frere Roi de Hongrie. Ils le mirent dans une prison très-étroite, d'où, après quatre mois il se sauva, & s'enfuit dans une de ses Forteresses ; mais ne s'amendant point, ils le reprirent, & le faisoient soigneusement garder tantôt en un Château, tantôt en un autre. Toutefois il leur échappa encore, & aïant regagné la ville de Prague, par le moïen de quelques Seigneurs ses amis, il y reprit l'autorité, & s'y maintint, sous condition de mener une vie plus reguliere. 1396.

Cela ne l'obligea pas à prendre des affaires de l'Empire plus de soin que par le passé, si ce n'étoit en ce qui regardoit son utilité particuliere, & les choses qui lui pouvoient produire quelque profit. Comme il n'en négligeoit aucune, il reçut fort agréablement l'Ambassade que lui envoya Jean Galeas Comte de Vertus, Neveu & Successeur de ce Barnabon Vicomte, qui

VENCESLAS. qui comme il a été dit, s'étoit emparé de la Seigneurie de Milan, & de plusieurs autres Villes, comme Plaisance, Cremone, Pavie, Lode, Bresse, Bergame, Vercel, Novarre, Tortone, & autres du Milanois & de la Lombardie, qui relevoient de l'Empire. Le sujet de cette Ambassade étoit, d'acheter de lui les droits Seigneuriaux & regaliens de toutes ces terres là, avec le Titre de Duc de Milan, lesquels, sans la participation des Electeurs, & Princes de l'Empire, il lui vendit, moyennant une somme d'argent considerable. Ce qui fut une des causes, pour lesquelles quelque-tems après ils songerent tout de bon à le deposseder. Ils voyoient, que, pour ainsi dire, il prenoit à tâche de démembrer l'Empire pour des interêts sordides, en un tems ou le Schisme, qui regnoit alors dans l'Eglise, ne le divisoit que trop, & où les Turcs s'en prévalant, remportoient à toute heure sur les Chrétiens, de si notables avantages, qu'ils furent suivis de la celebre victoire qu'en 1396. Bajazet gagna sur eux auprès de Nicopolis.

1396.

Septembre. 1396.

Mais enfin les Electeurs, après beaucoup de remises, jugeans qu'il y alloit du salut du public, de ne plus differer de mettre dans l'Empire un Chef capable de le rétablir, de le proteger, & d'en soûtenir la dignité, ils s'assemblerent, de l'avis du Pape Boniface IX. au Château de Laensteim sur le Rhin, dans l'Archevêché de Treves, déclarerent Venceslas incapable de l'Empire, & le déposérent. La sentence de cette deposition fut prononcée & publiée le 20. d'Août 1400. avec revocation de tous les droits, exemptions, privileges, & domaines par lui vendus ou engagez de son autorité particuliere, sans le consentement des Princes & Etats de l'Empire. On disoit alors, que si Charles & Venceslas n'eussent jamais été Empereurs, l'Empire n'auroit pas été reduit au mi-

1400.

misérable état où il étoit, tant par les largesses que le pere avoit faites pour l'aggrandissement de son fils, que par la dissipation des biens, où le fils s'étoit porté, pour s'anéantir lui-même dans la fainéantise, & dans la débauche. VINCESLAS. 1400.

Les Electeurs procederent dans le même tems à l'Election d'un nouvel Empereur, & nommerent Friderie, Duc de Brunswic & de Lunebourg, Prince sage & vaillant. Mais plusieurs Auteurs disent que l'Archevêque de Mayence le fit tuer par le Comte de Waldec, lorsqu'il venoit pour prendre la Couronne Imperiale à Francfort. Les Electeurs lui substituerent Robert Comte Palatin: il fut élû le 10. Septembre de la même année.

Venceslas parut insensible à la nouvelle de sa déposition. L'on rapporte même, qu'il proferа ces paroles, *Nous sommes ravis d'être déchargez du fardeau de l'Empire, dans l'esperance de pouvoir mieux nous appliquer au gouvernement de nôtre Royaume.* En effet, pendant dix-neuf ans qu'il regna encore en Bohême, ses Sujets trouverent la conduite plus raisonnable qu'auparavant. Il fut aussi lui rendre cette justice, qu'assez serieusement il s'appliqua à calmer la sédition, que Jean Hus, Professeur de Theologie en l'Université de Prague, avoit excitée par une nouvelle doctrine; mais il n'eut pas la satisfaction de voir ses soins suivis de beaucoup d'effet, parce qu'il avoit laissé prendre à cette doctrine de trop profondes racines. Enfin ce pauvre Prince mourut d'apoplexie, l'année 1419. âgé de cinquante-sept ans, après en avoir regné 22. comme Empereur, & 55. comme Roi de Bohême. *Naissance du schisme de Jean Hus.*

CHA-

ROBERT 1400.

CHAPITRE XXIX.

Robert.

Il fut élû & confirmé.

QUOIQUE Robert ou Ruppert, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviere, dit le Bref, & le Debonnaire, eût été élû Empereur dans les formes, par tous les Electeurs, au camp de Reins, le Samedi d'après la fête de la Nativité de Nôtre-Dame, puis sacré & confirmé dans l'Eglise de Cologne, par l'Archevêque de cette Metropolitaine; ceux d'Arx ne voulurent pas souffrir qu'on le couronnât en leur Ville, sous prétexte qu'ils n'avoient pas été déchargez de leur serment envers Venceslas, mais en effet, pour l'affection qu'ils lui portoient. Aussi en furent-ils mis au ban de l'Empire; & on les maltraita, jusqu'à ce qu'ils eussent prêté la foi & l'hommage à Robert. Ceux de Nuremberg furent plus heureux. Ils se firent décharger de leur serment de fidelité, moyennant quelques pieces de vin de Bacharac, dont ils firent present à Venceslas.

Robert pense à reparer les brêches que les deux precedens Empereurs avoient faites à l'Empire.

Le nouvel Empereur, après son avenement, ne travailla qu'à remedier aux desordres & aux divisions, qui pendant les regnes de Charles IV, & de Venceslas son fils, s'étoient formées dans l'Empire, & à revendiquer les Etats qu'ils avoient alienez. Il fit pour ce sujet, la premiere année de son regne, convoquer une Diete à Francfort, où il délibera avec les Electeurs, Princes, Seigneurs, & Deputez des Villes, sur les moyens de rétablir l'ordre, le repos, & la seureté dans l'Empire. De quoi on dressa plusieurs actes, qui furent mis à execution.

Passe en Italie, son dessein est de réduire

Comme les Electeurs, dans le jugement qu'ils avoient prononcé pour la déposition de Venceslas,

las, avoient, entr'autres chefs, allegué, que pour une somme d'argent il avoit créé Duc de Milan Jean Galeas, qui n'étoit que Gouverneur de Lombardie, & que ce nouveau Duc, non content de cet avantage, ne prétendoit pas moins que de soustraire ces païs à la souveraineté de l'Empire, & par la force des armes de se rendre maître de Florence, de Mantouë, de Bologne, & d'autres Villes & païs, pour les incorporer à son Duché, Robert se trouva d'abord obligé de mettre une armée sur pied, pour rétablir les affaires d'Italie en leur premier état. Il marcha à grandes journées, & alla camper devant la ville de Brixen au Duché de Milan. Mais Galeas, qui avoit une bonne Cavalerie, eut dans toutes les escarmouches l'avantage sur les Impériaux. Il les avoit déja tellement fatiguez, & diminuez, qu'encore que l'Archevêque de Cologne, & le Duc Leopold d'Autriche, fussent venus avec beaucoup de troupes au secours de Robert, la même année, ces Princes furent contraints de retourner en Allemagne, avec ce qu'il leur restoit de monde, sans avoir pû rien faire de considerable. Ils y furent d'ailleurs obligez, parce que les autres Etats d'Allemagne, ne marchoient pas de même pied qu'eux, & qu'ils avoient été séduits par l'Electeur de Mayence, qui ne se contentant pas d'empêcher ses Ecclesiastiques de païer à l'Empereur les dixmes que le Pape lui avoit permis de lever sur eux pour l'expedition d'Italie, avoit aliené presque tous les esprits de l'affection qu'ils avoient pour l'Empereur. C'est pourquoi, l'année suivante, Robert fut obligé de reprendre le chemin de son païs, sans avoir rien avancé en Italie, ni contre Galeas Duc de Milan, ni en faveur du Pape, contre Ladislas Roi de Naples, qui, quelques années après, prit la ville de Rome, & en chassa le Pape.

1401. *Galeas par les armes & mais il agit spirituellement*

Lors-

ROBART 1401. *L'Empereur retourne en Allemagne, & meurt.*

Lorſque Robert fut de retour en Allemagne, il ne s'appliqua qu'à y pacifier toutes choſes, & il y reuſſit. Toutefois, l'an 1410. il ſurvint un autre ſujet de meſintelligence entre lui, & Jean Electeur de Mayence, a cauſe d'un Château, que celui-ci, contre la volonté de l'Empereur, faiſoit conſtruire à Hochſt. Robert arma, & ſe mit en marche avec ſes troupes, pour empêcher cét Electeur par la force : mais il fut arrêté par une maladie qui l'accabla avec tant de violence à Oppenheim, qu'il en mourut le 18. Mai de la même année. Il fut inhumé à Spire, & ſelon d'autres, à Heidelberg. Il y en a qui diſent, & avec beaucoup d'apparence, que Jodoce Marquis de Moravie, fut après la mort de Ruppert élû Empereur, & qu'il ne vécut que ſix mois, mais, que n'ayant pas eu le loiſir de ſe faire reconnoître, on ne le met point au rang des Empereurs. 1410.

CHAPITRE XXX.

Sigiſmond.

SIGISMOND fils de l'Empereur Charles IV. & frere de Venceſlas, avoit avant ſon élevation à la dignité Imperiale, regné dans le Roiaume de Hongrie vingt-ſept ans, depuis la mort du Roi Louis ſon beau-pere, auquel il avoit ſuccedé. Et comme ce furent ſes grandes qualitez, & la bonne conduite, qu'au milieu de beaucoup de traverſes il avoit tenuë dans le gouvernement de ſon Roïaume, qui obligerent les Princes de l'Empire à le préferer à tout autre, il ne ſera pas hors de propos d'en toucher ici quelque choſe, & de dire même de quelle maniere cette Couronne lui étoit venuë.

Ce

Ce Prince avoit été envoyé fort jeune à la Cour de Loüis Roi de Hongrie. Louis n'avoit que deux filles, Marie & Heduvige, pour heritieres. La cadette avoit été promise à Jagellon Grand Duc de Lithuanie : elle l'épousa depuis, & lui, il parvint au Roiaume de Pologne. Marie l'aînée fut destinée & fiancée à Sigismond. Le Roi Loüis pour cette raison le fit élever avec grand soin, & le fit par les Etats du Roiaume agréer pour son Successeur, après toutefois que le mariage arrêté avec Marie auroit été accompli. Mais avant qu'il le pût être, Loüis vint à décéder l'année 1383. & Marie sous la regence de la Reine Elizabeth sa mere, & de l'avis de Nicolas Gare Comte ou Grand-Maître du Palais, se chargea du gouvernement du Roiaume ; parce que Sigismond n'avoit pas encore épousé Marie, & qu'il n'étoit pas encore capable de gouverner, n'aiant au plus que quinze ans. Ce Ministre eut toute l'autorité sous ces deux Reines, & gouvernant le Roiaume à sa volonté, il en devint si arrogant, qu'il ne se souvint plus que c'est Dieu, qui pour gouverner les Etats & les Peuples, donne l'esprit & la prudence, & qu'il faut l'invoquer incessamment pour obtenir ses graces. Il commença donc à tenir une si mauvaise conduite, que par ses pratiques malicieuses, il rendit suspects aux Reines, les Grands, & les principaux Seigneurs du Roiaume, & même animа ces Princesses contr'eux. Enfin aïant causé une aversion generale contre ce Gouvernement, les Etats oubliant leur devoir, envoierent secrettement l'Evêque de Zagabrie à Charles de Duras Roi de Naples, parent de la jeune Reine, pour lui offrir la Couronne de Hongrie. Ce Prince reçut agréablement cette offre, nonobstant les instances que la Reine sa femme & ses plus fideles serviteurs lui firent de la refuser ; & après

1382. MONDE. 1410.

Brouillerie dans la Hongrie pendant la bas âge de Sigismond.

SIGIS-MOND. 1410.

avoit établi tout l'ordre qu'il jugea neceſſaire aux affaires de Sicile, il ſe mit incontinent en devoir de paſſer en Hongrie. La Reine Elizabeth avertie de ces menées ſecrettes, & que Charles s'étoit mis en chemin pour venir prendre poſſeſſion du Roiaume de Hongrie, & ménager le mariage de Marie avec Ladiſlas ſon fils, afin par cette alliance d'aſſurer davantage ce Roiaume à ſa famille : La Reine, dis-je, avertie que Charles venoit, chercha tous les moiens imaginables de faire échouer tous ſes projets. Elle ſe hâta premierement d'achever le mariage de Sigiſmond avec la Reine Marie, & parce qu'il n'étoit pas encore aſſez puiſſant pour faire une guerre ouverte à Charles, elle le fit auſſi-tôt après retirer en Bohême. Cependant vers la fin de l'année 1386. Charles arriva à Offen, où étoit la reſidence de la Cour de Hongrie, & les Reines uſant en cét endroit de toute la diſſimulation imaginable, elles le reçurent fort honorablement, & joignirent même en apparence leur conſentement, à celui que les Hongrois avoient déja donné à le declarer Roi. Il ne fut pas plûtôt reconnu pour tel, qu'il ſe rendit maître des affaires ; & ne penſa qu'à ſon couronnement. On en fit la cérémonie le dernier jour de la même année avec grande pompe. Mais il arriva en cette rencontre, ce qui eſt preſque inévitable en toutes les reſolutions populaires, qui pour fondement n'ont que la paſſion. Les Grands & les Peuples ſe laſſerent bientôt du gouvernement de Charles, & commencerent à changer de langage, & à dire & publier des Reines toutes ſortes de biens. La Reine Elizabeth, qui amuſoit Charles, fit l'aſſurance qu'elle lui donnoit, que Sigiſmond, qui étoit toûjours en Bohême, lui abandonneroit le Roiaume, par un Traité qu'ils feroient enſemble, cette Reine, dis-je, ayant obſervé le chan-

changement des Grands & du Peuple, crut devoir profiter de l'occasion, si bien qu'elle resolut de se défaire du nouveau Roi. Voici l'expedient qu'on trouva pour faire réüssir l'entreprise. La Reine Marie & la Reine Elizabeth sa mere, avec le Palatin Gare, convierent le nouveau Roi de se rendre au Palais en leur appartement, pour lui communiquer une lettre, que, touchant la cession du Roïaume elles feignoient avoir reçuë de Sigismond. Charles y alla aussi-tôt, & s'assit en toute confiance auprès de la Reine Elizabeth. Incontinent après le Palatin y entra, accompagné d'un homme avec qui le complot avoit été fait, & qui passant derriere le Roi, lui fendit la tête jusqu'aux yeux, avec un sabre. Ce Prince pourtant ne mourut de ce coup que quelques jours après. Elizabeth croïant avoir ainsi dissipé la faction de Charles par sa mort, elle se rétablit dans sa premiere autorité, fort peu de gens osans témoigner le regret qu'ils avoient de ce meurtre; cela s'étant fait avec l'assistance du Peuple.

SIGISMOND. 1410.

Toutefois ce meurtre ne demeura pas impuni. Car quelques tems après, les Reines étant allées en la basse Hongrie, avec le Palatin Gare, & leur suite ordinaire; Hiornard Intendant ou Juge Provincial de Croatie, qui avoit été établi par le Roi Charles de Naples, aïant eu nouvelle de cet assassinat, forma le dessein de surprendre les meurtriers. Il mit pour ce sujet une grande troupe de gens de guerre ensemble, & il dressa une embuscade sur les passages. La Cour y donna, & elle fut investie.

Etrange attentat de l'Intendant de Croatie contre les deux Reines de Hongrie.

Les Croates massacrerent le Palatin, aussi-bien que celui qui avoit fendu la tête au Roi Charles, & aussi-bien que tous les valets du Palatin, quoiqu'ils se défendissent vaillamment. Ils n'agirent pas avec moins d'inhumanité à l'égard de la Reine-mere Elizabeth; car pour la contraindre à rendre raison du meurtre

qu'el-

SIGIS-MOND. 1410.

qu'elle avoit fait ; ils la tirerent du carosse, & la traînerent par les cheveux devant le Juge Provincial : Là, avec des raisons fort touchantes, elle fit entendre, que le Roi Charles avoit traité avec dérision, & avec mépris, la Reine Marie, & l'avoit injustement dépossedée de son Royaume. A la fin, elle se jetta à genoux, lui demanda pardon de cét assassinat, & en même tems, elle le pria de se souvenir des bienfaits qu'il tenoit du feu Roi Louis son mari, & den témoigner de la reconnoissance en cette rencontre. La Reine Marie demanda la même grace aussi à genoux ; mais ni l'une ni l'autre ne furent écoutées. La Reine Marie fut mise dans une prison affreuse ; & la Reine-mere Elizabeth, nonobstant toutes ses larmes, & toutes ses prieres, fut miserablement noyée dans le ruisseau de Boseth. Ce fut le fruit des conseils violens de son Ministre, dont elle avoit si aveuglement embrassé la passion.

Sigismond marche en Hongrie contre les rebelles.

Sigismond ayant reçu l'avis & le détail de toute cette catastrophe, partit aussi-tôt avec une puissante armée que peu à peu il avoit mise sur pied, & marcha droit en Hongrie ; il y fut reçu à bras ouverts, & fut avec applaudissement agréé des Grands, & des autres qui composoient les Etats.

Cette arrivée n'effraia pas peu Hiornard, car il pouvoit bien s'imaginer que son crime ne demeureroit pas impuni. Cependant, pour tâcher de conjurer l'orage qui le menaçoit, il crut qu'il devoit diminuer un peu de sa rigueur. Pour cette raison, il avoit depuis quelques jours fait mettre la Reine Marie dans une belle chambre, & l'avoit fait traiter selon sa qualité. Il lui rendit même visite ; & lui ayant fait proposer de la laisser retourner en Hongrie, si elle lui vouloit donner seureté pour sa vie, pour sa Charge, & pour ses biens, elle écouta cette proposition avec

tant

tant de joie, qu'avec fermeté elle lui promit, qu'elle le tiendroit pour son pere, s'il lui accordoit la liberté. Sur cette tendre promesse, le Juge Provincial la renvoia, & la fit escorter, & conduire par ses troupes à Offen, où son mari le Roi Sigismond l'attendoit, & où elle fut reçue au milieu des rejoüissances publiques. SIGMOND. 1410.

Quelques jours après, les Etats du Roïaume de Hongrie étant assemblez à Cron-weissembourg, y couronnerent Sigismond, âgé alors de 20. ans. Après ce couronnement, le Roi ne pensoit qu'aux moiens de venger la cruauté qu'on avoit exercée contre la Reine sa belle-mere. La Reine son épouse avoit à la verité promis & juré, qu'elle ne vengeroit jamais ce parricide; mais elle ne l'avoit pas promis & juré, au nom du Roi son mari, n'aïant pû faire une telle promesse. Il se résolut donc de punir ce Tiran, & de faire un exemple, pour tenir les autres en bride. Il envoïa des gens en Croatie, qui arrêterent prisonnier le Juge Provincial & ses complices, & qui les conduisirent à la Ville des Cinq Eglises ou Funfkirchen. Là, Sigismond fit condamner ce Juge à avoir les mains liées derriere le dos, à être traîné par toutes les ruës, dechiré avec des tenailles ardentes, écartelé, & les quatre quartiers de son corps pendus dans ses ruës. Tous ses complices eurent la tête tranchée. Quelques années après, Sigismond retournant de Valachie, apprit en chemin, que la Reine sa femme étoit decédée d'une maladie courte & violente. Il en fut si touché qu'il demeura quelque-tems à Offen, comme en retraite. A la fin, soit que cette douleur en eût renouvellé une autre, soit qu'on lui en eût donné de nouveaux sujets, il ne pût plus dissimuler son ressentiment, contre les Auteurs de la resolution, qu'au commencement de la revolte on avoit prise d'ap-

Sigismond couronné Roi de Hongrie fait punir les parricides.

Mort de la Reine de Hongrie, dont Sigismond a tant de douleur, qu'elle le pousse à de mauvais conseils.

SIGIS MOND. 1410. d'appeller d'Italie le Roi Charles, & de le couronner Roi de Hongrie, au préjudice de la Reine Marie & de lui. Il étoit d'autant plus animé contr'eux, qu'il les voyoit aller & venir impunément & en toute liberté, sans qu'ils lui en eussent jamais demandé pardon. Il résolut donc là, de les faire prendre en secret, sans sur ce point prendre avis de son Conseil, & il donna cette commission au Colonel George Westassen, qui l'executa, sans considerer les conséquences fâcheuses qui en pouvoient arriver.

Un Prince fait toûjours bien, de ne rien entreprendre d'important pour ses interêts particuliers, qu'après avoir pris les sentimens de ses Ministres : parce que les opinions étant examinées, les unes sont corrigées par les autres, & en même tems elles moderent la passion. Ce Colonel ayant assemblé beaucoup de troupes, sous prétexte d'aller visiter la basse Hongrie, rencontra par hazard ces prétendus coupables, qui, sur quelque défiance qu'ils avoient de la venuë, s'étoient déja mis en corps, & en campagne. Il les surprit pendant la nuit, les fit prisonniers, les mit aux fers, & les envoya au Roi à Offen. Quand, pour rendre raison de leur crime, ils furent devant le Roi en présence de quelques Princes & Seigneurs, ils ne firent seulement pas la reverence, & dedaignerent de faire la moindre réponse aux demandes qu'on leur fit ; tant ils témoignoient d'indifference pour le danger qui les menaçoit. Le Roi fut tellement irrité de cette fierté, que sur le champ, il commanda qu'on tranchât la tête à tous. Ils étoient trente-deux, & tous Seigneurs, qui avoient beaucoup merité de l'Etat, par les services qu'ils avoient rendus. Parmi eux se trouva Etienne Contus, un des principaux de la Noblesse. Il mépriſa la mort avec tant de constance, qu'il voulut que le Bourreau lui coupât le col par devant, n'ayant jamais vou-

voulu souffrir qu'il lui tranchât la tête par derrière. Cette cruelle execution toucha plusieurs Princes & Seigneurs, & elles les aliena si bien, qu'ensuite ils se soûlevérent les uns après les autres contre le Roi, & le decrierent par tout comme un Tiran.

CHARLES VI. 1401.

Bajazet Sultan des Turcs, voïant la Hongrie se dechirer elle-même, sans doute, attiré par les Mécontens du Roiaume, crut l'occasion si favorable, qu'il s'imagina devoir en profiter. Or, l'an 1396. ou selon d'autres 1393. il se proposa de commencer cette sanglante guerre, qui, par la prise de Nicopolis, devint si malheureuse à la Hongrie. Sigismond, qui voulut défendre cette Place à la tête de plus de cent mille hommes fut défait, & perdit une grande partie de la Noblesse de Hongrie, dont le Roiaume fut extrémement affoibli. Après ce funeste échec, au lieu de s'appliquer à rétablir les affaires, il s'abandonna à ses plaisirs. Ce qui fit que plusieurs, qui sont Gouverneurs de Provinces, ou autres grands Seigneurs, commencerent à le haïr de plus en plus, jusqu'à ce qu'enfin, l'an 1401. ils éclaterent, faisant grand bruit de la mauvaise conduite qu'il tenoit dans les affaires du Roiaume. Leur mauvaise intention passa jusqu'à cette extremité, qu'ils se saisirent de la personne, & le mirent à la garde de deux freres nommez Garris, dont le Pere avoit été un de ses trentes-deux suppliciez. Etant miserablement traité dans la prison, il soupiroit quelquefois, & disoit, qu'il étoit un bel exemple de l'inconstance de la fortune, ne trouvant moïen ni de vivre, ni de mourir. Mais comme il étoit bien fait, & naturellement bien disant, il persuada un jour si adroitement la mere de ces deux freres qui le gardoient, qu'elle entreprit de le delivrer. Elle en découvrit avec ses fils, & leur remontra, que les attentats à la personne du Souverain

Il est malheureux contre Bajazet Empereur des Turcs.

Les débauches font revolter les sujets qui se saisissent de la personne.

Adresse de Sigismond pour sortir de prison.

SIGISMOND. 1410. avoient ordinairement de fâcheuses suites, & que c'étoit s'exposer à un extrême danger, tant à l'égard du peuple qui est changeant, que des Successeurs qui prennent tels outrages comme faits à eux-mêmes. Elle leur représenta ensuite l'honneur & le profit qu'ils pouvoient se procurer & à leur famille, s'ils mettoient le Roi en liberté. Elles les ébranla, & persistant jusqu'à la fin, elle porta les choses à ce point, que le Roi par serment ayant promis à elle, & à ses deux fils, qu'il les tiendroit pour ses freres, & que pour récompense, il les investiroit de la Moravie, il fut par eux élargi, & par leurs gens conduit en Moravie, d'où le Roi se rendit en Bohême.

Arme & retourne en Hongrie, où il se conduit plus sagement. Aussi-tôt il mit sur pied une armée considerable, & rentra en Hongrie, où sans trouver de resistance, il se fit rendre par les Provinces du Roiaume l'obéissance qui lui étoit deûë. Il tint sa parole aux deux freres qui l'avoient delivré; & enfin, le reste de ses jours, il se comporta envers ses amis & ses ennemis, avec tant de bonté & de clemence, que generalement il regagna l'amitié de ses peuples. L'experience qu'il avoit faite à ses dépens, lui rendit cette maxime familiere, que quiconque ne sçait, ni pardonner, ni faire semblant de ne pas voir les choses qu'il voit, n'a pas bien étudié l'art de regner.

Sa reputation s'étendit même dans les Etats voisins; & ceux d'Allemagne ne crurent pas pouvoir faire choix d'un Prince plus accompli, pour lui mettre la Couronne Imperiale sur la tête. Il y eut pourtant de la contestation à son élection. De cinq Electeurs, dont l'Assemblée Electorale étoit formée, il y en eut trois qui, à la verité, lui donnerent leurs voix: Mais les deux autres, qui étoient les Archevêques de Mayence & de

de Cologne, lui refuserent les leurs, pour les donner à Jodoce Marquis de Moravie, & firent si bien, qu'empêchant que l'élection de Sigismond ne fût publiée, ils firent passer pour bonne & legitime celle de Jodoce. Néanmoins, peu de mois après ce Prince étant venu à mourir, sans même avoir été reconnu Empereur par les autres Etats de l'Empire, Sigismond fut unanimément élû, ou, pour mieux dire, il fut par tous les Electeurs confirmé Empereur l'année 1411. SIGISMOND, 1410. 1411.

Alors, selon la plus commune opinion, il étoit en Hongrie; où, après avoir appris cette bonne nouvelle, & pour répondre à la haute opinion qu'on avoit conçuë de lui, il forma la resolution de s'appliquer principalement à deux choses: à rétablir les affaires de l'Empire, & à faire ôter le schisme, qui depuis plus de trente ans duroit dans l'Eglise. Il commença par se défaire de l'Electorat de Brandebourg en faveur de Frideric Burgrave de Nuremberg, sorti des Comtes de Hohenzollern, Prince de grand merite, de qui sont descendus les Marquis de Brandebourg d'aujourd'hui. Il le lui vendit quatre cens mille florins, se reservant néanmoins pour lui, & pour son frere le droit de retrait, en le remboursant de la même somme, & à la charge de recour, faute de mâles. Quelque tems après, le different qu'il eut avec les Venitiens touchant des terres de la Dalmatie, l'obligea de marcher de ce côté-là. Y ayant mis fin, il s'avança jusqu'en Lombardie, c'étoit sous divers prétextes, mais particulierement pour avoir plus de commodité d'achever les negociations, qu'il avoit commencées avec le Pape Jean XXIII. lesquelles tendoient à faire tenir un Concile general, où l'on pût, en ôtant le schisme, que les trois qui se disoient alors Papes, y entreteindroient, mettre solidement la paix dans l'Eglise.

SIGIS-MOND. 1413. Il eut à cet effet plusieurs Conferences avec les Legats que Jean lui envoya, & Jean même le vint trouver à Plaisance, d'où ils furent ensemble à Lodi, où les dernieres resolutions furent prises pour la convocation du Concile. Les Bulles qui en furent expediées le 9. jour de Decembre, en indiquoient la tenue à Constance, & l'ouverture au premier jour de Novembre de l'année suivante.

Cependant Ladislas Roi de Naples, au préjudice d'une alliance qu'il avoit depuis peu faite avec ce Pape, s'étoit pour une troisiéme fois emparé de la ville de Rome, & songeoit à usurper les autres terres de l'Eglise, & même toute l'Italie. Après quelque séjour à Rome, il marcha vers la Toscane avec une puissante armée, parce qu'il en vouloit aux Florentins & au Pape Jean, qui s'étoit retiré à Boulogne, mais le 8. de Juin 1414. il fut attaqué à Perouse d'un mal violent causé par le poison: ce mal l'obligea de se retirer à Naples, où il mourut quelques mois après.

Cette mort, qui aucunement donna la paix à l'Italie, donna toute liberté au Pape Jean, aux Cardinaux, aux Archevêques & Evêques d'Italie de se rendre à Constance. Jean y arriva le 8. d'Octobre, il y attendit que l'Assemblée se fût formée. Cependant Sigismond qui étoit retourné en Allemagne, pour s'y faire couronner Empereur, avant que de se trouver au Concile, s'étant arrêté à Spire, pour plusieurs affaires qui l'y avoient appellé, le 18. du même mois d'Octobre, il y expedia le sauf conduit, sous la foy duquel Jean Hus alla à Constance, pour rendre raison au Concile de sa doctrine. Après quoi Sigismond se rendit à Aix, où il fut couronné le 8 de Novembre. La cérémonie ne fut pas plûtôt finie, qu'avec l'Imperatrice sa femme, & une Cour fort nombreuse, il en partit pour prendre le chemin de Constance. Il y arri-

arriva le vingt-troisiême Decembre au soir. Le lendemain, il assista à la Messe de minuit, que le Pape Jean célébra pontificalement, & il y servit, vêtu de la Dalmatique Imperiale, faisant l'office de Diacre, ainsi qu'il se pratique en de semblables rencontres. SIGISMOND. 1414.

Dans la premiere Session, qui avoit été tenuë le seiziême de Novembre, on avoit remis la seconde au deuxiême de Mars de l'année suivante, afin que l'Empereur qu'on attendoit alors, y pût assister. Le jour venu, les Peres du Concile s'emploierent à déliberer sur les expediens de faire cesser le schisme, & de rétablir l'union de l'Eglise. Ils n'en trouverent point de meilleur, que de faire renoncer à la Papauté les trois Elûs; ils en firent même convenir Jean XXIII. qui présidoit au Concile; & en effet il promit authentiquement qu'il y renonceroit, quand Angelo Corario, dit Gregoire XII. & Pierre de Lune, dit Benoît XIII. en feroient autant. 1415.

A peine eut-il fait cette promesse, que l'Empereur se leva de sa chaise, s'alla jetter à ses pieds, & les embrassa, le remerciant, comme fit aussi le Patriarche d'Antioche au nom de tout le Concile, d'une action si Chrêtienne. Mais quelques jours après Jean s'étant repenti de l'engagement où il étoit entré, s'enfuit de Constance, d'où il sortit la nuit en habit déguisé, & se retira en Suisse. Ce qui, après plusieurs procedures, obligea le Concile, de prononcer en la douziême Session, la sentence definitive de sa deposition, avec défenses à tous les Chrêtiens de le reconnoître pour Pape, ordonnant au outre, qu'il ne seroit point procedé à l'élection du Pape futur, sans la déliberation & le consentement du Concile; & qu'on n'éliroit plus derechef pour Pape, celui qui venoit d'être déposé, non

SIGIS-MOND. 1415.

plus qu'Angelo Corrario, nommé Gregoire XII. & Pierre de Lune, nommé Benoît XIII. Jean se voïant ainsi poussé à bout, aima mieux céder à la force, qu'en y résistant, se mettre en état d'éprouver un traitement plus fâcheux. En effet, lorsque la Sentence lui fut signifiée, il jura qu'il ne feroit jamais rien au contraire, & renonça librement au Pontificat, dont il quitta en même tems toutes les marques. A son imitation, Gregoire XII. envoia quelques jours après, un Legat vers l'Empereur & le Concile, pour faire pareillement sa renonciation à la Papauté. Cette renonciation fut reçuë en la quatorziéme session.

Troubles arrivez à cause de l'heresie de Jean Hus, & de sa condamnation.

Dans les suivantes, les Peres du Concile, jugeant à propos de mettre sur le tapis l'affaire de Jean Hus & de Jerôme de Prague; Jean Hus, comme il a déja été dit, avoit dès l'année 1403. puisé la nouvelle doctrine dans les Ecrits de Wiclef Anglois, fameux heresiarque, & en aiant infecté plusieurs de l'Université de Prague, & autres particuliers, il avoit attiré à lui une infinité de Sectateurs. Il en avoit si fortement imbû Jerôme de Prague, Maître ès Arts, un de ses disciples, qu'il l'engagea facilement de se joindre à lui, pour prêcher en public contre la primauté du Pape. Sa Sainteté en aiant été avertie, les avoit tous deux fait citer à Rome; mais ils avoient refusé d'y aller. Toutefois sur la sommation qui depuis leur avoit été faite, de comparoître au Concile de Constance pour se justifier, ils s'y étoient rendus. Jean Hus y étoit venu muni du sauf-conduit de l'Empereur, & avoit tâché de rendre raison de sa doctrine en présence du Pape & des Peres du Concile, mais cela n'avoit pas empêché que peu de jours après il n'eût été arrêté prisonnier. Enfin son procès lui fut fait. Il fut convaincu d'avoir enseigné publiquement

trente

trente articles, qui étoient ou heretiques, ou séditieux, ou scandaleux : c'est pourquoi il fut par le Concile déclaré séditieux, fauteur, & défenseur obstiné de l'heresiarque Wiclef, & de plus heretique endurci ; & comme tel, après avoir été dégradé, il fut livré au Juge seculier ; qui le condamna au feu, aussi-bien que ses écrits, & on proceda à son execution le sixiéme de Juillet. Lorsqu'il fut arrivé au lieu distiné pour l'execution, son Arrêt lui fut lû & prononcé publiquement suivant la coûtume, après quoi il fut lié au pôteau, & environné de bois & de paille de tous les côtez. Alors le Duc de Baviere & le Comte de Pappenheim s'approcherent du bucher avant qu'on y mît le feu ; & l'exhorterent encore à se reconnoître : mais comme bien loin de cela il voulut haranguer le peuple en protestant toûjours de son innocence, & en déclamant contre l'Empereur & contre les Peres du Concile, le Duc se retira, & commanda aux Executeurs de faire leur devoir.

Quelques Protestans d'Allemagne en ont voulu faire un Prophête, en lui faisant dire, lorsqu'il fut sur le bucher, *vous brûlez maintenant une oye*, car c'est ce que signifie *Hus* en langage de Boheme, *mais dans cent ans il sortira de ses cendres un cigne que vous ne brûlerez pas.* Ils prétendent que par ce cigne il vouloit entendre Luther, mais tout cela n'est qu'une fable & un conte fait à plaisir.

Après l'execution de Jean Hus, le Concile reprit l'affaire de Pierre de Lune, dont l'obstination paroissoit, en ce qu'il vouloit se conserver dans la Papauté. L'Empereur s'offrit, comme il avoit déja fait, d'aller en Aragon, pour, par l'entremise de Ferdinand Roi d'Aragon, vers lequel Pierre s'étoit réfugié, le disposer à faire une renonciation, pareille à

Si. Mon. 1315.

celle qu'avoit faite Corire, dit Gregoire XII.
1415. sans attendre les dernieres resolutions du Concile. Son voiage fut resolu dans le dix-septiéme session. Il partit trois jours après, accompagné de douze Députez de la part du Concile, tant Prelats que Docteurs. Il se rendit à Perpignan, où, avec Pierre de Lune, le tout se passa en négociations, dont le résultat fut envoié au Concile, mais dans la suite ce résultat n'eut pas le succès qu'on en attendoit.

De là, pour n'oublier rien de ce qui pouvoit contribuer à mettre la paix dans l'Eglise, & entre les Princes Chrêtiens, particulierement entre
1416. les Rois de France & d'Angleterre, il visita le Roi Charles VI. dont il fut magnifiquement reçu à Paris. Il fit aussi un voïage en Angleterre; mais la Treve qu'il avoit proposée entre ces deux Couronnes, ne fut point signée. Etant de retour en France, il fut sollicité par Amé VIII. Comte de Savoye, d'ériger sa Comté en Duché; il lui en accorda les Lettres d'érection, elles se trouvent datées de Chamberry le 19. Février 1416.

Les Peres du Concile en l'absence de Sigismond, ne laissoient pas d'avancer les affaires. Celle de Jerôme de Prague les occupoit alors. Cet homme, pour éviter une condamnation pareille à celle de Jean Hus, avoit l'année précedente en plein Concile, publiquement abjuré
Juin 1416. les Heresies de Wiclef & de Hus; mais étant retombé dans les mêmes erreurs, il fut en la vingt-uniéme session, condamné comme un Relaps opiniâtre, & livré en Juge seculier, qui le fit brûler tout vif. Aussi-tôt que Sigismond fut de retour à Constance, on y proceda par contumace contre Pierre de Lune, & en la trente-septiéme Session, tenue le 26. Juillet 1417.
1417. la Sentence definitive de sa déposition, fut prononcée & publiée. Après cela le plus grand soin

qu'eut

qu'eut l'Empereur, fut de faire élire un Pape. Sigis-Odon, ou Othon Colonne, Romain, fut pro- MOND.
posé & élû le jour de la fête Martin, d'où il 1418.
prit le nom de Martin V. Cette élection fut de l'approbation de tout le monde. Ensuite on expedia toutes les autres affaires qui restoient à regler au Concile, & enfin cette illustre Assemblée finit en la quarante-cinquiéme Session, qui fut tenuë le 22. d'Avril 1418.

Les Decrets du Concile ne furent pas si-tôt publiez, que Wenceslas Roi de Bohême, se mit en devoir de les executer contre les Hussites. Pour cet effet, il fit faire des défenses expresses de s'assembler, pour communier sous les deux especes. Mais la plûpart des Habitans de Prague en furent tellement irritez, qu'ayant forcé l'Hôtel de Ville, ils jetterent par les fenêtres & les Bourguemaîtres, & ceux qui avoient assisté à la publication des défenses, pendant que le reste du peuple recevoit sur des piques, & des hallebardes, ceux qui étoient précipitez en bas dans la rue.

Un zele de religion offensé, a des suites qui sont assés connues, & il n'est pas besoin de s'étendre sur les particularitez de toutes les guerres dont la Bohême se vit affligée depuis ce moment-là, jusqu'à ce que l'Empereur fut contraint d'accorder avec la paix, une partie de ce qui étoit désiré pour la liberté de conscience, & pour l'exercice de la Religion. Seulement, donnons nous, que Sigismond étant en 1419. succedé 1419.
à Wenceslas son frere au Roiaume de Bohême, & étant en 1420 été couronné, fut obligé, 1420.
pour tâcher à réduire ces rebelles, d'employer l'armée qu'il avoit destinée contre le Turc. Mais il n'en put venir à bout, & eux, devenans plus insolens par les frequens avantages, que sous la conduite de Jean Zisca leur Capi-

taine,

taine ; ils remportoient sur leur Prince, mirent tout à feu & à sang, dans les lieux qui ne vouloient pas se ranger dans leur parti, & ils exercerent des vengeances & des cruautez extraordinaires, particulierement contre les gens d'Eglise, & sans épargner les Temples ni les
1424. Autels. Ces excès, qui toûjours alloient en augmentant, obligerent l'Empereur à armer tout l'Empire contr'eux. Il entra en Bohême avec une armée considerable, assisté de plusieurs grands Princes, comme du Duc de Saxe, du Marquis de Brandebourg, & de l'Archevêque de Treves, qui voulurent l'y accompagner en personne. Nonobstant toutes ces forces, les uns & les autres en furent chassez, plûtôt par une terreur panique, que par les armes des Hussites, dont les victoires continuelles forcerent enfin l'Empereur d'offrir à Zizca, des conditions si honorables & si avantageuses, que celui-ci osa bien se résoudre d'aller trouver Sigismond, pour conclurre tête à tête l'accommodement qu'il lui avoit fait proposer. Mais le malheur voulut que Zisca mourut de peste en chemin. Cette mort apporta quelque changement aux affaires des Hussites. Neanmoins ils ne laisserent pas de paroître toûjours fort résolus, & de témoigner beaucoup de zèle pour l'avancement de la cause commune. même jusqu'a faire couvrir une caisse de tambour de la peau de leur défunt Capitaine, afin de marcher & de combattre encore, comme sous son commandement après sa mort.

Ce fut environ ce tems là, que les Chevaliers de l'Ordre Teutonique qui relevoient de l'Empire, dégenerans de la vertu de leurs Prédecesseurs, perdirent une bonne partie de la Prusse, dont les Polonois les dépoüillerent après les avoir défaits en plusieurs ren-

con-

contres. Ce qui fut le commencement de la décadence de ces Chevaliers, en ce pais là, nonobstant quelque secours, que Sigismond ne laissoit pas de leur envoyer, au milieu des grandes affaires que cet Ordre avoit à soûtenir contre les Hussites. Ils étoient alors entrez en Silesie, & ayant partagé leurs armées en trois, ils avoient en même tems attaqué la Hongrie, la Pologne & l'Autriche, y mettant tout à feu & à sang, tant leur rage étoit grande contre les Catholiques. Le Pape Adrian étant averti de leurs progrés, envoia ordre au Cardinal Julien, Legat *à Latere*, auprés de Sigismond, de presser les Princes d'Allemagne, d'entrer dans la Croisade, qui avoit été ordonnée contre ces heretiques. Le Legat la fit de nouveau publier le 21. de Mars à Nuremberg, où Sigismond avoit fait assembler des Electeurs & autres Princes, tant Ecclesiastiques que Seculiers. La plûpart d'entr'eux s'y engagerent volontiers. Et afin que chacun y contribuât avec quelque proportion, l'Empereur de leur consentement, fit un Reglement, qui est la premiere matricule, qui ait été faite pour les contributions, que chaque Prince ou Etat auroit à fournir en argent ou en soldats, non seulement pour l'occasion presente, mais aussi pour toutes les autres où l'Empire se trouveroit interessé.

SIGISMOND. 1424. 1430. 11. Janvier 1431.

Suivant donc ce Reglement, ces Princes se préparerent à cette guerre, & avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils y furent derechef excitez par les nouvelles instances que le même Legat leur en fit de la part d'Eugene IV. qui avoit succedé à Martin V. décedé dés le 20. Février de la même année. L'armée qu'ils mirent sur pied, se trouva de quarante mille chevaux, & d'autant de gens de pied, dont l'Empereur donna la conduite à Frideric Marquis de Brandebourg.

Le

SIGISMOND. 1431. Le Legat entra en Bohême avec toutes ses troupes. D'abord elles firent main-basse sur les Hussites : mais à l'approche de l'armée ennemie, elles furent saisies d'une terreur panique si forte, qu'elles se mirent à fuir, sans que le Legat pût jamais les arrêter, ni par remontrances, ni autrement. La fuite fut si précipitée, qu'elles abandonnerent tout, bagages, & richesses, parmi lesquelles, les ennemis trouverent la Croix de la Légation, & tous les vêtemens du Legat, dont ils firent d'horibles railleries.

Cette expédition aiant eu un si mauvais succès, le Cardinal Julian, prit le parti de s'en aller à Bâle, pour la célébration du Concile, qui pour les besoins de l'Eglise y avoit été indiqué, en execution des Decrets de celui de Constance. Et selon la conjoncture, Sigismond aiant donné le meilleur ordre qu'il pût aux affaires de Bohême, passa les Alpes, & se rendit à Milan. En cette Ville le 25. Novembre, il reçût la Couronne de fer, des mains de l'Archevêque, avec l'anneau, l'épée nuë, le sceptre & la pomme d'or. Il s'occupa fort ensuite, à l'accommodement des contestations, qui étoient entre le Pape Eugene & le Concile, & y aiant réussi, en sorte que le Pape confirma le Concile, il ne songea qu'à s'aller faire couronner à Rome. Il s'y achemina peu de jours après, & comme il en approchoit, le Pape envoia au devant de lui plusieurs Cardinaux, Prélats, & Seigneurs Romains, avec la plus grande partie du Clergé & du Peuple : tous le conduisirent avec beaucoup de magnificence dans la Ville. Il fut par le Pape reçû avec grand appareil, au baiser du pied & de la bouche, aux dégrez de l'Eglise du Vatican, & le jour de la Pentecôte, le Pape le Couronna, & l'appella Empereur Auguste. Après que Sigismond eût quel-

1432. 24. Fevrier 1433.

quelque tems séjourné à Rome, il s'en alla à Ferrare, & de là à Mantoue : Seigneurie qu'il érigea en Marquisat, en faveur de Jean François de Gonzague, qui en étoit possesseur, & à qui pour armes il donna celles de l'Empire. Ensuite il prit le chemin de Bâle, où les Peres du Concile étoient aprés à negocier avec les Deputez des Hussites, & à chercher les moiens d'en faire des reconciliez à l'Eglise Romaine. Alors les Hussites étoient aussi appellez Thaborites, à cause de la Ville de Tabor, qu'autrefois Zisca avoit fait bâtir pour lui servir de retraite. L'Empereur, qui dans ces entrefaites, avoit appris, que la discorde s'étoit mise parmi les Hussites, que les Barons & la Noblesse ne pouvoient souffrir la tirannie des Chefs de ceux qui se disoient Thaborites, & qu'ils avoient fait corps à part : l'Empereur, dis-je, prit résolution de s'en retourner de ce côté là, pour mieux profiter de cette division. Il voioit d'ailleurs, que le Concile avoit de continuels differens avec le Pape, qui ne pouvoient se terminer, dans l'opinion où étoit le Concile d'être en tout superieur au Pape, & dans l'opinion que le Pape avoit de tout le contraire. Ainsi sa Majesté songea à regagner l'Allemagne au commencement de l'année suivante. Etant arrivé à Ulm, il eut avis que les Thaborites, qui depuis plusieurs mois étoient occupez au siege de la ville des Pilines, qui toûjours étoit demeurée ferme dans la foi, avoient été défaits à plate coûture, cette expedition aiant été faite par les Barons de Bohême, dont nous venons de parler, ausquels les Catholiques s'étoient joints. Il ne manqua pas de profiter de cette conjoncture, pour ramener vers lui les esprits des uns & des autres. Il les ménagea si bien par les Ambassadeurs qu'il leur avoit envoïez, qu'ils le reconnurent pour le legitime heritier de son frere Venceslas, & s'étant

SIGISMOND. 1434.

SIGISMOND. 1434. s'étant avancé jusqu'à Ratisbonne, où il tint une Diete generale de l'Empire, les Députez des Etats de Bohême, & de ce qui restoit de Thaboristes, vinrent vers lui, & le saluerent en qualité de leur Roi. Il s'emploia pour eux auprès des Députez du Concile, pour faciliter leur reconciliation à l'Eglise : Et après beaucoup de negociations & de disputes, il indiqua une Assemblée à Iglave, au Diocese d'Olmutz, où les mêmes Députez du Concile, & ceux de Bohême se trouverent aussi-bien que lui. Toutes choses y furent reglées par un acte
1436. qui fut dressé le 5. de Juillet 1436. & qui fut scellé du sceau de l'Empereur & des Députez, pour le rendre plus autentique. En execution de cet acte, les Bohêmes en presence de l'Empereur, & de toute sa Cour, aiant protesté qu'ils étoient & vouloient être doresnavant obéissans à l'Eglise Romaine, furent absous de l'excommunication, & des autres censures qui avoient été fulminées contr'eux. Et par les Députez du Concile, ils furent en même tems introduits dans l'Eglise.

Mais l'Empereur, voulant établir une solide paix en ce Roiaume-là, & jugeant que pour la troubler, & rentrer en de nouveaux désordres, l'affaire des biens Ecclesiastiques usurpez pendant les guerres, pourroit en être un sujet, ou prétexte, il fit avec les principaux Seigneurs sur ce fait-là un accommodement, dont ils témoignerent lui être d'autant plus obligez, que les Députez du Concile n'y avoient pas voulu consentir. Pour marquer davantage leur reconnoissance, ils le conduisirent à Prague, où ils le firent magnifiquement recevoir, & le 24. Août ils le couronnerent. Après quoi les Barons & Députez des Villes, lui prêterent l'hommage & le serment de fidelité. Quelque tems après son couronnement, il ne laissa pas d'user

d'user de violences, pour contraindre quelques-uns des principaux d'abjurer leur Religion, & ce procedé renouvella en quelque maniere la haine des Bohémes contre lui. De sorte que Sigismond, ne pouvant aussi se resoudre, à vivre parmi un peuple qu'il n'aimoit guere, il résolut sur la fin de ses jours, de se donner un peu de repos, & pour cet effet, de se retirer en Hongrie. Mais comme, en passant, il voulut aller voir sa fille, qui se tenoit à Znaim en Moravie, le 9. Decembre 1473. âgé de soixante-dix ans, il y mourut, plein de gloire pour ses belles qualitez de corps & d'esprit, & pour ses bonnes & grandes actions. Il étoit de belle taille, liberal, sçavant, aimant les gens de lettres, & parlant plusieurs sortes de langues. Et ce qui est rare en un Prince Souverain, il haïssoit à mort les flateurs, disant d'ordinaire, que non seulement c'étoit de vrais corbeaux, mais qu'ils étoient encore pires qu'eux, parce que ces oiseaux n'arrachent les yeux qu'aux hommes morts, & que les flateurs les arrachent aux hommes vivans. SIGISMOND, 1436.

En premieres noces il avoit épousé Marie fille de Loüis Roi de Hongrie, & en secondes, Barbe Elizabeth, fille de Hetman Comte de Cilley, de laquelle il eut Elizabeth, femme d'Albert d'Autriche, son Successeur en l'Empire, & aux Roiaumes de Hongrie & de Bohéme.

HISTOI-

HISTOIRE DE L'EMPIRE.

LIVRE TROISIE'ME.

Empereurs de la Maiſon d'Autriche.

CHAPITRE PREMIER.

Albert II.

Belle & courte vie d'Albert

ALBERT II. Duc d'Autriche dit le Grave, & le Magnanime, fils d'Albert d'Autriche, qu'on appelloit la Merveille du monde, & Gendre de l'Empereur Sigiſmond, cet Albert II. dis-je, par ſon merite s'étoit acquis une grande reputation. Auſſi ſembloit-il, que la fortune ſe fût entierement declarée pour lui, & qu'elle ſe ſurmontoit en toutes occaſions en ſa faveur.

Il obtint en une même année trois Couronnes. Le premier Janvier il fut élevé sur le Trône de Hongrie, suivant la disposition que Sigismond son beau pere en avoit faite par son testament en sa faveur, comme ayant épousé Elisabeth sa fille & unique heritiere. Le sixiéme May de la même année, les Bohémiens se porterent aussi, à faire choix de lui pour leur Roi, preferablement à tout autre, à cause de l'ancienne convention, qui étoit entre la Maison de Bohéme & celle d'Autriche, portant qu'au défaut des mâles legitimes de la Maison de Bohéme, l'on éliroit à la Couronne de Bohéme les Princes de la Maison d'Autriche. Mais ce ne fut que la plus saine partie des Etats de Bohéme qui déféra à ces raisons. Car les autres élurent & couronnerent Casimir frere du Roi de Pologne. Ce fut en la Ville même de Prague, & par les intrigues de Tafon, Seigneur de Bohéme & Chef de ce party. Tout cela Cependant ne servit que d'occasion à Albert de signaler son courage, & sa bonne fortune. Casimir aidé des troupes de Pologne, lui disputa quelque temps le Trône; mais à la fin étant vigoureusement poursuivi, les troupes de Casimir se dissiperent, & laisserent Albert maître de l'Etat, à la reserve d'une Place ou deux que Casimir conserva. Ce fut au milieu de cette expedition, qu'Albert eut nouvelle, qu'à Francfort, le 26. Juin suivant, les Electeurs de l'Empire l'avoient élû Empereur. Il fut obligé de dissimuler cette élection, jusqu'à ce qu'il en eut le consentement des Etats de Hongrie: parce qu'ils ne l'avoient élû Roi de Hongrie, qu'à condition, qu'il n'accepteroit point l'Empire, s'il lui étoit offert. Toutefois, quand ces Etats virent que de la part des Electeurs, Albert étoit extraordinairement pressé de l'accepter, ils y donnerent les mains.

ALBERT II. 1438.

Ce-

ALBERT II. 1439. Cependant voici Amurat, Sultan des Turcs, qui vient interrompre ces grandes prospérités. Il entre en Hongrie, & va mettre le siége devant Sideravie. Albert, qui avant que d'être élevé à l'Empire, avoit fait plusieurs actions glorieuses contre les mêmes Turcs, y court. Mais dans les chaleurs excessives qu'il faisoit, ayant mangé trop de fruit, il fut attaqué d'une dissenterie, qui l'obligeant de quitter Bude, pour retourner à Vienne, ne lui donna pas le tems d'y arriver. Il mourut en chemin, au village de Longue, le 26. Octobre 1439. Il laissa l'Imperatrice enceinte d'un fils, qui fut nommé Ladislas. Elle avoit déja eu de lui deux filles, Elizabeth & Anne, dont la premiere fut mariée à Casimir Roi de Pologne, & l'autre fut femme de Guillaume, Duc de Saxe. Comme Albert avoit hérité des Royaumes de Hongrie & de Bohême, en qualité de Gendre de l'Empereur Sigismond, on peut dire que ce fut dès ce tems-là particulierement que la Maison d'Autriche commença à monter à l'élevation où elle est; & qu'Albert a été la baze de la grandeur de cette Maison.

L'Imprimerie ayant été inventée environ dans ce tems-là par un Allemand, il semble que la Providence ait voulu donner ce moyen, pour faire passer plus aisément à la posterité les grandes choses que nous allons voir dans les Successeurs de ce Prince.

CHA-

CHAPITRE II.

Frideric III.

FRIDERIC III. d'Autriche, dit le Pacifique, cousin-germain d'Albert II. lui succeda en l'Empire, le 30. de Mars 1440. n'ayant alors que 25. ans. Dans les commencements de son regne, il fit divers Reglemens pour la justice, pour la Police, & pour les monnoyes. Il témoigna une grande moderation, dans le refus qu'il fit de la Couronne, que les Etats de Bohême lui offrirent, protestant qu'il la conserveroit à Ladislas son parent & pupille, fils d'Albert II. & heritier de ses Couronnes de Bohême & de Hongrie. Il en prit à cet effet, la tutelle avec le soin de son éducation; pendant que Georges de Podiebrac eut l'administration des affaires de Bohême, & que Uladislas, Roi de Pologne, & après lui Mathias Huniades, gouvernerent celles de Hongrie, qui alors étoient difficiles à soûtenir: car depuis quelque tems, les Turcs attaquoient puissamment ce Royaume-là. Ce fut aussi pour cette raison, jointe à celle du bas âge du fils d'Albert, que les Hongrois firent choix du Roi de Pologne pour les défendre. Ce Prince, à la verité, se porta vaillamment d'abord contre les Turcs; mais, selon le jugement de plusieurs, n'ayant pas gardé tout le respect & la religion qu'il devoit à Dieu, & à la bonne foi, il perit malheureusement; & l'on peut dire, que sa mauvaise foi fut justement punie.

Frideric fait de beaux Reglemens pour le bien du service de l'Empire.

1440.

Mauvaise foi du Roi d'Hongrie contre le Turc, est punie.

Il avoit quelque tems auparavant, fait une Treve avec Amurat, & à ce que quelques Auteurs disent, il lui avoit même donné pour gage une Hostie consacrée. Le Turc se confiant en un Traité, qu'avec ce gage il ne croyoit pas pou-

FRIDERIC III. 1440. pouvoir être violé, prit son tems de porter les armes en Thessalonie, pour reduire cette Province sous son obéissance. Mais il ne s'y fut pas plûtôt transporté, que Uladislas recommença la guerre contre lui, rompant la Treve au prejudice de ce gage sacré, & de la foi publique: C'est-à-dire, rompant les plus fortes digues, qu'on puisse opposer au parjure. Il suivit en cela les Maximes des gens, qui imbus d'une fausse Theologie, croyent, que ce n'est point violer la foi, que de ne la point tenir, à l'égard de ceux dont la religion est differente de la notre. En quoi, ils s'éloignent fort de celles de la nature & de la religion, qui nous obligent de garder la foi aux Heretiques, aux Payens, & aux personnes qui l'auroient même violée contre nous; c'est-à dire, en un mot, qu'il n'y faut jamais manquer envers qui que ce soit. Enfin Uladislas, & le Sultan en vinrent à une bataille, le Turc y perdit à la verité plus de trente mille hommes, & le Roi de Hongrie en fut quitte pour dix mille, mais il lui en coûta la vie, & sa tête fut portée en triomphe par toute la Grece. Cette

1444. défaite arriva près de Varne, l'an 1444. L'Histoire dit, qu'Amurat se trouvant au milieu du combat, en grand danger pour sa personne, avoit tiré de son sein l'Hostie, dont nous avons parlé, & que la mourant publiquement, il s'étoit écrié, ayant les yeux élevez au Ciel, *Christ, si tu es Dieu! comme tes Chrétiens le disent, venge leur perfidie, ils t'ont donné à moi, pour gage de la paix qu'ils ont si religieusement jurée, & ils n'ont pas laissé de la violer.*

Quoiqu'il en soit, & sans entrer dans l'interieur des jugements de Dieu, si le Roi n'eût point, comme il fit, précipité son attaque, il y avoit apparence, que Huniades Capitaine-General de Hongrie, qui avoit mis la Cavalerie Turque en deroute, l'auroit secouru, & garenti du

du mal où par sa temerité il se jetta. Après un tel echec, ce General eut toutes les peines du monde à soûtenir la fortune chancelante de ce Royaume. Mais le gouvernement lui en ayant été confié, pendant le bas âge de Ladislas fils d'Albert II. que les Hongrois eleurent pour leur Roi, après la mort d'Uladislas, Roi de Pologne, il ramassa les troupes, refit un corps d'armée suffisant pour la défense de l'Etat, & il y rétablit les affaires, avec tant de conduite & de valeur, qu'il devint la terreur des armes Ottomanes. FRIDERIC III. 1445.

Frideric pendant ce tems-là, appliquoit ses soins à pacifier toutes choses dans l'Empire. Il n'eut pourtant pas le bonheur de terminer la contestation, qui depuis quelques années duroit entre Albert, Marquis de Brandebourg, qu'on nommoit l'Achille d'Allemagne, & la ville de Nuremberg. Le sujet de ce demêlé étoit, que cette Ville prétendoit être libre, & independante d'aucun autre que de l'Empereur & de l'Empire; & les Marquis de Brandebourg étant Burgraves de Nuremberg, soutenoient que cette Ville relevoit de leur Burgraviat, aussi-bien que le plat pais voisin de la même Ville, lequel en relevoit. Leur querelle fut convertie en une guerre ouverte. Albert, par l'assistance de dix-sept Princes de l'Empire, ses parens ou amis, avoit assemblé une bonne armée pourveue de toutes les munitions necessaires, avec laquelle il attaqua la Ville. Les Magistrats, & Patrices de Nuremberg, s'étant aussi precautionnez par le secours d'hommes, que plusieurs Villes Imperiales leur avoient envoyé, soûtinrent bravement le siege. Enfin les uns & les autres n'ayant fait pendant deux ans de guerre, que ravager & ruiner les petites Villes, Bourgs, & Villages des environs, aussi-bien que toute la campagne, la disette des vivres les contraignit de faire 1446. *Guerre du Marquis de Brandebourg, contre la Ville de Nuremberg.* 1448. 1449.

FRIDERIC III. 1450. la paix. Il arriva presqu'en même tems un schisme à Rome, entre Felix IV. & Nicolas V. Il fut accommodé par l'antremise de l'Empereur, à condition que Felix renonceroit au Pontificat, & que Nicolas subsistant en sa dignité, confirmeroit les Decrets du Synode de Basle. Ce different étant ainsi terminé, Frideric resolut de passer en Italie, pour aller au devant d'Eleonore fille du Roi de Portugal, laquelle lui avoit été promise en mariage. Elle s'étoit aussi mise en chemin, pour venir par mer en Italie, & étoit arrivée à Pise, d'où on la conduisit à Sienne. L'Empereur l'y reçut, & de-là ils allerent tous deux à Rome, où on leur fit une entrée magnifique. Peu de jours après, ils furent mariez & couronnez par sa Sainteté, le 15. de Mars de la même année; & le Pape & l'Empereur ratifierent le Concordat de la Nation Germanique, touchant la Collation des Prélatures, & autres Benefices, dont le Cardinal Carvajal, Legat de sa Sainteté en Allemagne, étoit convenu avec ce Prince, dès l'année 1448.

1451. *Frideric va en Italie, & se marie à Rome, & y est couronné avec son Epouse.* 1452.

Concordat avec le Pape & l'Empereur.

Ces affaires étant achevées, Frideric reprit le chemin d'Allemagne, & passant à Ferrare, où Borsi Marquis d'Est, Prince d'un merite extraordinaire, lui vint rendre ses devoirs, il le créa Duc de Modene & de Reggio, qui relevoient de l'Empire, & y fit aussi Chevalier, Galeas Duc de Milan. Il laissa ainsi l'Italie, parce qu'il sçavoit dissimuler, & cacher son ressentiment.

Il ne fut pas si-tôt de retour en Autriche, qu'il y trouva bien des affaires à demêler, particulierement avec ceux de Hongrie. Les Etats de ce Royaume l'avoient souvent fait supplier de leur vouloir envoyer leur Roi, le jeune Ladislas, qu'il retenoit toûjours auprès de lui, sous prétexte de la tutelle qu'il en avoit prise. Ils lui avoient

Demêlé de l'Empereur avec la Hongrie.

avoient auſſi fait faire de très-fortes inſtances, de leur rendre la Couronne & les autres ornemens Royaux qu'il gardoit, avec leſquels ils avoient de coûtume de couronner leurs Rois. Mais il ne leur avoit donné aucune ſatisfaction ſur ces deux demandes, alleguant diverſes excuſes, pour juſtifier le retardement qu'il apportoit à les leur accorder. Enfin, ces peuples laſſez de ces delais, armerent, & ſous la conduite de Huniades, ils entrerent en Autriche, le ſurprirent dans Neuſtad, & le forcerent d'en venir à un accommodement. Il fut conclu que le jeune Prince, qui n'avoit pas encore alors l'âge competent pour gouverner, ſeroit mis entre les mains d'Ulric Comte de Cilie, ſon oncle maternel, & qu'on diſcuteroit & termineroit à Vienne, par une mediation d'Arbitres, le different touchant la tutelle. FREDERIC III. 1452.

Pendant ces conteſtations, Mahomet I. qui avoit ſuccedé à Amurat II. ſon pere, & qui n'avoit pas moins d'avidité que lui d'etendre ſes conquêtes, ſubjugua le reſte de la Grece, & s'empara par force de la ville de Conſtantinople, où, le 29. Mai 1453. l'Empereur Conſtantin Paleologue fut tué avec tous les ſiens, de ſorte, que par cette expedition, il aneantit l'Empire Romain en Orient, en attendant, que lui ou ſes Surceſſeurs, puſſent par leurs armes, joindre cet Empire à celui d'Occident, comme dès lors les Turcs s'en vantoient, ſelon le ſens de leur deviſe, qui pour corps a un Croiſſant, & dont le mot eſt, pour croître juſqu'au plain. Ainſi par un malheureux Conſtantin, l'on vit finir cet Empire, qui avoit commencé ſous un heureux Conſtantin. 1453. *Priſe de Conſtantinople par le Turc.*

Ces grands progrès, que les Turcs faiſoient en Europe, reveillerent les Princes Chrêtiens, & les obligerent de s'unir enſemble pour en arrêter le cours. Le Pape même, à force de

FRIDERIC III. 1453. pteſens & de ſollicitations, excita le Sophy de Perſe à faire de ſon côté la guerre au Grand-Seigneur, pendant que les Chrêtiens l'attaqueroient du leur. Les Allemans, à la ſollicitation du Cardinal Carvajal, Legat du ſaint Siege en Allemagne, ſe mirent, pour cet effet, en devoir de mettre des troupes ſur pied, & les envoyerent à Hunades, qui ſoûtenoit ſeul les efforts des Turcs en Hongrie. Ce Prince fortifié de ce ſecours, marcha droit vers Belle-grade, que Mahomet avoit aſſiegée. Et après un rude combat, il lui fit lever le ſiege, & le força de ſe retirer avec perte de plus de 40000. hommes, qui furent tuez ſur la place. Mais comme peu de jours après, Hunades mourut d'une fievre continuë, que lui avoit causé la grande fatigue qu'il avoit euë dans la bataille, la perte de ce General déconcerta ſi fort les Chrêtiens, que 1456. ne ſongeant qu'à leurs affaires, ils abandonnerent la cauſe commune. Et pour le dire en un mot, tous les deſſeins qu'on projetta pendant deux à trois ans, pour ſoûtenir cette guerre ſainte, échouerent par les continuelles interruptions, que les démêlez particuliers y apporterent.

Mort de Ladiſlas Roi d'Hongrie 1457. L'année ſuivante, Ladiſlas, Roi de Hongrie & de Bohême, étant à Prague, mourut âgé de dix-huit ans. Ce jeune Prince y attendoit la fille du Roi de France qu'il devoit épouſer. On eut ſoupçon de quelque empoiſonnement. Cependant le bonheur voulut, qu'environ le même tems, l'Imperatrice acoucha d'un fils, qui fut nommé Maximilien. Frideric étoit alors en Autriche occupé à une guerre domeſtique, qu'il ne put ſi-tôt finir. Il ſe rendit pourtant à la fin maître de tout le Duché, nonobſtant la forte reſiſtance que lui firent Albert le Prodigue, Duc d'Autriche ſon frere, & Sigiſmond, Comte de Tirol, ſon couſin-germain. Mais il

lui arriva une chose fâcheuse, qui fit connoître, qu'il n'étoit ni aimé ni estimé : Les habitants de Vienne susdites par les Princes que nous venons de dire, se soulevèrent contre lui, & l'assiegerent dans son Château où il s'étoit retiré avec l'Imperatrice, & Maximilien son fils. Ils le fatiguerent pendant près de deux mois, & le reduisirent à une telle extremité, que sans Georges Pougebrac, qui de Gouverneur de Bohême en étoit devenu Roi, & qui vint à son secours, il y seroit mort de faim, avec tout ce qui étoit avec lui. FRIDR. III. 1463.

Les Hongrois voyant l'embarras où étoit l'Empereur, au lieu de chercher un Roi dans la Maison d'Autriche, élûrent en la place du défunt Prince Ladislas, Mathias Corvin, fils du brave Huniades. Ils ne le couronnerent pas alors, parce que l'Empereur retenoit toûjours la Couronne, dont ils avoient accoûtumé de couronner leurs Rois. Il leur faisoit même incessamment la guerre, sur la prétention qu'il avoit de faire venir ce Royaume en sa Maison. Mais il y agissoit si foiblement, qu'il ne donnoit pas lieu de croire qu'il en pût venir à bout par cette voye là. Il étoit d'ailleurs inquieté, des irruptions continuelles que les Turcs faisoient sur les frontieres de ses Etats, & l'apprehension qu'il eut, que leurs progrès n'allassent plus loin, fut telle, qu'elle lui fit prendre la resolution de passer derechef en Italie, tant pour conferer avec le Pape Paul II. des moyens d'engager de nouveau, tous les Princes Chrétiens à s'opposer aux Infideles, que pour accomplir à Rome un vœu, qu'il disoit qu'il avoit fait pour des raisons, dont il ne s'expliquoit point. Il s'y achemina sans aucunes troupes, dans la saison la plus rude de l'année, & y arriva la veille de Noël. Il y fut reçû aux flambeaux, dans le tems qu'on avoit déja commencé Matines en l'Eglise de saint Pierre, où 1464. 1467.

FRIDERIC III. ou à l'instant il se rendit, & assista à tout le service, s'acquitta de son vœu, & communia
1467. à la Messe, de la main de sa Sainteté, & de la même Hostie, dont elle avoit usé dans le saint Sacrifice. Pendant le séjour qu'il fit à Rome, qui ne fut que de dix-sept jours, il eut diverses Conferences avec le Pape, touchant la guerre contre le Turc, mais elles n'aboutirent presque à rien. De sorte que sur l'avis qu'il reçut, que Mathias, Roi de Hongrie, s'étoit mis en devoir de profiter de son absence, en faisant des courses en Bohême, & en Moravie, ou il desoloit
1469. tout le pais, il reprit le chemin d'Allemagne. D'autre côté il étoit averti, que Charles Duc de Bourgogne, qui depuis trois ans avoit hérité des grands Etats, que Philippe le Bon son pere avoit si long-tems, & si pacifiquement gouvernez, non content de cette belle succession, avoit trouvé moyen d'y ajoûter le Duché de Gueldres, & le Comté de Zutphen, & ne prétendoit pas de s'en tenir là. L'Ambition de ce Prince, en effet, n'avoit point de
1470. bornes : car pour la soûtenir, il avoit de beaucoup augmenté les taxes, & impositions ordinaires, qui se levoient sur ses Sujets. Comme il n'avoit pû réussir dans les negociations secretes, qu'il avoit fait faire, soit auprès de l'Empereur, soit auprès des Electeurs, pour râcher de se faire élire
1473. Roi des Romains, parce que l'Empereur avoit un dessein caché, d'assurer l'Empire à son fils Maximilien, & qu'à cet effet, par avance il avoit sous main menagé les mêmes Electeurs : Charles, pour s'élever, avoit pris d'autres brisées, il avoit attiré l'Empereur à Treves, sous divers pretextes ; mais c'étoit principalement dans l'opinion qu'il avoit de le pouvoir mieux menager, pour obtenir de lui la Souveraineté sur les Evêchez de Cambray, d'Utrecht, de Liege, & de Tournay, & d'obtenir l'érection de tous ces Etats en Royaume.

Ambition de Charles de Bourgogne.

A cette fin, il offrit en mariage, sa fille Marie à Maximilien fils de l'Empereur. Mais Louis XI. Roi de France, pour empêcher ce vaste dessein, fit si bien, que Frideric entra en jalousie de Charles, & qu'il partit de Treves, sans rien conclure avec lui, & sans prendre congé de lui. De quoi Charles, qui avoit déja fait faire tous les ornemens & autres appareils necessaires, pour son couronnement, eut un très-grand depit. Il ne laissa pas de continuer à faire ses efforts, & à employer toutes ses forces, pour faire reussir son entreprise, n'épargnant ni hommes, ni argent. Il jugea même à propos dans cette pensée, de se prévaloir du prétexte qui s'offrit, d'accorder sa protection à Robert Comte Palatin, qui disputoit l'Archevêché de Cologne, contre Hermau Landgrave de Hesse. Il alla donc assieger Nüys, & il s'en seroit emparé aussi-bien que de l'Archevêché de Cologne, sans le secours que l'Empereur y envoya. Cette haute ambition accompagna Charles jusqu'au siege qu'il mit devant Nancy, où il fut defait, & si griévement blessé, que le lendemain 6. Janvier, on le trouva mort dans la glace.

FRIDERIC III. 1473. 1474. 1476. 1477.

Ce Prince avoit épuisé ses finances, & rüiné ses troupes par des guerres continuelles, qui avoient tellement fatigué les peuples, que les principaux de ses Etats ne songerent après sa mort, qu'à marier leur Princesse avec quelque Prince capable de les proteger. Louis XI. la demandoit pour son fils le Dauphin; & l'Empereur pour Maximilien. Louis avoit déja reuni à la Couronne la Bourgogne, la Picardie, le Ponthieu, l'Artois, avec les villes d'Arras, de Tournay, & celles de la riviere de Somme, comme fiefs & appanages de France, qui ne pouvoient être possedez par des femmes. Mais par cette précipitation aussi bien que par les

FRIDERIC III. guerres qu'il avoit faites, il les avoit si fort dégoûtez, qu'ils ne le voulurent point écouter.

1477. Ils aimerent mieux avoir à faire avec Frideric: il les menagea si bien, qu'ils donnerent leur consentement au mariage de son fils Maximilien: De sorte, qu'avec Marie de Bourgogne, ce mariage se fit, le 18. d'Août. Maximilien n'avoit que 18. ans: Il se mit pourtant en posture de resister aux François; & s'étant rendu

1478. maître de quelques Places, il hazarda contr'eux une bataille, que l'année suivante il gagna à Ginnegate auprès de Teroüane; ce qui

1479. rétablit un peu les affaires des Pais-bas. Toutefois les Etats de Flandres ne demandoient en pouvoir venir à une bonne paix avec la Fran-

25. Mars. ce. Ils delibererent si long-tems sur les moïens

1482. d'y parvenir, que la mort de Marie étant survenuë, cet accident y apporta de nouvelles difficultez. L'enfant dont elle étoit grosse, mourut avec elle, & elle ne laissa, de cinq qu'elle avoit eus, qu'un fils nommé Philippe, & une fille appellée Marguerite. Il y eut de grandes contestations pour la Tutelle & la Garde-noble des enfans. Maximilien la prétendoit comme pere. Les proches parens de la défunte la lui contestoient, étant appuyez par les suffrages des Etats Generaux. Enfin ces Etats, pour prévenir de plus grands troubles, trouverent à propos de faire la paix avec la France, & Maximilien même en signa le Traité. Mais quelques-uns de son Conseil, qui cherchoient leurs interêts particuliers, lui ayant persuadé que la Garde-noble de ses enfans lui appartenoit de droit, aussi-bien que le gouvernement de l'Etat, il prit resolution d'exercer l'un & l'autre, & de s'y maintenir de gré ou de force. Il en commença l'execution par la ville de Dendremonde qu'il surprit. Il s'empara aussi d'Oudenarde & de quelques autres Places. Celles de Gand & de

de Bruges, voyant qu'elles étoient menacées d'un pareil danger, envoyerent demander secours au Roi de France, pour s'en garentir. Ce Roi étant bien aise de profiter de la querelle de ses voisins, pour l'avantage de ses affaires, leur envoya une partie de sa Gendarmerie, sous le commandement du Sieur de Crevecœur. La guerre ayant duré près de trois ans, à la ruine du païs, les principaux Seigneurs trouverent des expediens, pour moyenner la paix de ceux de Gand & de Bruges avec Maximilien. Elle se fit a condition que les Etats de Flandres consentiroient, que Maximilien demeurât Tuteur de son fils, avec certaine reserve. Sur cela, Philippes ayant été amené a Gand, le même jour que Maximilien son pere y devoit faire son entrée, ce jeune Prince alla au-devant de lui; & tous deux firent leur entrée ensemble dans la Ville, accompagnez de cinq mille hommes de guerre, au lieu de cinq cens, dont on étoit convenu: De quoi plusieurs témoignans n'être pas contens, non plus que du desordre que ce grand nombre de gens causoit dans la Ville, Maximilien prit le parti de s'en aller avec son fils à Malines, où il laissa ce jeune Prince. Il donna ensuite les ordres nécessaires à ses Officiers generaux, pour continuer la guerre contre la France. Cependant comme il eut nouvelles, que tout se préparoit en Allemagne, pour l'élection d'un Roi des Romains, il alla joindre l'Empereur son pere. & tous deux s'étant rendus a Francfort, Maximilien, d'un consentement general, fut élû Roi des Romains, le 16. de Fevrier, & couronné le 9. d'Avril ensuivant, par l'Archevêque de Cologne. Peu de tems après son élection, il s'en retourna en Flandres, & Frideric son pere lui alla rendre visite dans la Ville de Bruges, où il étoit, pour la conclusion du Traité de paix, qui venoit

FRIDERIC III. 1482.

1485.

1486. *Maximilien Roi des Romains.*

ERIDERIC III. 1436.

d'être arrêté entre luy & les Etats du païs, & qui fut confirmé en presence de l'Empereur. Frideric avoit amené avec lui beaucoup de troupes, & voyant que son fils en auroit besoin dans le demêlé qu'il avoit avec la France, il les lui laissa, & s'en retourna en Allemagne. Comme ces troupes faisoient de grands degâts dans la campagne, & que les peuples en étoient desolez, que d'ailleurs les plus proches parens de la défunte Princesse Marie n'avoient aucune part à l'éducation qu'on donnoit à Philippe leur jeune Prince, qui étoit entierement sous la conduite de Marguerite Douairiere d'Angleterre, & de quelques autres Etrangers, ils entrerent dans une grande défiance de la conduite de Maximilien.

Maximilien est arrêté par ses Sujets en Flandre.

Leur mécontentement éclata au commencement de l'année 1488. lors qu'étant venu à Bruges, ou les Etats generaux de Flandre étoient assemblez, pour remedier aux grands desordres que les troupes faisoient dans le païs, on fit courir le bruit qu'il s'en vouloit servir pour se rendre maître de la Ville. Les Bourgeois & les gens de métier en furent se allarmez, qu'ils coururent aux armes, se saisirent de sa personne, & le firent garder dans le Château, avec toutesfois beaucoup de respect. Ils emprisonnerent aussi quelqu'un de ses Conseillers & confidens, dont quatre furent ensuite decapitez. Ceux de Gand, à l'exemple de Bruges, firent le procès à Payart grand Doyen de leur Eglise, & à dix autres qui eurent la tête tranchée, pour, quelques années auparavant, avoir laissé entrer dans leur Ville, Maximilien, avec cinq mille hommes, au lieu de cinq cens seulement, qui le devoient accompagner. Sur cette detention de Maximilien, les Etats de tous les païs furent convoquez à Malines, auprès du jeune Prince Philippe, pour aviser aux moyens de delivrer

delivrer son pere. Ceux qui s'y rendirent, jugerent à propos de transferer l'Assemblée à Gand, lieu plus commode, comme en effet ils le firent. Ceux de Flandre commencerent les Conferences par des plaintes contre le Roi, & le chargerent de plusieurs chefs d'accusation. Il y fut fortement répondu par les partisans de Maximilien. Enfin, apres qu'on eut longtems disputé sur les raisons allegnées de part & d'autre, le Pape Innocent & l'Empereur Frideric, qui tous deux menaçoient le païs, l'un des armes spirituelles, & l'autre des temporelles, s'entremirent pour moyenner l'élargissement de Maximilien. Sur quoi les Etats Generaux ayant deliberté, ils conclurent la paix, laquelle Maximilien signa avec eux, le 16. Mai de la même année; en execution de laquelle il fut délivré, après dix semaines de détention, & conduit parmi ses troupes qui tenoient la campagne, & étoient venues au devant de lui. FRIDERIC III. 1488. *Maximilien est mis en liberté.*

Les Etats avoient fait le Traité avec tant de précaution, qu'ils avoient obligé Philippe Duc de Cleves, d'accompagner Maximilien jusqu'au milieu de ses gens de guerre, & là de le prier, comme étant en pleine liberté, de vouloir par paroles expresses confirmer le Traité. Le Duc lui en ayant fait la demande, Maximilien lui répondit: Mon neveu, je vous repete, que je veux tenir ma promesse. Mais si-tôt qu'il fut arrivé en Brabant auprès de Frideric son pere, qu'il y rencontra avec un bonne armée Allemande, il changea de resolution, suivant les persuasions de l'Empereur, & des Princes de Saxe, de Brandebourg, de Baviere, de Brunsvic, de Hesse, de Bade, & d'autres, qui ne pouvoient approuver une paix forcée. Ces Princes au contraire défendirent d'en continuer la publication, & recommencerent la guerre. *L'Empereur vient en Flandre au secours de son fils.*

FRIDERIC III. 1488. Frideric & Maximilien, tâcherent d'abord d'attirer en leur parti le Duc de Cleves, le menaçant comme Vassal de l'Empire, du ban & de la proscription, s'il n'obeïssoit à son Souverain. Mais le Duc s'excusa sur le serment, que par ordre exprès de Maximilien, il avoit fait aux états de Flandre; & protestant pour la garentie de la paix, il demeura ferme contr'eux, résolu de vivre & de mourir avec honneur, plûtôt que de contrevenir par une subtile perfidie à ce qu'il avoit juré.

Philippe de Cleves est mis au ban par l'Empereur.

Frideric voyant qu'il ne pouvoit vaincre l'opiniatreté de ce Duc, voulut en faire un châtiment exemplaire. Et pour cet effet, comme il étoit alors à Anvers, il fit dresser son Trône dans la Cour du Cloître de saint Michel, où étant en ses ornemens Imperiaux, il le mit solemnellement au ban de l'Empire, le declarant traître & déchû de ses biens, & de ses honneurs. Il avoit en même tems fait mettre le siege devant Caud; mais après n'y avoir fait autre chose pendant six semaines que ruïner le païs, il abandonna cette entreprise, & s'en retourna en Allemagne, laissant à Albert Duc de Saxe le commandement de ses troupes.

1489. Cependant, à la ruine du païs, on continua la guerre jusqu'en l'année 1489. que la paix se conclut entre Charles Roi de France, & Maximilien. Charles fit cette paix, pour avoir lieu de menager l'amitié du Roi des Romains, dans le dessein qu'il avoit non seulement de lui renvoyer Marguerite sa fille, qui avoit été élevée à la Cour de France, & avec qui il avoit été fiancé, sans qu'il se pût offenser de ce renvoi; mais encore de lui faire perdre adroitement l'esperance de pouvoir consommer le mariage, qui par procureur avoit été arrêté entre lui & l'heritiere de Bretagne, laquelle Charles desiroit de prendre pour femme, afin d'unir la Bretagne à

sa

sa Couronne. Laissons un peu agir le Roi des Romains dans le demelé de cette affaire, & voyons ce qui se passe dans l'Empire. Frideric, depuis son voyage de Flandre, n'avoit travaillé qu'à calmer toutes choses en Allemagne, autant qu'il lui avoit été possible. Son dessein n'étoit autre que de pouvoir mourir, comme il avoit toûjours tâché de vivre, dans les bras de la paix. Son souhait fut accompli, car il finit pacifiquement ses jours à Linz, le 7. Septembre 1493. L'Epitaphe qui fut mise sur son tombeau à Vienne peut faire connoître quel étoit le merite de ce Prince : En voici la traduction. FRIDERIC. III. 1489. 1493.

D O N.

Dans ce Marbre repose.

FRIDERIC III. Empereur, Pieux, Auguste, Souverain de la Chrestienté, Roy d'Hongrie, de Dalmatie, de Croatie, Archiduc d'Autriche, Duc de Stirie, de Carinthie & de Carniole, Comte Prince d'Habsbourg & de Tirol, Landgrave d'Alsace, Prince de Suabe, Marquis, &c. Prince très-religieux, qui a gouverné l'Empire 53. ans avec grande sagesse & moderation, & qui, par le mariage de l'Empereur Maximilien son fils, avec la Serenissime Dame Marie fille & heritiere de Charles Duc de Bourgogne, a fait entrer dans la Maison d'Autriche tous les Duchez, Principautez, Marquisats, Comtez, Seigneuries, & Domaines, que ce Duc possedoit par terre & par mer, & que l'Empereur Maximilien conserve avec l'épée.

On voit par cette Epitaphe, que la Maison d'Autriche à toûjours mis au nombre de ses plus glorieuses actions, les alliances qu'elle a faites par

MAXIMILIEN I. 1433.

par le mariage. Ce n'eſt pas ſans ſujet, car ce ſont ces alliances, qui ont élevé les Princes de cette Maiſon, au faîte de grandeur où ils ſont parvenus, ainſi que la ſuite de l'Hiſtoire le fera mieux connoître.

On diſoit entr'autres choſes de Frideric, qu'il n'avoit jamais juré que deux fois en ſa vie, la premiere, quand il fit ſon ſerment dans la ceremonie de ſon couronnement à Aix, & l'autre, quand il fut couronné à Rome.

CHAPITRE III.

Maximilien I

MAXIMILIEN qui avoit été élû, & couronné Roi des Romains du vivant de ſon pere, fut ſans conteſtation couronné Empereur, incontinent après qu'on eut rendu les derniers devoirs au défunt. Il apporta au gouvernement de l'Etat, toutes les parties neceſſaires à un grand Prince, pour l'adminiſtration des affaires, auſſi-bien en tems de paix qu'en tems de guerre. Son enfance avoit été ſujette à beaucoup d'infirmitez; en ſorte qu'à l'âge de 9. à 10. ans on ne pouvoit encore ſçavoir, s'il ſeroit muet ou heberé. Mais ce défaut ſe corigea ſi bien avec l'âge, qu'il ſe fit admirer par ſon éloquence, & par l'élegance avec laquelle il parloit pluſieurs langues: il avoit une paſſion extraordinaire pour les lettres, & pour ceux qui en faiſoient profeſſion. Il ne ſe contentoit pas de lire les Hiſtoriens & autres bons livres, il mettoit lui-même la main à la plume, & donnoit ſouvent quelques heures à écrire l'hiſtoire.

Le commencement de ſon régne fut troublé par

par une grande incurſion que les Turcs firent en Croatie. Il ſe crut obligé de ſe mettre inceſſamment en devoir de s'y oppoſer. Il aſſembla promptement en Autriche une puiſſante armée, & avança vers eux en toute diligence. Les Turcs en furent ſi étonnez, qu'ils n'oſerent l'attendre, & s'enfuirent honteuſement. L'Empereur ſe voyant ſans ennemis, congedia ſon armée, & s'appliqua aux autres affaires de l'Empire. MAXIMILIEN I. 1493.

Comme il y avoit long-tems qu'il étoit veuf, on le preſſa fort depuis le decès de ſon pere de ſe remarier, & on lui propoſa pour femme, Blanche Marie ſœur de Jean Galeas Duc de Milan, & niece de Louis Storce, dit le Maure, lequel Sforce étant Gouverneur de ſon neveu Galeas, envahit ſur lui l'Etat de Milan, après l'avoir, à ce qu'on prétend, fait empoiſonner. Comme cette Princeſſe étoit la plus belle de ſon tems, l'Empereur en reçut agreablement la propoſition, & il l'épouſa, le 6. de Mars de la même année. Louis Sforce, qui avoit le plus travaillé à faire reuſſir ce mariage, dans le deſſein de ſe rendre l'Empereur favorable, pour ſe maintenir dans la poſſeſſion de la Duché qu'on lui conteſtoit, en retira cet avantage, que l'Empereur lui en donna ſecretement l'Inveſtiture, faute d'hommage & de devoirs non rendus. 1494.

L'Empereur, qui par cet alliance, ſe trouvoit engagé à s'intereſſer deſormais dans les affaires d'Italie, voulut prendre avis des Etats de l'Empire, ſur la prétention que Charles VIII. Roi de France avoit au Royaume de Naples, & ſur le voyage qu'il venoit d'entreprendre, pour en faire la conquête. Il convoqua pour cet effet une Diette à Worms, où il fit propoſer, ſi l'on s'oppoſeroit aux deſſeins de Charles, ou s'il ne ſeroit point plus expedient pour l'Allemagne de faire la guerre au Turc.

Mais

MAXIMILIEN I. Mais il n'y fut rien réſolu ſur l'un & ſur l'autre chef ; & toute l'occupation de la Diete ſe reduiſit aux affaires du dedans. L'on y dreſſa
1495. une Conſtitucion authentique, pour la conſervation de la paix publique dans l'Empire, entre les Princes & les Etats qui le compoſoient alors, afin qu'on y pût avoir recours, comme à un Oracle, dans les affaires les plus difficiles. Et l'Empereur ayant auſſi conſideré, la peine que les parties avoient à ſuivre la Chambre Imperiale, qui étoit ambulatoire avec la Cour de l'Empereur, il la rendit fixe à Worms, d'où elle fut quelque-tems après transferée ailleurs, & enfin arrêtée à Spire. Ce fut en cette Diete
1496. qu'il érigea le Comté de Wirtemberg en Duché, en faveur de Frideric de Wirtemberg, du conſentement de tous ceux qui y aſſiſterent ; & on lui attribuë auſſi, environ le même tems, l'érection du Duché d'Autriche en Archiduché ; quoique d'autres ſoûtiennent, qu'elle avoit été déja faite par Frideric III. ſon pere. Il voulut achever le mariage qui avoit été propoſé entre Philippe ſon fils, âgé de dix-huit ans, & l'Infante Jeanne, une des filles de Ferdinand d'Aragon, & d'Izabelle de Caſtille. Et quoi qu'alors,
1497. ſelon l'ordre de la naiſſance, cette Infante eut devant elle, l'Infant Jean ſon frere aîné, qui quelque mois après fut marié avec Marguerite ſœur de Philippe, & eut devant elle, Izabelle ſa ſœur aînée femme d'Emanuel Roi de Portugal, néanmoins contre les apparences, par la mort de ſon frere & de ſa ſœur, & des enfans qu'ils avoient eus de leurs mariages, elle devint l'unique héritiére des Royaumes d'Eſpagne. Ainſi cette alliance ne fut pas moins avantageuſe à la Maiſon d'Autriche, qu'elle l'avoit été à celle de Maximilien avec l'Héritiére de Bourgogne.

1498. Cependant Charles Roi de France étant mort ſubi-

subitement a Amboise, Louis XII. Duc d'Orleans lui avoit succedé. Comme ce Prince pretendoit avoir un droit incontestable sur le Duché de Milan, en qualité d'heritier de René Comte de Provence, il prit aussi-tôt resolution de se mettre en état de passer les Alpes pour aller prendre possession de ce Duché ; & Louis Sforce de son côté, pour prevenir l'orage, eut recours a l'alliance de Maximilien, & fit tout ce qu'il fallut pour se tenir sur ses gardes. MAXIMILIEN. I. 1498.

Maximilien, par les nouvelles occupations que la guerre de Gueldres lui causa, fut obligé d'interrompre le dessein qu'il avoit de secourir Sforce. Pour donner quelque connoissance de l'affaire de Gueldres, il faut remonter un peu plus haut, & dire qu'Arnoul d'Egmond Duc de Gueldres ayant été detenu prisonnier, & extremement maltraité par Adolphe son fils, avoit trouvé moyen de le faire enfermer ; & voulant en même tems témoigner à Charles dernier Duc de Bourgogne sa reconnoissance ; des secours & des bons-offices qu'il avoit reçus de lui à cette occasion, il lui avoit vendu & cedé son Duché, moyennant la somme de quatre-vingt douze mil écus, que Charles lui avoit payée comptant, & moyennant la jouïssance qu'Arnoul s'étoit reservée des revenus du Duché, sa vie durant. Après la mort d'Arnoul, le Duc de Bourgogne s'en étoit mis en possession. Mais ce Duc étant decedé, ceux du païs de Gueldres voulurent qu'on leur rendit Adolphe, qui étoit prisonnier au Château de Vilvorden, d'où, pour ainsi dire, il ne sortit que pour mourir : car une maladie l'emporta peu de jours après avoir obtenu sa liberté. De sorte que Marie de Bourgogne, & depuis sa mort, Maximilien, comme Tuteur de Philippe son fils, étoient mis en état de soûtenir par la force

MAXIMILIEN I. 1499. force des armes le droit qu'ils prétendoient avoir à ce Duché, comme faisant partie de la succession de la Maison de Bourgogne. Neanmoins Charles d'Egmond fils d'Adolphe leur en contesta long-tems la possession, & tant qu'il vécut, il se maintint dans une partie du Duché, nonobstant la puissance de la Maison d'Autriche, & le jugement des Princes de l'Empire, qui l'avoient adjugé à Philippe.

Pendant que Maximilien étoit le plus occupé à cette guerre, il fut tout d'un coup contraint de s'en desister, & de prendre même le parti de l'accommodement avec Charles d'Egmond, pour s'aller opposer aux Suisses, qui avoient commencé de faire des courses dans les terres d'Autriche. La guerre s'alluma entr'eux de telle sorte qu'en plusieurs sanglantes rencontres, il y perit plus de trente mille hommes, la plupart du côté des Suisses : la victoire balançant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & par tout l'Empereur se signala, & fit plusieurs exploits memorables. Enfin par l'entremise du Duc de Milan & d'autres Princes, l'Empereur leur accorda la paix : elle fut conclue avec beaucoup d'honneur & d'avantage pour lui.

Plusieurs mois avant ce Traité, c'est-à-dire, lorsque Maximilien étoit encore dans le fort de la guerre des Suisses, Louis XII. Roi de France se voulut prévaloir de cette occasion, pour s'emparer du Duché de Milan, sur lequel il prétendoit avoir droit. Il rassembla promptement le plus de troupes qu'il lui fut possible, & au mois d'Août de la même année, il les fit passer en Lombardie, où aidées du secours des Venitiens avec lesquels on avoit fait alliance pour le même effet, elles s'emparerent en moins de vingt jours, de presque toutes les Villes du Duché de Milan, & obligerent à la fin le Duc Loüis,

de

de céder à la force, de se retirer en Allemagne avec sa famille, & avec ce qu'il pût emporter, & d'abandonner à la discrétion des François la ville de Milan. Le Roi de France, qui attendoit à Lyon le succès de ses armes, en ayant reçû l'avis, se rendit en diligence à Milan au mois d'Octobre, il y fit son entrée solemnelle, & après y avoir fait quelque séjour, retourna en son Royaume. MAXIMILIEN I. 1499.

Le Duc de Milan recouvre son pays.

Le Duc de Milan ne s'étonna point de sa perte. Secouru de l'Empereur il mit une puissante armée sur pied, & l'année d'après, il retourna en Lombardie. La ville de Milan se rendit à lui avec autant de facilité qu'elle s'étoit donnée au Roi de France, & cela par les intrigues du Cardinal son frere : mais la fortune ne lui fut pas long-tems favorable. Le Roi Loüis courant au secours de sa conquête, il arriva que comme l'armée du Duc étoit composée de grand nombre de Suisses aussi-bien que celle du Roi, ces deux armées s'étant trouvées en presence l'une de l'autre, jamais les Suisses, qui étoient avec le Duc, ne voulurent combattre ; bien au contraire, ils se saisirent de la personne du Duc, & le livrerent aux François, qui l'envoyerent prisonnier en France, où il mourut dépouillé de son Etat. Le Roi en demeura possesseur ; & afin de s'y maintenir, quelque tems après il fit un Traité avec l'Empereur ; ce Traité portoit, que le Roi de France donneroit sa fille Claude en mariage à Charles petit-fils de l'Empereur, quand les deux parties, qui n'étoient encore qu'enfans, seroient en âge de se marier. 1500.

Les François reprennent Milan, & se rendent maîtres du Duc.

1501.

1502.

L'année suivante, il y eut en Allemagne un soulevement formidable de paysans. Il ne fallut pas moins qu'une puissante armée de troupes re-

Revolte des paysans.

MAXIMILIEN I. reglées, pour les mettre à la raison. Ces fortes de gens, à l'imitation des Suisses, avoient resolu de secouer le joug de leurs Seigneurs, & de vivre en liberté sous la forme d'une Republique.

L'Empereur s'étoit bien accommodé avec le Roi de France pour ce qui regardoit Milan: Mais il ne pouvoit cependant oublier l'outrage qu'il croyoit avoir reçû des Venitiens, par l'assistance qu'ils avoient donnée au Roi dans l'affaire du Milanois. Il convoqua une Diete à Constance,
1508. & quoique sous d'autres pretextes, il y fit resoudre la guerre contre la Republique de Venise, & ses adherans, pour y mieux réussir, il fit une Ligue avec le Pape Jules II. & avec les Rois de France & d'Espagne, qui ne voyoient aussi qu'avec regret cette Republique en paisible possession de plusieurs Villes, tant du Duché de Milan, que du reste de la Lombardie
1509. qu'elle avoit usurpées.

Succès de la guerre contre les Venitiens.

Le succès répondit à l'entreprise. Car l'Empereur d'un côté, & le Roi de France de l'autre, enleverent aux Venitiens presque toutes les Villes qu'ils occupoient dans la Lombardie, & le Pape prit aussi ce qui étoit à sa bienséance. Mais cela ne servit qu'à faire éclater davantage la vertu & la prudence de cette Republique. Elle reprit bien tôt tout ce qu'elle avoit perdu, & devint même plus puissante qu'elle n'étoit. Elle mit en usage toute sa politique, & détacha de la Ligue le Pape Jule, ce qui irrita extremement le Roi de France; jusques là, que par le moyen de plusieurs Cardinaux qui étoient à sa devotion, il fit assembler un Concile à Pise
1511. contre le Pape. Le saint Pere parut si sensible à cette injure, qu'il proceda contre Louis comme contre un Schismatique. Il indiqua même un autre Concile à Rome, declarant nulle la convocation de celui de Pise, & forma une autre

tre Ligue contre le Roi, avec d'autant plus de facilité, que celui d'Espagne s'étoit déja rangé du parti des Venitiens, & que l'Empereur étoit obligé d'abandonner les affaires d'Italie, pour s'aller opposer au Duc de Gueldres, qui de nouveau s'étoit revolté contre lui. Le Pape se jetta même à la fin dans les interêts des Venitiens; en sorte que le Roi de France demeura seul dans l'embarras. MAXIMILIEN I. 1509.

Ce Prince fit pourtant un effort si considerable, qu'avec une puissante armée qu'il avoit ramassée, & dont il donna le Commandement à Gaston de Foix, il remporta sur les Confederez, près de Ravenne, une grande victoire le jour de Pâques. Mais elle fut si sanglante de son côté, que les affaires n'en furent pas mieux, que s'il avoit perdu la bataille: Et même pour surcroît de disgrace les Anglois s'étant declaré contre lui, il fut obligé de tout quitter de ce côté là pour venir defendre son païs. Ce fut alors qu'on lui enleva Milan, & tout ce qu'il avoit en Italie. 1512. *Le Roi de France perd Milan.*

Ferdinand, profitant de cette conjoncture, s'empare du Roiaume de Navarre sur Jean de la Maison d'Albret. Après cette usurpation, il chercha des titres pour le retenir & n'en trouva point que le droit d'une guerre injuste, qu'il voulut depuis authoriser par une prétendue Bulle postiche, qui d'ailleurs ne pourroit donner aucun droit sur une Couronne qui ne releve que de Dieu. *L'invasion de la Navarre s'étoit faite dès le mois de Juin, & la pretendue Bulle ne fut publiée de l'aveu des Espagnols qu'au mois de Juillet.*

La guerre dura entre tous ces Princes jusqu'à la mort de Louis XII. François I lui ayant succedé, jugea à propos de faire un accommodement avec l'Empereur, qui s'y porta d'autant plus aisément que les broüilleries qui, en ce temslà, étoient survenuës entre plusieurs Princes d'Allemagne, ne permettoient pas qu'il se portageât en d'autres affaires, & aussi parce qu'il pensoit 1513. *Paix generale* 1. *Janvier* 1515.

MAXIMILIEN I. 1512.

pensoit à établir sa famille : Car il travailloit à marier l'Infante Marie sa petite fille avec Louis fils aîné de Ladislas, Roi d'Hongrie. Il menagea si bien les choses que quelque mois après, la solemnité des nôces se fit à Vienne avec un grands concours de Princes, & Seigneurs, Et parce que les nouveaux mariez étoient encore trop jeunes, la consommation du mariage fut differée pour quelque tems.

Mariage de l'Infante petite fille de l'Empereur.

May.

François I. reprend tout le Milanois.

Le Roi François n'eut pas plutôt fait la paix avec l'Empereur, qu'il la conclut avec le Roi d'Angleterre & les Venitiens. S'étant ainsi assuré de ces côtez-là, il se mit en état de reconquerir le Milanois comme un Duché appartenant à sa Couronne. Il entra en Italie avec une armée fort leste, & après quelques avantages assez considerables, aiant auprès de Marignan rencontré l'Armee des Suisses, qui étoit venue au

Août.

13 *Octobre.*

secours du Duc de Milan, Maximilien Sforce, fils du feu Duc Louis, leur donna bataille. Le combat fut très rude, & si opiniâtré, qu'il n'y eut que la nuit qui le fit cesser, & même le lendemain dès la pointe du jour on retourna à la charge ; mais enfin les Suisses, sur le bruit que l'Armée des Venitiens étoit venue au secours du Roi, lâcherent le pied, & dans ce desordre il les tailla en pieces. Le jour suivant, il alla attaquer la Ville de Milan, & l'emporta. Il ne voulut point y entrer, que le Duc qui pour toute ressource s'étoit retiré dans le Château, n'eût été forcé à le rendre, & à se soumettre à la loi du vainqueur, loi qui fut, que Sforce reconceroit au Duché & au Titre de Duc, moiennant quelque argent, & une pension sa vie durant, qu'il consumeroit en France, où il devoit être conduit. Le Traité en aiant été signé, il sortit du Château, & personne n'osant plus resister, le Roi se rendit facilement maître de tout cet Etat. Des progrès si conderables allarmerent

telle-

tellement Maximilien, qu'il resolut de se mettre en état d'en arrêter la suite, & de passer en Italie avec une Armée de trente-cinq mille hommes. Ce qui obligea aussi François I. à faire une Ligue avec le Pape Leon X. qui pour cela s'aboucha avec lui à Bologne, où le Traité n'eut pas été plûtôt signé, que le Roi songea à retourner en France, après avoir mis ordre aux affaires du Milanois. Le Pape étoit entré dans cette Ligue pour deux raisons. La premiere, parce que le Roi de France étant victorieux & craint par tout, sa Sainteté se faisoit une loi de ce qu'elle ne pouvoit pas éviter. La seconde que le Roi Ferdinand étant infirme, & de telle sorte qu'il mourut environ deux mois après, & ayant pour Successeur son petit-fils Charles, qui n'avoit alors que seize ans, le Pape ne pouvoit pas faire un grand fonds sur ces Princes, ni sur leurs alliez. En effet, ce que l'Empereur put faire en Lombardie, lorsqu'il y fut entré avec ses troupes, fut d'assieger dans Milan le Connétable Duc de Bourbon, François I. l'ayant laissé en Italie, pour défendre sa conquête : ce Duc s'étoit retiré dans la Ville ayant abandonné la campagne à l'Empereur. A la verité Maximilien fut quelques semaines serrant la Place d'assez pres, mais comme il commençoit à manquer de vivres, & qu'il sçut qu'il étoit venu un renfort de 12000. Suisses aux François, apprenant d'ailleurs la maladie de Ladislas Roi de Hongrie, il fut obligé de lever le siege, & de reprendre le chemin d'Allemagne. Il avoit de plus à faire partir le Prince Charles, qui étoit en Flandres, pour aller en Espagne prendre possession des Royaumes qui lui étoient nouvellement échûs : & afin qu'il pût avoir le passage libre par la France, l'Empereur fut conseillé de faire la paix avec le Roi François, qui par

MAXIMILIEN I.

25 Decembre.

22 Février. 1516.

Paix entre l'Empereur & le Roi de France.

MAXIMILIEN I. 1517.

par ce moyen demeura dans la poſſeſſion paiſible de ce qu'il tenoit en Italie.

Avant de paſſer outre, il eſt à propos de dire un mot de ce qui, dans cette année, donna lieu à l'héréſie de Luther, puiſque c'eſt de ce grand évenement d'où nous verrons arriver tant de choſes à la déſolation de l'Empire. Le Pape Leon X. s'étoit propoſé de faire achever l'Egliſe de ſaint Pierre de Rome, que ſon Prédeceſſeur avoit commencé. Pour ſatisfaire à la depenſe, auſſi-bien qu'à celle qui étoit neceſſaire pour la guerre qu'il projettoit contre le Turc, il ne trouva point de meilleur moyen, que d'engager les peuples à y contribuer de leurs deniers, en accordant à ceux qui le feroient, des Indulgences plenieres, par la vertu deſquelles leurs ames & celles de leurs parens & amis ſeroient exemptes des peines du Purgatoire. Il envoya ſes Bulles à Albert, Electeur de Mayence, pour les faire publier en Allemagne. Ce Prelat commit des gens pour diſtribuer les Indulgences, & recevoir les deniers; pendant que d'un autre côté il chargea Jean Châtel Dominicain, & Inquiſiteur de la foi en Allemagne, & ceux de ſon Ordre, de prêcher par tout le merite de ces Indulgences. Les prépoſez à la levée de l'argent commirent un ſi grand abus en la diſtribution de ces graces, & les Dominicains ſe porterent à un tel excès d'indiſcretion, pour les faire valoir, que les uns & les autres remplirent toute l'Allemagne de ſcandale.

Origine de l'héréſie de Luther.

Les Auguſtins, touchez peut-être, de ce qu'en cette affaire on leur avoit préferé les Dominicains, voulant auſſi ſe rendre celebres, prirent de la un grand champ, de refuter ce que les Dominicains avançoient par un trop grand zèle contre la verité. Jean Stulpitz, Vicaire general des Auguſtins, appuyé de la faveur de l'Electeur de Saxe, qui le conſideroit, fut le premier qui

qui s'éleva contre les sermons des Dominicains, & contre l'abus qu'on faisoit des Indulgences. Pour se mieux munir contre un si fort parti, il prit pour son second Martin Luther, qu'il regardoit comme le plus capable de ses Religieux, & des Docteurs de la nouvelle Université de Vittemberg, du nombre desquels il étoit. Aussi-tôt, Luther y proposa des Theses, où à la verité il disoit beaucoup de choses orthodoxes, mais il en avoit glissé aussi de fausses contre les Indulgences, & contre l'autorité du Pape. MAXIMILIEN I. 1517.

Il n'en fallut pas davantage pour former deux partis. Jean Thetzel, pour faire une contre-batterie aux Theses de Luther, en fit soûtenir d'autres de son côté à Francfort sur l'Oder, pour défendre le Pape & les Indulgences. Il poussa vigoureusement les choses, & fit en qualité d'Inquisiteur brûler publiquement celles de Luther. Cet Augustin, qui étoit un homme emporté, altier & entreprenant, bien-loin de s'intimider de la conduite de l'Inquisiteur, écrivit fortement contre lui, pour appuyer ses Theses, pendant que ses disciples firent pareillement brûler à Wittemberg, celles du Dominicain. Ainsi les deux partis s'échauffèrent; mais ce fut encore sans sortir de la soumission qu'ils devoient au Saint Siege.

Il est vrai, que les Dominicains joignirent sous main la negociation à la dispute. Ils firent de fortes sollicitations auprès du Pape, pour faire condamner les Augustins. Leon deferant à ses ferventes supplications, fit citer Luther de comparoître à Rome dans soixante jours; & il lui nomma même des Juges. Les Dominicains cependant ne faisoient pas près de l'Empereur de moindres instances contr'eux. Mais, il se trouvoit alors occupé à achever son accommodement avec la France, & d'autre côté, à

Accommodement de Maximilien avec la France, & la Hongrie.

MAXIMILIEN I 1518.

mettre le meilleur ordre qu'il pouvoit aux affaires d'Hongrie, agitée de remuemens à l'occasion de la tutelle du Roi Loüis, qui n'avoit que dix ans.

Toutefois, auſſi-tôt que l'Empereur eut terminé ces deux affaires, il penſa non-ſeulement à rétablir la tranquillité de l'Allemagne, que les deux partis dont nous venons de parler, commençoient à ébranler; mais auſſi à regler les affaires de ſa Maiſon, voyant que ſes forces diminuoient.

Diete d'Augsbourg, où l'on cite Luther.

Ce fut dans cette double vûë, qu'il convoqua une Diete à Augsbourg, où une des premieres choſes qu'il fit, fut de recommander fortement aux Electeurs, Charles ſon petit-fils, paſſant auprés d'eux toute ſorte de bons offices, pour les porter à l'élire ſon Succeſſeur à l'Empire. Et comme les Dominicains ne lui donnoient point de repos ſur l'affaire de Luther, il fut obligé, pour les contenter, de le faire citer de comparoître à la Diete; même pour cet effet, il lui envoya un ſauf-conduit, ſans attendre la réponſe de la Lettre, que dés le commencement de la Diete, & de l'avis des Etats, il avoit écrite au Pape, pour le prier de vouloir prononcer ſur cette affaire, qui alloit jetter l'Allemagne dans le trouble. Et d'autant que d'un autre côté, l'Electeur de Saxe, & l'Univerſité de Wittemberg, avoient auſſi écrit à ſa Sainteté, pour la ſupplier de ſe relâcher de la citation qu'elle avoit envoyée à Luther, pour comparoître devant elle à Rome; & de conſentir que l'affaire ſe decidât par le Cardinal Cajetan, alors ſon Legat en Allemagne, qui ſe trouvoit même à la Diete, le Pape y donna les mains. De maniere que Luther ainſi diſpenſé d'aller à Rome, ſe rendit à Augsbourg, & ſe preſenta devant ce Cardinal, ſous la faveur du ſauf-conduit de l'Empereur. Mais lorſque le Car-

Cardinal le presſa, de retracter purement & simplement ce qu'il avoit ſoutenu dans ſes Ecrits, ſi s'en défendit; neanmoins, afin qu'on ne doutât point de ſon intention là deſſus, il fit une proteſtation par devant un Notaire, & des témoins, par laquelle il declaroit, qu'il ſe ſoumettoit au jugement de l'Egliſe; qu'il étoit prêt de ſe retracter, ſi on lui faiſoit voir ſes erreurs, & qu'il s'en rapportoit aux autres Univerſitez. Toutefois le Legat ne laiſſa pas de le preſſer toûjours de revoquer les propoſitions qu'il avoit avancées: Et Luther craignant d'être arrêté, ſe retira la nuit, faiſant afficher un Ecrit, par lequel il appelloit du Legat au Pape. Il ecrivit même au ſaint Pere, pour ſe plaindre de la dureté du Cardinal, dont a la verité l'on accuſoit le penchant, pour être trop du côté des Dominicains, à cauſe qu'il avoit été de leur Ordre. MAXIMILIEN I. 1518.

La fin de cette Diete fut celles des jours de Maximilien. Il mourut d'une diſſenterie, l'an 1519. le 12. de Janvier, âgé de 63. ans, ou ſelon d'autres de 59. Il fut enterré à Neuſtat. 1519.

C'étoit un Prince beau de viſage, bienfait de ſa perſonne, ſobre, modeſte, & ſi retenu qu'aucun de ſes gens même ne l'avoit jamais vû nud; il aimoit les Lettres, & comme il avoit l'imagination vive, & l'eſprit agréable, il reuſſiſſoit fort à la Poeſie. Le beau Poeme qu'il a laiſſé en ſa propre langue, ſur les differentes expeditions militaires, & d'autres Ouvrages, le juſtifient aſſez. Il avoit une memoire, qui alloit juſqu'au prodige, ſe ſouvenant du nom d'un homme, quoiqu'il ne l'eut vû, ni entendu nommer qu'une fois en ſa vie. Il étoit patient à ſouffrir la fatigue & la faim, brave de ſa perſonne, & ce qui ſurpaſſe tout le reſte, liberal, magnifique, obligeant, & affable envers tout le monde. Il retablit la diſcipline militaire, & ordonna l'exercice des gens de guerre en Allemagne, avec de

MAXIMILIEN I. 1519.

gros mousquets, & des picques longues de 18. pieds; par l'avis du grand Capitaine Fronsberg, dont nous voyons encore les recueils imprimez; il fit aussi dresser des Loix, & des Ordonnances militaires.

Maximilien ne laissa point d'enfans de sa seconde femme, Blanche Marie fille de Galeas Sforce Duc de Milan: & de ceux qu'il avoit eus de Marie de Bourgogne, il ne restoit alors de vivant que Marguerite. Cette Princesse avoit été premierement fiancée à Charles VIII. Roi de France, puis ayant été par lui refusée, & renvoyée à son pere, elle avoit été mariée, à l'Infant Jean, fils du Roi Ferdinand, & d'Isabelle, & en étant devenuë veuve peu de mois après, elle avoit en dernier lieu été fiancée à Philibert Duc de Savoye, qui mourut sans avoir consommé le mariage. Après quoi, l'année 1513. pendant la minorité de son neveu Charles, elle avoit été établie Gouvernante des Pais-Bas. Pour ce qui est de Philippe son frere, fils aîné de l'Empereur, il étoit mort, le 25. Septembre 1506. douze ans avant son pere, ayant laissé de son mariage avec Jeanne fille de Ferdinand & d'Izabelle, six enfans, sçavoir, Charles, né le 23. Septembre 1500. qui succeda à Maximilien son ayeul en l'Empire, Ferdinand, né le 10. de Mars 1503. & quatre filles, dont l'aîné étoit Eleonore, qui, en premieres nôces, eut pour Mari Emanuel, Roi de Portugal, dont elle eut une fille, & qui en secondes épousa François I. Roi de France, dont elle n'eut point d'enfans; la deuxiéme, Izabelle, femme de Christierne, Roi de Dannemarc, de Suede, & de Nortvege, lequel fut chassé de ses Etats à cause de sa tyrannie, & dont elle eut deux filles, sçavoir, Dorothée, femme de Frideric le Pieux, Electeur Palatin, & Christine, mariée au Duc François de Milan, & depuis à Fran-

François, Duc de Lorraine, d'où sont descendus les Princes de cette Maison; la troisiéme fille de Philippe étoit Marie, qui épousa Louis, Roi d'Hongrie, dont étant demeurée veuve sans enfants, on lui donna le Gouvernement des Pais-Bas. La quatriéme étoit posthume, nommée Catherine, qui après avoir été promise à Jean Frideric, Prince Electoral de Saxe, & depuis refusée à ce Prince, parce qu'il changea de Religion, fut mariée à Jean III. Roi de Portugal, qui la repudia & l'obligea de se retirer en Autriche.

CHARLES V. 1519.

CHAPITRE IV.

Charles V.

LA division qui se mit entre les Princes Electeurs, par les diverses negociations, que les prétendants à l'Empire firent auprès d'eux, pour menager leurs suffrages, furent cause de l'Interregne, qui dura près de six mois, après la mort de Maximilien. Charles V. Archiduc d'Autriche, & Seigneur des Pais-Bas, du chef de son pere, & Roi d'Espagne, de Sicile, & de Naples, par sa mere, avoit été déja proposé dans la Diete d'Augsbourg, par le défunt Empereur son ayeul, pour être son Successeur, ainsi qu'il a été ci-devant remarqué. Il avoit pour Competiteur François I. Roi de France, qui dans la pensée qu'il avoit depuis long-tems formée, d'ajoûter la Couronne Imperiale à la sienne, avoit fait faire, pour ce sujet diverses pratiques en Allemagne, du vivant du même Empereur. Et incontinent après son decès y avoit envoyé une Ambassade fort solemnelle, avec une

CHAR. VIII V. 1519. somme de quatre cent mil écus, pour affermir la bonne volonté de quelques Electeurs, qui étoient entrez dans ses interêts. Toutefois le College Electoral, voyant plusieurs inconvenients à élire l'un ou l'autre de ces Concurrens, prit le parti d'offrir l'Empire à Frideric le Sage, Electeur de Saxe. Mais ce Prince le refusa genereusement; & ayant donné sa voix a Charles, son suffrage fut fortifié de celui de l'Archevêque de Mayence, & suivi ensuite de ceux de leurs Collegues, à la reserve de celui de l'Electeur de Treves, qui tint ferme pour François I. Les raisons les plus considerables, qui empêcherent l'élection de celui ci, furent, qu'il n'étoit pas né en Allemagne, & qu'il n'en étoit pas même originaire; outre que l'humeur des Allemans, ombrageuse & défiante, leur fit apprehender que le Roi de France, né & élevé dans une Monarchie absolue, ne changeât l'état de l'Empire, & n'en reduisit les Electeurs & les Princes au pied des Ducs & Pairs de France.

Charles fut donc élû Empereur à Francfort, le 28. de Juin 1519. & comme il étoit alors en Espagne, l'Electeur Palatin fut dépeché vers lui, pour lui en porter la nouvelle. Aussi-tôt qu'il l'eût reçuë, il se mit en état de passer en Allemagne, & ayant fait équiper une flotte, il
1520. s'embarqua au mois de Mai 1520. & prit la route de Flandres, d'où il se rendit à Aix-la-Chapelle, pour y être couronné, ainsi qu'avec toute la magnificence imaginable il le fut, le 21. d'Octobre ensuivant. La ceremonie ne fut pas plûtôt achevée qu'il en partit a cause de la peste, qui infectoit la Ville, & qu'il alla à Cologne, où il fit expedier les ordres qu'il envoya par tout l'Empire, pour en convoquer les Etats à Worms, au 6. de Janvier de l'année suivante.

1521. Ce fut en cette Diete, où l'Empereur prévoyant

voyant les desordres qui pouvoient arriver de la diversité des religions, & particulierement de la tolerance de celle que Luther aide de ses Sectateurs répandoit par tout, se resolut de les prévenir par les Edits rigoureux qu'il fit publier contre lui, après l'avoir oüi en pleine Assemblée. L'on conseilla à l'Empereur de suivre l'exemple du Concile de Constance, & de ne point garder la parole qu'il avoit donnée à cet Heresiarque, sous la foi de laquelle il avoit comparu à la Diete; mais il n'en voulut rien faire, & dit alors ces paroles dignes d'un Empereur tel que lui, *Que si l'on vouloit bannir la bonne foi du monde, les maisons des Princes lui devroient servir de retraite.* En effet, il laissa aller Luther en toute sûreté, après l'avoir mis au Ban de l'Empire, par un Decret qui ne fut pourtant pas executé; parce que ses Sectateurs l'enleverent sur le chemin, & le conduisirent à Wesberg, qui est un Château fort sur une eminence près Hallestat, dans les Etats du Duc de Saxe, qui secretement le protegeoit, il y demeura caché neuf mois durant. CHAR. LES V. 1521. *Diete de Worms.*

Les autres affaires de la Diete furent remises à la prochaine, qui fut indiquée pour l'année suivante à Nuremberg. Tous les membres de l'Empire s'y etant trouvez, l'Empereur, le 16. de Février, fit la Constitution pour le partage de l'Empire en dix Cercles, dont il sera parlé plus au long dans la seconde Partie de cet Ouvrage. Après y avoir fait plusieurs autres Reglemens il eut avis que sa presence étoit absolument necessaire en Espagne, particulierement depuis l'elevation à la Papauté du Cardinal Adrien Florissen, qui y avoit eu le principal soin du Gouvernement, & qui avoit été obligé de l'abandonner, pour aller prendre possession de la Chaire de Saint Pierre, vacante par la mort de Leon X. Cela fut cause qu'avant que de quitter l'Assemblée, *Diete de Nuremberg.*

CHARLES V. 1523. blée, il nomma l'Archiduc Ferdinand son frere, pour son Lieutenant General dans tout l'Empire en son absence, puis il se disposa pour son voyage d'Espagne.

La premiere chose que fit Ferdinand en cette qualité, fut de presser la Diete, d'ordonner l'execution du Decret de l'Assemblée de Worms, & de la Bulle que Leon X. avoit fulminée contre Luther, & d'employer ses soins pour réunir les deux Religions. Mais les Lutheriens firent échouer tous ces desseins. Ce qui n'empêcha pas Ferdinand en une autre Diete, qui 1524. fut renuë encore quelque tems après à Nuremberg, pour le fait de la Religion, d'y proposer la même chose, à l'instance du Legat du Pape Clement VII. qui avoit succedé à Adrien VI. Et comme le parti Lutherien, qui se fortifioit de jour en jour, ne fut pas moins adroit à éluder cette proposition; le Legat porta les Princes Catholiques à former une autre Assemblée à Ratisbonne, où ils conclurent entr'eux une Ligue, par laquelle ils s'obligerent d'executer le Decret de Worms, de ne changer rien dans la Religion, ni dans les ceremonies, de punir les Ecclesiastiques Apostats, de chasser de leurs terres les Lutheriens, de les priver de tout benefice, & enfin de s'assister reciproquement, s'ils étoient attaquez: Cette union neanmoins, n'empêcha pas que le Lutheranisme ne fit de grands progrès; Car il s'étendit jusqu'au delà de la mer Baltique, à l'occasion du changement qui arriva dans les Etats du Nord, par la deposition de Christierne deuxiéme, dit le Tyran, Roi de Dannemarc, de Nortvege, & de Suede, à qui Frideric premier Duc de Holstein son Oncle, enleva les Couronnes de Dannemarc & de Nortvege, dans le même tems que Gustave Vasa, qui fut Gustave I. lui ôta celle de Suede; l'un & l'autre de ces Princes, ayant introduit

Les Royaumes du Nord se tournent Lutheriens

le

le Lutheranisme dans leurs nouveaux Etats, incontinent après qu'ils s'en furent rendus les maîtres. Cette Secte ne s'arrêta pas là; elle se répandit encore dans la basse Allemagne, aussi bien que dans la Livonie, & dans la Prusse où le Marquis *Albert* de Brandebourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, quitta sa vraye religion, & embrassa la nouvelle pour se marier. CHARLES V. 1524.

Durant ces progrès de l'heresie de Luther en Allemagne, François I. avançoit ses conquêtes en Italie, pour achever de se rendre maître du Milanois. Il avoit mis le siege devant Pavie; mais il lui arriva là un malheur qui lui fit perdre tous ses avantages.

Le Connestable Charles de Bourbon, qui étant tombé en la disgrace du Roi, avoit pour se venger traité avec l'Empereur, & s'étant engagé à son service, avoit joint le Vice-Roi de Naples, & Pesquaire Lieutenant General de l'armée Imperiale; & tous trois marchoient à la tête de toutes leurs troupes jointes ensemble, pour secourir cette Place. Le Roi les voyant approcher, leur voulut tenir tête. On en vint à cette memorable bataille qu'il perdit, & où il fut fait prisonnier le 24. Février 1525. par le Vice-Roi de Naples, qui bien tôt après le conduisit en Espagne 1525. *Journée funeste de Pavie.*

On ne peut ici exprimer la joye que Charlesquint eut d'un coup si heureux: toutesfois sa dissimulation l'emporta sur tous ses autres sentimens. Car ayant reçû la nouvelle de cette victoire, il ne voulut point qu'on en fit des rejouissances publiques, ni qu'on chantât le *Te Deum*, disant, qu'il ne le falloit chanter, que lorsque Dieu donnoit quelque victoire sur les Infideles. Paroles dignes d'un Prince Chrétien, & d'une grande ame, lorsque le cœur y répond dans la sincerité.

CHARLES V. 1525. Quelques empreſſemens que les François témoignaſſent pour la delivrance de leur Roi, les grands avantages que l'Empereur en prétendoit retirer, furent cauſe que la negociation dura juſqu'au 14. Janvier 1526. que le Traité en fut ſigné à Madrid, où le Roi étoit priſonnier. Il portoit entr'autres choſes, que le Roi ſeroit mis en liberté, le 13. Mars enſuivant, à condition que le Dauphin de France, & le Duc d'Orleans ſes fils, demeureroient pour ôtage, juſqu'à l'accompliſſement du Traité, & que ſi dans ſix ſemaines après, le Roi n'y avoit pas ſatisfait, il ſeroit tenu de ſe remettre priſonnier.

Negociations pour la delivrance de François I.

1526. Les enfans de France furent donc échangez, & emmenez en Eſpagne dans le même tems que le Roi fut mis en liberté, & repaſſa en ſon Royaume. Il n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il chercha tous les moyens imaginables pour delivrer ſes enfans; mais il s'y trouva fort embarraſſé, parce que d'un côté, les loix fondamentales de l'Etat ne lui permettoient pas d'aliener le Duché de Bourgogne, & les autres terres qu'il avoit cedées par le Traité, & que l'Empereur de l'autre côté, vouloit s'en tenir uniquement aux articles convenus, ce qui renouvella entr'eux la guerre.

Cependant, les opinions de Luther s'inſinuoient dans les Villes les plus conſiderables d'Allemagne, & Philippe Landgrave de Heſſe, qui à la ſollicitation de Jean Electeur de Saxe, avoit ſuccedé à Frideric ſon frere decedé ſans enfans, avoit embraſſé ces opinions, & il les introduiſoit dans ſes Etats.

Le Landgrave & le pays de Heſſe ſe font Lutheriens.

Tous ces changemens de religion, & les nouvelles qu'on recevoit, de l'extremité où le Turc avoit réduit Louis Roi de Hongrie, preſſerent puiſſamment l'Archiduc Ferdinand, d'y ap-

Diete de Spire.

apporter du remede. Il fit pour ce sujet convoquer une Diete à Spire, dans laquelle il fit proposer les affaires de la religion, & celles de Hongrie. A l'égard du premier point, le Landgrave de Hesse, zelé pour sa nouvelle religion, aussi-bien que l'Electeur de Saxe, en demanderent si fortement le libre exercice dans leurs Etats, que par une clause qu'on inséra dans le Recès, on fut obligé de permettre à chaque Prince d'en user selon sa conscience, en attendant un Concile, dont l'Empereur seroit supplié de presser la convocation. Pour le second point, les affaires de la religion, qui long-tems avoient traîné, par les contestations des uns & des autres, empêcherent qu'il n'y fût pris aucune resolution; de sorte qu'on laissa perir ce jeune Roi de Hongrie, comme nous le dirons cy-après. CHARLES V. 1526.

Le Pape & l'Empereur se brouillent.

Dans ces malheureuses conjonctures, une chose favorisa extrêmement l'établissement du Lutheranisme. Ce fut la mesintelligence qui arriva entre le Pape & l'Empereur, au sujet d'une Ligue que sa Sainteté avoit faite avec le Roi de France, les Republiques de Venise, & de Florence, & les Cantons Suisses, pour chasser d'Italie les Espagnols, qui pour lors tenoient le Duc de Sforce assiegé dans le Château de Milan.

Le Duc de Bourbon retourne en Italie, & marche à Rome.

L'Empereur d'un côté cherchant à se venger du Pape, le faisoit solliciter incessamment de convoquer le Concile, avec protestation, que s'il y manquoit, il se serviroit de l'autorité Imperiale, pour y suppléer, de l'autre, voulant s'opposer à la Ligue, il envoya en Italie, comme son avant garde, le Duc de Bourbon, à qui il avoit donné l'Investiture du Duché de Milan, afin de l'engager plus fortement à son service. Pour favoriser cette expedition, l'Archiduc fit aussi passer un puissant secours

CHARLES V. 1526. en Italie ; & pour joindre la ruſe à la force, l'Empereur n'oublia rien de ce qu'il crût pouvoir aider à détacher ſous-main le Pape de ſes Confederez.

Le Duc de Bourbon ſe voyant revêtu du commandement d'une armée de quarante mil hommes, ne penſa plus qu'à ſe ſignaler, & ſi bien, qu'il traverſa toute l'Italie pour aller attaquer les Confederez. Le Pape Clement allarmé de l'approche du Duc de Bourbon, écouta plus volontiers les ſollicitations des Miniſtres de l'Empereur. Mais pour aucunement ſe diſculper envers les Confederez, il ne voulut entendre qu'à une Treve de huit mois, il la conclut avec De Lanoi Vice Roi de Naples, afin de ſe delivrer de ſes troupes, & de faire retourner le Duc de Bourbon ſur ſes pas.

En execution de cette Treve, le Pape rendit les Places qu'il avoit priſes au Royaume de Naples, & licentia ce qu'il avoit de troupes, pour épargner la depenſe, dont il étoit ennemi naturel. Sa Sainteté s'en repentit, mais trop tard, quand Elle apprit que le Duc de Bourbon ne deferoit point à la Treve, & qu'il continuoit ſa
1527. marche vers lui ; ce qui l'obligea, ſe voyant ainſi trompé, de rentrer dans la Ligue, ſans vouloir plus ouïr parler, ni de Paix, ni de Treve. Ce courage lui venoit, de ce qu'il croyoit, que l'armée des Confederez talonnant le Duc de Bourbon, l'incommoderoit en ſa marche, & feroit perir la ſienne, ou que le Duc s'attacheroit au ſiege de quelque Ville conſiderable, comme Florence, qui le conſumeroit ; ne pouvant au reſte s'imaginer, que le Duc de Bourbon, qui lui avoit écrit des Lettres fort reſpectueuſes, en lui témoignant, que le retus qu'il faiſoit de la Treve venoit de ſes troupes, & non pas de lui, eut intention de le venir forcer dans Rome. Neanmoins, le 5. de Mai, le Duc arriva devant la Ville,

Ville, & le lendemain, à six heures du matin, il la fit attaquer à la faveur d'un brouillard assez épais. Ses troupes furent vigoureusement repoussées par deux fois, à une breche qui étoit aux murs du Bourg saint Pierre. Le depit qu'il en eut, lui fit prendre resolution de mettre pied à terre avec l'élite de sa Gendarmerie, pour monter à l'escalade; mais en s'avançant il fut renversé, d'un coup de mousquet qu'il reçut dans l'aîne droite. Les Braves qui le virent tomber, s'animant de fureur à venger sa morr, escaladerent la muraille. Les troupes suivirent leur exemple avec tant de resolution que la Ville fut prise; & les Espagnols, quoiqu'en petit nombre, furent les premiers qui passerent au fil de l'épée tout ce qu'ils rencontrerent de troupes Romaines. Le reste de l'armée étant entré, la Ville fut saccagée, & le Pape, qui s'étoit retiré dans le Château Saint-Ange avec les Cardinaux, y demeura assiegé jusqu'à l'arrivée de l'armée des Confederez, qui avoit trop tardé à s'avancer. Elle servit neanmoins à delivrer le Pape, & a faire retirer vers Naples le reste de l'armée Imperiale, dont la peste avoit fait perir une bonne partie. Ce sac de Rome reveilla presque tous les Princes de la Chrétienté, ceux d'Italie firent alliance avec les Rois de France, & d'Angleterre; & tous ensemble animez par leur propre interêt, resolurent de reprimer, à quelque prix que ce fut, la puissance de l'Empereur. Charles qui étoit toûjours en Espagne, cherchoit, pour rompre la Ligue, à s'accommoder avec le Roi de France & avec le Pape, afin, par ce moyen, d'avoir plus de liberté de passer en Italie; & de là, se rendre en Allemagne sur l'instance pressante que lui en faisoient les Electeurs, pour remedier aux affaires de la religion & de l'Etat, & particulierement à celles des frontieres d'Autriche, le Turc ayant

CHAR. V. 1527.

Sac de Rome, où le Duc de Bourbon est tué.

1528.

ſe

CHARLES V. 1528. si bien profité de la conjoncture des guerres des Chrétiens, qu'il s'étoit rendu maître de presque toute la Hongrie.

Le Turc est Maître en Hongrie.

1529. Cependant comme l'Archiduc Ferdinand, qui par le décès du Roi Louis son beau-frere, avoit hérité de cette couronne, desiroit s'y maintenir, il fit, sous prétexte de regler les affaires de la religion, qui desunissoient toute l'Allemagne, convoquer une Diete à Ratisbonne, dont on fut obligé de remettre la tenue à Spire. Il y fut ordonné le 15. d'Avril, que dans

Diete de Spire.

les lieux où l'on avoit publié le Decret de Worms, il ne seroit permis à personne de se faire Lutherien, qu'aux endroits où l'on avoit reçû le Lutheranisme, il y subsisteroit, en attendant un Concile, à condition toutefois que les Catholiques y auroient l'exercice libre de leur religion, sans pouvoir se rendre Lutheriens; & que les Sacramentaires seroient exclus de cet accommodement, aussi-bien que les Anabaptistes, & seroient même bannis de l'Empire, & punis de mort, s'ils continuoient d'y demeurer. Mais les Princes Lutheriens, avec quatorze Villes Imperiales, protesterent contre ce Decret, & en appellerent au Concile & à l'Empereur, d'où est venu, qu'on les appella depuis Protestans. A l'égard du secours contre le Turc, il n'y eut rien de reglé, parce que les mêmes Protestans declarerent, qu'ils ne contribueroient à quoi que ce fût, à moins qu'on ne rétablît le libre exercice de la religion dans tout l'Empire.

Le Turc assiege Vienne.

Cependant Soliman, qui étoit averti des affaires des Chrétiens, & de leurs divisions, poussa sa pointe, & n'ayant plus rien à craindre en Hongrie, vint mettre le siege devant Vienne, le 26. de Septembre. Cette Ville fut si vigoureusement défendue par Philippe Comte Palatin du Rhin, par Nicolas Comte de Salmes, &

& par Guillaume de Rogendorff, que le CHARTurc fut contraint de lever le siege ou bout d'un mois, après une perte de 60000. hommes. 1529.

L'état deplorable où étoit alors l'Empire, tant au dehors qu'au dedans, fit resoudre l'Empereur de se tirer tout de bon d'affaires avec la Ligue. Il fit premierement la paix avec le Pape, puis avec le Roi de France, à des conditions plus raisonnables que par le passé, parce qu'il avoit appris qu'une paix forcée ne sçauroit se soûtenir long-temps. La premiere fut concluë à Barcelonne, vers la fin de Juin; & la derniere à Cambrai, le 5. d'Août ensuivant. Par le moyen de cette double paix, l'Empereur se vit maître de l'execution du dessein qu'il avoit formé de passer en Italie, & de-là en Allemagne. Il s'embarqua à Barcelone sur une puissante flotte, & ayant mis pied à terre à Gennes, il se rendit à Boulogne, où il confera avec le Pape, sur les moyens de reduire les Protestans. Charles avoit à cœur le mepris qu'on avoit fait de son Decret de Vvorms, qui étoit le premier qu'il avoit publié à son avenement à la Couronne Imperiale, & il étoit offensé de ce que l'Electeur de Saxe donnoit retraite à Luther, qu'il avoit banni. Le Pape profitant de cette disposition, échauffoit autant qu'il pouvoit l'Empereur à la guerre contre les Protestans, parce qu'il vouloit éviter la convocation d'un Concile, sçachant bien que les Lutheriens ne souffriroient jamais qu'il en fût le maître, comme il vouloit l'être. Mais l'Empereur ne pouvoit se determiner à la guerre, par l'apprehension qu'il avoit du Turc. Ces conferences aboutirent à la resolution de convoquer une Diete, dans laquelle l'Empereur feroit ses derniers efforts, pour la reunion des religions; & que si ce moyen manquoit, on tâcheroit de faire ordonner, qu'il

L'Empereur fait la paix avec les Confederez, & passe en Italie.

Entrevuë du Pape & de l'Empereur à Boulogne.

CHARLES V. 1529. qu'il ne seroit rien innové davantage sur la religion Catholique, jusqu'a la decision d'un Concile, que le Pape se resoudroit en ce cas d'assembler.

Ces choses étant ainsi arrêtées, l'Empereur, après s'être fait couronner par le Pape a Boulogne, le 24. de Février jour de sa naissance, qui, selon les prédictions de la Reine Izabelle son Ayeule, avoit toûjours été un jour heureux pour lui, l'Empereur, dis-je, envoya par tout ses ordres pour la convocation de la Diete, qu'il assigna à Augsbourg, au 8. d'Avril, & partit le 22. de Mars, pour s'y rendre. Il n'y put arriver que le 15. Juin; ce qui donna le tems aux Protestans de former cette Confession de foi, qui depuis a retenu le nom de confession d'Ausbourg, pour la lui presenter en pleine Diete.

Il en fit l'ouverture le 20. du même mois; & comme la premiere deliberation qui étoit à faire regardoit le fait de la religion, le Cardinal Campege Legat du Pape prit de là occasion de faire un discours en Latin, pour exhorter les Lutheriens à rentrer dans la Communion de l'Eglise Romaine. A la fin de cette harangue, l'Electeur de Saxe, le Marquis George de Brandebourg, les Ducs Ernest François de Lunebourg, Philippe Landgrave de Hesse, & Vvolffgang Prince d'Anhalt, se leverent, & s'avancerent vis-à-vis du Trône de l'Empereur; & là par la bouche de George Pontamis Chancelier de Saxe, ils lui firent un compliment, par lequel ils supplioient sa Majesté Imperiale, de permettre qu'on lût publiquement leur Confession de foi, pour détromper le monde des faux bruits qu'on semoit, qu'ils avoient embrassé des opinions hérétiques. L'Empereur acquiesça à leur demande, & les ayant remis au lendemain, cette Confession, avec les autoritez sur

La Confession d'Augsbourg presentée à la Diete.

les-

lesquelles chaque article étoit établi; fut lûe dans son Palais, en Latin, & en Allemand, puis elle fut remise entre les mains de sa Majesté.

Quelque tems après, dans l'Assemblée on produisit la refutation que les Catholiques avoient faite de cette Confession. Elle y fut aussi lûe publiquement, le 3. d'Août, devant l'Empereur; il y donna son approbation, laquelle fut suivie de celle de tous les Catholiques. L'Empereur pressa fortement les Lutheriens d'y souscrire; mais ils n'y voulurent point entendre. Les plus éclairez des Catholiques, voyant l'obstination des Protestans, pour ne point aigrir les choses, trouverent bon de ne pas encore prononcer absolument sur l'affaire. On se contenta donc, le 22. Septembre, de faire un recès, par lequel l'Empereur donna un delai aux Lutheriens, jusqu'au mois d'Avril de l'année suivante, pour se remettre dans l'Eglise; leur faisant durant ce tems-là, défense d'écrire contre l'Eglise Catholique, d'attirer aucun Catholique à leur Communion, & de les inquieter dans leur exercice sur leurs terres; sans neanmoins en cette tolerance comprendre les Anabaptistes, & les Sacramentaires, qui en seroient exclus. A quoi l'on ajoûta, que le Pape seroit supplié de convoquer un Concile, dans six mois, pour être ouvert un an après la convocation. Les Protestans n'étant pas contents de ce recès, se retirerent, & par cette retraite irriterent fort l'Empereur, qui jugeant par-là de leurs intentions & voulant prévenir l'extremité, où ils s'alloient jetter, finit la Diete par un autre Decret, du 19. de Novembre, par lequel il défendit l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique, & de rien innover dans la doctrine, & dans les ceremonies de l'Eglise, sous peine de punition & de confiscation de biens, ordonnant que toutes

Decret de la Diete contre les Lutheriens.

CHARLES V. 1530.

toutes choſes ſeroient rétablies en leur premier état juſqu'à ce qu'il en fût autrement diſpoſé par le Concile. Ce Decret affligea fort les Lutheriens, & porta le Landgrave de Heſſe, qui le premier, a l'inſçû de l'Empereur, s'étoit abſenté de la Diete, à faire une Ligue, pour ſix ans, avec les Cantons de Zurich, & de Bâle, & avec la Ville de Strasbourg, pour leur défenſe commune, en cas qu'ils fuſſent attaquez, pour le fait de la Religion.

Le Landgrave ſe ligue avec quelques Cantons.

Au milieu de ces troubles, Charles ne laiſſoit pas de ſonger à l'affermiſſement de ſa Maiſon, en procurant plus d'autorité dans l'Empire au Roi Ferdinand ſon frere : Ce que ne pouvant mieux faire, qu'en luy faiſant aſſurer la dignité Imperiale, il perſuada l'Electeur de Mayence de convoquer a cet effet le College Electoral. Auſſi tôt, cet Electeur envoya des Ambaſſadeurs exprés à ſes Collegues, & un particulier à l'Electeur de Saxe, avec les Lettres de l'Empereur, & les ſiennes, dont la ſubſtance étoit, que l'Empereur ayant deſiré de faire convoquer les Electeurs a Cologne, pour proceder à l'élection d'un Roi des Romains, il le convioit de s'y vouloir rendre, le 29. de Decembre. Mais l'Electeur de Saxe ayant lû ces Lettres, pour lui donner le change, prit reſolution d'écrire en ſecret au Landgrave de Heſſe, & à tous les autres Princes, Etats, & Villes Proteſtantes, pour, avec grande inſtance, les ſolliciter, de ſe rendre ſans faute, 29. de Decembre, à l'Aſſemblée de Smalkalde, afin d'aviſer enſemble a ce qu'ils auroient à faire, pour la ſûreté de leur parti. Il ne laiſſa pourtant pas de témoigner en public, qu'il vouloit faire ſon devoir, puiſqu'il faiſoit partir ſon fils, le Duc Jean Frideric, avec quelques-uns de ſes plus confidents, pour ſe rendre à Cologne au jour preſcrit par l'Empereur ; non pour applaudir a l'élection qui

qui devoit s'y faire, mais bien plûtôt, pour en son nom y faire des protestations au contraire, en cas qu'on entreprit de la faire au préjudice des clauses les plus essentielles de la Bulle de Charles IV. & des droits & libertez de l'Empire. Il arriva donc, que pendant qu'à Cologne les Electeurs deliberoient sur cette élection, les Princes Protestans avec les Deputez des Villes, arrivetent dans la Ville de Smalkalde. Ils ne furent pas long-tems a conferer sur ce qu'ils avoient à faire : Ils convinrent aussi-tôt d'une Ligue défensive envers & contre tous ceux qui les attaqueroient en general, & en particulier. Elle fut signée & cachetée par tous les Princes Protestans, comme aussi par Albert, & Gebart, Comtes de Mans-feld, & par les Deputez des Villes de Magdebourg, de Breme, de Strasbourg, d'Ulm, de Constance, de Landau, de Memmingue, de Kempten, de Hatlbron, de Rodlinge, de Bibrach, & d'Isna, pour être ensuite ratifiée dans six semaines. On se contenta d'en écrire à George, Marquis de Brandebourg, & à la Ville de Nuremberg, parce que leurs Deputez n'avoient pouvoir que d'écouter, sans rien conclure sur cette matiere. Il y fut aussi résolu, qu'on solliciteroit fortement le Roi de Dannemarc, les Dues de Pomeranie, & de Meckelbourg, les Villes de Hambourg, d'Emden, de Northeim, de Francfort, de Brunsvick, de Gottinge, de Minde, de Hanover, de Hildesheim, de Lubeck de Stetin, & les autres Villes maritimes d'entrer dans la même Ligue. Ensuite, le 4. Janvier, ils firent expedier en leur nom des Lettres a l'Empereur, pour lui declarer les raisons qui les avoient obligez de se mettre en défense. Ils y inserérent aussi leurs protestations contre la forme précipitée de cette prétenduë élection d'un Roi de Romains, alleguant, qu'elle ne pouvoit legitimement être

CHAR. LES V. 1530. 1531.

CHARLES V. 1531.

être faite pendant que l'Empereur étoit en bonne santé, & qu'ainsi elle étoit contraire, non seulement à la Bulle Caroline, mais aussi aux droits & libertez de l'Empire.

Diete de Cologne, où Ferdinand est élû Roi des Romains. & ensuite couronné à Aix.

Nonobstant ces protestations, celle de l'Electeur de Saxe, qui par son fils, le Duc Jean Frideric, de vive voix, & par écrit, avoit été instruit à la Diete de Cologne, les autres Electeurs qui y étoient, voyant la necessité qu'il y avoit de satisfaire l'Empereur en sa demande, puisqu'ils ne pouvoient l'en détourner, non plus que de la resolution qu'il avoit prise de repasser en Espagne; ayant d'ailleurs l'exemple de Frideric III. qui, sept ans avant qu'il mourût, fit élire Roi des Romains Maximilien son fils, ils procederent, le 5. Janvier 1531. à l'election de Ferdinand. Peu de jours après, ils partirent pour Aix-la-Chapelle, où, le 11. du même mois, il fut couronné: De quoi l'on donna aussitôt avis aux Princes, & Etats Catholiques de l'Empire, auſquels l'Empereur en écrivit lui-même, ainsi qu'aux Protestants de Smalkalde, avec ordre de reconnoître son frere Ferdinand pour Roi des Romains. Mais l'Electeur de Saxe, & ses Confederez ne defererent, ni au Mandement de l'Empereur, ni aux prieres des autres Electeurs, & Princes, qui tâchoient de les reconcilier avec sa Majesté Imperiale. Au contraire ils demeurerent dans leur obſtination; & pour se précautionner contre tout évenement, ils envoyerent demander secours aux Rois de France & d'Angleterre. Celui-ci le leur refusa, ménageant encore Rome, pour en obtenir la dissolution de son mariage, avec Catherine d'Aragon, Tante de l'Empereur. Celui-là la leur promit, sans parler de la Religion, & seulement pour empêcher qu'on ne blessât les droits & les franchiſes de l'Empire.

Les Protestans refusent de reconnoître Ferdinand.

L'Electeur de Saxe entr'autres pouſſa ſon cha-

chagrin jusqu'au point, que lorsqu'à la fin de cette année 1531. l'Empereur fit convoquer tous les Electeurs, Princes, & Etats, pour l'année suivante a Ratisbonne, il dit hautement, qu'il ne s'y trouveroit point, à moins que d'être muni d'un passeport, tant pour la sûreté de sa personne, que pour celle de Martin Luther, qu'il y vouloit, disoit-il, mener, pour rendre raison de sa doctrine, laquelle il prétendoit être fondée sur la Sainte-Ecriture.

CHAR. LES V. 1531.

L'Electeur de Saxe refuse de se trouver à la Diete, s'il n'a un sauf conduit pour lui & pour Luther.

Au commencement du mois de Janvier 1532. l'Empereur se mit en chemin, pour se rendre à Ratisbonne. En y allant, il passa à Mayence, où l'Archevêque lui fit de nouvelles instances d'entendre à la paix avec les Protestants, jusqu'à ce que l'on fit convoquer un Concile. L'Empereur y donna les mains, & aussi-tôt l'Electeur de Mayence, & l'Electeur Palatin, envoyerent des Deputez à l'Electeur de Saxe, & au Landgrave de Hesse, pour les convier de vouloir dans le mois d'Avril venir à Schwinfort, où sa Majesté leur permettoit de s'assembler, pour travailler à un accommodement. Ces Mediateurs, en même tems, leur communiquerent ce que l'Empereur disoit d'eux, à sçavoir, qu'ils n'innoveroient rien, ni ne publieroient aucun autre Ecrit touchant la Religion, que celui qu'à Augsbourg, en la derniere Diete, ils avoient presenté à l'Empereur; que les choses demeureroient en cet état jusqu'au tems du Concile, qu'ils n'auroient cependant aucune communication, ni avec les Zuinghiens, ni avec les Anabaptistes; qu'ils s'abstiendroient de toute sorte de dispute de religion; qu'ils ne donneroient retraite, ni protection aux sujets d'aucuns autres Princes, & Etats, qu'ils ne troubleroient point les Ecclesiastiques en leurs ceremonies, & en leurs jurisdictions, qu'ils se soûmettroient aux decrets, qui, pour l'avantage

1532.

Negociations pour pacifier les differents survenus à l'occasion des changemens de religion.

CHARLES V. 1532.

tage de l'Empire, & pour le bien du public, seroient faits par l'Empereur, ou par le Roi des Romains; & qu'ils se deporteroient de la Confederation faite à Smalkalde, contre l'Empereur ou contre le Roi des Romains. Les Mediateurs ajoûterent qu'ils avoient ordre de leur faire esperer, que l'Empereur, & le Roi des Romains, oublieroient les offenses passées, pourvû qu'en cela les Confederez se conformassent aux intentions de l'Empereur. Quoiqu'il y eût en ces conditions bien des choses qui ne plussent pas fort à l'Electeur de Saxe, qui se trouvoit alors malade, il ne laissa pas d'envoyer son fils Jean-Frideric à Schuintort, ou le Duc de Lunebourg, & le Prince d'Anhalt se rendirent aussi, avec les Deputez des autres Princes, & des Villes, lesquels après beaucoup de paroles de part & d'autre, terminerent leurs deliberations par un resultat daté du 17. Avril. Il contenoit les demandes qu'ils avoient à faire à l'Empereur, dont les principales tendoient, à faire desister le Roi Ferdinand du titre & de la fonction de Roi des Romains, & à regler des conditions sous lesquelles dorefnavant un Roi des Romains pourroit être élû, & faire ses fonctions.

Ce resultat fut communiqué aux Princes intercesseurs; lesquels après l'avoir meurement consideré, en furent fort surpris. Ils l'envoyerent pourtant à l'Empereur à Ratisbonne. Mais en attendant sa réponse, voyant la necessité où l'on étoit, de terminer d'une maniere ou d'autre ces affaires, dans un tems auquel le Turc avoit fait une irruption en Autriche, ils dresserent un projet d'accommodement. Les principaux articles portoient, que l'Empereur feroit proclamer une paix publique par toute l'Allemagne, & que sans avoir égard aux Decrets de Worms & d'Augsbourg, desfenses seroient faites

Accommodement des deux partis conclu, & puis ratifié à Ratisbonne.

faites à tous ceux de chaque parti, de s'inquieter les uns les autres, ou de se faire aucun tort ni injure à cause de la religion, jusqu'à ce que les Etats de l'Empire, eussent trouvé le moyen d'en terminer le different, qu'il feroit pour cet effet convoquer un Concile dans six mois, & manderoit pareillement à la Chambre Imperiale, de suspendre l'execution des sentences rendues en matiere de religion, & de n'admettre aucune nouvelle action contre les Protestans; que reciproquement, les Protestans rendroient obéissance à l'Empereur, & qu'ils promettroient de lui donner assistance contre le Turc.

CAHIER LES V. 1532.

Ce Traité fut agréé par les Protestans, sçavoir, par sept Princes, & vingt-quatre Villes, le 23. Juillet, & l'Empereur, qui par Ambassadeurs, & par Lettres avoit eu communication de tout ce qui avoit été arrêté, le ratifia, le 2. jour d'Août, en la Diete de Ratisbonne, par Acte authentique, avec mandement aux tribunaux de justice de le mettre à execution, selon sa teneur.

L'Empereur se porta à cet accommodement pour deux raisons, l'une pour obliger les Etats Lutheriens, à contribuer aux frais de la guerre contre le Turc, & l'autre afin de les engager peu à peu par ces condescendances, à approuver l'élection du Roi Ferdinand son frere. L'appreheusion qu'on avoit du Turc n'étoit pas vaine; Car à Ratisbonne on recevoit des avis de toutes parts, que Soliman marchoit avec de prodigieuses troupes vers la Stirie; que quinze mil chevaux s'étoient déja avancez jusqu'à Lins, desolant & ravageant tout le pais; & que Soliman en personne avoit déja passé le Danube à Belegrade. Mais comme le Traité d'accommodement qu'on venoit de faire avec les Protestans, avoit si bien ramené les esprits des uns & des

Soliman marche contre l'Allemagne.

CHARLES V. 1532.

autres, que tous s'animoient à l'envi contre l'ennemi commun; l'Armée Chrétienne en peu de tems, seroit forte de quatre-vingt-dix mille hommes de pied, & de trente-mille chevaux. En sorte qu'avec l'hyver qui s'approchoit, il n'en fallut pas davantage, pour contraindre Soliman de retourner sur ses pas, vers Constantinople, où, à la fin du mois d'Octobre, il arriva, sans avoir pû rien entreprendre contre les Chrétiens.

L'Empereur passe en Italie, où il s'abouche & se ligue avec le Pape, au préjudice de la France.

Après la retraite des Turcs, l'Empereur congedia une bonne partie de son armée, & il partit d'Allemagne au mois d'Octobre pour repasser en Italie. Le 10. de Novembre, étant à Mantouë, il écrivit aux Etats de l'Empire, que, pour des raisons importantes, il avoit été obligé de faire ce voyage, & particulièrement pour disposer avec le Pape les choses nécessaires à la convocation du Concile, suivant le resultat de Ratisbonne; & qu'au reste, comme durant son absence, il avoit laissé à son frere Ferdinand Roi des Romains, la conduite des affaires publiques, ils devoient être persuadez, qu'elles n'en souffriroient point, pourvû qu'ils voulussent demeurer en paix, & obéir à son frere, comme à lui-même.

De Mantouë, il alla à Boulogne, où il eut une grande conference avec le Pape Clement VII, touchant la Religion & le Concile. Il y renouvella aussi pour dix-huit mois la Ligue avec sa Sainteté, & avec les autres Princes d'Italie, en apparence, pour le bien commun de la paix; mais dans la vérité, pour empêcher les François de revenir en Italie. Ce Traité fut conclu, nonobstant les instances & les protestations des Ambassadeurs de France, lesquels le Pape apprit, en leur faisant entendre qu'il n'avoit fait cette Ligue, que pour décharger l'Italie des troupes Espagnoles, que l'Empereur y avoit

jettées

jettées en grand nombre, ayant en cela fait de necessité vertu, mais qu'il les prioit d'avoir un peu de patience, & qu'il les assuroit qu'ils n'auroient pas lieu de se plaindre long-tems de lui.

CHARLES V. 1533.

L'Empereur ayant ainsi asseuré ses affaires de ce côté là, il en partit au mois de Mars 1533, pour se rendre à Gennes, & de là par mer en Espagne, où les affaires de ce Royaume l'appelloient. Peu de tems après, le Pape dépêcha en Allemagne, Hugues Rangon Evêque de Rhegis, en qualité de Nonce, avec ordre de se joindre à Lambert Briart Ambassadeur de l'Empereur, & de s'acheminer avec lui à Vvelmar, vers Jean Frideric Electeur de Saxe, qui avoit succedé à son Pere Frideric decedé dès le 11. Août 1532. pour lui faire entendre les bonnes intentions de leurs maîtres, & le desir unanime qu'ils avoient de reconcilier, & de reünir, par des voyes douces, les partis qui se trouveroient divisez sur le sujet de la Religion.

Le Pape envoye en en Allemagne, pour concerter, avec les Protestans, les Preliminaires du Concile.

Ces Ambassadeurs s'étant rendus auprès de l'Electeur, ils lui representerent que le moyen le plus prompt pour parvenir à cette reünion, étant de tenir un Concile, le Nonce avoit ordre de sa Sainteté de deliberer auparavant avec lui de la maniere, du tems, & du lieu où il pourroit être convoqué; que même elle lui avoit donné charge de lui communiquer quelques chefs de son instruction, concernant la forme & l'ordre de ce Concile, & les moyens de le rendre libre, & tel enfin que les saints Peres, dont l'esprit avoit sans doute été conduit par l'esprit de Dieu, avoient estimé qu'il devoit être, pour reciproquement engager ceux qui y assisteroient, à l'observation de ses Decrets, sans quoi toute la peine qu'on se donneroit en cela seroit inutile. Le Nonce ajoûta, que sa Sainteté, après avoir long-tems deliberé sur un lieu propre à tenir

CHARLES V. 1533. l'Assemblée, n'en avoit point trouvé de plus commode, que Plaisance, ou Boulogne, ou Mantoue; que l'on pourroit choisir telle de ces Villes qu'on voudroit, & ordonner même, qu'en cas que quelques Princes n'y allassent, ou n'y envoyassent pas, sa Sainteté ne laisseroit pas de continuer les Conférences; & qu'arrivant qu'aucuns fissent difficulté d'obéir aux Decrets de ce Concile, ou de reconnoître sa Sainteté pour le Souverain Pontife, l'Empereur & les autres Rois & Princes protegeroient l'Eglise & le saint Siege contr'eux. Il conclut par les assurances qu'il donna au nom de sa Sainteté, de convoquer sous ces conditions le Concile dans six mois. L'Ambassadeur de l'Empereur confirma la même chose à l'Electeur, le conviant de vouloir acquiescer aux demandes de sa Sainteté & de l'Empereur, pour le bien de la paix & l'union de l'Empire.

A ce discours, l'Electeur ne répondit autre chose, sinon que l'affaire étoit de si grande importance, qu'il falloit du tems pour y penser. Quelques jours après, il leur fit entendre qu'il étoit fort aise, de la resolution que l'Empereur & le Pape avoient prise de convoquer un Concile; mais que l'Empereur l'avoit promis tel, qu'on y pût librement traiter les affaires; que la chose se faisant de la sorte, il esperoit de porter ses Sujets à s'y soûmettre; qu'au reste, comme il y avoit beaucoup d'autres Princes qui professoient la même Religion qu'avoit embrassée feu l'Electeur son pere, ainsi qu'à Augsbourg, en presence de l'Empereur, ils l'avoient publiquement declaré, il n'étoit pas en son pouvoir, sans leur participation, de répondre pour eux précisément; que pour avoir leur avis, il profiteroit d'une Assemblée, qui, le 24. Juin prochain, devoit être tenue à Smalkalde, pour déliberer à fonds sur

cette

cette affaire ; ne demandant pas mieux, que de pouvoir aider à rétablir la paix, & l'union, non seulement dans l'Allemagne, mais encore dans toute la Chrétienté, qu'il supplioit cependant sa Majesté Impériale, de vouloir prendre en bonne part ce délai qu'il demandoit, pour pouvoir faire une réponse positive. L'Ambassadeur de l'Empereur lui donna parole que son maître y consentiroit volontiers ; & sur cette assûrance l'Electeur se rendit à Smalkalde au jour nommé, où ayant déliberé avec ses Alliez sur la réponse qu'ils avoient à faire, ils la conçûrent en ces termes ; qu'ils rendroient très-humble grace à l'Empereur, de ce qu'il vouloit bien prendre la peine de faire assembler un Concile, & prioient Dieu, de vouloir favoriser & conduire à bonne fin ce loüable dessein ; afin que la verité fût maintenuë, que la fausse doctrine, les abus, & les ceremonies vicieuses fussent abolies, & qu'on rétablît le le vrai culte de Dieu, & la pratique des autres vertus Chrétiennes ; que pour eux, ils ne demandoient ce Concile, qu'afin qu'on y resolût & décidât equitablement, & dans les formes, l'affaire qui étoit en controverse, pour faire cesser les divisions qui s'étoient introduites dans la Religion, sous le Pontificat du Pape Leon, que c'étoit pour cet effet qu'on desiroit un Concile où chacun fût libre, où l'autorité du Pape ne prévalût pas sur celle de l'Empereur, ou l'on distinguât le vrai d'avec le faux, selon la Sainte-Ecriture, & non pas selon les traditions, selon les inductions & disputes des écoles, & où la question fût decidée par des hommes pieux, non suspects, & conformément aux Decrets de l'Empire ; s'en rapportant pour le surplus à l'Empereur, à qui, & non à d'autre, ils devoient respect & obéissance, comme à la puissance suprême, que Dieu

CHARLES V. 1533.

CHARLES V. avoit établie sur eux, & priant les Entremetteurs d'envoyer & faire agréer cette reponse à sa Majesté Imperiale, à quoi ils satisfirent.

1533. Cependant le Pape Clement, cherchant l'avantage de sa Famille, & le Roi de France ayant besoin de la Sainteté, pour accommoder ses affaires, la negociation alla si avant entr'eux, que le Pape & le Roi s'étant transportez à Marseille, ils y conclurent le mariage du Duc Henri d'Orleans, fils du Roi, avec Catherine de Medicis, niece de sa Sainteté.

Quelques mois après, le Landgrave de Hesse arriva à la Cour de France. Le sujet de son voyage regardoit principalement le rétablissement du Duc Ulric de Vvirtemberg, son proche parent, qui, dix ans auparavant, avoit été chassé de son païs par les Etats alliez de Suabe, sous prétexte des violences qu'il exerçoit sur eux, & de ce qu'il leur avoit pris la ville Imperiale de Rutlingen. L'Empereur, à la sollicitation des mêmes Etats, avoit dépoüillé le Duc de toutes ses Terres, & il en avoit investi le Roi Ferdinand son frere, sans avoir égard aux sollicitations que plusieurs Princes avoient faites à la Diete d'Augsbourg, en faveur du Prince de Wirtemberg, contre lesquels il n'avoit allegué d'autres raisons, que celles pour lesquelles il l'avoit destitué de sa Principauté.

Le Landgrave, à la verité, avoit dès ce temslà pensé à rétablir le Prince Ulric, par la force; mais n'ayant pas eu l'assistance qu'il s'étoit promise, il avoit differé l'entreprise jusqu'à un autre tems. Il crut donc avoir rencontré le moment heureux, tant à cause de l'absence de l'Empereur, que parce que le tems que devoit durer la Confederation de Suabe, venoit d'expirer. Or pour faire reussir ce dessein, il engagea au Roi de France, au nom du Duc Ulric, la Principauté de Mombelliard, moyennant une somme con-

considerable, à condition, que si dans trois ans on ne rendoit cette somme, le païs demeureroit en propre à la Couronne de France. Le Roi promit de prêter ces deniers au commencement de l'année 1534. & il fit espérer d'y en ajoûter d'autres dont il ne demanderoit point la restitution. CHAR. V. 1534.

Le Landgrave ayant fait son Traité avec le Roi, l'un & l'autre firent faire des levées considerables de troupes, qui furent en état de marcher au Printems. Après leur jonction, qui se fit au delà du Rhin, elles s'avancerent dans le païs de Vvirtemberg, & tomberent le 13. Mai, près de Lauffen sur 1200. Impériaux, qu'elles défirent, & dont la plûpart furent faits prisonniers, avec le Palatin Philippe leur General. Après cette défaite, toutes les Villes & Forteresses du païs de Vvirtemberg, retournerent au pouvoir du Duc Ulric leur ancien maître. *Le Landgrave de Hesse entre à main armée dans le Vvirtemberg, & défait les Impériaux.* 1534.

Cela donna lieu à l'Electeur de Mayence, & à George Duc de Saxe, beau pere du Landgrave, de renouveller leurs soins, pour negocier un accommodement, entre le Roi Ferdinand & l'Electeur de Saxe, afin que ce Traité fût l'acheminement de celui du Landgrave & du Duc de Vvirtemberg avec le même Ferdinand. Ce premier Traité fut enfin conclu en Bohême, le 29. Juin; & les conditions principales furent, qu'on ne feroit aucune violence ni aucune procedure de justice, contre qui que ce fût pour le sujet de la Religion; qu'on observeroit la paix que l'Empereur avoit publiée, que Ferdinand au nom de l'Empereur feroit, par la Chambre Imperiale, surseoir toutes les actions intentées contre les Protestans, parmi lesquels on n'entendoit point comprendre le Anabaptistes, les Sacramentaires, ni les autres Sectes; que l'Electeur de Saxe & ses Alliez *On en vient à un accommodement, qui fut premierement traité avec l'Electeur de Saxe, & ses Alliez.*

CHARLES V. 1534. reconnoîtroient Ferdinand pour Roi des Romains, & lui en donneroient le titre; que quand à l'avenir, il arriveroit quelque occasion d'élire un Roi des Romains, du vivant de l'Empereur, les Electeurs s'assembleroient auparavant, pour examiner si les raisons de proceder à cette élection seroient justes & raisonnables, que si elles étoient estimées telles, il y seroit procedé selon la loi & les formes prescrites par la Bulle d'or; & qu'au contraire si l'on en jugeoit autrement, tout ce qu'on attenteroit au delà, seroit nul, que Ferdinand seroit agréer à l'Empereur & aux autres Electeurs le contenu en ce Traité, sous condition, que dans certain tems il en seroit fait un decret ou une constitution Imperiale, & que si ce decret n'étoit pas fait & ratifié dans l'espace de dix mois, l'Electeur de Saxe & ses Alliez, ne seroient point obligez de tenir le present accord; qu'au reste l'Empereur confirmeroit l'Electeur de Saxe dans ses biens anciens & patrimoniaux, & approuveroit le contrat de mariage, que le même Electeur avoit fait avec la fille du Prince de Cleves.

Et puis avec le Landgrave de Hesse & le Duc de Wirtemberg, qui se soûmet à la condition de relever son Duché de la Maison d'Autriche.

Cette pacification fut suivie de celle qui termina le different d'entre Ferdinand d'une part, & le Landgrave de Hesse, & le Duc Ulric de Vvirtemberg de l'autre. L'Electeur de Saxe s'entrémela pour ces deux-cy, se faisant fort de leur faire agréer & ratifier ce qu'il accorderoit en leur nom. A la fin, après beaucoup de contestations, il fut convenu, qu'Ulric seroit remis dans la possession de tous ses Etats, sous condition, que lui & ses Successeurs Ducs de Vvirtemberg, releveroient, & tiendroient le pais de Vvirtemberg en fief des Princes d'Autriche, & que les Hoirs mâles, venant à manquer dans la Maison de Vvirtemberg, ce pais retourneroit aux Princes d'Autriche,

triche, pour le relever alors de l'Empire; que le Duc Ulric reconnoîtroit Ferdinand pour Roi des Romains, & ne feroit aucune Confederation contre lui; que le Duc, & le Landgrave restitueroient les biens, que durant cette guerre, ils avoient usurpez à leurs Seigneurs naturels, qu'ils ne contraindroient personne à changer de religion, & laisseroient librement joüir les Ecclesiastiques de leurs biens; qu'il seroit permis à ceux qui par crainte, ou par honte auroient abandonné le païs, de retourner chez eux s'ils vouloient, ou bien de se retirer ailleurs, sans que pour cela on les inquietât dans leurs biens; que les pieces de Canon, dont la Forteresse d'Asberg étoit munie, demeureroient à Ferdinand, que Ferdinand payeroit les dettes qu'il avoit contractées en son nom, & Ulric celles qu'il avoit faites pour son compte; que le Prince Palatin Philippe, & les autres prisonniers de guerre seroient remis en liberté sans rançon; que le Landgrave & le Duc Ulric viendroient eux-mêmes, ou leurs Ambassadeurs, demander pardon à Ferdinand, & que le Duc Ulric recevroit alors de lui, comme Prince d'Autriche, le plein droit de la possession de son Duché, que Ferdinand s'entremettroit auprès de l'Empereur, pour obtenir aussi leur pardon; que de part ni d'autre, on ne prétendroit rien pour les frais de la guerre, que le Landgrave & le Duc Ulric feroient passer au service de Ferdinand 500. chevaux & 3000. fantassins, lesquels, après lui avoir prêté serment, seroient à leur dépens envoyez au siege de Munster, dont nous parlerons ci après; & que s'il étoit necessaire ils le serviroient pendant trois mois: que la femme du Duc Ulric joüiroit des biens sur lesquels son douaire étoit assigné; & que les Etats, la Noblesse, & le peuple du païs ratifieroient ce

CHARLES V. 1534.

CHARLES V. 1534.

Ce fut de cette maniere, que le Duc Ulric fut rétabli dans ses Etats. Il n'y fut pas si-tôt rentré, qu'il rendit au Roi de France l'argent qu'il lui avoit avancé sur l'engagement de Montbelliard. Sa Majesté très-Chrétienne de sa part, ne se contenta pas de lui restituer cette Principauté, mais même par une generosité digne d'elle, elle lui fit don d'une somme tres-considerable, qu'outre les deniers de l'engagement, elle lui avoit prêtée.

Generosité du Roi de France envers le Duc de Wirtemberg.

Le Pape murmure de cette reconciliation avec les Protestans.

Le Nonce Pierre Paul Verger, eut ordre de témoigner au Roi Ferdinand, le mécontentement qu'avoit eu le Pape Clement, de ce qu'au desavantage de l'Eglise, il s'étoit reconcilié avec les Princes Lutheriens, mais Ferdinand lui répondit, qu'il avoit été obligé de s'accommoder à la conjoncture du tems & des affaires, pour éviter d'autres plus grands & plus perilleux mouvemens.

Le Landgrave écrit au l'Empereur pour lui demander pardon.

Toutes ces choses ayant été ainsi reglées, le Landgrave par un Exprès qu'il envoya en Espagne, écrivit à l'Empereur, le 21. Juillet, pour lui demander pardon, tant en son nom, qu'en celui du Duc Ulric, avec promesse d'être à l'avenir l'un & l'autre, obeissans & fidelles, tant à lui, qu'au Roi Ferdinand.

L'Empereur fit réponse à l'Envoyé, qu'il avoit déja écrit sur ce sujet à son frere Ferdinand, & qu'il lui en écriroit encore par son Ambassadeur; que ces Princes apprendroient de lui qu'elle étoit sa clemence, & la passion extrême qu'il avoit pour la paix; & qu'il les exhortoit de répondre par les effets à ce qu'ils promettoient par leurs paroles, & de s'abstenir de tous conseils violens.

Pendant la guerre de Wirtemberg, le Roi de France en avoit medité une autre contre le Duc François Sforce de Milan, qui avoit épousé

Chris-

Christine niece de l'Empereur, & fille du Roi Christierne de Dannemarck. Il avoit pour ce sujet fait Ligue avec le Pape Clement VIII. Mais Clement décéda à la fin du mois de Septembre 1534. ce qui fut cause que le Roi ne put executer son dessein. CHARLES V. 1534.

Paul III. de la Maison de Farnese, ayant succedé au Pontificat de Clement, succeda aussi à sa même politique, qui étoit d'éluder la convocation du Concile. Neanmoins pour sauver les apparences, il commanda à Pierre Paul Vergés son Nonce de visiter les Princes, & de leur faire espérer le Concile, leur proposant la ville de Mantoue pour le lieu de l'Assemblée, & leur demandant de quelle maniere ils entendoient qu'on y dût proceder, ce que sa Sainteté vouloit découvrir, afin que sçachant leur intention, elle prescrivît après des loix auxquelles elle étoit bien persuadée qu'ils ne se soûmettroient pas. Elle avoit aussi mandé à son Nonce d'animer tous les Princes d'Allemagne contre le Roi d'Angleterre, qui s'étoit separé de l'Eglise, & de voir s'il n'y avoit pas moyen de convertir Luther & Melancton. *Les Papes eludent la tenuë du Concile, sous les apparences de l'accorder.*

Pour s'acquiter de cet ordre, il alla visiter la plûpart des Princes, & en chemin faisant, il s'aboucha avec Luther. Il employa toutes sortes de moyens, pour tâcher de le ramener, mais cet Heresiarque demeura ferme: & le Nonce voyant cette entrevûë sans fruit, crut qu'il falloit le combattre par écrit. Pour cet effet, il fit en sorte, que le Pape choisit quelques Cardinaux & quelques Evêques, jusqu'au nombre de neuf, qui dresserent un formulaire ou projet de reforme dans l'Eglise.

Les Protestants ayant, par-là, sçu les intentions du Pape, prirent ce prétexte pour s'assembler à Smalkalde; mais dans la verité c'étoit pour renouveller leur alliance, qui alloit expirer. *Conſideration de Smalkalde renouvellée.*

L'Electeur de Saxe, le Comte Palatin Electeur, Robert Duc de Deux ponts, les Princes de Pomeranie, le Duc Ulric de Wirtemberg, le Comte Guillaume de Naſſau, les Deputez des villes de Francfort, d'Augsbourg, de Kempten, de Hambourg, d'Hannover, & de quelques autres, ſe trouverent en cette Aſſemblée. Ils renouvellerent pour dix ans leur alliance, tant pour eux, qu'au nom de tous ceux de la Confeſſion d'Augsbourg, qui voudroient y entrer.

Negociation de l'Ambaſſadeur de France, près des Confederez de Smalkalde.

Ce fut dans cette Aſſemblée, que ſe trouverent Guillaume de Langey, Seigneur du Bellay, Ambaſſadeur du Roi François I. & un Ambaſſadeur de Henry VIII. Roi d'Angleterre. Celui de France y étoit venu pour diſculper ſon Maître, de ce que les Princes Proteſtans lui reprochoient, qu'il avoit fait brûler des Lutheriens à Paris. Il leur repreſenta, pour la juſtification du Roi, que la Secte des Sacramentaires s'étant répandue, juſqu'en France, ſa Majeſté voulant en arrêter le cours, avoit pris toutes les precautions imaginables pour y reüſſir; que ſix de ſes Sujets au mépris de ſes defenſes, n'avoient pas laiſſé de vouloir faire une profeſſion publique de cette hereſie, & d'y attirer pluſieurs autres, par des affiches injurieuſes à la religion, & tendantes à ſedition, dont les ſuites alloient à cauſer un ſoulevement dans le Royaume, qu'ayant été accuſez & convaincus d'être ſectateurs d'une nouvelle doctrine, & des ſeditieux, ils avoient, ſuivant les loix de l'Etat été condamnez au feu, & qu'afin que la punition en fût plus exemplaire, ils avoient été brûlez publiquement à Paris, pendant qu'on faiſoit une Proceſſion generale, & des prieres publiques pour l'extirpation de cette hereſie; qu'au reſte, tant s'en faut qu'il eût entrepris ce châtiment pour chaſſer de ſon Etat les Allemans, qu'au

qu'au contraire, ils pouvoient faire état, que son Royaume seroit toujours pour eux un azile, & une demeure aussi asseurée qu'elle l'étoit aux François mêmes. CHAR. V. 1535.

Il leur fit de plus entendre, que le Grand-Seigneur avoit envoye un Ambassadeur au Roi son Maître, pour conclure un Traité d'alliance, mais que sa Majesté, devant que de s'engager à aucune Confederation avec lui, avoit été bien aise de sçavoir les interêts que les Electeurs, & les autres Princes d'Allemagne y pourroient prendre, que le Sultan lui proposoit des conditions fort avantageuses, s'il vouloit demeurer en repos, sans se mêler de la guerre de Hongrie; qu'il les avoit jusqu'alors rejettées, pour donner lieu aux autres Rois & Princes de se faire comprendre dans la même paix, ne doutant pas, que si tous les Princes y acquiesçoient, & donnoient asseurance au Turc, de ne lui point faire la guerre du côté de la Chrétienté, il ne s'engageât de porter ses armes contre d'autres païs & peuples plus éloignez. Mais l'Assemblée ne témoigna pas être fort satisfaite, de l'excuse alleguée sur le fait des Lutheriens brûlez, & ne fit pas non plus grand cas de la proposition touchant l'alliance du Turc.

Proposition de l'Ambassadeur d'Angleterre à l'Assemblée de Smalkalde.

A l'égard de l'Ambassadeur du Roi d'Angleterre, il tint un autre langage. Comme il y avoit déja plus d'un an, que le Roi en répudiant sa femme avoit fait divorce avec l'Eglise Romaine, l'Ambassadeur, de la part de son Maître, proposa à ces Princes, de se tenir tous ensemble unis contre l'autorité du Pape. L'Assemblée reçût fort agreablement cette proposition, avec promesse d'y correspondre. Neanmoins, pour d'ailleurs conserver les apparences, & devant que de se séparer, elle donna une forme de réponse au Nonce du Pape touchant le Concile; mais cette réponse ne conte-

21 Decembre.

CHARLES V. 1535. noit que les mêmes choſes, que les Confederez avoient ſi ſouvent repliquées.

La continuation de l'union des Confederez, & l'appui qu'ils donnoient à toutes les nouveautez, directement ou indirectement, ſur le fait de la Religion, cauſoient bien des deſordres dans les principales Villes. Celle de Munſter entr'autres fut durant près de 2. ans le theatre d'une ſanglante tragedie, qu'une Secte particuliere d'Anabaptiſtes y fit jouer. La plûpart des habitans, qui s'étoient laiſſez ſeduire par cette nouvelle doctrine, en protegeoient les Auteurs, avec tant d'opiniatreté, que, pour les ſoûtenir, ils expoſerent la Ville à ſa ruine totale. Ces fanatiques s'étoient portez à telle extremité, qu'ils avoient élû pour leur Roi un Tailleur, nommé Jean de Leyden. Cependant leur Evêque les tenoit toûjours aſſiegez, & les avoit reduits à l'extrême famine. Enfin dans le tems que le deſeſpoir les avoit determinez à perir plûtôt que de ſe rendre, un des compagnons de ce faux Roi, avec lequel les Aſſiegeans avoient trouvé moien d'avoir intelligence, leur facilita l'entrée dans la Place. L'Evêque s'en étant ainſi rendu le Maître, fit prendre ce phantôme de Roi, & ſes principaux Miniſtres, & les ayant fait promener par la Ville, & dans les pars circonvoiſins, pour ſervir de jouet à tout le monde, il les fit punir très-ſevérement.

Premieres attentats de la Ville de Munſter contre les Catholiques.

L'Empereur, d'autre côté, avoit entrepris de porter la terreur de ſon nom juſqu'en Barbarie, & d'aller faire la guerre aux fameux Chairadin, dit Barberouſſe, General des armées navalles Ottomanes, qui ſans ceſſe infeſtoit les côtes de ſes Roiaumes de Naples, & de Sicile. Il étoit, pour cet effet, parti d'Eſpagne dès le mois d'Avril, avec un bon nombre de vaiſſeaux, dans l'intention de ſe rendre d'abord maî-

tre

re de la Ville, & du port de Tunis, que Barberousse avoit enlevez au Roi Muley Assen. Son desseru avoit si-bien reüssi, qu'il s'étoit emparé de l'un & de l'autre, aussi bien que de la Forteresse de la Goulette. Il avoit de plus delivré un grand nombre de Chrêtiens captifs, & après avoir battu Barberousse, & lui avoir donné la chasse par terre, & par mer, il avoit rétabli Muley-Assen dans ses Etats, ayant toutefois laissé une bonne garnison dans la Forteresse pour l'obliger à demeurer son Tributaire. Pour cette expedition, le Pape Paul lui avoit envoyé plusieurs galeres, bien équipées: Et pour soûtenir les dépenses de cette guerre, il lui avoit permis de prendre les dixmes sur tous les biens Ecclesiastiques. Mais il fut forcé de quitter les côtes d'Affrique, pour reprendre le chemin d'Italie, sur les avis qu'il eut que le Roi de France, avec une armée de plus de 60000. hommes étoit entré en Piedmont, tant pour se venger du Duc de Savoye, à qui il en vouloit, que pour de-là passer dans le Duché de Milan, & tâcher de le recouvrer. Aussi tôt que Charles fut arrivé à Naples, il envoya ses ordres en Allemagne, & en tous ses autres Etats, pour faire venir en Italie le plus de troupes qu'il pourroit, pour s'opposer aux François. Puis il se rendit au commencement du mois d'Avril à Rome, où, en presence du Pape, des Cardinaux, & des Ambassadeurs des Princes étrangers, il fit une harangue fort passionée contre le Roy de France, se plaignant de ce que nonobstant leur Traité d'alliance, & par une haine inveterée, il empêchoit le progrès de ses exploits contre l'ennemi commun. Et à la fin de son Discours, il leur fit entendre, qu'il aimeroit mieux vuider son different avec le Roi par un combat singulier que par l'effusion du sang de leurs Sujets: Mais cette bravade n'eut point de suite.

CHARLES V. 1535.

1536.

L'Em-

CHARLES V. 1536.

L'Empereur renouvella auſſi ſes inſtances auprès de ſa Sainteté, pour la convocation du Concile. Et le Pape, qui par ſon Nonce en Allemagne avoit été ſecrettement informé, que les Proteſtans vouloient abſolument qu'il ſe tînt dans une Ville de l'Empire, ne feignit point de témoigner hautement, que ſur cela il étoit dans toutes les diſpoſitions imaginables, de lui donner la ſatisfaction qu'il deſiroit. Mais au lieu de nommer une Ville d'Allemagne pour la tenuë du Concile, il l'indiqua à Mantouë, comme, à ce qu'il diſoit, le lieu le plus commode pour toutes les parties intereſſées, & il l'aſſigna au mois de Juin de l'année ſuivante 1537.

L'Empereur refuſe ſes inſtances pour obtenir un Concile.

L'Empereur entre avec une armée en Provence, mais ſes efforts furent vains là, comme ailleurs.

L'Empereur ſe flattant d'avoir mis les affaires de la Religion en bon chemin, donna toute ſon application à faire la guerre au Roi de France. Il traverſa toute l'Italie, & avec une groſſe Armée commandée par Antoine de Leve, ſon Lieutenant General, il vint attaquer la Provence.

Les François ne firent autre choſe que de prendre les poſtes les plus avantageux, par le moyen deſquels, ſans s'engager à aucun combat, ils arrêterent l'Armée ennemie, qui ne pouvant paſſer outre, ſe ruina preſque toute, en ſorte que l'Empereur fut obligé de ſe retirer à Gennes, & de renvoyer ce qui lui reſtoit de troupes en leurs quartiers.

L'Empereur retourne en Eſpagne.

Dans le ſéjour qu'il fit à Gennes, Joachim de Papenheim, Louis de Bambach, & Claude de Puthinger, en qualité d'Ambaſſadeurs des Princes Proteſtans, vinrent le trouver, pour le détromper par bonnes raiſons, des bruits qu'on faiſoit courir de leur alliance, avec les Rois de France, & d'Angleterre & le ſupplier auſſi de vouloir laiſſer jouir de la paix, les Princes & les Etats, qui depuis la derniere pacification de Nuremberg, étoient

étoient entrez dans la Ligue, avec défenses à la Chambre Impériale d'executer aucunes sentences contr'eux. Il reçut & écouta favorablement ces Ambassadeurs, & leur dit, qu'ils pouvoient s'en retourner, avec cette assurance, qu'avant de partir pour l'Espagne, où il étoit obligé de se rendre incessamment, il envoyeroit sa réponse à leurs Maîtres, par Helde, son Vice-Chancelier, qui les suivroit de près.

CHARLES V. 1536. Novembre.

Et en effet Helde, après avoir passé à Vienne, pour joindre le Nonce du Pape, qui étoit auprès du Roi Ferdinand, il fit tant de diligence, qu'avec le Nonce il arriva au mois de Février à Smalkalde, où les Princes Protestans étoient assemblez, & où ils avoient aussi fait venir Luther, & les autres principaux prédicans.

La confederation de Smalka de refuse le Concile en la maniere qu'il est convoqué, elle demande la protection du Roi de France, elle leur est accordée.

D'abord le Nonce & l'Ambassadeur, presenterent la Bulle de sa Sainteté sur la convocation du Concile. Les Princes la donnerent à examiner à leurs Theologiens. Il y eut beaucoup de contestations en public & en particulier sur ce sujet. Enfin ils declarerent qu'ils vouloient un Concile Chrétien, où il fut permis à un chacun de dire son sentiment en toute liberté; que, pour cet effet, le Pape non seulement n'y devoit pas présider, mais ne devoit pas même le convoquer, puisque cela n'appartenoit qu'à l'Empereur, & aux Rois, ajoûtant qu'il y avoit des Villes en Allemagne aussi commodes que celles de Mantoue.

Le Nonce, & le Vice-Chancelier firent leur possible, pour leur faire changer de resolution; mais voyant que leurs remontrances n'étoient point écoutées, ils s'adresserent aux Princes Catholiques, & pour faire une contrebatterie à cette Confederation de Smalkalde, ils les porterent à faire une Ligue, pour la défense de la Religion, & pour leur secours mutuel.

Ces

CHARLES V. 1537.

Ces Princes, pour cet effet, s'assemblerent à Nuremberg: ils y conclurent cette Ligue, pour onze ans, & déclarerent que l'Empereur, & le Roi Ferdinand en seroient les Chefs. Les principaux Princes qui y entrerent, étoient les Archevêques de Mayence, & de Saltzbourg, les Ducs Guillaume, & Louis de Baviere, le Duc George de Saxe, & les Ducs Erric, & Henry de Brunsvic. D'ailleurs, le Pape faisant reflexion sur ce qui étoit negocié à Smalkalde, differa l'ouverture du Concile, jusqu'au premier jour de Novembre, disant, que le Duc de Mantoüe vouloit avoir le tems de lever des troupes, & de munir sa Ville, pour la sûreté publique.

Suspension d'armes pour le Pays Bas, & Thionville secouru par les François.

Pendant que la plûpart des Princes Chrétiens avoient les yeux tournez sur ce Concile, la jalousie continuelle, qui regnoit entre le Roi de France & l'Empereur, porta celui là à donner une rude mortification à l'autre. Le Roi avoit toûjours sur le cœur la renonciation que Charles, par les Traitez de Madrid, & de Cambray, lui avoit fait faire à la Souveraineté des Comtez de Flandres, & d'Artois. Il fit faire au Parlement de Paris une procedure contre Charles, comme contre un Vassal, qui, pour ce sujet là étoit tombé dans le crime de felonie, & afin qu'il s'en purgeât, il le fit citer par des Heraults, sur les frontieres, à y comparoître dans certain terme. L'Empereur, qui étoit en Espagne, sur l'avis qu'il eut de ce procedé, & de la marche des François vers ces Provinces-là, il envoïa ordre à ses Generaux d'assembler promptement leurs troupes, & d'opposer la force à l'injure, & à la violence qu'on lui faisoit. Lorsqu'ils commençoient à avoir quelque avantage sur les François, les Reines Eleonor de France, & Marie de Hongrie, s'entremirent de l'accommodement, & elles convinrent d'une surseance d'armes de six mois,

mois, pour le Païs-Bas seulement : Car on ne laissa pas de continuer la guerre en Piemond, les Vns de force, les Imperiaux prirent la Ville de Charasco, faisant un grand carnage des soldats, & des Bourgeois. Mais peu de tems après, ceux de Thurin étant presque reduits à la famine, toutes les avenuës des chemins étant occupées par les Troupes de l'Empereur, le Roi, vers l'Automne, y envoya Henry son fils, dauphin aîné par la mort de François Dauphin, accompagné d'Anne de Montmorancy, Maréchal, & depuis Connétable de France, avec une puissante armée qui s'ouvrit le passage, & secourut la Place. Toutefois par l'entremise du Pape, & des Venitiens, il accorda aussi une Treva de trois mois pour le païs de de la les Monts, & il continua celle des Païs-Bas, pour autant de tems. CHARLES V. 1537.

Quoique par la suspension d'autres, Charles-Quint eût les mains liées, il avoit recours à l'intrigue, pour inquieter la France par toutes sortes de pratiques secretes. Le Duc Charles d'Egmont, s'étoit mis sous la protection du Roi Très Chrétien, pour se maintenir dans la possession du Duché de Gueldres, que l'Empereur prétendoit être un des effets de la succession de Philippes son pere. Ce Duc avec cet appui croyoit ne pouvoir rien apprehender : Mais sous main, l'Empereur porta le peuple du païs de Gueldres à se revolter contre le Duc, en faisant dans le monde semer le bruit, qu'il tâchoit de mettre ce Duché sous la juridiction de la France. Par ce faux bruit, la chose s'aigrit d'une maniere que ce Prince, fut chassé de son païs, par ses propres Sujets, & qu'il ne lui resta presque aucune Place où il pût trouver retraite, parce que l'Empereur favorisoit puissamment cette revolte. Cependant les affaires qui étoient survenuës au Pape, ne lui ayant pas permis d'ouvrir le Concile

CHARLES V. 1537. cille au mois de Novembre 1537. comme il avoit marque par ſes Bulles, cette convocation fut encore differée. Ce qui donna lieu aux Proteſtans de continuer leurs Negociations, afin de prendre de plus juſtes meſures contre ce Concile. Pour y mieux réüſſir, l'année ſuivante, en la Ville de Brunſvic, ils tinrent une Aſſemblée des principaux du parti, où ils reçûrent en leur alliance le 1538. Roi Chriſtian de Dannemarck, fils du Roi Frideric II. Jean, Marquis de Brandebourg, & le Prince Albert de Pruſſe, que ſix ans auparavant la Chambre Imperiale avoit proſcrit. Le Roi de Dannemarck s'y étoit rendu en perſonne, pour autoriſer d'autant plus cette Aſſemblée.

Le Pape fait une nouvelle Treve entre l'Empereur & le Roi de France. Le Pape ſçachant bien qu'il ne pourroit procurer une paix bien ſolide à l'Egliſe, tandis que les deux plus grandes Puiſſances de la Chrétienté ſeroient deſunies, s'efforça par toutes ſortes d'offices envers Charles Quint, & envers François I. de jetter des fondemens de paix entre ces deux Princes, & de les faire aboucher en ſa preſence. Il arriva, pour cet effet, au mois de Mai de la même année à Nice, Port de mer ſur la Mediterranée, où à ſa priere ils ſe rendirent auſſi, l'Empereur par mer, & le Roi de France par terre, accompagnez de beaucoup de troupes. Après une longue Negociation, il ne fut jamais poſſible au Pape de les faire convenir de la paix, mais ſeulement d'une Treve pour dix ans.

Entre les autres affaires, dont ils s'entretinrent, ils n'oublierent pas de parler des progrès que les Turcs faiſoient en Hongrie, & des moyens qu'on pouvoit employer pour les arrêter. Il n'en fut point trouvé de meilleur, que d'aſſoupir premierement les diviſions qui regardoient la Religion, & d'unir enſuite toutes les forces des Princes Chrêtiens, pour s'oppoſer

à

à cet ennemi commun. L'Empereur promit d'écrire aux Princes de l'Empire sur l'un & l'autre Chef. En effet il s'acquitta de sa promesse, en envoyant ses Lettres circulaires à tous ces Princes, pour les convier d'entrer dans ses sentimens, & de vouloir concourir au même but, ajoûtant, que pour y parvenir plus aisément, il avoit fait expedier un plein pouvoir à l'Archevêque de Londen, & à Mathias Heide de negocier, & d'accommoder toutes les affaires avec eux, par l'avis de son frere, le Roi Ferdinand, & de son Conseil.

CHAR. V. 1538.

L'Allemagne étoit alors partagée en deux partis, sçavoir, les Catholiques, & les Protestans; neanmoins leur division n'en étoit pas encore venue au point, de ne se pouvoir souffrir les uns les autres; au contraire, chacun témoignoit beaucoup de zele, pour se réunir ensemble. Ce fut dans cette veüe commune, qu'au mois de Février 1539. il se tint une Assemblée de ces deux partis à Francfort, où après plusieurs contestations, le 19. d'Avril, il fut arrêté, que l'Empereur accorderoit une Treve de quinze mois aux Protestans en quelque nombre qu'ils fussent, pour, par des Conferences, avoir le tems de s'instruire sur les points contestez de la religion; Que la pacification de Nuremberg, & l'Edit de l'Empereur, fait à Ratisbonne, seroient ratifiez; qu'encore bien qu'on ne convint pas durant cette Treve du fait de la religion, la paix ne laisseroit pas de subsister jusqu'à la prochaine Diete; que pendant cette Treve, l'Empereur suspendroit tous procez, actions, & proscriptions faites contre les Protestans, au sujet de la religion, par la Chambre Imperiale, & que toutes choses faites à cette cause, demeureroient de nulle va-

1539. *Treve accordée aux Protestans.*

CHARLES V. 1539. valeur ; que la justice leur seroit rendue, sans exception de personne, & sans qu'on leur pût rien objecter, pour le même fait de religion ; que durant cette Treve, ils ne pourroient recevoir aucune autre Puissance dans leur Confederation ; qu'ils permettroient aux Ecclesiastiques, de recevoir les rentes annuelles, dont ils étoient encore en possession, que, sous le bon plaisir de l'Empereur, on prendroit un jour, pour conferer à Nuremberg entre les Catholiques & les Protestans ; qu'à cet effet, on choisiroit des gens savans, d'une humeur pacifique, & nullement obstinez, ausquels on pourroit joindre quelques autres personnages habiles, & sages, quoiqu'ils ne fussent pas Theologiens ; que l'Empereur & le Roi Ferdinand pourroient avoir leurs Ambassadeurs dans les Conferences ; que tout ce qui y seroit decidé, seroit rapporté aux Etats absens, & s'ils l'approuvoient, que l'Ambassadeur de l'Empereur seroit obligé d'y souscrire, & que l'Empereur le ratifieroit dans la Diete suivante ; que de part & d'autre, on s'abstiendroit de tous preparatifs de guerre, & que si quelqu'un en faisoit, il seroit obligé d'en déclarer le sujet, ne prétendant point en cette Treve interdire à personne le droit de se défendre, & de joüir de sa liberté dans l'Empire ; qu'au reste on n'entendoit point comprendre dans ce Traité les Anabaptistes, & autres Sectaires, qui professoient une doctrine contraire à la Confession d'Ausbourg ; enfin, que les Protestans tiendroient prêt leur secours contre le Turc, & qu'au 18. Mai, ils envoyeroient à Worms leurs Ambassadeurs, & Deputez, suivant l'ordre de l'Empereur, ainsi que feroient les Electeurs, & autres Princes, & Etats, pour aviser aux moyens de soûtenir la guerre contre cet ennemi commun.

Dans

Dans le même tems, l'Empereur, qui depuis son entreveue avec François I. à Nice, n'avoit point quitté l'Espagne, fut averti par ce Roi, que les Habitans de la Ville de Gand, sous prétexte de défendre leur liberté, s'étant revoltez, avoient voulu se donner à la France. (Exemple admirable de la bonne foi, ce Prince, ayant mieux aimé garder la Treve faite à Nice, que de se prévaloir de cette occasion pour ses interêts particuliers.) Cet avis obligea l'Empereur de se rendre promptement en Flandres. Et pour cet effet, il prit la resolution de passer par la France, sur la parole que le Roi lui donna, pour sa seureté. C'étoit en effet le chemin le plus court, le plus commode, & le plus asseuré qu'il pouvoit prendre. S'étant donc mis en chemin avec peu de suite, il rencontra le Connétable de Montmoranci, qui s'étoit avancé vers lui sur les frontieres, puis le Dauphin Henri, & Charles Duc d'Orleans, enfans du Roi, qui avec beaucoup de témoignages d'affection, le reçûrent & le conduisirent par les plus belles Villes du Royaume. Etant arrivé à Loches en Berry, le Roi en personne l'y reçut, & l'accompagna par Orleans jusqu'à Paris, où il fit son entrée le premier jour de l'an 1540. marchant au milieu des deux fils de France, le Connétable devant lui avec l'épée nuë à la main. Il fut reçu en la grande Eglise par le Cardinal Farnese, Legat du Pape, & par l'Evêque de Paris. Enfin, on n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer à l'honorer, le regaler, & le divertir, sept jours durant. Partant de Paris, il fut accompagné par le Roi jusqu'à saint Quentin, & par les Princes ses fils, jusqu'à Valencienne, premiere Ville du Païs-bas. L'Empereur charmé de tant d'honnêtetez & de bons traitemens, pour en être reconnoissant, il promit au Roi, de donner

CHARLES V. 1539.

Soûlevement de ceux de Gand, qui obligent l'Empereur de s'y rendre, & de passer par la France sur la bonne foi du Roi François.

1540.

CHARLES V. 1540.

ner à lui, ou au Dauphin, l'inveſtiture du Duché de Milan.

Le Roi s'y attendoit abſolument, quoique l'Empereur ne voulut rien ſigner alors, diſant qu'il tiendroit ſa parole, quand il ſeroit dans ſes Etats. Mais ſa diſſimulation ſe découvrit à Valenciennes, où il éluda tout ce qu'on lui propoſa ſur ce ſujet, demandant du tems pour ſatisfaire plus efficacement à ſa promeſſe. Ce procedé ſuſcita même quelques paroles de murmure parmi les peuples, comme ſi Charles s'étoit joué de la civilité & de la generoſité des François; mais la nouvelle que le Roi en reçut, ne ſervit qu'à faire voir la candeur de ſon ame. Il fit aſſembler les principaux de ſa Cour; & ſur les reproches qu'il ſçavoit qu'on lui faiſoit dans le monde, de ne s'être point aſſeuré de la parole de l'Empereur en s'aſſeurant de ſa perſonne, il leur dit, qu'il vouloit que chacun ſçût qu'il étoit fort éloigné d'une pareille lâcheté, d'autant qu'il étoit perſuadé que quand il n'y auroit point de bonne foi au monde, les Rois ſeuls la devroient obſerver.

L'Empereur ne fut pas plûtôt arrivé à Bruxelles, qu'il ſe mit à donner ordre aux affaires de Flandres, & à punir la revolte de ceux de Gand; la legereté deſquels il crut ne pouvoir mieux arrêter que par la conſtruction d'une Citadelle, qu'il fit faire, & où il établit une forte garnison.

Il lui fallut dans le même tems, ſonger à donner ſatisfaction aux Envoyez des Princes Proteſtans, qui avec le Roi Ferdinand ſon frere l'étoient venu trouver, ſur le fait du reſultat de l'Aſſemblée de Francfort. Il étoit embarraſſé de ſçavoir comment il le pourroit faire, parce que le Pape n'avoit pas approuvé ce qui y avoit été arrêté, & qu'il s'oppoſoit à la ratification qui en étoit demandée.

Tou-

Toutefois Charles préferant le repos du public, & ſes interêts particuliers à toute autre consideration, quelque tems après il confirma ce resultat : voulant par là, autant qu'il pourroit, conserver l'union, entre les membres de l'Empire, & faciliter les moyens de terminer d'une façon ou d'autre, les differens de la Religion. CHARLES V. 1540.

Pour tâcher d'y parvenir, il indiqua une Assemblée a Hagueneau, mais entre autres affaires, celle touchant la restitution des biens Ecclesiastiques, occupez par les Protestans, & reclamez par les Catholiques, n'y ayant pû être terminée, elle fut remise a la Diete, qu'au 28. d'Octobre enſuivant, on indiqua à Worms. Cette Diete ſe tint, mais ſans fruit, ce qui obligea l'Empereur d'en convoquer une autre a Ratisbonne, dont l'ouverture ſe fit au mois d'Avril 1541. L'Empereur qui s'y trouva avec le Cardinal Gaſpar Contarini, de la part du Pape, apres avoir fait ſa propoſition tendante à pacifier toutes choſes, & à calmer principalement la diſcorde qui s'étoit élevée au ſujet de la Religion, il convint avec les Proteſtans de remettre l'affaire à une Conference. Juillet. 1541.

On nomma trois Docteurs de chaque parti, ſous l'autorité de deux Préſidens, qui furent Frideric Comte Palatin du Rhin, & Nicolas Granvele premier Miniſtre de l'Empereur. Les Docteurs Catholiques étoient Jean Ekius, Jean Gropperus, & Jules Pflugius, ceux des Lutheriens, Philippes Melancton, Martin Bucer, & Jean Piſtorius, aſſiſtez de pluſieurs perſonnes de qualité.

La Conference commença à la fin du mois d'Avril. On n'y put convenir que de cinq ou ſix Articles. Pour les autres, l'Empereur fit trouver bon à la Diete, de les remettre a la deciſion d'un Concile general, ou national,

CHARLES V. 1541. ou bien au Jugement d'un autre Diete. Le Legat Contarini s'y opposa, insistant fortement que le tout fût renvoyé au Pape, ou au Concile general, alleguant qu'un Concile national, ne pouvoit non plus qu'une Diete, juger souverainement des articles de foi.

Neanmoins sans s'arrêter à cette opposition, le recés fut fait de la maniere que je viens de dire. On y insera des défenses très-expresses de ruïner les biens d'Eglise, de s'en emparer, d'y rien innover, & de débaucher personne de l'ancienne Religion, comme aussi, on enjoignit aux gens d'Eglise de se reformer, & de vivre avec plus de discipline. Ce n'étoit-là que le dehors; car au fond on cherchoit à gagner les Protestans, afin d'empêcher qu'ils ne se missent sous la protection des François, laquelle ils avoient déja recherchée. L'Empereur même en secret leur donna des Lettres Patentes, par lesquelles il leur accordoit la liberté de croire, & de professer ce qu'ils voudroient, & adoucissant ainsi en leur faveur le decret de la Diete, il leur permettoit de recevoir ceux qui desireroient entrer dans leur Communion, suspendoit le dernier Edit d'Augsbourg, & les précedens decernez contr'eux, & ordonnoit enfin à la Chambre Imperiale de Spire de leur rendre justice, sans aucun égard à leur religion. Par ce moyen, pour lors, il détacha entierement les Protestans des interêts de la France.

Le Duc de Cleves mis au Ban de l'Empire. Il se servit de la même conjoncture, pour condamner le Duc de Cleves au ban de l'Empire; à cause qu'il s'étoit retiré vers le Roi de France, & mis sous sa protection, pour pouvoir se maintenir dans le Duché de Gueldres, qui lui étoit échû par la mort de son pere Guillaume de Cleves, auquel Charles d'Egmond, dernier Duc de Gueldres, l'avoit cédé sans l'agrément

ment de l'Empereur, & au préjudice des droits qu'il prétendoit y avoir, du chef de Marie de Bourgogne sa grand-mere.

Il ordonna aussi le rétablissement du Duc de Savoye, avec défenses à tous les Allemans de prendre service pour la France ; & après avoir puissamment exhorté tous les Etats de contribuer aux moyens necessaires pour resister au Turc, il congedia l'Assemblée.

Il se hâta de la terminer de la sorte, parce que la saison le pressoit de passer en Italie, afin de s'embarquer sur la flote qu'il avoit fait préparer, pour l'execution d'un dessein qu'il avoit formé sur Alger. S'étant rendu aux côtes de Barbarie, il descendit à terre, & le 22. Octobre il mit le siege devant la Place ; mais le tems lui fut si contraire, que la plûpart de ses Troupes, & de ses Vaisseaux y perirent ; enforte que vers la fin de Novembre pour sauver le reste il fut contraint d'abandonner l'entreprise, & de gagner l'Espagne avec le debris de son armée.

L'Empereur passe en Italie, & de là en Barbarie, où ses armes sont malheureuses. Le Roi de France lui declare la guerre.

Le Roi Ferdinand n'avoit pas été plus heureux du côté de l'Orient. Après la mort de Jean Roi de Hongrie, il étoit allé assieger la Ville de Bude, croyant pouvoir profiter de la minorité du jeune Roi Etienne, qui s'y étoit enfermé avec la Reine Douairiere sa mere. Mais le Sultan Soliman, dont cette Princesse, & les autres Tuteurs du Pupille, avoient imploré l'assistance contre Ferdinand, ayant fait marcher à leur secours une armée considerable, & lui-même y étant venu à la tête d'un autre corps de troupes non moins formidable, Ferdinand avoit été contraint d'en venir à une bataille, qu'il avoit entierement perduë ; après quoi Soliman s'étoit même rendu maître de la Ville de Bude, ensemble de la personne du jeune Roi,

Ferdinand assiege Bude sur les Hongrois : il est défait par le Turc qu'ils appellent pour les secourir.

CHARLES V. 1542.

& de celle de la Reine Douairiere, sous prétexte de les vouloir proteger.

Cette disgrace de Hongrie, avoit donné à l'Empereur occasion de faire pour le mois de Janvier 1542. convoquer une Diete à Spire, où le Roi Ferdinand devoit présider en sa place. L'ouverture s'en fit le 9. Février, & Ferdinand obtint des Etats une levée de troupes & d'argent pour agir contre le Turc : cette levée étoit proportionnée à celle que les Provinces hereditaires lui accordoient ; veu qu'il s'agissoit de resister à leur ennemi commun.

Diete à Spire, où l'on resolut de faire la guerre au Turc.

Le Nonce qui de la part du Pape se trouva à la Diete, y offrit aussi, au nom de sa Saintеté, tout le secours de troupes & d'argent qu'elle seroit capable de fournir. Et comme les Princes qui formoient l'Assemblée, s'étoient tous portez fort genereusement à cette défense generale contre le Turc, nonobstant les empêchemens que l'Ambassadeur de France avoit tâché d'y apporter ; Le Nonce, pour fortifier davantage les Protestans dans cette bonne resolution, les avertit que le Pape vouloit bien en cette consideration, accorder la demande qu'ils avoient si souvent faite d'un Concile dans une Ville de l'Empire, & qu'il avoit choisi la Ville de Trente, comme la plus commode pour eux, & pour toutes les autres nations interessées.

En effet, sa Saintеté en conformité de cette offre, fit faire la publication du Concile le premier jour de Juin, pour en faire l'ouverture en la Ville de Trente le premier de Novembre ensuivant, & en même tems, elle en donna avis à l'Empereur, & au Roi de France, lesquels elle convia d'y vouloir assister, ou du moins d'y envoyer leurs Ambassadeurs avec les Archevêques, Evêques, Abbez, & autres Ecclesiastiques de leurs Royaumes, & particulierement ceux d'Allemagne.

Frau-

François premier cependant, ne pouvoit di- CHAR-
gerer l'affront qu'il prétendoit avoir reçû de LES V.
l'Empereur, par l'assassinat que des Espagnols 1542.
travestis avoient fait en Italie de ses Ambassa- *Le Roi de France déclare la guerre à l'Empereur, & il l'attaque.*
deurs, Antoine de Rincon, & Cesar Fregose, le premier destiné pour Constantinople, & l'autre pour Venise, duquel assassinat il ne lui avoit été fait aucune satisfaction. Ce qui le fit resoudre à se prévaloir de la rencontre de l'engagement où l'Empereur venoit d'entrer, avec le Pape & les Princes de l'Empire contre les Turcs, afin de se pouvoir mieux venger de lui. Pour cet effet, il l'attaqua en cinq endroits differens, en Brabant, en Luxembourg, dans l'Artois, dans le Piémond, & en Roussillon. Mais l'Empereur donna si bon ordre par tout, & se défendit si bien, que le Roi ne remporta aucun avantage de cette Guerre. Elle produisit même pour lui un autre mauvais effet dans l'esprit des Princes Allemans, par la créance qu'ils eurent qu'il ne l'avoit entreprise, que pour détourner l'Empereur des préparatifs que, de concert avec eux, il faisoit contre le Turc: ce qui les irrita d'autant plus, qu'on avoit des nouvelles asseurées, des appareils extraordinaires que faisoient les Infideles, pour pousser plus avant leurs progrès en Hongrie, & en Moravie, de sorte que Ferdinand au commencement de l'année 1543. se prévalant 1543.
de cette conjoncture, il fit assembler ces Princes a Nuremberg, où il ne trouva aucune difficulté a leur faire embrasser les resolutions qu'il voulut, & entr'autres celle-ci, que du côté du Turc on se fortifieroit le mieux qu'on pourroit, pendant que l'Empereur seroit convié de revenir en Allemagne pour s'y opposer aux François; & particulierement au Duc de Cleves qui les y avoit attirez.

L'Empereur ne fut pas plûtôt averti de cette re-

CHARLES V. 1543.

résolution, qu'il le mit en devoir de s'acheminer en Allemagne ; & sachant que son voyage seroit long, il designa Roi d'Espagne son fils Philippes, & lui en remit le Gouvernement, lui faisant en même tems épouser l'Infante Marie, fille de Jean Roi de Portugal. Peu de jours après il s'embarqua, & avec une flotte considérable il arriva à Gennes, d'où sans perte de tems il se rendit à Spire, & de-là à Bonn, pour s'opposer aux progrès que faisoit le Duc de Cleves. Y ayant donc rassemblé son armée, il marcha droit vers Duren, dans le pays de Juliers, & le 23. Août il fit sommer la Ville de se rendre, ou qu'autrement il leur declareroit la guerre. Ceux de la garnison répondirent avec mépris, qu'ils n'appréhendoient rien de celui qui étoit devenu la pâture des poissons ; ce qu'ils disoient sur la croyance qu'ils avoient que l'Empereur, comme le bruit en couroit, s'étoit noyé s'en retournant d'Alger en Espagne ; mais l'Empereur ayant fait investir la Ville, l'attaqua si vivement avec les troupes Espagnoles qu'il l'emporta d'assaut. En cette expédition il y eut beaucoup de gens tuez de part & d'autre : Mais elle donna une si grande terreur aux Villes de Juliers, de Ruremonde, & de Venlo, qu'elles se rendirent sans résistance.

L'Empereur désigne son fils Roi d'Espagne, & en part, pour se rendre en Italie.

Succès des armes de l'Empereur en Allemagne, ce qui fait trembler le Duc de Cleves en son devoir.

Le Duc de Cleves se voyant si vigoureusement attaqué, vint à Venlo, accompagné du Duc Henri de Brunsvic, & des Ambassadeurs de l'Electeur de Cologne. Par leur entremise, & par celle de ses autres amis, il y negocia si heureusement ses affaires, que le septiéme Septembre l'Empereur lui accorda sa grace, à condition pourtant de demeurer ferme dans l'Eglise Catholique ; & en cas qu'il y eût eu du changement dans son païs, d'y remettre toutes choses en leur premier état ; de pro-

promettre fidelité & obéissance à l'Empereur, au Roi Ferdinand, & à l'Empire; de renoncer à l'alliance de la France, & du Dannemarck; de ne faire aucune ligue sans y comprendre l'Empereur, le Roi Ferdinand, & leurs heritiers; & sur tout de renoncer à la possession du Duché de Gueldre, & d'assister l'Empereur à en reduire les Villes, si quelques-unes refusoient de se soumettre. En échange l'Empereur lui rendit le Duché de Juliers, à la reserve des Villes de Heinsberg, & de Sittard, que durant quelque tems l'Empereur devoit garder pour gage de la fidelité de ce Duc.

CHAR. V. 1543.

Comme ce Traité se faisoit sans la participation de François premier, il ne laissoit pas cependant de marcher avec force troupes au secours du Duc; mais ayant en chemin été averti, que son accommodement étoit fait, il déchargea le depit qu'il en eut sur la Ville de Luxembourg, que pour la seconde fois il reduisit sous son obéissance. Dans le même tems, vers la fin du mois de Septembre les Imperiaux ayant reçû un secours de troupes que Henri Roi d'Angleterre, avec qui l'Empereur venoit de faire une nouvelle alliance, avoit fait passer au Pais-Bas, ils attaquerent Landrecy. Aussi-tôt que l'Empereur sçut qu'elle étoit investie, il marcha de ce côté-là, & fut avec le reste de son armée, après avoir reglé les affaires, au païs de Gueldres. Le Roi alla aussi en personne avec toutes ses forces à cette Ville. On crut qu'ils en viendroient aux mains, mais le Roi après avoir fait entrer dans la Place les secours & les munitions necessaires, il se retira en France.

Et l'Empereur n'estimant pas que l'hyver lui pût permettre de continuer ce Siege, ni d'entreprendre autre chose, reprit le chemin d'Allemagne,

magne, pour se rendre à la Diete de Spire qu'il avoit convoquée.

CHARLES V. 1544.

Il n'y arriva qu'au commencement de Janvier, & n'en fit l'ouverture qu'au mois de Février. Il y eut de très-longues, & de très frequentes deliberations sur le fait de la Guerre du Turc, de celle de France, & des plaintes des Protestans. Entr'autres choses, du consentement general des Etats, il y fut resolu d'accorder à l'Empereur le double des impositions ordinaires. Et comme ils crurent que la Guerre contre le Turc, se feroit plus avantageusement, & avec plus de seureté, si l'on pouvoit obliger la France à faire la paix, ils couvinrent qu'il falloit faire un effort pour l'y contraindre. A cet effet ils consentirent de lui fournir en argent six mois Romains, tant pour la levée de quatre mille chevaux, & de 24000. fantassins, qui y seroient employez, que pour donner moyen au Roi Ferdinand de pourvoir aux Places frontieres de la Turquie. Et quant à la guerre qu'on seroit tenu de faire contre le Turc à l'avenir, il fut ordonné que, sans exception d'aucune personne, chacun y contribueroit par tête selon ses biens & facultez, & qu'on feroit publier de très-expresses defenses sur de grandes peines, contre tous ceux qui prendroient service dans les troupes des Princes étrangers, particulierement du Roi de France, avec ordre aux Magistrats de proceder en toute rigueur contre les delinquans.

Decret avantageux aux Protestans

Pour l'affaire de la Religion, on fit un Decret par lequel on suspendoit encore l'execution de l'edit d'Augsbourg, avec defenses d'inquieter personne pour le fait de la Religion, & l'on ordonnoit qu'en attendant un Concile libre, general, ou national en Allemagne, on s'en remettroit à ce qui en seroit decide par la prochaine Diete: Que chacun des deux partis joüiroit des

biens

biens qu'il poſſedoit, & que la Chambre Imperiale ſeroit rendue mi-partie entre les deux Religions, lorſqu'on en renouvelleroit les Juges. CHARLES V. 1544.

Ce Decret fut fort agréable aux Proteſtans, il eut même une telle force ſur l'eſprit de l'Electeur de Saxe, qu'il s'en enſuivit un Traité particulier avec l'Empereur. Par ce Traité, cet Electeur s'engagea de le reconnoître (ce que juſqu'alors il avoit toûjours refuſé.) Il s'engagea, dis-je, ſuivant la tranſaction paſſée avec l'Empereur au mois de Mai, de reconnoître Ferdinand pour Roi des Romains. Et l'Empereur de ſa part, en échange, approuva le pacte mutuel d'heredité fait entre la famille de Saxe, & celle de Cleves. Ce Pacte portoit que le Duc de Cleves venant à mourir ſans enfans mâles, l'Electeur de Saxe, & ſes hoirs mâles lui ſuccederoient en ſes Etats, après neanmoins avoir reglé dans la Saxe le fait de la Religion, pour faire même une liaiſon plus étroite entre la Maiſon d'Autriche & celle de Saxe. Le Roi Ferdinand, du conſentement de l'Empereur, promit de donner en mariage ſa fille Eleonore, au fils aîné de cet Electeur, pourvû toutefois que la reconciliation de la Religion, ſe fit avant que la Princeſſe fût en âge capable de mariage. Ce dernier Article fut traité par peu de Conſeillers, & tenu ſi ſecret de part & d'autre, que le Landgrave, ni ſes autres Alliez, n'en ſçûrent jamais aucune choſe.

Accommodement plus précis de l'Empereur, avec l'Electeur de Saxe.

Autant que les Proteſtans furent ſatisfaits de ce Decret concernant la Religion, autant les Catholiques en furent mortifiez, & mal contents. L'Empereur tâcha de les conſoler, en leur diſant, qu'il en avoit uſé de la ſorte, dans l'apprehenſion qu'il avoit, que les Proteſtans, dont les ſuffrages excedoient ceux des Catholiques, ne l'obligeaſſent dans la ſuite à quelque choſe de pis, &

CHARLES V. 1544. qu'au reste, le fonds de l'affaire étoit remis à la décision d'une autre Diete. Ces raisons ne contenterent aucunement les Catholiques, & les firent resoudre, quoi qu'avec repugnance, à donner leur consentement a ce Decret.

Les affaires étant ainsi reglées, l'Empereur partit de Spire, pour se mettre en état d'executer le dessein, qu'avec le Roi d'Angleterre, il avoit concerté d'attaquer tous deux en même tems la France, & de se rendre à jour nommé devant la Ville de Paris, pour y joindre leurs Armées, la saccager, & aller de la tout ravager jusqu'à la riviere de Loire. Comme il s'étoit preparé de longue-main à cette expedition, il fut bientôt prêt à marcher. L'Anglois s'attacha d'abord a Boulogne, il vouloit l'emporter avant que de passer outre; & l'Empereur, qui avoit en pensée de profiter de cette conjoncture, pour reprendre dans le Luxembourg ce qui lui avoit été enlevé, & avoit aussi sa revanche de l'avantage que le Comte d'Enguien venoit de remporter en Piémont sur le Marquis du Guast, dans la bataille de Cerisolles, il s'avança droit à Metz. Après y avoir rassemblé son Armée, il alla mettre le siege devant la Ville de Luxembourg, dont à la fin de Mai il se rendit maître. Il s'empara aussi de Ligni en Barrois, & de saint Dizier, d'où il s'avança vers Châlons, sans pourtant l'attaquer, & poussa jusqu'à Chateau-Thiery. Cette approche mit une telle épouvante dans Paris, que tous ceux qui avoient les moyens de se retirer ailleurs, jusqu'aux Ecoliers, s'enfuirent. François I. étourdi de se voir tout à coup de si puissans ennemis sur les bras, fut contraint de rechercher la paix avec l'Empereur. Il envoya donc vers lui des Ambassadeurs, qui menagerent si bien les choses, ayant trouvé l'Empereur chagrin, de ce que l'An-

l'Anglois s'étoit arrêté sur les frontieres de Picardie a prendre des places, au lieu de le venir joindre, ainsi qu'il l'avoit promis, qu'ils le firent condescendre à traiter sans lui, avec le Roi de France. En effet, la Paix fut entr'eux conclue à Crespy le 17. Septembre. Les principales conditions furent, que tout ce qui depuis la Treve avoit été pris de part & d'autre, seroit rendu; que la Ville de Stenay demeureroit au Duc de Lorraine, sous la protection de la Province de Luxembourg; que l'Empereur & le Roi employeroient leurs soins & leurs forces, pour rétablir l'ancienne Religion, & la concorde dans l'Eglise; que le Roi fourniroit pour la guerre contre le Turc, 6000. Cuirassiers, & 10000. Fantassins; qu'il renonceroit à tous droits sur l'Aragon, la Flandre, le Royaume de Naples, l'Artois, & la Gueldre, que l'Empereur de sa part renonçoit au Boulonnois, à Peronne, & autres Villes situées sur la Somme, comme aussi à la Bourgogne inferieure, & au Mâconnois; qu'il promettoit de donner en mariage Marie sa fille aînée, ou à son défaut, sa niece, fille de son frere Ferdinand, au Duc Charles d'Orleans, fils du Roi, & que dans quatre mois il declareroit laquelle des deux il voudroit donner, que si c'étoit sa fille, il promettoit de lui ceder par forme de dot le païs de Brabant, de Gueldre, de Luxembourg, & de Limbourg, la Flandre, la Hollande, la Frise, le Hainaut, l'Artois, Namur, Utrecht, & tous les autres païs de ce côté là, comme aussi la Bourgogne superieure, dite la Franche-Comté, pour n'en jouir toutefois qu'après sa mort, ce faisant que le Roi de son côté renoncera à son droit sur le Milanois, tant pour lui que pour ses enfans, & que si sa fille venoit à mourir sans enfans, alors le Duc d'Orleans se déporteroit de la possession de tous

CHARLES V. 1544.

CHARLES V. 1544. tous ces pays, se reservant son droit sur le Milanois ; comme l'Empereur le sien sur la Bourgogne ; que s'il donnoit la fille de Ferdinand, il la doteroit de la Principauté de Milan, & que le mariage avec l'une ou avec l'autre, se consommeroit dans un an ; que le Roi rétabliroit le Duc de Savoie dans tous ses États, & qu'on laisseroit Hesdin au Roi, jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné. Au reste, l'Empereur promit ses offices pour procurer la paix entre la France & l'Angleterre.

Ce Traité ayant été signé & ratifié de part & d'autre, contre l'opinion presque generale de tout le monde, Charles V. retourna de Soissons en Brabant, & envoya ses troupes Espagnoles hiverner en Lorraine, & dans les pais voisins. Mais ne croyant pas la paix qu'il venoit de conclure avec la France, bien cimentée, tandis que François I. demeureroit en guerre avec le Roi d'Angleterre, qui étoit son allié, il menagea à Bruges une Assemblée des Ambassadeurs des deux Rois, & des siens, où lui, non-plus que les Princes Protestans d'Allemagne, qui y avoient aussi envoyé leurs Deputez, n'oublierent rien pour procurer l'accommodement entre la France & l'Angleterre ; mais tous leurs soins furent pour lors inutiles.

Le Pape renouvelle la convocation du Concile.

Le Pape qui n'attendoit que la conclusion de l'accommodement entre l'Empereur & le Roi de France, pour avancer la tenuë du Concile, qui jusqu'alors avoit été traversé par les guerres, il en renouvella la convocation pour le mois de Mars de l'année suivante. Cependant l'Empereur, qui, au quatriéme du même mois, avoit indiqué une Diete à Worms, ne put s'y rendre que dans le mois de Mai, à cause de l'incommodité de goutte, dont il étoit fort attaqué. Elle avoit été particulierement assemblée

Diete de Worms où il n'est rien resolu.

pour

pour, avec tous les Princes & Etats, aviser aux moyens de faire cesser les troubles de la Religion, rétablir la justice & la paix dans l'Allemagne, & faire la guerre au Turc. Mais les Protestans s'étant d'abord declarez, que sur le premier chef ils ne pouvoient s'en rapporter au Concile de Trente, & qu'entr'eux avant toutes choses, il falloit décider ce point, l'Empereur rompit la Diete, & la remit au mois de Janvier suivant à Ratisbonne, après avoir instamment convié tous les Princes & Etats de s'y trouver.

CHARLES V. 1546.

La remise de cette Diete, où les Protestans esperoient, qu'en traitant le fait de la Religion, l'Empereur feroit cesser les poursuites que la Chambre Imperiale renouvelloit contr'eux, au sujet des biens d'Eglise qu'ils avoient usurpez, cette remise, dis-je, donna lieu aux Protestans d'ajoûter foi à l'avis, que de differens endroits on leur avoit donné, que l'Empereur & le Roi Ferdinand ne cherchoient qu'à les amuser, & que depuis long-tems ils prenoient des mesures pour leur faire la guerre, & tâcher à les reduire par la force.

Cela les fit resoudre, dans le même mois de Janvier, de s'assembler à Francfort, pour deliberer sur les moyens de se défendre des executions de la Chambre Imperiale, & des autres maux, dont ils étoient menacez. Ils n'en trouverent point de meilleur, que de proroger leur Confederation, & de se préparer à la guerre. Et comme dans le même lieu ils apprirent, que Frideric II. qui avoit succedé à Loüis, Electeur Palatin, son frere, decedé sans enfans, avoit en sa Ville capitale de Heidelberg aussi-tôt appellé des Ministres Protestans, pour y prêcher leur doctrine, ils depêcherent vers lui un Exprès, pour l'en congratuler. Mais la joye de cette bonne nouvelle fut moderée par l'avis que peu de

L'Electeur Palatin embrasse le Lutheranisme.

CHARLES V. 1546.

jours après ils reçûrent de la mort de Luther, arrivée dans le Comté de Mansfeld, le 17. Février, lui âgé de soixante-deux ans, duquel décès ils témoignerent tous être fort sensiblement touchez.

Cependant les incommoditez ausquelles l'Empereur commençoit à être sujet, n'ayant pû, dès le mois de Janvier, lui permettre de se rendre à la Diete qu'il avoit indiquée à Ratisbonne, il n'en fit l'ouverture que le 6. Juin: & voyant que la plûpart des Princes Protestans avoient negligé d'y comparoître en personne, & n'y avoient envoyé que des Deputez de leur part; que d'ailleurs l'esperance dont il s'étoit flatté d'assoupir, par un Concile general, ces differents de Religion qui divisoient toute l'Allemagne, seroit vaine, puisque les Confederez de Smalkalde avoient jusqu'alors méprisé le Concile, dont l'ouverture s'étoit faite dès la fin de l'année derniere, le rejettant comme s'ils n'y avoient aucun interêt, l'Empereur, en pleine Assemblée, leur en fit de grands reproches, & il ne feignit point de leur témoigner, que desormais il se serviroit de son autorité, pour les reduire à la raison.

Comme il avoit bien prévû qu'il seroit obligé d'en venir là, il avoit eu la précaution d'envoyer en toute diligence à Rome le Cardinal de Trente, pour conclure la Ligue proposée entre lui & le Pape. Le Cardinal avoit si bien agi, qu'elle fut signée le 20. du même mois de Juin. Ce Traité portoit, que le Pape s'obligeroit de fournir à l'Empereur 12000. Fantassins Italiens, & 1500. Chevaux, avec deux cens mille écus d'or, qui seroient incessamment déposez à Venise; qu'en cette année-là, il seroit permis à l'Empereur de lever au nom du Pape, la moitié des revenus des biens d'Eglise dans toute l'Espagne; qu'à son profit, il pourroit

roit y vendre auſſi des rentes ſur des Monaſte- CHAR. res, juſqu'à la concurrence de cinq cent mille LES V. écus d'or; le tout en vûe de cette guerre, & 1546.
à condition, que par engagement il leur laiſſeroit autant de ſes biens, ou qu'à la volonté du Pape, il donneroit caution & garantie: conditions inouïes à cauſe que l'affaire étoit ſans exemple, que ſi quelqu'un entreprenoit de les traverſer dans cette entrepriſe, ils lui reſiſteroient à forces communes, & l'un l'autre reciproquement pendant cette guerre s'entre-aſſiſteroient, & même ſix mois après qu'elle ſeroit finie; enfin, qu'il ſeroit loiſible à un chacun d'entrer dans cette Ligue, & d'y participer au gain & aux charges.

Tous les Cardinaux confirmerent cet accord, & l'on y inſera cette clauſe, que ce qui, dès l'année précedente au mois de Juin, avoit fait le même ſujet été projetté, ſeroit entendu pour le mois de Juin de cette année 1546. auquel tous les deux avoient ſigné l'alliance.

Cette Confederation de l'Empereur avec le Pape, fut comme une leçon aux Princes de ſe tenir ſur leurs gardes; & elle donna lieu à une paix entre la France & l'Angleterre, qui dans le même tems fut conclue. *Paix entre la France & l'Angleterre.*

Les choſes étant ainſi reduites à la guerre, l'Empereur fit publier un Manifeſte, pour la juſtification de ſes armes: il y montroit, qu'il n'en vouloit point à la Religion, mais que la rebellion de certaines gens, qui mépriſoient les Decrets des Dietes, qui ſans ordre s'aſſembloient, qui contre lui ſuſcitoient les Puiſſances étrangeres, qui dépouilloient les Princes, & qui envers tout le monde exerçoient une violence, & une tyrannie generales, pour opprimer la liberté publique, l'obligeroit d'en venir à un dernier remede. *Les deux parties publient leurs manifeſtes & armens.*

Les Proteſtans, dont les Chefs étoient l'Elecleur

CHARLES V. 1546.

lecteur Jean Frideric de Saxe, & Philippe Landgrave de Hesse, firent à ce Manifeste une réponse, dans laquelle prenant le contrepied, ils publioient que, quoi qu'en dit l'Empereur, cette guerre n'étoit qu'une guerre de religion, pour violenter les consciences; & joignant les effets aux paroles, en peu de tems ils armerent si puissamment, qu'ils se trouverent plus forts que l'Empereur. Ils avoient quatre vingts mille hommes de pied, & dix mille chevaux, avec cent trente pieces de Canon.

L'Empereur avoit fait tous ses efforts, pour secretement mettre ses troupes en corps, afin d'attaquer les Alliez de Smalkalde, avant qu'ils fussent en état de se défendre. Mais ils se trouverent sur leurs gardes; & dès le 16. Juillet, le Landgrave mit ses troupes en campagne, après avoir envoyé à Strasbourg, Ville bien fortifiée, le Prince Guillaume son fils aîné, âgé de 16. ans, pour être en seureté.

Cependant, l'Empereur mit Jean Frideric Electeur de Saxe, & Philippe Landgrave de Hesse, au ban de l'Empire, les declarans perturbateurs du repos public, violateurs de la foi, & des loix, & usurpateurs de biens d'Eglise, & de Provinces entieres; leur reprochant qu'ils s'étoient servis, & se servoient encore des noms specieux de religion, de paix, & de liberté, pour seduire les Princes & Etats de l'Empire, & pour les détourner de leur devoir envers l'Empereur & la Patrie.

Il envoya cette declaration au Duc Maurice de Saxe cousin de l'Electeur, avec les raisons qui l'avoient obligé de proscrire cet Electeur. Et pour engager le Duc dans ses interêts, ou peut être aussi, pour persuader le monde qu'il ne faisoit pas la guerre contre la religion, il lui promit l'electorat, quoi qu'il fût Lutherien. En même tems, il lui donna ordre de marcher

sans

sans delai avec toutes les forces qu'il commandoit pour se rendre maître du pais de l'Electeur, & prévenir ceux qui voudroient s'en emparer. Il envoya aussi la même declaration, à Auguste Duc de Saxe, frere du Duc Maurice, comme ayant un interêt commun avec lui. CHAR. LES V. 1546.

Quoique L'Empereur n'eût pas encore assez de troupes, ni de munitions, pour égaler celles des Confederez, il ne laissa pas, au commencement du mois d'Août, de partir de Ratisbonne après y avoir mis une bonne garnison, & d'aller camper entre le Camp des ennemis, & Landshut sur la riviere d'Izar, poste avantageux appartenant au Duc de Baviere.

Là, il eut le loisir d'attendre les troupes du Pape, lesquelles le joignirent le sept d'Août, au nombre de dix mille hommes de pied, & de mille cinq cens chevaux effectifs. Peu de tems après, il reçut encore six mille Espagnols, tous vieux soldats, qu'il avoit fait venir de Naples, & de Milan, en sorte que son Armée se trouvant de quarante-cinq mille hommes, tous gens choisis, il fut en état de marcher & d'agir contre les Confederez.

Je ne m'arrêteray point ici à raconter ce qui se passa le reste de l'année, & le commencement de l'autre, entre l'Armée de l'Empereur, & celle des Confederez.

Il suffit de dire que la vigilance de Charles, & les irresolutions des Chefs Protestans, furent telles, que vers la fin de l'année, ces Chefs rechercherent l'Empereur d'accommodement. Mais il leur proposa des conditions si dures, qu'elles les firent resoudre à preferer la continuation de la guerre à une honteuse paix.

Cette resolution ne plut pas à plusieurs des Confederez. Car Ulric Duc de Wirtemberg, voyant le mauvais état de leurs affaires, s'accommoda avec l'Empereur. En quoi il fut imité par les 1547.

Villes

CHARLES V. 1546.

Villes d'Ulm, de Francfort, de Memminge, de Bibrac, de Ravensbourg, de Kempten, d'Augsbourg, & de Strasbourg.

Cet affoiblissement du parti Protestant mortifia l'Electeur de Saxe, qui pour le reparer, se mit en devoir de tirer avantage des grandes intelligences qu'en Bohême il avoit ménagées avec ceux qui y professoient la même religion. Pour cet effet, avec ses troupes, il s'approcha des confins de ce Royaume, mais il manqua son coup par la prévoyance & les soins que le Roi Ferdinand avoit apportez, pour faire échoüer ce dessein, & il fut contraint de reprendre honteusement le chemin de Saxe. Cette derniere disgrace le toucha d'autant plus sensiblement, que dans le même tems il apprit deux choses fâcheuses, l'une, le peu de succès de la négociation de ses Ambassadeurs en Angleterre; à cause de l'extremité de la maladie où ils avoient trouvé le Roi Henri VIII. & l'autre, la nouvelle de la mort du Roi François I. qui peu de jours auparavant, lui avoit fait tenir 100000. écus d'or, & autant au Landgrave de Hesse, pour les aider à porter les frais de la guerre. Comme si ces deux Rois sortant ainsi de ce monde, se fussent entendus avec la fortune de Charles, pour ne pas arrêter le cours de ses victoires.

Fevrier.

Dernier Mars.

Aussi l'Empereur, voulant se prévaloir d'une conjoncture si favorable, sur l'avis qu'il eut, que depuis le retour de l'Electeur de Saxe en son païs, il avoit surpris Freiberg sur la riviere de Malde, & Meissen sur l'Elbe, ces deux Places appartenant au Duc Maurice, il prit resolution de marcher promptement vers la Saxe, pour arrêter ces progrès. Le 18. Avril, il partit d'Egre avec toute son armée, accompagné du Roi Ferdinand, qui commandoit six cens Cuirassiers, mille Hussards, & dix compagnies d'Infanterie, & des deux Ducs Maurice, & Auguste

L'Empereur marche avec toutes ses troupes contre l'Electeur de Saxe, & il la

Auguſte de Saxe freres, qui avoient bien autant de troupes que Ferdinand.

CHARLES V.

L'Empereur fit une ſi bonne diligence, que le 22. Avril, il arriva près de Meiſſen, ou peu s'en fallut qu'il ne ſurprit l'Electeur, qui ayant promptement fait rompre le pont, voulut avec ſes troupes, qui faiſoient environ neuf mille hommes, ſe ſauver vers Wirtemberg de l'autre côté de l'Elbe. Mais l'Empereur ayant trouvé un gué, paſſe la riviere, le ſuit, & l'ayant joint, l'attaque, taille toute ſon armée en pieces, & le fait priſonnier.

1547. *tombat, & le fait preſonnier.*

Auſſi-tôt que l'Electeur de Brandebourg eut appris le ſuccès de cette bataille, il vint trouver l'Empereur, qui s'étoit rendu à Wirtemberg pour l'aſſieger. Il y avoit déja fait condamner comme rebelle l'Electeur Jean Frideric de Saxe à avoir la tête tranchée, avec confiſcation de ſa dignité Electorale, & de ſon Etat, qu'il avoit conféré au Duc Maurice de Saxe. L'Electeur de Brandebourg fit auprès de l'Empereur, pour la grace du criminel, de ſi fortes inſtances, que l'Empereur la lui accorda ſous des conditions, que le 13. Mai le priſonnier ratifia lui-même. Elles portoient entr'autres choſes, qu'il reconçoit à la dignité Electorale, tant en ſon nom, qu'en celui de ſes enfans, permettant à l'Empereur d'en diſpoſer comme il le trouveroit à propos; qu'il remettoit à l'Empereur les villes de Wirtemberg, & de Gotha avec leur Canon, & un tiers de munitions de bouche, le Duc pouvant enlever les deux autres tiers, avec tous les meubles & uſtenſiles; que les garniſons en ſortiroient ſans drapeaux; que le Saxon mettroit en liberté le Marquis Albert de Brandebourg, & lui reſtitueroit ce qui lui avoit été pris; que l'Empereur en uſeroit de même à l'égard du Duc Erneſt de Brunſvic, & de ſon fils; que le Saxon rendroit ce

L'Empereur confere au Duc Maurice la dignité, & l'Etat de l'Electeur de Saxe, après avoir fait faire le procès à cet Electeur, mais il lui donna la vie.

CHARLES V. 1547.

ce qui avoit été pris en cette guerre aux Comtes de Mansfelt, & de Solms, & au Maître de l'Ordre de saint Jean en Prusse; qu'il renonceroit à son droit sur Magdebourg, Halberstat, & Halle, avec promesse d'obéir à la Chambre Imperiale, de contribuer à l'entretien des Officiers de cette Chambre, & de faire relâcher le Duc Henri de Brunsvic, & son fils, que le Landgrave tenoit prisonniers, sans pouvoir intenter aucune action contr'eux; qu'il se departiroit de toute alliance faite contre l'Empereur, & contre Ferdinand, & n'en feroit à l'avenir aucune, sans les y comprendre, avec leurs Provinces & Alliez, qu'il seroit reservé cinquante mille écus de pension annuelle, tant pour son entretenement, que pour celui de ses enfans, à prendre sur l'électorat, & autres terres conferées au Duc Maurice; qu'avec la permission du même Duc, & si l'Empereur le trouvoit bon, il retendroit la ville de Gotha, mais qu'il demoliroit les fortifications du Château, & ne pourroit pas fortifier la Ville, que moyennant ces clauses, on lui remettoit le supplice, & toute autre peine corporelle, à condition toutefois qu'il demeureroit en la garde de l'Empereur, ou en celle du Prince d'Espagne son fils, & satisferoit aux autres conditions du Traité, en execution duquel la Ville de Wirtemberg fut remise au pouvoir de l'Empereur, après que la Princesse Sibylle de Cleves, femme du Prisonnier, son fils, & son beau-frere, s'en furent retirez avec la Garnison.

Cette grande affaire ayant été ainsi terminée, l'Electeur de Brandebourg, jugea avec le Duc Maurice de Saxe, qu'il n'en falloit pas demeurer à l'accommodement du Duc Jean Frideric, & qu'ils devoient tâcher de faire aussi celui du Landgrave de Hesse. A son égard

ils

ils s'employerent si bien, qu'ils convinrent avec l'Empereur d'un projet de Traité. Il contenoit que le Landgrave viendroit en personne demander pardon à genoux à l'Empereur ; Qu'il se comporteroit avec le respect & l'obeïssance qu'il devoit à sa Majesté Imperiale ; Qu'il garderoit les Decrets faits pour le bien de la Republique, Qu'il se soumettroit au jugement de la Chambre, & contribueroit à son entretien, Que comme les autres Princes, il donneroit secours contre le Turc ; Qu'il renonceroit à toute sorte de Confederation, & particulierement à celle de Smalkalde, & qu'il en remettroit les expeditions à l'Empereur ; Qu'il ne feroit aucune Alliance sans y comprendre l'Empereur, & le Roi Ferdinand ; Qu'il défendroit l'entrée en son païs à tous les ennemis de l'Empereur ; Qu'il n'entreprendroit la défense d'aucun de ceux que l'Empereur voudroit chatier, au contraire qu'il puniroit ceux de ses sujets qui porteroient les armes contre l'Empereur ; qu'en cas de besoin il lui donneroit passage par les terres de son obeïssance ; qu'il rappelleroit ses vassaux, ou sujets qui resteroient contre l'Empereur, & que si dans quinze jours après la sommation faite, ils ne lui obeïssoient, il confisqueroit leurs biens au profit de sa Majesté ; que pour les frais de la guerre, il fourniroit dans quatre mois à l'Empereur cent cinquante mille écus ; Qu'il demoliroit entierement toutes les Forteresses & Châteaux, excepté Zigenheim, & Cassel, obligeant les garnisons de prendre service avec l'Empereur ; Que sans sa permission il ne fortifieroit à l'avenir aucunes places ; Qu'il lui delivreroit toute son Artillerie, & attirail de Guerre, dont sa Majesté ne lui feroit part qu'autant qu'elle le jugeroit necessaire, pour la défense des places qu'elle lui laisseroit ; Qu'il mettroit en liberté le

CHAR. V. 1547.

CHARLES V. 1547. le Duc Henri de Brunſvic, & ſon fils, & luy reſtituerout ſon païs, en déchargeant ſes ſujets du ſerment de fidelité, & en tranſigeant avec lui de ſon dédommagement, qu'il rendroit tout ce qu'il avoit uſurpé, tant ſur l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, que ſur le Teutonique; Qu'il n'entreprendroit rien contre le Roi de Dannemarc, ni contre aucun de ceux qui avoient ſuivi le parti de l'Empereur, & avoient donné ſecours à ſa Majeſté, qu'il renvoyeroit ſans rançon tous les Priſonniers de Guerre, qu'il ſe preſenteroit en jugement pour ſatisfaire à ceux qui auroient a lui demander quelque choſe en Juſtice, Que ſes enfans ratifieroient ces Conventions, auſſi bien que la Nobleſſe & la Bourgeoiſie du païs, en s'obligeant de livrer à l'Empereur le Landgrave, en cas qu'il n'obſervât pas ce qu'il promettoit dans ce Traité, Que de toutes ces clauſes l'Electeur de Brandebourg, le Duc Maurice, & le Comte Palatin Wolfgang, demeureroient garens, ſous promeſſe en cas d'infraction, d'employer leurs forces pour l'obliger à la reparer. Tous ces articles ayant ainſi été concertez furent envoyez: le Landgrave, par le conſeil, & du conſentement de tous les Etats, les accepta, à condition toutefois qu'on ne l'obligeroit a aucune autre choſe.

L'Empereur voyant cette affaire en ſi bonne diſpoſition, après avoir remis la Ville de Wirtemberg au Duc Maurice, prit auſſi-tôt le parti de s'avancer vers la Heſſe pour y entrer, en cas que le Landgrave voulût retracter ſa parole. Mais le Landgrave alla au devant de lui, & le 18. Juin il ſe rendit à Hall, accompagné de l'Electeur de Brandebourg, & du Duc Maurice de Saxe. Une heure après le Duc Henri de Brunſvic, avec Charles Victor ſon fils y arriva auſſi. Le Lendemain Carlebie, Secretaire d'Etat de l'Empereur, fut trouver le Landgrave, & lui

lui presenta le Traité de paix pour le signer. Et comme on y avoit ajoûté, que l'Empereur se reservoit la faculté d'expliquer les doutes qui se pouvoient rencontrer dans les articles de ce Traité : Le Landgrave voyant que cela n'étoit pas écrit dans le Projet que le Duc Maurice, & l'Electeur de Brandebourg lui avoient communiqué, envoya remontrer à l'Evêque d'Arras, Ministre de l'Empereur, qu'il ne le pouvoit pas signer. Toutefois celui-ci lui ayant fait réponse, que le Copiste avoit oublié de l'ajoûter au Projet, le Landgrave acquiesça ; mais il ne voulut pas souscrire à la clause qui portoit qu'il obéiroit aux Decrets du Concile de Trente, au lieu de quoi il mit qu'il defereroit aux Decrets d'un Concile œcumenique & libre, où le Chef se soumettroit a la reforme, aussi-bien que les membres, auquel le Duc de Saxe, & l'Electeur de Brandebourg souscriroient. Il ajoûta ces derniers mots, parce que ces deux Princes lui avoient promis, qu'ils ne se separeroient jamais de la Confession d'Ausbourg.

CHARLES V. 1547.

Le Traité ayant enfin été signé ainsi, ces mêmes Princes conduisirent le Landgrave vers l'Empereur qui étoit assis sur son Thrône. Le Landgrave, s'étant approché, se mit à genoux devant sa Majesté, ayant à son côté son Chancelier Gunterod. Ce Chancelier lut l'écrit, par lequel le Landgrave demandoit pardon de l'offense qu'il avoit commise contre sa Majesté Imperiale, & lui faisoit très humble priere de vouloir le recevoir en ses bonnes graces, lesquelles il tâcheroit de meriter à l'avenir par sa fidelité, son respect & son obéissance. L'Empereur fit répondre par George Helde, Qu'encore que le Landgrave eût merité un grand châtiment, comme il le confessoit lui-même, il vouloit bien neanmoins accorder à l'intercession de quelques Princes, qu'il ne fût condamné

ni

CHARLES V. 1547. ni au dernier supplice, ni à la proscription, ni à la perte de ses biens, se contentant de ce qui avoit été mis dans le Traité; Qu'il vouloit bien aussi pardonner à ses vassaux, & à ses sujets, pourvû qu'ils gardassent fidellement les Conventions, & reconnussent, comme ils devoient, la grace qu'on leur accordoit.

Le Landgrave, qui croyoit que le procedé de l'Empereur étoit sincere, lui en rendit graces, & comme il le laissoit trop long-tems à genoux, il se leva sans ordre. Peu d'heures après, l'Electeur de Brandebourg l'alla voir, & lui dit qu'ils souperoient ensemble, avec le Duc Maurice chez le Duc d'Albe. Ils y allerent, & y soupetent, après le repas le Landgrave ne se doutant de rien, passa dans une autre chambre, & se mit à jouer au dez, pour se divertir, pendant que le Duc Maurice, & l'Electeur de Brandebourg, s'entretenoient avec le Duc d'Albe & l'Evesque d'Arras.

Le Landgrave arrêté contre son attente.

Enfin après minuit, Maurice & l'Electeur, qui venoient d'apprendre des deux autres, qu'il falloit que le Landgrave passât le reste de la nuit avec des Gardes dans le lieu où il étoit, & que cette resolution ne pouvoit être changée, lui en envoyerent d'abord donner avis par Eustache Schlebe. Ils furent ensuite lui témoigner la douleur mortelle qu'ils en avoient, & que comme ils avoient toûjours vécu en Princes de bonne foi dans le monde, & tenû exactement tout ce qu'ils avoient promis, ils avoient aussi attendu la même sincerité des autres, Qu'ils se plaindroient hautement de ce procedé, & qu'ils en parleroient si fortement à sa Majesté Imperiale, qu'ils esperoient qu'il ne seroit pas plus long-tems arrêté. Il répondit, qu'il ne s'étoit pas attendu à ce traitement, étant venu sur leur parole, & que c'étoit à eux d'y satis-

satisfaire. Pour le consoler, le Duc Maurice, & quelques Conseillers de Brandebourg, resterent auprès de lui cette nuit-là. Le lendemain ces deux Princes intercesseurs firent leur plainte à l'Empereur, de la maniere dont on en usoit envers le Landgrave, y ajoûtant une très humble priere de le vouloir faire remettre en liberté, suivant la garentie qu'ils lui avoient donné sur la parole de sa Majesté. CHARLES V. 1547.

L'Empereur leur fit réponse qu'il ne leur avoit pas promis qu'il ne seroit pas détenu prisonnier; mais bien qu'il l'exemptoit d'une prison perpetuelle, & qu'il n'avoit pas entendu autre chose. Ils s'adresserent ensuite à ses Ministres, à qui ils se plaignirent de ce changement, asseurant qu'on étoit convenu dans le Projet du Traité, que l'on traiteroit le Landgrave *Ohne ewige gefangnus*; c'est-à-dire, sans le mettre en aucune prison, mais les Ministres soutinrent, & leur firent voir dans le Traité qui avoit été signé, qu'au lieu *d'Ewige*, c'est-à-dire, aucune; il y avoit écrit, *Ewige*, qui veut dire perpetuelle. Neanmoins après une longue contestation, on envoya dire de la part de l'Empereur au Landgrave, qu'il lui étoit permis de s'en aller. Il répondit que très-volontiers il s'en iroit, pourvû qu'il le pût faire en seureté. Les deux Princes intercesseurs s'employerent encore pour cela; mais en vain. Car deux jours après on dit au Landgrave de suivre l'Empereur: à quoi il obeït, se consolant de la promesse que lui avoient faite ces deux Princes, qu'ils ne se retireroient point d'auprès de l'Empereur, qu'il ne fût en liberté. Ils allerent donc avec sa Majesté à Naumbourg, continuant leur sollicitation pour le Landgrave; mais trois jours après l'Empereur leur fit faire défenses de passer outre, ou qu'autrement il envoyeroit le Landgrave en Espagne. Il firent avertir le Landgrave de l'ordre qu'ils venoient de re-

CHAP. LXX V. 1547.

recevoir, & le prierent de les excuſer s'ils ne ſuivoient pas davantage l'Empereur, de peur de lui nuire; qu'ils croyoient cependant que s'il faiſoit payer les cent cinquante mille écus ſtipulez par le Traité; & s'il donnoit ſeureté de faire executer les autres articles, il ſeroit mis en liberté; que pour eux, ils ne manqueroient pas de ſe trouver à la Diete, qui pour le premier de Septembre ſuivant, avoit été indiquée à Augsbourg, & qu'ils employeroient la tout ce qui dépendroit d'eux pour ſes intérêts. Suivant leurs avis, le Landgrave, qui avec une extrême impatience, ſouffroit cette detention impreveuë, donna ſes ordres pour faire payer les cent cinquante mille écus, & pour faire démolir les forteresſes, afin de faciliter ſon élargiſſement. Mais après que l'argent fut payé, que les forteresſes furent démolies, & que le canon fut delivré, il ne laiſſa pas de demeurer toûjours priſonnier

Ce manquement de parole de l'Empereur, à l'égard du Landgrave, irrita non ſeulement les Princes qui avoient negocié ſon accommodement, mais auſſi preſque toute l'Allemagne: ce qui les fortifia dans la réſolution qu'ils avoient priſe, d'en faire leurs plaintes publiques à la Diete d'Augsbourg. En effet, quelque tems après que l'ouverture en eut été faite, les Ambaſſadeurs des Electeurs de Saxe, & de Brandebourg, ne manquerent pas de ſe joindre a la Princeſſe de Heſſe, femme du Landgrave, & a ſes fils, pour ſolliciter la liberté du priſonnier, en remontrant que de ſa part, il avoit ſatisfait à toutes les charge. & conditions du Traité qu'il avoit fait avec ſa Majeſté Imperiale Mais l'Empereur éluda cette ſollicitation, en faiſant entendre a la Diete, que des trois points ſur leſquels elle avoit principalement à deliberer, la diſcuſſion de ceux qui regardoit les intérêts des particuliers devoit être remiſe, après qu'on auroit

pris

pris resolution sur les deux autres, qui concernoient le bien general de l'Empire. Il est vrai qu'il s'agissoit du rétablissement de la paix dans l'Allemagne, par la réunion des esprits divisez sur le fait de la religion, & du rétablissement du libre exercice de la justice, & de l'autorité des loix, qu'un deshonneur de la Nation Germanique on avoit mis sous les pieds. CHARLES V. 1547.

Il y eut de grandes contestations sur le premier chef: d'autant que le Pape avoit transferé le Concile de trente à Boulogne, & que nonobstant les instances de l'Empereur, & des Princes de l'Empire auprès de sa Sainteté, pour le remettre à Trente, & les protestations par eux faites contre tout ce qui seroit fait à Boulogne, sans leur participation, le Pape ne laissoit pas de tenir ferme, pour la continuation du Concile à Boulogne. Cela obligea l'Empereur à chercher quelque temperament, qui pût aucunement satisfaire tout le monde. Il n'en trouva point de meilleur, que de faire par des gens sçavans, dresser un Reglement sur toutes les contestations de religion, jusqu'à ce que le Concile eût fait un Decret, touchant la foi orthodoxe sur les points contestez. Et comme en apparence, il vouloit toûjours garder quelques mesures avec le Pape, il lui envoya ce projet de Reglement, qui aussitôt fut fut renvoyé par sa Sainteté, avec deux avertissemens, l'un sur le mariage des Prêtres, & l'autre, sur la Communion aux Laïques sous les deux especes, à quoi le Pape déclaroit ne pouvoir consentir, mais nonobstant le défaut du consentement de sa Sainteté, l'Empereur ne laissa pas de presenter cet écrit à la Diete, où il le fit recevoir comme une espece de Decret, dont l'Electeur de Mayence, sans l'aveu des Etats, lui rendit de très humbles graces en leur nom. Il ordonna même qu'il fût imprimé & publié, tant en Latin qu'en Allemand, comme une For-

CHARLES V. 1547. mule de Foi faite *ad interim*, jusqu'à la décision du Concile, d'autant qu'on y établissoit ce qu'on devoit croire dans les Points contestez entre les deux partis ; & pour le surplus on y toleroit les Prêtres qui s'étoient mariez, & l'on y accordoit aux Laïques la Communion sous les deux especes ; ces deux derniers points étoient contraires à la discipline ancienne ; mais les autres étoient assez conformes à la Doctrine de l'Eglise.

Les Catholiques en murmuroient un peu, comme si l'Empereur eût voulu changer la Religion ; mais il répondit sagement, que ce qu'il en faisoit, ne regardoit point les Catholiques à qui il laissoit libres leurs anciens usages ; mais seulement les Lutheriens, qu'il vouloit tâcher de ramener par ce moyen là. Et c'est aussi ce qu'il inséra dans sa Constitution, ordonnant aux Catholiques de demeurer fermes dans l'union de l'Eglise.

Cet accommodement, qui ne plut ni à l'un ni à l'autre parti, & qui ne fut reçû que par force, ayant ainsi été reglé, l'on proposa ce point du rétablissement de la justice & de l'autorité des loix. L'Empereur insinua aux Etats, que s'ils lui en vouloient laisser le soin, il y travailleroit de tout son pouvoir ; & que cependant, comme la Chambre Imperiale étoit accablée d'affaires, il jugeoit à propos d'ajoûter au nombre des Assesseurs ordinaires, dix autres Assesseurs extraordinaires, pour les vuider plus promptement. Les Etats souscrivirent à son avis, & ils lui témoignerent, qu'ils s'en remettoient volontiers à lui, pour en ordonner ce qu'il trouveroit pour le mieux, avec promesse, qu'ils contribueroient ce qui seroit necessaire pour leur entretenement.

Enfin, sur le dernier point touchant les intérêts particuliers de quelques Princes & Etats de l'Em-

l'Empire, l'Empereur déclara qu'il vouloit en connoître lui même, & afin d'appaiſer aucunement le Duc Maurice de Saxe, qui ne s'étoit rendu à la Diete qu'au commencement de l'année 1548. & qui toûjours inſiſtoit pour la liberté du Landgrave, il lui confirma en pleine Diete le don, qu'au Camp devant Wittemberg, il lui avoit fait, des Etats du Duc Jean Frideric de Saxe, de la dignité Electorale, & il lui en donna l'Inveſtiture avec toutes les ceremonies accoûtumées, non ſeulement pour lui & pour ſes enfans mâles; mais auſſi, au cas qu'il n'en eût pas, pour le Duc Auguſte de Saxe, ſon frere, & ſes fils, à l'exception toutefois des terres, qui avoient été reſervées pour le Duc Jean Frideric & ſes Succeſſeurs. L'Empereur s'étant ainſi debarraſſé de toutes ces affaires, ne ſongea plus qu'à menager les Etats; pour les porter à lui accorder un ſecours conſiderable en argent, pour les neceſſitez communes de l'Empire. CHARLES V. 1547. 1548.

Il ne purent lui refuſer ce qu'il demandoit, & ils ſe laiſſerent même perſuader, de donner de plus au Roi Ferdinand cent mille écus par an, juſqu'à la fin de la Treve faite avec le Turc.

Ils conſentirent auſſi, que toutes les Provinces que l'Empereur poſſedoit, dans la haute & baſſe Allemagne, fuſſent miſes ſous la protection de l'Empire, à condition, que pour les beſoins publics, elles contribueroient pareillement leur cottepart des ſubſides, à proportion des autres Etats, ſans neanmoins qu'elles fuſſent obligées d'apporter aucune innovation à leurs propres loix & juriſdictions. Et afin d'en affermir davantage la ſûreté & la tranquillité, auſſi bien que des autres Etats de l'Empire, il fit agréer par la Diete, que la conſtitution de la paix publique faite par l'Empereur Maximilien ſon Ayeul, ſeroit renouvellée, & même augmentée, & avec cette augmentation,

CHAR. LES V. 1548. il fit une nouvelle Constitution, pour, dans tout l'Empire avoir force de loi. L'on en peut voir la teneur parmi les pieces qui sont à la fin de la seconde partie de cet Ouvrage.

Avant que de congedier la Diete, qui finit le dernier Juin, il fit expedier ses Lettres Patentes, par lesquelles il convint les Etats, & particulierement ceux de la Confession d'Augsbourg, de vouloir assister au Concile, aussi tôt qu'il seroit rétabli à Trente, avec promesse, qu'on y traiteroit toutes choses selon la sainte Ecriture, & la doctrine des saints Peres; & que les Prélats, & Theologiens de cette Confession n'y seroient pas moins favorablement reçûs que les autres. Aussi-tôt que les Députez se furent retirez, l'Empereur prit le chemin des Pais Bas, mandant en même tems a l'Infant Philippe son fils, de s'y rendre incessamment. Le Prince étoit en Espagne, n'ayant que douze ans; quelque diligence qu'il pût faire, il ne put arriver à Bruxelles, qu'au commencement de l'année 1549. suivante. Le premier d'Avril, son pere luy fit faire une entrée celebre, & il le fit reconnoître pour son présomptif heritier dans les Pais Bas, lui faisant, par les Etats, rendre en cette qualité tous les devoirs imaginables.

Il s'avisa un peu après, de vouloir, par un Edit très rigoureux, témoigner son zèle pour l'Eglise; il fit expedier cet Edit contre tous ceux qui professeroient d'autre religion que la Catholique orthodoxe: ce zèle s'étendit jusqu'a l'établissement qu'il fit de plusieurs Tribunaux d'Inquisition, pour proceder contre tous ceux qui contreviendroient à l'Edit, & pour les condamner aux peines qui y étoient bien au long exprimées. 1550.

C'est cet Edit, qui dans la suite, fut comme un flambeau funeste qui alluma un feu qu'on ne pût depuis éteindre. Car les Gouverneurs de ces Pro-

Provinces, voulant successivement signaler le zele de leurs Maîtres pour la Religion, porterent les choses à tel point, que les sujets de toute condition prenant droit de l'extrême necessité, qui n'écoute plus ni loix, ni devoir, secouerent le joug, coururent aux armes, se canoniserent; & qu'enfin la revolte se fortifia tellement, que ceux là mêmes qui avoient publié cet Edit, furent contraints de recevoir pour amis ces rebelles, de reconnoître pour Souverains, ceux qui avoient été leurs Sujets, & au lieu d'une Religion d'en souffrir autant qu'il plut aux autres d'en introduire. Tant il est vrai qu'on ne peut trop dire, que pour les maux de la conscience, la contrainte & la violence sont de dangereux remedes. Aussi cet Edit sema dans tous les Pais Bas l'épouvante & le desespoir; mais particulierement parmi les Negocians d'Allemagne, qui y trafiquoient, & sur tout à Anvers. CHARLES V. 1550.

Les Princes, & Etats Lutheriens, s'en offenserent, & comme sur le licentiement que l'Empereur avoit fait d'une partie de ses troupes, ils avoient repris cœur, ils eurent la hardiesse de protester hautement contre l'Interim, même à ceux qui l'avoient reçû auparavant.

L'Empereur s'étant, dès le 6. Juillet, rendu à la Diete d'Augsbourg, il y fit de grandes plaintes de cette protestation, dans le dessein d'en empêcher les suites. Et afin de disposer les Protestans à s'en départir, il abolit l'Inquisition dans les Pais-Bas, à l'égard des Matchands étrangers. De plus, en confirmant le Decret de l'Interim, il assûra les Etats que les differents de la Religion seroient bien-tôt terminez par le Concile que le Pape Jules III. qui avoit succedé à Paul III. avoit rétabli à Trente, & dont l'ouverture se devoit faire incessamment: où tous les Chrétiens, même ceux qui avoient changé de Religion, auroient toute liberté de se trouver, & de proposer leurs sen-

CHAR-LES V. 1550. sentiments, sous sa protection, & sa sauve-garde. Et comme il erut par là, & par d'autres expediens, qui n'avoient point reçû de contradiction, avoir suffisamment satisfait les Princes Protestans, il congedia l'Assemblée.

1551. Son fils Philippe qui y avoit assisté, prit sur la fin du mois de Mai la route d'Italie, pour retourner en Espagne, avec son beaufrere Maximilien, fils de Ferdinand, lequel l'accompagna, pour y aller querir Marie sa femme, qui déja étoit mere de deux enfans, & pour les amener en Allemagne.

L'Empereur ne quitta Augsbourg qu'au commencement de Novembre, il s'en alla à Inspruck, où il avoit résolu de passer quelques mois, tant pour être proche de Trente, qu'afin de pouvoir mieux pourvoir aux choses necessaires pour la guerre de Parme, contre Henri II. Roi de France, qui soûtenoit les intérêts d'Octave Farneze, Seigneur de cette Ville; laquelle le Pape vouloit avoir, pour d'autres terres qu'il offroit en échange.

Les Ambassadeurs des Electeurs de Saxe, & de Brandebourg suivirent de près l'Empereur à Inspruck, pour le solliciter, avec la derniere instance, de faire mettre le Landgrave en liberté. Le Roi de Dannemarck, pour le même sujet y avoit envoyé un Ambassadeur, à l'exemple de plusieurs autres Princes, qui vouloient prevenir le mal qu'ils voyoient bien, que cette dure & longue detention du Landgrave alloit attirer sur l'Allemagne.

Raisons de l'Electeur de Saxe, pour se revolter contre l'Empereur.

L'Empereur leur donna bonne esperance de sa liberté, & promit d'accommoder l'affaire avec l'Electeur Maurice de Saxe, auquel il avoit mandé de le venir trouver pour cela.

Maurice ayant été averti de cette réponse, qui n'émit que la même que l'Empereur avoit toûjours faite, jugea qu'il falloit à la fin prendre une autre voye, pour sortir de cette negociation. Ou-

tre

re qu'il vouloit à quelque prix que ce fut, effacer, s'il pouvoit, la mauvaise impression qu'il avoit donnée de sa conduite à ceux de sa religion, qui croyoient qu'il avoit sacrifié à son ambition, le Duc Jean Frideric de Saxe, son cousin, & que même il s'entendoit avec l'Empereur, pour le laisser en prison. Il songeoit donc à regagner leur estime & leur affection, & sachant qu'il n'y pouvoit parvenir qu'en attaquant Charles V. qu'ils regardoient comme le Tyran de leur conscience, & de leur liberté; il cherchoit tous les moyens imaginables de se mettre en état de lui faire une forte guerre. Il se conduisit en cela avec tant d'adresse, & de secret, qu'au commencement de l'année 1552. On fut fort étonné d'apprendre que par le ministère d'Albert Marquis de Brandebourg, il avoit fait une Ligue avec le Roi de France, & qu'il avoit retenu & arrêté à son service les troupes Allemandes qu'il avoit employées au siege de Magdebourg, aussi bien que celles qui en étoient sorties après son accommodement. Il s'étoit de plus assuré de l'Electeur Joachim de Brandebourg, des Marquis Jean & Albert du même nom, de Frideric Comte Palatin, des Ducs de Wirtemberg, & des Deux-ponts, de Henri & Jean Ducs de Mecklebourg, & d'Ernest Marquis de Bade.

CHARLES V. 1551.

1552. L'Electeur Maurice fait la guerre à l'Empereur.

Mais ce qui alors le determina le plus à se declarer, c'étoit qu'il lui sembloit, que jamais il ne pouvoit rencontrer une conjoncture plus favorable à son dessein. Car d'un côté l'Empereur étoit occupé à la guerre de Parme contre les François, & de l'autre, le Roi Ferdinand étoit diverti par celle que le Turc avoit tout nouvellement portée en Hongrie, sous prétexte, que l'Empereur avoit rompu la Treve. Outre que Charles V. n'avoit presque d'autres troupes que celles qu'il avoit fait revenir de Saxe, & qui

CHAR. LES V, 1552

avoient aidé à faire le siege de Magdebourg, pendant lequel, Maurice qui y commandoit, en avoit ménagé les Officiers, bon nombre desquels il avoit gagné.

Ce Prince mit donc ses troupes en campagne, faisant en même tems publier un Manifeste, contenant les raisons qui lui avoient fait prendre les armes. D'abord, il se rendit maître des Villes qui se trouverent sur son passage, & s'avança jusqu'en Suabe. Le premier Avril il mit le siege devant Augsbourg, & le 23. il s'en rendit maître. De là il s'avança vers les Alpes, pour en occuper les passages, & empêcher les troupes Espagnoles & Italiennes de venir en Allemagne. Soo approche fit dissiper le Concile de Trente. Les Evêques qui le composoient, en étant effrayez, s'enfuirent, pour se mettre en lieu de seureté; après toutefois avoir remis l'Assemblée dans deux ans, ou dans un plus long terme, si les Princes ne s'accommodoient pas.

Le Concile de Trente se dissipe.

L'Empereur pareillement, en fut dans une si grande consternation, qu'en toute diligence il envoya le Roi Ferdinand vers Maurice, pour traiter avec lui.

Au commencement du mois de Mai, ces deux Princes s'aboucherent à Lintz, où l'Electeur, qui avoit dessein de surprendre l'Empereur dans Inspruck, tâcha d'amuser Ferdinand, par des témoignages apparens d'une bonne disposition à la paix, & par une convention qu'ils firent ensemble, que pour travailler à un accommodement, on s'assembleroit à Passau, le 26. de Mai; & que, du premier jour de l'Assemblée, il y auroit Treve pour quinze jours, entre les deux partis.

Ce coup d'adresse lui réussit aucunement. Car pendant que Ferdinand étoit allé rejoindre l'Empereur, pour lui rendre compte de ce qu'il avoit fait avec Maurice; celui-ci, pour l'execution de

son

son projet, voulant utilement profiter du tems qui restoit jusqu'à la Trêve, fait promptement avancer ses troupes, force avec une fortune & une bravoure incroyable les passages des Vallées, qui conduisent à Inspruck, & prend le Chateau d'Ehrenberg, dit le pas de Chinse, en sorte qu'il n'avoit plus qu'à aller de plein pied à Inspruck. Mais l'Empereur averti la nuit de la prise de ce passage, part à la pointe du jour, & dans une litiere, à cause des goutes dont il étoit travaillé, accompagné de son frere Ferdinand, & du Duc Jean Frideric de Saxe, a qui dans cette conjoncture il rendit la liberté; & tous trois suivis seulement de leurs domestiques, sans aucun équipage, à cause que l'empressement de sortir de la Ville, ne leur avoit pas permis d'en mener; ils se sauvent en crainte à Villacho sur le Drave. CHARLES. 1552

L'Empereur élargit le Duc Jean Frederic.

Maurice ne laissa pas de poursuivre son chemin, de sorte que le lendemain il entra dans Inspruck, ou à la reserve des équipages du Roi Ferdinand, qui étoit son ami, il donna au pillage tous ceux de la Cour de l'Empereur. Pour ce qui est des Habitans, il defendit très-expressément qu'on leur fit aucune insulte, & qu'on touchât à leurs biens; voulant faire voir qu'il n'avoit pas pris les armes pour s'enrichir, mais seulement pour secourir les opprimez.

Pendant que Maurice poursuivoit si vivement l'Empereur; le Roi de France pour satisfaire au Traité de Ligue qu'il avoit fait avec cet Electeur, s'avança sur la Frontiere avec une puissante Armée, & s'empara de Verdun, de Toul & de Metz; comme aussi de Nanci, & de toute la Lorraine; d'où, pour favoriser ses Alliez, il passa jusqu'à Haguenau.

L'Empereur de son côté s'étant posté en lieu, où de la part de l'Electeur de Saxe, il ne pouvoit plus apprehender d'insulte, ne songea qu'à mettre ensemble le plus de troupes qu'il pût au pied

CHARLES V. 1552. des Alpes, afin non-seulement d'être en état de s'opposer aux progrès de son ennemi, mais aussi de soûtenir le parti Catholique, tant que dureroit l'Assemblée de Passau, qui avoit été indiquée au 26. de May.

Les Princes qui s'entremettoient de l'accommodement, s'y rendirent au jour nommé. Ils y travaillerent avec tant d'application (dans la crainte qu'ils avoient pour la tête du Landgrave, l'Empereur ayant menacé Maurice de la lui envoyer, si l'on ne se contentoit des conditions qu'il offroit) que cet accommodement fut conclu le premier Août, par le Traité, qu'on appelle la Pacification de Passau. Ce Traité se trouvera mot à mot à la fin de la seconde Partie de cet Ouvrage; attendu que par les Protestans, il a toûjours été consideré comme le fondement & le Titre de leur liberté Evangelique, laquelle en effet depuis ce tems là ils ont euë toute entiere.

Le Landgrave mis en liberté.

En execution de ce Traité, le 13. Août, le Landgrave fut mis en liberté; mais il fut encore arrêté à Maestricht, & ce fut par ordre de la Reine Marie, Gouvernante des Pais-Bas, jusqu'à ce qu'elle eût sçû, disoit-elle, plus particulierement sur ce sujet, la volonté de l'Empereur. Son prétexte étoit que Reisfemberg qui avoit servi le fils du Landgrave, étoit avec ses troupes passé vers le Marquis Albert de Brandebourg, qui étoit engagé dans l'alliance des Protestans, & de la France, & elle pretendoit que par cette démarche la paix avoit été violée, mais le quatriéme Septembre, l'Empereur le fit remettre en liberté; & six jours après, le Landgrave arriva dans ses Etats.

L'Empereur marche pour aller assieger Metz

Charles-Quint, qui n'avoit abandonné les interêts de la Religion, en faveur des Protestans, que pour s'en faire un secours contre Henri II. comme il avoit déja fait une autrefois contre Fran-

François I. profita de toutes les forces de ce parti, & dans peu de tems, se voyant à la tête de quatre vingts mille hommes, il se résolut de tirer sa revanche du Roi de France. Il se mit en marche avec cette formidable armée, & il prit son chemin par Strasbourg. Il fut fort bien reçû par le Magistrat; & pendant que son armée filoit, & passoit le Rhin près de la Ville, il alla prendre son quartier dans un village, proche de Haguenau. Pour le passage des troupes, du canon, & du bagage, on employa six jours entiers, depuis le quinziéme jusques au vingt-uniéme Septembre. Et après s'être avec toute l'armée avancé jusqu'à Laudan, il y demeura encore seize jours, & ne commença le siege de Metz que le vingt-deuxiéme Octobre. Par ce retardement, il donna tems au Duc François de Guise, de faire ce que le Roi desiroit, sa Majesté n'ignorant pas le dessein de l'Empereur. Le Duc munit les Villes de Metz, & de Nancy, de toutes les choses necessaires, & il y fit entrer un grand nombre de Noblesse, & de Braves qui s'y enfermerent pour les défendre. Le Marquis Albert de Brandebourg, qui jusques là étoit demeuré ferme dans la Ligue de France, avoit lors son quartier avec cinquante compagnies d'Infanterie, & beaucoup de Cavallerie, proche de Pont-à-Mousson. Mais ayant à l'approche de l'Empereur changé de sentiment, il traita secrétement avec lui; & le quatriéme Novembre il vint se rendre au Camp devant Metz; après avoir mis en déroute, & fait prisonnier le Duc d'Aumale, qui sur le bruit de cette défection étoit venu pour le saisir de la personne d'Albert, ou pour empêcher sa jonction avec l'Empereur.

CHARLES V. 1552.

Le Marquis Albert tourne casaque.

Pour faire voir quelle fut sa résolution, la valeur, & la fermeté de ceux qui soûtinrent ce Siege, il suffit de dire que la Place fut attaquée par une Armée de près de cent mille hommes de pied,

CHARLES V. 1553. pied, & de douze mille chevaux; & battuë par cent quatorze pieces de canon, le tout commandé par un Empereur en personne, secondé de tous les Braves de l'Europe, dont les efforts furent vains: car ils n'empêcherent pas l'Empereur d'échouer dans cette entreprise, l'Hyver, & les maladies contagieuses lui faisant mourir beaucoup de monde. Aussi a la fin du mois de Decembre prit-il resolution de lever le siege, après avoir perdu un tiers de son Armée. Il en fit hyverner une partie au pays de Treves, & avec le reste il se retira aux Pais Bas, plus mortifié de ce fâcheux succés, que le Roi de France n'eût de joye d'avoir sauvé cette grande conquête.

L'Empereur est contraint de lever le siege.

Cette disgrace ne rebutta pas l'Empereur; aussi-tôt que le Printemps fut revenu, il voulut vanger l'affront qu'il avoit reçû devant Metz. Il attaqua Terouane, força la Place, & la fit démolir jusqu'a la derniere pierre. Mais tout que ses infirmitez corporelles, aussi bien que la disposition de son esprit, dont la vivacité commençoit à s'émousser, ne lui permissent plus d'agir à son ordinaire, soit qu'il eut d'autres desseins en tête; il ne passa pas outre de ce côté là, il laissa la conduite de son Armée a Emanuel Philbert, fils de Charles Duc de Savoye, qui dans la continuation de la guerre tâcha de se signaler contre la France. Pour lui, il donna ses soins à faire enfoncer, non seulement qu'une guerre intestine, que depuis sa retraite de devant Metz, l'Albert Marquis de Brandebourg, avoit commencée en Allemagne, n'eût de suite; mais d'ailleurs, qu'on avançât la conclusion du Mariage de Philippe son fils avec Marie, fille, & Douairiere de Henri VIII. Roy d'Angleterre, lequel mariage fut consommé, le vingt cinquiéme Juillet a Winson, d'où peu de jours après,

1553.

les

les nouveaux mariez furent dans Londres, fai- CHARLES V.
re leur entrée avec toute le magnificence poſ- 1553.
ſible.

Cette derniere affaire que l'Empereur avoit tant ſouhaitée, ayant un ſi heureux ſuccès, il voulut pouſſer à bout celle du Marquis Albert, lequel en une bataille donnée près la riviere de Wſer, avoit été défait par Maurice Electeur de Saxe, qui y ayant été bleſſé d'un coup d'Arquebuſe, en étoit mort au bout de deux jours.

Albert s'étoit ſauvé en Franconie, où il avoit ramaſſé quelques troupes, mais ayant encore été battu par celles de Ferdinand, & des Princes voiſins, il avoit été contraint de ſe refugier en France. L'Empereur ayant reſolu de lui faire faire ſon procès, comme à un perturbateur du repos public; & de remedier d'ailleurs aux deſordres qu'il avoit cauſez en pluſieurs endroits, il convoque pour cet effet diverſes Dietes, les unes après les autres; mais elles furent rendues infructueuſes par les pratiques des amis d'Albert, & par l'abſence de l'Empereur qui n'y avoit pû aſſiſter à cauſe de ſes incommoditez. Outre qu'Albert, à qui le Roi de France avoit accordé ſa protection, fut de la part de ce Roi compris dans le Traité de Treve, qui dans l'Abbaye de Vaucelles près de Cambray, fut conclu le 5. Février 1555. par les Ambaſſadeurs de l'Empereur, & de Philippe ſon Fils Roi d'Angleterre, d'une part, & par les Ambaſſadeurs de Henri II. Roi de France, d'autre part; cette Treve étant par mer & par terre pour cinq ans, tant aux Païs-Bas qu'en Italie, & ailleurs; ſous condition que les parties garderoient les Païs, & les Places qu'elles occupoient.

1554.

1555.

Le même jour que ce Traité fut ſigné, Ferdinand fit au nom de l'Empereur l'ouverture de la Diete d'Augsbourg. L'Empereur ne s'y étoit pû rendre, pour les mêmes raiſons qui l'avoient

CHARLES V. 1555.

voient empêché de se trouver aux autres Assemblées. Celle-ci se tenoit en execution du Traité de Passau. Pour ce qui restoit à regler avec les Protestans sur le fait de la Religion, les contestations y furent grandes, & elles durerent jusqu'au 23. Septembre, à cause des differens sentimens des partis opposez, sentimens soûtenus jusqu'au bout, avec tant d'opiniâtreté, que Ferdinand n'en put tirer autre résolution, que celle que ce même jour, il fit lire publiquement, dont voici la teneur.

Résolution de la Diete qui regle les choses concernans l'exterieur des Religions.

Que l'Empereur, le Roi Ferdinand, les autres Princes & Etats, n'outrageroient en aucune maniere les sujets de l'Empire, à cause de la Doctrine, Religion, & Foi de la Confession d'Augsbourg, ni ne les contraindroient par Mandemens ou autrement, de quitter la Religion, les ceremonies, & les loix que les Alliez de la même Confession avoient établies, ou ci-après établiroient en leurs Provinces; ni ne les mépriseroient en aucune sorte, mais leur laisseroient la liberté de conscience, avec la jouïssance paisible de leurs biens, facultez, péages, possessions, & droits; Que le different de la Religion ne seroit terminé que par des voyes douces, & pacifiques; Que ceux de la Confession d'Augsbourg se comporteroient de même envers l'Empereur, le Roi Ferdinand, & les autres Princes, & Etats de l'ancienne Religion, leurs Chapitres, & Colleges, leur laissant pareillement la liberté de leur Religion, & de leurs ceremonies; comme aussi de leurs loix, possessions, & péages, & que les differents & procès qui surviendroient, seroient decidez selon les Loix, & Coûtumes de l'Empire; Que ceux qui ne seroient pas de l'une ni de l'autre Religion, ne pourroient être compris en cette Paix; Que si quelque Archevêque, Evêque, Prelat, ou quelqu'un de l'Ordre Ecclesiastique, venoit à se retirer de l'ancienne Religion,

gion, il seroit obligé de se déporter aussi-tôt de son Evêché, Prelature, Benefice, & de tous les fruits qu'il en auroit reçûs, sans toutefois que cela tournât en aucune façon a son deshonneur; & qu'il seroit libre aux Chapitres ou Colleges, ou à ceux qui avoient droit d'élire, de mettre en sa place un autre Prelat de l'ancienne Religion, afin qu'ils demeurassent paisibles en la possession de leurs droits de Fondation, Election, Presentation, Postulation, Confirmation, & autres semblables droits, & en celle de leurs biens: le tout à condition que cela ne préjudicieroit nullement à la future reconciliation de la Religion; Que comme quelques Etats de l'Empire, & leurs predecesseurs, s'étoient emparez de quelques Prevôtez Ecclesiastiques, Monasteres, & autres telles sortes de biens sacrez, & les avoient appliquez aux ministeres de l'Eglise, sçavoir aux Ecoles, & autres bons usages, ils ne seroient pas appellez en justice pour ce sujet; Que la jurisdiction Ecclesiastique ancienne ne s'étendroit point sur la Religion, la Foi, les Ceremonies, les Loix, & le Ministere Ecclesiastique de ceux de la Confession d'Augsbourg, mais qu'elle demeureroit en suspend, & sans effet, jusqu'a ce qu'on eût entierement terminé le different de la Religion: Que la même Jurisdiction s'exerçeroit pourtant, & auroit son effet, selon l'ancien droit & usage dans les autres choses qui ne concerneroient point la Religion, Quetout l'Etat Ecclesiastique demeureroit a l'avenir en la joüissance de ses biens, péages, & droits; en sorte neanmoins que ceux en la Province desquels ces biens seroient scituez, ne perdroient rien du droit temporel qu'ils avoient avant la division de la Religion: Qu'on prendroit sur ces biens les choses necessaires pour entretenir & faire subsister le Service de l'Eglise, les Paroisses, les Ecoles, les Aumônes, & les Hôpitaux, sans avoir égard

CHARLES V. 1555. a qui, de l'une ou de l'autre Religion cette assistance & nourriture seroit appliquée : Que s'il arrivoit quelque contestation pour les aumônes & la nourriture des pauvres, & pour la maniere de les distribuer, les parties de leur consentement choisiroient des Arbitres, qui dans six mois termineroient le different, durant lequel tems les dispensateurs ne laisseroient pas d'employer le fond destiné aux usages & services ici mentionnez, en la maniere qu'auparavant ils avoient accoûtumé de faire, jusqu'a la decision du procès.

Pendant que Ferdinand regloit ainsi les affaires d'Allemagne, l'Empereur sentant que tous les jours sa santé & son esprit s'affoiblissoient, & qu'il ne pouvoit plus porter le fardeau du Gouvernement, il resolut de renoncer à la Souveraineté.

Dans cette pensée, que depuis quelque tems il nourrissoit, il avoit rappellé auprés de lui Philippe son fils Roi d'Angleterre; à qui en faveur de son mariage, il avoit déja donné les Royaumes de Naples, & de Sicile, avec le Duché de Milan, le 25. Octobre.

Il fit donc assembler les Etats des Provinces des Pays Bas, a Bruxelles, & là, premierement il ceda Philippe, Chef de l'Ordre de la Toison-d'or; puis il lui ceda, & lui remit la Seigneurie de ces Provinces; & en consequence de cette cession, aussi-tôt que l'Empereur se fut retiré de l'Assemblée, les mêmes Etats prêterent hommage & serment de fidelité à leur nouveau Seigneur. Un mois après, les Députez de ces autres Etats qu'il avoit mandez s'étant rendus au même lieu, il acheva de se desaisir generalement de tous ses autres Royaumes & Seigneuries, tant en Europe que dans le Nouveau monde, & d'en revêtir Philippe, ne se reservant pour son entretien par an, que deux cens mille ducats de re-

venu

venu sur l'Espagne, avec quelques meubles. Il CHARLES V.
ne lui restoit plus qu'à abandonner l'Empire à
son frere Ferdinand; mais avant que d'en faire l'abdication, il jugea à propos de le garder 1556.
encore un an, dans la pensée qu'il avoit de ne s'en démettre, que sous condition que son frere étant Empereur, consentiroit que Philippe fut élû Roi des Romains; & dans l'esperance dont il se flattoit de le pouvoir porter à l'accepter à cette condition; mais Ferdinand songeoit déja à l'assurer à son propre fils, & il fit si bien qu'il éluda la prétention de Charles. De maniere, que celui-ci voyant que sur ce chef-là, il ne pouvoit gagner Ferdinand, il prit résolution avant que de partir de Bruxelles, de ne pas différer plus long-tems, à faire en bonne forme expedier en faveur de son frere Ferdinand, sa renonciation à l'Empire, & de la confier entre les mains du Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, de Gregoire Sigismond Helde Vice-Chancelier de l'Empire, & de Hallet son Secretaire, pour en qualité de ses Ambassadeurs, la porter à la prochaine Diete de l'Empire, la signifier aux Princes Electeurs, & la remettre à Ferdinand Roi des Romains, avec le sceptre, la couronne, & les autres marques de la dignité Imperiale. Après que Charles fit fut entierement dépoüillé de tous ses Etats, il ne s'occupa plus qu'à disposer les choses necessaires à son passage des Pais-Bas en Espagne, où il avoit choisi sa retraite. Il partit de Bruxelles accompagné de cinq têtes couronnées, sçavoir, de Philippe son fils Roy d'Espagne, d'Angleterre, & de Naples; de Maximilien Roi de Bohême, son Gendre, fils de Ferdinand; du Roi de Thunis; d'Eleonore Reine Douairiere de France; & de Marie Reine Douairiere de Hongrie, & de Bohême ses sœurs, comme aussi des Ducs & Ducheſſes de Savoye, de Lorraine, & de Parme, & de grand nombre d'autres

CHARLES V. 1556. tres Seigneurs. Etant à Gand, il congedia les Ambassadeurs qui étoient auprès de lui, après les avoir priez de recommander son fils à leurs maîtres; & continuant sa route vers Flessingue, il s'y embarqua le 15. Septembre avec ses deux sœurs, Eleonore & Marie.

En peu de jours il arriva heureusement en Espagne, & il se renferma dans le Cloître de St. Just, de l'Ordre de S. Hierôme; où deux ans après, ce grand Empereur finit sa vie, le 21. Septembre 1558. y ayant vécu comme un simple Religieux; lui, qui auparavant ne pouvoit se contenter de la possession de tant d'Etats & de Royaumes dans les trois parties du monde.

Mais avant que de passer outre, il ne sera pas hors de propos de faire en peu de lignes un portrait de sa personne. Il étoit bienfait, quoyqu'il eut la taille un peu grossiere. Il avoit les yeux bleus, & doux, le nez aquilin, & le menton avancé. Il étoit blond, & ne portoit ses cheveux que jusqu'à la moitié de l'oreille. Il sçavoit l'Espagnol, l'Italien, le François, l'Alleman, & il entendoit un peu le Latin. Entre autres livres, il en affectionnoit trois, qu'il avoit fait traduire pour son instruction, *le Courtisan du Comte Baldassar de Chastillon*, *le Prince de Machiavel*, *& l'Histoire de Polybe*. Il prenoit aussi plaisir à lire deux Historiens modernes, *Philippe de Comines*, qu'il estimoit beaucoup, & *Schleidan*, que par raillerie il avoit accoûtumé d'appeller son menteur. Il sçavoit dessiner, & souvent il se divertissoit à lever le plan des Places, ou des beaux bâtimens. Il aimoit passionnément l'exercice des armes, & il étoit fort bon homme de cheval. Il se plaisoit à être simplement vêtu, n'aimant point à changer d'habits, jusques-là même qu'il renouoit souvent une éguillette rompue, pour s'épargner le tems & la peine d'en faire mettre de neuves. Il étoit familier, & ordinairement il raillo[illegible]

loit avec ſes domeſtiques. Toutefois il étoit circonſpect dans ſes actions, & attrayant par ſes paroles : mais ſouvent elles étoient ambigues, & il n'y avoit pas trop de ſeureté de s'y fier. Il étoit patient à donner audience, judicieux dans ſes réponſes, ferme à maintenir ſes Ambaſſadeurs & ſes Officiers, reconnoiſſant envers ceux qui l'avoient ſervi ; mais obſervant tellement les conjonctures, qu'il a plûtôt paſſé pour ménager, que pour liberal, juſques là même qu'il n'y a point eu de Prince qui ait moins depenſé pour ſes plaiſirs, & qui ait pris plus de ſoin d'examiner la depenſe. CHARLES V. 1556.

Fin du Tome premier.

TABLE DES MATIERES.

Contenuës dans ce premier Tome.

A.

Adrien I. Pape. Reception que fit ce Pape à Charlemagne. 18. 22. Sa mort 36.

Adrien IV est élu Pape. 221. Entrevûë de ce Pape avec l'Empereur Frideric I. 223. Brouillerie de ce Pape avec l'Empereur. 224. Autre brouillerie. 227. Mort de ce Pape. 226.

Adolphe de Nassau élû Empereur à l'exclusion d'Albert d'Autriche. 309. Sa maniere de gouverner, *ibid. & s.* Ligue de cet Empereur & du Roi d'Angleterre contre la France, *ibid.* A pour Concurrent Albert d'Autriche, 310. 311. En est vaincu dans une bataille, où il perdit la vie, 312.

Aigle. Tems auquel les Romains prirent l'Aigle pour leur Enseigne, 3 *& suiv.*

Albert I Duc d'Autriche, élû Empereur du vivant d'Adolphe, 311. Livre bataille à Adolphe & la gagne, où Adolphe est tué, 312. Nommé le Borgne, 313. Il se fait confirmer dans l'Empire par une Diete, *ibid.* Prend ses précautions avec le Roi de France contre les artifices de Rome, 314. Entrevûë de ces deux Princes, *ibid.* Fait couronner sa femme, *ibid.* Retire des droits affectez à l'Empire, *la même & suiv.* Oblige les Suisses par ses mauvais

tantemens à recouvrer leur liberté, 316. Veut se rendre maître de la Bohême, 317. Il lui coûte la vie pour vouloir trop aggrandir ses enfans, *ibid. & suiv.*

Albert, Marquis de Brandebourg, entre en guerre avec la Regence de Nuremberg, 367. Il fait sa paix avec eux. *ibid.*

Albert II Belle & courte vie de cet Empereur, 362. *& suiv.* Il a servi de base à la grandeur de la Maison d'Autriche, 364. Tourne casaque à la France au siege de Metz, 473.

Alexandre IV élû Pape, 226. L'Empereur Frideric I. lui dispute la Papauté, 227 Le Pape excommunie l'Empereur, *ibid.* Se refugie en France, 228. Retourne en Italie, 238 Il fait sa paix avec l'Empereur, 232. Sa mort, 238.

Allemagne. Révolte en ce païs, 385. Partagée en deux partis pour fait de Religion, 433

Alphonse Roi de Castille élu Empereur, 292. Sa mort, 293.

Ammassaquens Sarrasins regalez par Loüis le Debonnaire, 60.

Anabaptistes. Attentat de ces Hérétiques contre les Catholiques, 426. Ils élisent pour leur Roi un Tailleur. *ibid.*

Apoüille. Son Roi est mis au Ban de l'Empire, 327.

Arnoul Duc de Lombardie, avertit Charlemagne de la conspiration formée contre lui par Pepin son fils, 34

Arnoul fils naturel de Carloman parvient à l'Empire, 96. Défait les Normands à plate coûture, 97. Sa mort, 98.

Avariens vaincus par Charlemagne, malgré la force de leurs frontieres. 31. *& suiv.*

Auguste Cesar parvient à l'Empire, 5.

Augsbourg. Tems auquel se forma la Confession d'Augsbourg, 496. Elle est présentée à la Diete,

te, *ibid.* Refutée par les Catholiques, 407. Autre Diete convoquée en cette Ville par l'Empereur Charles V. & ce qui y fut traité, 462. *& suiv.* Autre Diete pour l'execution du Traité de Paſſaw, 475. Reſolutions de cette Diete, 476.

B.

Bamberg érigé en Evêché, 137.
Beneficiers. Devoir des Beneficiers de ſe ſoûmettre à leur Prince, 48
Berenger vaincu par l'Empereur Othon I. 120. Liberalité de l'Empereur envers lui, *ibid.* Se revolte derechef, 121. Eſt condamné à une priſon perpetuelle, 122.
Bernard Roi d'Italie ſe revolte contre l'Empereur Loüis le Débonnaire, & en eſt puni, 61, 62.
Boheme, Duché érigé en Roiaume, 225. Troubles arrivez dans ce Royaume, 316.
Boniface VIII. Pape, confirme l'Election de l'Empereur Albert, & lui offre la Couronne de France, 313. 314. Manieres impertinentes de ce Pape avec le Roi de France, 320.
Borſe, Marquis d'Eſt, créé Duc de Modene par l'Empereur Frideric III. 368.
Bourbon. Le Duc de ce nom reçoit l'inveſtiture du Duché de Milan de l'Empereur Maximilien I. 401. Sa mort au ſiege de Rome, 403.
Bulle d'Or. Inſtitution & publication de cette Bulle, 346.

C.

Caliſte II. élû Pape, 202. Ses négociations pour la réünion de l'Egliſe & de l'Empire, *ibid.* Arme contre Gregoire ſon competiteur, 203. Sa mort, 206.
Carloman fils de Loüis Roi d'Allemagne, ſurnommé le Germanique, partage l'Allemagne avec Loüis & Charles ſes freres, 92. Diſpute l'Em-

pire à Loüis III. surnommé le Begue, 93. Est proclamé Empereur à Rome, *ibid.* Sa mort, 94.

Les Catholiques (la ligue) contre les Hérétiques à Nuremberg, 430.

Celestin III. élû Pape en la place de Clément III. 241. Circonstances par lui observées dans le Couronnement de l'Empereur Henri VI. *ibid.* Il confirme l'Ordre Teutonique, 245.

Charlemagne parvient à l'Empire d'Occident, 11. Son éloge, 12. 13 Sa naissance, *ibidem.* Prodige arrivé à sa naissance, *ibid.* Ses victoires, 13. Soûmet les Saxons, 15. 20. 24. 25. Son expedition en Italie, 17. Son voyage à Rome, & ce qu'il y fit, 18. Assiege & prend Pavie, 19. Raisons qui forcerent cet Empereur à faire la Guerre aux Saxons, 20. Il prend Pampelune, 22. Son second voyage en Italie, *ibid.* Punition qu'il fait des Saxons, 24. 25. 35 Son troisiéme voyage en Italie, 26. Refuse la fille de son mariage à l'Empereur de Constantinople, 27. Les Romains lui paient tribut, *ibid.* Il reduit Tassilon Duc de Baviere à son devoir, 28. Sa clemence envers ce Duc, 29. Soûmet les Esclavons, *ibid.* Réduit les Huns, 30. Défaite de Constantin, fils d'Irene, Empereur d'Orient, par Charlemagne, *ibid.* Il reduit les Avariens, 31. Il rend inutile le dessein du Roi de Dannemarck, 33. Conspiration formée contre lui par Pepin son fils, 34. Sa Souveraineté sur Rome, 36. Reception que lui fit à Rome le Pape Leon III. 37. 38. Est Couronné Empereur d'Occident, *ibid.* Ses conquêtes, 40. 41. Son droit sur l'Empire, *ibid.* Il confirme la donation faite au Pape par Pepin son Pere, 51. Il affocie son fils à l'Empire, 52. Sa Mort, 53. Eloge de cet Empereur, *ibid. & suiv.*

Charles Roi de France, arme contre son frere Lothaire,

thaire, & pourquoi, 86. Il en est victorieux, 87.

Charles II. surnommé le Chauve, usurpe l'Empire sur son frere aîné, 91. Sa mort, 92. Est le premier à qui le Pape ait donné le nom de Très-Chrêtien, 93.

Charles III. dit le Gros, est couronné Empereur, 94. Sa grandeur de peu de durée, *ibid.* Infortune de ce Prince, 95. Sa mort, *ibid.*

Charles le Simple Roi de France, vaincu par l'Empereur Henry I. 112.

Charles Duc d'Anjou, est couronné à Rome avec Beatrix sa femme, par le Pape Clement IV. 295. Sa victoire sur Conradin Duc de Suabe, 296.

Charles IV. Empereur, 342. Se fait reconnoître Empereur, 343. Bâtit la Ville de Prague, *ibid.* Il est couronné en Allemagne, 345. à Rome, *ibid.* Tâche d'appaiser les troubles d'Allemagne, *ibid.* Augmente ses Etats patrimoniaux, 348. Vend les Privileges aux Villes & aux Etats, *ibid.* Institue l'Université de Prague, 349. Se ligue contre le Tyran de Milan, 350. Cede le Dauphiné à la France, *ibid.* Fait élire son fils Roi des Romains, 351. Sa mort, 352.

Charles de Bourgogne, fils de Philippe le Bon, ajoûte de nouvelles Provinces à ses Etats, 372. Son ambition, *ibid.* Sa mort au siege de Nancy, 373.

Charles V. Empereur. Son élection malgré les difficultez, 396. Son couronnement, *ibid.* Dietes par lui assemblées sur diverses affaires, *ibid. & suiv.* Sa fidélité, *ibid.* Se brouille avec le Pape, 401. *& suiv.* Fait la Paix avec le Roi de France, avec le Pape, & passe en Italie, *ibid.* Convoque une Diéte à Augsbourg au sujet du Lutheranisme, 406. Il fait proclamer son fils Roi des Romains, 410. Son inclination pour la Paix, 411. *& suiv.* Accommo-

Digitized by Google

modement de cet Empereur avec les Hérétiques, 412. Fait la Guerre au Turc, 414. Passe en Italie, où il se ligue avec le Pape contre la France, *ibid.* Envoye un Ambassadeur vers l'Electeur de Saxe pour le porter à un accommodement au sujet de la Religion, 415 *& s.* Il porte ses armes en Barbarie, mais sans succès, 426 *& s.* Il les porte ensuite en Provence, où l'infortune le suit également comme ailleurs, 428. Il retourne en Espagne, *ibid.* Oppose ses armes à celles de France, avec avantage, 430. Trêve entre lui & le Roi de France, 431. Entrevûë de cet Empereur avec le Roi de France, & leur Trêve, 432. Il passe par la France pour se rendre en Flandres, 435. Fait son entrée dans Paris, *ibid.* Il promet au Roi l'investiture du Duché de Milan, puis s'en rit, *ibid. & s.* Il se rend à la Diéte de Ratisbonne, 437. Porte de nouveau ses armes en Barbarie, où il n'eût pas un meilleur succes que la premiere fois, 439. Il se rend à la Diéte de Spire, 440. Punit la revolte des Gantois, 436 Nouvelle Guerre entre cet Empereur & le Roi de France, 441. Désigne son fils Roi d'Espagne, 442 Se rend à la Diéte de Spire, 444. S'accommode avec l'Electeur de Saxe, 445. Recommence la Guerre avec la France, 446. Fait sa paix à certaines conditions, 447, *& suiv.* Se ligue avec le Pape, 450. Manifeste de cet Empereur au sujet de la Guerre qu'il entreprenoit contre les Hérétiques, *ibid.* Met au Ban de l'Empire l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse, 452. Marche contre l'Electeur de Saxe, le Combat, & le prend prisonnier, 455. Lui fait grace à certaines conditions, *ibid.* De même qu'au Landgrave de Hesse, 456. *& suiv.* Mauvaise foi de l'Empereur envers ce Landgrave irrite toute l'Allemagne, 458. *& suiv.* Assiste à la Diéte d'Augsbourg

bourg, 462. *& suiv.* Fait reconnoître son fils Philippe pour son héritier présomptif des Pais-bas, 466. Etablit l'Inquisition, *ibid.* Mauvaises suites de ce procedé, 467. L'Electeur de Saxe lui fait la Guerre avec avantage, 469. *& suiv.* Paix entr'eux conclue à Paſſau, 472. *& suiv.* Met en liberté le Landgrave de Heſſe en vertu de ce Traité, *ibid.* Recommence la Guerre avec le Roi de France, & aſſiege Metz, 473. dont il eſt contraint de lever le ſiege, 474. Il marie ſon fils, *ibid.* Convoque une nouvelle Diete à Augsbourg, *ibid.* Il ſe demet de ſes Etats en faveur de Philippe, ſon fils, Roi d'Angleterre, 478. Renonce à l'Empire, 479. Paſſe en Eſpagne où il ſe renferme dans un Convent où il meurt, 480. Son portrait & ſon éloge, *ibid. & ſ.*

Clement III. élû Pape en la Diete de Brixen, en la place de Gregoire VII. 174.

Clement V. Mauvais office que ce Pape rend au Roi de France, 321. Il ſe précautionne contre le voyage de l'Empereur en Italie, 325. Il ſe broüille avec l'Empereur, 327.

Clement VII. envoye un Legat à la Diete de Nuremberg, 398. Eſt fait priſonnier, & délivré par une Armée de Confederez, 403. Se ligue avec le Roi de France, 401. Fait la Paix avec l'Empereur, 403 Entrevûë de ce Pape avec l'Empereur, 405. Envoye ſon Legat à la Diete d'Augsbourg, 406. Se ligue avec l'Empereur, 414 Il envoye en Allemagne pour concerter avec les Proteſtans les préliminaires du Concile, 415. Envoye un Nonce vers le Duc de Saxe pour un accommodement au ſujet de la Religion, *ibid.* Marie ſa Niece avec Henri d'Orleans, fils du Roi de France, 418.

Cleves Philippe de ce nom eſt mis au Ban de l'Empire, 378. 438. Reconciliation de ce Duc avec l'Empereur, 442.

Concordat entre l'Empereur & le Pape touchant la collation des Benefices, 368.
Conrad I. est élû Empereur, 108. *& suiv.* Est traversé, 110. Défait Arnoul Duc de Baviere, *ibid.* Sa mort, *ibid.*
Conrad II. dit le Salique, est élû Empereur, 139. Est couronné à Rome, 140. ses guerres, *ibid. & suiv.* sa mort, 143.
Conrad III. élû & couronné Empereur, 213. Revolte contre lui dans l'Apoüille, 214. Son voyage en Terre-Sainte, 218. sa mort, 219.
Conrad IV. succede à son Pere Frideric II 285. Danger qu'il évite, 286. Son voyage en Italie, & sa mort, 286.
Constance fils du grand Constantin, prend la qualité d'Empereur d'Occident, & réünit en sa personne les deux Empires, 9.
Constantin fut le premier Empereur Chrétien, 6. sujet de sa conversion à la Foi, 7. Vaine Maxence, 7. Transfere le siége de l'Empire de Rome à Constantinople, *ibid.* Divise l'Empire en deux parties, appellées Empire d'Orient, & Empire d'Occident, 8. sa mort, *ibid.*
Concile de Trente. *Voyez* Trente.
Constantinople prise par Mahomet 369.
Croisade par Frideric II. pour la Terre Sainte, 269. Croisade contre les Hussites, 375.

D.

DIdier se rend à Charlemagne, 19.
Diéte d'Aix la Chapelle, & sujet d'icelle, 80. Diéte de Costard pour destituer le Pape Gregoire VII. 169. Diéte de Worms convoquée par Frideric I. 223. Sentence qui y fut prononcée contre quelques Princes Allemands qui s'étoient revoltez, *ibid.*
Duc. Signification de ce mot, 14.

E.

Elisabeth de Bohême se justifie du soupçon qui retardoit l'accomplissement de son mariage avec le Comte Jean de Luxembourg, 322.

Empereur. Ce que signifioit ce mot dans son origine, 4. Funeste fin de la plûpart des Empereurs Payens, 6. Empereurs en Italie, 114. *& suiv.*

Empire d'Allemagne, tems & par qui établi, 7. 8. Pourquoi transferé à Constantinople, *ibid.* Division de cet Empire, *ibid.* Réünion de cet Empire sous Constance, 9. Partage de cet Empire par Theodose le Grand, *ibid.* Fin de l'Empire d'Orient, 11. L'Empire renfermé dans l'Occident sous Charlemagne, *ibid.* Raison pourquoi il étoit hérédiraire dans la famille de Charlemagne, 12. Il est separé de la France, & passe aux Allemands en la personne de Conrad I. 106. 108. Autre division & décadence de l'Empire, 252. Est refusé par S. Louis, 276. Nouvelle division de l'Empire, 290. Desordres arrivez dans l'Empire, 328. 345. 346.

L'Empire d'Orient finit par un Constantin, comme il avoit commencé par un Constantin, 369.

Etienne V. élû Pape en la place de Leon III. 60. Sa mort, *ibid.*

Evêques. Obligation où ils sont de se soûmettre aux Puissances reciproquement comme les autres sujets, 48.

Eugene II. élû Pape en la place de Paschal, 66. sa mort, 69.

F.

Ferdinand, Archiduc Lieutenant General pour Maximilien I. dans tout l'Empire, 398. hérite

hérite de la Couronne de Hongrie, 404. Est vaincu par Soliman, 439. Previent les deſſeins du Duc de Saxe, 454. Bat le Marquis Albert, 475. Reçoit l'Empire des mains de Charles V. ſon frere, ſous le nom de Ferdinand I. 480.

Francfort. Droit de cette Ville d'ouvrir ſes portes aux Empereurs, 544.

Francfort, Lieu deſtiné par les deux partis oppoſez au ſujet de la Religion, pour ſe reconcilier, 433. Reſultat de cette Aſſemblée, *ibid.* Confirmé par l'Empereur, 437.

François I. ſuccede à Loüis XII. Progrès de ce Roi en Italie, 388. Aſpire à l'Empire, 395. Malheur arrivé à ce Prince au Siege de Pavie, 399. Negociations pour ſa délivrance, 400. Prête ſecours au Landgrave de Heſſe, 419. Generoſité de ce Roi envers le Duc de Wirtemberg, 422. Envoye un Ambaſſadeur près des hérétiques confederez à Smalkalde, 424. Arme contre l'Empereur, 430. Trêve entre lui & l'Empereur, *ibid.* & ſ. Bonne foi de ce Prince, 435. Reçoit avec honnêteté l'Empereur paſſant par la France, *ibid.* Guerre de ce Roi avec l'Empereur, 441. Se rend maître de la Ville de Luxembourg, 443. Eſt attaqué par l'Empereur ligué avec le Roi d'Angleterre, 446. Fait la Paix avec l'Empereur à certaines conditions, 147. & *ſuiv.* Mort de ce Prince, 454.

Frederic I. élû Empereur, 219. Couronne de ſa propre main le Roi de Dannemark, 229. Se fait couronner à Rome par Ambaſſadeurs, *ibid.* Accommode entre eux les Princes de l'Empire, *ibid.* Son different avec le Pape heureuſement terminé, 221. Revolte de l'Italie contre lui, 222. Son premier voyage en Italie, *ibid.* Son entrevûë avec le Pape, 223. Il remene le Pape à Rome, & y eſt couronné, *ibid.* Son re-

tour en Allemagne, *ibid.* Autre broüillerie entre lui & le Pape, 214. Son second voyage en Italie, 216. Assemble un Concile pour soûtenir l'élection du Pape Victor, 227. Est excommunié par Alexandre, *ibid.* Ravage le Milanois, 229. Son retour en Allemagne, *ibid.* Son troisiéme voyage en Italie, 230. Ligue de l'Italie entiére contre lui, *ibid.* Son quatriéme voyage en Italie, 231. Il fait la Paix avec le Pape Alexandre III. 232. *& suiv.* Ratification de cette Paix par lui & par le Pape en personnes, 235. Son retour en Allemagne, 237. Son cinquiéme voyage en Italie, *ibid.* Son retour en Allemagne, *ibid.* Il se croise pour la Terre Sainte, & partage ses Etats entre ses enfans, 338. 339. Son départ pour cette expedition, 140. sa mort & son éloge, *ibid.*

Frideric II. déclaré Empereur sous la tutelle de Philippe, par une partie des Princes d'Allemagne, les autres ayant élû Othon, 251 *& suiv.* est confirmé Empereur, 264. Est couronné à Rome, 265. Est excommunié, 267. sa reconciliation avec le Pape, 268. son mariage, *ibid.* Il se croise pour la Terre-Sainte, 269. son prompt retour, choque le Pape, 270 Il est excommunié derechef, *ibid.* Il se rembarque pour Jerusalem, 271. son retour, *ibid.* Il fait la guerre au Pape, *ibid.* sa reconciliation avec le Pape qui le releve de son excommunication, *ibid.* 272. Henry son fils convaincu de félonie, 273. se remarie, *ibid.* Renferme Henry dans une prison, 274. Fait élire Roi des Romains Conrad son second fils, 275. ses progrès en Italie, *ibid.* excommunié derechef par le Pape, 276. Autre excommunication contre lui fulminée par un autre Pape au Concile de Lion, 279. Assiege inutilement Parme, 281. On veut l'empoisonner, 282. son camp

camp est pillé, 283. se refugie à Naples, 284. Partage ses Etats, *ibid.* sa mort, 285.

Frideric III. est élû Empereur en même tems que Louis de Baviere, 328. Est vaincu & fait prisonnier par son Concurrent, 330.

Frideric III. élû Empereur, 365. Il refuse la Couronne de Boheme, *ibid.* Il accommode le schisme des deux Papes Felix IV. & Nicolas V. 368. Va en Italie, où il se marie, & y est couronné à Rome conjointement avec son épouse, *ibid.* Concordat passé avec cet Empereur & le Pape, au sujet de la collation des Benefices, *ibid.* Son démêlé avec le Roi de Hongrie, 368. *& s.* Est assiegé dans son Château par les habitans de Vienne, 371. son voyage à Rome, *ibid.* sa mort, & son Epitaphe, 379. son éloge, *ibid.*

Frideric le Sage, Electeur de Saxe, refuse l'Empire, 396.

Frideric I. Duc de Holstein, enleve la Couronne au Roi Christierne, & introduit le Lutheranisme dans ses Etats, 398.

G.

Gaud. Revolte de cette ville contre l'Empereur, 435. Est punie, 436.

Gelase II. crée Pape, 201. sa mort, 202.

Genealogie des Empereurs François, 107. *& suiv.*

Godefrid. Dessein avorté de ce Roi de Dannemark, 33.

Gots. Courte durée de leur regne, 16.

Gregoire IV. élû Pape, est confirmé par l'Empereur, 69. S'entremêt pour réconcilier les enfans de Louis le Debonnaire avec leur Pere, 75.

Gregoire VII. élû Pape sans la participation de l'Empereur, & néanmoins par lui confirmé,

166. Ce Pape excommunie plusieurs membres de l'Empire, 167. Fait ajourner l'Empereur Henry le Grand à Rome, 168. 169. L'excommunie, 170. Sa mort, 177.

Gregoire IX. succede à Innocent III. 269 Excommunie l'Empereur, 270. Se reconcilie avec lui, 272. L'excommunie de nouveau, 276. Sa mort, 278.

Gueldres. Affaires concernant ce Duché, 383. *& suiv.* Le Duc de ce nom est chassé de ses Etats par ses propres Sujets, 431.

Guelphes & Gibelins. Origine de ces deux noms, 215. Tems où ces deux factions commencerent à éclater, 270. 277.

Guillaume Comte de Hollande élû Empereur, 287. Ses disgraces & sa mort, 288. *ibid.* & 289.

Gunther élû Empereur en concurrence de Charles IV. 343. Est empoisonné, 344.

H.

Henri I. Duc de Saxe élû Empereur, 111. Victoire signalée par lui remportée sur les Hongrois. *ibid.* & sur Charles le Simple, 112. Ordres qu'il donne pour la subsistance des troupes, *ibid.* Fait fortifier les Places & exercer la Noblesse, 113. Sa mort & son éloge, *ibid. & s.*

Henry II Duc de Baviere, élû Empereur au préjudice de ses Competiteurs, 136. Est couronné à Milan, 137. Son voiage en Hongrie pour exciter le Duc Etienne à se faire Chrêtien, *ibid.* Guerres de cet Empereur contre plusieurs Princes, *ibid. & suiv.* Son entrevûe avec le Roi de France Robert, 138. Sa mort *ibid.*

Henry III. surnommé le Noir, élû Empereur, 243. Ses guerres, *ibid.* Dépose le Roi de Hongrie, *ibid.* Son voiage en Italie, 244.

Il nomme de sa propre autorité Clement II. pour Pape, *ibid.* 145 Il confirme l'élection faite par les Romains du Pape Victor II. 146. Fait declarer son fils Roi des Romains, 147. Sa mort, *ibid.*

Henry IV. surnommé le Grand, parvient à l'Empire, 148. Enlevement de ce Prince, 149. Il procure la paix au dedans de son Etat, *ibid. & ſ.* Sujet de la guerre que lui font les Saxons, *ibid.* Confederation des Etats contre lui, *ibid.* Il se met en état de leur resister, 152. Il s'accommode avec les seditieux, 153. Autre soulevement où il offre de se battre en duel, 154. Fortune contraire à ce Prince, 155. *& ſuiv.* Nouveau soulevement des Saxons contre lui, 157. 158. Conditions de la paix qu'il fait avec eux, 159. 161. Demêlé de ce Prince avec la Cour de Rome au sujet des Investitures, 162. Confirme l'élection du Pape Gregoire VII. 166. Est ajourné à Rome par ce Pape, & lui de son côté le destituë dans une Diete, 168. Le Pape l'excommunie, 170. Indignitez où il se porte pour satisfaire ce Pape, *la même & ſuiv.* Excommunié de nouveau, & privé de la dignité Imperiale, 172. 173. Va en Italie, & prend Rome d'assaut, 175. Son couronnement & son sacre, 176. Conrad son fils se revolte contre lui, 179 Fait déclarer Roi des Romains Henry son second fils, 180. Ce second fils se revolte contre lui, 182. *& ſuiv.* Est destitué de l'Empire, 184. Sa pauvreté, 186. Sa clemence, 187. Sa mort, 188. Son éloge, *ibid.*

Henry V. proclamé Empereur du vivant de son pere, 184. Il est frappé de la foudre, 190. Son avarice, 191. Fait la guerre aux Polonois, & est défait, 192. Demêlé de ce Prince avec le Pape pour les investitures, 191.

194. Son voïage en Italie, *ibid.* Eſt mal reçu à Rome, 195. Conditions de l'accommodement par lui fait avec le Pape, 197. Son couronnement, *ibid.* Donne la ſepulture à l'Empereur ſon pere, 198. Son ſecond voïage à Rome, 199. Son couronnement, 200. Crée le Pape, 201. Eſt excommunié au Concile de Rheims, 203. Fait ſon accommodement avec le Pape, 204. Eſt relevé de ſon excommunication, 205. Il réduit des rebelles, 207. Sa mort, *ibid.*

Henry VI. élû Empereur à la place de Frideric I. ſon pere, 241. Eſt couronné à Rome par le Pape, *ibid.* Tancrede fils naturel de Guillaume Roi de Naples & de Sicile, uſurpe ſur lui ces deux Roïaumes, 242. *& ſuiv.* Confirme l'ordre Teutonique, 245. Cruauté de ce Prince, 247. Précaution par lui priſe pour l'accouchement de l'Imperatrice ſa femme, 248. Fait élire ſon fils Roi des Romains, *ibid.* Sa mort, 249.

Henry VII. élû Empereur, 319. 321. Son couronnement, 322. marie ſon fils avec l'heritiere de Boheme, *ibid.* Fait mettre au Ban de l'Empire le Comte de Wirtemberg, 323. Va en Italie à deſſein d'y rétablir les droits & l'autorité de l'Empire, 324. Reduit la plûpart des Villes d'Italie, & Rome même, où il ſe fait couronner, 325. Il met au ban de l'Empire le Roi de l'Apoüille, 527. Il ſe broüille avec le Pape, *ibid.* Son expedition contre le Roi de Naples, & ſa mort, *ibid. & ſuiv.*

Henry de Walpot élû Grand Maître de l'Ordre Teutonique, 246

Henry Landgrave de Thuringe eſt élû Roi des Romains, 280. gagne une bataille ſur l'Empereur Conrad IV. 286.

Henry VIII. Roi d'Angleterre devenu Luthe-

rien.

envoïe une Ambaſſadeur vers les hérétiques à Smalkalde, 424. 425. Se ligue avec l'Empereur pour faire la guerre à la France 2.446. Paix faite entre ces deux Rois 451. Mort d'Henri VIII. 454.

Heretiques, Accommodement des hérétiques avec l'Empereur, 412. Ils ſe liguent contre ceux qui les vouloient attaquer, 424. *Voïez* Proteſtans & Calviniſtes.

Heſſe. Le Landgrave de ce nom embraſſe les opinions de Luther, & les introduit dans ſes Etats, 400. Se ligue avec les Suiſſes, 408. Il engage le Roi de France dans ſes interêts, 419. Sa victoire ſur les Imperiaux. *ibid.* Tente ſon accommodement avec l'Empereur, 422. Mis au ban de l'Empire 451. Fait ſa paix avec l'Empereur à certaines conditions, 456. *& ſuiv.* Arrêté nonobſtant priſonnier 460. *& ſuiv.* Eſt mis en liberté en execution du Traité de Paſſau, 472.

Hildebrand Moine, s'ingere dans les affaires des Papes, 145. *& ſuiv.* Tâche de priver les Empereurs du droit des inveſtitures, 162.

Hongrie érigée en Roïaume, Broüillerie dans ce Roïaume, 361.

Hongrois. Leur guerre contre Louis IV. 98. 99. vainquent & l'obligent de leur païer tribut, *ibid.*

Hongrois. Sujet de leur broüillerie avec l'Empereur Frideric III. 368

Honorius III. Pape ſuccede à Innocent III. 265. Excommunie l'Empereur Frideric II, 267. Se reconcilie avec lui, 268. Sa mort, 269.

Hunniades. Avec quelle conduite & valeur ce General de l'armée de Hongrie rétablit les affaires de ce Roïaume, *&* ſ. Soûtient ſeul les efforts du Turc, 52 mort, 366 *& ſ.*

Hus. Naiſſance du Schiſme de Jean Hus, 357. Concile indiqué pour détruire ce Schiſme, 360.

369. 370. Troubles arrivez au sujet de ce Schisme, 371. Condamnation de cet heresiarque au feu, 373.

Hussites. Ordre donné contr'eux, 375. Violences exercées par ces heretiques contre les Ecclesiastiques & Catholiques, *ibid. & suiv.* Leur reconciliation avec l'Eglise, 380.

J.

Jean XXII. Prétendu droit de ce Pape sur la domination des Empereurs, & sur l'administration des affaires de l'Empire 333. *& suiv.* Excommunie l'Empereur, 334. Il se reconcilie avec lui, *ibid.* Sa mort, 338.

Jean Thetzel anti-Luther, 391.

Jerôme de Prague heretique, condamné au feu, 474.

Imprimerie; en quel tems inventée, 364.

Indulgences, Abus qu'on en faisoit du tems de Luther, 390. *& s.*

Inquisition établie dans les Païs-Bas par l'Empereur Charles V, & les mauvais effets qu'elle produisit, 465. *& suiv.* Abolition d'icelle, 467.

Innocent III. Pape, qui avoit succedé à Celestin fait tous les efforts pour faire sortir l'Empire de la Maison de Suabe, 250. Fomente des divisions en Allemagne, 254. Etats qu'il usurpe sur l'Empire, 260. Excommunie l'Empereur, 261.

Innocent IV. Irrité de la haine de son Predecesseur contre l'Empereur, 278. Sujet de sa brouillerie avec l'Empereur, *ibid.* Se refugie à Lyon, où il assemble un Concile, auquel il fait citer l'Empereur, 279. L'Empereur y est excommunié, *ibid.*

Interregne dans l'Empire, 293. Desordres arrivez en un autre interregne, 328. *& suiv.*

Investitures. Origine du droit que les Empereurs

reurs ont d'investir ou établir les Evêques, 48. & suiv. Definition des investitures dans leur commencement, 162. & suiv. Par qui se donnoient, 164. Demêlé de l'Empereur Henry V. avec le Pape au sujet des investitures 191. 193. & suiv. Confirmation des investitures terminée sous le Pape Calixte II. 205.

Jules César parvient à l'Empire, 4. Sa mort, 5. Sujet & complices de sa mort, *la même.*

L

Labarum. Signification de ce mot, 7.

Ladislas, Roi de Hongrie mis en tutelle sous Frideric III. 365. Puis sous Hunniade, *ibid.* Sa mort, 370.

Leon III. élû Pape en la place d'Adrien I. 36. Se refugie vers Charlemagne, 37. Clemence de ce Pape envers ses accusateurs 38. Sa mort, 60

Leon VIII. Celebre Decret de ce Pape, par lequel il reconnoît Othon I. pour Empereur des Romains, & pour Souverain & Roi d'Italie, 123.

Leon X. accorde des Indulgences à ceux qui voudroient contribuer de leurs deniers aux frais de la guerre contre le Turc, 490.

Liudvit Duc de Croatie défait par trahison une Partie de l'armée de l'Empereur Loüis le Debonnaire, 62. Est vaincu & réduit à se sauver dans une Château, où il meurt, 63.

Lothaire fils de Loüis le Debonnaire declaré corregent de l'Empire par son pere, 60. Son mariage avec Hermingarde, fille du Comte Hugues, 64. Il se fait couronner Empereur, 65. Est declaré successeur de Loüis le Debonnaire son pere, 67. Il s'empare du gouvernement, 72. Il se joint à ses freres pour faire la guerre à son pere, 74. Maltraite son pere 78. Il se reconcilie avec son pere, qui lui

lui pardonne, 80. Sujet pourquoi il se revolte de nouveau, 81. Se raccommode avec son pere, 83. Se fait reconnoître Empereur sous le nom de Lothaire I. & se saisit de la succession de son pere, 85. Arme contre ses freres, *ibid.* & *s.* Est défait & se sauve, 87. & *s.* Accommodement entre lui & ses deux freres, *ibid.* Dispose de ses Etats en faveur de ses enfans, *ibid.* Se fait Moine & meurt, *ibid.*

Lothaire II. élû & couronné Empereur, 208. 209. Rend de grands honneurs au Pape, 210. Va en Italie pour rétablir le Pape Innocent II. 213. Introduit le Droit Romain dans l'Empire, *ibid.* Son second voiage en Italie. 212. Sa mort, *ibid.*

Loüis, fils de Charlemagne, est associé à l'Empire par son Pere, 52. Est proclamé Empereur sous le nom de Louis le Debonnaire, *ibid.* Se met en possession de l'Empire, 57. Reglemens par lui faits, 58. 59. Couronné à Reims par le Pape Etienne V. *ibid.* Magnifique regal que fit cet Empereur à des Ambassadeurs Sarrasins, 60. Punit la trahison de Bernard Roi d'Italie, 61. Défait Mortman Duc de Bretagne, 62. Réconciliation de cet Empereur avec ses freres, 65. Revolte de ses enfans, 71. & *suiv.* Est arrêté prisonnier puis relâché, 72. Il pardonne à ses enfans, 73. Ses enfans se reünissent pour lui faire la guerre de concert, 74. Il se rend à leur Camp, 75. Ses enfans partagent en trois les terres de l'Empire, 76. Est maltraité par son fils Lothaire, *ibid.* Délivré de prison & remis sur le Thrône par ses deux fils Loüis & Pepin, 98. Pardonne à Lothaire, 80. Punit les séditieux, *ibid.* Partage ses Etats, 81. S'accommode avec son fils Loüis Roi de Baviere, 82. & avec Lothaire, 83.

Der-

Dernier partage des Etats de cet Empereur, *ibid.* Sa mort, 84.

Louis II. fils aîné de Lothaire I. est proclamé Empereur, 89. Ses bonnes qualitez, *la même & suiv.* Réduit Adelgise Duc de Benevent a un accommodement, *ibid.* Sa mort, 99.

Louis Roi d'Allemagne, 91. Sa mort, 92.

Louis III. surnommé le Begue, est couronné Empereur, 93. L'Empire lui est disputé par Carloman, *ibid.* Sa mort, 94.

Louis IV. fils de l'Empereur Arnoul est élû Empereur, 96. Est vaincu par les Hongrois & obligé de leur païer tribut, 99, 108. Il en meurt de chagrin, *ibid.*

Louis V. dit fainéant Empereur, concurrent de Frideric III. 328. Défait & prend prisonnier Frideric, 330. Il regne seul, 331. Excommunié par le Pape 334. Il se reconcilie avec lui, *ibid.* Son voïage en Italie, 335. Se fait couronner à Rome, *ibid.* Crée un Pape sous le nom de Nicolas V. 337. Son retour en Allemagne, *ibid.* Sa victoire sur le Roi de Boheme, 338. Leve l'interdit du Pape, 339. Ses avantages sur Charles de Luxembourg, son Competiteur, 341. Genre de sa mort, 342.

Louis second fils de Loüis le Debonnaire, est fait Roi de Baviere par son Pere, 60. Provinces ajoûtées à son Royaume, 68. Il se joint à son pere, 74. Délivre & rétablit son pere, 78. Arme contre son frere Lothaire, 86. Est défait, *ibid.* Est victorieux à son tour, 87.

Louis XII. Roi de France prétend avoir droit sur le Duché de Milan, 384. Ses conquêtes, 385. Victoire fatale pour lui, 387.

Luitgard vaincu & condamné à mort par Charlemagne, 21.

Luther. Tems & occaſion de ſon hereſie, 390. Eſt cité à la Diete d'Ausbourg, 392. A celle de Worms, 397. Propagation des Sectateurs de cet hereſiarque, 398. Il ſe rend à Smalkade où le Nonce du Pape ſe trouva, 429. Mort de cet hereſiarque, 449.

Lutheraniſme. Son progrès, 398. & ſ. Conjoncture favorable à cette Secte, 401 402.

Lutheriens appellent au Concile du Decret publié contr'eux à la Diete de Worms, 404. Decrets de la Diete d'Ausbourg contr'eux, 407. Se liguent pour leur défenſe commune en cas qu'on les attaque, 408. *& ſuiv.* Leur accommodement avec l'Empereur, 412.

M.

M*Agnence.* Infidelité & mort de ce Tyran, 9.
Marquis. Signification de ce mot, 14.

Maurice de Saxe eſt fait Electeur en la place de Jean-Friderie ſon couſin, par l'Empereur Charles V. 455. S'emploïe inutilement pour la liberté du Landgrave de Heſſe, 460. *& ſuiv.* Se revolte contre l'Empereur, 468. *& ſuiv.* Ses promeſſes, 470. Occaſionne l'élargiſſement du Duc Jean-Friderie, 471.

Maxence vaincu par Conſtantin, 7.

Maximilien I. Sa naiſſance, 370. Epouſe Marie de Bourgogne, 374. Gagne une bataille ſur les François, *ibid.* Eſt élû Roi des Romains, 375. Eſt arrêté par ſes Sujets en Flandre, 376. Eſt mis en liberté, 377. Eſt couronné Empereur incontinent après la mort de Friderie ſon pere, 380. Fait fuir les Turcs, 381. Se remarie, *ibid.* Convoque une Diete à Worms, *ibid.* Reſout la guerre contre les Venitiens, 386. Leve le ſiege de Milan, & commence ſon accommodement avec le Roi de France, 389. L'acheve, comme auſſi avec les Hongrois, 391. Sa mort & ſon éloge, 393.

Mi-

Michel Empereur de Constantinople envoïe des Ambassadeurs à l'Empereur Loüis le Debonnaire, 69. Mort de cet Empereur, 70.
Milan. Prise & ruine de cette Ville par Frideric I. 229.
Mortalité arrivée en France & en Allemagne en l'année 825. 66. 67.
Mortmar Duc de Bretagne, défait par Loüis le Debonnaire, 61.
Metz assiegée par l'Empereur Charles V. 144. Délivré par la vigoureuse resistance de ceux qui la défendoient, 473. 474.
Munster. Ruine totale de cette ville, causée par l'opiniâtreté des Heretiques à maintenir leurs erreurs, 426.

N.

N *Avarre*. Par quelle occasion ce Roïaume est échû à l'Espagne, 387.
Nitdermunster. Antiquité de cette Abbaïe, 70.
Nicolas V. créé Pape par l'Empereur, 337.
Normans font la guerre à la France sous Charles le Gros, 93. Vaincus par l'Empereur Arnoul, 97.
Nord. Les Roïaumes du Nord se sont Luthériens, 398.
Nuremberg. Guerre de cette Ville avec le Marquis de Brandebourg, 367. Elle fait la paix avec lui, *ibid.* Diéte assemblée en cette Ville au sujet de l'heresie naissante de Luther, 397.

O.

O *Strogots*. Courte durée de leur domination, 10.
Othon. Duc de Saxe refuse l'Empire, 209.
Othon I. dit le Grand, élû Empereur, 214. 216. Son couronnement, *la même & suiv.* Ses guerres contre Boleslas usurpateur du Duché de Boheme, 118. 219. Contre Henry son frere, *ibid. & suiv.* Va en Italie, 220. Epouse Alix Veuve

Digitized by Google

veuve de Lothaire Roi d'Italie, *ibid.* Sa generosité envers Beranger, *ibid.* Lutolf son fils se revolte contre lui, *ibid.* Il lui pardonne, 121. Il va à Rome, où il est sacré & couronné Empereur par le Pape Jean XII. *ibid.* Il assemble un Concile à Rome, où il préside, 123. Est reconnu Souverain d'Italie, *ibid.* Assiege & prend Rome, 124. Se venge de la perfidie de Nicephore Empereur de Constantinople, 126. Sa pieté, *ibid.* 127. Sa mort, *ibid.*

Othon II. succede à son pere, *ibid.* Réduit à la raison Henry Duc de Baviere qui lui veut disputer l'Empire, *ibid.* Donne le Duché de Lorraine à Charles frere de Lothaire Roi de France, 128. Est pris par des Corsaires, 129. Défait les Sarrasins en Italie, *ibid.* Fait égorger des Romains en un festin, *ibid.* Cette action le fit nommer Sanguinaire, *ibid.* Sa mort, 130.

Othon III. succeda à son pere Othon II. quoiqu'en bas âge, 231. Son voyage à Rome, 132. Y est couronné par le Pape, *ibid.* Fait mourir par le feu l'Imperatrice sa femme, 133. Nouveau voyage de cet Empereur en Italie, où il est empoisonné. 135. Son éloge, *ibid.*

Othon IV. Duc de Saxe, different de l'autre, élû Empereur par plusieurs Princes d'Allemagne, 251. Avantages qu'il eut sur Philippe Regent de l'Empire pour Frideric, 252. Son second couronnement, *ibid.* Disgraces qui lui arriverent, 253. Sa gageure avec le Roi de France, 259. Se ménage avec les Ecclesiastiques, *ibid.* Son voyage en Italie, 260. Son couronnement à Rome, *ibid.* Sa feinte pour séjourner à Milan, 261. Reprend ce que le Pape avoit usurpé, *ibid.* Excommunié par le Pape, *ibid.* Fait la guerre à Philippe Auguste

Roi

Digitized by Google

Roi de France, 265. En est vaincu, *ibid.* Sa mort, 264.

Ottocare Roi de Boheme s'oppose à l'élection de l'Empereur Rodolphe, 302. Est declaré rebelle à l'Empire; *ibid.* Est tué dans la bataille que l'Empereur lui donna, 303.

P.

Palatin. L'Electeur de ce nom embrasse le Lutheranisme, 449.

Pampelune prise par Charlemagne, 22.

Papes. Preuves qu'il n'étoit pas au pouvoir des Papes de donner l'Empire, 42. *& suiv.* Ils n'ont jamais eu aucun droit de donner des Couronnes, 44 *& suiv.* Définition & étendue de la puissance du Pape, 44 45. Sentiment de ceux qui maintiennent que les Papes ont droit de donner l'Empire, sur quoi fondé, 45. 46. Explication de cette donation, 46. 47. Multiplicité des Papes trouble l'Eglise, 369. *& suiv.*

Paschal I. élu Pape en la place d'Etienne, 60. Attentat de ce Pape sur les droits Imperiaux, 65. Sa mort, 66.

Paschal II. ôte les investitures à l'Empereur, 191: 200 Sa mort, 201,

Pepin Roi, Pere de Charlemagne & de Carloman, partage entr'eux deux ses Etats, 12.

Pepin fils de l'Empereur Louis le Debonnaire est fait Roi d'Aquitaine par Son Pere, 60. Sa mort, 62.

Pepin fils de celui ci-dessus, aussi Roi d'Aquitaine, est envoié par l'Empereur son aieul contre les Sarrasins, 68 69. Sa revolte, 71. 72. L'Empereur lui fait grace, 73. Il s'échappe de la prison où son Pere l'avoit fait renfermer, & se sauve en Gascogne, *ibid.* Il se joint à Lothaire & à Louis pour faire la

tour en Allemagne, *ibid.* Autre broüillerie entre lui & le Pape, 214. Son second voyage en Italie, 216. Assemble un Concile pour soûtenir l'élection du Pape Victor, 227. Est excommunié par Alexandre, *ibid.* Ravage le Milanois, 229. Son retour en Allemagne, *ibid.* Son troisieme voyage en Italie, 330. Ligue de l'Italie entiére contre lui, *ibid.* Son quatrieme voyage en Italie, 231. Il fait la Paix avec le Pape Alexandre III. 232. *& suiv.* Ratification de cette Paix par lui & par le Pape en personnes, 235. Son retour en Allemagne, 237. Son cinquieme voyage en Italie, *ibid.* Son retour en Allemagne, *ibid.* Il se croise pour la Terre Sainte, & partage ses Etats entre ses enfans, 338. 339. Son départ pour cette expedition, 140. sa mort & son éloge, *ibid.*

Frideric II. déclaré Empereur sous la tutelle de Philippe, par une partie des Princes d'Allemagne, les autres ayant élû Othon, 251. *& suiv.* Est confirmé Empereur, 264. Est couronné à Rome, 265. Est excommunié, 267. sa reconciliation avec le Pape, 268. son mariage, *ibid.* Il se croise pour la Terre-Sainte, 269. son prompt retour choque le Pape, 270 Il est excommunié derechef, *ibid.* Il se rembarque pour Jerusalem, 271. son retour, *ibid.* Il fait la guerre au Pape, *ibid.* sa reconciliation avec le Pape qui le releve de son excommunication, *ibid.* 272. Henry son fils convaincu de felonie, 273. se remarie, *ibid.* Renferme Henry dans une prison, 274. Fait élire Roi des Romains Conrad son second fils, 275. ses progrès en Italie, *ibid.* excommunié derechef par le Pape, 276. Autre excommunication contre lui fulminée par un autre Pape au Concile de Lion, 279. Assiege inutilement Parme, 281. On veut l'empoisonner, 282. son

camp est pillé, 283. se refugie à Naples, 284. Partage ses Etats, *ibid.* sa mort, 285.

Frideric III. est élû Empereur en même tems que Louis de Baviere, 328. Est vaincu & fait prisonnier par son Concurrent, 330.

Frideric III. élû Empereur, 365. Il refuse la Couronne de Boheme, *ibid.* Il accommode le schisme des deux Papes Felix IV. & Nicolas V. 368. Va en Italie, où il se marie, & y est couronné à Rome conjointement avec son épouse, *ibid.* Concordat passé avec cet Empereur & le Pape, au sujet de la collation des Benefices, *ibid.* Son démêlé avec le Roi de Hongrie, 368. *& s.* Est assiegé dans son Château par les habitans de Vienne, 371. son voiage à Rome, *ibid.* sa mort, & son Epitaphe, 379. son éloge, *ibid.*

Frideric le Sage, Electeur de Saxe, refuse l'Empire, 396.

Frideric I. Duc de Holstein, enleve la Couronne au Roi Christierne, & introduit le Lutheranisme dans ses Etats, 398.

G.

Gand. Revolte de cette ville contre l'Empereur, 435. Est punie, 436.

Gelase II. crée Pape, 201. sa mort, 202.

Genealogie des Empereurs François, 107. *& suiv.*

Godefrid. Dessein avorté de ce Roi de Dannemark, 33.

Gots. Courte durée de leur regne, 10.

Gregoire IV. élû Pape, est confirmé par l'Empereur, 69. S'entremêt pour réconcilier les enfans de Louis le Debonnaire avec leur Pere, 75.

Gregoire VII. élû Pape sans la participation de l'Empereur, & néanmoins par lui confirmé,

166. Ce Pape excommunie plusieurs membres de l'Empire, 167. Fait ajourner l'Empereur Henry le Grand à Rome, 168. 169. L'Excommunie, 170. Sa mort, 177.

Grégoire IX. succede à Innocent III. 269 Excommunie l'Empereur, 270. Se reconcilie avec lui, 272. L'excommunie de nouveau, 276. Sa mort, 278.

Gueldres. Affaires concernant ce Duché, 383. *& suiv.* Le Duc de ce nom est chassé de ses Etats par ses propres Sujets, 431.

Guelphes & Gibelins Origine de ces deux noms, 215. Tems où ces deux factions commencerent à éclater, 270. 277.

Guillaume Comte de Hollande élu Empereur, 287 Ses disgraces & sa mort, 288 *ibid.* & 289.

Gunther élu Empereur en concurrence de Charles IV. 343. Est empoisonné, 344.

H.

Henri I. Duc de Saxe élu Empereur, 111. Victoire signalée par lui remportée sur les Hongrois. *ibid.* & sur Charles le Simple, 112. Ordres qu'il donne pour la subsistance des troupes, *ibid.* Fait fortifier les Places & exercer la Noblesse, 113 Sa mort & son éloge, *ibid.* & *s.*

Henry II Duc de Baviere, élu Empereur au préjudice de ses Competiteurs, 136. Est couronné à Milan, 137. Son voyage en Hongrie pour exciter le Duc Etienne à se faire Chrétien, *ibid.* Guerres de cet Empereur contre plusieurs Princes, *ibid.* & *suiv.* Son entrevûe avec le Roi de France Robert, 138. Sa mort *ibid.*

Henry III. surnommé le Noir, élu Empereur, 143. Ses guerres, *ibid.* Dépose le Roi de Hongrie, *ibid.* Son voyage en Italie, 144.

Il nomme de sa propre autorité Clement II. pour Pape, *ibid.* 145 Il confirme l'élection faite par les Romains du Pape Victor II. 146. Fait declarer son fils Roi des Romains, 147. Sa mort, *ibid.*

Henry IV. surnommé le Grand, parvient à l'Empire, 148. Enlevement de ce Prince, 149. Il procure la paix au dedans de son Etat, *ibid. & ſ.* Sujet de la guerre que lui font les Saxons, *ibid.* Confederation des Etats contre lui, *ibid.* Il se met en état de leur resister, 152. Il s'accommode avec les sedicieux, 153. Autre soulevement où il offre de se battre en duel, 154. Fortune contraire à ce Prince, 155. *& ſuiv.* Nouveau soulevement des Saxons contre lui, 157. 158. Conditions de la paix qu'il fait avec eux, 159. 161. Demêlé de ce Prince avec la Cour de Rome au sujet des Investitures, 162. Confirme l'élection du Pape Gregoire VII. 166. Est ajourné à Rome par ce Pape, & lui de son côté le destituë dans une Diete, 168. Le Pape l'excommunie, 170. Indignitez od il st porte pour satisfaire ce Pape, *in même & ſuiv.* Excommunié de nouveau, & privé de la dignité Imperiale, 172. 173. Va en Italie, & prend Rome d'assaut, 175. Son couronnement & son sacre, 176. Conrad son fils se revolte contre lui, 179 Fait déclarer Roi des Romains Henry son second fils, 180. Ce second fils se revolte contre lui, 182. *& ſuiv.* Est destitué de l'Empire, 184. Sa pauvreté, 186. Sa clemence, 187. Sa mort, 188. Son éloge, *ibid.*

Henry V. proclamé Empereur du vivant de son pere, 184. Il est frappé de la foudre, 190. Son avarice, 191. Fait la guerre aux Polonois, & est défait, 192. Demêlé de ce Prince avec le Pape pour les investitures, 193. 194.

194. Son voiage en Italie, *ibid.* Eſt mal reçu à Rome, 195. Conditions de l'accommodement par lui fait avec le Pape, 197. Son couronnement, *ibid.* Donne la ſepulture à l'Empereur ſon pere, 198. Son ſecond voiage à Rome, 199. Son couronnement, 200. Crée le Pape, 201. Eſt excommunié au Concile de Rheims, 203. Fait ſon accommodement avec le Pape, 204. Eſt relevé de ſon excommunication, 205. Il réduit des revoltez, 207. Sa mort, *ibid.*

Henry VI. élû Empereur à la place de Frideric I. ſon pere, 241. Eſt couronné à Rome par le Pape, *ibid.* Tancrede fils naturel de Guillaume Roi de Naples & de Sicile, uſurpe ſur lui ces deux Roiaumes, 242. *& ſuiv.* Confirme l'ordre Teutonique, 245. Cruauté de ce Prince, 247. Précaution par lui priſe pour l'accouchement de l'Imperatrice ſa femme, 248. Fait élire ſon fils Roi des Romains, *ibid.* Sa mort, 249.

Henry VII. élû Empereur, 319. 321. Son couronnement, 322. marie ſon fils avec l'heritiere de Bohême, *ibid.* Fait mettre au Ban de l'Empire le Comte de Wirtemberg, 323. Va en Italie à deſſein d'y rétablir les droits & l'autorité de l'Empire, 324. Reduit la plûpart des Villes d'Italie, & Rome même, où il ſe fait couronner, 325. Il met au ban de l'Empire le Roi de l'Apoüille, 527. Il ſe broüille avec le Pape, *ibid.* Son expedition contre le Roi de Naples, & ſa mort, *ibid. & ſuiv.*

Henry de Walpot élû Grand Maître de l'Ordre Teutonique, 246

Henry Landgrave de Thuringe, eſt élû Roi des Romains, 280. gagne une bataille ſur l'Empereur Conrad IV. 286.

Henry VIII. Roi d'Angleterre devenu Luthe-rien.

envoie une Ambassadeur vers les hérétiques à Smalkalde, 424. 425. Se ligue avec l'Empereur pour faire la guerre à la France, 446. Paix faite entre ces deux Rois 451. Mort d'Henri VIII. 454.

Heretiques, Accommodement des hérétiques avec l'Empereur, 412. Ils se liguent contre ceux qui les veulent attaquer, 424. *Voiez* Protestans & Calvinistes.

Hesse. Le Landgrave de ce nom embrasse les opinions de Luther, & les introduit dans ses Etats, 400. Se ligue avec les Suisses, 408. Il engage le Roi de France dans ses interêts, 419. Sa victoire sur les Imperiaux. *ibid.* Traite son accommodement avec l'Empereur, 422. Mis au ban de l'Empire 452. Fait sa paix avec l'Empereur à certaines conditions, 456. *& suiv.* Arrêté nonobstant prisonnier 460. *& suiv.* Est mis en liberté en execution du Traité de Passau, 472.

Hildebrand Moine, s'ingere dans les affaires des Papes, 141. *& suiv.* Tâche de priver les Empereurs du droit des investitures, 162.

Hongrie érigée en Roiaume, Brouillerie dans ce Roiaume, 361.

Hongrois. Leur guerre contre Louis IV. 98. 99. vainquent & l'obligent de leur païer tribut, *ibid.*

Hongrois. Sujet de leur brouillerie avec l'Empereur Frideric III. 368

Honorius III. Pape succede à Innocent III. 265. Excommunie l'Empereur Frideric II, 267. Se reconcilie avec lui, 268. Sa mort, 269.

Hunniades. Avec quelle conduite & valeur ce General de l'armée de Hongrie rétablit les affaires de ce Roiaume, *&* Soûtient seul les efforts du Turc, Sa mort, 366 *& suiv.*

Hus. Naissance du Schisme de Jean Hus. 357. Concile indiqué pour détruire ce Schisme,

369. 370. Troubles arrivez au sujet de ce Schisme, 371. Condamnation de ces heretiques au feu, 373.

Huissites. Ordre donné contr'eux, 375. Violences exercées par ces heretiques contre les Ecclesiastiques & Catholiques, *ibid. & suiv.* Leur reconciliation avec l'Eglise, 380.

J.

JEan XXII. Pretendu droit de ce Pape sur la domination des Empereurs, & sur l'administration des affaires de l'Empire 332. *& suiv.* Excommunie l'Empereur, 334 Il se reconcilie avec lui; *ibid.* Sa mort, 338.

Jean Thetzel anti-Luther, 391.

Jerôme de Prague heretique, condamné au feu, 474.

Imprimerie, en quel tems inventée, 364

Indulgences. Abus qu'on en faisoit du tems de Luther, 390. *& s.*

Inquisition établie dans les Païs-Bas par l'Empereur Charles V. & les mauvais effets qu'elle produisit, 465. *& suiv.* Abolition d'icelle, 467.

Innocent III. Pape, qui avoit succedé à Celestin fait tous ses efforts pour faire sortir l'Empire de la Maison de Suabe, 250 Fomente des divisions en Allemagne, 254. Etats qu'il usurpe sur l'Empire, 260. Excommunie l'Empereur, 261.

Innocent IV. herite de la haine de son Predecesseur contre l'Empereur, 278. Sujet de sa broüillerie avec l'Empereur; *ibid.* Se refugie à Lyon, où il assemble un Concile, auquel il fait citer l'Empereur, 279. L'Empereur y est excommunié, *ibid.*

Interregne dans l'Empire, 293. Desordres arrivez en un autre interregne, 328. *& suiv.*

Investitures. Origine du droit que les Empereurs

reurs ont d'investir ou établi les Evêques, 48. *& suiv.* Definition des investitures dans leur commencement, 162. *& suiv.* Par qui se donnoient, 164. Demêlé de l'Empereur Henry V. avec le Pape au sujet des investitures 191. 93. *& suiv.* Contestation des investitures terminée sous le Pape Calixte II. 205.

Jules César parvient à l'Empire, 4. Sa mort, 5. Sujet & complices de sa mort, *la même.*

L

Labarum. Signification de ce mot, 7.

Ladislas, Roi de Hongrie mis en tutelle sous Frideric III. 365. Puis sous Hunniades, *ibid.* Sa mort, 370.

Leon III. élû Pape en la place d'Adrien I. 36. Se refugie vers Charlemagne, 37. Clemence de ce Pape envers ses accusateurs 38. Sa mort, 60

Leon VIII. Celebre Decret de ce Pape, par lequel il reconnoît Othon I. pour Empereur des Romains, & pour Souverain & Roi d'Italie, 123.

Leon X. accorde des Indulgences à ceux qui voudroient contribuer de leurs deniers aux frais de la guerre contre le Turc, 390.

Lindovis Duc de Croatie défait par trahison une Partie de l'armée de l'Empereur Louis le Debonnaire, 62. Est vaincu & réduit à se sauver dans une Château, où il meurt, 63.

Lothaire fils de Loüis le Debonnaire declaré corregent de l'Empire par son pere, 60. Son mariage avec Hermingarde, fille du Comte Hugues, 64. Il se fait couronner Empereur, 65. Est declaré successeur de Loüis le Debonnaire son pere, 67. Il s'empare du gouvernement, 72. Il se joint à ses freres pour faire la guerre à son pere, 74. Maltraite son pere 76. Il se reconcilie avec son pere, qui lui

lui pardonne, 80. Sujet pourquoi il se revolte de nouveau, 81. Se raccommode avec son pere, 83. Se fait reconnoître Empereur sous le nom de Lothaire I. & se saisit de la succession de son pere, 85. Arme contre ses freres, *ibid. & s.* Est défait & se sauve, 87. *& s.* Accommodement entre lui & ses deux freres, *ibid.* Dispose de ses Etats en faveur de ses enfans, *ibid.* Se fait Moine & meurt, *ibid.*

Lothaire II. élû & couronné Empereur, 208. 209. Rend de grands honneurs au Pape, 210. Va en Italie pour rétablir le Pape Innocent II. 211. Introduit le Droit Romain dans l'Empire, *ibid.* Son second voiage en Italie. 212. Sa mort, *ibid.*

Loüis, fils de Charlemagne, est associé à l'Empire par son Pere, 52. Est proclamé Empereur sous le nom de Loüis le Debonnaire, *ibid.* Se met en possession de l'Empire, 57. Reglemens par lui faits, 58. 59. Couronné à Reims par le Pape Etienne V. *ibid.* Magnifique regal que fit cet Empereur à des Ambassadeurs Sarrasins, 60. Punit la trahison de Bernard Roi d'Italie, 61. Défait Morman Duc de Bretagne, 62. Réconciliation de cet Empereur avec ses freres, 65. Revolte de ses enfans, 71. *& suiv.* Est arrêté prisonnier puis relâché, 72. Il pardonne à ses enfans, 73. Ses enfans se réünissent pour lui faire la guerre de concert, 74. Il se rend à leur Camp, 75. Ses enfans partagent en trois les terres de l'Empire, 76. Est maltraité par son fils Lothaire, *ibid.* Délivré de prison & remis sur le Thrône par ses deux fils Loüis & Pepin, 98. Pardonne à Lothaire, 80. Punit les rébelles, *ibid.* Partage ses Etats, 81. S'accommode avec son fils Loüis Roi de Baviere, 82. & avec Lothaire, 83.

Der-

Dernier partage des Etats de cet Empereur, *ibid.* Sa mort, 84.

Louis II. fils aîné de Lothaire I. est proclamé Empereur, 89. Ses bonnes qualitez, *la même & suiv.* Réduit Adelgise Duc de Benevent à un accommodement, *ibid.* Sa mort, 90.

Louis Roi d'Allemagne, 91. Sa mort, 92.

Louis III. surnommé le Begue, est couronné Empereur, 93. L'Empire lui est disputé par Carloman, *ibid.* Sa mort, 94.

Louis IV. fils de l'Empereur Arnoul est élû Empereur, 96. Est vaincu par les Hongrois & oblige de leur payer tribut, 99, 108. Il en meurt de chagrin, *ibid.*

Louis V. de Baviere Empereur, concurrent de Frideric III. 328 Défait & prend prisonnier Frideric, 330. Il regne seul, 331. Excommunié par le Pape 334. Il se reconcilie avec lui, *ibid.* Son voyage en Italie, 335. Se fait couronner à Rome, *ibid.* Crée un Pape sous le nom de Nicolas V. 337. Son retour en Allemagne, *ibid.* Sa victoire sur le Roi de Boheme, 338. Leve l'interdit du Pape, 339. Ses avantages sur Charles de Luxembourg, son Competeur, 341. Cesse de sa mort, 342.

Louis second fils de Loüis le Debonnaire, est fait Roi de Baviere par son Pere, 60. Provinces ajoûtées à son Royaume, 68. Il se joint à son pere, 74. Délivre & rétablit son pere, 78. Armé contre son frere Lothaire, 86. Est défait, *ibid.* Est victorieux à son tour, 87.

Louis XII. Roi de France prétend avoir droit sur le Duché de Milan, 384. Ses conquêtes, 385. Victoire fatale pour lui, 387.

Luitprand vaincu & condamné à mort par Charlemagne, 21.

Luther. Tems & occasion de son heresie, 390. Est cité à la Diete d'Ausbourg, 392. A celle de Worms, 397. Propagation des Sectateurs de cet heresiarque, 398. Il se rend à Smalkade où le Nonce du Pape se trouva, 429. Mort de cet heresiarque, 449.

Lutheranisme. Son progrès, 398. & s. Conjoncture favorable à cette Secte, 401 402.

Lutheriens appellent au Concile du Decret publié contr'eux à la Diete de Worms, 404. Decrets de la Diete d'Ausbourg contr'eux, 407. Se liguent pour leur défense commune en cas qu'on les attaque, 408. *& suiv.* Leur accommodement avec l'Empereur, 412.

M

M*Agnence*. Infidelité & mort de ce Tyran, 9. *Marquis*. Signification de ce mot, 14.

Maurice de Saxe est fait Electeur en la place de Jean-Friderie son cousin, par l'Empereur Charles V. 455. S'employe inutilement pour la liberté du Landgrave de Hesse, 460. *& suiv.* Se revolte contre l'Empereur, 468. *& suiv.* Ses progrez, 470. Occasionne l'élargissement du Duc Jean-Friderie, 471.

Maxence vaincu par Constantin, 7.

Maximilien I. Sa naissance, 370. Epouse Marie de Bourgogne, 374. Gagne une bataille sur les François, *ibid.* Est élû Roi des Romains, 375. Est arrêté par ses Sujets en Flandre, 376. Est mis en liberté, 377. Est couronné Empereur incontinent après la mort de Friderie son pere, 380. Fait fuir les Turcs, 381. Se remarie, *ibid.* Convoque une Diete à Worms, *ibid.* Resout la guerre contre les Venitiens, 386. Leve le siege de Milan, & commence son accommodement avec le Roi de France. 389. L'acheve, comme aussi avec les Hongrois, 391. Sa mort & son éloge, 393.

Mi-

Michel Empereur de Constantinople envoïe des Ambassadeurs à l'Empereur Loüis le Debonnaire, 69. Mort de cet Empereur, 70.
Milan. Prise & ruine de cette Ville par Frideric I. 229.
Mortalité arrivée en France & en Allemagne en l'année 825. 66. 67.
Morvman Duc de Bretagne, défait par Loüis le Debonnaire, 61.
Metz assiegée par l'Empereur Charles V. 144. Délivré par la vigoureuse resistance de ceux qui la défendoient, 473. 474.
Munster. Ruine totale de cette ville, causée par l'opiniâtreté des Heretiques à maintenir leurs erreurs, 426.

N.

Navarre. Par quelle occasion ce Roïaume est échû à l'Espagne, 387.
Niedermunster. Antiquité de cette Abbaïe, 70.
Nicolas V. créé Pape par l'Empereur, 337.
Normans font la guerre à la France sous Charles le Gros, 93. Vaincus par l'Empereur Arnoul, 97.
Nord. Les Roïaumes du Nord se font Luthériens, 398.
Nuremberg. Guerre de cette Ville avec le Marquis de Brandebourg, 367. Elle fait sa paix avec lui, *ibid.* Diète assemblée en cette Ville au sujet de l'heresie naissante de Luther, 397.

O.

Otrogots. Courte durée de leur domination, 10.
Othon. Duc de Saxe refuse l'Empire, 209.
Othon I. dit le Grand, élû Empereur, 214. 216. Son couronnement, *la même & suiv.* Ses guerres contre Boleslas usurpateur du Duché de Boheme, 218. 219. Contre Henry son frere, *ibid. & suiv.* Va en Italie, 220. Epouse Adix Veuve

veuve de Lothaire Roi d'Italie, *ibid.* Sa generosité envers Berenger, *ibid.* Lutolf son fils se revolte contre lui, *ibid.* Il lui pardonne, 121. Il va à Rome, où il est sacré & couronné Empereur par le Pape Jean XII. *ibid.* Il assemble un Concile à Rome, où il préside, 123. Est reconnu Souverain d'Italie, *ibid.* Assiege & prend Rome, 124. Se venge de la perfidie de Nicephore Empereur de Constantinople, 126. Sa pieté, *ibid.* 127. Sa mort, *ibid.*

Othon II. succede à son pere, *ibid.* Réduit à la raison Henry Duc de Baviere qui lui veut disputer l'Empire, *ibid.* Donne le Duché de Lorraine à Charles frere de Lothaire Roi de France, 128. Est pris par des Corsaires, 129. Défait les Sarrasins en Italie, *ibid.* Fait égorger des Romains en un festin, *ibid.* Cette action le fit nommer Sanguinaire, *ibid.* Sa mort, 130.

Othon III. succeda à son pere Othon II. quoi qu'en bas âge, 131. Son voiage à Rome, 132. Y est couronné par le Pape, *ibid.* Fait mourir par le feu l'Impératrice sa femme, 133. Nouveau voiage de cet Empereur en Italie, où il est empoisonné. 135. Son éloge, *ibid.*

Othon IV. Duc de Saxe, different de l'autre, élû Empereur par plusieurs Princes d'Allemagne, 251. Avantages qu'il eut sur Philippe Regent de l'Empire pour Frideric, 252. Son second couronnement, *ibid.* Disgraces qui lui arriverent, 253. Sa gageure avec le Roi de France, 259. Se ménage avec les Ecclesiastiques, *ibid.* Son voiage en Italie, 260. Son couronnement à Rome, *ibid.* Sa feinte pour séjourner à Milan, 261. Reprend ce que le Pape avoit usurpé, *ibid.* Excommunié par le Pape, *ibid.* Fait la guerre à Philippe Auguste

Roi

Roi de France, 265. En est vaincu, *ibid.* Sa mort, 264.

Ottocare Roi de Boheme s'oppose à l'élection de l'Empereur Rodolphe, 302. Est declaré rebelle à l'Empire, *ibid.* Est tué dans la bataille que l'Empereur lui donna, 303.

P.

Palatin. L'Electeur de ce nom embrasse le Lutheranisme, 449.

Pampelune prise par Charlemagne, 32.

Papes. Preuves qu'il n'étoit pas au pouvoir des Papes de donner l'Empire, 42. *& suiv.* Ils n'ont jamais eu aucun droit de donner des Couronnes, 44 *& suiv.* Définition & étenduë de la puissance du Pape, 44. 45. Sentiment de ceux qui maintiennent que les Papes ont droit de donner l'Empire, sur quoi fondé, 45. 46. Explication de cette donation, 46. 47. Multiplicité des Papes trouble l'Eglise, 369. *& suiv.*

Paschal I. élû Pape en la place d'Etienne, 60. Attentat de ce Pape sur les droits Imperiaux, 65. Sa mort, 66.

Paschal II. ôte les investitures à l'Empereur, 197: 200 Sa mort, 201,

Pepin Roi, Pere de Charlemagne & de Carloman, partage entr'eux deux ses Etats, 32.

Pepin fils de l'Empereur Louis le Debonnaire est fait Roi d'Aquitaine par Son Pere, 60. Sa mort, 62.

Pepin fils de celui ci dessus, aussi Roi d'Aquitaine, est envoyé par l'Empereur son aïeul contre les Sarrasins, 68. 69. Sa revolte, 71. 72. L'Empereur lui fait grace, 73. Il s'échappe de la prison où son Pere l'avoit fait renfermer, & se sauve en Gascogne, *ibid.* Il se joint à Lothaire & à Louis pour faire

la

la guerre à son Pere, 74. Il délivre & rétablit son Pere avec l'aide de Loüis son frere, 78. Sa mort, 81.

Philippe déclaré Regent de l'Empire, & tuteur de Frederic fils de Henry 250. Elû Roi des Romains, 252. Excommunié par le Pape, *ibid.* Heureux succés de ses Armes, 253. Son second couronnement, *ibid.* Ses derniers efforts contre Othon, 254. Demeure maître de l'Empire, *ibid.* S'accommode avec le Pape, 255. Avec Othon, *ibid.* Sa mort, *ibid.* Son éloge, 256. 257.

Philippe le Bel Roi de France brigue l'Empire, 319. 320.

Prodiges arrivez en 69.

Protestans. Origine & occasion de ce nom, 404. Ligue des Protestans contre ceux qui les voudroient attaquer, 409. 424. *& suiv.* Ils refusent de reconnoître Ferdinand pour Roi des Romains, 410. Accommodement fait avec eux, 419. Envoyent des Ambassadeurs vers l'Empereur, 428. Trêve accordée aux Protestans, 433. Ils se préparent à la Guerre, & arment pour cet effet, 449. *& suiv.* Répondent au Manifeste de l'Empereur, 451. Le mauvais succès de leurs armes en portent quelques-uns à s'accommoder avec l'Empereur, 453.

R.

Ratisbonne. Diete convoquée en cette Ville au sujet des differentes Religions, 411. *& suiv.* Teneur de la Conference qui y fut tenuë entre les deux partis opposez, 437. *& s.*

Regale. Définition du droit de Regale, 49. Difference du droit de Regale & des droits Regaliens, *la même & suiv.*

Reginger domestique de l'Empereur Henry IV. em-

emporté par le Diable, 157.
Religion. Négotiations pour pacifier les différends survenus à l'occasion des diverses Religions, 411.
Richard d'Angleterre élû Empereur 290. Sa mort, 292.
Robert Empereur, 358. Pense à reparer les breches faites à l'Empire, *ibid.* Sujet de son voiage d'Italie, 359. Retourne en Allemagne, où il meurt, 360.
Rodolphe Duc de Suabe élû Empereur, 172. Couronné par le Pape, 173. sa défaite & sa mort, 174.
Rodolphe de Halsbourg, dit le Clement, Empereur, 297. sa pieté singuliere, 298. son couronnement, 300. Il rétablit la paix en Allemagne, 301. son élection est desapprouvée par Ottocare Roi de Bohême, 302. Conquiert l'Autriche, 303. Défait Ottocare qui meurt dans la bataille, *ibid.* Il vend aux Villes les Privileges dont ils jouissent, 304. Ordonne l'usage de la Langue Allemande dans l'Empire, 305. Veut assurer l'Empire à son fils, à quoi les Etats s'opposent, *ibid.* Il prognostique sa mort, *ibid.* sa mort & son éloge, 306. sa maniere franche, 306. sa sagesse à rendre la justice, 307. sa modestie dans ses habits, 308.
Roi des Romains. Conditions établies pour l'élection d'un Roi des Romains, 420.
Les Romains s'érigent en République sous l'autorité de deux Consuls, 2. Combien ce gouvernement leur fut avantageux, *de même.* Raisons pourquoi les Romains n'ont point de droit de conferer l'Empire, 41. *& suiv.* Opinion de ceux qui maintiennent le contraire, sur quoi fondée, 45. *& suiv.* Sermens des Romains de n'élire pour Empereur qu'un Prince de la Nation Allemande, 215.

Rome assiegée & prise par l'Empereur Othon I. 114. par le Duc de Bourbon, 401.

Romulus. En quel tems ce Roi jetta les premiers fondemens de l'Empire Romain, 2.

S.

Saxe L'Electeur de ce nom protege Luther, 391. Zèle de cet Electeur pour le Lutheranisme, 400. 405. Refuse de se trouver à la Diete de Ratisbonne, 411. Mis au ban de l'Empire, 452. Est vaincu & fait prisonnier par l'Empereur qui le condamne à avoir la tête tranchée, 455. L'Electeur de Brandebourg obtient la grace à certaines conditions, *ibid.*

Saxons vaincus par Charlemagne, 27. 20. Vainquent à leur tour l'armée de Charlemagne commandée par Adalgise & Gellon. 23. Accommodement des Saxons avec Charlemagne & leur conversion à la Foi. 25. Ils se revoltent contre l'Empereur Henry IV. 150. 15. 158. & *suiv.* 176.

Schisme pour l'élection d'un Pape, 226.

Sigismond Empereur, 369. Marche en Hongrie contre les rebelles, 364. Sa femme lui est rendue, 365. Est couronné Roi de Hongrie, *ibid.* Fait punir le parricide commis en la personne de sa belle mere, 366. Sa douleur pour la mort de la Reine de Hongrie le porte à de mauvais desseins, *ibid.* & *suiv.* Est vaincu par Bajazet, 367. Ses débauches portent ses Sujets à le mettre en prison, *ibid.* Adresse dont il use pour en sortir, *ibid.* Arme & retourne en Hongrie, 368. Est élû Empereur par une partie des Electeurs, 369. Travaille à dissiper le Schisme de Jean Hus, *ibid.* Vend l'Electorat de Brandebourg, *ibid.* Concile par lui assemblé pour procurer la paix à l'Eglise, & éteindre le Schisme de Jean Hus, 370. Il visite le

Roi

Roi de France, 474. Reçoit à Milan la Couronne de Fer, 378. Est couronné par le Pape, *ibid.* Son retour en Allemagne, *ibid.* Est couronné en Bohême, *ibid.* 380. Sa mort & son éloge, 381.

Smalkalde. Dieu destiné pour le rendez-vous des Princes Luthériens, 408. Ligue qu'ils y resolurent entr'eux, 409.

Soliman marche inutilement vers l'Allemagne avec des nombreuses troupes, 413. 414. Ses progrés en Hongrie, 439.

Spire. Diete convoquée en cette ville au sujet du Lutheranisme, 404. Autre au même sujet, dont le Resultat fut favorable aux hérétiques, 444. Les Catholiques y souscrivant, quoi qu'avec répugnance, 446.

Suisses commencent à se mettre en liberté, 316.

Suisses. Guerres sanglantes qu'ils eurent avec Maximilien I. 304. Font leur paix avec lui, *ibid.*

Synodes tenus pour la discipline Ecclesiastique, 434.

T

TAncrede s'empare des Roïaumes de Naples & de Sicile, 241.

Templiers. Institution de cet Ordre, 243. & *suiv.* Ses Statuts, 245. Nombre des Chevaliers dans son commencement, 246. Commencement de la décadence de cet Ordre, 376.

Thaborites. Voïez *Hussites.*

Theodose le Grand partage l'Empire, 9.

Trente. Concile assignée dans cette ville, 449. Transferé à Boulogne, 465.

Triumvirat par qui formé, 5.

Turcs. Progrés de ces Infideles en Hongrie, 369. 400. Se rendent maîtres d'une grande partie de ce Roïaume, 403. 304. Envoient un Ambassa-

baſſadeur au Roi de France pour faire alliance avec lui, 424.

V

Wenceſlas Empereur & Roi de Boheme, 354. Mauvaiſes qualitez de ce Prince, *ibid.* Les Etats ſe formaliſent de ſes diſſipations, 353. Ses débauches, 355. Eſt mis en priſon, *ibid.* Il s'en échappe, *ibid.* Vend les droits de l'Empire, 356. Eſt depoſé, *ibid.* Sa mort, 367.

Venitiens prêtent ſecours au Roi de France Loüis l'Empereur Maximilien I. 386. Politique de cette Republique, 387.

Victor IV. élû Pape, 226. L'Empereur ſoûtient ſon élection. 227

Vihomarchus. Fin tragique de ce Duc de Bretagne, 67.

Uladiſlas, Roi de Hongrie, manque de foi à Amurat, 366. La mort, *ibid.*

Ulric, Duc de Wirtemberg, eſt remis dans ſes Etats par le Landgrave de Heſſe qui prend ſon parti, & le fait rétablir dans ſon païs, 419. *& ſuiv.*

Wirtemberg. Le Comte de ce nom eſt mis au ban de l'Empire, 323.

Worms. Diete convoquée en ce lieu au ſujet de l'hereſie naiſſante de Luther, & ce qui y fut reſolu, 396. 367. Autre Diete au même ſujet en ce lieu, 448.

Fin de la Table des Matieres du premier Volume.

Patrimonio del Libro
Dalla
di
Cava

00 5658699